





Nº 07468





ŒUVRES COMPLÈTES
DE BUFFON

2 11 00 00 0

570

B9295

0 8

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

BUFFON

PRÉCÉDÉES

D'UNE ÉTUDE HISTORIQUE

ET D'UNE

INTRODUCTION SUR LES PROGRÈS DES SCIENCES NATURELLES

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE

PAR M. ERNEST FAIVRE

Docteur ès-sciences et docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle

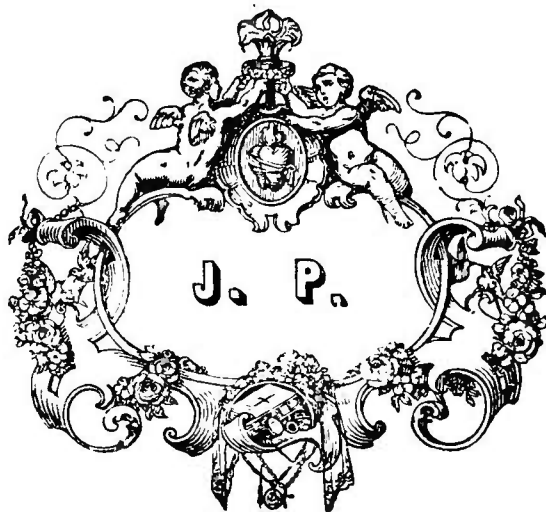
SUIVIES DES CLASSIFICATIONS

DE LINNÉ, DE CUVIER, ET DE CELLES PLUS RÉCENTES D'IS. GEOFFROY SAINT-HILAIRE,
DU PRINCE CH. BONAPARTE, ETC.

NOUVELLE ÉDITION

ILLUSTRÉE DE MAGNIFIQUES GRAVURES SUR ACIER

TOME HUITIÈME



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE FRANCE

7. RUE BONAPARTE, 7.



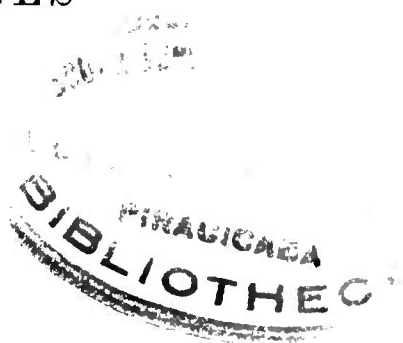
HISTOIRE NATURELLE

ANIMAUX SAUVAGES

(SUITE.)

LE COENDOU (1).

HYSTRIX CUENDU. — CUV.



Dans chaque article que nous avons à traiter, il se présente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à exposer: cela vient de ce que l'histoire des animaux n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à méthodes, et qui prenaient la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature. Il n'existe en Amérique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, et réciproquement il ne se trouve sous la zone brûlante de l'Afrique et de l'Asie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le porc-épic est, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde; et, ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laissé de donner son nom aux animaux qui ont paru lui ressembler et particulièrement à celui dont il est ici question. D'autre côté, l'on a transporté le coendou d'Amérique aux Indes orientales; et Pison, qui vraisemblablement ne connaissait point le porc-épic, a fait graver dans Bontius, qui ne parle que des animaux du midi de l'Asie, le coendou d'Amérique sous le nom et la description du vrai porc-épic, en sorte qu'à la première vue on serait tenté de croire que cet animal existe également en Amérique et en Asie: cependant il est aisé de reconnaître, avec un peu d'attention, que Pison, qui n'est ici, comme

(1) Nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *cuandu* (qui se doit prononcer *couandou*), au Brésil et dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale; *hoitzlacouatzin* ou *hoitzlaquatzin* par les Indiens du Mexique et de la Nouvelle-Espagne; *ouricocacheiro* par les Portugais qui habitent en Amérique.

presque partout ailleurs, que le plagiaire de Maregrave, a non-seulement copié sa figure du coendou pour l'insérer dans son *Histoire du Brésil*, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la transporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur et l'éditeur. Ainsi, quoiqu'on trouve dans Bontius la figure du coendou, l'on ne doit pas en conclure qu'il existe à Java ou dans les autres parties de l'Asie méridionale, ni prendre cette figure du porc-épie, auquel en effet le coendou ne ressemble que parce qu'il a comme lui des piquants.

C'est à Ximenès, et ensuite à Hernandez, que l'on doit la première connaissance de cet animal; ils l'ont indiqué sous le nom de *hoitztlacuatzin* que lui donnaient les Mexicains. Le *tlacuatzin* est le sarigue, et *hoitztlacuatzin* doit se traduire par *sarigue épineux*; ce nom avait été mal appliqué, car ces animaux se ressemblent assez peu: aussi Maregrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, et il a donné cet animal sous son nom brésilien *cuandu*, qui doit se prononcer *couandou*.

La seule chose qu'on puisse reprocher à Maregrave, c'est de n'avoir pas reconnu que son *cuandu* du Brésil était le même animal que l'*hoitztlacuatzin* du Mexique, d'autant que sa description et sa figure s'accordent assez avec celles de Hernandez, et que de Laët, qui a été l'éditeur et le commentateur de l'ouvrage de Maregrave, dit expressément que le *tlacuatzin* épineux de Ximenès et le *euandu* ne sont vraisemblablement que le même animal. Il paraît, en rassemblant le peu de notices éparses que nous ont données les voyageurs sur ces animaux, qu'il y en a deux variétés, que les naturalistes ont, d'après Pison, insérées dans leurs listes comme deux espèces différentes, le grand et le petit *euandu*: mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Pison, c'est que, quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles séparés et éloignés l'un de l'autre et qu'il paraisse les regarder comme étant deux espèces différentes, il les représente cependant tous deux par la même figure; ainsi nous nous croyons bien fondé à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a aussi des naturalistes qui non-seulement ont fait deux espèces du grand et du petit coendou, mais en ont encore séparé l'*hoitztlacuatzin*, en les donnant tous trois pour des animaux différents; et j'avoue que, quoiqu'il soit très-vraisemblable que le coendou et l'*hoitztlacuatzin* sont le même animal, cette identité n'est pas aussi certaine que celle du grand et du petit coendou.

Quoi qu'il en soit, le coendou n'est point le porc-épie; il est de beaucoup plus petit; il a la tête à proportion moins longue et le museau plus court; il n'a point de panache sur la tête, ni de fente à la lèvre supérieure; ses piquants sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus; il a une longue queue, et celle du porc-épie est très-courte; il est carnassier plutôt que frugivore, et cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux, les volailles (1), au lieu que le porc-épie ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit: il monte sur les arbres, et se retient aux branches avec sa queue; ce que le porc-épie ne fait ni ne pourrait faire. Sa

(1) Ce fait, assuré par Maregrave et Pison, n'est pas certain; car Hernandez dit, au contraire, que l'*hoitztlacuatzin* se nourrit de fruits.

chair, disent tous les voyageurs, est très-bonne à manger. Il demeure ordinairement dans les lieux élevés, et on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil et la Guiane jusqu'à la Louisiane et aux parties méridionales du Canada, au lieu que le pore-épic ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En transportant le nom du pore-épic au coendou, on lui a supposé et transmis les mêmes facultés, celle surtout de lancer ses piquants. Il est étonnant que les naturalistes et les voyageurs s'accordent sur ce fait, et que Pison, qui devait être moins superstitieux qu'aucun autre, puisqu'il était médecin, dise gravement que les piquants du coendou entrent d'eux-mêmes et par leur propre force dans la chair, et percent le corps jusqu'aux viscères les plus intimes. Ray est le seul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paraissent évidemment absurdes. Mais que de choses absurdes ont été niées par des gens sensés, et qui cependant sont tous les jours affirmées par d'autres gens qui se croient encore plus sensés!

* La Guiane fournit deux espèces de coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte, et on les sent de fort loin. Ils font leurs petits dans les trous d'arbres, au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne; les nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de La Borde, les deux espèces ne se mêlent pas: on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur; dans les autres temps ils sont seuls, et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits. Ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres. Ils ne sont pas plus nombreux que les autres. Les tigres leur font la guerre, et on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux espèces de coendous, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

LE COENDOU A LONGUE QUEUE.

HYSTRIX PREHENSILIS. — L.

Un autre animal à piquants, qui ne nous était pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouet, intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	Pièds.	Pouc.	Lign.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue est de.	2	»	6
Longueur de la queue.	1	5	6

Il est couvert de piquants noirs et blancs à la tête, sur le corps, les jambes et

une partie de la queue ; et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquants à son extrémité, comme celle des autres porcs-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son origine, est de vingt-une lignes ; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquants que ceux de l'extrémité du tronc, qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue ; elle est noirâtre et couverte d'écailles depuis ce milieu jusqu'à son extrémité ; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquants, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écailles en dessus comme en dessous.

La tête de ce coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à toute autre ; cependant elle est un peu moins allongée : les plus grands poils des moustaches, qui sont noirs, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles nues et sans poils ont quelques piquants sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquants aussi grands que les porcs-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquants est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine : ainsi le blanc domine sur le noir.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Les plus longs piquants sur le corps ont.	»	2	8
Sur les jambes de devant.	»	4	6
Sur celles de derrière.	»	»	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces et demi, interposés entre les piquants sur le haut des jambes de devant et de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant ; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts : les ongles sont bruns, courbes et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle.

« Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de la Trinité ; sa longueur est d'environ un pied. La queue a dix pouces de long ; elle est couverte de piquants sur la moitié de sa longueur, où ils finissent en se raccourcissant par gradation : le reste de la queue est recouvert par une peau grise, remplie de rides transversales très-près les unes des autres et très-profondes. Les piquants les plus longs ont environ deux pouces un quart ; ils sont blancs à leur origine et à leur extrémité, et noirs au milieu. Le poil ne se laisse apercevoir que sur le ventre, où les piquants sont très-courts : les moustaches sont déliées, noires, et ont environ trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pattes de derrière sont de la même longueur ; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derrière, avec un tubercule

un peu plus allongé que celui des pattes de devant. Cet individu diffère de celui décrit dans l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon, en ce qu'il a la queue plus longue à proportion et en partie nue, qu'il n'a que quatre doigts onglés derrière, que les ongles paraissent moins grands que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, et qu'il n'a pas le corps garni de poils plus longs que les piquants : les bouts des piquants de celui-ci sont blancs, et ceux du premier sont noirs. »

L'URSON.

HYSTRIX DORSATA. — L.

Cet animal n'a jamais été nommé : placé par la nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existait indépendant, éloigné de l'homme, et ne lui appartenait pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant découvert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, et qui indique en même temps sa nature poignante et hérissée ; d'ailleurs il était nécessaire de le nommer, pour ne pas le confondre avec le porc-épic ou le coendou, auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière et appartenant au climat du Nord, comme les autres appartiennent à celui du Midi.

MM. Edwards, Ellis et Catesby ont tous trois parlé de cet animal. Les figures données par ces deux premiers auteurs s'accordent avec la nôtre, et nous ne doutons pas que ce ne soit le même animal ; nous sommes même très-porté à croire que celui dont Seba donne la figure et la description sous le nom de *porc-épic singulier des Indes orientales*, et qu'ensuite MM. Klein, Brisson et Linnæus ont chacun indiqué dans leurs listes par des caractères tirés de Seba, pourrait être le même animal que celui dont il est ici question. Ce ne serait pas, comme on l'a vu, l'unique et première fois que Seba aurait donné pour orientaux des animaux d'Amérique ; cependant nous ne pouvons l'assurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour plusieurs autres animaux : tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ressemblances nous paraissent grandes, et les différences assez légères, et que, comme l'on a peu vu de ces animaux, il se pourrait que ces mêmes différences ne fussent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'urson aurait pu s'appeler le *castor épineux* : il est du même pays, de la même grandeur, et à peu près de la même forme de corps ; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes et tranchantes. Indépendamment de ses piquants, qui sont assez courts et presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure : la première de poils longs et

doux. et la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux et plus mollet. Dans les jeunes, les piquants sont à proportion plus grands, plus apparents, et les poils plus courts et plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau et craint de se mouiller ; il se retire et fait sa bauge sous les racines des arbres creux, il dort beaucoup et se nourrit principalement d'écorce de genièvre : en hiver, la neige lui sert de boisson ; en été, il boit de l'eau et lape comme un chien. Les sauvages mangent sa chair, et se servent de sa fourrure, après en avoir arraché les piquants, qu'ils emploient au lieu d'épingles et d'aiguilles.

LE TANREC (1) ET LE TENDRAC.

ERINACEUS ECAUDATUS. — GM. — ERINACEUS CETOSUS. — GM.

Les *tanrecs* ou *tendracs* sont de petits animaux des Indes orientales, qui ressemblent un peu à notre hérisson, mais qui cependant en diffèrent assez pour constituer des espèces différentes : ce qui le prouve, indépendamment de l'inspection et de la comparaison, c'est qu'ils ne se mettent point en boule comme le hérisson, et que dans les mêmes endroits où se trouvent les tanrecs, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres, qui ne portent pas le nom de *tanrec*, mais qui s'appellent *sora*.

Il paraît qu'il y a des tanrecs de deux espèces, ou peut-être de deux races différentes : le premier, qui est à peu près grand comme notre hérisson, a le museau à proportion plus long que le second ; il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquants que le second, auquel nous avons donné le nom de *tendrac* pour le distinguer du premier. Ce tendrac n'est que de la grandeur d'un gros rat ; il a le museau et les oreilles plus courts que le tanrec. Celui-ci est couvert de piquants plus petits, mais aussi nombreux que ceux du hérisson : le tendrac, au contraire, n'en a que sur la tête, le cou et le garrot ; le reste de son corps est couvert d'un poil rude, assez semblable aux soies du cochon.

Ces petits animaux, qui ont les jambes très-courtes, ne peuvent marcher que fort lentement ; ils grognent comme les pourceaux, ils se vautrent comme eux dans la fange, ils aiment l'eau et y séjournent plus longtemps que sur la terre : on les prend dans les petits canaux d'eau salée et dans les lagunes de la mer. Ils sont très-ardents en amour et multiplient beaucoup. Ils se creusent des terriers, s'y retirent et s'engourdissent pendant plusieurs mois : dans cet état de torpeur, leur

(1) *Tanrec* et *tendrac*, noms de ces animaux, et que nous avons adoptés.

poil tombe, et il renaît après leur réveil. Ils sont ordinairement fort gras ; et quoique leur chair soit fade, longue et molle, les Indiens la trouvent de leur goût et en sont même fort friands.

SUR LE TANREC.

M. de Bruguières, médecin du roi, très-habile botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'histoire naturelle aux terres australes en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune tanrec, et que nous avons fait graver. On a vu la figure du tanrec adulte. La figure du jeune tanrec dont nous parlons ici est de grandeur naturelle, et ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanchâtres qui nous paraissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, et continue sur le cou et sur l'épine du dos ; les deux autres bandes sont chacune sur les flanes ; et comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquants, etc., se trouvent dans ce petit tanrec, semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondé à n'en faire qu'une seule et même espèce.

SUR LE TENDRAC.

*Nous donnons ici la description d'un très-petit tendrac qui a été envoyé de l'île de France, par M. Poivre, à M. Aubry, curé de Saint-Louis : il ne nous paraît différer de notre tendrac que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis qu'il se trouve à Madagascar, et que les Français de cette contrée le connaissent sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions et la courte description de ce très-petit animal.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus.	»	2	2
Distance du bout du nez à l'œil.	»	»	6
Distance entre l'œil et l'oreille.	»	»	3
Longueur de la tête depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	»	»	11
Longueur des piquants.	»	»	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant.	»	»	12
Longueur des grands ongles des pieds de derrière.	»	»	1

Cet animal a le museau très-allongé et presque pointu ; sa tête est couverte d'un poil roux noirâtre, et le corps, qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquants d'un blanc jaunâtre, qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre, qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités : cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de

la tête; le poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquants. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes et les pieds, qui sont néanmoins un peu mêlés de brun. Les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue.

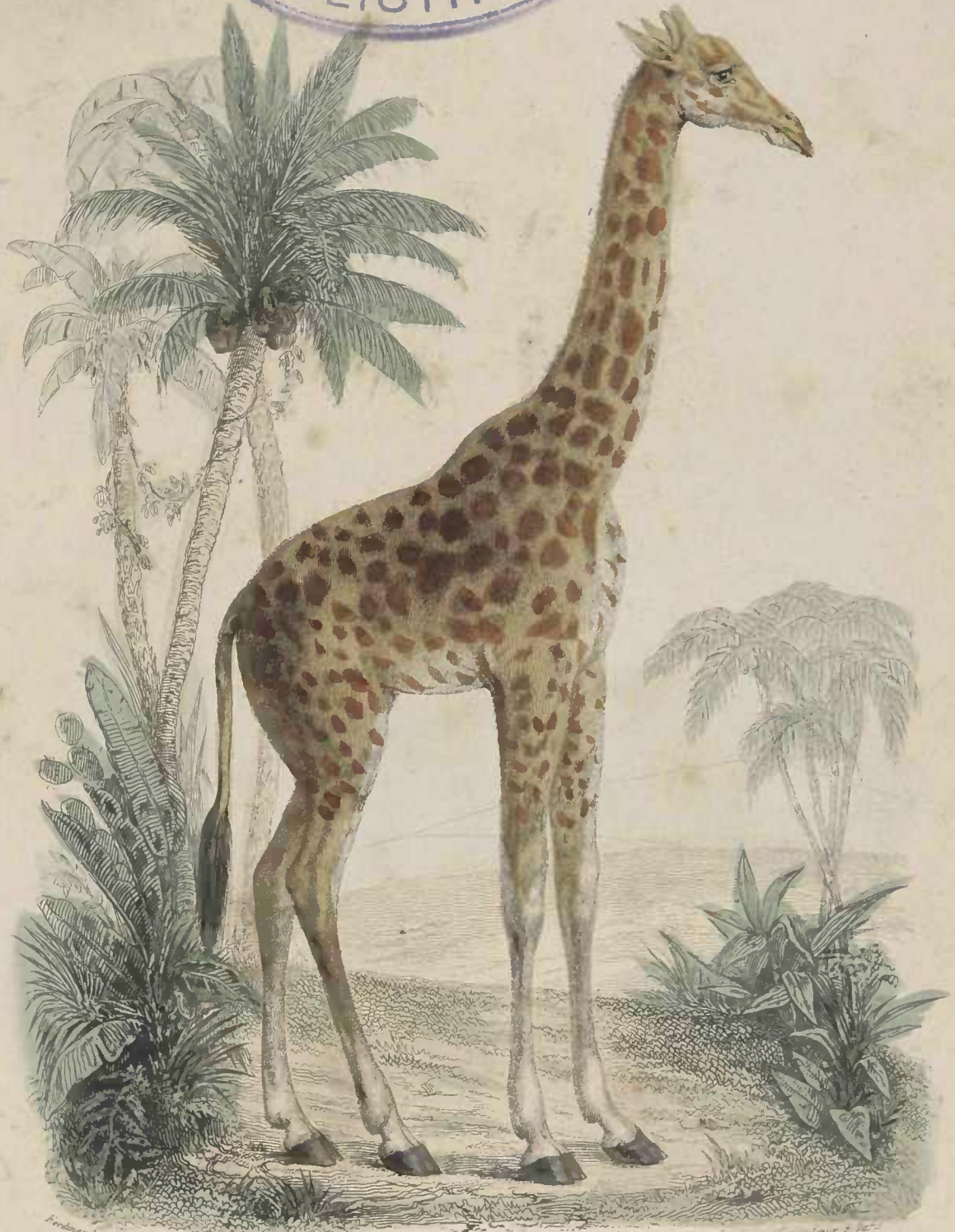
LA GIRAFE (1).

CAMELOPARDALIS GIRAFE. — L.

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles. La disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait l'obstacle à l'exercice de ses forces : son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvements sont lents et contraints ; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans l'état de domesticité : aussi l'espèce est peu nombreuse, et a toujours été confinée dans les déserts de l'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces contrées étaient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal ; mais Pline en parle, et Oppien le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau ; sa peau est *tigrée* comme celle de la panthère, et son cou est long comme celui du chameau ; il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégale ; celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière, qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal : sur la tête, près des oreilles, il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites : au reste, il a la bouche comme un cerf, les dents petites et blanches ; les yeux brillants, la queue courte et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celle d'Héliodore et celle de Strabon, l'on aura déjà une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau était marquée de taches vives et de couleurs brillantes, et dont les parties posté-

(1) Mot dérivé de *girnaffa*, *siraphah*, *zurnaba*, nom de cet animal en langue arabe, et que les Européens ont adopté depuis plus de deux siècles ; *camelopardalis*, en grec et en latin. Pline donne l'étymologie de ce nom composé. *Camelorum*, dit-il, *aliqua similitudo in aliud transfertur animal* ; *nabini Æthiopes vocant, collo similem equo, pedibus et cruribus bovi, camelo capite, albis maculis rutilum colorem distinguuntibus, unde appellata camelopardalis : dictatoris Cæsaris circensibus ludis primum visa Romæ. Ex eo subinde cernitur, aspectu magis quam feritate conspicua quare etiam ovis feræ nomen invenit.*

COLEÇÃO SUPERIOR DE BICHOS
"LUIZ DE QUEIROZ"
PIRACIGABA
BIBLIOTHECA



Ferdinand Stulp

Imp. de ...

La Giraffe

rieures du corps étaient beaucoup trop basses, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées ; le cou était menu, quoique partant d'un corps assez épais ; la tête était semblable pour la forme à celle du chameau , et pour la grandeur n'était guère que du double de celle de l'autruche ; les yeux paraissaient teints de différentes couleurs. La démarche de cet animal était différente de celle de tous les autres quadrupèdes, qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'est-à-dire le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière ; au lieu que la girafe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble. C'est un animal si doux, qu'on peut le conduire partout où l'on veut avec une petite corde passée autour de la tête. Il y a, dit Strabon, une grande bête en Éthiopie, qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère ; car sa peau n'est pas marquée de même : les taches de la panthère sont orbiculaires, celles de cet animal sont longues et à peu près semblables à celles du faon ou jeune cerf qui a encore la livrée. Il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau. A juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse. Au reste, c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles.

Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe est Belon. « J'ai vu, dit-il, au château du Caire l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa* : les Latins l'ont anciennement appelé *camelopardalis*, d'un nom composé de *léopard* et *chameau* ; car il est bigarré des taches d'un léopard, et a le cou long comme un chameau : c'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, et autant amiable que nulle autre bête sauvage. Elle a la tête presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant de petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil : mais en tant il y a distinction de mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues : mais au demeurant, en tant le mâle que la femelle ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf et noire, n'ayant point de dents dessus la mâcholière ; le cou long, droit et grêle ; les crins déliés et ronds ; les jambes grêles, hautes et si basses par derrière, qu'elle semble être debout ; ses pieds sont semblables à ceux d'un bœuf ; sa queue lui va pendante jusque dessus les jarrets, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval ; elle est fort grêle au travers du corps : son poil est blanc et roux. Sa manière de fuir est semblable à celle d'un chameau ; quand elle court, les deux pieds de devant vont ensemble. Elle se couche le ventre contre terre, et a une dureté à la poitrine et aux cuisses comme un chameau. Elle ne saurait paître en terre, étant debout, sans élargir grandement les jambes de devant, encore est-ee avec une grande difficulté ; par quoi il est aisé à croire qu'elle ne vit aux champs, sinon des branches des arbres, ayant le cou aussi long, tellement qu'elle pourrait arriver de la tête à la hauteur d'une demi-pique. »

La description de Gillius me paraît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu, dit Gillius (chapitre ix), trois girafes au Caire; elles portent au-dessus du front deux cornes de six pouces de longueur, et au milieu du front un tubercule élevé d'environ deux pouces, et qui ressemble à une troisième corne. Cet animal a seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la tête; le cou seul a sept pieds, et il a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant et de derrière sont à peu près d'égale hauteur; mais les cuisses de devant sont si longues en comparaison de celles de derrière, que le dos de l'animal paraît être incliné comme un toit. Tout le corps est marqué de grandes taches fauves, de figures à peu près carrées... Il a le pied fourchu comme le bœuf, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue avec du poil à l'extrémité; il rumine comme le bœuf, et mange comme lui de l'herbe; il a une crinière comme le cheval, depuis le sommet de la tête jusque sur le dos. Lorsqu'il marche, il semble qu'il boite non-seulement des jambes mais des flancs, à droite et à gauche alternativement; et lorsqu'il veut paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de devant. »

Gesner cite Belon, pour avoir dit que les cornes tombent à la girafe comme au daim. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon: on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit, à l'occasion du daim *axis*, où il dit que « la girafe a le champ blanc, et les taches phéniciées, semées par-dessus, assez larges, » mais non pas rousses comme l'*axis*. » Cependant ce fait, que je n'ai trouvé nulle part, serait un des plus importants pour décider de la nature de la girafe; car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs, et au contraire, si ses cornes sont permanentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres: sans cette connaissance précise on ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit du genre des cerfs; et on ne saurait assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement une très-longue mais très-sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature, et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles sont solides ou creuses, si elles tombent ou non; si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes. Je rapporte ici cette description d'Hasselquist (1), non pas pour l'utilité, mais pour singularité, et en même temps pour engager les voyageurs à se servir de leurs lu-

(1) « *Cervus camelopardalis*. Caput proeminens; labium superius crassum, inferius tenue; nares oblongæ amplæ; pili rigidi, sparsi in utroque labio anterius et ad latera. Supercilia rigida, distinctissima, serie una composita. Oculi ad latera capitis, vertici quam rostro, ut et fronti quam collo propiores. Dentes, lingua, cornua simplicissima, cylindrica, brevissima, basi crassa, in vertice capitis sita, pilosa, basi pilis longissimis rigidis tecta, apice pilis longioribus erectis rigidissimis, apicem longitudine superantibus, cincta. Apex cornuum in medio horum pilorum obtusus nudus. Eminentia in fronte, infra cornua, inferius oblonga humilior, superius elevatior subrotunda, postice parum depressa, inæqualis. Auricula ad latera capitis infra cornua pone illa posita. Collum erectum; compressum, longissimum, versus caput angustissimum, inferius latiuscutum. Crura cylindrica, anterioribus plus quam dimidio longioribus. Tuberculum crassum, dorsum in genuflexum. Ungues bisulci, unguati. Pili brevissimi universum corpus, caput et pedes tegunt. Linca pilis rigidis longioribus per dorsum a capite ad

mières et à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres ; il est nécessaire de les prémunir contre l'usage de pareilles méthodes, avec lesquelles on se dispense de raisonner, et on se croit d'autant plus savant que l'on a moins d'esprit. En sommes-nous en effet plus avancés, après nous être ennuyés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles ? et les descriptions des anciens et des modernes que nous avons ci-dessus ne donnent-elles pas de l'animal en question une image plus sensible et des idées plus nettes ? C'est aux figures à suppléer à tous ces petits caractères, et le discours doit être réservé pour les grands : un seul coup d'œil sur une figure en apprendrait plus qu'une pareille description, qui devient d'autant moins claire qu'elle est plus minutieuse, surtout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables et de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences, un dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyait particulier à l'Éthiopie, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Nous eussions bien désiré que le dessin eût été un peu mieux tracé ; mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage. A l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un voyage que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres au nord du cap de Bonne-Espérance, on trouva le *camelopardalis*, dont le dessin est ci-joint ; il a le corps ressemblant à un bœuf, et la tête et le cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs avec des taches brunes. Il a deux cornes d'un pied de long sur la tête, et a les pattes fendues. Les deux qu'on a tués, et dont la peau a été envoyée en Europe, ont été mesurés comme il suit : la longueur de la tête, un pied huit pouces ; la hauteur depuis l'extrémité du pied de devant jusqu'au garrot, dix pieds, et depuis le garrot jusqu'au-dessus de la tête, sept pieds ; en tout, dix-sept pieds de hauteur : la longueur depuis le garrot jusqu'aux reins est de cinq pieds six pouces ; celle des reins jusqu'à la queue d'un pied six pouces : ainsi la longueur du corps en entier est de sept pieds ; la hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins est de huit pieds cinq pouces. Il ne paraît pas que cet animal puisse être de quelque service, vu la disproportion de sa hauteur et de sa longueur. Il se nourrit des feuilles des plus hauts arbres ; et quand il veut boire ou prendre quelque chose à terre, il faut qu'il se mette à genoux.

» caudam extensa. Cauda teres, lumborum dimidia longitudine, non jubata. Color totius corporis, capitis ac pedum, ex maculis fuscis et ferrugineis variegatus. Maculæ palmari latitudine, figura irregulari, in vivo animali ex
 » lucidiore et obscuriore variantes. Magnitudo cameli minoris ; longitudo totius a labio superiore ad finem dorsi, spith. 24. Longitudo capitis spith. 4 ; colli spith. 9 ad 10 ; pedum anter. spith. 11 ad 13, poster. spith. 7 ad 8.
 » Longit. cornuum vix spithamalis. Spatium inter cornua spith. 1/2 ; longit. pilorum in dorso poll. 3 ; latitud. capitis juxta tuberculum vel eminentiam spith. 1 1/2, prope maxillam spith. 1, colli utrinque prope caput
 » spith. 1, in medio spith 1/2, ad basim spith. 2 ad 3, latitud. Lat. abd. antierius spith. 4, poster. spith. 6 ad 7.
 » Crassities pellis ut corii cervi vulgaris..... Descriptio antecedens juxta pellem animalis facta ; animal vero non-
 » dum vidi. » (*Voyage d'Hasse!quist ; Rostock, 1762.*)

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux : ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds (1) de hauteur, étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire posée sur ses quatre pieds, et que les jambes de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière; en sorte que, quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout. Ils conviennent aussi qu'à cause de cette disproportion, elle ne peut pas courir vite; qu'elle est d'un naturel très-doux; et que, par cette qualité, aussi bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal; qu'elle est du nombre des ruminants, et qu'elle manque, comme eux, de dents incisives à la mâchoire supérieure; et l'on voit, par le témoignage de quelques-uns, qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique, aussi bien que dans celles de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer que la girafe est d'une espèce unique et très-différente de toute autre : mais si on voulait la rapprocher de quelque autre animal, ce serait plutôt du chameau que du cerf ou du bœuf. Il est vrai qu'elle a deux petites cornes, et que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres ressemblances avec cet animal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes*. D'ailleurs l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe, et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs; et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuses comme celles des bœufs ou des chèvres: Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis, comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulière? Il m'a paru que ce qui avait induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs, c'est 1° le prétendu passage de Belon, cité par Gesner, qui serait en effet décisif, s'il était réel. 2° Il me semble que l'on a mal interprété les auteurs ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ces cornes, l'on a cru qu'ils avaient voulu dire que ces cornes de la girafe étaient velues comme le refait des cerfs, et de là on a conclu qu'elles étaient de même nature : mais l'on voit, au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées de grands poils rudes, et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; et c'est ce qui pourrait porter à croire qu'elles sont composées de poils réunis, à peu près comme celle du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée : et si l'on fait attention que, dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims et les chevreuils,

(1) Prosper Alpin est le seul qui semble donner une autre idée de la grandeur de cet animal, en le comparant à un petit cheval. *Anno 1581, Alexandria vidimus camelopardalem quem Arabes zurnap et nostri giraffam appellant; hæc equum parvum elegantissimumque representare videtur.* (Page 236.) Il y a toute apparence que cette girafe vue par Prosper Alpin était fort jeune, et n'avait pas encore acquis, à beaucoup près, tout son accroissement. Il en est de même de celle dont Hasselquist a décrit la peau, et qu'il compare, pour la grandeur, à un petit chameau.

ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie serait entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, selon les voyageurs, paraît faire une troisième corne, vient encore à l'appui de cette opinion ; les deux autres, qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut-être que des tubercules semblables au premier, et seulement plus élevés. Les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites. Si la girafe était en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentirait encore ici : car de tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois ; toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté, qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont le résidu le plus apparent du superflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance analogue au bois, et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si minutieuse d'ailleurs, aurait fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers, qui n'ont que la gamme de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omissions essentielles, parce qu'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, et qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment ; un seul grand caractère bien saisi décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connaissance de la chose que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connaissance réelle de la nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie.

* Nous donnons ici (voy. *planche 64*) la figure de la girafe d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié dans quelques points d'après les notices de M. le chevalier Bruee. Nous ne sommes pas encore assuré que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc., ou si l'on veut, comme celle du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paraissent être de la même substance que le bois des cerfs : il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avaient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme

celles de la figure 3, *planche 65*. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connaissance exacte des cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avais ici une jeune girafe empaillée, et vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connaître la nature de ses cornes ; cela m'a déterminé à en faire couper une, que je vous envoie pour vous donner une juste idée. Vous observerez que cette girafe était fort jeune. Le gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avait été tuée auprès de sa mère. Sa hauteur n'est en effet que d'environ six pieds, et par conséquent ses cornes sont courtes et n'excèdent guère la hauteur de deux pouces et demi ; elles sont couvertes partout de la peau garnie de poils, et ceux qui terminent la pointe sont beaucoup plus grands que les autres, et forment un pinceau dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce : ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle était adhérente ; je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'avait pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il ne paraît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, et elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose ; je dirais même que sa substance n'en diffère point, si j'étais sûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours pour une corne de girafe, et qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une. Elle est droite, longue d'un demi-pied, et assez pointue : on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, et elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer, par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant et celles de derrière ; cette différence est assez peu sensible dans la jeune girafe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes envoyées par M. Allamand que nous en donnons ici la figure.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable, qui paraît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux ; ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front, c'est-à-dire qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourrait être mise dans le genre des cerfs, et cela ne serait pas douteux si l'on était assuré que son bois tombe tous

les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique : ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions ; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilège qui ne paraît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

« La girafe est l'animal le plus beau et le plus curieux que l'Afrique produise. Il a vingt-cinq pieds de longueur du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son cou, etc., et que sa robe ressemble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régulièrement. On en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-Espérance, et encore plus communément à une profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ses deux cornes sont longues d'un pied ; elles sont droites et grosses comme le bras, garnies de poil, et comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue serait aussi assez semblable ; mais elle est moins garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf ; les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus et écartés. Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, et ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui aurait les deux jambes de devant attachées : il court mal et de mauvaise grâce ; on peut très-aisément l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute, et ne se nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs ; les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe. »

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur de la tête.	1	8	»
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot.	10	»	»
Hauteur du garrot au-dessus de la tête.	7	»	»
Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins.	5	6	»
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue	1	6	»
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins.	8	5	»

J'avais livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle

j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes : je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal, tome XIII, page 17, de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme avec raison nos nomenclateurs modernes de ce qu'en parlant de la girafe ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

» M. Allamand, professeur d'histoire à l'université de Leyde, a placé, dans le Cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'université, la peau bourrée d'une jeune girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première (1), et il y a joint la description suivante.

» M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avait été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère qu'elle tétait encore. Par-là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévénot.

» Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, et d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites et simples, c'est-à-dire sans être divisées en branches ou andouillers : elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, et, jusqu'aux trois quarts de leur hauteur, cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, et ils sont noirs : ainsi ils sont très-différents du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

» Ces cornes ne paraissent point être composées de ces poils réunis, comme celle du rhinocéros : aussi leur substance et leur texture est tout autre. Quand on les scie suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, et qui renferme au-dedans un tissu spongieux ; au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune girafe : peut-être que les cornes d'une girafe adulte sont plus solides ; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

» Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles

(1) Tome XIII de cet ouvrage, édition de Hollande, in-4°.

tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont des cornes creuses et permanentes.

» Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paraît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement était encore trop jeune.

» Tous les auteurs tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué : mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant ; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures ; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure : mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

» Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons ; ce qu'il ne paraît pas que la girafe puisse faire.

» Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe.

» La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal ; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

» Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos ; là elle continue à la distance de quelques pouces : mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près de l'origine de la queue elle semble recommencer et s'étendre jusqu'à son extrémité ; mais les poils en sont fort courts, et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

» Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides ; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs, autour de la bouche.

» Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

» Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon d'après divers

auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent; il n'y manque que les dimensions de ses principales parties. Les voici :

	Pieds.	Pouc.	Lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	7	6
Hauteur du train de devant	4	5	»
Hauteur du train de derrière.	4	»	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornés.	»	9	7
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux.	»	9	5
Circonférence de la tête prise au-dessus des yeux.	1	5	9
Contour de l'ouverture de la bouche.	»	11	6
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	»	3	»
Distance entre les naseaux.	»	1	2
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite.	»	6	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	9
Distance entre les deux paupières ouvertes.	»	1	1
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	»	6	6
Distance entre l'angle postérieur et les cornes.	»	3	6
Longueur des cornes.	»	2	9
Distance d'une corne à l'autre prise au bas.	»	1	9
Distance des cornes aux oreilles.	»	2	9
Longueur des oreilles.	»	6	»]
Longueur de la base, mesurée sur la courbure.	»	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	»	4	6
Longueur du cou.	2	4	8
Circonférence près de la tête.	1	»	»
Circonférence près des épaules.	2	»	»
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	3	11	4
Circonférence devant les jambes de derrière.	3	7	7
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	3
Circonférence à son origine.	»	7	»
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.	3	1	5
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre.	3	1	»
Longueur des sabots.	»	4	1
Hauteur des sabots.	»	2	7
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.	»	3	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière.	»	3	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	1	»	»

» Je ne donne pas ici les circonférences du genou, du boulet ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'au-

rais fait copier sa planche pour accompagner sa description; mais comme j'en donne une autre, et que d'ailleurs sa girafe était fort jeune, j'ai cru que je devais m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celles-ci est menue, c'est-à-dire fort longue pour sa grosseur. Il est dit, dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes longues d'un pied et grosses comme le bras; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, était en effet une corne de girafe, elle serait deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un dague, c'est-à-dire au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serais assez de l'avis de M. Allamand au sujet de la nature des cornes de girafe : le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux; les deux petites cornes sciées étaient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongements osseux de cette partie. D'ailleurs, le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims : ces crins paraissent être permanents, ainsi que la peau dont ils sortent; et dès lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.

* Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portait sur la tête des bois ou des cornes; et, quoique la figure que nous avons donnée de cet animal soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avait publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé, que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes, et, les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver; nous y joindrons plusieurs détails intéressants sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

« Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par les nègres, que les Hottentots appellent *Brinas* ou *Briquas*; l'espèce ne paraît pas être répandue vers le sud au delà du vingt-neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq à six degrés du méridien du Cap. Les

Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connaissent point les girafes; il paraît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, et même dans la haute Égypte.

» Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est, dans les adultes, de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter et dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, était haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur était peu proportionnée à sa hauteur : elle n'avait que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avait neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'était haut que de huit pieds deux pouces. »

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe provenait de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière ; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal.

La peau de la girafe est parsemée de taches rouges ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale, et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes, et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avait des taches blanches sur un fond roussâtre; et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paraît presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très-petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure; et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde,

déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu, dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme et la substance à la langue des gazelles ; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillants, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes ; les paupières sont garnies de poils longs et roides en forme de cils, et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avons déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avait envoyée, qu'elles ne tombaient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étaient permanentes comme celles des bœufs, des béliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front, dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces ; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces ; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendrait, au premier coup d'œil, pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur ; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur ; ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête, et qui se termine en dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée ; il s'abaisse ensuite ; il se relève et se rabaisse encore vers la queue qui est très-mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, et son extrémité est garnie d'une touffe

de poils noirs aplatis, très-forts et longs de deux pieds. Les nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon, qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par devant que par derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paraisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête comme les bœliers, et ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et, dans sa démarche, le corps paraît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors, pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre: mais en général les mouvements de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-longtemps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, surtout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise: aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différents usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

ESCOLA SUPERIOR DE
"LUIZ DE QUEIROZ"
BIBLIOTECA

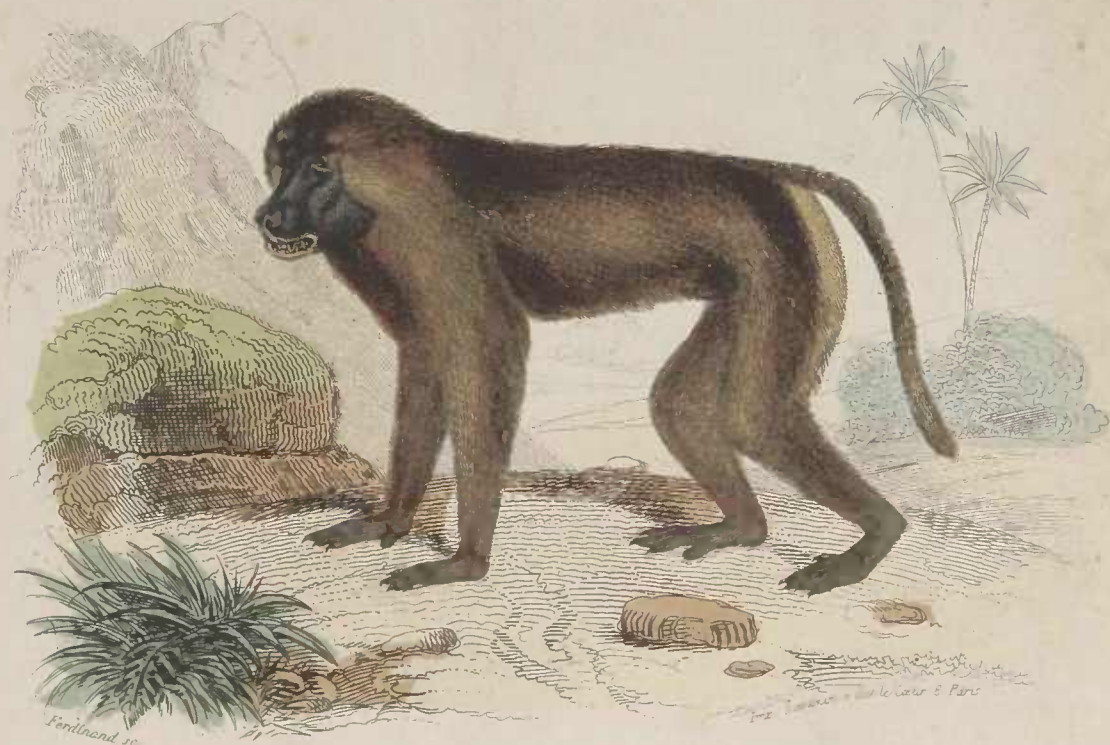
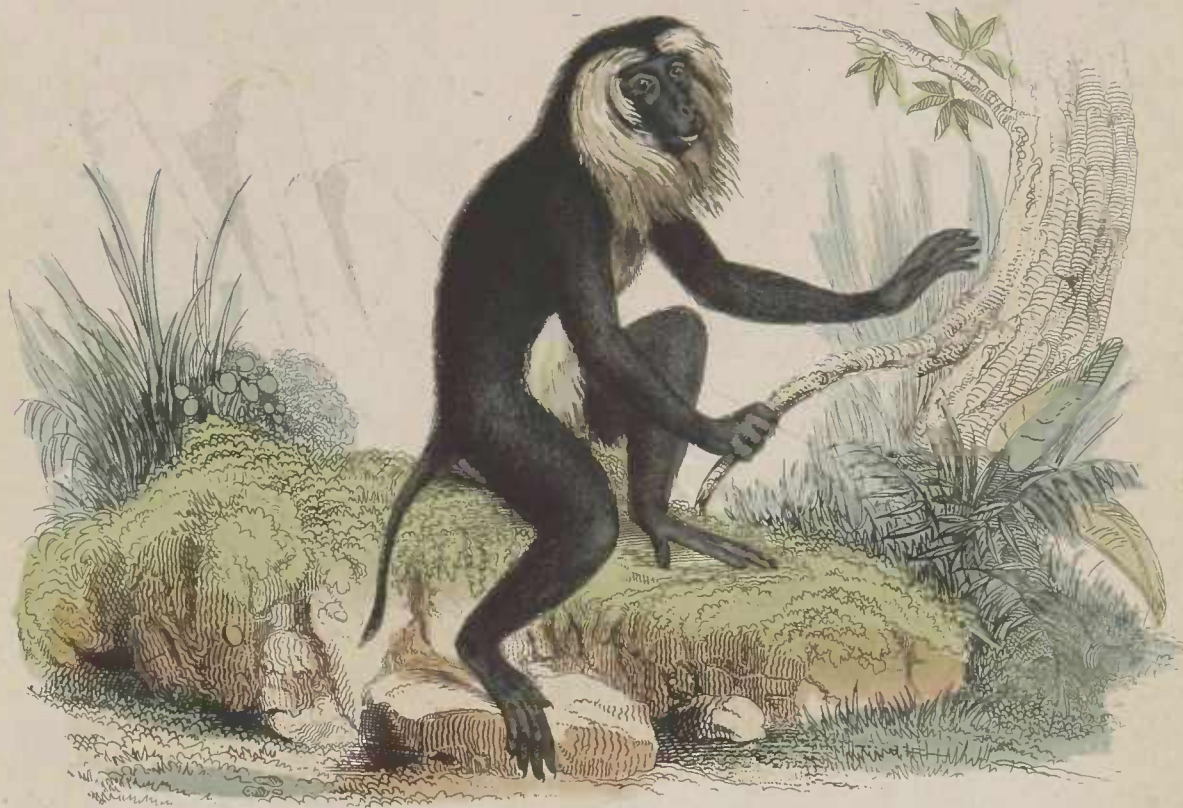


Ferdinand sc.

Imp. Sarasin & Co. in Cour. B. Paris

Le Mowoo Le Cassia

ESCOLA DE CULTURA
"LUIZ DE QUEIROZ"
PIRACICABA
BIBLIOTHECA



L'Quanderou. Le Papion

ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
"LUIZ DE QUEIROZ"
PIRACICASA
BIBLIOTHECA



L'oriental sculpt.

Imp. Sarasin & Groleau & Paris

Le Lama. Le Renne.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze ; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre ; ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

LE LAMA (1) ET LE PACO (2).

CAMELUS LLACMA. — L. — CAMELUS VICUNNA. — L.

Il y a exemple, dans toutes les langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différents, dont l'un se rapporte à son état de liberté, et l'autre à son état de domesticité. Le sanglier et le cochon ne font qu'un animal ; et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étaient les seuls animaux domestiques des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité : le lama sauvage s'appelle *huanacus* ou *guanaco*, et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau ; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus : ils paraissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étendent depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques ; ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il est assez singulier que, quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connaissons à peine, et que depuis plus de deux siècles que les Espagnols règnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont on se sert tous les jours : ils prétendent, à la vérité, qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs sans les perdre, ou du moins sans risquer

(1) *Llama*, *lhama*, *glama*, nom que les Espagnols ont donné à cet animal du Nouveau-Monde, et que nous avons adopté. Ils l'appellent aussi au Pérou *huanacus*, *guanaco cornera de tierra* (mouton de terre) ; *guanapo*, selon Le Gentil (tome I, page 94) ; *wianaque*, selon Wood (*Voyage de Dampier*, tome V, page 181). Autrefois il s'appelait au Mexique, *pelon ichialt loquilli* ; et au Chili *hueque Chillehueque*, c'est-à-dire *hueque du Chili* ; car les premiers voyageurs de l'Amérique écrivaient *Chillé* pour *Chili*. Les Anglais ont désigné le lama par la dénomination du *Pernich cattle*, c'est-à-dire *bétail du Pérou*. Matthioli lui a donné le nom composé d'*elaphocamelus*, chameau-cerf.

(2) *Paco*, *pocos*, nom de cet animal dans son pays natal au Pérou, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi *vigogne*, mot dérivé de *vicunna*, autre nom de cet animal dans le même pays.

de les voir périr au bout d'un petit temps ; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on aurait pu les dessiner, décrire et disséquer. Herrera dit peu de chose de ces animaux ; Gareilaso n'en parle que d'après les autres ; Acosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas et sur leur naturel : mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits ; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seraient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore longtemps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Gesner parle sous le nom d'*allocamelus*, et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558 : c'est le même dont Matthiolo fait mention sous le nom d'*elaphocamelus*, et la description qu'il en donne est faite avec soin. On a transporté plus d'une fois des vigognes, et peut-être aussi des lamas, en Espagne pour tâcher de les y naturaliser, on devrait donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux, qui pourraient nous devenir utiles ; car il est probable qu'ils réussiraient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes que sur les Cordillères.

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité ; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou, depuis Potosi jusqu'à Caracas, ces animaux sont en très-grand nombre. Ils sont aussi de la plus grande nécessité ; ils font seuls toute la richesse des Indiens, et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger, leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays ; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante ; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux ; ils marchent assez lentement et ne font que quatre ou cinq lieues par jour ; leur démarche est grave et ferme, leur pas assuré ; ils descendent des ravines précipitées et surmontent des rochers escarpés où les hommes même ne peuvent les accompagner : ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines de Potosi : Bolivar dit que de son temps on employait à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt, et leur vie n'est pas bien longue ; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur

naturel paraît être modelé sur celui des Américains ; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure. Lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instants, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger ; et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche. Ils broutent chemin faisant et partout où ils trouvent de l'herbe : mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auraient jeûné pendant le jour ; ils emploient ce temps à ruminer. Ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement : la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile ; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés ; et si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont, pour ainsi dire, d'autres armes que celles de l'indignation ; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive qu'ils lancent dans la colère est âcre et mordicante au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur ; le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le museau un peu allongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante ; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure. Les oreilles sont longues de quatre pouces ; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long ; elle est droite, menue et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf ; mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière qui aide à l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre. Du reste les lamas varient par les couleurs ; il y en a de blancs, de noirs et de mêlés. Leur fiente ressemble à celle des chèvres. Le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en arrière. C'est un animal très-lascif, et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties de la génération très-petit ; elle se prosterne pour attendre le mâle, et l'invite par ses soupirs : mais il se passe toujours plusieurs heures, et quelquefois un jour entier, avant qu'ils puissent jouir l'un et l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder, et surtout à se conspuer ; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abréger, et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit et très-rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très-bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure ; en général celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme ; les Indiens en faisaient leur chaussure, et les Espa-

gnols l'emploient pour faire des harnois. Ces animaux si utiles, et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture : comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer ; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter : ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin ; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité : ils sont encore plus sobres sur la boisson : ils s'abreuvent de leur salive, qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le huanacus ou lama dans l'état de nature est plus fort, plus vif et plus léger que le lama domestique ; il court comme un cerf et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés : sa laine est moins longue et toute de couleur fauve. Quoique en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, sans marquer d'abord ni crainte ni plaisir ; ensuite ils soufflent des narines et hennissent à peu près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes. Ils cherchent de préférence le côté du nord et la région froide ; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces et couverts de frimas, ils se portent mieux que dans la région tempérée ; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les *Sierras*, qui sont les parties élevées des Cordillères, autant ils sont rares et chétifs dans les *Lanos* qui sont au-dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison : les chiens ont beaucoup de peine à les suivre ; et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers, les chasseurs et les chiens sont forcés de les abandonner. Ils paraissent craindre la pesanteur de l'air autant que la chaleur ; on ne les trouve jamais dans les terres basses, et comme la chaîne des Cordillères, qui est élevée de plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des huanacus ou lamas sauvages en grand nombre, au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne, où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que des lamas domestiques que l'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce de succursale, à peu près comme l'âne est au cheval : ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille ; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie. Les pacos que l'on appelle *alpaques*, et qui sont les vigognes domestiques, sont souvent toutes noires, et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche ; et cette couleur naturelle est si fixe qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier : on fait de très-beaux gants, de très-bons bas, avec cette laine de vigogne ; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles ; le castor du Canada, la brebis de Calmouquie, la chèvre de Syrie, ne fournissent pas un plus beau poil : celui de la vigogne est aussi cher que la soie. Cet animal a

beaucoup de choses communes avec le lama : il est du même pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordillères ; il a aussi le même naturel et à peu près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant, comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paraît craindre encore moins le froid ; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glaces et dans les contrées les plus froides : on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.

Les vigognes ressemblent aussi par la figure aux lamas ; mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes, et leur mufle plus ramassé : elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu clair ; elles n'ont point de cornes. Elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes ; la neige et la glace semblent plutôt les récréer que les incommoder. Elles vont en troupes et courent très-légèrement : elles sont timides, et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avaient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup ; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus ; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bézoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre picds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap ; les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux, agités par le vent, qu'elles n'osent passer au delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile de les tuer en grand nombre : mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par dessus les cordes ; et dès qu'ils ont donné l'exemple, les vigognes sautent de même, et échappent aux chasseurs.

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux, mais indépendamment de ce qu'étant plus petits et plus faibles ils portent beaucoup moins, ils sont encore sujets à des caprices d'obstination ; lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseraient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avait engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe pour les faire peupler ; mais le climat se trouva si peu convenable qu'ils y périrent tous. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourraient réussir dans nos montagnes, et surtout dans les Pyrénées : ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même ils ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes ; ils n'ont pas fait

attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses et qu'ils meyrēt dans les pays chauds; qu'au contraire ils sont encore aujourd'hui très-nombreux dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il fallait, pour les conserver, les débarquer, non pas en Espagne, mais en Écosse, ou même en Norwége, et plus sûrement encore au pied des Pyrénées, des Alpes, où ils eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient. Je n'insiste sur cela que parce que j'imagine que ces animaux seraient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiraient plus de biens réels que tout le métal (1) du Nouveau-Monde, qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avait auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce que nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont le plus exaltées; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu, qu'on appelle *égagropiles*; et dans l'Amérique méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne surtout en fournit un grand nombre; le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire dans leur état de liberté; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude sont petits, noirs et sans vertu: les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils viennent ordinairement des vigognes, surtout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, et sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces de tous.

* Nous donnons ici la figure d'un lama dessiné d'après nature, et qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773: il était jeune alors, et sa mère, qui était avec lui, est morte presque en arrivant; on peut en voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, et l'eussent en partie retardé, il avait néanmoins

(1) Quel bien ont produit en effet ces riches mines du Pérou? il a péri des millions d'hommes dans les entailles de la terre pour les exploiter; et leur sang et leurs travaux n'ont servi qu'à nous charger d'un poids incommode.

près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite, depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante ; et sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux ; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la nature a refusé au chameau. Ses oreilles, longues de sept pouces sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe, et se tiennent toujours droites en avant ; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs et ornés, dans les angles internes, de grands poils noirs. Le nez est plat, et les narines sont écartées. La lèvre supérieure est fendue et tellement séparée du devant des mâchoires, qu'elle laisse paraître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminants ; il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur de musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui pend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, sur le dos, et y forme une bande d'un brun faible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons ; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il se trouve vers le milieu un espace sous la peau, qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts, la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe ; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur ; il est couvert d'une laine assez courte : cette queue ressemble à une houppe ; l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du lama.	5	4	4
Hauteur du train de devant.	3	3	»
Hauteur du train de derrière.	3	6	»
Hauteur du ventre au-dessus de terre.	1	9	2
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput.	»	11	»

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuserait pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte, et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je déris était un mâle: on a observé qu'il paraît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avait passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier: et il me paraît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit, dans le voyage du commodore Byron, qu'on trouve des guanagues, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pingouins, et dans l'intérieur des terres, jusqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan. Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupe de soixante ou quatre-vingts, et ne se laissent point approcher: cependant ils sont très-aisés à apprivoiser, car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron s'étant saisis d'un jeune lama dont on admirait la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venait leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme et la couleur: mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

LA VIGOGNE.

* Nous donnons ici la figure d'une vigogne mâle qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, et dont la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat: cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps mesuré en ligne, droite depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	4	4	6
Hauteur du train de devant.	2	4	9
Hauteur du train de derrière.	2	6	2
Hauteur du ventre au-dessus de terre.	1	8	»
Longueur de la tête.	»	6	6
Longueur des oreilles.	»	4	3
Largeur des oreilles.	»		5
Grandeur de l'œil.	»	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau.	»	3	9
Longueur de la queue avec sa laine.	»	8	9

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama; mais elle est d'une forme plus légère. Ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive: et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande, ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est aplati, et les naseaux, qui sont écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, d'une couleur brune mêlée de gris; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues et se terminant en pointe; elles sont nues en dedans et couvertes en dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessus de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses et le dessous de la queue sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par dessous et convexes par dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur, et cinq lignes de largeur ou d'empatement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, et avait passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'était pas à beaucoup près aussi privée que le lama: elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible; car elle ne donnait nulle marque d'attachement à la personne qui la soignait; elle cherchait même à mordre lorsqu'on voulait la contraindre, et elle soufflait ou crachait continuellement au visage de ceux qui l'approchaient. On lui donnait du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paraît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière; et par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et du paco, je croyais qu'il n'y avait dans ce genre que ces deux espèces, et je pensais que l'alpaco ou alpaca était le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avait encore confirmé dans cette idée: mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connaissances nouvelles. Ce

seigneur aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France, et il serait très à désirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de *lama*, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avait point de brebis en Amérique; ces conquérants les y ont introduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment dans leur langue c'est le mot pour désigner tout animal laineux : cependant, dans les provinces de Cusco, Potosi et Tucuman, on distingue trois espèces de lamas dont les variétés leur ont fait assigner des noms différents.

» Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau. Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs; son cou a trente ou quarante pouces de long; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain : une longue laine lui couvre tout le corps; celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

» Cet animal est originairement sauvage; on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées et froides. Les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

» Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux et les mulets, l'usage des lamas est fort diminué; cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour les ouvrages de la campagne. On le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos. Il ne trotte ni ne galope; mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture. On les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, et plus belle que celle de nos brebis.

» Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama; mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et beaucoup plus large de corps. L'*alpaca* est absolument sauvage, et se trouve en compagnie des vigognes. La laine est plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama; aussi est-elle plus estimée.

» La troisième espèce est la *vigogne*, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est, comme l'alpaca, tout à fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais on ignore si, dans cet état, ces animaux se multiplient et même s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de Turquie, du pain et toutes sortes d'herbes.

» La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toison trois sortes de laine : celle du dos, plus foncée et plus fine, est la plus estimée; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire; et la moins appréciée est celle du ventre, qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

» Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi et du Tucuman, dans des rochers âpres et des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas et leurs crottes, qui indiquent les endroits où on peut les trouver; car ces animaux ont la propreté et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le même tas... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourraient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs : cet animal est si timide qu'il n'ose franchir cette faible barrière. Les chasseurs font grand bruit, et tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter : l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état, il se laisse prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de ne pas en manquer un : on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu.

» Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne sont pas observées. Il serait cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante. Ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue : cet animal, plus hardi, sauve inmanquablement les vigognes; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte et les vigognes le suivent.

» Dans toutes les Cordillères du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes, dans l'état sauvage; cependant le lama domestique est fort commun à Quito où on le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

» Si on voulait se procurer des vigognes en vie de la côte sud du Pérou, il faudrait les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica; là on les embarquerait pour l'Europe; mais la navigation depuis la mer du Sud par le cap de Horn est si longue et sujette à tant d'événements, qu'il serait peut-être très-

difficile de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr serait d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata ; les vigognes qu'on aurait fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveraient très à portée de descendre à Buénos-Ayres et d'y être embarquées. Mais il serait difficile de trouver à Buénos-Ayres un bâtiment de retour préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûterait pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buénos-Ayres.

» Il faudrait en conséquence charger une maison de commerce à Cadix de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata ; ce bâtiment, qui serait chargé de marchandises permises pour le compte du commerce, ne ferait aucun tort aux finances d'Espagne : on demanderait seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour ; ces hommes seront munis de passe-ports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buénos-Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas et quelques lamas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir et à les y placer commodément ; c'est pour cela qu'il faudrait lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeraient, et d'où l'on pourrait ensuite les transporter en France.

» Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne saurait être fort coûteuse... On pourrait même donner ordre aux officiers de la marine du roi, ainsi qu'à tous les bâtiments qui reviennent de l'Ile-de-France et de l'Inde, que si, par hasard, ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on serait occupé aux réparations du vaisseau, il faudrait ne rien épargner avec les gens du pays pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles et femelles, ainsi que quelques lamas et quelques alpacas. On trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente et quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la commission... Cela serait d'autant plus facile, que les vaisseaux français qui reviennent de l'Ile-de-France ou de l'Inde peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très-souvent. Le ministre qui aurait contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile, pourrait s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Paraguay, possédaient ce trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissements. »

Ce mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami M. de Tolosan, intendant du commerce, qui, dans toutes les occasions, agit avec zèle pour le bien public. Il a donc eu devoir consulter sur ce mémoire et sur le projet qu'il contient un homme intelligent (M. de La Folie, inspecteur général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de La Folie, propose, comme une grande conquête à faire pour un ministre, la population des lamas, alpacas et vigognes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes :

» Les *lamas*, ainsi nommés par les Péruviens, et *carneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce; on observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison : non-seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

» La laine de l'alpaca est, en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne; et il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

» Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissements fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, et on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses : ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est cause qu'on a, depuis longtemps, abandonné ces expériences.

» Il y aurait donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France. Ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière; cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, appelé *ycho*, et peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

» La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec la laine de brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne en Europe, je l'ai communiquée, avec le mémoire précédent de M. Béliardy, à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes.

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes du Pérou, aussi bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, et que, par conséquent, ce n'est pas la température de notre climat qui pourrait faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer.

» A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux que l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âne; il paraît de plus qu'il vit plus durement que l'âne, d'une manière aussi agreste et sans exiger plus de soins. (Page 213.)

» Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit : « que quoique cette laine soit » plus belle que celle de nos brebis, et aussi douce que la soie, on l'emploie aux » mêmes usages auxquels nous employons le crin. (*Ibidem.*)

» L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne, et jusqu'ici peu connu, même des naturalistes, est encore entièrement sauvage; néanmoins c'est peut-être des trois animaux péruviens celui dont la conquête serait la plus intéressante, puisque, avec une laine plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama, l'alpaca paraît avoir une constitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne. » (*Ibidem.*)

» La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain et toutes sortes d'herbes, garantit celle que l'on trouverait à faire en grand l'éducation de ces animaux. Une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici ont produit en domesticité; mais je ne fais aucun doute que cet animal, sociable par instinct, faible par nature, et doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, et ne se propageât volontiers dans l'asile d'un parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur.

» La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asile domestique une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affaiblie au dernier point.

» Les dangers et les longueurs de la navigation par le cap Horn me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigognes de la côte sud par Arica, Cusco, ou Potosi; et la véritable route pour amener ces animaux précieux serait en effet de les faire descendre du Tucuman par le Rio de la Plata jusqu'à Buénos-Ayres, où un bâtiment frété exprès et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeraient ces animaux dans la traversée, les amènerait à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Cévennes, où il serait le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région d'air analogue à celle des Sierras, d'où on les a fait descendre.

» Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paraît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés assez légères.

» 1° On a vu que, si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards ; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête desomme, que de le regarder, conjointement avec la vigogne et l'alpaca, comme bétail à toison.

» 2° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux ? et les essais supposés faits, l'ont-ils été avec intelligence ? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire trouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

» 3° C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourrait espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe ; et c'est à obtenir cette race et à la multiplier qu'il faudrait diriger les premiers soins, qui sans doute devraient être grands et continuels pour des animaux délicats et ainsi dépayés.

» 4° Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs : mais, s'il le fallait absolument, je proposerais de transporter l'herbe *ycho* elle-même ; il ne serait probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, et il serait heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

» 5° Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paraît peu fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique et factice perfectionnée, ou si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui, en effet, quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté ; la vigogne est dans l'état sauvage ; elle ne possède que ce lui a donné la nature, et que la domesticité pourrait sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il serait important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paraissent si disposés à la domesticité.

L'UNAU (1) ET L'AI (2).

BRADYPUS DIDACTYLUS. — L. — BRADYPUS DIDACTYLUS. — L.

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux* , à cause de la lenteur de leurs mouvements et de la difficulté qu'ils ont à marcher : mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre ; car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués, qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'unau n'a point de queue, et n'a que deux ongles aux pieds de devant ; l'ai porte une queue courte, et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'ai ; il a aussi le poil tout différent ; à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties. Mais le caractère le plus distinctif et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'ai n'en a que vingt-huit ; cela seul suppose deux espèces très-éloignées l'une de l'autre ; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court, est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature ; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'ai suppose plus de distance entre ces deux espèces qu'il n'y en a entre celles du chien et du chat, qui ont le même nombre de côtes : car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures ; celles-ci sont pour ainsi dire les causes des autres, qui n'en sont que les effets. L'intérieur, dans les êtres vivants, est le fond du dessin de la nature ; c'est la forme constituante, c'est la vraie figure : l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie ; car combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur, souvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement semblable ; et qu'au con-

(1) Nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville distingue deux espèces d'unau : le plus grand, qui est celui dont il est ici question, qu'il appelle *unau-ouassou* ; et le plus petit, qu'il nomme simplement *unau* , qui est le même animal que l'ai. — Il y en a de deux sortes, dit-il : aucuns sont » grands environ comme les lièvres, les autres sont deux fois presque plus grands. » (*Mission au Maragnon* , page 252.) On a donné quelquefois à l'unau le nom de *lèche-patte* ; mais ce nom, qui semblerait avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'est pas fondé ; car il ne lèche pas ses pieds, ni même aucune autre partie de son corps.

(2) Nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. Ce nom vient du son plaintif *a, i* , qu'il répète souvent. *Ouaiharé* à la Guiane, selon Barrère ; *hay* , selon de Léry ; *hau* ou *authi* , selon Thevet ; *pèrillo ligero* selon Oviedo ; *unau* , selon le P. d'Abbeville ; *haut* , selon Nieremberg.

traire la moindre différence en produit de très-grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal ! combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués ! Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non-seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant que la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans les paresseux ; et c'est moins paresse que misère ; c'est défaut, c'est dénûment, c'est vice dans la conformation : point de dents incisives ni canines ; les yeux obscurs et couverts ; la mâchoire aussi lourde qu'épaisse ; le poil plat et semblable à de l'herbe séchée ; les cuisses mal emboîtées et presque hors des hanches ; les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées ; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles ; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper : la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultant de cette conformation bizarre et négligée ; point d'armes pour attaquer ou se défendre ; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre ; nulle ressource de salut dans la fuite : confinés, je ne dis pas au pays, à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés ; prisonniers au milieu de l'espace ; ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure (1) ; grim pant avec peine, se traînant avec douleur ; une voix plaintive et par accents entrecoupés, qu'ils n'osent élever que la nuit ; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres. En effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'ai n'étaient pas désertes, si les hommes et les animaux puissants s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seraient pas parvenues jusqu'à nous ; elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être est : ceci paraît en être un indice frappant : ces paresseux sont le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang ; une déféctuosité de plus les aurait empêchés de subsister. Regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres, admettre des causes finales pour de telles disparates,

(1) *Tam lentus est illius gressus et membrorum motus ut quindecim ipsis diebus ad lapidis ictum continuo tractu vix prodeat.* (Pison, *Hist. Bras.*, page 322.) Cette assertion de Pison, empruntée de Maffée et de Herrera, est très-exagérée.

« Il n'y a point d'animal plus paresseux que celui-ci ; il ne faut point de lévriers pour le prendre à la course, une tortue suffirait. » (Desmarchais, tom. III, page 301.) Ceci est encore exagéré.

« On lui donne ironiquement l'épithète de *coureur*, parce qu'il lui faut une grande journée pour faire un quart de lieue. » (*Hist. de l'Orénoq.*, par Gumilla, tome II, page 3.) Cet auteur est le seul qui, sur le fait de la lenteur de ces animaux, me paraisse avoir approché de la vérité.

et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y aurait-il pas des espèces d'animaux créés pour la misère, puisque, dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance ? Le mal, à la vérité, vient plus de nous que de la nature : pour un malheureux, qui ne l'est que parce qu'il est né faible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables ! Les animaux sont en général plus heureux ; l'espèce n'a rien à redouter de ses individus : le mal n'a pour eux qu'une source ; il en a deux pour l'homme : celle du mal moral, qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre : dans le physique, au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul ; le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau. Peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément la subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir ? Or le commun des animaux est, à tous ces égards, très-richement doué ; et les espèces disgraciées de l'un ou de l'autre sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près. Faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe ; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consomment du temps à se traîner au pied d'un arbre ; il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches ; et, pendant ce lent et triste exercice, qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin : arrivés sur leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride ; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre : enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre, ils se laissent tomber, et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort ; car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent. Il paraît qu'ils multiplient peu, ou du moins que, s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre, car ils n'ont que deux mamelles. Tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne. Il est vrai que, quoiqu'ils soient lents, gauches et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces ; qu'ils peuvent supporter longtemps la privation de toute nourriture ; que, couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu, et engraisent par le repos, quelque maigres que soient leurs ali-

ments ; et que, quoiqu'ils n'aient ni bois ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminants, et ont, comme eux, plusieurs estomacs ; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois ; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminants, des intestins très-longs, ils les ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguïté de la nature paraît à découvert par ce contraste : l'unau et l'ai sont certainement des animaux ruminants, ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les animaux ruminants. Encore une autre ambiguïté, c'est qu'au lieu de deux ouvertures en dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux. Mais je ne finirais pas si je voulais m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourrait ne pas être réelle ; car ils paraissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité ; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Pison, qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battait encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuait toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi. Par ses rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct : or tous ces êtres sont misérables sans être malheureux ; et dans ses productions les plus négligées la nature paraît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons déjà dit que l'éditeur du *Cabinet de Seba* s'était trompé en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan* ; cette erreur, adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'était alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam ; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guiane ; et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'ai, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil (1) au Mexique, mais que, comme il n'a jamais

(1) L'ai décrit et gravé par M. Edwards venait du pays de Honduras. Don Antonio de Ulloa dit qu'on en trouve aux environs de Porto-Bello.

fréquenté les terres du nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre ; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avaient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid ; ils craignent aussi la pluie : les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal sérancé qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est beaucoup plus doux que celui de l'aï. Il est à présumer que tout ce que les voyageurs ont dit sur la lenteur excessive des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. L'unau, quoique très-pesant et d'une allure très-maladroite, monterait et descendrait plusieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé. C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il paraît s'animer davantage ; ce qui pourrait faire soupçonner qu'il voit très-mal le jour, et que sa vue ne peut lui servir que dans l'obscurité. Quand j'achetai cet animal à Amsterdam, on le nourrissait avec du biscuit de mer, et l'on me dit que, dans le temps de la verdure, il ne fallait le nourrir qu'avec des feuilles. On a essayé en effet de lui en donner : il en mangeait volontiers quand elles étaient encore tendres : mais du moment où elles commençaient à se sécher et à être piquées de vers, il les rejetait. Depuis trois ans que je le conserve vivant dans ma ménagerie, sa nourriture ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes et des racines, et sa boisson du lait. Il saisit toujours, quoique avec peine, dans une de ses pattes de devant, ce qu'il veut manger, et la grosseur du morceau augmente la difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux ongles. Il crie rarement ; son cri est bref, et ne se répète jamais deux fois dans le même temps. Ce cri, quoique plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il est vrai que ce son *aï* soit celui de sa voix. La situation la plus naturelle de l'unau, et qu'il paraît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à une branche, le corps renversé en bas ; quelquefois même il dort dans cette position, les quatre pattes accrochées sur un même point, son corps décrivant un arc. La force de ses muscles est incroyable ; mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche, car son allure n'en est ni moins contrainte ni moins vacillante. Cette conformation seule me paraît être une cause de la paresse de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent et ne reconnaît point ceux qui le soignent.

* « On connaît à Cayenne, dit M. de La Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *paresseux honteux*, l'autre *mouton paresseux* ; celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur ; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

» Le paresseux honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange les feuilles du bois canon, qui sont réputées poison.

Leurs boyaux empoisonnent les chiens quand ils les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger ; mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

» Les deux espèces ne font qu'un petit, qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres ; mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau ; mais ils ne lâchent point prise, et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

» Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant, qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre ; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps lourdement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvements sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite et montent à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin (1). »

On voit que le paresseux mouton de M. de La Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux honteux est l'*ai*, dont nous avons donné les descriptions et les figures.

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des cabinets de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux : la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaer :

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'ai), trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre (2). »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport des témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds ; et l'on voit que le témoignage de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent *l'on ne doit pas*, comme le dit M. Vosmaër, *absolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise lorsque j'ai dit que l'unau et l'ai n'avaient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que

(1) Extrait des observations de M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne.

(2) *Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale* ; Amsterdam, 1767, page 5.

d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

LE KOURI ou LE PETIT UNAU (1).

Nous donnons ici la description d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau : il est, à la vérité de moitié plus petit ; mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane française ; il était dans la basse-cour, au milieu des poules, et il mangeait avec elles : c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *kouri* ; mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligé de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel : il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï ; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue : tandis que l'unau dont nous avons donné l'histoire et la description avait dix-sept pouces six lignes : cependant ce petit unau paraissait être adulte. Il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière : mais il en diffère non-seulement par la taille, mais encore par son poil, qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre et de fauve, et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau ; sous le ventre, il est d'une couleur de musc clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande faible de fauve pâle. Les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant ; mais, comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux : nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de La Borde, que le paresseux, qu'il nomme *mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres ; cela a été mal exprimé par M. de La Borde. Il est certain qu'il n'attaque pas les hommes ; mais, comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de La Borde, dans ses nouveaux mémoires, indique quatre espèces de paresseux, savoir : le *paresseux cabri*, le *paresseux mouton*, le *paresseux dos brûlé*, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre es-

(1) Cet animal n'est pas spécifiquement différent de l'unau. (A. R.)

pèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connaissons ; nous présumons seulement que son paresseux cabri et son paresseux mouton sont notre aï et notre unau. Il nous a envoyé une peau qui nous paraît être celle de son paresseux dos brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paraît ressembler plus qu'à celle de l'unau.

LE SURIKATE (1).

VIVERRA TETRADACTYLA. — GMEL.

Cet animal a été acheté en Hollande sous le nom de *surikate* ; il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale : nous l'avons nourri pendant quelque temps, et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très-vif et très-adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très-droit, les bras pendants, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot ; il prenait cette attitude toutes les fois qu'il voulait se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez, par la taille et par le poil, à la mangouste ; il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue : mais par le museau, dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène : ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avons nourri ce surikate d'abord avec du lait, parce qu'il était fort jeune : mais son goût pour la chair se déclara bientôt ; il mangeait avec avidité la viande crue, et surtout la chair de poulet : il cherchait aussi à surprendre les jeunes animaux ; un petit lapin qu'on élevait dans la même maison serait devenu sa proie si on l'eût laissé faire. Il aimait aussi beaucoup le poisson, et encore plus les œufs ; on l'a vu tirer avec ses deux pattes réunies des œufs qu'on venait de mettre dans l'eau pour cuire : il refusait les fruits, et même le pain, à moins qu'on ne l'eût mâché. Ses pattes de devant lui servaient, comme à l'écureuil, pour porter à sa gueule. Il lapait en buvant comme un chien, et ne buvait point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède ; sa boisson ordinaire était son urine, quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouait avec les chats, et toujours innocemment ; il ne faisait aucun mal aux en-

(1) Cet animal forme le genre *Ryzæna* d'Illiger. (A. R.)

fants, et ne mordait qui que ce soit que le maître de la maison, qu'il avait pris en aversion. Il ne se servait pas de ses dents pour ronger ; mais il exerçait souvent ses ongles, et grattait le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés. Il était si bien apprivoisé, qu'il entendait son nom ; il allait seul par toute la maison, et revenait dès qu'on l'appelait. Il avait deux sortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorsqu'il s'ennuyait d'être seul ou qu'il entendait des bruits extraordinaires ; et au contraire, lorsqu'il était excité par des caresses, ou qu'il ressentait quelque mouvement de plaisir, il faisait un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal était femelle, et paraissait souvent être en chaleur, quoique dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

* Nous avons dit que le surikate ne faisait aucun mal aux enfants, qu'il ne mordait que quelques personnes adultes, et, entre autres, le maître de la maison, qu'il avait pris en aversion, J'ai appris depuis qu'en effet il ne mordait ni la femme ni les enfants de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'était par l'odorat qu'il était induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenait, le cartilage du bout du nez se pliait pendant qu'il flairait, et suivant l'odeur qu'il recevait de la personne, il mordait ou ne mordait pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que, quand il avait mordu une fois quelqu'un, il le mordait toujours, en sorte qu'on ne pouvait pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avait des gens qui lui déplaisaient si fort, qu'il cherchait à s'échapper pour les mordre ; et quand il ne pouvait pas attraper les jambes, il se jetait sur les souliers et sur les jupons, qu'il déchirait ; il employait même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il voulait mordre.

M. Vosmaër, dans une note, page 7, de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, et dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon, dit M. Vosmaër, a vraisemblablement été trompé sur le nom de *surikate* et sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. Mgr. le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avait adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en a fait aucune mention, et il paraît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que je reçus en même temps, et où il est dit :

« J'ai encore remis audit capitaine deux petits animaux vivants, mâle et femelle, » auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune » autre espèce attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, et de bien » loin, des déserts et montagnes de pierres de cette vaste contrée. Ils sont fort doux, » gentils, et mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs crus et des four- » mis, quand ils peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent

» en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste : j'y souscris avec plaisir ; car, quoique j'aie eu cet animal vivant pendant longtemps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étais assuré ni de son nom, ni de son climat originaire, que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de *surikate*, et qu'il venait de Surinam.

Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique, dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien de la chose, et nous changerons volontiers celui de *surikate* lorsque nous serons mieux informé.

LE PHALANGER.

DIDELPHIS ORIENTALIS. — L.

Ces animaux, qui nous ont été envoyés mâle et femelle sous le nom de *rats de Surinam*, ont beaucoup moins de rapports avec les rats qu'avec les animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir, par la description très-exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc eu devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, et de plus comme mal appliquée : aucun naturaliste, aucun voyageur, n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal : nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts, et n'a point d'ongle à son extrémité. Ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique ; le sarigue et la marmose ont le pouce de même : mais aucun n'a, comme celui-ci, les phalanges soudées.

Il paraît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil, comme on le peut voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau et la forme de leurs dents, qui seules suffiraient pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats, et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudrait le rapporter.

* Nous étions mal informé lorsque nous avons dit que les animaux auxquels

nous avons donné le nom de *phalangers* appartenait au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avait donnés sous le nom de *rats de Surinam*; mais probablement il avait été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assuré que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks (1) dit avec raison que je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

LE COQUALLIN.

SCIURUS VARIEGATUS. — L.

J'ai reconnu que cet animal, qui nous a été envoyé d'Amérique sous le nom d'*écureuil orangé*, était le même que Fernandez a indiqué sous celui de *quauhcallot-quapachli* ou *cozticocotequallin*; mais comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier, et j'en ai fait *coquallin*, qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue: car il en diffère non-seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les mœurs.

Le coquallin est beaucoup plus grand que l'écureuil: *in duplam fere crescit magnitudinem*, dit Fernandez. C'est un joli animal et très-remarquable par ses couleurs: il a le ventre d'un beau jaune, et la tête aussi bien que le corps variés de blanc, de noir, de brun et d'orangé. Il se couvre de sa queue comme l'écureuil; mais il n'a pas comme lui des pineaux de poil à l'extrémité des oreilles. Il ne monte pas sur les arbres; il habite, comme l'écureuil de terre que nous avons appelé le *suisse*,

(1) « M. Banks parcourant la campagne, prit un animal de la classe des opossums; c'était une femelle, et il en prit en outre deux petits: il trouva qu'ils ressemblaient beaucoup au quadrupède décrit par M. de Buffon sous le nom de *phalanger*; mais ce n'est pas le même. Cet auteur suppose que cette espèce est particulière à l'Amérique, mais il s'est sûrement trompé en ce point; il est probable que le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque l'animal que prit M. Banks avait quelque analogie avec lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. (*Voyage autour du monde*, tome IV, page 56.)

Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais, quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossums ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre: j'ai au contraire assuré qu'il différait de tous les sarigues, marmoses et cayopollins par la conformation des pieds, qui me paraissait unique dans cette espèce.

Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossums ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du *Voyage de M. Cook* s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks était de la classe des opossums ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.

dans des trous et sous les racines des arbres ; il y fait sa bauge et y élève ses petits : il remplit aussi son domicile de grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver ; il est défiant et rusé, et même assez farouche pour ne jamais s'appivoiser.

Il paraît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique. Les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits, et leurs couleurs sont uniformes ; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font leurs petits, au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins, et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure.

LES GERBOISES.

Gerboise est un nom générique, que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connaissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes : 1^o le tarsier, dont nous avons fait mention ci-devant, qui est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied ; 2^o le gerbo (1) ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière ; 3^o l'alagtaga (2), dont les jambes sont comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres ; 4^o le daman Israël ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux

(1) Mot dérivé de *jerbuah* ou *jerboa*, nom de cet animal en Arabie et que nous avons adopté.

(2) Nom de cet animal chez les Tartares-Mongous, et que nous avons adopté. M. Messerschmid, qui a transmis ce nom, dit qu'il signifie *animal qui ne peut marcher* : cependant le mot *alagtaga* me paraît très-voisin de *letaga*, qui, dans le même pays, désigne le polatouche ou *écureuil-volant* : ainsi je serais porté à croire qu'*alagtaga*, comme *letaga*, sont plutôt des noms génériques que spécifiques, et qu'ils désignent un animal qui vole, d'autant plus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin au sujet de cet animal, l'appelle *lièvre-volant*.

Cuniculus seu lepus Indicus utias dictus. (Aldrov. *dequad. digit.*, pag. 395.)

1^o MM. Linnæus et Edwards ont rapporté au gerbo cette figure donnée par Aldrovande ; mais elle me paraît convenir un peu mieux à l'alagtaga : l'éperon ou quatrième doigt des pieds de derrière y est bien marqué, et c'est par ce caractère que l'alagtaga diffère du gerbo, qui n'a que trois doigts sans apparence d'un quatrième.

2^o Aldrovande a fait une faute en appliquant à cet animal le nom d'*utias* : ce mot est américain, et n'a jamais été employé que pour désigner un petit animal que les Espagnols trouvèrent à Saint-Domingue lorsqu'ils y arrivèrent ; et, depuis, quelques auteurs l'ont appliqué au cochon d'Inde : mais jamais il n'a pu désigner ni l'alagtaga ni le gerbo. Je crois que ce mot *utias*, qu'on doit prononcer *outias*, vient de *coutias*, nom que quelques auteurs donnent à l'acouti ou agouti, et que par conséquent l'*utias* ne désigne pas un autre animal que l'agouti qui était et qui est encore naturel à l'île de Saint-Domingue, et qu'on y a trouvé lorsqu'on en fit la découverte. « Il y a eu de tout temps dans les Antilles, dit l'auteur de l'*Histoire de Antilles*, quelques bêtes à quatre pieds, » telles que l'opossum (sarigue), le javaris (pecari), le tatou, l'acouti, et le rat musqué (piloti).

de derrière, qui pourrait bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus longipes* (1).

Le gerbo (*Mus sagitta*. L.) a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples relativement à sa taille. Il a le nez couleur de chair et sans poil, le museau court et épais, l'ouverture de la gueule très-petite; la mâchoire supérieure fort ample, et l'inférieure étroite et courte: les dents comme celles du lapin; les moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs. Les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre: cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles. La queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles. Le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flanes, le dessous de la tête, la gorge, le ventre et le dedans des cuisses sont blancs; il y a au bas des reins et près de la queue une grande bande noire transversale en forme de croissant.

L'alagtaga (*Mus jaculus*. L.) est plus petit qu'un lapin; il a le corps plus court: ses oreilles sont longues, larges, nues, minees, transparentes et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparens; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité: il y a de grandes moustaches autour de la gueule; les dents sont comme celles des rats; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns: le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière; la queue très-longue et moins grosse qu'un petit doigt: elle est couverte, sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes; sur le dernier tiers ils sont plus longs, plus touffus et plus doux vers le bout, où ils forment une espèce de touffe noire au commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts; ils ont cinq doigts: ceux de derrière, qui sont très-longes, n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres: tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre.

L'on voit, en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que

(1) *Longipes. Mus cauda elongata vestita, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis.* (Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, page 62.)

Le mot *femoribus* est ici mal appliqué; ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses, que ces animaux ont très-longes.

l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière, sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire trois grands et un éperon, à ceux de derrière : mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante ; car le docteur Shaw, qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière ; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon : ainsi ce caractère, qui paraît distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga, n'étant pas constant, devient nul et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce. La différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes ; il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga. Il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute : la proportion de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie, en Égypte, en Barbarie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Wolga, et jusqu'en Sibérie. Il est rare que le même animal habite des climats aussi différents ; et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés : c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ses différences, ne nous paraît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil ; en sorte qu'on dirait qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière. Pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'est-à-dire qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre ; mais ils sautent très-légèrement et très-vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout, comme des oiseaux.

En repos, ils sont assis sur leurs genoux ; ils ne dorment que le jour, et jamais la nuit. Ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres. Ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'appriivoisent que jusqu'à un certain point. Ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps ; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ses observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues (1).

A l'égard du daman (2) ou agneau d'Israël (*Hyrax syriacus*. L.), qui nous paraît

(1) « Oesophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inseritur : intestinum cœcum breve admodum, sed » amplum est, in processum vermiformem, duos pollices longum, abiens. Choledochus mox infra pylorum intesti- » num subit. Vesica urinari citrina aqua plena. Uteri nulla plane distinctio ; vagina enim, canalis instar, sine ullis » artificii in pubem usque protensa, in duo mox cornua dividitur, quæ, ubi ovariis appropinquant, multas inflexiones » faciunt et in ovariis terminantur. Penem masculus habet satis magnum, qui circa vesicæ urinariæ collum vesicæ » culæ seminales, unciam cum dimidio longæ, graciles et extremitatibus intortæ adjacent. Foramen aut sinus quos- » dam inter anum et vulvam, nullo modo potui discernere, licet quasvis in indagatione ista cautelas adhibuerim... » Cuniculi Americani, porcelli pilis et voce. *Marcgrave*. Fabrica internarum partium ab hoc animali non multum » abludunt. »

(2) Cet animal n'appartient ni au même genre ni à la même classe que les gerboises. (A. R.)

être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui était à portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le daman Israël, dit cet auteur, est aussi un animal du mont Liban, mais également commun dans la Syrie et dans la Phénicie. C'est une bête innocente qui ne fait point de mal, et qui ressemble pour la taille et pour la figure au lapin ordinaire, ses dents de devant étant aussi disposées de la même manière ; seulement il est plus brun, et il a les yeux plus petits et la tête plus pointue ; ses pieds de devant sont courts, et ceux de derrière longs, dans la même proportion que ceux du jerboa (gerbo). Quoiqu'il se cache quelquefois dans la terre, sa retraite ordinaire est dans les trous et fentes de rochers ; ce qui me fait croire, continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt que le jerboa (gerbo) qu'on doit prendre pour le *saphan* de l'Écriture : personne n'a pu me dire d'où vient le nom moderne de *daman Israël*, qui signifie *agneau d'Israël*. » Prosper Alpin, qui avait indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe : mais ce dernier fait paraît douteux ; car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

* Nous donnons ici (planche 39) la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquait dans l'article précédent, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourrait y remarquer ne feraient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles ne paraissent pas constantes.

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, et à peu près également larges du haut en bas ; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées ; la bande sur les cuisses moins marquée ; les talons noirs ; la pointe du museau beaucoup plus aplatie. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paraît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que, dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé.

« J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoent, à la ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur*. Il est de la grandeur du lapin d'Europe ; il a la tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur, les pattes de devant très-courtes et très-petites : il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher ; il les tient ordinaire-

ment ramassées dans son long poil, qui les recouvre entièrement : les pattes de derrière sont grandes et grosses : les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés ; la queue est de la longueur du corps au moins, et couverte de longs poils couchés ; le poil du corps est jaunâtre ; le bout des oreilles et celui de la queue sont de la même couleur ; les yeux sont noirs, grands et saillants. On le nourrissait de feuilles de laitue. Il aime beaucoup à ronger ; on lui mettait exprès dans sa cage des petits morceaux de bois pour l'amuser. »

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous donnons ici. Ce dessin était accompagné de la notice suivante :

« Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts au pied de devant, et quatre à ceux de derrière : les ongles du devant sont noirs, longs, minces et courbés ; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité ; l'œil est noir et fort gros ; le nez et les naseaux sont d'un brun roux ; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise. La tête ressemble assez à celle des petites gerboises ; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux. Les jambes, ou plutôt les bras de devant, sont très-courts, et les mains fort petites ; les jambes de derrière, au contraire, sont très-grosses, et les pieds excessivement longs. La queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paraît mince à sa naissance, et fort grosse à son extrémité : elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun minime vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris ; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque blanc ; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes ; tout le dessous du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve ; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. »

Au reste nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoent et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure (planche 15 de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande).

Il nous paraît aussi que cet animal dont nous avons donné la description, sous le nom de *tarsier*, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent. Aucune espèce de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portait en revers une gerboise dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description sous le nom de *daman-Israël* ; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux, et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman-Israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de

Cyrène est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avaient les pattes de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures. Mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

SUR LA GERBOISE OU GERBO

Par M. le professeur ALLAMAND.

* Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux : mais il n'en a vu qu'une, qui est celle du tarsier ; aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure. Ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui : il a emprunté entre autres la description du gerbo, qui appartient à la seconde espèce, de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner, et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable. C'est en faisant usage de ses observations que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La description que celui-ci en a faite est très-exacte. On trouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant qui est au bas des reins, près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle ; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'Académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle où cette bande ne paraît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée était garnie en fer-blanc ; elle en avait enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avait rongé le bois en différents endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée ; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point farouche ; car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon ; car elle ne paraît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière, étendues sous le ventre, atteignent presque ses jambes de devant en formant une espèce d'arc de cercle : sa queue alors est posée le long de son corps ; dans cette attitude elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit ; c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a

peine à en suivre de l'œil les mouvements ; elle porte chaque grain à sa bouche, et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière ; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la planche la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir ; quelquefois même son corps forme avec ses jambes un angle plus aigu encore ; mais, pour l'ordinaire, elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire. Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance.

Lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds ; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il semble que la lumière incommode cet animal : aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore : mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paraît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage ; il met par dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner ; et, après avoir raccommo-
dés son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biseuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré ; mais il ne voulut point y toucher, et préféra un biseuit dur ; cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étaient imbibés ; mais ce fut inutilement, il n'en goûta point : il fallut revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau ; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles ; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de la même grandeur : mais il n'est ni lapin ni rat ; l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très-singulier avec l'alagaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache com-

posée de poils assez roides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le cabinet de l'académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	»	6	7
Longueur des oreilles	»	»	10
Distance entre l'oreille et l'œil.	»	»	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	»	6 1/2
Ouverture de l'œil.	»	»	5
Distance entre l'œil et le bout du museau.	»	1	»
Circonférence du bout du museau.	»	2	6
Circonférence de la tête entre les oreilles et les yeux.	»	5	»
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	»	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine.	»	»	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.	»	5	6
Longueur de la queue.	»	8	»

Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à peu près celle du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range, avec raison, au nombre des gerboises, avait déjà dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe; ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent nous sommes certain que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirais presque héroïque, pour avancer nos connaissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde: à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir des gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres; en courant sur leurs deux pieds de derrière, ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux, ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage; on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des terres australes que nous ne connaissons jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc.

PAR LE MÊME.

* Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu

raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises (1), était plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avait écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avait apporté un de ces animaux qui surpassait en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson, qui était parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les mémoires, nous apprend qu'il avait cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'était un jeune qui n'était pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesait que trente-huit livres; sa tête, son cou et ses épaules étaient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avaient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avaient vingt-deux; il avançait en faisant de très-grands sauts et en se tenant debout; il tenait ses jambes de devant appliquées à sa poitrine; et elles paraissaient ne lui servir qu'à creuser la terre: sa queue était épaisse à son origine, et son diamètre allait en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps était couvert d'un poil gris de souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles, qui avaient quelque ressemblance à celles d'un lièvre.

Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière (2), avec lequel par conséquent je n'aurais pas dû le confondre: l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon: mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connaître est habitant de la Nouvelle-Hollande, et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant qui pourrait être le même que celui de la Nouvelle-Hollande: on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il

(1) Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de *daman*.

(2) Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière.

appartient; il a été pris sur une montagne nommée *Sneewberg*, située à une très-grande distance du Cap et fort avant dans les terres; les paysans hollandais lui donnent le nom de *aardmannetje*, de *sprinhendehaas* ou *lièvre sautant*; il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure, qui est très-courte et petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin; elles sont fort minces et transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très-longs. Chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes: celles de la mâchoire supérieure ne sont pas aussi longues que celles de la mâchoire inférieure: la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts et situés tout près du cou: ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne; ils sont armés d'ongles crochus, de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant: les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter: aussi ces pieds sont-ils très-forts; et, si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé: dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule: il s'en sert aussi pour creuser la terre; ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout à fait.

Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

Quand il dort, il prend une attitude singulière: il est assis avec les genoux éten-

· dus ; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux : il semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

Par cette description, on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver au bas de la planche les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans les relations du voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglais et dans la traduction française n'est pas exacte ; la tête en est trop longue ; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas : le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure ; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglais, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connaître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites.

	Pieds.	Ponc.	Lign.
Longueur du corps, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	»
Longueur des oreilles.	»	2	9
Distance entre les yeux.	»	2	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	1
Ouverture de l'œil	»	»	9
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant.	»	11	»
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	»	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine.	»	3	»
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen.	»	8	9
Longueur de la queue.	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, et à laquelle nous laissons simplement le nom de *gerboise*, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce ; 2° notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise, et même de sa taille,

mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3^e la *grande gerboise* ou *lièvre sauteur* du Cap, que nous venons de reconnaître dans les descriptions de MM. de Querhoent, Forster et Allamand; 4^e la *très-grande gerboise* de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays : elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paraît trop défectueuse : mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui, jusqu'à ce jour, ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenais le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avaient décrits si souvent; il était d'une légère couleur de souris, et ressemblait beaucoup, par la grosseur et la figure, à un lévrier; et je l'aurais en effet pris pour un chien sauvage, si, au lieu de courir, il n'avait pas sauté comme un lièvre ou un daim... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce était encore inconnue. Un des jours suivants, comme nos gens partaient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks : mais ils le laissèrent bientôt derrière, en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchait le chien de courir. On observa que ces animaux ne marchaient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautaient sur les deux de derrière (1), comme le *gerbua* ou *mus jaculus*... Enfin, M. Gore, mon lieutenant, faisant, peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avaient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison : sa figure est très-analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvements; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal, parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant était jeune; et comme il n'avait pas encore pris tout son accroissement, il ne pesait que trente-huit livres. La tête, le cou et les épaules sont très-petits en proportion des autres parties du corps. La queue est presque aussi longue que le corps; elle est épaisse à sa naissance, et elle se termine en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux : il marche par sauts et par bonds; il tient alors la tête droite, et ses pas sont fort longs; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paraît s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont

(1) Le traducteur dit *les deux de devant*; mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

une légère ressemblance avec celles du lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second *kanguroo* qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesait quatre-vingt-quatre livres; et néanmoins, en l'examinant, nous reconnûmes qu'il n'avait pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étaient pas encore formées. Ces animaux paraissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande; et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois. »

On voit clairement, par cette description historique que le kanguroo, ou très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé, comme nous, que c'étaient deux espèces différentes dans le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle le *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnaîtra aisément que ces deux animaux ne font qu'une seule et même espèce et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman* qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit que l'espèce du lièvre sauteur appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, à la Syrie, et aux régions de l'Asie-Mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

LA MANGOUSTE (1).

VIVERRA ICHNEUMON. — L.

La mangouste est domestique en Egypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à prendre les souris et les rats : mais son goût pour la proie est encore plus vif et son instinct plus étendu que celui du chat : car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpents, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paraît vivant, et se nourrit de toute substance animale. Son courage est égal à la véhémence de son appétit : elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpents : elle les poursuit avec acharnement, les saisit et les tue, quelque veni-

(1) *Mangouste*, mot dérivé de *mangutia*, nom de cet animal aux Indes. *Ichneumon*, en grec et en latin; *tezer-dea* en arabe, selon le docteur Shaw. *Mungo* par les Portugais, et *muncus* par les Hollandais de l'Inde, selon Kämpfer; *quilt* ou *quiltspete* à Ceylan, selon Garcias du Jardin.

meux qu'ils soient; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissants remèdes contre la morsure de la vipère et de l'aspic. Elle mange les œufs du crocodile comme ceux des poules et des oiseaux : elle tue et mange aussi les petits crocodiles quoiqu'ils soient déjà très-forts, peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entrait dans son corps lorsqu'il était endormi, et n'en sortait qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avait plusieurs espèces de mangoustes, parce qu'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différents: mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que ces diversités de couleur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant plus que dans deux mangoustes, que j'ai vues vivantes, et dans plusieurs autres dont les peaux étaient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différait de toutes les autres par un caractère évident et constant; il paraît seulement qu'en Egypte, où les mangoustes sont pour ainsi dire domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages (1).

Les nomenclateurs, qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avait d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; M. Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau; MM. Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes; d'autres en ont fait une loutre et d'autres un rat. Je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui, presque toutes, sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues et équivoques (2).

(1) « Cet ichneumon, dit Edwards, venait des Indes orientales, et était fort petit : j'en ai vu un autre, venu » d'Egypte, qui était plus du double... La seule différence qu'il y avait, outre la grandeur, entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Egypte avait une petite touffe de poils à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue de celui des Indes se terminait en pointe; et je crois que cela fait deux espèces distinctes et séparées, parce que celui des Indes, qui était si petit en comparaison de celui d'Egypte, avait cependant pris son entier accroissement. » (Edwards, page 199.) Ces différences ne m'ont pas paru satisfaisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba, qui a donné la figure et la description (volume I, page 66, table XLI) d'une de ces petites mangoustes, qu'il avait eue vivante, et qui lui venait de Ceylan, dit qu'elle était très-malpropre, et qu'on n'avait pu l'appivoiser. Cette différence de nature pourrait faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres : cependant elle ressemble si fort à celle dont nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui était si privée, que son maître (M. le président de Robieu), qui l'aimait beaucoup, la portait toujours dans son chapeau, et faisait à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

(2) Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots : *Galli in Ægypto conversantes, qui omnibus rebus quas non cognoscunt sua imponunt nomina ficta, appellarunt hoc animal*

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie. Elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche : quelquefois, elle porte la tête haute, raccourcit son corps, et s'élève sur ses jambes, d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent : souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élançe comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir. Elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très-agile, les jambes courtes, la queue grosse et très-longue, le poil rude et souvent hérissé. Le mâle et la femelle ont tous deux une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espèce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses : mais elle sait suppléer, par agilité et par courage, aux armes et à la force qui lui manquent ; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle ; souvent elle combat les chiens, et quelque grands qu'ils soient, elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas longtemps. Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale, depuis l'Égypte jusqu'à Java, et il paraît qu'il se trouve aussi en Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder longtemps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne ; le vent l'incommode, le froid le fait mourir : pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite. Au reste, la mangouste était en véné-

rat de Pharaon, quod secuti qui latine relationes de Ægypto dederunt, Alpin, Belon, murem Pharaonis effinxerunt.

Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il aurait vu que ce ne sont pas les Français qui ont donné le nom de *rat de Pharaon* à la mangouste, mais les Égyptiens mêmes, et il se serait abstenu de mal parler de notre nation ; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier. En effet, cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et d'autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudraient s'ennuyer à les lire, 1^o parce qu'elles sont sans figures, et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation ; un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un détail de paroles ; 2^o parce que ces mots ou paroles sont pour la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue ; 3^o parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie ni même d'intelligence ; 4^o parce que la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers et distinctifs de l'être qu'on décrit, s'y sont confondus avec les signes les plus obscurs, les plus indifférents et les plus équivoques ; 5^o enfin parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires dont on est obligé de charger sa mémoire rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laissent tous les deux aussi ignorants qu'ils l'étaient. Une preuve qu'avec cette méthode on se dispense de lire et de s'instruire, c'est, 1^o la fausse imputation que l'auteur fait aux Français au sujet du rat de Pharaon ; 2^o l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*, tandis que ce mot arabe est le nom du furet, et non pas celui de la mangouste : il ne fallait pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il aurait suffi d'avoir lu les voyages de ceux qui l'avaient précédé dans le même pays ; 3^o l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes ; par exemple, il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes, ou si elles tombent tous les ans. Dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut, l'on ne trouve pas le mot nécessaire, et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire, lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

ration chez les anciens Égyptiens, et mériterait encore bien aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles, dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable : la ponte de ces animaux est si nombreuse, qu'il y aurait tout à craindre de leur multiplication si la mangouste n'en détruisait les germes.

* Nous donnons ici la figure d'une grande mangouste qui nous paraît former une variété de l'espèce des mangoustes ; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée, et aussi plus longue à proportion du corps.

LA FOSSANE (1).

VIVERRA FOSSA. — L.

Quelques voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil et par quelques autres rapports : cependant elle est constamment plus petite ; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante, qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivants :

Lyon, 19 juillet 1761.

« La fossane que j'ai apportée de Madagascar est un animal qui a les mœurs de notre fouine. Les habitants de l'île m'ont assuré que la fossane mâle étant en chaleur, ses parties ont une forte odeur de musc. Lorsque j'ai fait empailler celle qui est au Jardin du Roi, je l'examinai attentivement, je n'y découvris aucune poche, et je ne lui trouvai aucune odeur de parfum. J'ai élevé un animal semblable à la Cochinchine, et un autre aux îles Philippines ; l'un et l'autre étaient des mâles ; ils étaient devenus un peu familiers ; je les avais eus très-petits, et je ne les ai guère gardés que deux ou trois mois : je n'y ai jamais trouvé de poche entre les parties que vous m'indiquez ; je me suis seulement aperçu que leurs excréments avaient l'odeur de ceux de notre fouine. Ils mangeaient de la viande et des fruits ; mais ils préféraient ces derniers, et montraient un goût plus décidé pour les bananes, sur lesquelles ils se jetaient avec voracité. Cet animal est très-sauvage, fort difficile à apprivoiser ; et quoique élevé bien jeune, il conserve toujours un air et un caractère de férocité ; ce qui m'a paru extraordinaire dans un animal qui vit

(1) *Fossa* ou *fossane*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté.

volontiers de fruits. L'œil de la fossane ne présente qu'un globe noir fort grand, comparé à la grosseur de sa tête ; ce qui donne à cet animal un air méchant. »

Nous sommes très-aise d'avoir une occasion de marquer notre reconnaissance à M. Poivre, qui, par goût pour l'histoire naturelle et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

Il nous paraît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que, par conséquent, cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le *berbé*, disent les voyageurs, a le museau plus pointu et le corps plus petit que le chat : il est marqué comme la civette. » Nous ne connaissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

LE VANSIRE (1).

MUSTELA GALERA. — L.

Ceux qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards : cependant il en diffère par des caractères qui nous paraissent suffisants pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit ; et les mâchelières d'en bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective : d'ailleurs le vansire diffère par la couleur du poil, de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

Il nous paraît que l'animal indiqué par Seba sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitants de cette île nomment *koger-angan*, et qu'ensuite M. Brisson a nommé *furet de Java*, pourrait bien être le même animal que le vansire : c'est au moins de tous les animaux connus celui duquel il approche le plus. Mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement, c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui serait nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur (2), pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

(1) Mot dérivé de *vohang-shira*, nom de cet animal à Madagascar. « La province de Balta, dans le royaume de Congo, offre une infinité de beaux sables (martres), qui portent le nom d'*insires*. » (*Histoire générale des voyages*, tome V, page 87.)

Il n'y a point de sables ou de martres à Congo, et la ressemblance du nom nous fait croire que l'*insire* du Congo pourrait bien être le vansire de Madagascar.

(2) « Javanica hæc mustela, hic repræsentata, collo et corpore est brevioribus quam nostro ; caput tegentes pili » obscure spadiceï sunt, rufi qui dorsum, dilute vero flavi qui ventrem vestiunt, cauda interim in apicem acutum » et nigricantem desinente. » (Seba, vol. I, pag. 78.)

* Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents et de la longueur de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique sous le nom de *neipse*. Par sa forme, aussi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'était une espèce de furet, car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe, et ces furets d'Arabie ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève :

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse. Quand il marche, il s'allonge et paraît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci était mâle, et avait treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue un pied ; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes, celles du train de derrière de six pouces six lignes ; l'oreille est sans poil et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif et l'iris d'un fauve foncé ; son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru avoir de moustaches. Tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale qui a dix lignes de longueur ; ce qui fait que par ses rayures il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair sans mélange ; le fond du poil de la tête autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre clair, et sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroit règne partout sans mélange, se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux ; ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé ; les pattes ont quatre doigts et un petit doigt par derrière ; les ongles sont petits et noirs ; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, et très-menue au bout qui finit en pointe ; de grands poils jaspés comme sur le corps couvrent cette queue. Cet animal ne boit point, à ce que dit avoir observé le garçon qui en a soin. »

* M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance un animal du genre des mangoustes qui venait de l'île de Madagascar, et qui répondait exactement à la description du vansire donnée par M. de Buffon. Il se plaisait beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il sortait de temps en temps. Le garde qui prenait soin de la ménagerie nous assura que, lorsqu'on tenait cet animal pendant quelque temps à sec et hors de l'eau, il s'y replongeait avec empressement dès qu'on lui en laissait la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon est assez exacte ; mais elle paraît un peu trop allongée, parce qu'elle a été donnée sur une peau bourrée de cet animal, et d'ailleurs le poil est plus court que celui du vansire de la ménagerie du Cap. Ce dernier était à peu près de la taille de la marte ordinaire ; sa queue égalait en longueur celle du corps jusqu'à la tête ; son poil

était de couleur brune noirâtre ; il y avait cinq doigts à chaque pied, bien divisés et sans membranes. Les dents incisives étaient au nombre de six, tant en haut qu'en bas ; il y avait huit mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre de chaque côté, et les canines étaient isolées ; ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchait comme les mangoustes, en appuyant sur le talon.

L'ISATIS (1).

CANIS LAGOPUS. — L.

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisaient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeraient qu'une seule ; car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière : cependant ces trois animaux forment trois espèces non-seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces : et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour l'on n'avait regardé cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard ; mais la description qu'en a donnée M. Gmelin, et de laquelle nous ferons ici l'extrait, ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

L'isatis est très-commun dans toutes les terres du Nord voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en deçà du 69° degré de latitude. Il est tout à fait ressemblant au renard par la forme du corps et par la longueur de la queue ; mais par la tête il ressemble plus au chien : il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps, et bleu cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps ; elle est large auprès du cou, et se termine par un museau assez pointu : les oreilles sont presque rondes. Il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière. Dans le mâle, la verge est à peine grosse comme une plume à écrire ; les testicules sont gros comme des amandes, et si fort cachés dans le poil, qu'on a peine à les trouver. Les poils dont tout le corps est couvert sont longs d'environ deux pouces ; ils sont lisses, touffus et doux comme de la laine ; les narines et la mâchoire inférieure ne sont pas revêtues de poils, la peau est apparente, noire et nue dans ces parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle

(1) Nom que M. Gmelin a donné à cet animal, et que nous avons adopté. Jonston indique aussi ce nom. *Pazzi* en langue russe, selon Gmelin.

que de la femelle, sont semblables à ceux du chien; il y a même un os dans la verge et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboïement du chien et du glapisement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries distinguent deux sortes d'isatis, les uns blancs, et les autres d'un bleu cendré: ceux-ci sont les plus estimés; et plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes: des chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin que, dans la même portée, il se trouvait de petits isatis blancs et d'autres cendrés: ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord, et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent. Ils aiment les lieux découverts, et ne demeurent pas dans les bois: on les trouve dans les endroits les plus froids, les plus montueux et les plus nus de la Norwége, de la Laponie, de la Sibérie, et même en Islande. Ces animaux s'accouplent au mois de mars; et ayant les parties de la génération conformées comme les chiens, ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement. Leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines: pendant ce temps ils sont toujours à l'air; mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance; ces terriers, qui sont étroits et fort profonds, ont plusieurs issues: ils les tiennent propres, et y portent de la mousse pour être plus à l'aise. La durée de la gestation est, comme dans les chiens, d'environ neuf semaines: les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, et produisent ordinairement six, sept, ou huit petits (1). Les isatis qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être d'un bleu cendré sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très-court; la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir, et leur apporte à manger. Au mois de septembre leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur. Les isatis qui doivent devenir blancs le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos, et d'une autre transversale sur les épaules, qui sont brunes, et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé* (2); mais cette croix brune disparaît avant l'hiver, et ils sont entièrement blancs, et leur poil a plus de deux pouces de longueur; vers le mois de mai il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet. Ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux; il a autant de finesse que le renard pour les attraper; il se jette à l'eau, et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies; il en mange les œufs et les petits, et n'a pour ennemis, dans ces climats déserts et froids, que le glouton, qui lui dresse des embûches et l'attend au passage.

(1) M. Gmelin dit, d'après le témoignage des chasseurs, que ces animaux produisent quelquefois vingt ou vingt-cinq petits d'une seule portée. Je crois ce fait très-suspect et le nombre très-exagéré.

(2) Cette indication paraît assez précise pour qu'on puisse croire que le *vulpes crucigera* de Gesner (*Icon. quadr.* fig., pag. 190) et de Rzaczynski (*Hist. nat. Pol.*, page 231) est le même animal que l'isatis.

Comme le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, l'isatis doit s'y trouver aussi; et je présume que le renard gris argenté de l'Amérique septentrionale, dont Catesby a donné la figure, pourrait bien être l'isatis plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

* Par une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Collinson m'écrit dans les termes suivants :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *cossae*. Il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières Jaïk, Emba, et les sources de l'Irtish. Ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à Oremburgh, d'où on les porte en Sibérie et en Turquie.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue.	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête.	1	2	5
De la plante du pied au-dessus des épaules.	»	11	»
Longueur de la tête	»	5	2
Longueur des oreilles.	»	2	2
Distance entre les oreilles.	»	3	»
Longueur de la queue.	»	10	»

» La forme de la tête, le doux regard et l'aboiement de cet animal, semblent le rapprocher du chien; néanmoins il a de commun avec le renard sa queue et sa fourrure très-belle et très-douce. Son sang est d'une nature ardente, et il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal et le loup. »

Il m'a paru, par ce dessin, et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé, et c'est pour cela que je l'ai fait graver.

LE GLOUTON (1).

URSUS GULO. — L.

Le glouton, gros de corps et bas de jambes, est à peu près de la forme d'un blaireau; mais il est une fois plus épais et plus grand: il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue, et bien fournie de poil à son extrémité. Il est noir sur le dos, et d'un brun roux sur les flancs: sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées. On le trouve

(1) Nom que l'on a donné à cet animal à cause de son insatiable voracité.

assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie : on le trouve sous le nom de *carcajou* au Canada et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale; il y a même toute apparence que l'animal de la baie d'Hudson que M. Edwards a donné sous le nom de *quickhatch* ou *wolverenne*, petit ours ou louveteau, selon son traducteur, est le même que le careajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe; il me paraît aussi que l'animal indiqué par Fernandez sous le nom de *tepeytzcuitli*, ou *chien de montagne*, pourrait bien être le glouton, dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne.

Olaüs Magnus me paraît être le premier qui ait fait mention de cet animal : il dit qu'il est de la grosseur d'un grand chien; qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très-forts; le poil brun, long et touffu; la queue fournie comme celle du renard, mais plus courte. Selon Scheffer, le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large, et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan, qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un double blaireau, c'est l'image la plus ressemblante que je puisse donner de cet animal. » Selon Sarrazin, qui probablement n'en avait vu que de petits, les careajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps, et huit pouces de queue. « Ils ont, dit-il, la tête fort courte et fort grosse, les yeux petits, les mâchoires très-fortes, garnies de trente-deux dents bien tranchantes. » Le petit ours ou louveteau d'Edwards, qui me paraît être le même animal, était, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard; il avait le dos arqué, la tête basse, les jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique : M. Gmelin est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds. Mais ce fait me paraît très-suspect, pour ne pas dire faux : Gmelin, comme quelques autres naturalistes, a peut-être confondu l'hyène du Midi avec le glouton du Nord, qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont, à tous autres égards, des animaux très-différents.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir; il ne peut même marcher que d'un pas lent; mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque; il attend les animaux au passage; il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus et les saisir avec avantage; il se jette sur les élans et sur les rennes, leur entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer : ces pauvres animaux précipitent en vain leur course; en vain ils se frottent contre les arbres et font les plus grands efforts pour se délivrer; l'ennemi, assis sur leur croupe ou sur leur cou, continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort. Il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré : mais en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie ; aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes*. Plus insatiable, plus déprédateur que le loup, il détruirait tous les autres animaux, s'il avait autant d'agilité : mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très-aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour les dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau ; car le castor le devance à la nage, et le glouton, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson ; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce, et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse, et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut : il vient à l'homme ou s'en laisse approcher sans apparence de crainte. Cette indifférence, qui paraît annoncer l'imbécilité, vient peut-être d'une cause très-différente. Il est certain que le glouton n'est pas stupide, qu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant et plus qu'immodéré ; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animaux qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit, ni ne marque, par aucun mouvement, le sentiment de la peur spontanée : s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité. Comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très-rarement des hommes, qu'il n'y connaît point d'autres ennemis, que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux il s'est trouvé supérieur, il marche avec confiance, et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa faiblesse : on le voit par l'exemple du lion, qui ne se détourne pas de l'homme, à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses armes ; et le glouton, se traînant sur la neige dans son climat désert, ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité, et d'y régner en lion, moins par sa force que par la faiblesse de ceux qui l'environnent.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur : celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il l'ait entamée : au moins il la partage ; car, au moment que le glouton arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger. Ces deux animaux se creusent également des terriers, mais leurs autres habitudes sont différentes : l'isatis va souvent par troupe ; le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leur terrier. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton ; il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles ; mais, comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton, comme celle de tous les animaux voraces, est très-mauvaise à manger ; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très-

bonne et magnifique fourrure : on ne met au-dessus que celle de la zibeline et du renard noir ; et l'on prétend que, quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que, sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée.

* Nous donnons ici (voyez *planche 48*) la figure du glouton, qui manquait dans l'article précédent. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie ; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris : il était si fort privé, qu'il n'était aucunement féroce et ne faisait de mal à personne. Sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté : il est vrai qu'il mangeait beaucoup ; mais il n'importunait pas vivement ni fréquemment quand on le privait de nourriture. Le dessin représente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la description. Il avait deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue ; le museau noir jusqu'aux sourcils ; les yeux petits et noirs ; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil était blanc mêlé de brun ; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un pouce de longueur ; le poil ras sur les oreilles ; sous la mâchoire inférieure, il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant ; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des jambes jusqu'au corps ; celles de derrière un pied ; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité ; les quatre jambes, la queue et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre ; au nombril une tache blanche ; les parties de la génération rousses ; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue ; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos ; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes ; cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long ; cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle et un autre au talon ; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces et demi ; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes ; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une, de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres ; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche ; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse ; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque ras. Un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au-dessus des yeux.

Cet animal était assez doux ; il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés de noir ; il marche en sautant, mange considérablement. Quand il avait bien mangé, et qu'il restait de la viande, il avait soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant, il lape comme un chien ; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par dessous son ventre. Il

est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours. Il mangerait plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnait ; il ne mange point de pain, et mange si goulûment, presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle.

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, et même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwége, selon Pontopidan, que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la peau en est très-précieuse, et qu'on ne les tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager ; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune.

* J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Krachenninikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée, que, pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton.

« Les femmes de Kamtschatka, di-t-il, ornent leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal, et elles en font très-grand cas ; cependant les Kamtschatdales en tuent si peu, qu'ils sont obligés d'en tirer de Jakustki, qui leur reviennent fort cher. Ils préfèrent les blanches et les jaunes, quoique les noires et les brunes soient plus estimées... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à leurs maîtresses que de leur donner une de ces peaux ; et c'est pourquoi elles se vendaient autrefois depuis trente jusqu'à soixante roubles ; ils donnent pour deux de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (sarioviennes). On trouve aussi beaucoup de ces gloutons dans les environs de Karaga, d'Anadirska et de Kolima.

» Ils sont très-adroits à la chasse des cerfs, et voici la manière dont ils s'y prennent pour le tuer. Ils montent sur un arbre avec quelque brin de cette mousse qu'ils ont coutume de manger : lorsqu'ils en voient venir quelques-uns, ils la laissent tomber à terre, et, prenant le moment que le cerf s'approche pour la manger, ils s'élancent sur son dos, le saisissent par le bois, lui crèvent les yeux, et le tourmentent si fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses peines et se débarrasser de son ennemi, se heurte la tête contre un arbre, et tombe mort sur la place. Il n'est pas plus tôt à bas, que le glouton le dépèce par morceaux, cache sa chair dans la terre, pour empêcher que les autres animaux ne la mangent, et il n'y touche point qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui se trouvent aux environs du fleuve Léna s'y prennent de la même manière pour tuer les chevaux. Cependant, quelque cruels que paraissent ces animaux, on les prive aisément, et ils paraissent alors bien moins voraces. »

LE CARCAJOU (1).

Nous donnons ici la description d'un animal d'Amérique dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurais pensé avec cet animal que j'ai dit être le même que le glouton de notre Nord ; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe : ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre ; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même une variété de l'espèce du blaireau ; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau pour en reconnaître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq ; mais le cinquième petit doigt, qui paraît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée. Il différait également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a aussi, comme le blaireau, cinq doigts aux pieds de devant : ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de *carcajou*, soit en effet le vrai carcajou.

Nous joignons ici la description de sa peau bourrée, qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venait du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue. Quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux et plus long ; et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourrait se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre ; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau.

Les oreilles sont courtes et blanches ; il a trente - deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noirs près de l'extrémité, qui est blanche ; le dessous du corps est couvert de poils blancs ; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc foncé. Les pieds de devant n'ont que quatre doigts, et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands, le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept. La queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon ; elle est terminée par de longs poils qui l'entourent, et qui sont de couleur fauve.

(1) Selon l'opinion la plus généralement admise cet animal n'est pas différent du blaireau. (A. R.)

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine ; mais je dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionnée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différents. J'ai cru que le kinkajou était le même animal que le carcajou, et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux dont l'un était à la foire Saint-Germain en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les naturalistes*, et il l'était en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne, et M. Messier, astronome à l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure, et que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensait que ce pouvait être un acouchi ou un coati ; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez allongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et surtout les dents canines pareilles, et telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés ; il s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les choses auxquelles il ne peut atteindre. Il se couche et dort dès qu'il voit le jour, et s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, et furette partout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes : sans cela on pourrait le laisser en liberté ; et même, avant d'être en France, on ne l'attachait pas du tout ; il sortait et allait où il voulait pendant la nuit, et le lendemain matin on le retrouvait toujours couché à la même place. On vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour ; mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque.

» Il est assez caressant, sans cependant être docile ; il sait seulement distinguer son maître et le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin, et même de l'eau-de-vie, surtout s'il y a du sucre ; et il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours. Il mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principalement des fruits ; on lui a donné longtemps pour nourriture ordinaire du pain trempé de lait, des légumes et des fruits. Il aime passionnément les odeurs, et est très-friand de sucre et de confitures.

» Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit ; il paraît en boire le sang, et il les laisse sans les déchirer : quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, et cependant il craint l'eau. Il a différents cris ; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, et il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un

jeune pigeon. Quand il menace, il siffle à peu près comme une oie ; quand il est en colère, ce sont des cris confus et éclatants. Il ne se met guère en colère, que quand il a faim ; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il bâille. C'était une femelle, et l'on a cru remarquer, que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été qu'une fois en chaleur ; elle était alors presque toujours furieuse (1). »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui était à la foire Saint-Germain en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres animaux ; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds : il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé ; mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la tête, qui ont plus de rapport, dans cette partie, à celle de la loutre. L'œil est plus gros que celui de la fouine, qui a le museau plus allongé ; la tête, de face, tient un peu du petit chien danois. Il a une langue extrêmement longue et menue, qu'il allonge quelquefois dans la journée : cette langue est douce lorsqu'il lèche ; car cet animal paraît être d'un bon naturel. Il était fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé à le dessiner : mais le public qui l'agace l'a rendu méchant ; à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, et ses dents ne me paraissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans l'autre, et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écurcuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne.

» On ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche à s'élançer, et son cri, dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue, et aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe ; ils ne s'écartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, et les pieds ont par conséquent une forme allongée ; il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis, oiseleur, rue de Richelieu, à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*) vient de la côte d'Afrique ; on l'appelait *kinkajou*, et l'espèce en est rare. Il se figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissements nécessaires. Je dirai seulement que ce *kinkajou*, qui est femelle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux par rapport aux poils, qui sont courts et épais, mêlés de quelques poils plus longs.

(1) Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

Les poils de la tête, comme ceux du corps et de la queue, sont d'une teinte jaune olivâtre, mêlée de gris et de brun; par le luisant du poil qui est changeant à l'aspect du jour, il forme des tons différents, plus gris, plus verdâtres (qui sont les dominants) ou plus bruns. Ce poil est de couleur grise, blanchâtre dans la plus grande partie, et d'un fauve verdâtre sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, et qui forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, et une autre au milieu qui s'affaiblit vers le cou. L'œil tient beaucoup de celui de la loutre; la pupille est fort petite, et l'iris d'un brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, et les narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes. Les dents, qui paraissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire supérieure il y a six incisives, comme dans la mâchoire inférieure, deux canines au-devant de chacune, et quatre mâchelières de chaque côté aux deux mâchoires. Ces dents canines sont très-grosses; la supérieure croise l'inférieure: aussi dans la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives et la canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les mâchelières paraissent peu fournies, surtout les dernières, qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents incisives, quatre canines, seize mâchelières, qui lui font trente-deux dents. Ses oreilles plus longues que larges, sont arrondies à leur extrémité, et couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés et le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune doré vif par endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée domine dans plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre est d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits. La queue est partout garnie de poils; elle est grosse à l'origine du tronçon, va en diminuant imperceptiblement, et finit en pointe, à l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus et faisant la gouttière en dessous. »

	Pieds.	Pouc.	Lig.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle. . .	2	5	6
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite. . .	2	3	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau à l'occiput.	»	2	6
Circonférence du bout du museau.	»	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux.	»	5	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.	»	1	5
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil. . .	»	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	»	7
Ouverture de l'œil.	»	»	6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle.	»	»	11
La même distance en ligne droite. . .	»	»	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles.	»	7	6
Longueur des oreilles.	»	1	1

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Largeur de la base mesurée en ligne droite.	»	»	7
Longueur du cou.	»	1	9
Circonférence du cou.	»	6	11
Hauteur du train de devant.	»	6	9
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.	»	3	1
Longueur de l'avant-bras près du coude.	»	1	9
Épaisseur de l'avant-bras près du coude.	»	1	2
Circonférence du poignet.	»	2	7
Circonférence du métacarpe.	»	2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles.	»	1	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	»	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros.	»	11	6
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière..	»	9	10
Hauteur du train de derrière.	»	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	»	4	7
Largeur du haut de la jambe.	»	2	1
Épaisseur.	»	1	4
Largeur à l'endroit du talon.	»	1	3
Circonférence du métatarse.	»	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	3	»
Largeur du pied de devant.	»	1	1
Largeur du pied de derrière.	»	1	2
Longueur des grands ongles	»	»	4 1/2
Largeur à la base.	»	3	»
Longueur de la queue.	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine.	»	4	6
Diamètre de la queue à son origine.	»	2	1

LE KINKAJOU.

CERCOLEPTES CAUDIVOLVULUS. — ILLIG.

La conformité des noms de *kinkajou* et de *carcajou* m'avait porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenaienent au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avais cité qu'en partie, parce que j'avais imaginé que ce voyageur s'était trompé en disant que le kinkajou, que je prenais alors pour le carcajou, ressemblait à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordaient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier.

» Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux brun ; il a la queue longue et la relève sur son dos, pliée en deux ou trois plis ; il a des griffes et grimpe sur les arbres, où il se couche tout de son long sur les branches pour

attendre sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un original, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles, jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'original, et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise; mais s'il peut gagner l'eau, il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une génisse et lui coupa le cou.

» Les renards sont ses chasseurs; ils vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade, où il attend l'original, que les renards ne manquent pas de lui amener. »

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun entre eux que de se jeter sur les originaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto*, et non pas *kinkajou*. M. Collinson m'a envoyé le dessin de ce *poto* ou kinkajou :

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, et d'un roux mêlé de gris cendré; le poil court, mais très-épais; la tête arrondie, le museau court, nu et noirâtre; les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau et ne forment point de moustaches; la langue étroite, longue et que l'animal fait souvent sortir de sa gueule, de trois ou quatre pouces; la queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement. Cette queue est plus longue que le corps, qui a quinze pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, et la queue en a dix-sept.

» Cet animal avait été pris dans les montagnes de la Jamaïque. Il est doux, et on peut le manier sans crainte; il est comme endormi la journée, et très-vif pendant la nuit. Il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé. Sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de la tête et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très-doux. Les oreilles sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil. Quand il dort, il se met en boule, à peu près comme le hérisson, ses pieds ramassés en avant et étendus sous les joucs. Il se sert de sa queue pour tirer un corps aussi pesant que son corps (1). »

Il est évident, en comparant les deux dessins et la description de M. Collinson

(1) Note envoyée par M. Collinson à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près qui n'en changent pas l'espèce.

*Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avons pas d'abord distingué du eareajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente, l'on peut voir ce que nous en avons dit dans ce volume. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul et ses pattes de derrière, le corps droit, avec un fruit dans les pattes de devant, et la queue roulée en volute horizontale.

» J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon Chauveau, de vous offrir cet animal vivant pour le soumettre à vos observations : mais il venait dans ces instants me caresser si doucement et jouer autour de moi avec tant de gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette année (1780), et c'était le neuvième hiver qu'il passait à Paris, sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé. »

LE LEMING (1).

MUS LEMMUS. — L.

Olaüs Magnus est le premier qui ait fait mention du leming, et tout ce qu'en ont dit Gesner, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur; mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne. « Il a, dit-il, la figure d'une souris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin et taché de diverses couleurs, la partie antérieure de la tête noire, la partie supérieure jaunâtre, le cou et les épaules noirs, le reste du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de différentes figures jusqu'à la queue, qui n'a qu'un demi-pouce de longueur, et qui est couverte de poil jaune noirâtre. L'ordre des taches, non plus que leur figure et leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans tous les individus. Il y a autour de la gueule plusieurs poils roides en forme de moustaches, dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus longs et plus roides que les autres. L'ouverture de la gueule est petite; la lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils. Il sort de la mâchoire supérieure deux dents incisives longues, aiguës, un peu

(1) Nom de cet animal dans son pays natal en Norwége, et que nous avons adopté. *Mus Norvagicus à Norvægis leming, leminger, leminder, lemmer appellatur.*

courbes, dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux ; deux dents semblables dans la mâchoire inférieure, qui correspondent à celles du dessus ; trois mâchoières de chaque côté, éloignées des dents incisives ; la première des mâchoières fort large et composée de quatre lobes, la seconde de trois, la troisième plus petite, chacune de ces trois dents ayant son alvéole séparé, et toutes situées dans l'intérieur du palais, à un intervalle assez grand ; la langue assez ample, et s'étendant jusqu'à l'extrémité des dents incisives. Des débris d'herbe et de paille qui étaient dans la gorge de cet animal doivent faire penser qu'il rumine. Les yeux sont petits et noirs, les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très-courtes, les pieds couverts de poils et armés de cinq ongles aigus et courbés, dont celui du milieu est très-long, et dont le cinquième est comme un petit pouce ou comme un ergot de coq, situé quelquefois assez haut dans la jambe. Tout le ventre est blanchâtre, tirant un peu sur le jaune, etc. » Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite. Il habite ordinairement dans les montagnes de Norwége et de Laponie ; mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années et dans de certaines saisons, qu'on regarde l'arrivée des leminges comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer ; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons où heureusement ils n'entrent pas. Ils aboient à peu près comme de petits chiens ; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance sans vouloir le quitter.

Ils se creusent des trous sous terre, et vont comme les taupes, manger les racines ; ils s'assemblent dans de certains temps, et meurent pour ainsi dire tous ensemble ; ils sont très-courageux, et se défendent contre les autres animaux. On ne sait pas trop d'où ils viennent ; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes. Ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes. Ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps ; mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés. Le nombre de ces animaux est si prodigieux que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasionne beaucoup de maladies ; il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des leminges n'est pas bonne à manger, et leur peau quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

LES MOUFETTES (1).

Nous donnons le nom générique de *moufettes* à trois ou quatre espèces d'animaux qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise, qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *moufette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale et tempérée : ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous le nom de *puants*, *bêtes puantes*, *enfants du diable*, etc. ; et non-seulement on les a confondus entre eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très-éloignées. Hernandez a indiqué assez clairement trois de ces animaux. Il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions, s'il était plus aisé de le prononcer ; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba : nous l'appellerons *coase*, du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne. Le second de ces animaux, que Hernandez nomme aussi *ysquiepatl*, est celui qui est ici représenté, et que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale. Le troisième, que Hernandez nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé*. Enfin nous connaissons encore une quatrième espèce de moufette, à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*, qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes espagnoles.

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevable de la connaissance de deux de ces animaux ; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris : il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin, et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnaissance. Ces animaux, que M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le *coase*, le *chinche* et le *zorille*. On peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie*. J'ai vu que ce n'était pas le *pekan* ; j'ai rejeté les dénominations d'*enfant du diable* et de *chat sauvage*, comme factices et composées, et j'ai reconnu que c'était le même animal que Hernandez a décrit sous le nom d'*ysquiepatl*, et que les voyageurs ont indiqué sous le nom de *squash* ; et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom de *coase* que je lui ai donné. Il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps ; il a les jambes courtes, le mu-

(1) Les animaux mentionnés par Buffon sous le nom de moufettes ne sont pas encore tous bien connus des naturalistes ; le *coase* est la *viverra vulpecula* d'Erxleben ; le *chinche* est la *viverra mephitis* de Gmelin ; le *conepatl* ou *viverra conepatl* de Linnée est fort mal connu ; la *zorille* est la *viverra zorilla* de Gmelin ou *putois du Cap*, qui est originaire de cette partie de l'ancien continent, et non de l'Amérique méridionale, comme le dit Buffon. (A. R.)

seau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ses petits; il vit de searabées, de vermissaux, de petits oiseaux, et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour, il étrangle les volailles, desquelles il ne mange que la cervelle. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable; c'est pour cet animal un moyen sûr de défense: ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher. Son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile. Au reste, il paraît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de Surinam cet animal vivant, dit Seba; je l'ai conservé en vie pendant tout un été dans mon jardin, où je le tenais attaché avec une petite chaîne: il ne mordait personne; et lorsqu'on lui donnait à manger, on pouvait le manier comme un petit chien. Il creusait la terre avec son museau, en s'aidant des deux pattes de devant, dont les doigts sont marquées d'ongles longs et recourbés. Il se cachait pendant le jour dans une espèce de tanière qu'il avait faite lui-même; il en sortait le soir, et, après s'être nettoyé, il commençait à courir, et courait ainsi toute la nuit, à droite et à gauche, aussi loin que sa chaîne lui permettait d'aller; il furetait partout, portant le nez en terre. On lui donnait chaque soir à manger, et il ne prenait de nourriture que ce qu'il lui en fallait, sans toucher au reste: il n'aimait ni la chair, ni le pain, ni quantité d'autres nourritures; ses délices étaient les panais jaunes, les chevrettes crues, les chenilles et les araignées... Sur la fin de l'automne, on le trouva mort dans sa tanière; il ne put sans doute supporter le froid. Il a le poil du dos d'un châtain foncé, de courtes oreilles, le devant de la tête rond, d'une couleur un peu plus claire que le dos, et le ventre jaune. Sa queue est d'une longueur médiocre, couverte d'un poil brun et court; on y remarque tout autour comme des anneaux jaunâtres. » Nous observerons que, quoique la description et la figure données par Seba s'accordent très-bien avec la description et la figure de Hernandez, on pourrait néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parce que Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchaient. On pourrait donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ysquiepatl*, n'est pas le véritable, ou bien que la figure donnée par Hernandez a été appliquée à l'*ysquiepatl*, tandis qu'elle appartenait peut-être à un autre animal; mais ce doute, qui d'abord paraît fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé.

De ces quatre espèces de moufettes que nous venons d'indiquer sous les noms de *coase*, *conepatl*, *chinche* et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourraient bien n'être que deux variétés, et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me

paraissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le coase, qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq. Mais, au reste, ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent pour ainsi dire que par les couleurs et la longueur du poil. Le coase est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le conepatl a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le chinche est blanc sur le dos et noir sur les flancs avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs poils blancs, mêlés d'un peu de noir. Le zorille, qui s'appelle aussi *mapurita* paraît être d'une espèce plus petite; il a néanmoins la queue tout aussi fournie que le chinche, dans il diffère par la disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est partout de la même couleur. Tous ces animaux sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe; ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur; elle est seulement plus exaltée dans les moufettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent: car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant*, et qui me paraît être une véritable moufette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel, qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne, que Fernandez indique sous le nom de *ortohua*, me paraît être le même animal que le zorilla du Pérou; et le *tepemaxilla* du même auteur pourrait bien être le conepatl, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne comme à la Louisiane et à la Caroline.

LA MOUFETTE DU CHILI.

MEPHITIS CHILENSIS. — GEOFF.

M. Dombey, correspondant du Cabinet du Roi, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette moufette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conepatl et d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, et qui se trouvent également dans l'A-

mérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puants, dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée était mâle. Il avait la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, et les ongles longs, crochus et recourbés en gouttière (1). Sa queue, relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, était large et garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvrait sa tête, son corps, ses jambes et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avait en quelques endroits un pouce de longueur, et était d'un brun noirâtre et luisant ; le reste du poil qui garnissait sa queue était blanc, et l'on voyait sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissaient en une seule (2).

LE PEKAN ET LE VISON.

MUSTELA CANADENSIS — GMEL. — MUSTELA VISON. — GMEL.

Il y a longtemps que le nom de *pekan* était en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada, sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre : on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement pour désigner différents animaux, et surtout les moufettes ; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*, et il n'était possible de tirer aucune connaissance précise des notions courtes et fautive que tous en ont données. Il en est du vison comme du pekan, nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savait autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces espèces (3) ; ils ont non-seulement la même forme de corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de

(1) L'ongle le plus long des pieds de devant avait onze lignes de longueur, et celui des pieds de derrière cinq lignes.

(2) Cet individu avait un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus ; et la queue était longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil. Les dents marquaient la dépouille.

(3) Je serais assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat sous le nom de *ottay* pourrait bien être le même que le vison.

dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles : ainsi nous nous croyons fondé à regarder le pekan comme une variété dans l'espèce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines, qu'elles ne présentent aucune différence réelle. Le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré et plus soyeux que la marte et la fouine ; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

LA ZIBELINE (1).

MUSTELA ZIBELLINA. — L.

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline sans la connaître autrement que par sa fourrure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description : il en vit deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk. « La zibeline ressemble, dit-il, à la marte par la forme et l'habitude du corps, et à la belette par les dents : elle a six dents incisives, assez longues, et un peu courbées, avec deux longues dents canines à la mâchoire inférieure, de petites dents aiguës à la mâchoire supérieure, de grandes moustaches autour de la gueule, les pieds larges et tout armés de cinq ongles. Ces caractères étaient communs à ces deux zibelines ; mais l'une était d'un brun noirâtre sur tout le corps à l'exception des oreilles et du dessous du menton, où le poil était un peu fauve ; et l'autre, plus petite que la première, était, sur tout le corps, d'un brun jaunâtre, avec les oreilles et le dessous du menton d'une nuance plus pâle. Ces couleurs sont celles de l'hiver ; car au printemps elles changent par la mue du poil : la première zibeline, qui était d'un brun noir, devint en été d'un jaune brun : et la seconde, qui était d'un brun jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai admiré, continue M. Gmelin, l'agilité de ces animaux ; dès qu'ils voyaient un chat, ils se dressaient sur les pieds de derrière comme pour se préparer au combat. Ils sont très-inquiets et fort remuants pendant la nuit (2) ; pendant le jour, au contraire, et surtout après avoir mangé, ils dorment ordinairement une demi-heure ou une heure : on peut dans ce temps les prendre, les secouer, les piquer sans qu'ils se réveillent. » Par cette description de M. Gmelin, on voit que les zibelines ne sont pas toutes de la même couleur, et que par conséquent les nomenclateurs qui les ont désignées par les taches et les couleurs du poil ont employé un mauvais caractère, puisque non-seulement il change dans les

(1) Marte zibeline; *zobel* en allemand ; *sobol* en polonais ; *sabbel* en suédois ; *sable* en anglais.

(2) Cette inquiétude et ce mouvement pendant la nuit n'est pas particulier à la zibeline ; j'ai vu la même chose aux hermines que nous avons eues vivantes et que nous avons nourries pendant plusieurs mois.

différentes saisons, mais qu'il varie d'individu à individu et de climat à climat (1).

Les zibelines habitent le bord des fleuves, les lieux ombragés et les bois les plus épais ; elles sautent très-agilement d'arbre en arbre, et craignent fort le soleil, qui change, dit-on, en très-peu de temps la couleur de leur poil. On prétend qu'elles se cachent et qu'elles sont engourdies pendant l'hiver ; cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse et qu'on les cherche de préférence, parce que leur fourrure est alors bien plus belle et bien meilleure qu'en été. Elles vivent de rats, de poissons de graines de pin et de fruits sauvages. Elles sont très-ardentes en amour ; elles ont pendant ce temps de leur haleur une odeur très-forte, et en tout temps leurs excréments sentent mauvais. On les trouve principalement en Sibérie, et il n'y en a que peu dans les forêts de la grande Russie, et encore moins en Laponie. Les zibelines les plus noires sont celles qui sont les plus estimées. La différence qu'il y a de cette fourrure à toutes les autres, c'est qu'en quelque sens qu'on pousse le poil il obéit également, au lieu que les autres poils, pris à rebours, font sentir quelque roideur par leur résistance.

La chasse des zibelines se fait par des criminels confinés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie exprès, et qui y demeurent ordinairement plusieurs années : les uns et les autres sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures à laquelle ils sont taxés. Ils ne tirent qu'à balle seule, pour gâter, le moins qu'il est possible, la peau de ces animaux, et quelquefois, au lieu d'armes à feu, ils se servent d'arbalètes et de très-petites flèches. Comme le succès de cette chasse suppose de l'adresse, et encore plus d'assiduité, on permet aux officiers d'y intéresser leurs soldats, et de partager avec eux le surplus de ce qu'ils sont obligés de fournir par semaine ; ce qui ne laisse pas de leur faire un bénéfice très-considérable.

Quelques naturalistes ont soupçonné que la zibeline était le *satherius* d'Aristote, et je crois leur conjecture bien fondée. La finesse de la fourrure de la zibeline indique qu'elle se tient souvent dans l'eau ; et quelques voyageurs disent qu'elles ne se trouvent en grand nombre que dans de petites îles, où les chasseurs vont les chercher. D'autre côté, Aristote parle du *satherius* comme d'un animal d'eau, et il le joint à la loutre et au castor. On doit encore présumer que, du temps de la magnificence d'Athènes, ces belles fourrures n'étaient pas inconnues dans la Grèce, et que l'animal qui les fournit avait un nom : or il n'y en a aucun qu'on puisse appliquer à la zibeline avec plus de raison que celui de *satherius*, si en effet il est vrai que la zibeline mange du poisson et se tienne assez souvent dans l'eau pour être mise au nombre des amphibies.

* Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs russes, et qui ont été insérés dans les derniers volumes de l'*Histoire générale des voyages*.

(1) Des deux zibelines dont parle M. Gmelin, la première venait de la province de Tomskien, et la seconde de celle de Berezowien. On trouve aussi, dans sa relation de la Sibérie, que sur la montagne de Sopka-Sinua il y a des zibelines noires à poil court, auxquelles il est défendu de donner la chasse ; qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi plus avant dans les montagnes, de même que chez les Calmouks-Vrangais.

« Les zibelines vivent dans des trous; leurs nids sont ou dans des creux d'arbres ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines, ou sur les hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures, en hiver comme en été, et le reste du temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils, et surtout de lièvres; mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies et plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver, elles attrapent des oiseaux et des œufs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous, où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, et souvent excitent des combats sanglants entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers le fin de mars, et font depuis trois jusqu'à cinq petits, qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

» On ne les chasse qu'en hiver, et les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canot, et prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des pièges; chaque chasseur en dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois; et sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour amorce, la baseule tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les pièges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, et se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien: ce filet a treize toises de long sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son terrier, elle manque rarement de se prendre; et quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres, on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse, pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général, et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel.

LE TARSIER.

LEMUR SPECTRUM. — PALL.

Nous avons eu cet animal par hasard, et d'une personne qui n'a pu nous dire d'où il venait, ni comment on l'appelait : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière ; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées ; la gerboise a le tarse encore plus long : ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire, qu'il faudra changer lorsqu'on connaîtra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie, et aux Indes orientales. J'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvait être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup d'œil il paraît lui ressembler beaucoup. Ces deux animaux sont de la même grandeur ; tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur : tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes ; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité ; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes ; tous deux ont également la partie inférieure de leurs jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert. Ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers, et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devrait présumer qu'ils sont d'espèces voisines, ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre : cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit non-seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds ; il a, pour ainsi dire, quatre mains, car ces cinq doigts sont très-longs et bien séparés : le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat ; et quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. La gerboise, au contraire, n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et au lieu du pouce il n'y a qu'un tubercule sans ongle : mais ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier, c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière. Cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne serait pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat ; car le tarsier avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin, et d'un autre petit animal

de l'Amérique méridionale, dont nous parlerons dans l'article qui suit. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes, et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourraient les fixer en nous indiquant le nom de ce petit animal.

LES MAKIS (1).

Comme l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisants pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds comme les singes ; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocok (2) ou mococo, que l'on connaît vulgairement sous le nom de *maki à queue annelée*. Le second est le mongus (3), appelé vulgairement *maki brun* : mais cette dénomination a été mal appliquée ; car, dans cette espèce, il y en a de tout bruns, d'autres qui ont les joues et les pieds blancs, encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisième est le vari, appelé par quelques-uns *maki-pie* : mais cette dénomination a été mal appliquée ; car dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs. Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar, où on les trouve en grand nombre.

Le mococo (*Lemur Catta*. L.) est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré : il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, par sa belle et grande queue, qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les mœurs douces ; et, quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, et on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante. Dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne : c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne :

(1) Il paraît que le mot *maki* a été dérivé de *mocok* ou *maucac*, qui est le nom que l'on donne communément aux animaux au Mozambique et dans les îles voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.

(2) *Mocok* ou *mococo*, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté.

(3) Nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

car, quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie. Sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grâce et plus légèrement qu'il ne marche. Il est assez silencieux, et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse, pour ainsi dire, échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le muscau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat; mais il l'a plus long, et il paraît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparents.

Le mongous (*Lemur mongos*. L.) est plus petit que le mococo; il a, comme lui, le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé : il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui était tout brun; il avait l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes : il s'amusait à manger sa queue, et en avait ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres. C'était un animal fort sale et assez incommode : on était obligé de le tenir à la chaîne, et, quand il pouvait s'échapper, il entrait dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre et surtout des confitures, dont il ouvrait les boîtes; on avait bien de la peine à le reprendre, et il mordait cruellement alors ceux qu'il connaissait le mieux. Il avait un petit grognement presque continuel; et, lorsqu'il s'ennuyait et qu'on le laissait seul, il se faisait entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui d'une grenouille. C'était un mâle, et il avait les testicules extrêmement gros pour sa taille : il cherchait les chattes, et même se satisfaisait avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignait le froid et l'humidité; il ne s'éloignait jamais du feu, et se tenait debout pour se chauffer. On le nourrissait avec du pain et des fruits. Sa langue était rude comme celle d'un chat; et, si on le laissait faire, il léchait la main jusqu'à la faire rougir, et finissait souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il était très-brusque dans ses mouvements, et fort pétulant par instants; cependant il dormait souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompait.

Il y a dans cette espèce de mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur : celui dont nous venons de parler était tout brun, et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connaissons de plus grands et de bien plus petits : nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'était pas plus gros qu'un loir. Si ce petit mongous n'était pas ressemblant en tout au grand, il serait sans contredit d'une espèce différente : mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite

par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari (1) (*Lemur Mocaco*. L.) est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent que « ces animaux sont furieux comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit dans les bois, que, s'il y en a deux, il semble qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont très-difficiles à apprivoiser (2). » En effet, la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois : cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poulmon. Il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs, qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnaître; car, au reste, il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau. Il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé qu'ils paraissent rouges.

Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays, et paraissent être confinés à Madagascar, au Mozambique et aux terres voisines de ces îles : il ne paraît, par aucun témoignage des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalangers, qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du Nouveau-Monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien : et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes; car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines : cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles; car, quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair, et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même, dans l'état de domesticité, les fruits, les racines et le pain, à la chair cuite ou crue.

(1) Flacourt, qui appelle le mococo *vari*, donne à celui-ci le nom de *vari-cossy*. Il y a toute apparence que *cossy* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.

(2) Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paraît aussi doux que le mococo.

SUR LE MOCOCO.

* Les mococos ou makis-mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers, et paraissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressants ; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avaient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre : ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières ; car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant longtemps à Cayenne, où il avait été apporté par un vaisseau venant des Moluques. Ce qui me détermina à en faire l'emplette ce fut sa constance à ne pas changer de situation devant le soleil. Il était sur la dunette du vaisseau, et je le vis pendant une heure toujours étendant les bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils avaient tous cette même habitude dans les Indes orientales. »

Il me paraît que cette habitude, observée par M. de Manoncourt, vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne se tenait toujours assis très-près du feu, et étendait les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

SUR LE GRAND MONGOUS.

* Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit était de la taille d'un chat : ce n'était qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure était au moins d'un tiers plus grand ; et cette différence ne pouvait provenir ni de l'âge, puisque j'avais fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étaient mâles : ce n'était donc qu'une variété peut-être individuelle ; car du reste ils se ressemblaient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avaient apporté à Paris lui donnaient le nom de *maki-cochon*. Il ne différait du premier que par le poil de la queue, qui était beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue, qui allait en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité ; au lieu que, dans les mongous, la queue paraît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre ; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paraissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE LORIS (1).

LEMUR GRACILIS. — L.

Le loris est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très-remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation. Il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur : il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps qui paraît d'autant plus long, qu'il n'est pas terminé par une queue. Sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourrait le comprendre dans la liste des makis ; car il leur ressemble par les mains et les pieds, qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents et par le museau pointu. Mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers : sa tête est tout à fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère ; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre ; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque. Mais ce qui est encore plus remarquable et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal, qui nous a paru très-conforme à la nature ; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paraît que c'est le même animal dont parle Thévenot dans les termes suivants : « Je vis au Mogol des singes dont on faisait grand cas, qu'un homme avait apportés de Ceylan ; on les estimait parce qu'ils n'étaient pas plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce différente des singes ordinaires : ils ont le front plat, les yeux ronds et grands, jaunes et clairs, comme ceux de certains chats ; leur museau est fort pointu, et le dedans des oreilles est jaune ; ils n'ont point de queue..... Quand je les examinai, ils se tenaient sur les pieds de derrière, et s'embrassaient souvent, regardant fixement le monde sans s'effaroucher. »

LE LORIS DE BENGALE.

LEMUR TARDIGRADUS. — L.

Nous donnons ici (voy. *planche 36*), sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paraît d'une espèce voisine de celle du précédent. Nous avons fait

(1) *Loris*, *loeris*, nom que les Hollandais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée planche VI, sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale* : il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anús, est de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, et qui est très-exacte, montre quelle est la conformation de tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales et droites, mais presque entièrement cachées sous le poil laineux, et en dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement au-dessus du nez et tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement orbiculaires et fort gros à proportion du corps: leur couleur est le brun obscur. La prunelle était fort petite de jour, quand on éveillait l'animal; mais elle grossissait par degrés à un point considérable. Lorsqu'il s'éveillait le soir, et qu'on apportait la chandelle, on voyait également cette prunelle s'étendre et occuper à peu près toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant et ouvert sur les côtés.

» La mâchoire inférieure a au-devant du museau quatre dents incisives étroites et plates, suivies, des deux côtés, d'une plus grande, et enfin deux grosses dents canines. Après la dent canine viennent, de chaque côté encore, deux dents rondes et pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du reste, pour autant que j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté deux ou trois mâchelières. La mâchoire supérieure n'a au-devant, dans le milieu, que deux petites dents écartées; un peu plus loin, deux petites dents canines, une de chaque côté; encore deux dents plus petites et deux ou trois mâchelières; ce qui fait en tout huit dents, sans compter les mâchelières. La langue est passablement épaisse et longue, arrondie au-devant et rude.

» Le poil est assez long, fin et laineux, mais rude au toucher. Sa couleur est, en général, le gris ou cendré jaunâtre, clair, un peu plus roux sur les flancs et aux jambes. Autour des yeux et des oreilles, la couleur est aussi un peu plus foncée; et depuis la tête tout le long du dos règne une raie brune.

» Cet animal a une apparence de queue d'environ deux ou trois lignes de longueur.

» Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq; le pouce est plus gros que les autres doigts, dont celui du milieu est le plus long; les ongles sont comme ceux de l'homme.

» Les doigts des pieds de derrière sont conformés de même, à l'exception que, dans ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est fort long, et se termine en pointe aiguë. Les doigts me paraissent tous avoir trois articulations; ils sont tant soit peu velus en dessus, mais sans poil en dessous, et garnis d'une forte pellicule brune.

» La longueur des pieds de devant est d'environ six pouces, et celle des pieds de derrière, d'environ huit pouces. Il m'a paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paraît que cet animal, qu'il nomme mal à propos le *paresseux de Bengale* , approche

plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvent également dans l'ancien continent; on ne doit pas les dénommer par le nom de *paresseux*, ni les confondre avec l'unau et l'aï, qui porte ce nom de *paresseux*, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections, auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie que l'animal qu'on nomme proprement *paresseux* se trouve dans l'ancien monde; en quoi il se trompe. »

RÉPONSE. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *paresseux* : j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit que « Seba donne deux paresseux de Ceylan, la mère avec son petit, qui, à la figure, paraissent être de l'espèce de l'unau que M. de Buffon prétend n'exister que dans le Nouveau-Monde. J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des deux, savoir, la mère, représentée dans Seba, planche xxxiv, et l'on doit avouer qu'il n'y a guère de différence entre ces paresseux que Seba dit être de Ceylan. La tête du premier me paraît seulement un peu plus arrondie et un peu plus remplie, ou moins enfoncée auprès du nez, que dans le dernier. Je conviens qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance entre ces deux animaux de contrées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique... L'on peut objecter à cela, comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce paresseux peut avoir été transporté de l'Amérique en Asie; c'est ce qui n'est nullement croyable... Valentyn dit que ce paresseux se trouve aux Indes orientales; et Seba, qu'il l'a reçu de Ceylan... Laissons au temps à découvrir si le paresseux de Seba, qui ressemble si bien à celui des Indes orientales, se trouve réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

RÉPONSE. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela; c'est-à-dire que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Seba. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër

parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions, mais jusqu'à présent l'on n'en connaît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre des paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux de l'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup d'œil son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris ; et quand même il en différerait beaucoup plus, il n'en serait pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique ne font rien contre le fait, et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat ; car je ne nie pas que ce pentadactyle de Bengale ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique : mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disait que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui était inconnue.

Il paraît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avais à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnaîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale.

« Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 23 juin 1768... La curiosité de l'observer de près m'engagea, malgré son odeur désagréable, à le prendre dans ma chambre... Il dormait tout le jour et jusque vers le soir ; et, se trouvant ici en été, il ne s'éveillait qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans une cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de fer, il dormait constamment assis sur son derrière tout auprès du treillis, la tête penchée en avant entre les pattes antérieures repliées

contre le ventre. Dans cette attitude, il se tenait toujours en dormant très-fortement attaché au treillis par les deux pattes de derrière, et souvent encore par une des pattes antérieures; ce qui me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire dort sur les arbres, et se tient attaché aux branches. Son mouvement, étant éveillé, était extrêmement lent, et toujours le même depuis le commencement jusqu'à la fin : se traînant de barre en barre, il en empoignait une par le haut avec les pattes antérieures, et ne la quittait jamais qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement et bien fermement une autre barre du treillis. Quand il rampait à terre sur le foin, il se mouvait avec la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme s'il eût été perclus; et dans ce mouvement il n'élevait le corps que tant soit peu, et ne faisait que se traîner en avant, de sorte que souvent il y avait à peine un doigt de distance entre son ventre et la terre. En vain le chassait-on en poussant un bâton à travers le treillis, il ne lâchait pas pour cela prise; si on le poussait trop rudement, il mordait le bâton, et c'était là toute sa défense.

» Sur le soir il s'éveillait peu à peu, comme quelqu'un dont on interromprait le sommeil après avoir veillé longtemps. Son premier soin était de manger; car, de jour, les moments étaient trop précieux pour les ravir à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, assez vite encore pour un paresseux comme lui, il se débarrassait du souper de la veille. Son urine avait une odeur forte, pénétrante et désagréable : sa fiente ressemblait à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire, au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avait pris à bord, n'était que du riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyait boire.

» Persuadé que cet animal ne refuserait pas d'autre nourriture, je lui donnai une branche de tilleul avec ses feuilles; mais il la rejeta. Les fruits, tels que les poires et les cerises, étaient plus de son goût. Il mangeait volontiers du pain sec et du biseuit; mais si on les trempait dans l'eau, il n'y touchait pas. Chaque fois qu'on lui présentait l'eau, il se contentait de la flairer sans en boire. Il aimait à la fureur les œufs.... Souvent, quand il mangeait, il se servait de ses pattes et de ses doigts de devant comme les écureuils. Je jugeai, par l'expérience des œufs, qu'il pourrait manger aussi des oiseaux : en effet, lui ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup de dent, et le mangea tout entier fort goulûment... Curieux d'éprouver si les insectes étaient aussi de son goût, je lui jetai un hanneton vivant; il le prit dans sa patte, et le mangea en entier. Je lui donnai ensuite un pinson qu'il mangea aussi avec beaucoup d'appétit; après quoi il dormit le reste de la journée.

» Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après minuit; mais dès les six heures et demie du matin on le trouvait profondément endormi, au point qu'on pouvait nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant le jour, étant éveillé, à force d'être agacé, il se fâchait et mordait le bâton; mais le tout avec un mouvement lent, et sous le cri continuel et réitéré d'*ai, ai, ai*, traînant fort longtemps chaque *ai* d'un son plaintif, langoureux et tremblant, de la manière qu'on le rapporte du même paresseux d'Amérique. Après l'avoir ainsi longtemps tourmenté

et bien éveillé, il rampait deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormait tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'air de l'Amérique qui a porté M. Vosmaër à croire que c'était le même animal : mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire.

De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de *paresseux* qu'on peut leur donner en commun ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste cet animal, auquel nous avons donné la dénomination de *loris du Bengale*, parce que nous n'en connaissons pas le nom propre, se trouve ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée de la Chine; elle est d'un animal peut-être encore inconnu à tous les naturalistes; elle a la plus parfaite ressemblance avec les dents canines de l'hippopotame, dont je possède une tête complète dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière dent, aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains, elle semble avoir tout son accroissement, parce que l'animal dont elle est prise l'a déjà usée à proportion aussi fort que l'hippopotame le plus grand, les siennes. Le noir qu'on voit à chaque côté de la pointe de la dent semble prouver qu'elle n'est pas d'un animal jeune. L'émail est aussi précisément de la même espèce que celui des dents canines de l'hippopotame; ce qui me faisait présumer que ce très-petit animal est cependant de la même classe que l'hippopotame, qui est si gros (1).

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf que je ne connaissais point l'animal auquel avait appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1773 que nous avons eu connaissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu nous donner les notices suivantes :

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obsonville, s'appelle aussi dans l'Inde le *tâtonneur* et *tongre* en tamoul, vit retiré dans les rochers et les bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré quelques rapports d'or-

(1) Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, datée de Lubeck, en 1771.

ganisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe ni à celle du maki ; il est, a ce qu'on croit, peu multiplié.

» En 1775 j'eus occasion d'acheter un thevangue. Il avait, étant debout, un peu moins d'un pied de haut ; mais on dit qu'il y en a de plus grands : cependant le mien paraissait être tout formé ; car, pendant près d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

» La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles, paraissaient assez semblables à celles d'un singe ; mais il avait le front à proportion plus large et aplati ; son museau, aussi effilé et plus court que celui d'une fouine, se relevait au-dessus des yeux, à peu près comme celui des chiens épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très-fendue et bien garnie de dents, était armée de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux étaient grands et à fleur de tête ; l'iris en paraissait d'un gris brun mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avait le cou court, le corps très-allongé. Sa grosseur au-dessus des hanches était de moins de trois pouces de circonférence. Je le fis châtrer : ses testicules, quoique proportionnellement fort gros, étaient absolument renfermés dans la capacité du bas-ventre ; sa verge était détachée et couverte de son prépuce comme celle de l'homme... Il n'avait point de queue : ses fesses étaient charnues et sans callosités ; leur carnation est d'une blancheur douce et agréable. Sa poitrine était large ; ses bras, ses mains et ses jambes paraissaient être bien formés ; cependant les doigts en sont écartés comme ceux des singes. Le poil de la tête et du dos est d'un gris sale tirant un peu sur le fauve ; celui de la partie antérieure du corps est moins épais et presque blanchâtre.

» Sa démarche a quelque chose de contraint ; elle est lente au point de parcourir au plus quatre toises en une minute : ses jambes étaient trop longues à proportion du corps, pour qu'il pût courir commodément comme les autres quadrupèdes ; il allait plus librement debout, lors même qu'il emportait un oiseau entre ses pattes de devant.

» Il faisait quelquefois entendre une sorte de modulation ou de sifflement assez doux : je pouvais aisément distinguer le cri du besoin, du plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou de l'impatience. Si, par exemple, j'essayais de retirer sa proie, alors ses regards paraissaient altérés ; il poussait une sorte d'inspiration de voix tremblante et dont le son était aigu. Les Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi, et en se serrant face à face avec sa femelle.

» Le thevangue diffère beaucoup des singes par l'extérieur de sa conformation, mais encore plus par le caractère et les habitudes ; il est mélancolique, silencieux, patient, carnivore et noctambule, vivant isolé avec sa petite famille ; tout le jour il reste accroupi, et dort la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre les cuisses. Mais, au milieu du sommeil, ses oreilles sont très-sensibles aux impressions du dehors, et il ne néglige point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre à sa portée. Le grand soleil paraît lui déplaire ; et cependant il ne paraît pas que la pupille de ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le jour qui entre dans les appartements.

» Celui que je nourrissais fut d'abord mis à l'attache, et ensuite on lui donna la

liberté. A l'approche de la nuit il se frottait les yeux ; ensuite, en portant attentivement ses regards de tous côtés, il se promenait sur les meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avais disposées à cet effet. Un peu de laitage et quelques fruits bien fondants ne lui déplaisaient pas ; mais il n'était friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevait quelqu'un de ces derniers objets, il s'approchait d'un pas allongé et circonspect, tel que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant et sur la pointe des pieds pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un pied de distance de sa proie, il s'arrêtait ; alors, se levant droit sur ses jambes, il avançait d'abord en étendant doucement ses bras, puis tout à coup il la saisissait et l'étranglait avec une prestesse singulière.

» Ce malheureux petit animal périt par accident. Il me paraissait fort attaché ; j'avais l'usage de le caresser après lui avoir donné à manger. Les marques de sa sensibilité consistaient à prendre le bout de ma main et à le serrer contre son sein, en fixant ses yeux à demi ouverts sur les miens. »

LE PETIT MAKI GRIS.

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux, comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements : cependant le mococo paraît être plus haut des jambes. Dans tous deux, les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur, et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en bas, est blanc ; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses et des jambes.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite.	»	10	3
Suivant la courbure du corps.	1	2	»
Longueur de la tête depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	»	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau ; ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Les oreilles ont de hauteur.	»	»	3
Largeur.	»	»	4

Elles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout ; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des orcilles et les côtés des joues, sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet .	»	2	4
Les doigts en sont minces et allongés ; les deux du milieu , qui sont les plus grands ont.	»	1	»
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que.	»	»	4
Le pouce a.	»	»	5 1/2
Les pieds de derrière ont de longueur du talon au bout des doigts.	»	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a	»	»	9
Le pouce qui est large et plat, a.	»	»	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu ; les autres ont l'ongle plat et allongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur : elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue, où le fauve domine, ont sept lignes de longueur.

LE VARI,

AUTRE ESPÈCE DE MAKI.

Je crois devoir joindre à l'espèce du maki gris un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés ; ce qui fait paraître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte : il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large ; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière ; ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé, comme dans le mococo. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en

pointe par le haut couvre le nez, les naseaux, et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat: ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différents endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

NOMENCLATURE DES SINGES.

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes; que les premiers reçoivent sans examen, et même avec avidité, l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documents; que les autres, au contraire, rejettent avec dégoût ces mêmes documents, lorsqu'ils ne sont pas fondés; nous ne nous servons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser sous le même nom de *singes* une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus, ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquelles on doit donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connaissaient qu'une seule: le *pithécos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline et Galien ont institué toutes les comparaisons physiques, et fondé toutes les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoi-

que relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel; c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds; celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur: aussi, ce singe eût-il été plus ressemblant à l'homme, les anciens auraient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles, un singe qui sait porter les armes, qui se sert de pierres pour attaquer et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car, indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles, sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchant de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature: aussi les habitants de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage; tandis que les nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnaître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*; et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, par rapport à l'homme, et par rapport au singe. Cet animal jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie: il est aussi sans queue; mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doit donner ce nom; c'est dans ce genre, une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite de *Saint-Thomas*.

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*; et, pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur-les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons,

tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris et autres quadrupèdes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux : Aristote est le seul qui paraît avoir désigné l'un de ces babouins par le *simia porcaria* (1); encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte. Les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babuino*; les Allemands l'ont appelé *bavion*; les Français, *babouin*; et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio*; nous l'appellerons nous-même *papion*, pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connaissons trois espèces de ces animaux : 1° le *papion* ou *babouin* proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote; 2° le *mandrill*, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnés de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique; 3° l'*ouanderou* qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnée d'une espèce de crinière très-longue et très-épaisse. On le trouve à Ceylan, au Malabar, et dans les autres provinces méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois singes et trois babouins bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différents les uns des autres.

Mais comme la nature ne connaît pas nos définitions; qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres; que sa marche, au contraire, va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout et s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du singe (2) et celui du babouin quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot*; il se trouve placé entre nos deux définitions : il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue : il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la haute Égypte, ainsi qu'en Barbarie, était connu des anciens; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les

(1) Cette dénomination, *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, était néanmoins une très-bonne expression pour désigner le babouin : car j'ai trouvé dans des voyageurs qui probablement n'avaient jamais lu Aristote la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

(2) Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

ranger : l'*orang-outang* ou *pongo*, premier singe ; le *pithèque*, second singe ; le *gibbon*, troisième singe, mais difforme ; le *cynocéphale* ou *magot*, quatrième singe ou premier babouin ; le *papion*, premier babouin ; le *mandrill*, second babouin ; l'*ouanderrou*, troisième babouin. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la nature.

Après les singes et les babouins, se trouvent les guenons ; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot *guenon* généralement pour désigner les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe : mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avaient une longue queue ; je pourrais le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième et dix-septième siècles : le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnaient aux singes à longue queue. Ces *kébes* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes ; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connaissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1° les *macaques* ; 2° les *patas* ; 3° les *malbrouks* ; 4° les *mangabeys* ; 5° la *mone* ; 6° le *callitriche* ; 7° le *moustac* ; 8° le *talapoin* ; 9° le *douc*. Les anciens Grecs ne connaissaient que deux de ces guenons, la *mone* et le *callitriche*, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique : ils n'avaient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étaient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès lors équivoques, qu'ayant appelé *pithécos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avaient reconnu que ces animaux étaient d'espèces différentes, et même assez éloignées, ils leur avaient donné à chacun un nom propre, et ce nom était tiré du caractère le plus apparent. Tous les singes et babouins qu'ils connaissaient, c'est-à-dire le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire, la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appelaient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes ; on l'appelle même vulgairement le *singe varié* ; c'était l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la

classe des singes, babouins et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithécos*, le *cynocéphalos*, le *simia porcaria* et le *kébos*, que nous nous croyons fondé à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone*, parce que non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées et celles que nous indiquerons encore, devaient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avaient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithécos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue queue : à mesure qu'on découvrait la terre et qu'on s'avancait vers le Midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvait de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons ; et comme la plupart de ces guenons n'avaient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithécos*, c'est-à-dire *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue ; et, ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce *callithrix* se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert : c'est la guenon que l'on connaît sous le nom de *singe vert* ; et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son ancien nom, *callithrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* et *douc*, elles étaient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo ; le patas, du Sénégal ; le mangabey, de Madagascar ; le malbrouk, de Bengale ; le moustac, de Guinée ; le talapoin, du Siam ; et le douc, de la Cochinchine. Toutes ces terres étaient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins : l'animal qui remplit cet intervalle et forme cette espèce intermédiaire ressemble beaucoup aux guenons, surtout aux macaques, et en même temps il a le museau fort large et la queue courte comme les babouins : ne lui connaissant pas de nom, nous l'avons appelé *maiman* pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra ; c'est le seul de tous ces animaux tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil, et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon* ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun

de *singe*, quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différents; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kèbe* et de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde, qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutait pas qu'il n'existait dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts, ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que, pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique : or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très-différents de tous les singes de l'Asie et de l'Afrique; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre discours sur les animaux des deux continents, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que, de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux : car, sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout : 2° il faut en retrancher les trois ou quatre babouins qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins : le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties ; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs aliments ; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères ; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous ; ils ont du poil sur les fesses, et point de callosités ; ils n'ont point d'abajoues : ils diffèrent donc des guenons, non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes : et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins* ; il fallait leur conserver leurs noms, et au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable : tous les sapajous se servent de leur

queue comme d'un doigt pour s'accrocher, et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main; les sagouins, au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différents. On peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins et aux guenons, sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connaissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés; nous en donnerons l'histoire et la description dans ce volume. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chaque porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire connaître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles, dans la classe entière de ces animaux, sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connaissons et nous avons eu, la plupart vivants, quarante de ces animaux plus ou moins différents entre eux: il nous a paru qu'on devait les réduire à trente espèces: savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons; neuf guenons, sept sapajous et six sagouins; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés. Mais, comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue: c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de *quadrupèdes*. Si les exceptions n'étaient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination: nous avons dit et nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout; qu'il existe toujours des êtres en deçà et au delà; qu'il s'en trouve de mitoyens; que plusieurs, quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste; que le nom général qu'on voudrait leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parce que la nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par agrégats, parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour

aider à sa mémoire et pour tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement, parce qu'ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel, parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres et même des classes d'êtres qui demandaient un autre nom. Je puis en donner l'exemple et la preuve sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connaît le mieux, et auxquels il était par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds* : s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède ; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède ; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède, et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'homme est le seul qui soit biman et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds ; que le lamantin n'est que biman, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadruman. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent, car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la nature ; nous trouverons que, sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquels on a donné le nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins et makis qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes ; qu'à ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapajous et sagouins ; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces (1), le nombre réel des quadrupèdes est déjà réduit d'un cinquième ; qu'ensuite, ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir, les chauve-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts, en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques, auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers ; et si on voulait encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats, et beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paraîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux : et en effet les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds fourchus ; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des

(1) Nous ne disons pas trop en ne comptant que quarante espèces dans la liste des quadrumanes ; car il y a dans les guenons, sapajous, sagouins, sarigues, etc., plusieurs variétés qui pourraient bien être des espèces réellement distinctes.

quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre et l'âne; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes; les bœufs, les béliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, le renne, l'élan, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire dix solipèdes et quarante pieds-fourchus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hérissons, les tatous, les fourmiliers et les cochons, qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de *quadrupède* convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de mains : mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc, dans le réel, plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes; les bimanés sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacés (1); les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux; et les fissipèdes qui se servent de leurs pieds comme de mains remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue; quelque utile qu'elle puisse être pour la connaissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paraissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? Pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? Est-ce erreur nécessaire, défaut de certitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de

(1) Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps de ces animaux.

voir à la fois un grand nombre de choses ? Comparons les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche sans se perdre lui-même, ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace, et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux, qui tous se présentent les premiers et en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement ! Cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit ; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter ; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne pour arriver à un point ; et s'il veut saisir un autre point il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La nature, au contraire, ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens ; en marchant en avant, elle s'étend à côté et s'élève au-dessus ; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions ; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume, et pénètre la masse dans toutes ses parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute ? A force d'art et de temps, ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé ; chaque point de cette surface qu'ils ont créé leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure ; le moindre écart l'aurait déformée. Ce marbre, si parfait qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parce que l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la nature, au contraire, sait la brasser et la remuer à fond ; elle produit ses formes par des actes presque instantanés ; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions ; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée pénètrent dans l'intérieur ; chaque molécule est pénétrée ; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tout sens ; elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non-seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes ses parties. Aussi quelle différence dans le produit ! quelle comparaison de la statue au corps organisé ! mais aussi quelle inégalité dans la puissance ! quelle disproportion dans les instruments ! L'homme ne peut employer que la force qu'il a ; borné à une petite quantité de mouvements qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut

agir que sur les surfaces, puisqu'en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies : il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps; et lorsque, pour tâcher de les mieux connaître, il les ouvre, les divise et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces : pour pénétrer l'intérieur, il lui faudrait une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur, et qui est le principal instrument de la nature. Si l'homme pouvait disposer de cette force pénétrante comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avait un sens qui y fût relatif, il verrait le fond de la matière; il pourrait l'arranger en petit comme la nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instruments que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la nature; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins, ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument; parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connaître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif : l'homme qui a bien voulu savoir a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs; il les a traités comme des organes mécaniques, des instruments qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace; il a reconnu tous les dehors de la nature, et ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie : il a trouvé qu'il existait dans la matière une force générale, différente de celle de l'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la nature emploie comme son agent universel : il a démontré que cette force appartenait à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle; que cette force, ou plutôt son action, s'étendait à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent. Ensuite tournant ces vues sur les êtres vivants, il a vu que la chaleur était une autre force nécessaire à leur production; que la lumière était une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies; que l'extension, l'accroissement des corps vivants ou végétaux suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore, sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existait et dans l'une et dans l'autre un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante; substance aussi réelle, aussi

durable que la matière brute ; substance permanente à jamais dans son état de vie comme l'autre dans son état de mort ; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existaient dans tous les corps organisés, qu'elles y étaient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où la mort domine et le vivant paraît éteint, où l'organique, surchargé par le brut, n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction ; et, réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit ; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps ; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse ; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier ; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'était assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions, en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi, et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paraît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres ; et, chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres ; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue : prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même ; qu'en disséquant le singe on pouvait donner l'anatomie de l'homme ; qu'en prenant un autre animal, on trouverait toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides ; le même jeu, la même action dans les solides ; il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères ; dans tous les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion ; dans tous, une charpente solide, composée des mêmes pièces, à peu près assemblées de la

même manière; et ce plan, toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer; et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avait varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère, dont les traits principaux sont la nutrition, le développement et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée, traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents.

Si de ce grand tableau des ressemblances, dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnaîtra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacs de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil, et par d'autres rapports encore plus petits; et ceux même dont la forme nous paraît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus approchante de la nôtre, les singes, se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilège de l'espèce isolée; et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé, et a plus de voisins que les grands animaux. On verra, dans l'histoire de l'orang-outang, que si l'on ne faisait attention qu'à la figure, on pourrait également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'âme il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de *singes*.

L'âme, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau, et la langue entièrement semblables à l'homme; puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation? C'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre: et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état

de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds; et, pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre pattes, le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le Hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature au Hottentot, que du Hottentot à nous: chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devait juger que par la forme, l'espèce du singe pourrait être prise pour une variété dans l'espèce humaine: le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général: mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paraît le plus mal organisé, cette espèce serait bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre le Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son âme comme un autre: or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite qu'on ne peut la saisir suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe?

L'âme en général a son action propre et indépendante de la matière: mais, comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels, et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par

ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vicillard décrépît qui ne pense plus ; il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'âme ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or il y a deux éducations qui me paraissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux ; et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est sans comparaison beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux ; il l'est même si peu, que, dans ce premier temps, il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc beaucoup plus long que l'animal à recevoir l'éducation individuelle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce : les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant longtemps son état de faiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit ; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs parents dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes ; que dès lors ils se séparent et bientôt ne se connaissent plus, en sorte que tout attachement, toute éducation, cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie ; et si nous supposions qu'un enfant, dans ce même petit temps, devînt assez fort de corps, pour quitter ses parents et s'en séparer sans besoin, sans retour, y aurait-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal ? Quelque spirituels que fussent les parents, auraient-ils pu, dans ce court espace de temps, préparer, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensées entre leur âme et la sienne ? Pourraient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression ? pourraient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole ? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son ; et, avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son âme, veut donc être suivie longtemps et toujours soutenue ; si elle cessait, je ne dis pas à deux mois, comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'aurait rien reçu serait sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeurerait

inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis ; et à plus forte raison, si l'enfant était né dans l'état de pure nature, s'il n'avait pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne serait-il pas au-dessous de l'imbécile, et, quant à l'extérieur, tout à fait de pair avec les animaux ? Mais dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité, exige autant de temps que dans l'état civil, parce que dans tous deux l'enfant est également faible, également lent à croître ; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal ; qu'enfin il périrait s'il était abandonné avant l'âge de trois ans. Or cette habitude nécessaire, continuelle et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède ; et quand on voudrait supposer faussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffirait-elle pas pour faire naître une langue ? Ainsi cet état de pure nature où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé ; la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du désert ; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si longtemps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes ; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent non-seulement ce qu'ils tiennent de la nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie : ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se bornerait à transmettre leurs simples facultés ; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paraissent avoir le plus d'intelligence : l'éléphant, qui de tous est le plus longtemps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous ; le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être, par cette seule raison, l'un des plus stupides ; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité, qu'elle se reconnaît dès le moment de la naissance ; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant : il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois ; il

ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent : c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe. Il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société ; qu'elles dépendent d'abord de l'âme, et ensuite de l'éducation, dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant ; que dans le singe cette habitude est fort courte ; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce ; par conséquent, il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation, qui paraît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut ? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation ; le singe ayant des bras et des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous ; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements et quelquefois même des suites de mouvements qui ressemblent aux nôtres : étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui, mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion ; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on aurait tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme ; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-peu près de la même façon : néanmoins parité n'est pas imitation ; l'une gît dans la matière, et l'autre n'existe que par l'esprit : l'imitation suppose le dessein d'imiter ; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées, et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait : en l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusques, intermittents, précipités, et que, pour les comparer à ceux de l'homme, il faudrait leur supposer une autre échelle, ou plutôt un module dif-

fèrent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale ; elles nous paraissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme, ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudrait lui transmettre ; il est insensible aux caresses, et n'obéit qu'au châtement ; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité ; toujours triste et revêché, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive : aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part ; et par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux : car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit ; c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit, et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives ; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats ; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi : le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles ; elle doit aussi influencer beaucoup sur le naturel : l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités ; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité et à ses autres passions, qui toutes nous paraissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature était au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme ; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

LES ORANGS-OUTANGS ou LE PONGO (1) ET LE JOCKO (2).

PONGO WURBIL. — LACEP. — SIMIA TROGLODYTES. — L.

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui, par conséquent, sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles; mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang que d'après les relations des voyageurs. Si elles étaient fidèles, si souvent elles n'étaient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius, qui était médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui semblait avoir de la pudeur, qui se couvrait de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connaissait pas, qui pleurait, gémissait, et faisait les autres actions humaines, de manière qu'il semblait que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang, qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant; il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne serait guère possible de décider si c'est un animal ou un homme: seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a selon lui, que la moitié de la hauteur de l'homme, et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourrait penser, avec M. Linnæus, que c'est le même: mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne serait pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne serait pas non plus celui que nous appelons *jocko*, et que j'ai vu vivant; car, quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non-seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire; et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* de ce même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet homme nocturne; je doute même de son existence, et c'est probablement un nègre blanc, un chac-

(1) *Orang-outang*, nom de cet animal aux Indes orientales. — *Pongo*, nom de ce même animal à Lowando, province de Congo; *kukurlako* dans quelques endroits des Indes orientales.

(2) *Jocko*, *enjocko*, nom de cet animal à Congo, et que nous avons adopté.

las (1), que les voyageurs cités par M. Linnæus auront mal vu et mal décrit; car ces chacras ont en effet, comme l'homme nocturne de cet auteur, les cheveux blancs, laineux et frisés, les yeux rouges, la vue faible, etc. : mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. E. Tyson, célèbre anatomiste anglais, qui a fait une très-bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglais. Ce harris ou drill est en effet le grand orang-outang des Indes orientales ou le pongo de Guinée; et le pygmée décrit par Tyson est le jocko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé Saint-Amand, qu'il y avait dans l'île de Java une espèce de créature qui faisait la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait; pour le prouver, Peirese produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*), médecin, qui demeurait en Afrique, par laquelle il assure qu'on trouve en Guinée de très-grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes, et qui sont très-ardents pour les femmes. Darcos, et ensuite Nieremberg et Dapper disent à peu près les mêmes choses du harris. Battel l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est, dans toutes ses proportions, semblable à l'homme; seulement qu'il est plus grand, grand, dit-il, comme un géant; qu'il a la face comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poil, aussi bien que les oreilles et les mains, le corps légèrement velu; et qu'il ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a que peu ou point de mollets; que cependant il marche toujours debout; qu'il dort sur les arbres et se construit une hutte, un abri contre le soleil et la pluie; qu'il vit de fruit et ne mange point de chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux; que, quand les nègres font du feu dans les bois, ces pongos viennent s'asseoir autour et se chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le feu en y mettant du bois; qu'ils vont de compagnie, et tuent quelquefois des nègres dans des lieux écartés; qu'ils attaquent même l'éléphant, qu'ils le frappent à coups de bâton, et le chassent de leurs bois; qu'on ne peut prendre ces pongos vivants, parce qu'ils sont si forts que dix hommes ne suffiraient pas pour en dompter un seul; qu'on ne peut donc attraper que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant debout, et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains et les genoux; qu'il y a deux espèces

(1) Voyez ce que nous avons dit de cette race d'hommes dans notre discours sur les variétés de l'espèce humaine.

de ces singes très-ressemblants à l'homme, le pongo, qui est aussi grand et plus gros qu'un homme, et l'enjocko, qui est beaucoup plus petit, etc., etc. » C'est de ce passage très-précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que, lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que, dans les conversations qu'il avait eues avec Battel, il avait appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit nègre, qui passa un an entier dans la société de ces animaux; qu'à son retour ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avaient fait aucun mal; que communément ils étaient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jonston assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvait servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. « Les singes de Guinée, dit Bosman, que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de couleur fauve, et deviennent extrêmement grands; j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes propres yeux, qui avait cinq pieds de haut... Ces singes ont une assez vilaine figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce qui leur ressemblent en tout, si ce n'est que quatre de ceux-ci seraient à peine aussi gros qu'un de la première espèce... On peut leur apprendre presque tout ce que l'on veut... » Gauthier Schuten dit « que les singes appelés par les Indiens *orangs-outangs* sont presque de la même figure et de la même grandeur que les hommes, mais qu'ils ont le dos et les reins tout couverts de poil, sans en avoir néanmoins au-devant du corps, que les femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude, le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes; qu'ils sont robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense contre les hommes armés; qu'ils sont passionnés pour les femmes; qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces singes. » Dampier, Froger et d'autres voyageurs assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou dix ans, qu'ils les emportent au-dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de La Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angola en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure « que les orangs-outangs, qu'il appelle *quimpezès*, tâchent de surprendre des négresses; qu'ils les gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les nourrissent très-bien. J'ai connu, dit-il, à Lowango une négresse qui était restée trois ans avec ces animaux. Ils croissent de six à sept pieds de haut; ils sont d'une force sans égale; ils cabanent et se servent de bâtons pour se défendre; ils ont la face plate, le nez camus et épaté, les oreilles plates sans bourrelet, la peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre, un poil long et clairsemé dans plusieurs parties du corps, le ventre extrêmement tendu, les talons plats et élevés d'un demi-pouce environ par derrière; ils marchent sur leurs deux pieds, et sur les quatre quand ils en ont la fantaisie. Nous en achetâmes deux jeunes, un mâle qui avait quatorze lunes, et une femelle qui n'avait que douze lunes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand

orang-outang ou pongo ; et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué par lequel il diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce ; car il y a ici deux choses possibles : la première, que le jocko soit une variété constante, c'est-à-dire une race beaucoup plus petite que celle du pongo. A la vérité, ils sont tous deux du même climat, ils vivent de la même façon, et devraient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable ? Le Lapon et le Finlandais, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille, et beaucoup plus pour les autres attributs, que le jocko ou petit orang-outang ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le jocko ou petit orang-outang que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson, et les autres qu'on a transportés en Europe n'étaient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avaient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui que j'ai vu avait près de deux pieds et demi de hauteur ; le sieur Nonfoux, auquel il appartenait, m'assura qu'il n'avait que deux ans. Il aurait donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson était encore plus jeune ; car il n'avait qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étaient pas entièrement formés. Celui de Tulpius était à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu ; il en est de même de celui qui est gravé dans les *Glanures* de M. Edwards. Il est donc très-probable que ces jeunes animaux auraient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que, s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auraient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considérons plus ces deux animaux comme différents entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connaissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion, qui nous paraît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchait toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes ; son air était assez triste, sa démarche grave, ses mouvements mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres singes ; il n'avait ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons. Il avait été, dira-t-on, instruit et bien appris ; mais les autres que je viens de citer et que je lui compare avaient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisaient pour faire agir notre orang-outang ; il fallait le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venaient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie ; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il était invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son

maître, et souvent de lui-même. Il ne faisait du mal à personne, s'approchait même avec circonspection, et se présentait comme pour demander des caresses. Il aimait prodigieusement les bonbons : tout le monde lui en donnait ; et comme il avait une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abrégér sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeait presque de tout ; seulement il préférait les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments. Il buvait du vin, mais en petite quantité ; il le laissait volontiers pour du lait, du thé, ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avait présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter. Mais si l'on veut reconnaître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avait reçu de son maître ; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui était étrangère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère il l'avait reçue des hommes, il faut comparer ces faits dont nous avons été témoins avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté et en captivité. M. de La Brosse, qui avait acheté d'un nègre deux petits orangs-outangs qui n'avaient qu'un an d'âge, ne dit pas si le nègre les avait éduqués ; il paraît assurer, au contraire, que c'était d'eux-mêmes qu'ils faisaient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont l'instinct de s'asseoir à table comme les hommes ; ils mangent de tout sans distinction ; ils se servent du couteau, de la cuiller et de la fourchette pour couper et prendre ce qu'on leur sert sur l'assiette : ils boivent du vin et d'autres liqueurs. Nous les portâmes à bord : quand ils étaient à table, ils se faisaient entendre des mousses lorsqu'ils avaient besoin de quelque chose ; et quelquefois, quand ces enfants refusaient de leur donner ce qu'ils demandaient, ils se mettaient en colère, leur saisissaient les bras, les mordaient et les abattaient sous eux... Le mâle fut malade en rade : il se faisait soigner comme une personne ; il fut même saigné deux fois au bras droit : toutes les fois qu'il se trouva depuis incommodé, il montrait son bras pour qu'on le saignât, comme s'il eût su que cela lui avait fait du bien. »

Henri Grosse dit « qu'il se trouve de ces animaux vers le nord de Coromandel, dans les forêts du domaine du raïa de Carnate ; qu'on en fit présent de deux, l'un mâle, l'autre femelle, à M. Horne, gouverneur de Bombay ; qu'ils avaient à peine deux pieds de haut, mais la forme entièrement humaine ; qu'ils marchaient sur leurs deux pieds, et qu'ils étaient d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en avons communément ; que leurs actions étaient très-semblables pour la plupart aux actions humaines, et que leur mélancolie faisait voir qu'ils sentaient fort bien leur captivité ; qu'ils faisaient leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on les avait envoyés sur le vaisseau ; que, quand on les regardait, ils cachaient avec leurs mains les parties que la modestie empêche de montrer. La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie sur le vaisseau ; et le mâle,

donnant toutes sortes de signes de douleur, prit tellement à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger, et ne lui survécut pas plus de deux jours.

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve dans la province de Sierra-Leone une espèce d'animaux appelés *barris*, qui sont gros et membrus, lesquels ont une telle industrie, que, si on les nourrit et instruit de jeunesse, ils servent comme une personne; qu'ils marchent d'ordinaire sur les deux pattes de derrière seulement; qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler dans des mortiers; qu'ils vont quérir de l'eau à la rivière dans de petites cruches qu'ils portent toutes pleines sur leur tête; mais qu'arrivant bientôt à la porte de la maison, si on ne leur prend bientôt les cruches, ils les laissent tomber; et voyant la cruche versée et rompue, ils se mettent à crier et à pleurer. » Le père du Jaric, cité par Nieremberg, dit la même chose, et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schoutens s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux. « On en prend, dit-il, avec des lacs; on les apprivoise; on leur apprend à marcher sur les pieds de derrière et à se servir des pieds de devant, qui sont à peu près comme des mains, pour faire de certains ouvrages, et même ceux du ménage, comme rincer des verres, donner à boire, tourner la broche, etc. » « J'ai vu à Java, dit Le Guat, un singe fort extraordinaire : c'était une femelle; elle était de grande taille et marchait souvent fort droit sur ses pieds de derrière : alors elle cachait d'une de ses mains l'endroit de son corps qui distinguait son sexe; elle avait le visage sans autre poil que celui des sourcils, et elle ressemblait assez en général à ces faces grotesques des femmes hottentotes que j'ai vues au Cap : elle faisait tous les jours proprement son lit, s'y couchait la tête sur un oreiller, et se couvrait d'une couverture. Quand elle avait mal à la tête, elle se serrait d'un mouchoir, et c'était un plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je pourrais en raconter diverses autres petites choses qui paraissent extrêmement singulières; mais j'avoue que je ne pouvais pas admirer cela autant que le faisait la multitude, parce que, n'ignorant pas le dessein qu'on avait de porter cet animal en Europe pour le faire voir, j'avais beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avait dressé à la plupart des singeries que le peuple regardait comme lui étant naturelles : à la vérité, c'était une supposition. Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance dans un vaisseau sur lequel j'étais. Il est certain que la figure de ce singe ressemblait beaucoup à celle de l'homme, etc. » Gemelli Carreri dit en avoir vu un qui se plaignait comme un enfant, qui marchait sur les pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paraissent avoir plus d'esprit que les hommes, à certains égards; car, quand ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des crabes, des huîtres et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or le singe craignant que, quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger, les singes y sont plus gros et plus méchants qu'en aucun endroit de l'Afrique; les nègres les craignent, et ils ne peuvent aller seuls dans la campagne sans courir risque d'être attaqués par ces animaux, qui leur présentent un bâton et les obligent à se battre... Souvent on les a vus porter sur les arbres des enfants de sept à huit ans qu'on avait une peine incroyable à leur ôter. La plupart des nègres croient que c'est une nation étrangère qui est venue s'établir dans leur pays, et que, s'ils ne parlent pas, c'est qu'ils craignent qu'on les oblige à travailler. »

« On se passerait bien, dit un autre voyageur, de voir à Macaçar un aussi grand nombre de singes, car leur rencontre est souvent funeste; il faut toujours être bien armé pour s'en défendre... Ils n'ont point de queue; ils se tiennent toujours droits comme des hommes, et ne vont jamais que sur les deux pieds de derrière. »

Voilà du moins, à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paraître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connaissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en rapprochent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu: ce sont là les seules différences de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains: les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize: il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration, et sans être étonné que, d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même propor-

tion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur ? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout ; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées l'un comme l'autre ; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux soient absolument pareils ; les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non-seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccyx, et enfin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc. ; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paraissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes* : ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourraient paraître suspects à ceux qui n'auraient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes. Tyson (1) et Cowper, qui l'ont ensemble disséqué avec

(1) L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons : 1^o en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas et ceux des bras dirigés en haut ; 2^o par la face, qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes ; 3^o par la figure de l'oreille, qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes ; 4^o par les doigts, qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes ; 5^o en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin ; 6^o en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes ; 7^o en ce qu'il a des mollets aux jambes ; 8^o en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes ; 9^o son talon plus long ; 10 en ce qu'il a la membrane adipeuse placée, comme l'homme, sous la peau ; 11^o le péritoine entier, et non percé ou allongé, comme il l'est dans les singes ; 12^o les intestins plus longs que dans les singes ; 13^o le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes ; 14^o en ce que le *cœcum* a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes ; 15^o en ce que l'insertion du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons ; 16^o en ce que le colon est plus long que dans les singes ; 17^o en ce que le foie n'est pas divisé en lobes, comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce, comme dans l'homme ; 18^o en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme ; 19^o la rate la même ; 20^o le pancréas le même ; 21^o le nombre des lobes du poumon le même ; 22^o le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons ; 23^o le cône du cœur plus émoussé que dans les singes ; 24^o en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues, comme les autres singes et guenons ; 25^o en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et, dans toutes ses parties, exactement conformé comme le cerveau de l'homme ; 26^o le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons ; 27^o toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme, les os appelés *ossa triquetra wormiana* se trouvent dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons ; 28^o il a l'os cibriforme et le

une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties de son corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'anglais et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette note, que les Anglais ne sont pas réduits, comme nous, à un seul nom pour dési-

crisagalli, ce que les guennons n'ont pas ; 29° la selle (*sella equina*) comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus prééminente ; 30° le *processus pterygoïdes* comme dans l'homme ; cette partie manque aux singes et guenons ; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatica* comme dans l'homme ; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons ; 32° l'os zygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand ; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les canines et les molaires ; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons ; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme ; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme ; et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans le singe ; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept ; 38° les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme ; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois ; 40° le coccyx n'a que quatre os, comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccyx est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués ; 41° dans l'orang-outang il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres ; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres ; 42° l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons ; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes ; 44° l'os de la cuisse soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme ; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double, comme elle l'est dans les singes ; 46° le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme ; 47° le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes ; 48° les muscles *obliquus inferior capitis pyriformis* et *biceps femoris* sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différents dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons : 1° en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes ; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme ; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds ; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadruman, comme les autres singes, que quadrupède ; 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme ; 6° les bras plus longs ; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes ; 8° l'épiploon plus ample que dans l'homme ; 9° la vésicule du fiel longue et plus étroite ; 10° les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différents ; 11° la vessie plus longue ; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce ; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés ; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessus de la selle du turc (*sella turcica*) comme dans l'homme ; 15° en ce que les *processus mastoïdes et styloïdes* sont très-petits et presque nuls ; 16° en ce qu'il a les os du nez plats ; 17° il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme ; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou ; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze ; 20° en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme ; 21° il diffère de l'homme en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang ; savoir : *occipitales, frontales, dilatatores alarum nasi seu elevatoros labii superioris, interspinales colli, glutæi minimi, extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis* ; 22° les muscles qui ne paraissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales, caro musculosa quadrata*, le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*, les muscles *attollens et retrahens auriculam* ; 23° les muscles éleveurs des clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes et non pas comme dans l'homme ; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivants : *longus colli, pectoralis, latissimus dorsi, glutæus maximus et medius, psoas magnus et parvus, iliacus internus et gasteronamius internus* ; 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoides, pronator radii teres et extensor pollicis brevis*. (*Anatomia orang-el, adeutang* par Tyson ; Londres, 1669, in-4°.)

gner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différents, l'un pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue, qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe*; et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape* ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et le *magot*; et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long; mais il me semble qu'on ne peut examiner de trop près un être qui, sous la forme d'un homme, n'est cependant qu'un animal.

1° Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière; mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmilier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant : ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2° J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées. La première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très-incertain et tout à fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal était fort jeune : les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées, par exemple, du vingt-unième caractère tiré du nombre des dents : il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que, s'il n'en avait que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il était fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3° Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque : les enfants ont les bourses fort relevées : cet animal, étant fort jeune, ne devait pas les avoir pendantes.

4° Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5° Toutes les ressemblances et différences tirées des parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6° Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1° L'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues ; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon, ont ces poches, où ils peuvent garder leurs aliments avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2° Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc ont les fesses plates et des callosités sur ces parties : l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le douc les a aussi sans callosités ; mais elles sont plates et velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'allongement du museau. 3° L'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras de jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout ; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il aurait besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on voulait le faire marcher aisément et longtemps. 4° Quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle ne l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze, et d'autres dix, etc. ; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la conformation des pieds ; ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé, que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal. S'il y avait un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistait en entier dans la forme du corps et dépendait de son organisation, ce singe se trouverait plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvait commander en premier, il ferait au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforcerait de ne pas obéir. Si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en était le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouverait encore à une plus grande distance des animaux et plus voisin de l'homme ; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense, et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvements d'imitation qui paraissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses ; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents, et même les canines, semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue et basanée ; les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre, aussi nus : il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes ; du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité ; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes comme les femmes, à l'écoulement périodique ; mais nous le présumons, et par analogie nous ne pouvons guère en douter.

*Nous avons dit que les orangs-outangs pouvaient former deux espèces. Ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un mot générique ; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux ; la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce, que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étais pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étais alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étaient réellement différentes l'une de l'autre par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avais vu vivant et auquel j'avais cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avait que deux pieds et demi de hauteur, était un jeune pongo, qui n'avait que deux ans d'âge, et serait parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds ; et comme ce très-jeune singe présentait tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avais cru pouvoir ne le regarder que comme une variété ; ce qui me faisait croire qu'il se pouvait qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang : mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au *jocko*, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* et *jocko* appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au *jocko*, et qui se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles : le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière : au lieu que le *jocko* ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, et que je croyais être un *jocko*, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes natu-

relles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo avait été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'avait chargée dans quelques parties ; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentaient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, et celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune : d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *drill*, et quelques autres *quimpezé* ; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les nègres, l'enlèvement et le viol des négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit, les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différents temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avait observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude.

« C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut qu'il est ici question. Cet animal ne paraît maintenant exister que dans quelques parties de l'Afrique et des grandes îles à l'est de l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île en deçà du Gange, et que même il est devenu très-rare dans les contrées où il propage encore. Aurait-il été détruit par les bêtes féroces, ou serait-il confondu avec d'autres ?

» Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir deux mois après qu'il fut pris, avait quatre pieds huit ou dix pouces de haut. Une teinte jaunâtre paraissait dominer dans ses yeux, qui étaient du reste très-petits et noirs : quoique ayant quelque chose de hagard, ils annonçaient plutôt l'inquiétude, l'embarras et le chagrin, que la férocité. Sa bouche était fort grande, les os du nez très-peu proéminents, et ceux des joues fort saillants... Son visage avait des rides ; le fond de sa carnation était d'un blanc bis ou hasané ; sa chevelure, longue de quelques pouces, était brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps, qui était plus épais sur le dos que sur le ventre ; sa barbe était peu fournie, sa poitrine large, les fesses médiocrement charnues, les cuisses couvertes, les jambes arquées ; les pouces de ses pieds, quoique un peu moins écartés des autres doigts que ceux des autres singes, l'étaient cependant assez pour devoir lui procurer beaucoup de facilité, soit pour grimper ou saisir.

» Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout ; mais, quoique marchant habituellement droit, il s'aidait, me dit-on, dans l'état de liberté, des mains ainsi que des pieds, lorsqu'il était question de courir ou de franchir un fossé ; peut-être même

est-ce l'exercice de cette faculté qui contribue à entretenir dans l'espèce la longueur un peu excessive des bras, car l'extrémité des doigts de ses mains approchait de ses genoux. Ses parties génitales étaient assez bien proportionnées : sa verge en état d'inertie, était longue d'environ six pouces, et paraissait être celle d'un homme circoncis.

» Je n'ai point vu de femelles ; mais on dit qu'elles ont les mamelles un peu aplaties. Leurs parties sexuelles, conformées comme celles des femmes, sont aussi sujettes à un flux menstruel périodique. Le temps de la gestation est présumé être d'environ sept mois... Elles ne propagent point dans l'état de servitude.

» Le mâle dont je viens de parler poussait quelquefois une espèce de soupir élevé et prolongé, ou bien il faisait entendre un cri sourd ; mais c'était lorsqu'on l'inquiétait ou qu'on le maltraitait : ainsi ces modulations de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui ou la douleur.

» Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur les montagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

» Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages ; mais il paraît qu'ils sont peu méchants, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre ce qu'on leur commande... Leur caractère ne peut se plier à la servitude ; ils y conservent toujours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégénérant en une espèce de consommation ou de marasme, doit bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remarque, et elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que je crus entrevoir dans les regards et le maintien de l'individu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes était très-embrouillée, dit ce savant et judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprît de l'éclaircir ; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, et la précision avec laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il était impossible de distinguer par les caractères qu'en avaient donnés les nomenclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui ne pouvait sortir que d'une plume telle que la sienne ; mais, quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur ces animaux singuliers, en y ajoutant ses propres observations qui sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes qu'aucun auteur n'en a décrit jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuisé la matière : la race des singes contient une si grande variété d'espèces, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les connaître toutes ; on en apporte très-souvent en Hollande plusieurs, que M. de Buffon ni aucun naturaliste n'a jamais vus. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a séjourné pendant quelques années, et qui y a porté les yeux d'un observateur judicieux, m'a dit qu'il y avait vu plus de quatre-vingts espèces différentes de sapajous et de sagouins ; M. de Buffon n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps avant qu'on puisse parvenir à

connaître tous ces animaux ; et même il est très-douteux qu'on en puisse jamais venir à bout, vu l'éloignement et la nature des lieux où ils habitent.

» Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête et un pied d'un animal singulier : cette tête ressemblait tout à fait à celle d'un homme, excepté qu'elle était un peu moins haute ; elle était bien garnie de longs cheveux noirs ; la face était couverte partout de poils courts : il n'y avait pas moyen de douter que ce ne fût la tête d'un animal, mais, qui, par cette partie, ne différait presque point de l'homme ; et M. Albinus, ce grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit juger, par cette tête, de la taille de l'animal auquel elle avait appartenu, il devait pour le moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on montrait avec cette tête, et qu'on assurait être du même animal, était plus long que celui d'un grand homme.

» M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de Bontius, et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intelligence et de pudcur de sa femelle orang-outang : cependant ce qu'il en dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes ; au moins j'ai entendu la même chose de plusieurs personnes qui avaient été à Batavia, et qui sûrement ignoraient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian, qui demeure dans cette ville de Batavia, où il pratique la chirurgie avec beaucoup de succès : connaissant son goût pour l'histoire naturelle, et son amitié pour moi, je lui avais écrit pour le prier de m'envoyer un orang-outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de notre académie, et en même temps je lui avais demandé qu'il me communiquât ses observations sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. Voici sa réponse, qu'on lira avec plaisir ; elle est datée de Batavia, le 15 janvier 1770 :

« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme sauvage, qu'on nomme en malais *orang-outang*, ne se trouve point dans votre académie : c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici *sabanahaar*, en a amené deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759 ; ils étaient de grandeur humaine, et faisaient précisément tous les mouvements que font les hommes, surtout avec les mains, dont ils se servaient comme nous. La femelle avait des mamelles, précisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes ; la poitrine et le ventre étaient sans poils, mais d'une peau fort dure et ridée. Ils étaient tous les deux fort honteux quand on les fixait trop ; alors la femelle se jetait dans les bras du mâle, et se cachait la figure dans son sein, ce qui faisait un spectacle véritablement touchant : c'est ce que j'ai vu de mes propres yeux. Ils ne parlent point ; mais ils ont un cri semblable à celui du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des arbres dans les bois les moins fréquentés. Si ces animaux ne faisaient pas une race à part qui se perpétue, on pourrait les nommer des *monstres de la nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne leur vient du rapport

qu'ils ont extérieurement avec l'homme surtout dans leurs mouvements, et dans une façon de penser qui leur est sûrement particulière et qu'on ne remarque point dans les autres animaux ; car celle-ci est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux en général. Ce serait un spectacle bien curieux si l'on pouvait observer ces hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu, et si l'on était témoin de leurs occupations domestiques : je dis *hommes sauvages*, pour me conformer à l'usage ; car cette dénomination n'est point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java ; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps. »

» Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement ce qu'a dit Bontius ; elle est écrite par un témoin oculaire, par un homme qui est lui-même observateur curieux et attentif, et qui sait que ce qu'il assure avoir vu a été vu aussi par plusieurs personnes qui sont actuellement ici, et que je suis à portée de consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité de sa relation : ainsi il n'y a pas la moindre raison pour douter de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius il ajoute la taille de ces orangs-outangs. Ils sont de grandeur humaine ; par conséquent ce ne sont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, et qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler : il est vrai que c'est en sifflant ; ce qui pourrait bien signifier qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon correspondant ; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui, quand il est venu en Europe, étaient arrivés ici en vie, on serait en état d'en rapporter plusieurs autres particularités qui seraient vraisemblablement très-intéressantes : mais sans doute ils sont morts sur la route ; au moins est-il certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourrait bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprochait du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles avaient vu à Surinam, où il avait été apporté des côtes de Guinée ; mais faisant peu de fond sur des relations vagues des gens qui, sans aucune connaissance de l'histoire naturelle, examinent peu attentivement les objets nouveaux qui se présentent à eux, je me suis adressé à M. May, capitaine de haut-bord au service de la province de Hollande. Je savais qu'il avait été à Surinam pendant que cet animal y était, et je ne doutais pas qu'il ne l'y eût vu. Personne ne pouvait m'en rendre un compte plus exact que lui : il est aussi distingué par son goût pour toutes sortes de sciences, que par les connaissances qui forment un excellent officier de mer. Voici ce que j'en ai appris :

« Étant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée, un de ses matelots y fit l'acquisition d'un petit singe sans queue, âgé d'environ six mois, qui avait été apporté du royaume de Benin. De là, ayant fait voile pour se rendre à Surinam, il arriva heureusement à Paramaribo, où il vit ce grand singe dont je viens de parler. Il fut étonné en voyant qu'il était précisément de la même espèce que celui qu'il avait à son bord : il n'y avait d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille ; mais aussi était-elle très-considérable, puisque ce grand singe avait cinq pieds et demi de hauteur, tandis que celui de son matelot surpassait à peine un pied. Il n'avait point de queue, son corps était couvert d'un poil brun, mais qui était assez peu touffu sur la poitrine pour laisser voir sa peau, qui était bleuâtre. Il n'avait point de poil à la face ; son nez était extrêmement long et plat, et d'un très-beau bleu ; ses joues étaient sillonnées de rouge sur un fond noirâtre ; ses oreilles ressemblaient à celles de l'homme ; ses fesses étaient nues et sans callosités. C'était un mâle, et il avait les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il marchait également sur deux pieds ou sur quatre ; son attitude favorite était d'être assis sur les fesses. Il était très-fort : le maître à qui il appartenait était un assez gros homme ; M. May a vu ce singe le prendre par le milieu du corps, l'élever de terre avec facilité, et le jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passait tout près de lui, et qu'il l'aurait emporté au haut de l'arbre au pied duquel il était attaché, si son maître ne l'en eût empêché. Il paraissait fort ardent pour les jeunes femmes. Il était depuis une vingtaine d'années à Surinam, et il ne semblait pas avoir acquis encore son plein accroissement. Celui à qui il appartenait assurait avoir remarqué que sa hauteur était augmentée encore cette année même. Un capitaine anglais lui en offrit cent guinées : il les refusa, et deux jours après cet animal mourut.

» En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandrill, avec lequel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour la figure que pour la grandeur et la force ; la seule différence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux consiste dans la queue, qui, quoique fort courte, se trouve dans le mandrill, mais qui manque tout à fait à l'autre.

» Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habitant de l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne surpasse pas celle de l'homme, et dont la durée de la vie paraît être la même, vu le temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute sa grandeur. Ce singe ne pourrait-il pas être celui dont parlent plusieurs voyageurs, et dont les relations ont été appliquées à l'orang-outang ? Au moins je serais fort porté à croire que c'est le *smitten* de Bosman, et le *quimpezè* de M. de La Brosse : les descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez ; et celui dont parle Battel, qui avait une longue chevelure, a l'air d'être de la même espèce que celui dont j'ai vu la tête ; il ne paraît en différer qu'en ce qu'il a le visage nu et sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang ; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit

orang-outang. Nous en donnons ici la figure (pl. 1^{re}), et nous en avons la dépouille au Cabinet du Roi. C'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assuré que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur, qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Almand a vu cet animal vivant, et en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure du singe sans queue, ou orang-outang, qui m'avait été envoyé de Batavia. Cette figure, faite d'après un animal qui avait été longtemps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avais tiré pour le faire empailler, ne pouvait que le représenter très-imparfaitement : je crus cependant devoir la publier, parce qu'on n'en avait alors aucune autre. Il me paraissait différent de celui qui a été décrit par Tulpius; depuis j'ai eu des raisons de croire que c'est le même, sans que pour cela j'aie trouvé meilleure la figure que cet auteur en a donnée.

» Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on envoya du cap de Bonne-Espérance à la ménagerie de M. le prince d'Orange une femelle d'un de ces animaux, et de la même espèce que celui que j'avais décrit. On a profité de cette occasion pour en donner une figure plus exacte.

» Elle arriva en bonne santé. Dès que j'en fus averti, j'allai lui rendre visite, et ce fut avec peine que je la vis attachée à un bloc par une grosse chaîne qui la prenait par le cou, et qui la gênait beaucoup dans ses mouvements. Je m'insinuai bientôt dans ses bonnes grâces par les bonbons que je lui donnai, et elle eut la complaisance de souffrir que je l'examinasse à mon aise.

» La plus grande partie de son corps était couverte de poils roussâtres partout à peu près de la même longueur, excepté sur le dos, où ils étaient un peu plus longs. Il n'y en avait point sur le ventre, où la peau paraissait à nu; mais, quelques semaines après, je fus fort surpris de voir cette même partie velue comme le reste du corps. J'ignore si elle avait été couverte auparavant de poils qui étaient tombés, ou s'ils y paraissaient pour la première fois. L'orang-outang que Tulpius a décrit, et qui était aussi une femelle, avait de même le ventre dénué de poils. Sa face était plate, cependant un peu relevée vers le-bas, mais beaucoup moins que dans le magot et les autres espèces de singes; elle était nue et basanée, avec une tache autour de chaque œil, et une plus grande autour de la bouche, d'une couleur qui approchait un peu de la couleur de chair. Elle avait les dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi les caractères distinctifs des orangs-outangs. La partie inférieure de son nez était fort large et très-peu éminente; ses narines étaient fort distantes de sa bouche, à cause de la hauteur considérable de sa lèvre supérieure; ses yeux étaient environnés de paupières garnies de cils, et au-dessus il y avait quelques poils, mais qui ne pouvaient pas passer pour des sourcils; ses oreilles étaient sem-

blables à celles de l'homme ; ses gras de jambes étaient fort peu visibles, on pourrait même dire qu'elle n'en avait point ; ses fesses étaient velues, et on ne remarquait pas qu'il y eût des callosités.

» Quand elle était debout, sa longueur, depuis la plante des pieds jusqu'au haut de la tête, n'était que de deux pieds et demi. Ses bras étaient fort longs ; mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts, ils avaient vingt-trois pouces : eependant, quand l'animal se dressait sur ses pieds, ils ne touchaient pas à terre eomme ceux des deux gibbons décrits par M. de Buffon. Ses mains et ses pieds n'étaient point velus ; leur eouleur était noirâtre, et ils étaient aussi fort longs proportionnellement à son corps : depuis le poignet jusqu'au bout du plus long doigt, la longueur de sa main était de sept poudes, et celle de son pied de huit : le gros orteil n'avait point d'ongle, pendant que le pouce et tous les autres doigts en avaient. L'on voit, par cette description, qu'à la grandeur près, cette femelle était de la même espèce que l'animal que j'ai décrit ci-devant. Elle était originaire de Bornéo ; on l'avait envoyée de Batavia au eap de Bonne-Espérance, où elle a passé une année : de là elle est venue à la ménagerie de M. le prince d'Orange, où elle n'a pas vécu si longtemps ; elle est morte en janvier 1777.

» Elle n'avait point l'air méchant ; elle donnait volontiers la main à ceux qui lui présentaient la leur. Elle mangeait sans glotonnerie du pain, des carottes, des fruits, et même de la viande rôtie ; elle ne paraissait pas aimer la viande crue ; elle prenait la tasse qui eontenait sa boisson d'une seule main, la portait à sa bouche, et elle la vidait fort tranquillement. Tous ses mouvements étaient assez lents, et elle témoignait peu de vivaeité ; elle paraissait plutôt mélancolique. Elle jouait avec une couverture qui lui servait de lit, et souvent elle s'occupait à la déchirer. Son attitude ordinaire était d'être assise avec ses cuisses et ses genoux élevés : quand elle marchait, elle était presque dans la même posture ; ses fesses étaient peu éloignées de la terre. Je ne l'ai point vue se tenir parfaitement debout sur ses pieds, excepté quand elle voulait prendre quelque e chose d'élevé, et même encore alors les jambes étaient toujours un peu pliées, et elle était vacillante. Ce qui me confirme dans ce que j'en dis ei-devant, c'est que les animaux de cette espèce ne sont pas faits pour marcher debout eomme l'homme, mais eomme les autres quadrupèdes, quoique cette dernière allure doive être aussi fatigante pour eux, à cause de la eonformation de leurs mains. Ils me paraissent principalement faits pour grimper sur les arbres : aussi notre femelle grimpait-elle volontiers eontre les barres de la fenêtre de sa chambre, aussi haut que le lui permettait sa chaîne.

» M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout le temps qu'elle a véeu dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, en a publié une fort bonne description, d'où j'ai tiré les dimensions que j'en ai données, parce qu'elles étaient plus justes que celles que j'avais prises sur l'animal vivant et en mouvement ; il a été fort attentif à examiner de près ses actions, et ce qu'il en rapporte est très-intéressant. On aime à voir le détail des actions d'un animal qui imite si bien les nôtres ; nous sommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence supérieur à celui de toutes les autres

brutes, quoique tout ce que nous admirons dans tout ce qu'il fait soit une suite de la forme de son corps, et particulièrement de ses mains, dont il se sert avec autant de facilité que nous. Si le chien avait de pareilles mains, et qu'il pût se tenir debout sur ses pieds, il nous paraîtrait bien plus intelligent qu'un singe. Pendant que cette femelle a été dans ce pays, M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu des écoulements périodiques. Il en a donné, en deux planches, trois figures qui la représentent très-bien dans trois différentes attitudes.

» Dans le même temps que cet animal était ici, il y avait à Paris une femelle gibbon, comme je l'ai appris par la lettre de M. Daubenton, qui me manda que son allure était à peu près la même que celle que je viens de décrire; elle courait étant presque debout sur ses pieds; mais les jambes et les cuisses étaient un peu pliées, et quelquefois la main touchait la terre pour soutenir le corps chancelant; elle était vacillante lorsque étant debout elle s'arrêtait; elle ne portait que sur le talon, et relevait la plante du pied; elle ne restait que peu de temps dans cette attitude, qui paraissait forcée.

» M. Gordon, que je dois presque toujours citer, m'a envoyé le dessin d'un orang-outang dont le roi d'Asam, pays situé à l'est du Bengale, avait fait présent, avec plusieurs autres curiosités, à M. Harwood, président du conseil provincial de Dinagipal. Le frère de M. Harwood l'apporta au Cap, et le donna à M. Gordon, chez qui malheureusement il ne vécut qu'un jour. Sur le vaisseau, il avait été attaqué du scorbut; et, en arrivant au cap de Bonne-Espérance, il était si faible, qu'il mourut au bout de vingt-quatre heures. Ainsi M. Gordon n'a eu que le temps de le faire dessiner; et, ne pouvant point me donner ses propres observations, il m'a communiqué ce que lui en avait dit M. Harwood. Voici ce qu'il en avait appris :

» Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays dont il est originaire, était une femelle, qui avait régulièrement ses écoulements périodiques, mais qui cessèrent dès qu'elle fut atteinte du scorbut. Elle était d'un caractère fort doux : il n'y avait que les singes qui lui déplaisaient; elle ne pouvait pas les souffrir. Elle se tenait toujours droite en marchant; elle pouvait même courir très-vite. Quand elle marchait sur une table ou parmi de la porcelaine, elle était fort attentive à ne rien casser. Lorsqu'elle grimpait quelque part, elle ne faisait usage que de ses mains. Elle avait les genoux comme un homme. Elle pouvait faire un cri si aigu, que, quand on était près d'elle, il fallait se tenir les oreilles bouchées pour n'en être pas étourdi. Elle prononçait souvent et plusieurs fois de suite, les syllabes *yaa-hou*, en insistant avec force sur la dernière. Quand elle entendait quelque bruit approchant de celui-là, elle commençait d'abord aussi à crier et si elle était contente, on lui entendait faire un grognement doux qui partait de la gorge. Lorsqu'elle était malade, elle se plaignait comme un enfant, et cherchait à être secourue. Elle se nourrissait de végétaux et de lait : jamais elle n'avait voulu toucher à un animal mort, ni manger de la viande; elle refusait même de manger sur une assiette où il y en avait eu. Quand elle voulait boire, elle plongeait ses doigts dans l'eau et les

léchait. Elle se couvrait volontiers avec des morceaux de toile ; mais elle ne voulait point souffrir d'habits. Dès qu'elle entendait prononcer son nom, qui était *Jenny*, elle venait. Elle était ordinairement assez mélancolique et pensive. Quand elle voulait faire ses nécessités, lorsqu'elle était sur le vaisseau, elle se tenait à une corde par les mains, et les faisait dans la mer.

» La longueur de son corps était de deux pieds cinq pouces et demi, sa circonférence, près de la poitrine, était d'un pied deux pouces, et celle de la partie de son corps la moins grosse était de dix pouces et demi. Quand elle était en santé, elle était mieux en chair, et elle avait des gras de jambes. Le dessin que M. Gordon a eu la bonté de m'envoyer a été fait lorsqu'elle était malade, ou peut-être lorsqu'elle était morte, et d'une très-grande maigreur : ainsi il ne peut servir qu'à donner une idée de la longueur et de la figure de sa face, qui me paraît être très-semblable à celle de la femelle que nous avons eue ici. Je vois aussi par l'échelle qui est ajoutée à ce dessin que les dimensions des différentes parties sont à peu près les mêmes : mais il y avait cette différence entre ces deux orangs-outangs, c'est que celui de Bornéo n'avait point d'ongle au gros orteil ou au pouce des pieds, au lieu que celui d'Asham en avait, comme M. Gordon me l'a mandé bien expressément ; aussi a-t-il eu soin que cet ongle fût représenté dans le dessin. Cette différence indiquerait-elle une diversité dans l'espèce, entre des animaux qui semblent d'ailleurs avoir tant de rapports entre eux par des caractères plus essentiels ? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourrait faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko ; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse arrivée de cet orang-outang... C'était une femelle. Nous avons apporté la plus grande attention à nous assurer si elle était sujette à l'écoulement périodique, sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant, elle ne faisait point de poches latérales au gosier, comme toutes les autres espèces de singes. Elle était d'un si bon naturel, qu'on ne lui vit jamais montrer la moindre marque de méchanceté ou de fâcherie ; on pouvait sans crainte lui mettre la main dans la bouche. Son air avait quelque chose de triste... Elle aimait la compagnie sans distinction de sexe, donnant seulement la préférence aux gens qui la soignaient journellement et qui lui faisaient du bien, qu'elle paraissait affectionner davantage ; souvent, lorsqu'ils se retiraient, elle se jetait à terre étant à la chaîne, comme au désespoir, poussant des cris lamentables et déchirant par lambeaux tout le linge qu'elle pouvait attraper dès qu'elle se voyait seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenait

d'autres fois du foin de sa litière, l'arrangeait à son côté, et semblait, par toutes ses démonstrations, l'inviter à s'asseoir auprès d'elle...

» La marche ordinaire de cet animal était à quatre pieds, comme les autres singes; mais il pouvait aussi bien marcher debout sur les pieds de derrière, et muni d'un bâton il s'y tenait souvent fort longtemps : cependant il ne posait jamais les pieds à plat, à la façon de l'homme, mais recourbés en dehors, de sorte qu'il se soutenait sur les côtés extérieurs des pieds de derrière, les doigts retirés en dedans; ce qui dénotait une aptitude à grimper sur les arbres... Un matin nous le trouvâmes déchaîné..., et nous le vîmes monter avec une merveilleuse agilité contre les poutres et les lattes obliques du toit; on eut de la peine à le reprendre..... Nous remarquâmes une force extraordinaire dans ses muscles; on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le coucher sur le dos; deux hommes vigoureux eurent chacun assez à faire à lui serrer les pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à lui repasser le collier par-dessus la tête et à le fermer mieux. Dans cet état de liberté, l'animal avait entre autres choses ôté le bouchon d'une bouteille contenant un reste de vin de Malaga, qu'il but jusqu'à la dernière goutte, et remit ensuite la bouteille à sa même place.

» Il mangeait de presque tout ce qu'on lui présentait. Sa nourriture ordinaire était du pain, des racines, en particulier des carottes jaunes, toutes sortes de fruits, et surtout des fraises; mais il paraissait singulièrement friand de plantes aromatiques, comme du persil et de sa racine. Il mangeait aussi de la viande bouillie ou rôtie, et du poisson. On ne le voyait point chasser aux insectes, dont les autres espèces de singes sont d'ailleurs si avides.... Je lui présentai un moineau vivant...; il en goûta la chair, et le rejeta bien vite. Dans la ménagerie, et lorsqu'il était tant soit peu malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue, mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un œuf cru, qu'il ouvrit des dents, et suçâ tout entier avec beaucoup d'appétit..... Le rôti et le poisson étaient ses aliments favoris. On lui avait appris à manger avec la cuiller et la fourchette. Quand on lui donnait des fraises sur une assiette, c'était un plaisir de voir comme il les piquait une par une, et les portait à sa bouche avec la fourchette, tandis qu'il tenait de l'autre patte l'assiette. Sa boisson ordinaire était l'eau; mais il buvait très-volontiers toutes sortes de vins, et principalement le Malaga. Lui donnait-on une bouteille, il en tirait le bouchon avec la main, et buvait très-bien dehors, de même que hors d'un verre à bière; et, cela fait, il s'essuyait les lèvres comme une personne... Après avoir mangé, si on lui donnait un cure-dent, il s'en servait au même usage que nous. Il tirait fort adroitement du pain et autres choses hors des poches. On m'a assuré qu'étant à bord du navire il courait librement parmi l'équipage, jouait avec les matelots, et allait quérir, comme eux, sa portion à la cuisine.

» A l'approche de la nuit, il allait se coucher..... il ne dormait pas volontiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il voulait se coucher, il arrangeait le foin de sa litière, le secouait bien, en apportait davantage pour former son chevet, se mettait le plus souvent sur le côté, et se couvrait

chandement d'une couverture, étant fort frileux..... De temps en temps nous lui avons vu faire une chose qui nous surprit extrêmement la première fois que nous en fûmes témoins. Ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui était auprès de lui, l'étendit fort proprement sur le plancher, mit du foin au milieu, en relevant les quatre coins du linge par-dessus, porta ce paquet avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, tirant ensuite la couverture sur son corps... Une fois, me voyant ouvrir à la clef et refermer ensuite le cadenas de sa chaîne, il saisit un petit morceau de bois..., le fourra dans le trou de la serrure, le tournant et retournant en tout sens, et regardant si le cadenas ne s'ouvrait pas..... On l'a vu essayer d'arracher des crampons avec un gros clou dont il se servait comme d'un levier. Un jour, lui ayant donné un petit chat, il le flaira partout, mais le chat lui ayant égratigné le bras, il ne voulut plus le toucher... Lorsqu'il avait uriné sur le plancher de son gîte, il l'essuyait proprement avec un chiffon. Lorsqu'on allait le voir avec des bottes aux jambes, il les nettoyait avec un balai, et savait déboucler les souliers avec autant d'adresse qu'un domestique aurait pu le faire; il dénouait aussi fort bien les nœuds faits dans les cordes, quelque serrés qu'ils fussent, soit avec ses dents, soit avec les ongles... Ayant un verre ou un baquet dans une main et un bâton dans l'autre, on avait bien de la peine à le lui ôter, s'esquivant et s'escrimant continuellement du bâton pour le conserver.

» Jamais on ne l'entendait pousser quelque cri, si ce n'est lorsqu'il se trouvait seul, et pour lors c'était un son approchant de celui d'un jeune chien qui hurle; ensuite il devenait très-rude et rauque, ce que je ne puis mieux comparer qu'au bruit que fait une grosse scie en passant à travers le bois. Nous avons déjà remarqué que cet animal avait une force extraordinaire, mais elle était surtout apparente dans les pattes de devant ou mains dont il se servait à tout....., pouvant lever et remuer de très-lourds fardeaux.

» Ses excréments, lorsqu'il se portait bien, était en crottes ovales. Sa hauteur, mesurée debout, était de deux pieds et demi rhénans... Le ventre, surtout étant accroupi, était gros et gonflé... Les tétins des mamelles étaient fort petits et tout près des aisselles; le nombril ressemblait beaucoup à celui d'une personne.

» Les pieds de devant ou bras avaient, depuis les aisselles jusqu'au bout des doigts du milieu, dix-sept pouces; le doigt du milieu, trois pouces et demi; le premier, un peu plus court; le troisième, un peu plus long; le quatrième, ou petit doigt, beaucoup plus court; mais le pouce l'est encore bien davantage. Tous les doigts ont trois articulations; le pouce n'en a que deux: ils sont tous garnis d'un ongle noir et rond.

» Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avaient vingt pouces; mais le fémur me parut à proportion beaucoup plus court que le tibia. Ses pieds, posés à plat, étaient, depuis le derrière du talon jusqu'au bout des doigts du milieu, longs de huit pouces. Les doigts des pieds sont plus courts que ceux des mains; celui du milieu est aussi un peu plus long que les autres: mais ici le pouce est beaucoup plus court que celui de la main...; et ces doigts des pieds ont aussi des ongles noirs.

Le pouce ou gros orteil, qui n'a que deux articulations, est absolument dépourvu d'ongles dans quatre sujets de cette espèce asiatique.

» Le côté intérieur des pieds de devant et de derrière est entièrement nu, sans poil, revêtu d'une peau assez douce, d'un noir fauve : mais, après la mort de l'animal, et pendant sa maladie, cette peau était déjà devenue beaucoup plus blanche : les doigts des pieds de devant et de derrière étaient aussi sans poil.

» Les cuisses ne sont ni pelées ni calleuses... On ne pouvait apercevoir ni fesses, ni mollets aux jambes, non plus que le moindre indice de queue.

» La tête est, par-devant, toute recouverte d'une peau chauve, couleur de souris. Le museau ou la bouche est un peu saillant, quoique pas tant qu'aux espèces de magots ; mais l'animal pouvait aussi, beaucoup l'avancer et le retirer. L'ouverture de la bouche est fort large. Autour des yeux, sur les lèvres et sur le menton, la peau était un peu de couleur de chair ; les yeux sont d'un brun bleuâtre, dans le milieu noirs ; les paupières sont garnies de petits cils.... On voit aussi quelques poils au-dessus des yeux : ce que l'on ne peut pourtant pas bien nommer des sourcils. Le nez est très-épaté et large vers le bas ; les dents de devant, à la mâchoire supérieure, sont au nombre de quatre, suivies, de chaque côté, d'un intervalle après lequel... vient une dent mâchelière qui est plus longue... L'on compte encore trois dents molaires, dont la dernière est la plus grosse. Le même ordre règne à la mâchoire inférieure. Les dents sont fort semblables à celles de l'homme... Le palais est de couleur noire ; le dessous de la langue est couleur de chair... La langue est longue, arrondie par-devant, lisse et douce ; les oreilles sont sans poil et de forme humaine, mais plus petites qu'elles ne sont représentées par d'autres.

» A son arrivée, l'animal n'avait point de poil, si ce n'est du noir à la partie postérieure du corps, sur les bras, les cuisses et les jambes.... A l'approche de l'hiver, il acquit beaucoup plus de poil.... Le dos, la poitrine et toutes les autres parties du corps étaient couvertes de poil châtain clair.... Les plus longs poils du dos avaient trois pouces (1). »

LE GIBBON (2).

SIMIA LAR. — L.

Le gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu

(1) Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. (*Feuilles de Vosmaër* ; Amsterdam, 1778.)

(2) *Gibbon*, c'est le nom sous lequel M. Duplex nous a donné ce singe, qu'il avait apporté des Indes orientales.

vivant; il n'avait pas trois pieds de hauteur : mais il était jeune, il était en captivité; ainsi l'on doit présumer qu'il n'avait pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poil gris, de manière qu'elle se présente comme si elle était environnée d'un cadre rond; ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles nues et bien bordées: sa face est aplatie, de couleur tannée, et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est, après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approche le plus de la figure humaine si la longueur excessive de ses bras ne le rendait pas difforme: car, dans l'état de nature, l'homme aurait aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étaient négligés, formeraient autour de son visage un cadre assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces; ses mouvements n'étaient ni trop brusques ni trop précipités: il prenait doucement ce qu'on lui donnait à manger; on le nourrissait de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignait beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu longtemps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques (1). Il paraît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé* (2). Au reste, cette espèce varie pour la grandeur et

J'ai d'abord cru que ce mot était indien; mais, en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé dans une note de Daléchamp sur Pline, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *keipon*, dont il est probable qu'on a fait *guibon*, *gibbon*. Voici le passage de Pline, avec la note de Daléchamp : *Pompeii Magni primum ludi ostenderunt ex Æthiopia quas vocant cephos*, quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus, priores manibus fuere similes : hoc animal postea Roma non vidit.*

(1) Le P. Lecomte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant, et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un naturel très-doux; que, pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connaissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes avait au moins quatre pieds de hauteur, qu'il était extrêmement adroit et encore plus agile. (*Mémoires sur la Chine*, par Louis Lecomte, page 510.)

(2) « Dans le royaume de Gannaure, frontière de la Chine, il se trouve un animal fort rare, qu'ils nomment *fefé*: il a presque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir et velu, marche fort légèrement et fort vite. » (*Recueil des voyages*, etc.; Rouen, 1716, tome III, page 168.)

¹ Ce caractère des *bras fort longs* n'appartient qu'à ce singe, et par conséquent indique assez clairement que le *fefé* est le même que le gibbon. ² On peut présumer que le mot *fefé* vient de *jese*, ou *sese*, nom du babouin dans les provinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

* (Céphos) *Strabo lib. XV, κείπων vocat, esseque tradit facie satyro similem.* (Dal. in *Plin. Hist. nat.* lib. VIII, cap. 19.)

Il me paraît que le *cebus* des Grecs et le *cephus* de Pline, qu'on doit prononcer *hebus*, *kephus*, pourraient bien venir originellement de *koph* ou *kophin*, qui, en hébreu et en chaldéen, est le nom du singe.

pour les éculeurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier, et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir ; mais, comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le gibbon n'a point de queue ; il a les fesses pelées, avec de légères callosités ; sa face est plate, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris ; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme ; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs : il marche sur ses deux pieds de derrière : il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

LE PITHÈQUE (1).

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, et tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels que les pithèques, les kèbes et les cynocéphales. Le kèbe est un pithèque avec une queue. Le cynocéphale est tout semblable au pithèque : seulement il est plus grand et plus fort ; il a le museau avancé, approchant presque de celui du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son nom : il est aussi de mœurs plus féroces, il a les dents plus fortes que le pithèque, et plus ressemblantes à celles du chien. » D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau qu'il a plus avancé et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connaissons avec ce qui était connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue : savoir, l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque ; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon, n'étaient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étaient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des

(1) En latin *simia*. — Selon G. Cuvier, ce singe n'est qu'un jeune individu du magot. (A. R.)

caractères très-différents de ceux qu'il donne au pithèque. Mais la troisième espèce, que nous appelons *magot*, est le cynocéphale d'Aristote ; il n'a point de queue, il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues : d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie Mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étaient connues des Grecs. Le pithèque est du même pays : mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connaissons que par le témoignage des auteurs, et quoique, depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gesner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque : M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu ; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le pithèque ou singe proprement dit, et allongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang, le pithèque, le gibbon et le magot, sont les seuls animaux auxquels on doit appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très-différents du pithèque et du magot ; mais, comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe* ; et même dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot ; on les appelle tous deux du même nom *aff* en allemand, *ap* en anglais : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom ; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjectivique qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paraît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étaient connus, et qu'il était commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étaient fréquentées par les voyageurs grecs ou romains ; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivants de Léon l'Africain et Marmol : ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres ; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie et de Constantine. « Ils ont, dit Marmol, les pieds, les mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage de l'homme, avec beaucoup d'esprit et de malice. Ils vivent d'herbes, de blé et de toutes sortes de fruits qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs : mais, avant que de sortir de leur fort, il y en a un qui monte sur une éminence, d'où il découvre toute la campagne ; et, quand il ne voit paraître personne, il fait signe aux autres par un cri pour les faire sortir, et ne bouge de là tandis qu'ils sont dehors ; mais,

sitôt qu'il voit venir quelqu'un, il jette de grands cris, et sautant d'arbre en arbre tous se sauvent dans les montagnes : c'est une chose admirable que de les voir fuir ; car les femelles portent sur leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas avec cela de faire de grands sauts de branche en branche. Il s'en prend quantité par diverses inventions, quoiqu'ils soient fort fins. Quand ils deviennent farouches, ils mordent ; mais, pour peu qu'on les flatte, ils s'apprivoisent aisément. Ils font grand tort aux fruits et au blé, parce qu'ils ne font autre chose que de cueillir, couper et jeter par terre, soit qu'il soit mûr ou non, et en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent et qu'ils n'en emportent. Ceux qui sont apprivoisés font des choses incroyables, imitant l'homme en tout ce qu'ils voient. » Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance ; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau allongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie. On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Les pithèques, le magot et le babouin, que nous avons appelé *papion*, étaient tous trois connus des anciens : aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie Mineure, en Arabie, dans la haute Égypte et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourrait donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois : mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue ; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque, que cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol, au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage ; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement. Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque, qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit « qu'ils ont en toutes choses la forme et les façons des hommes ;... qu'ils ne sont pas plus hauts qu'une coudée, et tout de poils ; qu'ils habitent dans des cavernes ; que, pour les prendre, on y porte des boissons fortes et enivrantes ;... qu'ils viennent tous ensemble goûter ce breuvage, en criant *chinchin*, dont on leur a donné le nom de *chinchin*, et qu'ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment, en sorte que les chasseurs les prennent aisément. » Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque, et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci, vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin* : d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur, et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque, et non point au magot, la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Egypte, s'apprivoisent plus vite et plus aisément que les autres, qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils

sont aussi plus gais et plus plaisants que les autres. Or le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche, et ne s'apprivoise qu'à demi. Les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

* Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue, et, quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence, que plusieurs naturalistes regardaient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste et professeur au Jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avais indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France, il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnaître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire debout sur ses deux pieds de derrière et sur ses quatre pieds; il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les forêts de Bougie, du Côte et de Stora, dans l'ancienne Numidie, qui est aujourd'hui la province de Constantine du royaume d'Alger. Ils habitent particulièrement ces contrées, et je n'ai pas ouï dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas qui avoisinent la mer; et ils sont si communs à Stora, que les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes de pins, de glands doux, de figes d'Inde, de melons, de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisants. Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cime des arbres et des rochers les plus élevés pour faire sentinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt la troupe prend la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

» Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes. Il peut marcher debout pendant quelque temps; mais il se soutient avec

difficulté dans cette attitude, qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue, un peu allongée et ridée; ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents: les canines sont courtes et à peu près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de largeur; ses yeux sont arrondis, roussâtres, et d'une grande vivacité; les fesses sont calleuses, et à la place de la queue il y a un petit appendice de peau, long de cinq à six lignes; les ongles sont aplatis comme dans l'homme, et il se sert de ses pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse pour saisir les divers objets qui sont à sa portée: j'en ai vu qui dénouaient leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du pithèque varie du fauve au gris: dans tous ceux que j'ai observés, une partie de la poitrine et du ventre était recouverte d'une large tache noirâtre. La verge est grêle et pendante dans le mâle; les testicules ont peu de volume.

» Quoique ces animaux soient très-lubriques et qu'ils s'accouplent fréquemment dans l'état de domesticité, comme j'ai eu occasion de l'observer, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans cet état de servitude, même en Barbarie, où l'on en élève beaucoup dans les maisons des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la femelle, qui est à quatre pieds; il lui appuie ceux de derrière sur les jambes, et il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les mains. Elle est sujette à un léger écoulement périodique, et je me suis aperçu que ses parties naturelles augmentaient alors sensiblement de volume.

» Dans l'état sauvage, elle ne produit ordinairement qu'un seul petit. Presque aussitôt qu'il est né, il monte sur le dos de sa mère, lui embrasse étroitement le cou avec les bras, et elle le transporte ainsi d'un lieu dans un autre: souvent il se cramponne à ses mamelles et s'y tient fortement attaché.

» Celui de tous les singes avec lequel le pithèque a le plus de rapport est le magot, dont il diffère cependant par des caractères si tranchés qu'il paraît bien former une espèce distincte. Le magot est plus grand; ses testicules sont très-volumineux; ceux du pithèque, au contraire, sont fort petits. Les dents canines supérieures du magot sont allongées comme les crocs des chiens; celles du pithèque sont courtes, et à peu près semblables à celles de l'homme. Le pithèque a des mœurs plus douces, plus sociales que le magot: celui-ci conserve toujours, dans l'état de domesticité, un caractère méchant et même féroce; le pithèque, au contraire, s'apprivoise facilement et devient familier. Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rarement, quelque mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il est naturellement craintif; et il sait distinguer avec une adresse étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les mauvais traitements; et, lorsqu'on lui en a souvent fait essayer, il faut du temps et des soins assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En revanche, il reconnaît ceux qui lui font du bien; il les caresse, les appelle, les flatte par des cris et par des gestes très-expressifs; il leur donne même des signes d'attachement et de fidélité; il les suit comme un chier, sans jamais les abandonner. La frayeur se peint sur le visage du pithèque; j'ai souvent vu ces animaux changer sensiblement de couleur lorsqu'ils étaient saisis

d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, leurs désirs, leur ennui même, par des accents différents et faciles à distinguer. Ils sont très-malpropres et lâchent leurs ordures partout où ils se trouvent; ils se plaisent à mal faire, et brisent tout ce qui se rencontre sous leur main, sans qu'on puisse les en corriger, quelque châtement qu'on leur inflige. Les Arabes mangent la chair du pithèque, et la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paraît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant. Il est très-vif et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper, et s'acerocher à tout ce qui est à sa portée. Il paraît s'ennuyer lorsqu'il est seul, car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie; et, lorsqu'il est en gaieté, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste, il est d'un naturel fort doux et ressemble par là aux orangs-outangs. Malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement, et toujours faiblement.

Cet individu avait, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur (1), et lorsqu'il se tenait debout sur ses pieds. Il était âgé de près de deux ans: il avait crû de près de six pouces en dix mois, et avait, dans le même temps, pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps; son poil avait bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet; le front est assez court et couvert de poils presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés, et l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal, au-dessus de l'orbite des yeux, est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils; il a des cils aux deux paupières; son nez est aplati, et forme une gouttière entre les deux narines, qui sont posées oblique-

(1)

Principales dimensions du Pithèque.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	9	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale.		6	6
Circonférence du museau, prise au-dessus des narines.		5	
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.		2	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.			8
Circonférence prise derrière les jambes de devant.	1	4	2
Circonférence devant les jambes de derrière.		11	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet.		5	4
Circonférence du poignet.		3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	»	4	4
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon.		5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.		5	10

ment et s'inclinent en dedans ; toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au-dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents, et deux alvéoles vides, d'où il en était tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord, et presque sans poils ; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu ; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu ; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils ; les ongles sont arrondis et presque noirs ; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple, et n'a que six lignes de longueur.

LE MAGOT (1).

SIMIA SYLVANUS. — L.

Cet animal est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont point de queue (2), celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plusieurs années ; l'été il se plaisait à l'air, et l'hiver on pouvait le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il était toujours triste et souvent maussade ; il faisait également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit : ses mouvements étaient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule ; pour peu qu'il fût agité de passion, il montrait et grinçait les dents en remuant la mâchoire. Il remplissait les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnait, et il mangeait généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage, et d'autres choses fermentées ; il aimait à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer. On le tenait toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en était pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres : il avait apparemment été mal éduqué ; car j'en ai vu d'autres de la même espèce

(1) *Magot*, nom ancien de ce singe en français, et que nous avons adopté ; *momenet*, selon Jonston : on l'a aussi appelé *tartarin*, parce qu'il est fort commun dans la Tartarie méridionale.

(2) Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus ; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.

qui en tout étaient mieux, plus reconnaissants, plus obéissants, même plus gais, et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-éminentes qui sont situées au bas de la région où devraient être les fesses ; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul ; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du pithèque ou singe proprement dit, 1° en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie ; 2° en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme ; 3° en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis ; et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot ; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis : il paraît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *cynocéphales* sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paraît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme ; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue : il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps, et jaune blanchâtre sous le ventre ; il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre : il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paraît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

LE PETIT CYNOCÉPHALE (1).

J'ai dit que le singe que nous avons appelé *magot* était le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphales : l'une, plus grande, qui est en effet le magot ; et l'autre, plus petite, que nous donnons ici, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paraît pas avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivants : « Je donne ici, dit-il, la figure (pl. 20, fig. 1) d'un petit cynocéphale qui n'a point de queue. Il s'apprivoise plus aisément, et est aussi plus spirituel et plus gai que les autres cynocéphales. » En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin avec celles que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler *petit magot* ; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de *petit cynocéphale*, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot ; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque, avec lequel on pourrait le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvait en Espagne, dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutait de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient (2). C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

LE PAPION ou BABOUIN PROPREMENT DIT (3).

SIMIA SPHYNX. — L.

Dans l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'âme ; mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paraît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres ; il y a les mêmes différences, les mêmes

(1) Cette espèce n'est pas différente du magot. (A. R.)

(2) Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

(3) *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon* en anglais, *Pavian* en allemand.

nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celles des animaux, est brusque, désobéissant et maussade; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant celui dont nous donnons ici la figure; il n'était point hideux, et cependant il faisait horreur : grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on était obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuait si puissamment les barreaux avec les mains qu'il inspirait de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité; qui, couvert d'un poil épais et long, paraît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort qu'il viendrait aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étaient point armés (1). D'ailleurs il paraît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer en cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête, que la nature paraît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties : dans le babouin, au contraire, elles sont tout à fait nues, et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée.

Il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations; mais, comme ils sont plus petits et moins pétulants, on les rend modestes à coup de fouet, au lieu que le babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés : la femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bras, et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle : elle est sujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres

(1) C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagascar. « Il est, dit Flaccourt, » gros comme un veau de deux ans; il a la tête ronde et une face d'homme, les pieds de devant et de derrière comme un singe, le poil frisé, la queue courte, les oreilles comme celles de l'homme; il ressemble au *tamach* » décrit par Ambroise Paré. C'est un animal solitaire : les gens du pays en ont grand'peur. » (*Voyage à Madagascar*, page 151.)

femelles de singes qui ont les fesses nues. Au reste, ces babouins, quoique méchants et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains : ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang : il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long; les oreilles nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paraît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes, et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce : nous l'avons soigneusement comparé au grand babouin ou papion, et nous n'avons remarqué d'autre différence entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venait pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE BABOUIN DES BOIS.

SIMIA LEUCOPHÆA. — FRÉD. CUVIER.

M. Pennant a fait connaître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très-allongé et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face; mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avait que trois pieds de haut; la queue n'avait que trois pouces de long, et le dessus en était très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglais l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé *le babouin jaune*, avait la face noire, le museau allongé, et des poils longs et bruns au-dessus des

yeux ; les oreilles étaient cachées dans le poil, dont la couleur était, sur tout le corps, d'un jaune mélangé de noir.

Il avait deux pieds de hauteur ; il ne différait du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avait les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avait la face d'un brun foncé ; son poil était d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé *le babouin cendré*.

Le troisième avait la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissait la poitrine était cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avait trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES.

SIMIA FUSCA. — SHAW.

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon : il a la face incarnate ; le front noir et avancé en forme de bourrelet ; le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses ; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre ; très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paraître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges ; il a la queue très-courte, très-relevée et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine ; les ongles des pouces sont ronds et plats, ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière, même jusqu'à s'enivrer. M. Herman, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivants un mâle et une femelle de cette espèce ; ils ne différaient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui était de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle était fort douce ; elle se laissait toucher sans peine et paraissait se plaire à être caressée : elle aimait beaucoup les enfants, mais elle paraissait haïr les femmes.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avait la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et était absolument de la même espèce que celui-ci.

LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN (1).

Ce babouin a le museau très-allongé, très-épais et semblable à celui du chien; ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très-clair-semés, et la plupart fort courts: le bout du museau est violet; les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien garnie. Les dents incisives y sont très-grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très-longues; celles du dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre. Les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffirait pour faire distinguer le babouin à museau de chien du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes fort épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avait reçu un individu de cette espèce qui avait près de cinq pieds de hauteur, et qui avait été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant était fier, indomptable, et si fort qu'il aurait terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimait d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie,

(1) Ce singe paraît être le même que le papion. (A. R.)

l'animal devint furieux ; il saisit un pot d'étain qui était à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits : ils aiment aussi les insectes et particulièrement les fourmis ; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servait quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que, lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.

LE CHORAS (1).

SIMIA MORMON. — L.

Ce grand et gros babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face, dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avait cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues ; son museau est très-allongé, et son nez paraît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant ; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très-ridées : l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs ; la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre ; des poils bruns très-longs couvrent les épaules ; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs ; les mains et les pieds sont noirs et les ongles plats ; la queue, dont le poil est fort touffu et assez courte, n'a que quatre pouces de longueur ; les fesses sont pelées et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

(1) Selon MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, cette espèce ne diffère pas du mandrill. (A. R.)

Nous donnons ici la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu et fait dessiner vivant ; il avait trois pieds un pouce de hauteur son maître l'avait acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'était alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il était très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération : il avait le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate ; il avait aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étaient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur ; les oreilles étaient pointues et de couleur brune : il portait sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étaient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis : ces poils hérissés se couchaient et diminuaient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étaient d'un poil très-court. Le milieu du front était couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formaient une bouppe, et s'étendaient en forme de crinière qui venait s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeait jusqu'à la queue. Le poil du corps était d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé ; et sur le ventre il était d'un blanc sale et un peu jaunâtre. Le poil était plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étaient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étaient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avait, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion ; le train de devant était sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissait de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasait entre ses dents et qu'il avalait avec la coque ; il les serrait dans ses abajoues, qui pouvaient en contenir jusqu'à huit sans paraître très-remplies. Il mangeait la viande cuite et refusait la crue ; il aimait les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin était moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montrait en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins, qui avait grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments, et qui même se lavait souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre était d'une très-grande force ; car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenait sur les pieds de derrière que lorsqu'il y était forcé par son conducteur ; il s'asseyait souvent sur ses fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal, que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gesner ; car la figure que ce naturaliste en a donnée est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant ; et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on la rapportait à notre papion, dont il diffère principalement

par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

LE MANDRILL (1).

SIMIA MAIMON. — L.

Ce babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue ; indépendamment de son gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang et de son anus apparent et placé pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion ; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle, que nous avons vus vivants : soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudents, sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la côte d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les nègres l'appellent *boggo* et les Européens *mandrill*. Il paraît qu'après l'orang-outang c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith (2) raconte qu'on lui fit présent d'une femelle mandrill qui n'était âgée que de six mois, et qui était déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes, qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue très-

(1) *Mandrill*, nom que les Anglais qui fréquentent la côte de Guinée ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

(2) Dans le même pays l'on appelle *boogoc* ou *boggo* et *mandrill* l'animal dont il est question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill* l'orang-outang : ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. En effet, le *pongo* et le *boggo*, ou, si l'on veut, le *drill* et le *mandrill*, ont plusieurs caractères communs : mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale ; au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, anglaise, etc., signifie l'homme en général ; et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie un homme vigoureux et libertin ; les paysans disent : c'est un bon *drill*, c'est un matre *drill*.

courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très-marquées; la face nue et de couleur bleuâtre; les oreilles nues, aussi bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre: il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout: il paraît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

L'OUANDEROU (1) ET LE LOWANDO (2).

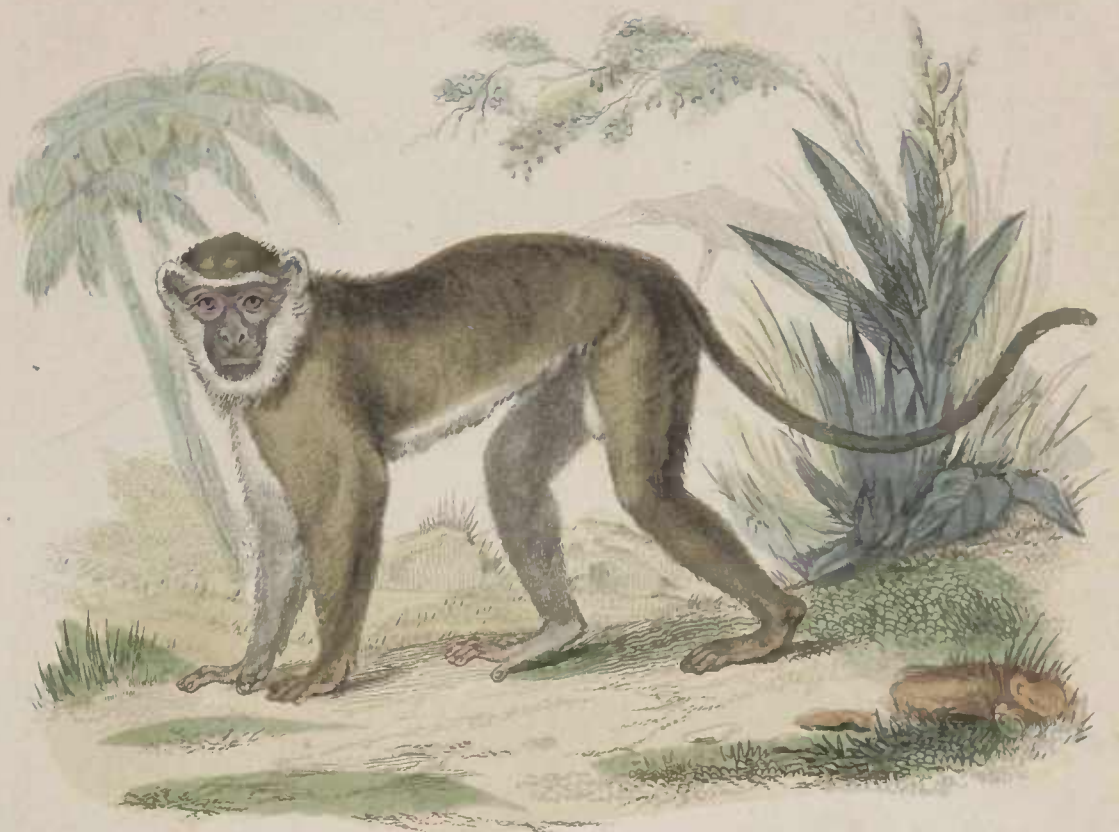
SIMIA SILENUS. — L.

Quoique ces deux animaux nous paraissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche; au contraire le lowando (3) a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourrait bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches et même un peu féroces; ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions; ils ont seulement le corps moins ramassé, et paraissent plus faibles des parties de l'arrière du corps. Celui dont nous donnons la figure nous avait été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat; les gens auxquels il appartenait nous dirent qu'il venait du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appelait *cayouvassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayouvassou* est un terme brésilien qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avait été mal appliqué, puisque tous les sapajous

(1) *Ouanderou*, *wanderu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

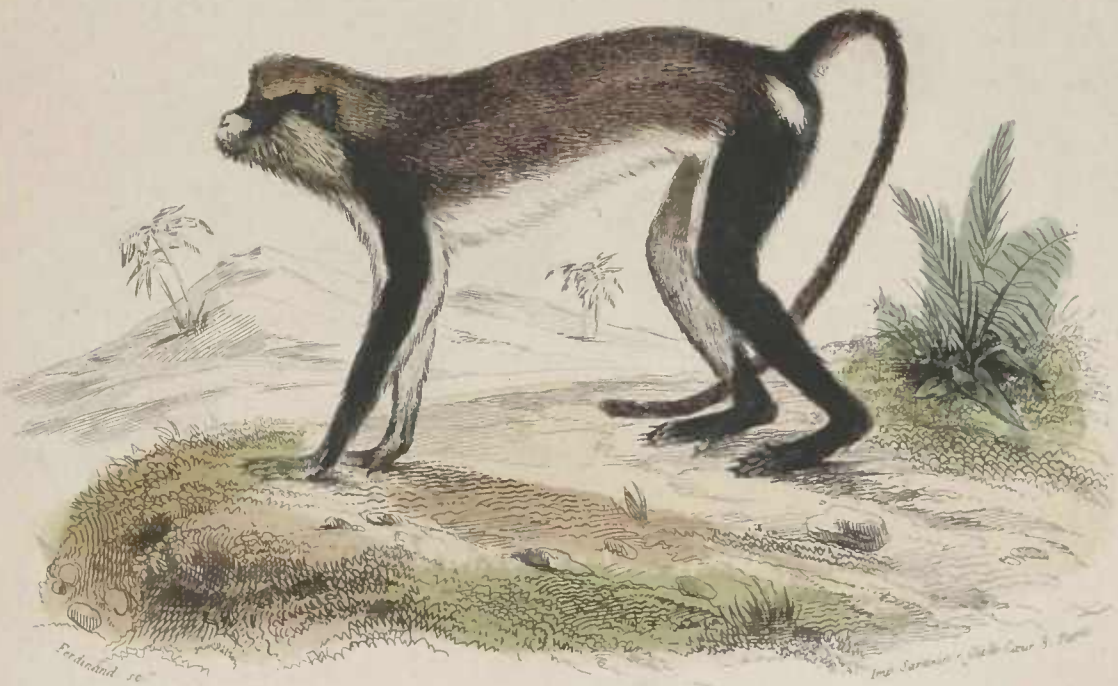
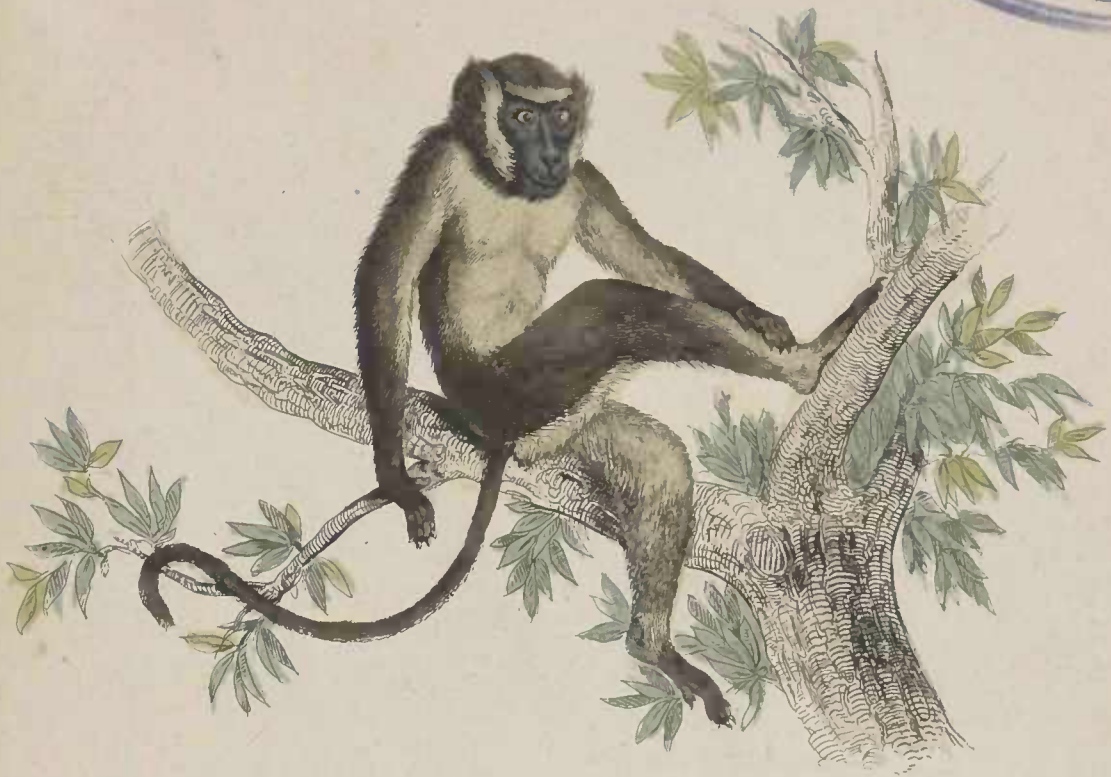
(2) *Lowando*, *elwandu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté. 1^o Il nous paraît n'être qu'une variété de l'ouanderou; 2^o il nous paraît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux: l'ouanderou a le corps noir et la barbe grise, le lowando a le corps gris et la barbe noire, et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs, corps et barbe.

(3) Selon Frédéric Cuvier, ce singe ne serait pas une simple variété de l'ouanderou, mais appartiendrait plutôt aux antelles. (A. R.)



De Malbrauch. De Mandril

INSTITUTO
LUIZ DE QUEIROZ
PIRACIGABA
BIBLIOTHECA



Le Monar. Le Callitrichi

ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte. D'ailleurs, non-seulement cette espèce, mais aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'était aussi trompé sur l'indication du climat ; et cela arrive assez ordinairement, surtout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchants, qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur ; mais, lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paraissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'eux. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croyait les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous. Ils sont très-ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et allongé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche ; les autres ont le poil blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

SUR L'OUANDEROU.

* M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitants de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avait embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui ; mais que tous étaient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays et en même temps eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'ouanderou paraît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, et qu'il avait de la barbe autant à proportion que les vieux ; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informé que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-

adroits, qu'ils s'appriivoient avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.

SUR LE LOWANDO.

* Nous parlerons ici d'une figure copiée d'après une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il était venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrivit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, était aussi ardent en amour qu'il était spirituel... Pendant que je faisais sa figure, un jeune homme et une jeune femme vinrent le voir : il parut désirer très-fort de s'approcher de la femme ; il la tirait fortement par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui ; mais le jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit très-mauvaise mine, et pour se venger il lui jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa main. Il n'était néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paraît appartenir est celle du lowando, dont nous avons parlé. J'ai dit que, quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissons pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche : au contraire le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure ; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas, où elle est noire aussi bien que le nez. Il a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque, dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière, la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils ; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras, jusqu'au poignet, sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun ; ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus amples observations. Peut-être M. Edwards, qui m'avait envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aurait-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal, qu'il a dessiné vivant.



Pendman sc

Imp. Sarrazin & Co. de Paris

L'Alouate Le Maimon

LE MAIMON (1).

SIMIA NEMESTRIA — L.

Les singes, les babouins et les guenons forment trois groupes qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée ; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille, qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*. Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnaître ; car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque, qu'on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'était pas tout à fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châtain, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces, avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante : le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins ; il est doux, traitable et même caressant. On le trouve à Sumatra et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale : aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la queue nue, recueillée et longue de cinq ou six pouces ; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme ; le museau très-large ; les orbites des yeux fort saillantes au-dessus ; la face, les oreilles, les mains et les pieds nus et de couleur de chair ; le poil d'un noir olive sur le corps, et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche tantôt sur deux pieds et tantôt sur quatre ; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

(1) *Maimon*, *maimonet*, nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.

LE MACAQUE (1) ET L'AIGRETTE (2).

SIMIA CYNOMOLGOS. — L. — SIMIA AYGULA. — L.

De toutes les guenons ou singes à longue queue le macaque est celui qui approche le plus des babouins ; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons ; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourrait le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différait pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale ; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avait le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avaient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici l'*aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles ; mais indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids et si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes et se rassemblent surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche, qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que, quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenaient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds. Au reste, ajoute ce voyageur, elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent ; et, si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres, en sorte que, par leur bizarre délicatesse, elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CES ESPÈCES.

Le macaque a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue longue, à peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt

(1) *Macaque*, *macaco*, nom de cet animal dans son pays natal, à Congo, et que nous avons adopté.

(2) *Aigrette*. Cette guenon ne nous paraît être qu'une variété du macaque : nous l'avons appelée l'*aigrette* parce qu'elle a un grand épi de poil au-dessus de la tête. Nous croyons que c'est le même que l'*aygula* de M. Linnæus (*Syst. nat.* édit. X, page 27), indiqué par Osbeck sous la dénomination de *simia caudata subarbata grisea* : *eminentia pilosa verticis longitudinali*. (*Itiner.*, page 99.)

pouces; la tête grosse; le museau très-gros; la face nue, livide et ridée; les oreilles velues; le corps court et ramassé; les jambes courtes et grosses : le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paraît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres beaucoup plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paraît être qu'une variété du macaque; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil du front, qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paraît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE (1).

SIMIA ERYTHRÆA. — SCHREB.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal décrit ici, que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paraît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons : cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes; ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte et celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui était femelle, est couvert, depuis les reins de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très-vif, aussi bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc. : mais on pourrait croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé; car, étant tombé malade,

(1) Selon G. Cuvier, ce singe n'est qu'un macaque dont la queue a été coupée. Audebert l'a confondu à tort avec son *rhesus*, qui est le patas à queue courte de Buffon. (A. R.)

elle disparut entièrement, et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paraissait plus aucun vestige. Il était aussi doux qu'un petit chien : il accueillait tous les hommes, mais il refusait les caresses des femmes, et, lorsqu'il était en liberté, il se jetait après leurs jupons.

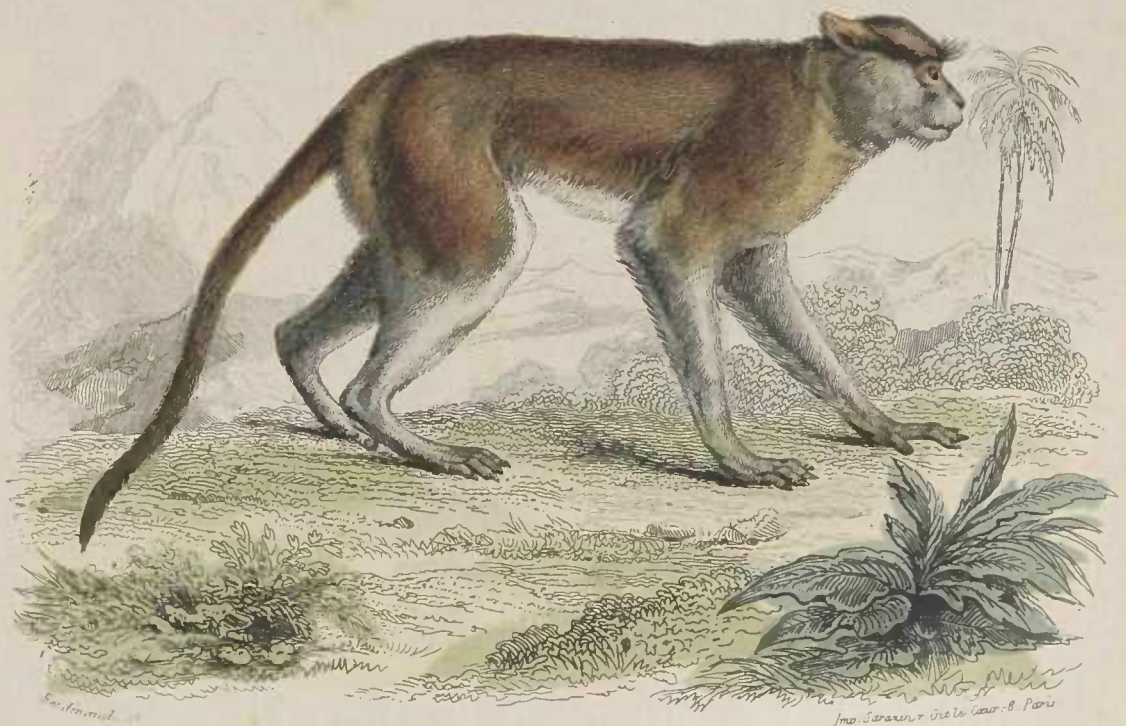
Ce macaque femelle n'avait que quinze pouces de longueur. Son nez était aplati, avec un enfoncement à la partie supérieure, qui était occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil était jaunâtre; l'oreille ronde et couleur de chair en dedans, où elle était dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille, on remarquait une découpure, différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étaient dénués de poil. Le dessus de la tête et du corps était jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de jaunâtre; la face externe des bras et des jambes était de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce était plat, et les autres courbés en gouttière. La queue était couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune : elle finissait tout d'un coup en pointe; son extrémité était noire, et sa longueur était en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du Roi.

LE PATAS (1).

SIMIA RUBRA. — GMEL.

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque : mais il en diffère en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse et le poil plus beau; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif qu'elle paraît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce : le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc : tous deux ont du poil long au-dessus du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune et le second l'a blanche. Cette variété paraît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenon couleur de chat sauvage, dont parle Marmol, et qu'il dit venir du pays des Nègres, est une des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont

(1) *Patas*, nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue dans son pays natal, au Sénégal, et que nous avons adopté. On l'appelle vulgairement *le singe rouge du Sénégal*.



Le Coaita. Le Patas.

moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses. « Je les ai vues, dit Brue, descendre du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage ; elles les considéraient quelque temps, et paraissant s'entretenir de ce qu'elles avaient vu, elles abandonnaient la place à celles qui arrivaient après ; quelques-unes devinrent familières jusqu'à jeter des branches aux Français qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques-unes, d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une étrange consternation ; une partie se mit à pousser des cris affreux, une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis : quelques-unes se vidèrent le ventre dans leur main et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs ; mais, s'apercevant à la fin que le combat était du moins inégal, elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est cette même espèce de guenon dont parle Le Maire. « On ne saurait exprimer, dit ce voyageur, le dégât que ces singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les grains dont ils se nourrissent sont en maturité. Ils s'assemblent quarante ou cinquante ; l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres font la récolte : dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité ; les femelles, qui portent leurs petits contre le ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avaient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-uns paraissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que, pour l'ordinaire, chaque espèce habite un quartier différent.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le patas a des abajoues et des callosités sur les fesses ; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble : il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues ; il a du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux ; les uns l'ont noir, et les autres blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire, comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus

grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE PATAS A QUEUE COURTE.

MACACUS RHESUS. — CUV.

Nous avons donné la figure d'un patas à bandeau noir : nous donnons ici la description d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres en a quatorze. Le diamètre de la queue était de dix ou onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assuré que l'animal n'en a rien retranché en la rongant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était d'un pied cinq pouces dix lignes ; ce qui l'approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas. Le corps est couvert, sur le dos, d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve : sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessus de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes, sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises ; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur ; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris cendré mêlés d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste ce singe nous a paru parfaitement semblable au patas.

LE MALBROUCK (1) ET LE BONNET-CHINOIS (2).

SIMIA FAUNUS. — GMEL. — SIMIA SINICA. — L.

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paraissent être de la même espèce ; et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque,

(1) *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, au Bengale, et que nous avons adopté.

(2) *Bonnet-chinois*, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle

ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connaissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce, il en est de même du malbrouck et du bonnet-chinois ; mais, comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1° sur la différence de la forme extérieure ; 2° sur celle de la couleur et de la disposition du poil ; 3° sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux ; et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays du Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre ; car nous avons prouvé que, dans les animaux sauvages et indépendants de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve au Bengale (1) : il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés ; savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris. Ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étaient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, dérobent les fruits et surtout les cannes de sucre ; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre pendant que les autres se chargent du butin : s'il aperçoit quelqu'un, il crie : *houp, houp, houp*, d'une voix haute et distincte ; au moment de l'avis, tous jettent les cannes qu'ils tenaient dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant à trois pieds ; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenaient dans la main droite, et se sauvent en grimpant sur les arbres, qui sont leurs demeures ordinaires : ils sautent d'arbre en arbre ; les femelles, même chargées de leurs petits, qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi ; il faut toujours les tenir à la chaîne. Ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur pays il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des insectes et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves et de la mer pour attraper des poissons et des crabes. Ils mettent leur queue entre les pinces du

a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets des Chinois.

(1) Je crois qu'on ne peut rapporter au malbrouck du Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard. « Il est, dit ce voyageur, défendu de tuer aucun singe dans ce pays : ils sont si importuns, si fâcheux et en si grand nombre, qu'ils causent beaucoup de dommage, et que les habitants des villes et des campagnes sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour les empêcher d'entrer dans les maisons. » (*Voyages de François Pyrard*, tome I, page 427.)

crabe ; et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, et savent fort bien en tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour le manger. Ils boivent aussi du *zari* qui dégoutte par des *bamboches* qu'on met exprès à la cime des arbres pour en tirer la liqueur, et ils se servent de l'oeceasion. On les prend par le moyen des noix de cocos où l'on fait une ouverture ; ils y fourrent la patte avec peine, parce que le trou est étroit, et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils ne puissent se dégager. Dans les provinces de l'Inde habitées par les Bramans, qui, comme l'on sait, épargnent la vie de tous les animaux, les singes, plus respectés encore que tous les autres, sont en nombre infini ; ils viennent en troupe dans les villes ; ils entrent dans les maisons à toute heure, en toute liberté, en sorte que ceux qui vendent des denrées et surtout des fruits, des légumes, etc., ont bien de la peine à les conserver. » Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine, les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues ; ensuite ils montent sur les maisons qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs : on ne manque pas de mettre ces deux jours-là, sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables ; car, si par hasard les singes ne trouvaient pas leur provision sur ces terrasses, ils rompraient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feraient un grand désordre.

Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant, et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes ; car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces ; car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpents qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

« Les singes, dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres des forêts ; car il n'y a ni tigres ni lions qui leur disputent le terrain : ils n'ont rien à craindre que les serpents qui nuit et jour leur font la guerre. Il y en a de prodigieuse grandeur, qui, tout d'un coup, avalent un singe ; d'autres, moins gros, mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres... Ils épient le temps où ils sont endormis, etc.»

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé, les oreilles grandes, minces et couleur de chair. Il porte un bandeau de poils gris comme la mone,

mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet-chinois paraît être une variété du malbrouck; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotté ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MANGABEY (1).

SIMIA FULIGINOSA — GEOFF.

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent: les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante; ils ont aussi le museau gros, large et allongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs: les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent surtout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environne le cou et les joues: tous deux portent la queue relevée et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari, et comme ils lui ressemblent par l'allongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter et par les variétés de la couleur du poil, ils me paraissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé; ses oreilles sont noires et presque nues, le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties

(1) *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom. Comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île, qui est son pays natal.

inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poils blancs en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LA MONE (1).

SIMIA MONA. — SCHIREB.

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue. Nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; cela seul suffirait pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales: et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse, et dans les autres parties de l'Asie qui étaient connues des anciens; ils l'avaient désignée par le nom de *kébos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune et d'un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou mêlé de jaune et de noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre, aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes; l'extérieur des jambes et les pieds noirs; la queue d'un gris foncé; deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue; un croissant de poils gris sur le front; une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone*; d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée *vieillard*: mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est le plus connue, est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos* que lui avaient donné les Grecs, et qui, par la définition d'Aristote, désigne une *guenon* ou *singe à longue queue de couleur variée*.

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes; elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent: celle que nous avons nourrie se laissait toucher et enlever par les gens qu'elle connaissait; mais elle se refusait aux au-

(1) *Mona*, *monina*, *mounina*, est le nom des guenons ou singes à longue queue, dans les langues moresque, espagnole et provençale.

BIBLIOTECA SUPERIOR DE HISTORIA NATURAL
LUIZ DE QUEIROZ
PIRACICABA, SP



Prismund

Imp. L'Esperance et Cie. Le Cour. 5 Paris

L'Orang-outang. Le Jockol.

tres, et même les mordait. Elle cherchait aussi à se mettre en liberté : on la tenait attachée avec une longue chaîne ; quand elle pouvait ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyait à la campagne, et, quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissait assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeait de tout, de la viande cuite, du pain, et surtout des fruits ; elle cherchait aussi des araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissait ses abajoues lorsqu'on lui donnait plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'aliments assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

La mone a des abajoues et des callosités sur les fesses ; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble, la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée ; elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras ; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres ; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre ; l'extérieur des jambes et des pieds sont noirs ; la queue est d'un gris brun, avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MONA (1).

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvements et dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physiologie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur ; et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la *mone* : mais au reste il a comme elle des abajoues et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé ; le nez plat et large ; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé ; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaune verdâtre qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires,

(1) Même espèce que la précédente.

excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes, qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur et garnie de poils courts et noirâtres : on remarque de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'était âgé que de deux ans ; il avait seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étaient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étaient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paraît être fort doux ; elle est même craintive et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel M. Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* ; mais ils se sont trompés en le confondant avec l'*exquima* de Maregrave, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

LE CALLITRICHE.

SIMIA SABÆA. — L.

Callithrix est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de guenons ou singes à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil ; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il était connu des Grecs et des Romains, et que c'était l'une des guenons ou singes à longue queue auxquels ils donnaient le nom de *callithrix*. Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte,

soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont désignées par le nom générique de *callithrix*. Prosper Alpin et Pietro della Valle parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste il paraît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du Cap-Vert. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'ai aperçus ces singes, dit cet auteur, que par les branches qu'ils cassaient au haut des arbres, d'où elles tombaient sur moi ; car ils étaient d'ailleurs fort silencieux et si légers dans leurs gambades qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, et j'en tuai d'abord un, deux et même trois, sans que les autres parussent effrayés : cependant, lorsque la plupart se sentirent blessés, ils commencèrent à se mettre à l'abri, les uns en se cachant derrière les grosses branches, les autres en descendant à terre, d'autres enfin, et c'était le plus grand nombre, s'élançaient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre.... Pendant ce manège, je continuais toujours à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure et dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté le moindre cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie en sourcillant, grinçant des dents et faisant mine de vouloir m'attaquer (1).

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le callitriche a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire, aussi bien que les oreilles ; il porte une bande étroite, au lieu de sourcils, au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MOUSTAC (2).

SIMIA CEPHUS. — L.

Le moustac nous paraît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très-vraisem-

(1) *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 178.

(2) *Mustax*, moustache : comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, qui suffira pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres. Elle est remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante que le reste de sa face est noir.

, nous lui avons donné ce nom, est en effet très-remarquable que le reste de sa face

blement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*, parce qu'en effet, il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier : et, comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; il a dix-neuf ou vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre, avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessus du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie ; elle est seulement bordée de poils noirs aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé ; il porte deux gros toupets de poils d'un jaune vif au-dessous des oreilles ; il a aussi un toupet de poils hérissés au-dessus de la tête, le poil du corps est d'un cendré verdâtre, la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE TALAPOIN (1).

SĪMIA TALAPOIN. — L.

Cette guenon est d'une petite taille et d'une assez jolie figure. Son nom paraît indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans les autres provinces de l'Asie orientale, mais nous ne pouvons l'assurer : seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins, ni aux sapajous, qui sont les deux seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique ; c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les singes de Guzarate, disent-ils, sont d'un vert brun ; ils ont la harbe et les

1) *Talapoin*, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.

sourcils longs et blancs. Ces animaux, que les Baniacs laissent multiplier à l'infini par un principe de religion, sont si familiers qu'ils entrent dans les maisons à toute heure, et en si grand nombre que les marchands de fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs marchandises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paraît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description (1) et renvoyer à la figure donnée par M. Edwards pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûr que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venait de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce de singes noirs décrits par M. Edwards dont parle Bosman sous le nom de *baurdmannetjes*, et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure.

LA GUENON A LONG NEZ.

SIMIA NASICA. — SCHREB.

Cette guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des grandes Indes, et n'était connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes ; les narines sont posées et ouvertes horizontalement, comme celles de l'homme ; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince, et comme le nez est très-allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La

(1) Ce singe était à peu près de la taille d'un gros chat ; il était d'un naturel doux, ne faisant de mal à personne... C'était un mâle, et il était un peu vieux... Sa tête était assez ronde ; la peau de son visage était d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés ; les oreilles étaient faites comme celles de l'homme ; les yeux étaient d'une couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires : le poil était long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignaient ; il était long aussi sur les tempes, et couvrait en partie les oreilles : la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue étaient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étaient ni trop doux ni trop rudes ; la poitrine, le ventre, etc., étaient presque sans poils, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étaient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couverte d'une peau douce et noire presque sans poils ; les ongles étaient plats. (*Gleanures d'Edwards*, page 221.)

face entière est dénuée de poil, comme le nez ; la peau est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet et sur toutes les parties postérieures d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre ; il n'y a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros et couvert d'un poil d'un brun marron, plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du cou et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps. et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses. Sa queue est très-longue et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts ; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs ; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du Roi : c'était un mâle, mais dont les parties de la génération étaient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps du museau à l'anus.	1	11	9
Longueur du bout du museau à l'occiput.	»	5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil	»	2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	»	2	»
Longueur de la queue.	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.	»	5	6
Longueur du coude au poignet.	»	8	10
Longueur du poignet jusqu'au bout des doigts.	»	6	5
Longueur de la jambe du genou au talon.	»	10	2
Longueur du talon au bout des doigts	»	8	3
Longueur des ongles du pied	»	»	7
Longueur des ongles de la main.	»		6

LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ.

SIMIA PORCARIA. — BODDAERT.

Cette guenon a en effet le museau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine et la tête ; la couleur en est d'un gris de fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair. La queue est

très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis; son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connaître, ignorait son pays natal; mais il croyait qu'il avait été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de *babouin à museau de chien*; mais, indépendamment de ses habitudes, qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil et surtout par la longueur de sa queue.

LA GUENON COURONNÉE.

SIMIA PILEATA. — SHAW.

Nous donnons ici la description d'une guenon dont l'espèce nous paraît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois, dont nous avons parlé dans le même article et donné les figures. Cette guenon était à la foire de Saint-Germain en 1774 : ses maîtres l'appelaient *le singe couronné*, à cause du toupet en hérisson qui était au-dessus de sa tête; ce toupet formait une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paraissait assez régulière en la regardant de face. Cet animal était mâle, et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avait également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que, si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité : ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et, en les couchant avec la main, ils paraissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils clair-semés; le nez est large et aplati comme dans le malbrouek et dans le bonnet-chinois; les yeux sont grands, les paupières arquées et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans; en général, le poil du corps et des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris; les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits

poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avait rongé une petite partie de sa queue, qui devait avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle était entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avait des abajoues et des callosités sur les fesses; ces callosités étaient couleur de chair; en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi bien que par celui des longs poils, elle paraît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourrait dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte comme on le voit dans le *bonnet-chinois*.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps, mesurée en ligne droite.	»	11	»
Longueur du corps, mesurée en ligne superficielle.	1	3	»
Longueur de la tête.	»	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux..	»	1	3
Largeur des yeux.	»	1	6
Distance entre les yeux.	»	»	4
Largeur des narines.	»	»	5
Longueur de l'oreille.	»	1	5
Largeur de l'oreille.	»	1	1
Hauteur du train de devant.	»	7	8
Hauteur du train de derrière.	»	8	»
Longueur du coude au poignet.	»	3	11
Longueur du poignet au bout des ongles.	»	2	5
Longueur du jarret au talon.	»	4	8
Longueur des plus grands ongles.	»	»	2
Largeur de la main.	»	»	10
Longueur de la main.	»	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt.	»	1	9
Longueur du pied.	»	3	11
Largeur du pied.	»	3	»
Longueur de la queue.	1	2	»
Son épaisseur à l'origine du tronçon.	»	»	9

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paraît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LA GUENON A CAMAIL.

SIMIA POLYCOMOS. — SCHREB.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire : le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir; ce

qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons, qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra-Leone* et de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de *roi des singes*, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadème ; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornements et qu'ils emploient aussi à différents usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très-clair sur les joues, le dessus du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paraît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ.

SIMIA PETAURISTA. — GMEL.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandais *blanc-nez*, que je croyais être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la guenon que quelques voyageurs nomment *blanc-nez* est la même que celle qu'il a appelée *moustac* ; et il se fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à la côte d'Or des singes que les Hollandais nomment *blanc-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur, il ajoute qu'ils sont puants et farouches. Il se peut que ces singes soient les mêmes que les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci aient la moustache et non le nez blanc ; mais il y en a une autre espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le même nom que je lui donne. Son nez est effectivement couvert d'un poil court, d'un blanc très-éclatant, tandis que le reste de sa face est d'un beau noir ; ce qui rend saillante cette partie, et fait qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

» J'ai actuellement chez moi une guenon de cette espèce, dont je suis redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où elle avait été apportée des côtes de

Guinée. Ce n'est point celle dont parle Artus, car elle n'est ni puante ni farouche; c'est au contraire le plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il est extrêmement familier avec tout le monde, et on ne se lasse point de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué de meilleure grâce. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien; s'il mord, c'est en badinant, et de façon que la main la plus délicate n'en rapporte aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il médite de faire: alors il se met en colère: mais sa colère dure peu, et il ne garde point de rancune. Il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner quelque chose qu'il ne connaît pas; alors il s'en approche en marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est le même dont parle Barbot, quand il dit qu'il y a en Guinée des singes qui ont la poitrine blanche, la barbe pointue de la même couleur, une tache blanche sur le bout du nez, et une raie noire autour du front. Il en apporta un de Bondri qui fut estimé vingt louis d'or, et je n'en suis pas surpris; sûrement je ne donnerais pas le mien pour ce prix. La description de Barbot lui convient fort, à l'exception de la couleur du corps qu'il dit être d'un gris clair moucheté.

» La race de ces guenons doit être nombreuse aux côtes de Guinée; au moins en voit-on beaucoup aux établissements que les Hollandais y ont: mais, quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe, ils n'ont pu y réussir. La mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon contre le froid de notre climat, et jusqu'à présent elle ne paraît pas en être affectée.

» Cet animal est d'une légèreté étonnante, et tous ses mouvements sont si prestes qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquille, son attitude favorite est de reposer et soutenir sa tête sur un de ses pieds de derrière, et alors on le dirait occupé de quelque profonde méditation. Quand on lui offre quelque chose de bon à manger, avant que de le goûter, il le roule avec ses mains comme un pâtis-sier roule sa pâte.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

» Le blanc-nez a des abajoues et des callosités sur les fesses. La longueur de son corps et de sa tête pris ensemble est d'environ treize pouces, et celle de sa queue, de vingt. La couleur de la partie supérieure de son corps et de sa queue est un agréable mélange d'un vert couleur d'olive et de noir, mais où cependant le vert domine. Cette même couleur s'étend sur la partie extérieure des cuisses et des jambes, où plus elle approche des pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont sans poils et tout à fait noirs, de même que les ongles, qui sont plats.

» Le menton, la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc, qui s'étend en pointe presque au-dessous des oreilles. Le dessous de la queue et la partie interne des jambes et des bras sont d'un gris noirâtre. Le front, le tour des yeux et des lèvres, les joues, en un mot, toute la face est noire à l'exception de la moitié

inférieure du nez, remarquable par une tache presque triangulaire qui en occupe toute la largeur, et qui se termine au-dessus de la lèvre en une espèce de pointe, aux deux côtés de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. Les oreilles sont sans poils et noirâtres; il en part une raie aussi noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure de la tête, dont le poil est tant soit peu plus long que celui qui couvre le dos, et forme une sorte d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au-dessous des oreilles et un peu plus loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. La racine du nez et les yeux sont un peu enfoncés; ce qui fait paraître le museau un peu allongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est aussi fort plat dans toute sa longueur, surtout dans cette partie qui est blanche. Il n'y a point de poils autour des yeux, ni sur une partie des joues; ceux qui couvrent le reste de la face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus; la prunelle en est fort grande, et elle est entourée d'un cercle jaune assez large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils du menton sont plus longs que ceux des autres parties, et forment une barbe qui est surtout visible quand l'animal a ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer contre quelque corps sec dès qu'il a bu. Je ne saurais dire si les femelles de cette espèce sont sujettes aux écoulements périodiques : je n'en ai pu apercevoir aucune marque dans celle que j'ai. »

LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

SIMIA NICTITANS. — GMEL.

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez*, mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustac* à celle dont j'ai donné la figure.

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourrait aussi donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon était mâle, et celle de M. Allamand était femelle : on pourrait donc croire que leur différence pourrait provenir de celle du sexe. Je donne ici la description de cette guenon mâle, d'après sa dépouille conservée au Cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avait que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère serait suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avait pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du

corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris ; mais il est jaunâtre sur la tête : les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paraître l'œil enfoncé ; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre ; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face, qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur ; et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres ; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir : les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste cet animal était encore jeune, car la verge était fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paraissait pas excéder la peau du ventre ; et d'ailleurs les testicules n'étaient pas encore apparents.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe ; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE ROLOWAY OU LA PALATINE.

SIMIA DIANA. — L.

« La guenon qui est représentée dans la *planche 13*, dit M. Allamand, n'a point encore été décrite : elle est actuellement vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est connue non-seulement de tous les habitants de cette grande ville, mais encore de tous les étrangers qui y arrivent ; et cela parce qu'on voit toujours chez lui plusieurs animaux rares, qu'il fait venir à grands frais des pays les plus éloignés. Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de *roloway*, que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et caressant pour son maître ; mais il se défie de ceux qu'il ne connaît pas, et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

» Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-dessus de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est d'un brun très-foncé et presque noir : celui qui est sur les flancs, les cuisses, les jambes et la tête, est ter-

miné par une pointe blanchâtre; ce qui le fait paraître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des fesses et la partie intérieure des bras et des cuisses sont blancs; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée, qui se perd en Europe et se change en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la qualité de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée à Amsterdam, elle conservait encore quelques restes de cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur Bergmeyer en a reçu une seconde depuis quelques mois dont la partie interne des cuisses est entièrement jaune : si elle reste en vie, nous saurons avec plus de certitude ce qu'il faut penser de ce changement de couleur.

» Ces guenons ont la face noire, et de forme presque triangulaire. Leurs yeux sont assez grands et bien fendus; leurs oreilles sont sans poils et peu éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de la tête; leur cou, ou plutôt le contour de la face, est aussi recouvert d'une raie de longs poils blancs qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de la même couleur, longue de trois ou quatre pouces, qui se termine en deux pointes, et qui contraste singulièrement avec le poil de la face. Quand elles sont dans une situation où cette barbe repose sur la poitrine et se confond avec ses poils, on la prendrait pour la continuation de ceux qui forment le collier; et alors ces animaux, vus à une certaine distance, paraissent avoir autour du cou une palatine semblable à celle que les dames portent en hiver; et même je leur en ai d'abord donné le nom, qui se trouve encore seul sur la planche qui a été gravée, et dans la table des articles de ce volume, qui a été imprimée avant que je susse celui qu'elles portent en Guinée. Leur queue égale, pour la longueur, celle de leur corps, et les poils qui la recouvrent m'ont paru plus longs et plus touffus que dans la plupart des autres espèces. Leurs fesses sont nues et calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écoulements périodiques.

» Jonston a donné, dans la planche 61 de son *Histoire des quadrupèdes*, la figure d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz*, qui paraît avoir quelque rapport à notre roloway. Je croirais même que c'est le même animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en donne n'était pas une mauvaise copie d'une figure plus mauvaise encore du guariba, publiée par Marcgrave. »

LA GUENON A FACE POURPRE.

SIMIA LATIBARBATA. — TEMMINCK.

Cette guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au delà des oreilles; ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précé-

dent. Le poil du corps est noir ; la queue est très-longue, et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces ; elle demeure dans les bois, ou elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

LA GUENON A CRINIÈRE (1).

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous était inconnue, et qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenait à M. le duc de Bouillon, et elle paraissait non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici la description faite d'après l'animal vivant ; c'était un mâle, et il était assez privé : il vivait encore en 1775 à la Ménagerie du roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paraissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur ; et quoique long et luisant, il paraît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair : cette crinière, qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs ; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé, le nez plat et les narines larges et écartées comme celles de l'*ouanderou*, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts, qui sont nus, de même que les oreilles, qui sont plates et arrondies à leurs extrémités, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarez, qui dit qu'aux environs de Bernaeasso il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

(1) Cette espèce ne paraît pas différente de l'*ouanderou*. (A. R.)

LA GUENON NÈGRE.

SIMIA MAURA. — L.

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des nègres. Sa face est aplatie et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées, la bouche grande et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent: car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards était très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvements, et aimait beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

LE DOUC (1).

SIMIA NEMÆUS. — L.

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins* et *guenons*. Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate; il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paraît faire la nuance entre les guenons et les sapajous.

Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles en ce que les guenons ont les fesses pelées et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau: mais en tout il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il diffère en ce qu'il n'a

(1) *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté. Ce nom, que nous ignorions, nous a été donné par M. Poivre, aussi bien que l'animal même. *Sifac* à Madagascar.

pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourrait dire aussi, avec quelque raison, que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil; sa robe variée de toutes couleurs semble indiquer l'ambiguïté de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaunes; les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paraît que cet animal, qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants: « A Madagascar il y a, dit-il, une autre espèce de guenuche blanche, qui a un chaperon tanné, et qui se tient le plus souvent sur les pieds de derrière; elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les flancs: elle est plus grande que le vari (mococo), mais plus petite que le varicossi (vari). Cette espèce s'appelle *sifac*; elle vit de fèves: il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambourlomb et Ranafoulchy. » Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs, sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent les bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards. On prétend que ces bézoards de singes sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures (1).

(1) « Comme les singes, aussi bien que les chèvres, mangent les boutons de certains arbrisseaux, il se produit dans leur ventre des pierres de bézoard: on en trouve souvent dans leurs excréments, que la peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en courant. Ces pierres de bézoard sont les plus chères et les plus estimées de toutes celles qui se trouvent dans les Indes; elles sont aussi plus rondes que les autres, et ont bien plus de force: on a éprouvé quelquefois qu'un grain de celles-ci avait autant d'effet que deux de celles qui viennent des chèvres. » (*Description historique du Macassar*, page 51.)

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses ; il les a garnies de poil partout : sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble. Il a la face rouge et couverte d'un duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face ; les lèvres brunes aussi bien que les orbites des yeux ; le poil de couleurs très-vives et très-variées : il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre ; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc. ; une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre ; il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras ; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre ; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes : il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

 LES SAPAJOUS (1) ET LES SAGOUINS (2).

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins* et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le Nouveau-Monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des sapajous et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons, mais ils diffèrent des singes en ce qu'ils ont des queues ; ils diffèrent des babouins et des guenons en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses ; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au-dessous du nez ; au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non-seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux ;

(1) *Sapajou*, mot dérivé de *çayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

(2) *Sagoin*, *sagouin*, mot dérivé de *çagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal au Brésil.

car tous les sapajous ont la queue prenante, c'est-à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît. Cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagouins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite, en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière ni pour saisir, ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente, qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connaissons huit sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces. La première est l'ouarine ou gouariba du Brésil. Ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur; l'ouarine a le poil noir et l'alouate l'a rouge; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le coaita, qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand et dont l'exquima nous paraît être une variété. La troisième est le sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connaît vulgairement sous le nom impropre de *singe-capucin*: il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le saï, que les voyageurs ont appelé le *pleureur*; il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large: nous en connaissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin la cinquième espèce est le saïmiri, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé*: celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connaissons de même six espèces de sagouins. Le premier et le plus grand de tous est le saki, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu, qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paraissaient adultes, dont l'un était presque uné fois plus grand que l'autre. Le second sagouin est le tamarin: il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face et par sa queue annelée. Le quatrième est le marikina, qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit lion*. Le cinquième est le pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le mico, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étaient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE (1) ET L'ALOUATE (2).

SIMIA BELZEBUT. — L. — SIMIA SENICULUS. — L.

L'ouarine et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent ; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins ; ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non-seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très-grande distance. Marcgrave raconte « que tous les jours, matin et soir, les ouarines s'assemblent dans les bois ; que l'un d'entre eux prend une place élevée et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter ; que, dès qu'il les voit placés, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'à l'entendre de loin on croirait qu'ils crient tous ensemble ; que cependant il n'y en a qu'un seul, et que, pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence ; qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe de la main aux autres de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble, jusqu'à ce que, par un autre signe de la main, il leur ordonne le silence ; que dans le moment ils obéissent et se taisent ; qu'enfin alors le premier reprend son discours ou sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. » Ces faits, dont Marcgrave avait été plusieurs fois témoin, pourraient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux. Le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux : ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlements par écho ; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine ; mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge, est déjà très-sensible. Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants et polis ; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde. Le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue, est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand.

(1) *Ouarin*, *ouarine*, nom de cet animal au Maragnon et que nous avons adopté.

(2) *Alluata*, à Cayenne, n'est qu'une variété de l'ouarine : celui-ci est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla.

Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branche en branche et d'arbre en arbre : les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchants ; on ne peut les apprivoiser, ni même les dompter ; ils mordent cruellement ; et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas que d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits et de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger. « Les chasseurs, dit Ocxmelin, apportèrent sur le soir des singes qu'ils avaient tués dans les terres du cap Gracias-à-Dios : on fit rôtir une partie de ces singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon. La chair en est comme celle du lièvre ; mais elle n'a pas le même goût, étant un peu douceâtre : c'est pourquoi il faut y mettre beaucoup de sel en la faisant cuire. La graisse en est jaune comme celle du chapon, et plus même, et a fort bon goût. Nous ne vécûmes que de ces animaux pendant tout le temps que nous fûmes là, parce que nous ne trouvions pas autre chose ; si bien que tous les jours les chasseurs en apportaient autant que nous pouvions en manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de connaître plus particulièrement que les autres animaux ceux qui leur font la guerre, et de chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir et de se défendre. Lorsque nous les approchions, ils se joignaient tous ensemble, se mettaient à crier et à faire un bruit épouvantable, et à nous jeter des branches sèches qu'ils rompaient des arbres : il y en avait même qui faisaient leur saleté dans leurs pattes, qu'ils nous envoyaient à la tête. J'ai remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent jamais, et qu'ils sautent d'arbre en arbre si subtilement que cela éblouit la vue. Je vis encore qu'ils se jetaient à corps perdu de branche en branche sans jamais tomber à terre ; car, avant qu'ils puissent être à bas, ils s'accrochent, ou avec leurs pattes, ou avec la queue : ce qui fait que quand on les tire à coups de fusil, à moins qu'on ne les tue tout à fait, on ne les saurait avoir ; car lorsqu'ils sont blessés, et même mortellement, ils demeurent toujours accrochés aux arbres, où ils meurent souvent et ne tombent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre jours, qui pendaient encore aux arbres ; si bien que fort souvent on en tirait quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre tout au plus. Mais ce qui me parut plus singulier, c'est qu'au moment que l'un d'eux est blessé, on les voit s'assembler autour de lui, mettre les doigts dans la plaie, et faire de même que s'ils la voulaient sonder : alors, s'ils voient couler beaucoup de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire avoir vu cela plusieurs fois et l'avoir vu avec admiration. Les femelles n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la même manière que les négresses portent leur enfant : ce petit, sur le dos de sa mère, lui embrasse le cou par dessus les épaules avec les deux pattes de devant, et des deux de derrière il la tient par le milieu du corps : quand

elle veut lui donner à téter, elle le prend dans ses pattes et lui présente la mamelle comme les femmes... On n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la mère, car il ne l'abandonne jamais : étant morte, il tombe avec elle, et alors on le peut prendre. Lorsque ces animaux sont embarrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que ce puisse être... On a coutume de les entendre de plus d'une grande lieue. »

Dampier confirme la plupart de ces faits ; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre; et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CES ESPÈCES.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; la cloison des narines très-épaisse; il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paraît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique; mais par analogie, je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avait que les singes, babouins et guenons à fesses nues qui soient sujettes à cet écoulement.

SUR L'ALOUATE.

* L'on trouvera ici (voyez *planche 25*) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge* : on le désigne assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de *singe hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourrait attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquait dans notre ouvrage, et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avait vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil; le nez est aplati; les narines sont larges; les joues garnies, sur les côtés, de

poils fauves et clair-semés, avec de grands poils noirs au-dessus des yeux ; et il y a quatre dents incisives au-devant de chaque des mâchoires : les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base ; et entre les incisives et les canines supérieures de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule jusqu'au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes ; et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces ; et le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, surtout aux épaules, où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leur partie extérieure : mais leur partie intérieure est presque sans poil ; et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paraît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé mêlé de teintes brun roussâtre ; et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet sont d'un roux très-foncé, qui domine sur le fauve au-dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur ses reins ; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine : elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessus que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité ; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts ; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort : la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces; mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément des *singeries* : ils portent ordinairement la tête basse et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance. Ils s'aeroehent très-souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur, et influe très-sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas longtemps en captivité; ils y perdent leur voix, ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leurs cris plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant longtemps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère on trouve une cavité osseuse, qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne m'a communiqué la note qui suit. « Les alouates habitent les forêts humides qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples, et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur : il semble que les forêts retentissent des hurlements de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il est produit par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'alouate vit rarement longtemps en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle : celle-ci porte son petit sur son dos.

» Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux : il leur faut tirer plusieurs coups de fusil pour les achever; et, tant qu'il leur reste un peu de vie, et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la

queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses munitions pour un aussi mauvais gibier; car, malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne: elle est presque toujours d'une dureté excessive; aussi est-elle exclue de toutes les tables: c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets qui en font manger aux habitants peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignorais si les femelles ouarines étaient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumais qu'il n'y avait que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues, qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption était peut-être bien fondée; car M. Sonini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands et les petits sapajous, et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts; qu'ils portent sur le dos leurs petits qui les embrassent étroitement; et que, lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre: c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de désir pour les femmes.

LE COAITA (1) ET L'EXQUIMA (2).

SIMIA PANISCUS. — L.

Le coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritait l'affection de ceux qui le soignaient: mais, malgré les bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver de 1764; il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci était un mâle, et le premier une femelle; tous deux étaient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en diffère aussi en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge; il a comme l'ouarine le poil noir, mais hérissé. Il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains: et que le

(1) *Coata* ou *qoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck* au Pérou.

Le mot *coaita* pourrait bien venir de *çaitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brésilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

(2) Cette espèce n'est pas différente de la diane ou roloway. (A. R.)

pouce lui manque : par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du *coaita*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paraît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'*exquima* était de Guinée et de Congo : la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur ; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls *sapajous*, et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche : or nous sommes assuré qu'il n'y a en Guinée et au Congo que des guenons et point de *sapajous* ; par conséquent l'*exquima* de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une *guenon* ou *cercopithèque* de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avait été transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *quima*, ne s'éloigne pas de *quaita*, et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaita* : tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita*, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante ; la seule différence remarquable, c'est que l'*exquima* a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Nos *coaitas* n'avaient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita*, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe. « Il y a, dit Dampier, dans les terres de l'isthme de l'Amérique, de grands troupeaux de singes, dont les uns sont blancs et la plupart noirs ; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont point : ils sont d'une taille médiocre... Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles... Ces singes sont fort drôles : ils faisaient mille postures grotesques lorsque nous traversions les bois ; ils sautaient d'une branche à l'autre avec leurs petits sur le dos ; ils faisaient des grimaces contre nous, craquetaient des dents, et cherchaient l'occasion de pisser sur nous. Quand ils veulent passer du sommet d'un arbre à l'autre, dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des autres, et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après lui. » Tout cela, et jusqu'aux vers dans les entrailles, convient à nos *coaitas* ; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avaient jusqu'à douze et treize pouces de longueur : nous ne pouvons donc guère douter que l'*exquima* de Marcgrave ne soit un *sapajou* de l'espèce même ou de l'espèce très-voisine de celle du *coaita*.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana* est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de celui

des *guenons*, et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita; celui qu'a décrit M. Brisson avait du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps; au lieu que ceux que nous avons vus étaient entièrement noirs et n'avaient que très-peu de poils sur ces parties inférieures, où l'on voyait la peau qui était noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un était noir et l'autre était brun; on leur avait donné, dit-il, le nom de *singe araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étaient fort longs et fort minces: ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chameck*, que l'on me dit venir des côtes du Pérou; j'en fis prendre les mesures et faire une description (1): je la rapporte ici pour qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnaître qu'à quelques variétés près, ce *chameck* du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligents et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paraît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds: la nature semble les avoir dédommagés par là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue; et cela ne me paraît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avait donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les

(1) Cet animal venait de la côte de Bancet au Pérou; il était âgé de treize mois, il pesait environ six livres; il était noir par tout le corps; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre, le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité; elle était ronde et garnie de poil en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus. L'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher; il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui. Il avait treize pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très-relevé; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière; le cou avait cinq pouces et demi de circonférence; il n'y avait que deux mamelles placées presque sous les aisselles; la tête avait cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux; le nez treize lignes de longueur. Les yeux étaient fort ressemblants à ceux d'un enfant; ils avaient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre; l'iris en était brun et environné d'un petit cercle jaunâtre; la prunelle était grande, et il y avait d'un œil à l'autre huit lignes de distance. L'oreille avait un pouce six lignes de longueur, et dix de largeur; le tour de la bouche, treize lignes; les bras, six pouces trois lignes de longueur, et trois pouces de circonférence; l'avant-bras, six pouces de longueur, et deux pouces et demi de circonférence; le reste de la main, cinq pouces de longueur; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur. Il avait aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle, qui n'était long que de deux lignes; l'index avait deux pouces deux lignes de longueur; le doigt du milieu, deux pouces et demi; l'annulaire, deux pouces quatre lignes, et le petit doigt, deux pouces; les ongles trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur. Il avait aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains: le pouce avait un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces, et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

manger; et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élaner d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers et des insectes; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits; et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CES ESPÈCES.

Le coaita n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant plus qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

* M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe*; je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux que je les ai divisés par cinq noms génériques; savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la peine de représenter le coaita. Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, l'on apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la face est trop saillante, et que le dessinateur a trop allongé le museau. »

La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre; et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas

trouvé la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé; en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *quatto* dont M. Vosmaër donne la description, était un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre *coaita* par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'*exquima* de Maregrave, que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point de queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon que le *diana* n'a point la queue prenante, puisque nous l'avons vu vivant. »

Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le *diana* de Linnæus soit l'*exquima* de Maregrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le *diana* n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du *coaita* par l'espèce, mais même par le climat; n'ayant pas la queue prenante, il serait du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son *coaita* était aussi gras que le nôtre était maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le *coaita* que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de batatas, etc.; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches, qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre : mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces *coaitas* sauvages sont ordinairement très-gras, et

leur graisse est jaune; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous : néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-déliçats, et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats : c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité que le coaita dont nous avons donné la description et la figure, était maigre et avait le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de La Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges; ils s'appriivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup (1).

LE SAJOU BRUN (1) ET LE SAJOU GRIS (2).

SIMIA APELLA. — L.

Nous connaissons deux variétés de cette espèce : le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin*; et le sajou gris, qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-vifs, très-agiles et très-plaisants par leur adresse et leur légèreté. Nous les avons eus vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenait le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en

(1) Note communiquée par M. de La Borde, médecin du roi à Cayenne.

(2) *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon. *Cayouassou* doit se prononcer *sajouassou*; c'est là l'origine du mot *sapajou*.

(3) Ces deux singes ne forment qu'une seule espèce, qui varie beaucoup par la couleur du pelage. (A. R.)

citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour à Versailles, un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en Gâtinais (1); mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste, ces sajours sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections; ils paraissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le clitoris est proéminent au dehors et paraît autant que la verge du mâle.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Les sajours n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-dessus; la cloison des narines épaisse et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtain et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par-dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps : ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

SUR LE SAJOU BRUN.

* On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain, qui n'a point encore été décrit, nommé le siffleur*, etc. Cependant il nous paraît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire et la description. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'était une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler, et j'avoue que je n'avais pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune non-seulement à tous les sapajous, mais même aux

(1) M. Sanchez, ex-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déjà eu occasion de citer avec reconnaissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait : « *A Bordeaux en Gâtinais, le 26 janvier 1764. Le 13 de ce mois, la femelle sapajou a fait un petit, qui avait la tête* » presque aussi grosse que celle de sa mère : elle a beaucoup souffert pendant plus de deux heures ; on fut obligé » de lui couper la ceinture par laquelle on la tenait attachée; sans cela elle n'aurait pu mettre bas. Rien de si joli » que de voir le père et la mère avec leur petit, qu'ils tourmentent sans cesse, soit en le portant, soit en le carressant. *Fernimbuc* (on a donné ce nom au sapajou mâle, qui est venu de cette partie du Brésil l'été dernier 1763 » à Lisbonne, et qu'on a apporté avec sa femelle à Paris au mois de septembre suivant) aime son enfant à la folie : » le père et la mère le portent chacun à leur tour ; et quand il ne se tient pas bien, il est mordu bien serré. »

sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër ; et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur*, ne soit le même que notre sajou brun, que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les nègres et les créoles nomment improprement *makaque*, et enfin que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guiane, nomment *mihou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille ; et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes : on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourrait bien faire espèce : l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas : ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent ; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi ca rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté ; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés : ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécents : leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de La Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il en a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à Cayenne ; que, de tous les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les maisons ; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois, surtout le long des rivières ; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de trente ; et qu'ils sont farouches dans les bois, et très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux. On peut les garder sans les contraindre ni les attacher ; ils vont partout et reviennent d'eux-mêmes : mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître partout. Les Indiens, qui sont très-froids et très-indifférents sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux : ils arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles singulières, et sauter de branche en branche. Ils sont doux et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces dans la Guiane, qui ne paraissent différer que par des variétés assez légères :

cependant elles ne se mêlent point ensemble. En peu de temps ils parcourent une forêt sur la cime des arbres : ils vont constamment dormir sur certaines espèces de palmiers, ou sur les comberouses, espèce de roseau très-gros. On en mange la chair à Cayenne. »

LE SAI (1).

SIMIA CAPUCINA. — L.

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre ; le second, que nous avons appelé *sai à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou, et autour des oreilles et des joues ; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil ; mais, au reste, ils se ressemblent en tout ; ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*, parce qu'ils ont un cri plaintif, et que, pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter ; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc ; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*, qu'ils avaient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous ; car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits ; ils sont doux, dociles et si craintifs, que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons, de préférence à tous les autres aliments qu'on peut leur présenter ; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Les saïs n'ont ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez ; la face ronde et plate, les oreilles presque nues : ils ont la queue prenante, nue par-dessous vers l'extrémité ; le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur ; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble : ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

(1) *Say*, que l'on doit prononcer *sai*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

LE SAIMIRI (1).

SIMIA SCIUREA.—L.

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune*; il est assez eommun à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est le plus délieat, le plus difficile à transporter et à conserver. Par tous ces caractères et particulièrement eneore par celui de la queue, il paraît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins : car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi muselée que celle des sapajous; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le saïmiri n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisses, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il se tient aisément sur ses pieds de derrière; mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

* Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiris* vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont eependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarins*: ils assurent de plus qu'ils prennent en eaptivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délieats que les tamarins: on en connaît qui ont vécu quelques années en

(1) *Çaymiri*, nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri*.

France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois, dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différents individus, mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

LE SAJOU NÈGRE.

GEBUS NIGER. — GEOFFR.

Aux différents sapajous de moyenne et de petite taille dont nous avons donné la description et les figures sous le nom de *sajou brun*, *sajou gris*, *sai à gorge blanche* et *saimiri*, nous devons ajouter le sapajou nègre, dont nous donnons ici la figure, et qui nous paraît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU.

SIMIA FUTUELLUS. — GMEL.

Cet animal, dont nous donnons ici la figure (voyez *planche 29*), est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est oblongue, et son museau épais est couvert de poils d'un blanc sale : le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatre pouces une ligne ; elle est recouverte de poils noirs, et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses, qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur ; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre ; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre ; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve ; il y a sur

l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil : celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu ; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquets de poil en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue ; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous.

LE SAKI.

PITHECIA RUFIVENTRIS. — GEOFFR.

Le saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagouins ; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que, des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue : il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre : il est aisé à reconnaître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous et de toutes les guenons par les caractères suivants.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le saki n'a ni abajoues, ni callosités aux fesses ; il a la queue lâche, non prenante, et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre ; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir ; celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre ; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il débordé l'extrémité de près de deux pouces : ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paraît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI.

SIMIA PITHECIA. — L.

Nous donnons ici la description d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paraît être qu'une variété du saki, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourrait croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de La Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée *saki*; et c'est peut-être son véritable nom, que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne. « L'yarqué a les côtés de la face blancs; le poil noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue comme celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez rare, et se tient dans les broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit, et jusqu'à douze. Ils se nourrissent de goyaves et de mouches à miel, dont ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différents individus de cette espèce.

LE TAMARIN. (1).

SIMIA MIDAS. — L.

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue, qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal, très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat, qu'il ne peut résister longtemps à l'intempérie de notre climat.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le tamarin n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison

(1) *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, page 341, et Barrère, page 151. *Tamary* au Maragnon, selon le P. d'Abbeville.



Fernand re

1825 Savary, Libraire, Cour & Paris

Le Camarin. Le Quistite.

entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues et de la même couleur; les yeux châtons: la lèvre supérieure fendue à peu près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue, garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un brun orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés; il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE TAMARIN NÈGRE.

MIDAS URSULUS. — GEOFFR.

Nous donnons ici la description d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin précédent que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paraissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de La Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre; mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connaissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue, qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

L'OUISTITI (1).

SIMIA IACCHUS.—L.

L'ouistiti est encore plus petit que le tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long : elle est marquée, comme celle du mocoço, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mocoço. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les *Transactions philosophiques*. Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures* : il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesaient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Ethiopie, dont Ludolphe fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guerezar*, était le même animal que celui-ci : il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagouin ne se trouvent en Ethiopie, et il est très-aisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolphe est ou le *mocoço* ou le *loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui était des plus vigoureux, se nourrissait de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons; et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui était dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourraient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable : ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux têtes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle.

(1) *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté ; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a, au-dessus du nez, une marque blanche et sans poil : sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée ; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs ; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues ; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre ; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MARIKINA (1).

SIMIA ROSALIA. — L.

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de *petit singe-lion* : nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré ; la tête ronde, la face brune, les yeux roux ; les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paraît être d'un tempérament un peu plus robuste ; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumait du feu.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le marikina n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la

(1) *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

cloison entre les narines épaisse et leurs ouvertures à côté : il a les oreilles rondes et nues ; de longs poils d'un roux doré autour de la face ; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue. Il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE SAGOIN (1) ou LE SINGE DE NUIT.

Nous donnons ici la description d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *singe de nuit* ; mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit* que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'yarqué.

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de La Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il était adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps du bout du nez à l'origine de la queue	»	10	5
Longueur du tronçon de la queue.	»	11	3
Et avec le poil.	1	»	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle, mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison, et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant ; il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres et couverts de poils noirs.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur des poils qui couvrent la tête.	»	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtés.	»	5	»
Longueur des poils du ventre		1	3
Longueur des poils de la queue.	»	2	3

(1) Cette espèce n'est pas différente du saki. (A. R.)

LE PINCHE (1).

SIMIA ŒDIPUS.—L.

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin ; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue : il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face, qui est noire et ombrée par un petit duvet gris ; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité ; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve ; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc ; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc ; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très - singulière ; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal ; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le pinche n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté ; la face, la gorge et les oreilles noires ; de longs poils blancs en forme de cheveux lisses ; le museau large, la face ronde ; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps ; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun, et enfin noire à son extrémité : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout ; les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MICO (2).

SIMIA ARGENTATA. — L.

C'est à M. de La Condamine que nous devons la connaissance de cet animal : ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en décrit dans la rela-

(1) *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté.

(2) *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagouins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilia, pages 8 et 9. Nous l'avons appliqué à cette espèce afin de la distinguer des autres.

On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifiait *guenon*, c'est-à-dire *singe à longue*

tion de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gouverneur du Para m'avait fait présent, était l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays. Le poil de son corps était argenté et de la couleur des plus beaux cheveux blonds ; celui de sa queue était d'un marron lustré approchant du noir. Il avait une autre singularité plus remarquable : ses oreilles, ses joues et son museau étaient teints d'un vermillon si vif, qu'on avait peine à se persuader que cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un an, et il était encore en vie lorsque j'écrivais ceci, presque à la vue des côtes de France, où je me faisais un plaisir de l'apporter vivant. Malgré les précautions continuelles que je prenais pour le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a vraisemblablement fait mourir... Tout ce que j'ai pu faire a été de le conserver dans l'eau-de-vie, ce qui suffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien exagéré dans ma description. » Par ce récit de M. de La Condamine il est aisé de voir que la première espèce de ces animaux dont il parle est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier, auquel nous appliquons le nom de *mico*, est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisqu'aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avaient fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DE CETTE ESPÈCE.

Le *mico* n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble, la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez : il a la face et les oreilles nues, et de couleur vermillon ; le museau court ; les yeux éloignés l'un de l'autre ; les oreilles grandes ; le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

queue, et que de son temps on appliquait également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagouins. Il y a, dit « cet auteur, dans toutes les montagnes de la terre ferme des Indes, un nombre infini de *micos* ou *guenons*, qui « sont du genre des singes, mais différents en ce qu'ils ont une queue noire fort longue. Il y en a entre eux quelques races qui sont trois fois plus grandes, voire quatre, que les autres. » Mais, depuis le temps d'Acosta, il paraît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces ; et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagouin dont il est ici question.

DÉGÉNÉRATION DES ANIMAUX

Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine ; mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné ; et lorsque après des siècles écoulés, des continents traversés, et des générations déjà dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changements sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y aurait lieu de croire que le Nègre, le Lapon et le Blanc, forment des espèces différentes si, d'un côté, l'on n'était assuré qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre, que ce Blanc, ce Lapon et ce Nègre, si dissemblants entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Ainsi leurs taches ne sont point originelles, leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles, et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial du pôle de la sphère. Cela seul suffirait pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres ; car les végétaux et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'âme ; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étaient nécessaires à la délicatesse de son corps ; c'est par elle qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air et de vaincre la dureté de la terre : il s'est, pour ainsi dire, soumis les éléments ; par un seul rayon de son intelligence il a produit celui du feu, qui n'existait pas sur la surface de la terre ; il a su se vêtir, s'abriter, se loger ; il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière ; et, sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguier, les confiner, les chasser, et s'emparer des espaces que la nature semblait leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continents ; elle est plus ancienne que tous nos monuments : cependant l'homme est encore plus ancien ; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le Nègre, produisent également avec l'Américain : rien ne prouve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige com-

mune : le sang est différent, mais le germe est le même ; la peau, les cheveux, les traits, la taille, ont varié sans que la forme intérieure ait changé ; le type en est général et commun ; et s'il arrivait jamais, par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités que le temps peut toutes amener ; s'il arrivait, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis, pour se réduire à son pays natal, il reprendrait, avec le temps, ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle. Le rappel de l'homme à son climat amènerait cet effet : le mélange des races l'amènerait aussi et bien plus promptement ; le blanc avec la noire, ou le noir avec la blanche, produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire mêlée de blanc et de noir ; ce mulâtre avec un blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier, et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche, le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun, qui disparaîtra tout à fait dans les générations suivantes. Il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la peau d'un nègre par cette voie du mélange avec le sang du blanc ; mais il faudrait peut-être un assez grand nombre de siècles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on transporte des Nègres en Amérique, c'est-à-dire depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas aperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange aient perdu quelques nuances de leur teinte originelle ; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitants, on ne doit pas s'étonner que les Nègres y demeurent noirs. Pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudrait transporter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemark, où l'homme ayant communément la peau blanche, les cheveux blonds, les yeux bleus, la différence du sang et l'opposition de couleur est la plus grande ; il faudrait cloîtrer ces Nègres avec leurs femmes, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser : ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudrait de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme, et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde. La couleur de la peau, des cheveux et des yeux, varie par la seule influence du climat : les autres changements, tels que ceux de la taille, de la forme des traits et de la qualité des cheveux, ne me paraissent pas dépendre de cette seule cause ; car, dans la race des Nègres, lesquels, comme l'on sait, ont, pour la plupart, la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers ; et si l'on comparait, dans la race des blancs, le Danois au Kalmouck, ou seulement le Finlandais au Lapon dont il est si voisin, on trouverait entre eux autant de différence pour les traits et la taille qu'il y en a dans la race des noirs ; par conséquent il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus pro-

fondes que les premières, quelques autres causes réunies avec celle du climat. La plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture ; c'est principalement par les aliments que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite : celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement ; et, tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés, qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit, dans le même pays, des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs et ceux qui demeurent dans les lieux bas ; les habitants de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs et plus beaux que ceux de la vallée : à plus forte raison dans des climats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains et la chair des animaux sont de qualité et même de substances différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différents. Ces impressions ne se font pas subitement, ni même dans l'espace de quelques années : il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel ; il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités, et il a fallu des siècles, joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures, pour influencer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constants auxquels on reconnaît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme ; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte ; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nuement exposés et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat : et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa zone et sa contrée ; c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent, pour la plupart, concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux ; et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans les climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes, qu'elle n'est pas reconnaissable à la première vue, et que, pour la juger, il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie. Si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altération dans les animaux libres, celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature ; on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers ; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, et que dans l'état où nous les avons réduits, il ne se

rait peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive et les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux de l'esclavage, voilà les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dans les animaux. Les effets de chacune méritent d'être considérés en particulier, et leurs rapports vus en détail nous présenteront un tableau au-devant duquel on verra la nature telle qu'elle est aujourd'hui, et, dans le lointain, on apercevra ce qu'elle était avant sa dégradation.

Comparons nos chèvres brebis avec le mouflon dont elles sont issues : celui-ci grand et léger comme un cerf, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air ni la voracité du loup ; il peut non-seulement éviter ses ennemis par la légèreté de sa course, mais il peut aussi leur résister par la force de son corps et par la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis. Quelle différence de nos brebis, auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendraient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périraient si l'homme cessait de les soigner et de les protéger ! Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le mouflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espèce, paraît avoir moins dégénéré que partout ailleurs ; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil : seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes. Les brebis du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée : les brebis de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Kalmoukie, etc., ont subi de plus grands changements ; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards, et vicieuses à d'autres : mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la nature, elles se sont toujours dénaturées : leur poil rude s'est changé en une laine fine ; leur queue, s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine ; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une manière superflue et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur, ses armes ; car ces brebis à longue et large queue n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon. Elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi ; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme pour se conserver et se multiplier. La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats : de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre bélier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède encore à la houlctte d'une bergère ; la timidité, la faiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on voulait la relever pour la force et la taille, il faudrait unir le mouflon avec notre brebis flamande, et cesser de propager les races inférieures ; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il

faudrait au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne et même en Angleterre a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines. Il faudrait donc, dans le procédé des mélanges, observer cette différence, donner à nos béliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en serait à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourrait, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil, et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paraît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes. Les plus petites et les plus faibles de toutes les chèvres sont celles de la Guinée, de Juda, etc.; et, dans ces mêmes climats, l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paraît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les anciens ont appelé *taureaux-éléphants* les bœufs d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant. L'abondance des herbes et leur qualité substantielle et suculente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, et néanmoins ces bœufs de Suisse sont, comme les nôtres, enfermés dans l'étable, et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année: mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondus, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux.

Ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris; et ce serait une attention bien nécessaire, bien utile à l'État, que de faire un règlement à cet égard, par lequel on abolirait les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf: dans les terres du nord des deux continents, il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive, à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération: et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations, et à des dégradations qui paraissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille: le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du taureau-éléphant d'Éthiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus

sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits ; ceux, au contraire, qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore, au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paraît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée ; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat ; il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de presque tous les animaux en une sorte de soie. Mais, indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus ; l'accroissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme. Les chiens auxquels, de génération en génération, on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts, en tout ou en partie, à leurs descendants. J'ai vu des chiens nés sans queue, que j'ai pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce ; mais je me suis assuré depuis que cette race existe, et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes, qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens ? sur environ trente races différentes dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives, le chien de berger, le chien loup et les chiens du Nord, ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi, comme tout le reste, d'étranges mutations. Il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car, dans l'état de nature, le chien est presque muet ; il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares. Il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, surtout avec l'homme policé ; car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lapons et les Nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle, qui est le hurlement, et devient même quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne moins de voix. Comme il passe sa vie solitairement dans la campagne, et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et quelques hommes simples, il est, comme eux, sérieux et silencieux, quoiqu'en même temps il soit très-vif et fort intelligent. C'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talents naturels ; c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux, et il serait plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race,

que celle des autres chiens, qui ne servent qu'à nos amusements, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de ville où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls aliments que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux : elle est, en général, originellement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc, et il paraît que le blanc pur et sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels. Dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres, et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc., sont naturellement blancs, ont souvent le défaut, d'être sourds, et d'avoir en même temps les yeux rouges et faibles; dans la race des noirs, les nègres blancs sont encore d'une nature plus faible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges : cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphants, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris; et dans toutes cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de faiblesse de corps et d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paraît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau. Il naît avec des loupes sur le dos, et des callosités sur la poitrine et sur les genoux : ces callosités sont des plaies évidentes occasionnées par le frottement; car elles sont remplies de pus et de sang corrompu. Comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins; et comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte, pendant plusieurs heures de suite chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux, et la peau de ces parties, pressée, frottée contre la terre, se dépèle, se froisse, se durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons, dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps; mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal, qui se tient plus volontiers et plus longtemps assis que dans aucune autre situation. Il en est de ces callosité

des guenons comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds; cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages, n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme, ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques; leur nature paraît varier suivant les différents climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étaient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seraient encore moindres : mais comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal et de s'habituer dans des terres moins heureuses. Ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays. Il n'y a aucune espèce d'animal qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre : les unes, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres, aux parties méridionales du Nouveau-Monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et, au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues; enfin quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil, où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parents par leur entière ressemblance entre eux : dans celles au contraire où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses; et, comme dans toute la nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différents, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique : aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paraît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la nature; le grand y est aussi fixe

que le petit y est variable; on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues et couchées sur le dos; à la Chine, un gros ventre pendant et des jambes fort courtes; au cap Vert et dans d'autres endroits, des défenses très-grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris partout des oreilles à demi pendantes et des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pecari ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le cerf, dans les pays montueux, secs et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre; dans les pays froids et humides, comme en Bohême et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont venus d'un brun presque noir, son poil s'est allongé au point de former une longue barbe au menton. Dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc; et, à moins que le cerf ne soit en liberté et dans de grands espaces, ses jambes se déforment et se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf; il approche plus de celle du daim, et n'en est peut-être qu'une variété.

On aurait peine à se décider sur l'origine de l'espèce du daim; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage; il varie assez indifféremment et partout du fauve au pie et du pie au blanc: son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus longs suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat. On le trouve comme le cerf dans les deux continents, et il paraît être plus grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'est en Europe. Il en est de même du chevreuil, il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent: mais, au reste, toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, et les petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil et le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continents, qui soient plus grands et plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure; car sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitements et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière. Quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre et même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés. Autrefois il y avait des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie Mineure: aujourd'hui ils sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de la Tartarie. Le mulet de Daourie, appelé *czigithai* par les Tartares Mongoux, est probablement le même animal que l'onagre des autres provinces de l'Asie; il n'en diffère que par la lon-

gueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paraît ondé de brun et de blanc. Ces onagres ezigithais se trouvent dans les forêts de la Tartarie jusqu'aux cinquante-unième et cinquante-deuxième degrés; et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable dans l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'on appelle *chagrîn*.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et partout il est à peu près le même; seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux. La qualité de la chair varie de même; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paraît confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout, au lieu que le lapin est presque partout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil. Cet animal, qui est originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre, etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids. On prétend aussi qu'il y a dans la Norwège et dans quelques autres provinces du Nord, des lièvres qui ont des cornes. M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil. Cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc.

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le nord des deux continents, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe; et l'on voit par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étaient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui: peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissaient en toute tranquillité de leurs forêts, et que n'étant point inquiété par l'homme, qui n'avait pas encore pénétré dans ces climats, ils étaient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenaient le mieux. Le renne, que les Lapons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude. Les rennes sauvages sont plus grands, plus forts et d'un poil plus noir que les rennes domestiques: ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois. Cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du renne semble contribuer beaucoup

par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce ; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne ; car dans tous les autres climats il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionnés par sa condition. Il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles : sa couleur naturelle est le noir ; cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat ; car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé, et sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique, tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds ; ce qui prouve que, quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions. Le rhinocéros paraît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable : il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer de tous les animaux, par cette grande corne qu'il porte sur le nez : cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie et double dans ceux de l'Afrique.

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les animaux ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendants de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la nature ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent ; que d'ailleurs, ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc. ; et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération, dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très-petits effets.

Mais, après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue ; c'est celle du changement des espèces mêmes, c'est cette dégénération plus ancienne et de tout temps immémoriale, qui paraît s'être faite dans chaque famille, ou, si l'on veut, dans chacun des genres sous lesquels on peut comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles. Nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre ; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe et n'ont aucune branche collatérale : toutes les autres paraissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de la-

quelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre et l'âne sont tous trois de la même famille : si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales ; le nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes, c'est-à-dire qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles ; et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse, et qu'il est probable que si l'on venait à bout d'appriivoiser le zèbre et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produirait aussi avec le cheval et l'âne comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que par cette raison l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond, et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans les pays chauds ; l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés : mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule, ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulet : le premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument ; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connaissaient et les distinguaient comme nous par deux noms différents : ils appelaient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument ; et ils donnaient les noms de γίννος, *hinnus*, *bardo*, au mulet provenant du cheval et de l'ânesse. Ils ont assuré que le mulet, *mulus*, produit avec la jument un animal auquel ils donnaient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus* (1). Ils ont assuré de même que la mule, *mula*, conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit, et ils ajoutent que, quoiqu'il y ait des exemples assez fréquents de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige de la nature, sinon un effet plus rare que les autres ? Le mulet peut donc engendrer et la mule peut concevoir, porter et mettre bas dans de certaines circonstances : ainsi il ne s'agirait que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances, et

(1) Le mot *ginnus* a été employé par Aristote en deux sens : le premier pour désigner généralement un animal imparfait, un avorton, un mulet nain, provenant quelquefois du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument ; et le second pour signifier le produit particulier du mulet et de la jument.

pour acquérir de nouveaux faits dont on pourrait tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre. Il faudrait, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument et à l'ânesse; faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulterait de ces six accouplements différents. Il faudrait aussi donner le cheval à l'âne et à la mule, et faire la même chose pour la petite mule ou femelle du bardeau. Ces épreuves, quoique assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières et je regrette de n'être pas à portée de les exécuter: je suis persuadé qu'il en résulterait des connaissances que je ne fais qu'entrevoir, et que je ne puis donner que comme des présomptions. Je crois, par exemple, que, de tous ces accouplements, celui du mulet et de la femelle bardeau et celui du bardeau et de la mule pourraient bien manquer absolument; que celui du mulet et de la mule et celui du bardeau et de sa femelle pourraient peut-être réussir, quoique bien rarement: mais en même temps je présume que le mulet produirait avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin le cheval et l'âne pourraient peut-être produire avec les deux mules, mais l'âne plus sûrement que le cheval. Il faudrait faire ces épreuves dans un pays aussi chaud pour le moins que l'est notre Provence, et prendre des mulets de sept ans, des chevaux et des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Voici les raisons d'analogie sur lesquelles sont fondées les présomptions que je viens d'indiquer. Dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité des espèces: nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différents et produire également du bouc et du béliet, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différents il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire des individus spécifiquement ressemblants à la mère: aussi le mulet ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne et le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval; dès lors le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument. De même le cheval et l'âne pourraient peut-être produire avec les deux mules, parce qu'étant femelles elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles: mais l'âne doit produire avec elles plus certainement que le cheval, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt et détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval étalon à des juments et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval; ces juments produiront presque toujours des mulets et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériterait bien d'être constatée dans toutes ces circonstances, paraît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourrait bien être l'âne et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même

avec sa femelle : d'autant que le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second à la jument ; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet : d'autre côté, la même chose n'arrive pas quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse, car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et à l'égard des accouplements de mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération et qui par leur mélange ne pourraient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout à fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendrait des individus qui remonteraient à l'espèce et ne seraient plus que des demi-mulets, lesquels non-seulement auraient comme leurs parents la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même auraient la faculté de produire entre eux parce que, n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne serait pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets ; et si l'union de ces demi-mulets était encore stérile, ou que le produit en fût rare et difficile, il me paraît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteraient, et qui ne seraient plus lésés qu'au quart, produiraient entre eux et formeraient une nouvelle tige qui ne serait pas précisément ni celle du cheval, ni celle de l'âne. Or, comme tout ce quⁱ peut être a été amené par le temps, ou s'est trouvé dans la nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existait en Syrie dans les terres au delà de celles des Phéniciens, pouvait bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulets qui s'était formée par les mélanges que nous venons d'indiquer ; car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressemblaient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds ; il les distingue aussi clairement des *onagres* ou *ânes sauvages*, dont il fait mention dans le même chapitre, et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés et qui auraient conservé la faculté de reproduire. Il se pourrait encore que le mulet fécond de Tartarie, le *czigithai* dont nous avons parlé ne fût pas l'*onagre* ou *âne sauvage*, mais ce même mulet de Phénicie, dont la race s'est peut-être maintenue jusqu'à ce jour ; le premier voyageur qui pourra les comparer confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourrait bien avoir eu une pareille origine ; la régularité contrainte et symétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposées par bandes noires et blanches, paraît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui dans leur mélange se sont séparées autant qu'il était possible ; car dans aucun cas de ses ouvrages la nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre, où elle passe brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc, sans aucun intermède dans toute l'étendue du corps de l'animal.

Quoi qu'il en soit, il est certain, par tout ce que nous venons d'exposer, que les

mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni stériles ni généralement inféconds; et que ce n'est que dans l'espèce particulière provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient du bouc et de la brebis est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque, dans les oiseaux, la plupart des mulets qui proviennent d'espèces différentes ne sont point inféconds: c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent, et, au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances et surtout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres animaux: il ne manque rien au mâle, rien à la femelle; ils ont une grande abondance de liqueur séminale, et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils sont si pressés de la répandre, qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la poitrine: ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la génération; ils sont même très-ardents et par conséquent très-indifférents sur le choix; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule, pour l'ânesse et pour la jument; il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplements. Mais il faudrait des attentions et des soins particuliers, si l'on voulait rendre ces accouplements prolifiques: la trop grande ardeur, surtout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse: or l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que, pour la faire retenir et produire, il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe, afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaeulation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause: comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler; lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres temps et surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, même réitéré; et ce choix du temps qui est nécessaire au succès de leur génération l'est aussi pour la conservation du produit; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu: ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non-seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux. C'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle, qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas; on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement et l'accouplement: l'ânesse, affaiblie par sa couche, est alors moins ardente; les par-

ties n'ont pas pu dans ce petit espace de temps, reprendre toute leur roideur, au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force et que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort que celui du mâle ; cependant l'âne est un grand exemple en ce genre ; il peut aisément saillir sa femelle ou une autre plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour ; les premières jouissances, loin d'éteindre, ne font qu'allumer son ardeur ; on en a vu s'exécuter sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel, on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, et ne prendre pour subvenir à cette grande et rapide dépense que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable ; l'âne-étalon bientôt est hors de combat et même de service, et c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus longtemps que le mâle : ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagements que nous avons indiqués elle peut vivre trente ans et produire tous les ans pendant toute sa vie ; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à la stérilité par des propriétés communes et aussi par des qualités différentes ; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite ; mais après cela, elle devient stérile. Pour entretenir sa fécondité, il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ces portées et la traiter différemment de l'ânesse ; au lieu de lui donner l'étalon après qu'elle a mis bas, il faut le lui réserver pour l'année suivante et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les humeurs qu'elle jette ; et même avec ces attentions, il est rare qu'elle soit féconde au delà de l'âge de vingt ans. D'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus longtemps la faculté d'engendrer. On a vu de vieux chevaux, qui n'avaient plus la force de monter la jument sans l'aide du palfrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étaient placés et engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non-seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne ; car souvent le cheval s'accouple sans la répandre, surtout si on lui présente la jument avant qu'il ne la cherche ; il paraît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplements, même les plus consommés, soient prolifiques : il y a des juments naturellement stériles, et d'autres en plus grand nombre qui sont très-peu fécondes ; il y a aussi des étalons qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne : ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soi-

gnée est la moins nombreuse ; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du cochon, du chien et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne : ainsi leur peu de fécondité est prouvée par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes.

Dans les espèces au contraire qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération ; au lieu qu'il faudrait deux, trois et peut-être quatre générations pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument il résultait une autre sorte de mulet : Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé ; Gesner le cite et ajoute qu'il a entendu dire qu'il se trouvait de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle *jumarts*. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné, j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étaient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'ânesse : je crois donc être fondé, tant par cette observation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument pour qu'ils puissent produire ensemble ; l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le pied fourchu, etc., l'autre étant solipède et sans cornes et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir et encore moins avec succès. Si le taureau avait à produire avec quelque autre espèce que la sienne, ce serait avec le buffle, qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles ; cependant nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent ensemble dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux qui portent des bois, quoique ruminants et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales ; car il n'y a que six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans ; et, indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes

naturelles : on obtiendrait donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis, que du cerf et de la vache.

On serait encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulets qui remontent directement, et dès la première génération, à l'espèce de la brebis ; on pourrait même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres celle des gazelles et celle des bubales, qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre, qui contient plus de trente espèces différentes, il paraît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc., sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que des branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal et l'isatis forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisines des autres, et dont les individus se ressemblent si fort, surtout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble : il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venait du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique ; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve auraient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien. L'état de domesticité semble rendre les animaux plus libertins, c'est-à-dire moins fidèles à leur espèce : il les rend aussi plus chauds et plus féconds ; car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année ; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire des chiens qui ont été abandonnés dans les pays déserts, et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernandez, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc., ne produisent qu'une fois par an, comme le renard et le loup : ce fait, s'il était constaté, confirmerait pleinement l'unité du genre de ces trois animaux, qui se ressemblent si fort par la conformation, qu'on ne doit attribuer qu'à quelques circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paraît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup ; les anciens nous ont transmis comme deux faits certains, que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard. J'ai voulu le vérifier, et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j'ai faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible ; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le désir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables ; à plus forte raison cet état forcé doit,

les empêcher de s'unir avec des individus d'une espèce étrangère : mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire de privation de sa femelle, le chien peut, en effet, s'unir au loup et au renard, surtout si, devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s'est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible ; du moins dans la nature actuelle le contraire paraît démontré par le fait, puisque ces animaux se trouvant ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que, se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudrait supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes, pour les réunir à la même espèce : c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien était moyenne entre celles du renard et du loup ; elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux ; et si quelque chose pouvait indiquer qu'originellement toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paraît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports et conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien : mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués ; le chien, le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières ; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard : aussi paraît-il par un grand nombre de témoignages que le chacal et le chien produisent aisément ensemble ; et l'on voit, par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entièrement au renard par la figure et par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde et l'habitude d'aller toujours en troupes.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du renard ; il est de la même taille ; il a, comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante ; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence et par la finesse de l'instinct : il se peut donc que ce chien soit originellement issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale. Le chien qu'Aristote appelle *canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourrait bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on serait porté à imaginer que l'épithète *laconicus*, qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvait en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone était la ville principale ; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en était pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devait se trouver également dans tous les pays où il y avait des renards, et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète

laconicus pourrait bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire pour exprimer la brièveté ou le son aigu de la voix; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyait pas comme les autres chiens, et qu'il avait la voix courte et glapissante comme celle du renard. Or notre chien de berger est le chien qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre, car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare : d'ailleurs les caractères que donne Aristote à son chien *laconic* conviennent assez au chien de berger, et c'est ce qui a achevé de me persuader que c'était le même chien. J'ai cru devoir rapporter les passages d'Aristote en entier, afin qu'on juge si ma conjecture est fondée (1).

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés; le mal semble ici, comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne; toutes les autres, savoir, les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margais et les chats, ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues et ont plus ou moins varié

(1) « *Laconici ex vulpe et cane generantur.* » (*Hist. anim.* lib. VIII, cap. 28.) « *Canum genera plura sunt. Coit* » *laconicum mense suæ ætatis octavo, et cras jam circa id tempus attollentes nonnulli urinam reddunt... Gerunt* » *laconicæ canes uterum parte sexta anni, hoc est, sexagenis diebus aut uno vel altero, plus minusve. Catelli cæci gignuntur, nec ante duodecimam diem visum accipiunt. Coeunt canes posteaquam pepererunt sexto mense, nec* » *citius. Sunt quæ parte quinta anni uterum ferunt, hoc est, duobus et septuaginta diebus, quarum catelli duo-* » *decim diebus luce carent : nonnullæ quarta parte anni, hoc est, tribus mensibus, ferunt, quarum catelli diebus* » *decem et septem luce carent. Lac ante diebus quinque quam pariant habent canes magna ex parte; verum non-* » *nullis etiam septem aut quatuor diebus anticipat utile, statim ut pepererunt, est : genus laconicum post coitum* » *diebus triginta habere lac incipit... Parit canis duodecim complurimum, sed magna ex parte quinque aut sex.* » *Unum etiam aliquam peperisse certum est : laconicæ ex magna parte octo pariunt. Coeunt quamdiu vivunt et* » *mares et feminæ : peculiare generis laconici est ut cum laborarint, coire melius quam per otium possint. Vivit* » *in hoc eodem genere mas ad annos decem, femina ad duodecim : cæteri canes maxima quidem ex parte ad* » *annos quatuordecim; sed nonnulli vel ad viginti protrahunt vitam... Laconici sane generis feminæ, quia minus* » *laborant quam mares, vivaciores moribus sunt; at sero in cæteris; et si non late admodum constat, tamen mares* » *vivaciores sunt.* » (*Id.* lib. VI, c. 20.) *Feminam et marem natura distinxit moribus : sunt enim feminæ moribus* » *mollioribus, mitescunt celerius et manum facilius patiuntur; discunt etiam imitanturque ingeniosius, ut in ge-* » *nere canum laconico feminas esse sagaciores quam mares apertum est. Moloticum etiam genus venaticum nihilo* » *a cæteris discrepat, ac pecuarium longe et magnitudine et fertitudine contra belluas præstat : insignes vero animo* » *et industria qui ex utroque, moloticum et laconicum, proderunt.* » (*Id.*, lib. IX, cap. 4.)

Il faut observer que le mot *genus* ne doit pas s'interpréter ici par celui d'*espèce*, mais par le mot *race*. Aristote y distingue trois races de chiens : *laconicus*, *moloticus* et *pecuaris*. Le *moloticus*, qu'il appelle aussi *venaticus*, est vraisemblablement notre lévrier, qui, dans la Grèce et l'Asie Mineure, est le chien de chasse ordinaire; le *pecuaris*, qu'il dit excéder de beaucoup les autres chiens par la grandeur et par la force, est sans doute le mâtin, dont on se sert pour la garde et la défense du bétail contre les bêtes féroces : et le *laconicus*, duquel il ne désigne pas l'emploi, et qu'il dit seulement être chien de travail d'industrie, et qui est de plus petite taille que le *pecuaris*, ne peut être que le chien de berger, qui travaille en effet beaucoup à ranger, contenir et conduire les moutons, et qui est plus industrieux, plus attentif et plus soigneux que tous les autres chiens. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans ces passages d'Aristote, c'est ce qu'il dit de la différente durée de la gestation dans les différentes races de chiens, dont, selon lui, les uns portent deux mois, les autres portent deux mois et demi, et les autres trois mois : car tous nos chiens, de quelque race qu'ils soient, ne portent également que pendant environ neuf semaines, c'est-à-dire soixante-un, soixante-deux ou soixante-trois jours, et je ne sache pas qu'on ait remarqué de plus grande différence de temps que celle de ces trois ou quatre jours : mais Aristote pouvait en savoir sur cela plus que nous; et si ces faits qu'il a avancés sont vrais, il en résulterait un rapprochement bien plus grand de certains chiens avec le loup; car les chasseurs assurent que la louve porte trois mois ou trois mois et demi.

suivant les différents climats : tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différents pour la grandeur et par la figure; ils ont tous les yeux étincelants, le museau court et les ongles aigus, courbés et rétractiles; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire; le chat sauvage a conservé le caractère de la famille; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les pièges : mais comme tous les individus multiplient beaucoup et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer : que serait-ce si ces animaux sanguinaires arrivaient en troupe et s'ils s'entendaient, comme les chiens sauvages ou les chacals, dans leurs projets de déprédation ! La nature a donné cette intelligence aux animaux timides : mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires ; ils marchent seuls et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire la confiance qu'ils ont en leur force. Aristote avait remarqué avant nous que, de tous les animaux qui ont des griffes , c'est-à-dire des ongles crochus et rétractiles, aucun n'était sociable, aucun n'allait en troupe : cette observation, qui ne portait alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis. Les autres animaux carnassiers, tels que les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupe, et sont tous timides et même lâches.

En comparant ainsi tous les animaux et les rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cents espèces dont nous avons donné l'histoire peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues.

Et, pour mettre de l'ordre dans cette réduction, nous séparerons d'abord les animaux des deux continents; et nous observerons qu'on peut réduire à quinze genres et à neuf espèces isolées, non-seulement tous les animaux qui sont communs aux deux continents, mais encore tous ceux qui sont propres et particuliers à l'ancien. Ces genres sont, 1° celui des solipèdes proprement dits, qui contient le cheval, le zèbre, l'âne, avec les mulets féconds et inféconds; 2° celui des grands pieds fourchus à cornes creuses, savoir le bœuf et le buffle, avec toutes leurs variétés; 3° la grande famille des petits pieds fourchus à cornes creuses, tels que les bœbis, les chèvres, les gazelles, les chevrotains, et toutes les autres espèces qui participent de leur nature; 4° celle des pieds fourchus à cornes pleines ou bois solides, qui tombent et se renouvellent tous les ans : cette famille contient l'élan,

le renne, le cerf, le daim, l'axis et le chevreuil; 5° celle des pieds fourchus et ambigus, qui est composée du sanglier et de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée à longues oreilles pointues et couchées sur le dos, celui des Canaries à grosses et longues défenses, etc.; 6° le genre très-étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire à ongles crochus et rétractiles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals et les chats, avec toutes leurs variétés; 7° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis et le chien, avec toutes leurs variétés; 8° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, avec une poche sous la queue : ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc.; 9° celui des fissipèdes carnassiers à corps très-allongé avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts : ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, mangoustes, belettes, vansires, etc.; 10° la nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquants sur le corps : elle est composée des lièvres, des lapins et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats; 11° celui des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants, tels que les porcs-épics et les hérissons; 12° celui des fissipèdes couverts d'écailles, les pangolins et les phatagins; 13° le genre des fissipèdes amphibies, qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses et les phoques; 14° le genre des quadrumanes, qui contient les singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc.; 15° enfin celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauves-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés.

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continents : les deux espèces sont l'ours et la taupe; et les sept genres sont, 1° celui des grands pieds fourchus à cornes creuses, car le bœuf se retrouve en Amérique sous la forme du bison; 2° celui des pieds fourchus à bois solides, car l'élan se trouve au Canada sous le nom d'*original*, le renne sous celui de *caribou*, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale des cerfs, des daims et des chevreuils; 3° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, car le loup et le renard se trouvent dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien; 4° celui des fissipèdes à corps très-allongé : la fouine, la marte, le putois, se trouvent en Amérique comme en Europe; 5° l'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc.; 6° celui des fissipèdes amphibies : les morses, les phoques, les castors et les loutres existent dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien; 7° le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie, car on y trouve des chauves-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolées qui soient propres et particuliers à l'ancien continent : ces huit genres ou familles sont, 1° celle des solipèdes proprement dits; car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets dans le Nouveau-Monde; 2° celle des petits pieds fourchus à cornes creuses; car il n'existait en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotains; 3° la famille des cochons; car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde, et quoique le pecari avec ses variétés doive se rapporter à cette famille, il en diffère cependant par des caractères assez remarquables pour qu'on puisse l'en séparer; 4° il en est encore de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractiles: on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals; et quoique les jaguars, couguars, ocelots et margais paraissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du Nouveau-Monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent, qui se soit trouvée dans le nouveau; 5° il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants; car, quoique le coendou et l'urson soient très-voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très-différentes de celles des porcs-épics et des hérissons; 6° le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractiles, avec une poche sous la queue; car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existaient point en Amérique; 7° les genres des quadrumanes; car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc., quoique quadrumanes, diffèrent de tous ceux de l'ancien continent; 8° celui des fissipèdes couverts d'écailles: le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique; et les fourmiliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poils, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde; et deux, savoir l'ours et la taupe, sont communes aux deux continents.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, nous trouverons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut réduire à dix genres et quatre espèces isolées. Ces quatre espèces sont le tapir, le cabiai, le lama et le pecari: encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui soit absolument isolée; car celle du pecari a des variétés, et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon d'Inde au cabiai. Les dix genres sont: 1° les sapajous, huit espèces; 2° les sagouins, six espèces; 3° les philandres ou sarigues, marmoses, cayopollins, phalangers, tarsiers, etc.; 4° les jaguars, couguars, ocelots, margais, etc.; 5° les coatis, trois ou quatre espèces; 6° les moufettes, quatre ou cinq espèces; 7° le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'accouchi, le paca, l'apérca et le tapeti; 8° celui des tatous, qui est composé de sept ou huit espèces; 9° les fourmiliers, deux ou trois espèces; et 10° les paresseux dont nous connaissons deux espèces, savoir, l'unau et l'ai.

Or ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cin-

quante espèces d'animaux qui sont particuliers au Nouveau-Monde, quoique toutes différentes de celles de l'ancien continent, ont cependant des rapports éloignés, qui paraissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut-être plus anciennes que toutes les autres.

Nous avons dit qu'en général tous les animaux du Nouveau-Monde étaient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent ; cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une première sorte de dégénération, qui n'a pu se faire sans beaucoup influencer sur la forme, et il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir, qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros et à l'hippopotame ; il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien ; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée ; et, comme l'hippopotame, il se tient souvent dans l'eau. Seul, il les représente tous trois à ces petits égards ; et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucune autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame n'existaient point en Amérique, n'y avaient même aucun représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avait dans ce Nouveau-Monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur, ni pour la forme : le tapir est celui dont la nature semblerait être la moins éloignée de tous ; mais en même temps elle paraît si mêlée et approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce, et que, malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame et l'âne, on doit le regarder non-seulement comme étant d'une espèce particulière, mais d'un genre singulier et différent de tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espèce de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison ; il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paraissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau et la seconde avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue ; il lui ressemble aussi par la douceur du naturel, par l'esprit de servitude, par la sobriété, par l'aptitude au travail ; c'était chez les Américains le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques, ils s'en servaient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux : voilà bien des con-

venances dans la nature de ces animaux, et l'on peut encore y ajouter celle des stigmates du travail; car, quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses comme celui du chameau, il a néanmoins des callosités naturelles sur la poitrine, parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est une espèce très-distincte et très-différente de celle du chameau: d'abord il est beaucoup plus petit et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau; la forme de son corps, la qualité et la couleur de son poil sont aussi fort différentes: le tempérament l'est encore plus; c'est un animal pituiteux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec et habite volontiers dans les sables brûlants: en tout il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama qu'entre le chameau et la girafe. Ces trois animaux ont plusieurs caractères communs par lesquels on pourrait les réunir au même genre: mais en même temps ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne serait pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres; ils sont voisins et ne sont pas parents. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama: les deux premiers sont de l'ancien continent et forment des espèces séparées; à plus forte raison le lama, qui ne se trouve que dans le Nouveau-Monde, est-il une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pehari: quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre; il ressemble au cochon par la forme et par tous les rapports apparents; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourrait donc croire que cet animal serait issu de la même souche que le cochon, et qu'autrefois il aurait passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire.

Et à l'égard de la vigogne ou paco, quoiqu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines ni comme alliées; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paraît par aucun indice qu'elle ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi, des quatre espèces isolées qui sont particulières au Nouveau-Monde, trois, savoir, le tapir, le cabiai, et le lama avec la vigogne, paraissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent; au lieu que le pehari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du genre des cochons, et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent.

En examinant et comparant dans la même vue les dix genres auxquels nous avons réduit les autres animaux particuliers à l'Amérique méridionale, nous trouverons de même, non-seulement des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération. Les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe*: cependant nous avons prouvé

que leurs espèces et même leurs genres sont différents, et d'ailleurs il serait bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines, et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous : cependant, comme les singes, les babouins et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien continent, on doit regarder les sapajous et les sagouins comme leurs représentants dans le nouveau ; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs habitudes naturelles. Il en est de même des makis, dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paraissent y être remplacés ou représentés par les philandres, c'est-à-dire par les sarigues, marmoses et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent et nulle part dans l'ancien : seulement il faut observer qu'il y a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains qu'entre celles des guenons et des sapajous, et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose, ou d'un phalanger, à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle ; car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre ; la plupart ont dix dents à la mâchoire supérieure, et dix à l'inférieure ; la plupart ont la queue préhensile ; tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poche sous le ventre et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure.

Ainsi, quoique ces animaux aient les mains et les doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'allongement du museau, leurs espèces et même leurs genres sont si différents, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparates aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique que nous avons indiqués sous les noms de *jaguar*, *couguar*, *ocelot* et *margai*, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant bien certainement du même genre : tous ces animaux se ressemblent beaucoup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang ; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre, c'est qu'en les comparant on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que de ceux de l'ancien continent. Par exemple, la panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Brésil que celui-ci ne diffère du couguar, qui cependant est du même pays ; de même le serval de l'Asie et le margai de la Guiane sont moins différents entre eux qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent. On pourrait donc croire, avec assez de fondement, que ces animaux ont eu une origine commune, et supposer qu'ayant autrefois

passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les moufettes ou puants d'Amérique, et le putois d'Europe, paraissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continents, les espèces qui le composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau. Ici c'est tout le contraire : on y trouve quatre ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un ; dont la nature paraît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres, en sorte qu'à son tour le Nouveau-Monde paraît avoir des représentants dans l'ancien : et, si l'on ne jugeait que par le fait, on croirait que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi bien que les moufettes, sont plus nombreux, tant pour les variétés que pour les espèces, et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien ; on pourrait donc imaginer qu'ils en sont originaires : mais, comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent, il faut nécessairement admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce Nouveau-Monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que, par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmiliers, qui sont des animaux très-singuliers, et dont il y a trois ou quatre espèces dans le Nouveau-Monde, paraissent aussi avoir leurs représentants dans l'ancien ; le pangolin et le phatagin leur ressemblent par le caractère unique de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis. Mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écaillés qu'ils portent en Asie, ils soient couverts de poils en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce ; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée, et sans qu'il ait subi d'autres changements que dans la couleur de son poil. On ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapetis ou des apéréas qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes, ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude, avec des bandes blanches.

Enfin les coatis, les tatous et les paresseux sont si différents, non-seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre, de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prod-

gieuses différences qui se trouvent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi, de dix genres et de quatre espèces isolées auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, il n'y en a que deux, savoir : le genre des jaguars, des ocelots, etc., et l'espèce du pecari avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent. Les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères, et le pecari comme une espèce de cochon. Ensuite il y a cinq genres et une espèce isolée, savoir : l'espèce du lama et les genres des sapa-jous, des sagouins, des moufettes, des agoutis et des fourmiliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, aux putois, au lièvre et aux pangolins ; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir : les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au Nouveau-Monde ne peut être attribuée à la simple dégénération ; quelque grands, quelque puissants qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader, avec quelque apparence de raison, que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent : il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continents étaient contigus ou continus, et que les espèces qui s'étaient cantonnées dans ces contrées du Nouveau-Monde, parce qu'elles en avaient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique. Cette cause est naturelle, et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiraient le même effet. Par exemple, s'il arrivait jamais que la mer fit une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du midi, tels que les éléphants, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc., se trouveraient, relativement aux autres, dans le même cas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale ; ils seraient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on aurait tort de leur chercher une origine commune et de vouloir les rappeler aux espèces et aux genres qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auraient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux, remonter aux temps où les deux continents n'étaient pas encore séparés ; il faut se rappeler les premiers changements qui sont arrivés sur la surface du globe ; il faut en même temps se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles ; et quoique ce ne soit point là l'état de la nature telle qu'elle nous est parvenue, et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des

inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps qui semble en avoir effacé les traces, nous tâcherons néanmoins de remonter, par les faits et par les monuments encore existants, à ces premiers âges de la nature, et d'en présenter les époques qui nous paraîtront clairement indiquées.

DES MULETS (1).

En conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardeau* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée : c'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnaître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets et des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes nous indiqueront ces rapports plus précisément et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter le mulet et le bardeau afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet : il paraît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps ; et le mulet, beaucoup plus grand et plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère. La grandeur et la grosseur du corps paraissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paraissent être d'une figure différente : le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine et la hanche plus unie. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres et des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du cheval : ils tiennent donc, pour la forme et les dimensions de la tête, plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu près comme celle du cheval ; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne : ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne : ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme

(1) Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le discours qui a pour titre *de la Dégénération des animaux*.

des jambes: le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies. Tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1731 et 1732, j'ai fait accoupler deux boues avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets : sept mâles et deux femelles. Frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne et de la jument excède à peu près dans la même proportion le nombre des mulets femelles, aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion; mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles et une femelle. Enfin, ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit, à l'article du serin des Canaries, que, de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un chardonneret, il n'y en avait que trois femelles. Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet (1) dont il ne paraît pas qu'on se soit jamais occupé, et qui cependant mérite la plus grande attention; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèce différente, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du boue et de la brebis, le premier naquit le 15 avril. Observé trois jours après sa naissance et comparé avec un agneau de même âge, il en différait par les oreilles, qu'il avait un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui était plus large, ainsi que la distance des yeux; il avait de plus une bande de poil gris blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre étaient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avait un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée était mêlée de beau-

(1) Ce que je trouve dans différents auteurs au sujet des jumarts me paraît très-suspect. Le sieur Léger, dans son *Histoire du Vaudois*, année 1669, dit que, dans les vallées du Piémont, il y a des animaux d'espèces mélangées, et qu'on les appelle *jumarts*; que, quand ils sont engendrés par un taureau et une jument, on les nomme *baf* ou *buf*; et que, quand ils sont engendrés par un taureau et une ânesse, on les appelle *bif*; que ces jumarts n'ont point de cornes, et qu'ils sont de la taille d'un mulet; qu'ils sont très-légers à la course; que l'un même en avait monté un le 30 septembre, et qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre milles d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre et le pas plus aisé que le cheval.

D'après une semblable assertion, on croirait que ces jumarts provenant du taureau avec la jument et l'ânesse existent, ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins, m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le docteur Shaw, dans son *Histoire d'Alger*, dit qu'il avait vu en Barbarie un animal appelé *humrah*, et qui est engendré par l'union de l'âne et de la vache; qu'il est solipède comme l'âne, et qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service; qu'il a la peau, la queue et la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le docteur Shaw est un auteur qui mérite confiance; cependant, ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, et particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connaissance de ces animaux engendrés par l'âne et la vache.

coup de poil. Ce mulet avait aussi les jambes d'un pouce et demi plus longue que l'agneau du même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étaient en partie tombés et remplacés par des poils bruns, semblables pour la couleur à ceux du bouc, et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'était soutenue; ce mulet les avait plus longues que l'agneau de plus d'un pouce et demi : il était mal sur ses longues jambes et ne marchait pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge : le mulet avait un pouce de moins que la brebis sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux, à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet était plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure, prise à l'endroit des coins de la bouche, avait près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'était pas couverte de laine, mais elle était garnie de poils longs et touffus. La queue était de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis, huit autres mulets, dont six mâles et deux femelles. Il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner; mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu et que nous allons décrire en peu de mots. Il y en avait deux, l'un mâle et l'autre femelle, qui avaient quatre mamelons, deux de chaque côté comme les boucs et les chèvres; et en général ces mulets avaient du poil long sous le ventre, et surtout sous la verge, comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière. La plupart avaient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux (1).

J'ai rapporté, dans le volume de l'Histoire naturelle, à l'article du chien, les tentatives que j'ai faites pour unir un chien et une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avais cru devoir prendre pour faire réussir cette union. Le chien et la louve n'avaient tous deux que trois mois au plus lorsqu'on les a mis ensemble, et enfermés dans une assez grande cour, sans les contraindre autrement et sans les enchaîner. Pendant la première année, ces jeunes animaux vivaient en paix et paraissaient s'aimer; dans la seconde année, ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au delà du nécessaire : la querelle venait toujours de la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquents. Pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avait les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur : mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces; et le chien au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure que le loup n'est pas tout à fait de la

(1) Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats, et je m'exprime dans les termes suivants: «Cen'est pas que je prétende, d'une manière décisive et absolue, que le renard et la louve ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés avec le chien : les anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter ; et j'avoue qu'il faudrait un plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir une certitude entière. » J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions, car M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très-bien réussi, et dès lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et moyens que la nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paraissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivants :

« *A Namur, le 9 Juin 1772.* Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans. Ils étaient en liberté, venant dans les appartements, cuisine, écurie, etc., très-caressants, se couchant sous la table et sur les pieds de ceux qui l'entouraient. Ils ont vécu le plus intimement.

» Le chien est une espèce de mâtin braque, très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois; ensuite on lui a donné de la viande crue qu'elle préférait à la cuite. Quand elle mangeait, personne n'osait l'approcher: en un autre temps on en faisait tout ce qu'on voulait pourvu qu'on ne la maltraitât pas. Elle caressait tous les chiens qu'on lui conduisait, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entra en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 26 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois : ses amours ont duré seize jours, avec d'assez fréquentes répétitions, et elle a donné ses petits le 6 juin, à huit heures du matin : ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus. Elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre : il y en a avec des extrémités blanches aux pattes et moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir et blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante, et se hérissé contre ceux qui approchent; elle étranglerait le chien même s'il était à portée.

» J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant qui avait franchi une muraille, chez un voisin qui avait une chienne en chaleur ; qu'elle avait étranglé à moitié sa rivale ; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton et la reconduire à sa loge, où par imprudence, recommençant la correction, elle s'est animée au point de le mordre à deux fois dans la cuisse ; ce qui l'a tenu au lit six semaines, par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisais mes remerciements à M. de Boissy, et j'y joignais quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restaient encore.

M. le marquis de Spontin, ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivants :

« *Namur le 14 juillet 1773.* J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous a faites M. Surirey de Boissy, que j'avais prié de vous mander, pendant mon absence, un événement auquel je n'osais encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avais et que j'aurais toujours, comme le reste du monde, de l'excellence et du mérite des savants ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'ose me flatter, d'autant plus que je pourrais autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avait tout au plus trois jours quand je l'achetai d'un paysan qui l'avait prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandai à ceux qui devaient en avoir soin de la caresser, de la tourmenter continuellement, pour tâcher de l'appivoiser au moins avec eux; elle finit par devenir si familière, que je pouvais la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une lieue de la maison, sans risquer de la perdre; elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je n'avais pu la ramener. J'étais beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avais un chien, car elle les a toujours beaucoup aimés; et ceux qui avaient perdu leur répugnance naturelle jouaient avec elle comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avait fait la guerre qu'aux chats et aux poules qu'elle étranglait d'abord, sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, et je commençai à m'apercevoir qu'elle en voulait aux moutons et aux chiennes, surtout si elles étaient en folie. Dès lors je lui ôtai la liberté, et je la faisais promener à la chaîne et muselée, car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur, qui la contrariait. Elle avait un an au moins quand je lui fis faire la connaissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville, dans mon jardin, à la chaîne, depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au centre de la ville: ainsi on ne peut supposer qu'un loup serait venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, et le chien pour elle, qu'ils hurlaient affreusement de part et d'autre quand ils n'étaient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, et depuis, deux fois par jour, pendant deux semaines environ. Ils restaient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paraissait souffrir beaucoup et se plaindre, et le chien point du tout. Trois semaines après, on s'aperçut aisément qu'elle était pleine. Le 6 juin, elle donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines et des dents très-pointues et assez lon-

gues. Ils ressemblent parfaitement à de petits chiens, ayant les oreilles assez longues et pendantes. Il y en a un qui est tout à fait noir, avec la poitrine blanche, qui était la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avait presque pas. Ils promettent d'être grands, forts et très-méchants. La mère en a un soin extraordinaire... Je doute si je la garderai davantage, en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il a été six semaines sur son lit, sans pouvoir se bouger : mais je parierais volontiers qu'en la gardant elle aura encore des petits avec ce même chien, qui est blanc, avec de grandes taches noires sur le dos. Je crois, monsieur, avoir répondu par ce détail à vos observations, et j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier. »

Je n'en doute pas en effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnaissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir, dans l'histoire de la nature, un fait rare ; les moyens sont toujours difficiles, et comme l'on voit, très-souvent dangereux : c'était par cette dernière raison que j'avais séquestré ma louve et mon chien de toute société ; je craignais les accidents en laissant vivre la louve en liberté. J'avais précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avait fait aucun mal, et suivait son maître à peu près comme un chien : mais, dès la seconde année, il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort. J'étais donc assuré que ces animaux, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle ; et en voulant prévenir les inconvénients qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avais pas senti que je prenais une mauvaise méthode : car, dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve, au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle était plus féroce que dans l'état de nature ; et le chien, ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables et de toute société, avait pris un caractère sauvage et cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisait qu'irriter ; en sorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie devint si grande qu'ils ne cherchaient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin tout s'est passé différemment. Le chien était dans l'état ordinaire ; il avait toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme. La louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté et familièrement, dès son bas âge, avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avait perdu sa répugnance pour elle, était devenue susceptible d'affection pour lui, elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la nature a sonné ; et, quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs, le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi : c'était la première chaleur de la louve ; elle n'était qu'à la seconde année de son âge ; elle n'avait donc pas encore repris entièrement son na-

turel féroce. Toutes ces circonstances, et peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il semblerait donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant peu à peu avec eux pour lesquels ils n'auraient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâce aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats. J'aurais bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne et celle des renards et des chiens. Il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable : j'en conviens, et j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté (1).

Mais revenons à nos mulets. Le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme 7 sont à 2 ; dans ceux du chien et de la louve, ce nombre est comme trois sont à 1 ; et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme 16 sont à 3. Il paraît donc presque certain que le nombre des mâles qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines.

Il doit en être de même des races différentes : on aura, en les croisant, c'est-à-dire en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai souvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auraient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur était moins féconde que les autres, ou produisait-elle moins de mâles et des enfants plus faibles et plus mal faits ? ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai ; car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on ennoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences et ces indications à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les an-

(1) Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, et dont voici l'extrait :

Milord comte de Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler depuis plusieurs jours une louve et un gros mâtin ; que la louve est apprivoisée, qu'elle est toujours dans la chambre de son maître, et constamment sous ses yeux ; enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, et qu'elle le suit aussi fidèlement qu'un chien. Il ajoute qu'un marchand d'animaux a eu, à quatre reprises différentes, des productions de la louve et du chien. Il prétend que le loup n'est autre chose qu'un chien sauvage ; et en cela il est d'accord avec le célèbre anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit de même des renards. Il m'écrit encore que la chienne du lord Clansbrawill, fille d'un loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait des petits qui, selon son garde-chasse, seront excellents pour le fusil. »

ciens. Aristote dit positivement que le mulet engendre, avec la jument, un animal appelé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit. De ces deux faits, qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, et ex-devant gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait.

« Vous vous rappelez peut-être, monsieur, que M. d'Alembert lut, à l'Académie des Sciences, l'année dernière, 1769, une lettre dans laquelle on lui mandait qu'une mule avait mis bas un muleton dans une habitation de l'île Saint-Domingue; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, et j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu... Celui qui m'écrivit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mulcs et des cavales, comme aussi des mulcs couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, et dûment contrôlé et légalisé. Il porte en substance que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis et ancien major de la légion royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avait le ventre très-gros, et il lui sortait un boyau par la vulve: M. de Nort, la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre qui avait coutume de panser les animaux malades; que ce nègre étant arrivé en son absence, il avait jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chute il la délivra d'un petit mulet bien conformé, dont le poil était long et très-noir; que ce muleton a vécu une heure; mais qu'ayant été blessé, ainsi que la mule, par sa chute forcée, ils étaient morts l'un et l'autre: le muleton le premier, c'est-à-dire presque en naissant, et la mule dix heures après; qu'ensuite on avait fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Maty, qui l'a déposée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paraissait être à terme et bien conformé; que, par l'apparence de son poil, de sa tête et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avait les mamelles gonflées et remplies de lait; que lorsqu'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avait tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton il avait occasionné un renversement dans la matrice et des déchirements qui avaient occasionné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paraissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie qu'on en avait plusieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que

celui que je viens de rapporter : seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenait pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet ; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paraîtrait l'indiquer : l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer, et que la mule peut produire ; ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération : seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure ; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées ; dès lors leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples : mais on a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvaient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèce mélangée étaient, comme les mulets, hors d'état de produire ; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur des métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que, quelques-uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut, ou, pour mieux dire, un vice très-fréquent dans l'ordre des connaissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne devait occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par là une erreur de fait, une très-grande erreur, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû et ne devrait encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les oiseaux d'espèce mélangée ; et comme, dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermait l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet* : je dis à tous les êtres ; car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité, tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que, de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire comme infécond dans

l'ordre ordinaire de la nature, en comparaison des animaux d'espèce pure et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire : aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison ; tous au contraire peuvent produire, et il n'y a de différence que du plus au moins ; seulement on doit observer que, dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines ; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines ; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux : le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an ; et, dans le même espace de temps, les souris, les mulots, les cochons d'Inde, produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande ; et, en faisant une échelle des différents degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité ; car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire dans celle des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a, comme dans les espèces pures, des degrés différents de fécondité ou plutôt d'infécondité ; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entre eux qu'il y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parents est moindre. Dès lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans l'animal métis, ne pourra qu'augmenter : le mulet sera non-seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, du chardonneret et de la serine, etc., sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardeaux ; ce dernier animal est même plus fécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière, le mulet provenant de l'âne et de la jument tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau, provenant du cheval et de l'ânesse, est, comme son père, moins puissant en amour et moins habile à engendrer ; d'ailleurs la jument, moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient et conçoit plus aisément, plus sûrement. Ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau ; car l'ardeur du tempérament

dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, et surtout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds engendrent un grand nombre d'enfants: il est rare, au contraire, qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour; l'acte par lequel on arrive à la génération n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet: mais aussi, dans la plupart des femmes qui sont purement passives c'est, comme dans le figuier, dont la sève est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr qu'il est moins troublé dans les femelles par les convulsions du plaisir: elles sont si marquées dans quelques-unes, et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable elles ne deviendraient pas mères, ou du moins ne le deviendraient que tard, lorsque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament serait éteinte ou ne subsisterait qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les juments.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paraissent être encore plus ardentes en amour que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général, et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiennes et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en serait plutôt une confirmation; car, à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsistent le gonflement et l'irritation des parties. Il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paraît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin: mais c'est, comme pour le chien, par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir: son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douceur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau; dès lors l'intromission ne peut-être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plus perçants que les premiers: la douleur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les sauvages; on le voit par l'exemple des chats et des chiens,

qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage et le chien abandonné à la seule nature ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques : y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq ? Et, dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées ! Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté ; on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'histoire naturelle.

NOMS DES ANIMAUX.	AGE AUQUEL LES MALES peuvent engendrer et les femelles produire.		DURÉE DE LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE AUQUEL LES MALES cessent d'engendrer et les femelles de produire	
	MALE.	FEMELLE.			MALE.	FEMELLE.
L'ÉLÉPHANT. . .	30 ans. . .	30 ans. . .	2 ans. . .	1 petit en 3 ou 4 ans. . .	vit 2 siècles.	
Le RHINOCÉROS.	15 ou 20 ans.	15 ou 20 ans.	1 petit. . .	vit 70 ou 80 a.	
L'HIPPOTAME..	1 petit. . .		
Le MORSE.	9 mois.	1 petit.		
Le CHAMEAU. . .	4 ans. . .	4 ans. . .	1 an à peu près.	1 petit.	vit 40 ou 50 a.	
Le DROMADAIRE.	4 ans. . .	4 ans. . .	1 an à peu près.	1 petit.	Idem.	
Le CHEVAL. . . .	2 ans 1/2* .	2 ans. . .	11 mois. . . .	1, quelquefois 2.	à 25 ou 30 a.	à 18 ou 20 a.
Le ZÈBRE.	2 ans. . .	2 ans. . .	11 mois. . . .	1, rarement 2.	Idem.	Idem.
L'ÂNE.	2 ans. . .	2 ans. . .	11 mois et plus.	Idem.	Idem.	Idem.
Le BUFFLE. . . .	3 ans. . .	3 ans. . .	9 mois.	1 petit.	vit 15 ou 18 a.	
Le BOEUF.	2 ans. . .	18 mois. . .	9 mois.	1, rarement 2.	à 9 ans. . . .	à 9 ans. . . .
Le CERF.	18 mois. . .	18 mois. . .	8 mois et plus.	Idem.	vit 30 ou 35 a.	
Le RENNE.	2 ans. . .	2 ans. . .	8 mois.	1 petit.	vit 16 ans. . .	
Le LAMA.	3 ans. . .	3 ans.	1, rarement 2. . .	à 12 ans. . . .	à 12 ans. . . .
L'HOMME.	14 ans. . .	12 ans. . .	9 mois.	1, quelquefois 2.		
Grands SINGES. .	3 ans. . .	3 ans.	Idem.		
Le MOUFLON. . .	18 mois. . .	1 an. . . .	5 mois.	1, quelquefois 2; peut produire 2 fois dans les climats chauds.	à 8 ans. . . .	à 10 ou 12 a.
Le SAÏGA.	1 an. . . .	1 an. . . .	5 mois.	1, quelquefois 2.	vit jusq'à 15 ou 20 ans. . .	
Le CHEVREUIL. .	18 mois. . .	2 ans. . . .	5 mois.	1, 2, quelquefois 3.	vit 12 ou 15 a.	
Le CHAMOIS. . .	1 an. . . .	1 an. . . .	5 mois.	1, 2, rarement 3. . . .	vit 20 a., env.	
La CHÈVRE et le BOUC.	1 an. . . .	7 mois. . . .	5 mois.	1, 2, rarement 3, et ja- mais plus de 4. . . .	à 7 ans. . . .	à 7 ans. . . .
La BREBIS et le BÉLIER.	1 an. . . .	1 an. . . .	5 mois.	1, quelquefois 2; peut produire 2 fois dans les climats chauds.	à 8 ans. . . .	à 10 ou 12 a.
Le PHOQUE.	plusieurs mois. . .	2 ou 3 petits.		
L'OURS.	2 ans. . . .	2 ans. . . .	plusieurs mois. . .	1, 2, 3, 4, jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 a.	
Le BLAIREAU.	3 ou 4 petits.		
Le LION.	2 ans. . . .	2 ans.	3 ou 4, une fois par an.	vit 20 ou 25 a.	
Ces LÉOPARDS et le TIGRE.	2 ans. . . .	2 ans.	4 ou 5, une fois par an. .		
Le LOUP.	2 ans. . . .	2 ans. . . .	73 jours au plus.	5, 6, et jusqu'à 9, une seule fois par an.	à 15 ou 20 a.	à 15 ou 20 a.
Le CHIEN dans l'état de nature.	9 ou 10 mois.	9 ou 10 mois.	63 jours.	3, 4, 5, 6 petits. . . .	à 15 ans. . . .	à 15 ans. . . .
L'ISATIS.	63 jours.	6 et 7.		
Le RENARD. . . .	1 an. . . .	1 an. . . .	entre en chaleur en hiver; pro- duit en avril. . . .	3, 4, jusqu'à 6.	à 10 ou 11 a.	à 10 ou 11 a.
Le CHACAL.	2, 3 ou 4.		
Le CHAT dans l'é- tat de nature. . .	avant 1 an. .	avant 1 an. .	56 jours.	4, 5 ou 6.	à 9 ans. . . .	à 9 ans. . . .
La FOUINE.	1 an au plus.	1 an au plus.	comme les chats, dit-on, c'est-à- dire 56 jours. . . .	3, 4 et 6.	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 a.

A deux ans et demi le cheval n'engendre que des poulains faibles ou mal faits ; il faut qu'il ait quatre ans, et même six pour les chevaux fins,

NOMS DES ANIMAUX.	AGE AUQUEL LES MALES peuvent engendrer et les femelles produire.		DURÉE DE LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE AUQUEL LES MALES cessent d'engendrer et les femelles de produire	
	MALE.	FEMELLE.			MALE.	FEMELLE.
La MARTE.	1 an au plus.	1 an au plus.	comme les chats, dit-on, c'est-à- dire 56 jours.	3, 4 et 6.	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 a.
Le PUTOIS.	1 an.	1 an.	<i>Idem.</i>	3, 4 et 5.	toute sa vie.	toute sa vie.
La BELETTE.	la 1 ^{re} année.	la 1 ^{re} année.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
L'HERMINE.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
L'ÉCUREUIL.	1 an.	1 an.	entre en chaleur en mars, et met bas en mai.	3 ou 4.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>
Le POLATOUCHE.	<i>Idem.</i>
Le HÉRISSON.	1 an.	1 an.	40 jours environ.	3, 4 et 5.
Les LOIRS.	la 1 ^{re} année.	la 1 ^{re} année.	<i>Idem.</i>	vit 6 ans.
L'ONDATRA.	4, 5 ou 6.
Le DESMAN.	4, 5 ou 6.
Les SARIGUES.	4, 5, 6 et 7.
Les PHILANDRES.	4, 5 et 6.
Les COCHONS.	9 m. ou 1 an.	9 m. ou 1 an.	4 mois.	10, 12, 15, et jamais plus de 20; et produisent deux fois par an.	à 15 ans. . .	à 15 ans.
Les TATOUS.	4 petits; et produisent plusieurs fois par an.
Les LIÈVRES.	la 1 ^{re} année.	la 1 ^{re} année.	30 ou 31 jours.	2, 3 et 4, et produisent plusieurs fois par an. . .	vivent 7 ou 8 ans.
Les LAPINS.	5 ou 6 mois.	5 ou 6 mois.	<i>Idem.</i>	4, 5 et jusq. 8, et produi- sent plusieurs fois p. an. .	vivent 8 ou 9 ans.
Le FURET.	la 1 ^{re} année.	la 1 ^{re} année.	40 jours.	5, 6, jusqu'à 9, et produit deux fois par an en do- mesticité.	produit toute sa vie.
Les RATS.	la 1 ^{re} année.	la 1 ^{re} année.	5 ou 6 semaines.	5 ou 6, et produisent plu- sieurs fois par an.	produisent toute leur vie.
Les MULOTS.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	1 mois ou 5 se- maines.	9 ou 10, et produisent plusieurs fois par an. . .	<i>Idem.</i>
Les SOURIS.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an. . .	<i>Idem.</i>
Le SURMULOT.	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	depuis 12 jusqu'à 19, et produit trois fois par an. .	vit 6 ou 7 a.
COCHON D'INDE.	5 ou 6 sem.	5 ou 6 sem.	5 semaines.	produit huit fois par an; première portée, 4 ou 5; seconde portée, 5 ou 6; et les autres, depuis 7, 8, jusqu'à 11 petits.	produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.

Voilà l'ordre dans lequel la nature nous présente les différents degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur se trouve dans tous les autres ordres de la nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands; il en est de même des poissons et peut-être aussi des insectes. Mais, en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle; car il devrait se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité, dans les animaux d'espèces mixtes, demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une

simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne et toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes que nous avons appelés *mulets* et *bardeaux*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument, qu'entre l'âne et l'ânesse ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces; et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement, en conséquence de leur mélange; et même ces espèces mélangées ne produiraient point du tout si leurs disconvenances étaient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de nature; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle qu'un animal, de quelque espèce qu'il soit, recherchera une autre femelle, moins convenable pour lui et à laquelle il conviendrait moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheraient sans répugnance et se joindraient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique, et en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée, que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvrirait en vain sa femelle bardeau, et qu'il ne résulterait rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient, et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce : je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paraissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et du mulet, parce que, des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, et l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval; par consé-

quent le mulet sera moins infécond que le bardeau : néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, et je présume, d'après les exemples mêmes des mules qui ont mis bas, qu'elles devaient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet ; car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons, pour un moment, un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère et sœur d'espèce, et parents au premier degré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse. Mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce, et cette parenté sera déjà du second degré ; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre. Dès lors le mulet et la mule, quoique issus des mêmes père et mère, au lieu d'être frère et sœur d'espèce, ne seront parents qu'au quatrième degré, et par conséquent produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument, qui sont parents d'espèce au second degré. Et, par la même raison, le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entre eux elle est au quatrième ; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré doit être plus marquée au troisième, et si grande au quatrième, qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la nature que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi répétées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on connaître, autrement que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèces différentes, leur degré de parenté ? L'âne est-il parent plus proche du cheval, que du zèbre ? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal ? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps ? Toutes les espèces d'animaux étaient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui ? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué ? les espèces faibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissants ? Quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce ? La race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race ? Il y a peut-être dans l'espèce du chien telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre ! que de faits nous seraient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer ! que d'expériences à

tenter pour découvrir ces faits, les reconnaître, ou même les prévenir par des conjectures fondées ! Cependant, loin de se décourager, le philosophe doit applaudir à la nature, lors même qu'elle lui paraît avare et trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connaissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrions connaître ; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'univers se déploie : l'homme peut donc et doit tout tenter ; il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourrait même, en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événements de la nature avec autant de vérité et de certitude que s'il les déduisait immédiatement des causes : et quel enthousiasme plus pardonnable, ou même plus noble, que celui de croire l'homme capable de reconnaître toutes les puissances et de découvrir par ses travaux tous les secrets de la nature !

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différents sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendrait de nouvelles vérités : par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnaître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis qu'on a prétendu provenir du taureau et de la jument ; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw dit que dans les provinces de Tunis et d'Alger il y a une espèce de mulet nommé *kumrah*, qui vient d'un âne et d'une vache ; que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage ; que ceux qu'il a vus n'avaient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étaient fort différents à tous égards, ayant le poil lisse et la queue et la tête de vache, excepté qu'ils n'avaient point de cornes.

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts : le premier qu'on dit provenir du taureau et de la jument, et le second de l'âne et de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est dit, dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corse il y avait un animal portant des bagages, qui provient du taureau et de l'ânesse, et que, pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraîche, afin de tromper le taureau.

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers qui prouvent la réalité d'un amour mutuel et d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'est rien résulté. Rien ne paraît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, et la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel ; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien

et la truie : cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux et très-répétés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union (1). La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin (2), de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étaient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent, dans de certaines circonstances, se prendre entre eux d'une forte passion; car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que, quand il y aurait eu intromission, et même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés; ces unions volontaires devraient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplements, quoique volontaires, et qui sembleraient annoncer du produit, n'en donnent aucun; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est, pour ainsi dire, passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avait une jument et un taureau qui habitaient dans la même étable, et qui avaient pris tant de passion l'un pour l'autre, que, dans tous les temps où la jument était en chaleur, le taureau ne manquait jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvait en liberté; ces accouplements répétés nombre de fois pendant plusieurs années donnaient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en est jamais rien résulté; tous les habitants du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel et très-répété de ces deux animaux pendant plusieurs années (3), et en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paraît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumart dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paraisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence

(1) Ce fait est arrivé chez M. le comte de La Feuillée, dans sa terre de Frolois en Bourgogne.

(2) A Billy, près de Chanceaux en Bourgogne.

(3) Je n'étais pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau et de la jument étant très-différentes dans leurs proportions et dimensions, je ne présumais pas que ces animaux pussent se joindre avec succès et même avec plaisir; car il est certain qu'ils se joignaient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

de ces seconds jumarts qu'il n'y en a pour les premiers. Et, à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument, et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, et, à plus forte raison, suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.

DE LA MULE.

EXEMPLE D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, et surtout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, surtout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande à Murcie, en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en espagnol, et dont voici la traduction.

En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules, très-bien faite et d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle poulaine d'un poil alezan avec les crins noirs : cette poulaine devint très-belle, et se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans et demi. On l'admirait à Valence, car elle avait toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval ; elle était très-vive et avait beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître, qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison, sans doute pour avoir été trop fatiguée ou montée trop tôt.

En 1763, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avait été saillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre poulaine aussi belle que la première et de la même force, d'un poil gris sale et crins noirs, mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois, et c'était un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres ; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule, toujours saillie par le même cheval, fit une poulaine aussi belle que les autres qui mourut à vingt-un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, et qui vit encore actuellement, en mai 1777. Ces cinq animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, Fran-

çois Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775 ; il était poil bai brun, avait une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts et les crins noirs. Ce cheval bien fait et vigoureux saillit la mule sans qu'on s'en aperçut, et, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avait aussi une étoile au front et les pieds blancs comme le père ; elle était d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourrait pas en faire une plus belle. Elle a les mêmes crins que les cinq autres ; c'est aujourd'hui une très-bonne bête : on espère qu'elle réussira, car on en aura un très-grand soin, et même plus que des autres.

On ajoute que, lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville ; ce qui y attira un concours de monde de tout âge et de toute condition.

En 1774, don André Gomez de la Vega, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule pour la présenter au roi.

LE GNOU OU NIOU (1).

ANTILOPE GNU. — GMEL.

Ce bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'était connu d'aucun naturaliste : milord Bute, dont on connaît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connaissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel était écrit : *feva-heda* ou *bos-buffel*, animal de trois pieds et demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance. Ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un dessin de ce même animal, sous le nom de *noû*, avec la courte description suivante :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *noû* : il a tout le poil d'un brun très-foncé ; mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf ; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1775. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe ; on n'y en a jamais envoyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays : celui qui est à la ménagerie du Cap paraît assez doux ; on le nourrit de pain, d'orge et d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pescioloni, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer tout nouvellement un dessin colorié de ce même animal, qui

(1) *Gnou* doit se prononcer en mouillant le *gn*, c'est-à-dire *gniou*.

m'a paru un peu plus exact que les autres ; ce dessin, que nous donnons ici, était accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, monsieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandais, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris et conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours ; sa taille était celle d'un moyen mouton du pays, et celle de sa mère égalait celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, et sa vitesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Berg, fiscal du Cap. »

On voit que cet animal est très-remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda* ; car voici ce que m'en écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance trois espèces de bœufs : 1° notre bœuf commun d'Europe ; 2° le buffle, que je n'ai pas eu occasion de décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe ; 3° le gnou. Ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique ; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la traversée (1). J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775 ; elle était âgée de trois ans : elle avait été élevée par un colon, dont l'habitation était à cent soixante lieues du Cap, qui l'avait prise fort jeune avec un autre jeune mâle ; il les éleva tous deux, et les amena pour les présenter au gouverneur du Cap ; cette jeune femelle, qui était privée, fut soignée dans une étable et nourrie de pain bis et de feuilles de houx ; elle n'était pas tout à fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente était comme celle des vaches communes. Elle ne souffrait pas volontiers les caresses ni les attouchements, et quoique fort privée, elle ne laissait pas de donner des coups de cornes et aussi des coups de pied : nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions, à cause de son indocilité.

» On nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche et aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. La jeune femelle dont nous venons de parler est assez douce ; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix ; elle ruminait comme les bœufs : elle aimait à se promener dans

(1) On verra, par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le tome XV de mes ouvrages, édition de Hollande, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné et décrit avec son exactitude ordinaire.

la basse-cour, s'il ne faisait pas trop chaud; car, par la grande chaleur, elle se retirait à l'ombre ou dans son étable.

» Ce gnou femelle était de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne; elle avait au garrot quarante pouces et demi de hauteur, mesure d'Angleterre, et était un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avait que trente-neuf pouces. La tête était grande à proportion du corps, ayant quinze pouces et demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau, mais elle était comprimée des deux côtés, et, vue de face, elle paraissait étroite. Le mufle était carré, et les narines étaient en forme de croissant; il y avait dans la mâchoire inférieure huit dents incisives, semblables par la forme à celles du bœuf commun. Les yeux étaient fort écartés l'un de l'autre, et placés sur les côtés de l'os frontal; ils étaient grands, d'un brun noir, et paraissaient avoir un air de férocité et de méchanceté que cependant l'éducation et la domesticité avaient modifié dans l'animal. Les oreilles étaient d'environ cinq pouces et demi de longueur, et de forme semblable à celles du bœuf commun. La longueur des cornes était de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure; leur forme était cylindrique, et leur couleur noire. Le corps était plus rond que celui du bœuf, et l'épine n'était pas fort apparente, c'est-à-dire fort élevée; en sorte que le corps du gnou semblait, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules étaient musculeuses, les cuisses et les jambes moins charnues et plus fines que celles du bœuf; la croupe était effilée et relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval. Les pieds étaient légers et menus; ils avaient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés, et de couleur noire. La queue avait vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étaient à son extrémité.

« Tout le corps était revêtu d'un poil court et ras, semblable à celui du cerf pour la couleur. Depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avait de longs poils rudes et hérissés, en forme de brosse, qui entouraient presque toute cette partie: depuis les cornes jusqu'au garrot, il y avait une espèce de crinière formée de longs poils, dont la racine est blanchâtre, et la pointe noire ou brune; sous le cou, on voyait une autre bande de longs poils, qui se prolongeait depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; et sous le ventre, il y avait une touffe de très-longs poils auprès du nombril: les paupières étaient garnies de poils d'un brun noir, et les yeux étaient entourés partout de longs poils très-forts et de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette description, que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande; ce savant naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XV^e volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que la copier ici.

LE GNOU,

Par M. le professeur ALLAMAND.

Les anciens nous ont dit que l'Afrique était fertile en monstres. Par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde; c'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région : on en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, et dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardais comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir; c'est un officier de mérite, que son goût pour l'histoire naturelle, et l'envie de connaître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot. Il a bravé toutes les inconvénients d'un voyage de deux cents lieues, à travers des régions inculées, et sans autre provision pour sa nourriture que les végétaux qui lui étaient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procurait. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, et d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentait point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race était très-nombreuse en Afrique. Il en avait tué plusieurs, et il avait apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivants à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement et se porte bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement, qu'il a été impossible de s'en former une idée. Il embarrassera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différents quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé, propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand

il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'n qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne*, et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connaissance de ce nom.

Cet animal est à peu près de la grandeur d'un âne. Sa hauteur est de trois pieds et demi : tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est recouvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc. Sa tête est grosse et ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, et qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure. Ses yeux sont noirs et bien fendus; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, et qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur, et très-longs. Au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur, mesurée suivant l'axe, est de dix-neuf pouces : leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces; ensuite elles se courbent vers le haut, et se terminent en une pointe perpendiculaire et longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure. Entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos : elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces; la partie inférieure en est blanchâtre, à peu près jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, et l'autre tiers en est noir. Derrière les cornes sont les oreilles couvertes de poils noirâtres et fort courts. Le dos est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; sous le poitrail, il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures, le long du cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous : les jambes sont semblables et d'une finesse égale à celles du cerf, ou plutôt de la biche. Le pied est fourchu comme celui de ce dernier animal; les sabots en sont noirs, unis et surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il en a huit à l'inférieure: ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimerait pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayais de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissait la tête et faisait des efforts pour blesser avec ses cornes la main qui voulait le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé et obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés; et il paraît qu'ils lui conviennent, car il est fort vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse et fort répandue dans l'Afri-

que. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-Mandeb*, ajoutée aux *Voyages de Lobo*, on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Ethiopie des chevaux sauvages, qui ont les reins et la tête comme nos chevaux et hennissent de même; mais ils ont deux petites cornes toutes droites, et les pieds fourchus comme ceux du bœuf. Les Cafres appellent ces animaux *empophos*. »

Cette description tout imparfaite et fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paraît convenir à notre gnou. Quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des cornes et des pieds fendus ? La ressemblance serait plus grande encore si je pouvais dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne serait-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas ? Voici ce qu'il en dit :

« Le *taureau-cerf*. Cet animal se trouve en Ethiopie et dans les Indes. Il est privé; les Indiens s'en servent pour voiturier leurs marchandises, principalement le poivre, qu'ils transportent d'un pays à un autre dans des sacs faits en forme de besaces. Ils tirent du lait de ces animaux, et ils en font du beurre : nous en mangions aussi la chair après les avoir égorgés, comme font les chrétiens ; pour les païens, ils les assomment. Cette même bête, dans l'Ethiopie, est sauvage et ne s'apprivoise pas. »

Ce taureau-cerf ne serait-il point le cheval cornu et à pieds fendus de Lobo ? ils se trouvent l'un et l'autre dans l'Ethiopie ; tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au taureau et au cerf, c'est-à-dire au gnou. Il est vrai que, quoique les animaux des Indes soient assez connus jusqu'à présent, personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à celui dont il est question ici, et qui doit cependant y être si c'est le même dont parle Cosmas. Mais, dans un pays aussi habité que l'Inde, la race ne pourrait-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, soit pour les faire servir de bêtes de somme, soit pour les manger ? D'ailleurs est-il bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré dans des lieux éloignés et solitaires, afin d'y être plus en sûreté ? Il y a dans les déserts de la province de la Chine nommée Chensi un animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du Halde dit n'être qu'une espèce de cerf, guère moins haut que les petits chevaux des provinces de Se-Tehuen et de Yun-Nane. J'ai peine à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval le surnom de *cerf*. Le gnou ressemblant, par sa tête et par ses cornes au taureau, par sa crinière et par sa queue au cheval, et par tout le reste de son corps au cerf, il réunit tous les caractères qui peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas, et *cheval-cerf* par les Chinois.

Je serais même tenté de croire que l'hippéclaphe d'Aristote était notre gnou, si je n'avais pas contre moi l'autorité de M. de Buffon qui, fondé sur de bonnes raisons,

a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes et le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

L'hippélaphe, suivant Aristote se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse et l'Inde, et par là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des épaules, et qui n'est pas grande; Aristote le compare à celle du *pardion*, ou comme l'écrivit Gaza de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la girafe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou qu'aucun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes. Il est vrai qu'il parle du tragélaphe; mais, comme je viens de le remarquer d'après M. de Buffon, c'est le même animal que l'hippélaphe. On trouvera dans la note le passage de Diodore (1) tel qu'il a été rendu par Rhodomannus, et qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus, et à peu près de la grandeur du cerf. Tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avait été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvait s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légèreté et le pelage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps et de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connaître aussi la licorne qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, et même en avoir pris de jeunes ?

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand, et je dois même avertir, pour l'instruction de mes lecteurs, et pour la plus exacte connaissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition de Hollande de mon ouvrage, et que je donne ici (*planche 9*), me paraît plus conforme à la nature que celui que j'avais donné; les cornes surtout me semblent être mal représentées dans celui-ci, et l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau me paraît fautive; en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci; et c'est par cette raison que je l'ai fait copier et graver.

(1) Quin etiam tragelaphi et bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contemporanea, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret.

L'AYE-AYE.

CHEIROMYS MADAGASCARIENSIS. — CUVIER.

Aye-aye est une exclamation des habitants de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit : « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, et qu'il tient du maki, de l'écureuil et du singe. Ses oreilles plates et larges ressemblent beaucoup à celles de la chauve-souris ; ce sont deux peaux noires presque lisses parsemées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui forment la robe. Quoique la queue paraisse toute noire, cependant les poils à leur base sont blancs jusqu'à la moitié. Son caractère principal, et un des plus singuliers, est le doigt du milieu de ses pieds de devant ; les deux dernières articulations sont très-longues, grêles, dénuées de poil : il s'en sert pour tirer les vers des trous des arbres, et pour les pousser dans son gosier ; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. Cet animal paraît terrier, ne voit pas pendant le jour, et son œil couleur d'ocre de rue est comme celui du chat-huant. Il est très-paresseux, et par conséquent très-doux ; celui-ci restait toujours couché, et ce n'est qu'en le secouant plusieurs fois qu'on venait à bout de le faire remuer. Il a vécu près de deux mois, n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit ; il se servait, pour le manger, de ses deux doigts, comme les Chinois de baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donné pour le Cabinet du Roi : il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre ; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de *tarsier*.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très-distinctif par la longueur des doigts aux pieds de devant,

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	2
Suivant la courbure du corps.	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	»	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet.	»	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	»	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	»	4	1
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	»

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir et de gris cendré ; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses et aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos et en plusieurs endroits du corps et des jambes. La queue est tout à fait noire : les côtés de la tête,

le cou, la mâchoire et le ventre sont grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun rougeâtre; le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écurcuil; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues et sans poils, larges à leur ouverture, droites et rondes à leurs extrémités.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Elles ont de longueur.	»	2	1
Largeur au conduit auditif.	»	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre et les paupières sont noires.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Et au-dessus des yeux il a de grands poils noirs qui ont de longueur.	»	2	5
Ceux qui sont du côté des joues ont.	»	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a.	»	3	9

	Pouc.	Lign.	Lign.
Le doigt intérieur qui fait pouce.	1	1 l'ongle	6
Le premier doigt interne après le pouce.	2	9 l'ongle	6
Le second doigt, qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur.	2	7 l'ongle	3
Le troisième doigt.	3	2 l'ongle	6
Le quatrième doigt ou le premier externe.	1	9 l'ongle	6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts.	3	2 l'ongle	6

Ces doigts qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur; mais le premier doigt, qui fait pouce, et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écurcuil.

	Pouc.	Lign.	Lign.
Le premier doigt interne.	1	3 l'ongle	5 1/2
Le second doigt.	1	7 l'ongle	6
Le troisième doigt.	1	2 l'ongle	6
Le quatrième doigt et le premier doigt externe.	1	2 l'ongle	6
Ces ongles sont bruns, courbes et en gouttière.			
Les poils de la queue ont de longueur.	3	3	»

Ces poils sont rudes comme du erin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écurcuils, il ne la portait que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun; et de plus ils ressemblent par la queue, qui est longue et couverte de poils, par les oreilles droites, nues

et transparentes, et par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds ; car le tarsier a les doigts très-longes.

L'ANONYME (1).

CANIS ZERDA. — LEUCKART.

Nous donnons ici (voyez *planche 19*) la figure d'un animal nouveau, c'est-à-dire inconnu à tous les naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier. Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons l'anonyme en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. de Bruce m'en a laissé par écrit.

« Il existe dans la Libye, au midi du lae qu'on appelait autrefois *Palus Tritonides*, un très-singulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles presque aussi longues que la moitié du corps, et larges à proportion; ce qui ne se trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-souris *oreillard*. Il a le museau presque comme le renard, et cependant il paraît tenir de plus près à l'écureuil ; il vit sur les palmiers et en mange le fruit. Il a les ongles courts, qu'il peut encore retirer. C'est un très-joli animal ; sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris et de fauve clair ; l'intérieur des oreilles n'est nu que dans le milieu ; elles sont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, et garnies en dedans de grands poils blancs ; le bout du nez noir, la queue fauve et noire à son extrémité ; elle est assez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, et tout le poil, tant du corps que de la queue, est très-doux au toucher. »

LE DAMAN-ISRAËL.

HYRAX SYRIACUS.—L.

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connaissance et la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal à propos rap-

(1) Cet animal, si imparfaitement connu jusqu'à ce jour, et désigné sous les noms de *fenneck*, de *zerdo*, etc., avait été rapporté tantôt à l'ordre des rongeurs, tantôt à celui des quadrumanes ; mais le docteur Leuckart (*Isis*, 1825) a reconnu, d'après l'inspection des dents, qu'il fait partie du genre *canis*. (A. R.)

porté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur. « Le daman-israël n'est point une gerboise; il est mal indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ses pattes de devant sont courtes en comparaison de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboises. Ce fait n'est point vrai. Voici la figure de cet animal que j'ai dessiné moi-même. Il est fort commun aux environs du mont Liban, et encore plus dans l'Arabie Pétrée, il se trouve aussi dans les montagnes de l'Arabie Heureuse, et dans toutes les parties hautes de l'Abyssinie. Il est de la forme et de la grandeur d'un lapin; les jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, mais non plus que le lapin. Un caractère très-distinctif, c'est qu'il n'a point du tout de queue, et qu'il a trois doigts à chaque patte, à peu près comme ceux des singes, sans aucun ongle, et environnés d'une chair molle d'une forme ronde. Par ce caractère et par le manque de queue, il paraît approcher du loris. Les oreilles sont petites et courtes, couvertes de poil en dedans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin; tout le dessous du corps est blanc, et le dedans à peu près de la couleur de nos lapins sauvages; il lui sort sur le dos et sur le dessus du corps et des cuisses, de longs poils isolés, d'un noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes des rochers, et non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'ongles. » Je donne ici la figure de cet animal d'après le dessin de M. Bruce, et il paraît, par son témoignage que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le confirme encore c'est que, ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avait dit du daman, que sa chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paraît pas douteux que ce daman, ou agneau d'Israël, ne soit le *saphan* de l'Écriture sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abyssinie; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman (1) que M. Sonnerat nous a rapportée, et dont nous donnons ici la figure. Ce daman du Cap diffère du daman-israël par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillants ni aussi longs que ceux du daman-israël; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paraissent suffisants pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre des doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la fi-

(1) Selon Cuvier, cette espèce n'est pas différente de la précédente. (A. R.)

gure sous le nom de *marmotte du Cap*, en avertissant en même temps que je n'adoptais cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal ; et comme la figure que j'en ai donnée a été faite sur un assez mauvais dessin, on doit consulter de préférence celle que je donne ici (voyez *planche 43*). Ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau des rochers*, en observant que, par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal à propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage.

MM. Pallas et Vosmaër croient que cet animal se creuse des trous en terre, comme notre marmotte ou notre blaireau, et cela, disent-ils, parce que ses pieds sont propres à cette opération : mais à en juger par ces mêmes pieds on serait porté à croire qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage ; car ils ne paraissent point propres à creuser : ils sont couverts en dessous d'une peau fort douce, et les doigts sont armés d'ongles courts et plats, qui ne s'étendent point au delà de la peau ; cela n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles sont très-courts ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers au milieu desquels ces animaux habitent. Cette raison est ingénieusement trouvée ; mais ne serait-on pas autorisé aussi à dire, et peut-être avec plus de fondement, que la nature ne leur a donné des ongles si courts que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour creuser ? Au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam ne les emploie pas à cela ; jamais on ne le voit gratter ou creuser la terre...

» M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvements. Cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu ; mais M. Pallas nous apprend qu'il était mort pour avoir trop mangé. Ainsi ne pourrait-on pas supposer que la graisse dont il était surchargé le rendait lourd et pesant ? Au moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels : au contraire, ils sont très-prestes dans leurs mouvements ; ils sautent avec beaucoup d'agilité de haut en bas, et tombent toujours sur leurs quatre pattes. Ils aiment à être sur des endroits élevés. Leurs jambes de derrière sont plus longues que celles de devant, ce qui fait que leur démarche ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal : mais ils ont celle du cochon quand ils courent. Ils ne dorment point pendant le jour ; quand la nuit arrive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap ils ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse et de feuilles d'épines, qui leur servent aussi de nourriture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues ; au moins celui qui est à Amsterdam paraît les préférer aux racines et au pain qu'on lui donne. Il ne mange pas volontiers des noix ni des amandes. Quand il mâche, sa mâchoire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoiqu'il n'appartienne point à cette classe. Si

l'on peut juger de toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vite à toute leur grandeur que les cochons d'Inde. Quand il a été pris, il était de la grosseur d'un rat, et était vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines; depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domestiques.

» Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hollandais nomment *pissat de blaireau*; c'est une substance noirâtre, sèche et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers et dans des cavernes : on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine. Ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même endroit, et leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec le temps, prend de la consistance. Cela est assez vraisemblable; celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même coin de la loge où il est renfermé.

» Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que la moitié de la grandeur des yeux du lapin; sa mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont rondes et peu élevée; elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large, et il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont sans poils en dessous et partagés en lobes; en dessus, ils sont couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit que ses pieds sont nus : cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure. Quand il court, les jambes de derrière ne paraissent guère plus longues que celles de devant. Leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre quand ils marchent : mais le troisième, ou l'intérieur est plus court et séparé des deux autres; quelque mouvement que l'animal fasse, il le tient toujours élevé. Ce doigt est armé d'un ongle dont la construction est singulière. M. Vosmaër se contente de dire qu'il a un ongle courbé (1). M. Pallas n'en dit pas davantage, et la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux connaître. Cet ongle forme une gouttière dont les bords sont fort minces; ils se rapprochent à leur origine, et s'éloignent en s'avancant au-devant; puis ils se recourbent en dessous, et ils se réunissent en se terminant en une petite pointe, qui s'étend dans la cavité de la gouttière presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés de façon que la cavité de celui du pied droit est en partie tournée vers celle du pied gauche, et en partie vers en bas : placés au bout du doigt que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel ils marchent. Il ne paraît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière la terre comme M. Pallas l'a soupçonné; ils sont trop tendres pour cela; M. Klockner a mieux vu quel était leur usage. L'animal s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent sur lui; ses autres ongles, vu leurs figures, lui seraient inutiles pour cela : le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des ani-

(1) Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle; il aurait dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte hollandais.

maux qu'il a formés manquât de ce qui lui était nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pourrait l'incommoder.

» On voit sur le corps de notre klipdaas quelques poils noirs parsemés un peu plus longs que les autres. C'est une singularité qui mérite d'être remarquée ; cependant, je n'en voudrais pas conclure, avec M. Pallas, que ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic ; ils ne leur ressemblent en rien.

» La longueur du corps de cet animal que M. Klockner a observé à Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'anus de onze pouces trois quarts. Celui que j'ai placé au cabinet de notre Académie n'a que dix pouces ; mais celui qui a été décrit par M. Pallas était long d'un pied trois pouces trois lignes, et la longueur de sa tête égalait trois pouces quatre lignes ; celles de l'individu d'Amsterdam n'était que de trois pouces et demi.

» Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de chaque côté ; et si elles font plusieurs petits à la fois, comme il est très-vraisemblable, c'est une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de Buffon, savoir, que le nombre des mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle peut produire et allaiter. »

L'ALCO (1).

Nous avons dit qu'il y avait au Pérou et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alcos*, qui étaient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avaient appelés *chiens du Mexique*, *chiens du Pérou*, par cette convenance, et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres. En effet, l'espèce de ces animaux ne paraît pas être essentiellement différente de celle du chien ; et d'ailleurs il se pourrait que le mot *alco* fût un terme générique, et non pas spécifique. Recci nous a laissé la figure d'un de ces *alcos*, qui s'appelait, en langue mexicaine, *ytzcuinte porzotli* ; il était prodigieusement gras, et probablement dénaturé par l'état de domesticité et par une nourriture trop abondante. La tête est représentée si petite, qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps ; il a les oreilles pendantes, autre signe de domesticité ; le museau ressemble assez à celui d'un chien ; tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves ; le cou est si court, qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules ; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune ; la queue est blanche et courte, elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses ; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très - apparentes ; les jambes et les

(1) Variété des chiens domestiques au Pérou.

pieds sont blancs, et les doigts sont comme ceux du chien, et armés d'ongles longs et pointus. Fabri, qui nous a donné cette description, conclut, après une très-longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco*, et je crois que son assertion est fondée ; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chiens en Amérique à laquelle ce nom convient également. Outre les chiens, dit Fernandez, que les Espagnols ont transportés d'Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres par la nature et les mœurs, et qui n'en diffèrent pas infiniment par la forme. Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloitz-cuintli* : souvent il a plus de trois coudées de longueur ; et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nu et sans poil : il est seulement couvert d'une peau douce, unie et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et, pour la grandeur, est assez semblable à nos petits chiens de Malte ; il est marqué de blanc, de noir et de jaune : il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules ; on l'appelle *michuacanens*, du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi* : il est assez semblable à nos petits chiens ; mais il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair.

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandez, il est clair que le second chien que ce dernier appelle *michuacanens* est le même que l'*ytzcuinte porzotti*, et que cette espèce d'animal existait en effet en Amérique avant l'arrivée des Européens : il doit en être de même de la troisième espèce appelée *techichi*. Je suis donc persuadé que le mot *alco* était un nom générique qui les désignait toutes deux, et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connaissons pas. Mais, à l'égard de la première, il me paraît que Fernandez s'est trompé sur le nom et la chose ; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nus à la Nouvelle-Espagne : cette race de chiens, vulgairement appelés *chiens turcs*, vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l'ancien continent, et il est probable que ceux que Fernandez a vus en Amérique y avaient été transportés, d'autant plus qu'il dit expressément qu'il avait vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique. Ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nu n'en était pas originaire, mais y avait été transporté ; et ce qui achève de le prouver c'est que cet animal n'avait point de nom américain, et que Fernandez, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloitz-cuintli*, qui est le nom du loup du Mexique. Ainsi, de trois espèces ou variétés des chiens américains dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on désignait indifféremment par le nom d'*alco* ; car indépendamment de l'*aleo* gras et potelé qui servait de chien biehon aux dames péruviennes, il y avait un *aleo* maigre et à mine triste qu'on employait à la chasse, et il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les chiens de Laponie, de Sibérie, d'Islande, etc., ont dû passer, comme les renards et les loups, d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite, comme les autres chiens

par le climat et la domesticité. Le premier aïe, dont le cou est si court, se rapproche du chien d'Islande, et le techichi de la Nouvelle-Espagne est peut-être le même animal que le koupara ou chien-crabe de la Guiane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil. On l'a nommé *chien-crabe*, parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacés. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guiane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière, et si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard ou du chacal.

LE RAT DE MADAGASCAR.

Nous donnons ici la description d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez madame la comtesse de Marsan. Il nous paraît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste plus que de celle du rat ; car on nous a assuré qu'on le trouvait sur les palmiers. Nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal ; on doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillants aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paraît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandais : car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangeant les fruits ; qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts et une longue queue tachetée. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan. Il avait les mouvements très-vifs, mais un petit cri plus faible que celui de l'écureuil, et à peu près semblable ; il mange aussi, comme les écureuils, avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes. Il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas. On l'a nourri d'amandes et de fruits. Il ne sortait guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid était tempéré par un peu de feu.

LE TAGUAN ou GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

SCIURUS PENAUURISTA. — L.

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avons au Cabinet une peau qui ne peut prove-

nir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau. Cette peau a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve, pour la grandeur, entre notre polatouche et le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. Mgr. le prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me la faire voir et en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps. Il se trouve non-seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales. Celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar, c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie, et même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble, pour la forme, au polatouche, dont il a les principaux caractères, tels que la peau, qui est tout à fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur, et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan*, qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche, 1° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq; 2° par la queue, qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi: d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils bruns noirâtres. 3° Il paraît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant sont placés et enfoncés comme ceux du polatouche, et que les moustaches noires sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4° La face est toute noire; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs. Derrière les oreilles sont de grands poils brun muse ou minime, qui couvrent les côtés du cou; ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs où le noir domine: car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5° Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de petits poils d'un brun muse, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres, les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au-dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la queue brune. Cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. Les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont

de poils blancs. Les ongles sont courbes et assez minces, et leur empatement est large et crochu à leur extrémité, comme dans les chats. Ces rapports et celui de la ressemblance de la queue ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant* par ceux qui l'avaient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avait cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand ongle des pieds de derrière, cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

On peut voir la figure de cet animal rare, que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvait le permettre. Nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les voyageurs et que je dois rapporter ici.

» Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une espèce de chat volant, de la grandeur des lièvres et de la couleur des renards, auquel les insulaires donnent le nom de *taguan*. Ils ont des ailes comme les chauves-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre sur un autre, à la distance de trente palmes. »

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains. J'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, et quelques notices au sujet du polatouche ou du petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivants, mais qu'ils n'ont pas vécu longtemps à la ménagerie de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange.

« Ils dormaient, dit-il, presque toute la journée. Quand on les poussait vivement, ils faisaient bien un petit saut comme pour voler; mais ils s'esquivaient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux. Ils aiment beaucoup la chaleur; et si on les découvrait, ils se fourraient au plus vite sous de la laine qu'on leur donnait pour se couvrir. Leur nourriture était du pain trempé, des fruits, etc., qu'ils mangeaient, de la même façon que les écureuils, avec leurs pattes de devant, et assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyait plus en mouvement. La différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux, qui paraissent fort délicats. »

Ce que je viens de citer d'après M. Vosmaër est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux. J'en ai encore actuellement un (17 mars 1773) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès. Il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture. Il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites. Son poil est de la plus grande finesse au toucher. On a de la peine à lui faire étendre ses membranes; il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas. Ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paraît extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisque en France, si on ne le tenait pas dans la chambre, et qu'on

ne lui donnât pas de la laine pour se coucher et même pour s'envelopper, il périrait en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër.

« Le polatouche décrit par M. de Buffon a, sans contredit, une grande conformité avec celui-ci ; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

» Le grand écureuil volant (1) que je décris ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle conservé à Leyde dans le cabinet de l'académie.

» Valentin est le premier qui en ait parlé ; il dit qu'il se trouve dans l'île de Gilolo ; il appelle ces animaux des *civettes volantes* : il dit qu'ils ont de fort longues queues, à peu près semblables à celles des guenons. Lorsqu'ils sont en repos, on ne voit point leurs ailes. Ils sont sauvages et peureux, il ont la tête rousse, avec un mélange de gris foncé ; les ailes, ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans et en dehors. Ils mordent fortement, et sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit. Quelques-uns les appellent des *singes volants*. Ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil ; mais il avait la tête plus effilée, et ressemblait davantage à un *coescoes*, ayant le poil gris depuis le museau, avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau était adhérente au corps, et s'étendait ; elle est garnie d'un poil plus blanc par dessous et blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il étend ses membranes et il paraît comme s'il était aplati.

» Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prévost, on trouve un passage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les *Lettres édifiantes*, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *taguan*.

» J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. Hecteren à La Haye, tous deux femelles, de couleur châtain clair sur le corps, plus foncé sur le dos, et le bout de la queue noirâtre. La différence de sexe se connaissait à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine et au ventre. Les deux mâles étaient dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange. »

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps de l'animal.	1	5	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant.	»	4 3/4	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière.	»	5 1/4	»

(1) Ce nom me paraît plus propre que celui de *chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents et les griffes ont plus de rapport avec les écureuils que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

	Pieds.	Pouc.	Lig.
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil.	1	8	»
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongles d'un côté à l'autre donne.	1	»	6
Et celle des de pieds derrière. .	1	3	»

« La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

» Les oreilles sont petites, pointues, ouvertes en dehors d'un poil brun clair très-court et très-fin; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun fauve; les paupières paraissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs et très-roides. Le nez est sans poils; les dents sont, comme celles des écureuils, au nombre de deux en dessus et deux en dessous, d'un jaune foncé; les intérieures sont fort longues; les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

Ses pieds de devant et de derrière, surtout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les couvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, surtout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, et ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, et ne paraît que comme un simple appendice. Les ongles sont grands et aigus, noirs en devant, blancs en dessous et larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

» La peau à voler, qui dans notre figure se montre étendue entre les pieds de devant et ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, et ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu clair, et garnie de petits poils châtain. Près des pieds de devant et de derrière, elle devient plus épaisse, ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, et allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns et noirs, fort serrés; sur les pattes de devant elle paraît lâche et pend auprès ou par-dessus, comme un lambeau qui est rond et revêtu de poils drus; les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs et gris.

» La partie supérieure de la tête, le dos et l'origine de la queue, sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, et les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc grisâtre.

» Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, et dispersés de façon que la queue paraît être ronde.

» Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris brun, le gosier, d'un gris blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, le ventre et en dessous, vers la queue; la peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés. »

* Nous donnons ici (*planche 67*) la figure d'un taguan, qui, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, me paraît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé

des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au Cabinet du roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de monseigneur le prince de Condé ; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives. Il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas ; la tête paraît être petite à proportion du corps ; le nez est noir ; le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves ; les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc ; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur ; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnis de grands poils noirâtres, qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur ; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps ; le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir ; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet, où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve ; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits ; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine ; les jambes et les pieds sont noirs. Les ongles, qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue, longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur ; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence, qui d'abord pourrait paraître essentielle ; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paraissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies : mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avait été maltraitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connaissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle qui a été déjà donnée dans ce volume.

LE GRAND ÉCUREUIL DE LA COTE DU MALABAR.

SCIURUS MAXIMUS. — GMEL.

Cet écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps.

qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écurcuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Sa tête, du bout du nez à l'occiput, a.	»	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil.	»	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	»	1	»

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez : les autres parties de la tête sont couverte d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Les moustaches sont noires, et les plus longs poils ont de longueur..	»	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de.	»	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu et peu long qui fait la houppe; ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse, dont on aurait coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre et des cuisses, est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant; mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière. La queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête et des membres; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

SCIURUS MADAGASCARIENSIS. — SHAW.

On connaît à Madagascar un gros écureuil qui ressemble, par la forme de la tête et du corps, et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même, la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celui de notre écureuil n'a que deux pouces. Ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête et du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine, et les faces internes des jambes de devant, sont d'un blanc jaunâtre ; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune ; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui s'allonge encore de deux pouces ; il forme sur les côtés de la queue un panache qui la fait paraître plate dans son milieu.

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, ou le *grand guerlinguet* (*Sciurus æstuans*. L.), est de plus du double plus grande que la seconde, que nous appelons *petit guerlinguet* (*Sciurus pusillus*). Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de La Borde nous avait parlé sous le nom d'*écureuil* ; j'en ai fait mention dans ce volume. J'ai eu raison de dire que je n'étais pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet* ressemble, à la vérité, à l'écureuil

d'Europe par la forme de la tête, par les dents, et par l'habitude de relever la queue sur le dos ; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue, et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil : on a même donné à ce petit animal un autre nom ; car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux, et le petit guerlinguet a le poil encore plus court et la queue moins fournie que le premier. Tous deux vivent des fruits du palmier ; ils grimpent très-lestement sur les arbres, où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils ; sa queue ne forme pas une panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité ; il n'a que quatre lignes de longueur ; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes : il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et sous le cou ; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes ; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe ; elle est plus plate que ronde, et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur ; le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est rayée de bandes indécises de brun et de fauve ; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet ; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun ; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine, et fauve à son extrémité.

Le fauve foncé domine sur la tête sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses ; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes ; les jambes et les pieds

sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine, et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve. Les testicules de ce petit guerlinguet étaient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.

NOTICE DE QUELQUES ANIMAUX

DONT IL N'A PAS ÉTÉ FAIT MENTION EXPRESSE DANS LE COURS DE CET OUVRAGE.

Comme nous avons achevé, autant qu'il est en nous, l'histoire des animaux quadrupèdes, nous croyons que, pour la rendre encore plus complète, il convient de ne pas passer sous silence ceux dont nous n'avons pu nous procurer une connaissance exacte; l'on verra qu'ils ne sont qu'en petit nombre, et que dans ce petit nombre il y en a beaucoup qu'il faut rapporter comme des variétés aux espèces dont nous avons parlé: aussi ce n'est ni par l'utilité ni par l'attrait du sujet, mais uniquement pour éviter le reproche de n'avoir pas dit, dans un ouvrage aussi étendu, tout ce que l'on sait ou que l'on croit savoir sur les animaux, que je me suis déterminé à ajouter les notices suivantes.

I.

VACHE DE TARTARIE (1).

BOS GRUNNIENS. — L.

M. Gmelin a donné, dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, la description d'une vache de Tartarie, qui paraît au premier coup d'œil être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle. « Cette vache, dit-il, que j'ai vue vivante et que j'ai fait dessiner en Sibérie, venait de Calmouquie; elle avait de longueur deux aunes et demie de Russie. Par ce module, on peut juger des autres dimensions, dont le dessinateur a bien rendu les proportions. Le corps ressemble à celui d'une vache ordinaire; les cornes sont torsées en dedans; le poil du corps et de la tête est noir à l'exception du front et de l'épine du dos, sur lesquels il est blanc; le cou a une crinière, et tout le corps, comme celui d'un bouc, est couvert d'un poil très-long et qui descend jusque sur les genoux, en sorte que les pieds paraissent très-courts; le dos s'élève en bosse; la queue ressemble à celle du cheval; elle est d'un poil blanc et très-fourni; les

(1) Nom vulgaire de l'yak ou buffle à queue de cheval.

pieds de devant sont noirs, ceux de derrière blancs, et tous sont semblables à ceux du bœuf; sur les talons des pieds de derrière il y a deux houppes de longs poils, l'une en avant et l'autre en arrière, et sur les talons des pieds de devant il n'y a qu'une houppe en arrière. Les excréments sont un peu plus solides que ceux des vaches; et lorsque cet animal veut pisser, il retire son corps en arrière. Il ne mugit pas comme un bœuf, mais il grogne eomme un cochon. Il est sauvage et même féroee; car, à l'exception de l'homme qui lui donne à manger, il donne des coups de tête à tous ceux qui l'approehent. Il ne souffre qu'avec peine la présence des vaches domestiques; et lorsqu'il en voit quelqu'une, il grogne : ce qui lui arrive très-rarement en toute autre circonstance. » M. Gmelin ajoute à cette description, qu'il est aisé de voir que « c'est le même animal dont Rubruquis a fait mention dans son *Voyage de Tartarie*;... qu'il y en a de deux espèces chez les Kalmouks: la première, nommée *sarluk*, qui est celle même qu'il vient de décrire; la seconde, appelée *chainuk*, qui diffère de l'autre par la grandeur de la tête et des cornes, et aussi en ce que la queue, qui ressemble, à son origine, à celle d'un cheval, se termine ensuite comme celle d'une vache; mais que toutes deux sont de même naturel. »

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourrait indiquer que ces vaches de Kalmoukie sont d'une espèce particulière, c'est le grognement au lieu du mugissement; car, pour tout le reste, ces vaches ressemblent si fort aux bisons, que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race.

D'ailleurs, quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas, mais qu'elles grognent, il avoue cependant qu'elles grognent très-rarement, et c'était peut-être une affection particulière de l'individu qu'il a vu, car Rubruquis et les auteurs qu'il cite ne parlent pas de ce grognement; peut-être aussi les bisons, lorsqu'ils sont irrités, ont-ils un grognement de colère; nos taureaux même, surtout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée qui ressemble beaucoup plus à un grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante (*Vacca grunniens*) de M. Gmelin n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière.

II.

LE TOLAI.

LEPUS TOLAI. — L.

Cet animal qui est fort commun dans les terres voisines du lac Baïkal en Tartarie, est un peu plus grand qu'un lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur de la chair,

et aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite : il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin ; il est aussi conformé de même à l'intérieur : il me paraît donc assez vraisemblable que, n'en différant que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété dans celle du lapin. Rubruquis, en parlant des animaux de Tartarie, dit : « Il y a des connils à longue queue, qui ont au bout d'icelle des poils noirs et blancs... Point de cerfs, peu de lièvres, force gazelles, etc. »

Ce passage semble indiquer que notre lapin à courte queue ne se trouve point en Tartarie, ou plutôt qu'il a subi dans ce climat quelques variétés et notamment celle d'une queue plus allongée ; car le tolai ressemblant au lapin à tous autres égards, on ne peut guère douter que ce ne soit, en effet, un lapin à queue longue, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en faire une espèce distincte et séparée de celle du lapin.

III.

LE ZISEL (1).

Quelques auteurs, et entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zisel* ou *ziesel* (*citillus*) était un animal différent du hamster (*cricketus*) ; il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays (2) ; mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères, pour que nous soyons convaincu qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le zisel est plus petit que le hamster ; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat. Il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil : le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes ; mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le zisel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme : le hamster est marqué de chaque côté, sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches. Ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitants des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter que ce soient, en effet, deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celles de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs ce qui n'aurait dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auraient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agriкола, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre,

(1) Cet animal est le même que le souslik. (A. R.)

(2) Le *hamster* se trouve en Misnie, en Thuringe, dans le pays d'Hanovre ; le *zisel* en Hongrie, en Autriche et en Pologne, où on l'appelle *suset*.

et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre. Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le zisel sont deux animaux différents, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

IV.

LE ZEMNI.

MUS TYPHLUS. — L.

Il y a en Pologne et en Russie un autre animal appelé *ziemni* ou *zemni*, qui est du même genre que le *zisel*, mais qui est plus grand, plus fort et plus méchant; il est un peu plus petit qu'un chat domestique; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes et arrondies, quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure; les pieds très-courts et couverts de poil, divisés en cinq doigts et armés d'ongles courbes; le poil mollet, court et de couleur gris de souris; la queue médiocrement grande; les yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczynski a appelé cet animal *petit chien de terre* (*canicula subterranea*) : cet auteur me paraît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quelques provinces du Nord. Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zisel; il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins; il se fait un terrier; il vit de grains, de fruits et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

V.

LE POUÇ (1).

Le même auteur (Rzaczynski) fait mention d'un autre animal que les Russes appellent *pouch* : il est plus grand que le rat domestique; il a le museau oblong; il creuse la terre, se fait un terrier, et dévaste aussi les jardins. Il y en avait en si grand nombre auprès de Suraz en Volhynie, que les habitants furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouç pourrait bien être le même que Seba nomme *rat de Norvège*, et dont il donne la description et la figure.

(1) Petit animal de l'ordre des rongeurs, et qu'Erxleben considère comme n'étant pas différent du surmulot. (A. R.)

VI.

LE PEROUASCA.

MUSTELA SARMATICA. — PALLAS.

Il y a encore en Russie et en Pologne, surtout en Volhynie, un animal appelé par les Russes *pereviazka*, et par les Polonais *przewiazka*, nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures* (*mustela præcincta*), comme le dit Rzaezynski : cet animal est plus petit que le putois ; il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures ; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

VII.

LE SOUSLIK.

MUS CITILLUS. — L.

On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure ; il a comme lui la queue courte : mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré ; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres ; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant, gentilhomme anglais, très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connaît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ces souliks qu'on lui avait envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avait point de nom dans ce pays ; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avais une fourrure, et dont M. Sanchez m'avait fourni la notice suivante : « Les rats que l'on appelle *sousliks* se prennent en grand nombre sur les barques chargées de sel dans la rivière de Kama, qui descend de Solikamskie, où sont les salines, et vient tomber dans le Wolga, au-dessus de la ville de Casan, au confluent de Teluschin : le Wolga depuis Simbuski jusqu'à Somtof est couvert de ces bateaux de sel, et c'est dans les terres voisines de ces rivières, aussi bien que sur les bateaux, qu'on prend ces animaux ; on leur a donné le nom de *souslik*, qui veut dire *friand*, parce qu'ils sont très-avides de sel. »

* Nous donnons ici (*planche 31*) la figure de cet animal, qui nous manquait.

M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit sousliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivants jusqu'en France. Il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivants à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie; mais ils ont péri dans la traversée de Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avait commandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourrait, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse, de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur; elles ont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq sorties : leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différents endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées, ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin et du chanvre, qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes souris. Pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distants de quelques pieds. Ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil paraît. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

VIII.

TAUPE DORÉE.

TALPA ASIATICA — L.

Enfin pour n'omettre aucun des animaux du Nord et même des plus petits, il y a en Sibérie une sorte de taupe qu'on appelle *taupe dorée*, et dont l'espèce pourrait être différente de celle de la taupe ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie

n'a point de queue, et qu'elle a le museau court, le poil mêlé de roux et de vert, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant, et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal, dont Seba a donné la figure.

IX.

RAT D'EAU BLANC.

On trouve en Canada le rat d'Europe, mais avec des couleurs différentes : il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits ; la tête et le museau même sont blancs, aussi bien que l'extrémité de la queue. Le poil paraît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau ; mais au reste tout est semblable ; et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce : le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc.

X.

LE TAYRA OU GALERA (1).

MUSTELA BARBATA. — L.

Cet animal, dont M. Brown nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine. Il se creuse un terrier ; il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière ; son museau est allongé, un peu pointu et garni d'une moustache ; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure ; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelières ; sa langue est rude comme celle du chat ; sa tête est oblongue ; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau ; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme ; ses pieds sont forts et faits pour creuser ; les métatarses sont allongés ; il y a cinq doigts à tous les pieds ; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant ; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat ; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs, et les autres beaucoup plus courts. Cet animal nous paraît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné, avec quelque raison, que la belette noire du Brésil pourrait bien être le galera de M. Brown ; et en effet, les deux

(1) Buffon a déjà parlé de cet animal sous le nom de *grande marte de la Guiane*. (A. R.)

descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer. Au reste, cette bête noire du Brésil se trouve aussi à la Guiane, où elle se nomme *tayra*; et je soupçonne que le nom de *galera*, dont M. Brown ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de *tayra*, qui est le vrai nom de cet animal.

XI.

LE PHILANDRE DE SURINAM (1).

Cet animal est du même climat et d'une espèce voisine de celle du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication. Ensuite Seba a donné pour la femelle la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description. Cet animal, dit-il, a les yeux très-brillants et environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'un poil doux, ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos : le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre; et les oreilles sont nues et assez froides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au-dessus des yeux; ses dents sont, comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue, qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle : les pieds ressemblent aux mains d'un singe; ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que, dans la figure donnée par Mérian, les pieds et les doigts sont mal représentés. Ces philandres produisent cinq ou six petits; ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous : les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

XII.

L'ACOUCHI.

CAVIA ACOUCHI. — GMEL.

L'acouchi est assez commun à la Guiane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti

(1) Cet animal paraît être le même que le cayopollin. (A. R.)

n'en a point; l'acouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre : voilà les seules différences que nous eonnaissons entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paraissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

* Nous avons donné une notice au sujet de l'acouchi, et nous avons dit que c'était une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, et que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois. On ne le trouve que dans les grands bois; il vit des mêmes fruits et il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade, on l'appelle *agouti*. Sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale; elle est blanche et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les acouehis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de La Borde; mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons. Ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon d'Inde; mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons la figure de cet animal (*planche 46*), qui manquait dans notre ouvrage, et que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti *le lièvre*, et l'acouchi *le lapin*, mais que l'agouti est le meilleur à manger; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou kabassou, qui a une forte odeur de muse; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'acouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le couguar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

XIII.

LE TUCAN (1).

Fernandez donne le nom de *tucan* à un petit quadrupède de la Nouvelle-Espagne, dont la grandeur, la figure et les habitudes naturelles approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal : il me paraît que c'est le même qu'a décrit Seba sous le nom de *taupe rouge* d'Amérique; au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe; il est, comme elle, gras et charnu, avec des jambes si courtes que le ventre touche à terre; il a la queue courte, les oreilles petites et rondes, les yeux si petits, qu'ils lui sont pour ainsi dire inutiles; mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant et quatre à ceux

(1) Cet animal, encore imparfaitement connu, n'est pas le même que la taupe rouge, ainsi que le pense Buffon. Selon Cuvier, c'est un rongeur voisin des rats-taupes. (A. R.)

de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds; il paraît en différer encore, en ce que sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti; il creuse à chaque fois un nouveau trou, en sorte que, dans de certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux sont en si grand nombre, et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

XIV.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL (1).

SOREX BRASILIENSIS.

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *musaraigne du Brésil*, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune: il a le museau pointu et les dents très-aiguës: sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules qui sont pendants entre les pieds de derrière. Cet animal, dit Maregrave, jouait avec les chats, qui d'ailleurs ne se soucient pas de le manger; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

XV.

L'APÉRÉA (2).

Cet animal, qui se trouve au Brésil, n'est ni lapin ni rat, et paraît tenir quelque chose de tous deux; il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre; il a aussi la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives et la moustache autour de la gueule et à côté des yeux: mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts, couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont

(1) Cet animal paraît faire partie du genre *Didelphæ*.

(2) Selon Desmarest, l'apéréa n'est que le cochon d'Inde sauvage. (A. R.)

celui du milieu est plus long que les deux autres. L'apéréa n'a point de queue ; sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se recèle aussi dans les trous : mais il ne creuse pas la terre comme le lapin ; c'est plutôt dans des fentes de rocher et de pierre que dans des sables qu'il se retire : aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins. Il me paraît que l'animal dont Oviedo, et après lui, Charlevoix et Duperrier de Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourrait bien être le même que l'*apéréa* ; que dans quelques endroits des Indes occidentales on a peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins, et qu'enfin c'est par cette raison qu'il s'en trouve de roux, de blancs, de noirs et de variés de couleurs différentes. Ma conjecture est fondée ; car Garcilasso dit expressément qu'il y avait au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressemblaient point à ceux d'Espagne.

XVI.

LE TAPETI.

LEPUS BRASILIENSIS. — L.

Le tapeti me paraît être une espèce très-voisine et peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin : on le trouve au Brésil et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique. Il ressemble au lapin d'Europe par la figure, au lièvre par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun : il a les oreilles très-longues et de la même forme ; son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge ; quelques-uns ont un cercle de poils blancs autour du cou ; tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre : ils ont les yeux noirs et des moustaches comme nos lapins ; mais ils n'ont point de queue. Le tapeti ressemble encore au lièvre par sa manière de vivre, par sa fécondité et par la qualité de sa chair, qui est très-bonne à manger ; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le lièvre, et ne se creuse pas un terrier comme le lapin. Il me paraît que l'animal de la Nouvelle-Espagne indiqué par Fernandez sous le nom de *citli* est le même que le *tapeti* du Brésil, et que ces animaux ne sont qu'une variété de nos lièvres d'Europe, qui ont pu passer, par le Nord, d'un continent à l'autre.

Il y aurait bien encore quelques espèces d'animaux à ajouter à ceux qui sont compris dans les notices précédentes, mais ils sont si mal indiqués, qu'elles deviendraient trop incertaines, et j'aime mieux me borner à ce que l'on sait avec quelque certitude, que de me livrer à des conjectures, et tomber dans l'inconvénient de donner pour existants des êtres fabuleux, et pour des espèces réelles des animaux défigurés. Avec cette limite, et malgré ce retranchement que j'ai cru néces-

saire, les personnes instruites s'apercevront aisément que notre histoire des animaux est aussi complète qu'on pouvait l'espérer : elle contient un grand nombre d'animaux nouveaux, et il n'y en a aucun de ceux qui étaient anciennement connus dont il ne soit fait mention dans le cours de cet ouvrage.

Les notices précédentes, quoique composées de seize articles, ne contiennent réellement que neuf ou dix espèces d'animaux différents, car tous les autres ne sont que des variétés. Ainsi, en ajoutant ces dix espèces à cent quatre-vingts ou environ dont nous avons donné l'histoire, le nombre de tous les animaux quadrupèdes dont l'existence est certaine et bien constatée, n'est tout au plus que de deux cents espèces sur la surface entière de la terre connue.

LES PHOQUES, LES MORSES ET LES LAMANTINS.

Assemblons, pour un instant, tous les animaux quadrupèdes; faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à peu près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce; plaçons au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes, ceux qui le sont le moins; resserrons-les tous dans le plus petit espace, afin de les mieux voir, et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte; que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux autres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au dehors, et semblent s'élancer pour atteindre à d'autres classes de la nature. Les singes tendent à s'approcher de l'homme, et s'en approchent en effet de très-près; les chauves-souris sont les singes des oiseaux, qu'elles imitent par leur vol; les pores-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourraient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux; les tatous, par leur têt écailleux, s'approchent de la tortue et des crustacés, les castors, par les écailles de leur queue, ressemblent aux poissons; les fourmiliers, par leur espèce de bec ou de trompe sans dents, et par leur langue, nous rappellent encore les oiseaux; enfin les phoques, les morses et les lamantins font un petit corps à part, qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétaqués.

Ces mots *phoque*, *morse* et *lamantin*, sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques. Nous comprenons sous celle de *phoque*, 1° le *phoca* des anciens, qui vraisemblablement est celui que nous avons fait représenter; 2° le phoque commun, que nous appelons *veau marin*; 3° le grand phoque, dont M. Parson a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469; 4° le très-grand phoque, que l'on appelle *lion marin*, et dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la description et les figures.

Par le nom de *morse*, nous entendons les animaux que l'on connaît vulgairement sous celui de *vaches marines* ou *bêtes à la grande dent*, dont nous connaissons deux espèces, l'une qui ne se trouve que dans les mers du Nord, et l'autre qui n'habite au contraire que les mers du Midi, à laquelle nous avons donné le nom de *dugon*, dont nous avons fait graver la tête. Enfin, sous celui de *lamantin*, nous comprenons les animaux qu'on appelle *manati*, bœufs marins à Saint-Domingue, à Cayenne, et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique, qui ne nous paraît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

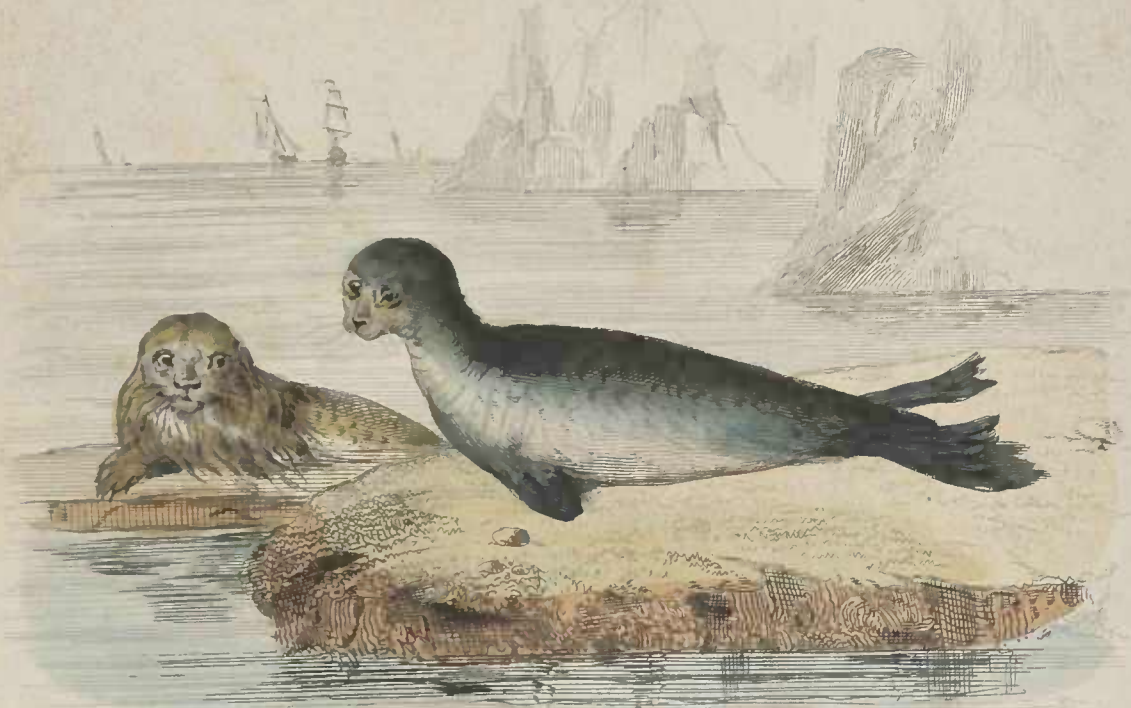
Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacés, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds; mais les lamantins, qui n'ont que les deux de devant, sont plus cétacés que quadrupèdes : tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère; ils sont les seuls qui puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *amphibies*. Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivipares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie : dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère ne les mette bas sur terre qu'au moment de leur naissance : l'air dilate leurs poumons, et la respiration commence et s'opère comme dans tous les autres animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, et de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous; mais chacun a d'autres facultés particulières dont nous parlerons, en faisant, autant qu'il est en nous, l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

LES PHOQUES (1).

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands et placés haut; peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête; des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup; la langue fourchue ou plutôt

(1) Phoque, *phoca* en grec et en latin, mot auquel de Laët et d'autres ont donné une terminaison française, et que nous avons adopté comme un terme générique. Dans plusieurs langues de l'Europe, on a indiqué ces animaux par les dénominations de *veaux de mer*, *chiens de mer*, *loups de mer*, *veaux marins*, *chiens marins*, *loups marins*, *renards marins*. Nous en connaissons trois et peut-être quatre espèces 1^o Le petit phoque noir à poil onduoyant et long, que nous croyons être le *phoca* des anciens, c'est-à-dire le $\varphi\omega\kappa\eta$ d'Aristote, et le *vitulus marinus* ou *phoca* de Pline; et c'est probablement celui dont Belon a donné la figure, et qu'il a indiqué sous le nom de *phoca*, *vitulus marinus*, *vecchio marino*, veau ou loup de mer. (*De la nature des poissons*, page 16.) 2^o Le phoque de notre Océan, qui est plus grand et d'un poil gris, qu'on appelle *veau marin*, et auquel nous conservons cette dénomination, faute d'autre, et aussi pour ne pas tomber dans l'erreur en adoptant un nom étranger qui pourrait être celui d'une autre espèce. Nous croyons néanmoins que cet animal est celui que les Allemands

ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
"LUIS DE QUEIROZ"
DISTRITO DE PERNAMBUCO
BIBLIOTHECA



Ferdinand st

Imp. Sarazin et Cie. Le Louvre 8 Paris

Le Masc. Le Phoque. Le Lion marin.

échancrée à la pointe, le cou bien dessiné ; les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude ; point de bras ni d'avant-bras apparents, mais deux mains, ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles ; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges, et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés ; le corps allongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe et sans cuisses au dehors, animal d'autant plus étrange, qu'il paraît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poètes enfanta les tritons, les sirènes et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson ; et le phoque règne en effet dans cet empire muet, par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitants de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils semblent être non-seulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent ; aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation. On le nourrit en le tenant souvent dans l'eau ; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix : il s'accoutume à celle de son maître ; il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité.

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif et l'intelligence aussi prompte ; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle et très-attentif pour ses petits, par sa voix plus expressive et plus modulée que celles des autres animaux. Il a aussi de la force et des armes ; son corps est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus. D'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudrait lui comparer : il ne craint ni le froid ni le chaud ; il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poisson ; il habite également l'eau, la terre et la glace. Il est, avec le morse, le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie*, le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert, le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre, que celui de l'air. La loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibiens, puisque leur élément est l'air, et que, n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur ils ne peuvent rester longtemps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

appellent *rubbe* ou *sall*, les Anglais *soite*, les Suédois *sidl*, les Norvégiens *kaabe*, et c'est certainement le même que MM. de l'Académie des Sciences ont indiqué, comme nous, sous le même nom de *veau marin*, et dont ils ont donné la figure et la description, page 189 et planche XXVII de la partie première de leurs *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*. Enfin il nous paraît que c'est encore le même dont de Laët a donné la figure, et qu'il appelle *chien phoque* ou *phoque*. (*Description des Indes orientales*, page 41.) Je ne cite pas les autres auteurs, parce qu'ils ont copié les figures de ceux-ci, ou qu'ils en ont donné de défectueuses. 3° Le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 467. 4° Le lion marin dont on trouve la description et la figure dans le *Voyage d'Anson*, page 400, et qui pourrait bien être le même que le grand phoque décrit par M. Parsons.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot, ou plutôt estropié des quatre membres ; ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps ; il ne sort au dehors que les mains et les pieds, lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts : mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane ; et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instruments faits pour nager et non pour marcher. D'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal, qui, quand il est sur la terre, est obligé de se traîner comme un reptile, et par un mouvement plus pénible ; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre différents points d'appui et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeurerait gisant au même lieu, sans sa gueule et ses mains, qu'il accroche à ce qu'il peut saisir ; et il s'en sert avec tant de dextérité, qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant. Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourrait l'imaginer, et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société, ou du moins en grand nombre, dans les mêmes lieux. Leur climat naturel est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds ; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe et jusque dans la Méditerranée ; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique ; mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandez, etc. Il paraît seulement que l'espèce varie, et que, selon les différents climats, elle change pour la grandeur, la couleur et même pour la figure. Nous avons vu quelques-uns de ces animaux vivants, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres ; dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner. Le premier est le phoque de notre Océan, dont il y a plusieurs variétés : nous en avons vu un dont les proportions du corps paraissent différentes, car il avait le cou plus court, le corps plus allongé et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure ; mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second, qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du Midi, et que nous présumons être le *phoca* des anciens, paraît être d'une autre espèce, car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil, qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude. Il en diffère encore par la forme des dents et par celle des oreilles ; car il a une espèce d'oreille externe, très-petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif, sans apparence de conque. Il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes, tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil, comme celles du chien, du loup et de tous les autres quadrupèdes. Il a encore les

bras situés plus bas, c'est-à-dire plus en arrière du corps que les autres, qui les ont placés plus en avant. Néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques, attendu que dans les mêmes lieux, et surtout dans ceux où ces animaux abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différent, suivant le sexe et l'âge.

C'est par une convenance qui d'abord paraît assez légère, et par quelques rapports fugitifs, que nous avons jugé que ce second phoque était le *phoca* des anciens. On nous a assuré que l'individu que nous avons vu venait des Indes, et il est au moins très-probable qu'il venait des mers du Levant : il était adulte, puisqu'il avait toutes ses dents ; il était d'un cinquième moins grand que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer Glaciale ; car, quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avait que deux pieds trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avait sept pieds et demi d'Angleterre, c'est-à-dire environ sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avait encore que quelques dents : or tous ces caractères que les anciens donnent à leur *phoca* ne désignent pas un animal aussi grand et conviennent à ce petit phoque, qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du Nord ; et ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le *phoca* des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu, en aucune manière, avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands phoques du Nord. Les anciens, en parlant du *phoca*, disent que son poil est ondoyant, et que, par une sympathie naturelle, il suit les mouvements de la mer ; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte, et que cet effet singulier subsiste même dans les peaux longtemps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du Nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et roide : elle convient au contraire, en quelque façon, à ce petit phoque, dont le poil est ondoyant et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres. En général, les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux que ceux des mers septentrionales. D'ailleurs Cardan dit affirmativement que cette propriété, qui avait passé pour fabuleuse, a été trouvée réelle aux Indes. Sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive : il y a toute apparence que, dans le fond, ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes ignorant la cause ont attribué l'effet au flux et reflux de la mer.

Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le *phoca* des anciens ; et il y a aussi toute apparence que c'est celui que Rondelet appelle *phoca de la Mé-*

diterrané, lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque, dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venait vraisemblablement des mers septentrionales, paraît être d'une espèce différente des deux autres, puisque n'ayant encore presque point de dents, et n'étant pas adulte, il ne laissait pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avait par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons, ainsi que l'a très-bien remarqué M. Klein, a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal. Comme ses observations sont en anglais, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait (1).

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres, le petit phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du Nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du *phoca*. Aristote connaissait assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il était d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres ; que c'est un quadrupède imparfait et manchot ; qu'il n'a point d'oreilles externes, mais seulement des trous très-apparens pour entendre ; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf : mais il paraît qu'il s'est trompé en assurant que cet animal n'a point de fiel ; il est certain qu'il en a au moins la vésicule. M. Parsons dit, à la vérité, que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, était fort petite : mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque, qu'il a disséqué, une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie ; MM. de l'Académie des Sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule du fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

(1) Ce veau marin se voyait à Londres en *Charing-cross*, au mois de février 1742-43.. Les figures données » par Aldrovande, Jonston et d'autres, étant de profil, nous jettent dans deux erreurs : la première, c'est qu'elles » font paraître le bras, qui cependant n'est pas visible au dehors, dans quelque position que soit l'animal ; la se- » conde, c'est qu'elles représentent les pieds comme deux nageoires, tandis que ce sont deux vrais pieds avec » des membranes et cinq doigts et cinq ongles, et que les doigts sont composés de trois articulations. Les ongles » des pieds de devant sont grands et larges ; ces pieds sont assez semblables à ceux d'une tanpe ; ils paraissent » faits pour ramper sur la terre et pour nager : il y a une membrane étroite entre chaque doigt ; mais les pieds de » derrière ont des membranes beaucoup plus larges, et ils ne servent à l'animal que pour s'élancer dans l'eau... Cet » animal était femelle, et mourut le seizième février 1742-43. Il avait autour de la gueule de grands poils d'une » substance transparente et cornée. Ses viscères étaient comme il suit : les estomacs, les intestins, la vessie, les » reins, les uretères, le diaphragme, les poumons, les gros vaisseaux du sang, et les parties extérieures de la » génération étaient comme dans la vache ; la rate avait deux pieds de long, quatre pouces de large, et était fort » mince ; le foie était composé de six lobes, chacun de ces lobes était long et mince comme la rate ; la vésicule du » fiel était fort petite, le cœur était long et mou dans sa texture, ayant un trou ovale fort large, et les co- » lonnes charnues fort grandes. Dans l'estomac le plus bas, il y avait environ quatre livres pesant de petits » cailloux tranchants et anguleux, comme si l'animal les avait choisis pour hacher sa nourriture... Le corps de la » matrice était petit en comparaison des deux cornes, qui étaient très-grandes et très-épaisses... Les ovaires » étaient fort gros, et les cornes de la matrice étaient ouvertes par un grand trou du côté des ovaires. Je donne » la figure de ces parties... aussi bien que celle de l'animal, que j'ai dessiné moi-même avec le plus grand soin. » Cet animal est vivipare, il allaite ses petits ; sa chair est ferme et musculeuse. Il était fort jeune, quoiqu'il eût » sept pieds et demi de longueur ; car il n'avait presque point de dents, et il n'avait encore que quatre petits » trous régulièrement placés et formant un carré autour du nombril : c'étaient les vestiges des quatre mamelles » qui devaient paraître avec le temps. »

Au reste, Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps tout le nord de l'Europe et de l'Asie était encore inconnu ; les Grecs et même les Romains regardaient les Gaules et la Germanie comme leur nord ; les Grecs surtout connaissaient peu les animaux de ces pays, il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du *phoca* comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le *phoca* de la Méditerranée, et qu'il ne connaissait pas plus les phoques de notre Océan que les grands phoques des mers du Nord.

Ces trois animaux, quoique différents par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature. Les femelles mettent bas en hiver ; elles font leurs petits à terre, sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île, à quelque distance du continent ; elles se tiennent assises pour les allaiter, et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés ; après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre ; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée. D'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment ; ils s'entendent, ils s'entraident et se secourent mutuellement : les petits reconnaissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse ; ils entendent sa voix, et, dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. Nous ignorons combien de temps dure la gestation : mais, à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie, et aussi par la grandeur de l'animal, il paraît que ce temps doit être de plusieurs mois ; et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue : je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent plus longtemps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage ; car on sait que les cétacés en général vivent bien plus longtemps que les animaux quadrupèdes ; et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboïement d'un chien enroué ; dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à peu près comme le miaulement d'un chat. Les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger. En général, ces animaux sont peu craintifs ; même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer ; ils sortent de l'eau dans la tempête : ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie, qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que, quand on les poursuit, ils lâchent leurs excréments, qui sont jaunes et d'une odeur abominable. Ils ont une quantité

de sang prodigieuse ; et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont, par cette raison, d'une nature lourde et pesante. Ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond ; ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller ; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête ; ils se jettent à la mer et sont perdus pour le chasseur : mais, comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parce qu'ils ne peuvent fuir que très-lentement, on les assomme à coups de bâton et de perche. Ils sont très-durs et très-vivaces. « Ils ne meurent pas facilement, dit un témoin oculaire (1) ; car, quoiqu'ils soient mortellement blessés, et qu'ils soient même écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, et c'est quelque chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang. C'est ce que nous observâmes à l'égard de celui que nous tuâmes, et qui avait huit pieds de long ; car, après l'avoir écorché et dépouillé même de la plus grande partie de sa graisse, cependant, et malgré tous les coups qu'on lui avait donnés sur la tête et sur le museau, il ne laissait pas de vouloir mordre encore ; il saisit même une demi-pique qu'on lui présenta, avec presque autant de vigueur que s'il n'eût point été blessé : nous lui enfonçâmes après cela une demi-pique au travers du cœur et du foie, d'où il sortit encore autant de sang que d'un jeune bœuf. » Au reste, la chasse, ou, si l'on veut, la pêche de ces animaux n'est pas difficile, et ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger : la peau fait une bonne fourrure ; les Américains s'en servent pour faire des ballons, qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de radeaux. L'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin ou des autres éetacés.

Aux trois espèces de phoques dont nous venons de parler, il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième, dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la figure et la description sous le nom de *lion marin* ; elle est très-nombreuse sur les côtes des terres Magellaniques et à l'île de Juan Fernandez, dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages : mais ils sont beaucoup plus grands ; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long, et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris. Ils sont en même temps fort sanguins ; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restait dans les vaisseaux de son corps.

(1) *Recueil des Voyages du Nord*, tome II, pages 117 et suivantes.

Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tannée clair; mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres. Leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques non-seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères : les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure, de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles; ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies; ils passent tout l'été dans la mer et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas : elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes; et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange : ils paraissent d'un naturel fort pesant, et sont fort difficiles à réveiller; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont fort bruyants et de tons différents : tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux. Ils se battent souvent, surtout les mâles, qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir; ils sont si lourds, qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourraient blesser si on les approchait de face et de trop près.

Par d'autres observations comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduisons, il nous paraît que ces lions marins, qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale, se retrouvent, à quelques variétés près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis sous le nom de *loups marins*, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourraient bien être de la même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. « Leurs petits (dit cet auteur, qui est assez exact) sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, et plus longs. » Or il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes : celui de la Méditerranée, c'est-à-dire le *phoca* des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons dont la grandeur convienne à ceux de Denis. M. Parsons ne dit pas de quelle mer venait ce grand phoque : mais, soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourrait qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson; car il est de la même grandeur, puis-

que n'étant pas encore adulte, ni même à beaucoup près, il avait sept pieds de longueur. D'ailleurs la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait entre le lion marin et le veau marin, c'est que, dans l'espèce du lion marin, le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure, mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle, et n'a décrit que la femelle, qui n'avait en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis : c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avait les estomacs et les intestins comme une vache, et en même temps l'auteur du *Voyage d'Anson* dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été : il est donc très-probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux, très-différents des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac, et qui se nourrissent de poisson.

Woodes Roger avait parlé, avant l'auteur du *Voyage d'Anson*, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment. « Le lion marin, dit-il, est une créature fort étrange, d'une grosseur prodigieuse ; on en a vu de vingt pieds de long ou au delà, qui ne pouvaient guère moins peser que quatre milliers : pour moi, j'en vis plusieurs de seize pieds, qui pesaient peut-être deux milliers : je m'étonne qu'avec tout cela on puisse tirer tant d'huile du lard de ces animaux. La forme de leur corps approche assez de celle des veaux marins ; mais ils ont la peau plus épaisse que celle d'un bœuf, le poil court et rude, la tête beaucoup plus grosse à proportion, la gueule fort grande, les yeux d'une grosseur monstrueuse, et le museau qui ressemble à celui d'un lion, avec de terribles moustaches, dont le poil est si rude, qu'il pourrait servir à faire des cure-dents. Vers la fin du mois de juin, ces animaux vont sur l'île (de Juan Fernandez) pour y faire leurs petits, qu'ils déposent à une portée de fusil du bord de la mer : ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de septembre sans bouger de la place, et sans prendre aucune nourriture ; du moins on ne les voit pas manger : j'en observai moi-même quelques-uns, qui furent huit jours entiers dans leur gîte, et qui ne l'auraient pas abandonné si nous ne les avions effrayés.... Nous vîmes encore à l'île de Lobos de la Mar, sur la côte du Pérou, dans la mer du Sud, quelques lions marins, et beaucoup plus de veaux marins. »

Ces observations de Woodes Roger, qui s'accordent avec celles de l'auteur du *Voyage d'Anson*, semblent prouver encore que ces animaux vivent d'herbes lorsqu'ils sont à terre ; car il est peu probable qu'ils se passent pendant trois mois de toute nourriture, surtout en allaitant leurs petits. L'on trouve dans le *Recueil des navigations aux terres australes* beaucoup de choses relatives à ces animaux ; mais ni les descriptions ni les faits ne nous paraissent exacts. Par exemple, il y est dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit de Magellan, il y avait des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvait de trente-six pieds de large : cela est certainement exagéré. Il y est dit que sur les deux îles du port Désiré, aux terres Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie

antérieure de leur corps, ayant la tête, le cou et les épaules garnis d'une très-longue crinière bien fournie : cela est encore plus qu'exagéré, car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps, mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long. Il y est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long ; que de ceux qui n'ont que quatorze pieds, il y en a des milliers ; mais que les plus communs n'en ont que cinq. Cela pourrait induire à croire qu'il y en aurait de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge, ce qui cependant était nécessaire à dire pour prévenir l'erreur. « Ces animaux, dit Coréal, ouvrent toujours leur gueule : deux hommes ont assez de peine à en tuer un avec un épieu, qui est la meilleure arme dont on puisse se servir. Une femelle allaite quatre ou cinq petits, et chasse les autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont quatre ou cinq petits d'une ventrée. » Cette présomption est assez bien fondée ; car le grand phoque décrit par M. Parsons avait quatre mamelles situées de manière qu'elles formaient un carré dont le nombril était le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus, et dont il serait à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc. ; car, si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourrait croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminants, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins, qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

* Lorsque j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connaissait alors que deux ou trois espèces : mais les voyageurs récents en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer, et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques ; savoir, les phoques qui ont des oreilles externes et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette différence est non-seulement très-apparante, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibiens se rapprochent des cétacés, sur le corps desquels la nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paraît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure, qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connaissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion marin, qui est très-remarquable par la crinière jaune

qu'il porte autour du cou, et la seconde, celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'*ours marin*, et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le petit phoque à poil noir, dont j'ai donné la description, et qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin. Des inductions assez plausibles m'avaient fait regarder alors ce petit ours marin comme le *phoca* des anciens : mais comme Aristote, en parlant du *phoca*, dit expressément qu'il n'a pas d'oreilles externes, et seulement des trous auditifs, je vois qu'on doit chercher ce *phoca* des anciens dans quelque une des espèces de phoques sans oreilles dont nous allons faire l'énumération.

LES PHOQUES SANS OREILLES OU PHOQUES PROPREMENT DITS.

Nous connaissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

LE GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.

PHOCA LEONINA. — L.

Première espèce.

La plus grande espèce est celle du phoque à museau ridé, dont nous avons déjà parlé sous le nom de *lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du *Voyage d'Anson*, l'avaient indiqué sous cette dénomination, mais mal à propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps ; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de *lion marin*. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandez, et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, dom Pernetti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent et aux îles Malouines ou Falkland. MM. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle-Géorgie*, et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'océan Atlantique : ces deux femelles étaient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil. D'un autre côté, M. Steller a vu et décrit ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Behring et près des côtes de Kamtschatka.

Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal *phoque à museau ridé*, parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion : mais nous devons observer que cette peau, en forme de crête, est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du *Voyage d'Anson*, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent ; c'est même de tous les phoques celui qui paraît être le moins redoutable, malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusaient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que, quand ils n'allaient pas assez vite, ils leur faisaient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les *Transactions philosophiques*, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchants dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant, et d'une couleur cendrée mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive ; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglais, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Une femelle tuée par M. Forster n'avait que treize pieds de longueur ; et, en la supposant adulte, il y aurait une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce. La lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure ; la peau de cette lèvre est mobile, ridée, bouffie tout le long du museau ; et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon ; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs et point d'oreilles externes. Les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun : mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires ; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures, et c'est probablement par cette raison qu'il paraît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral ; il dit qu'on le nomme *fur-seal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi faibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

LE PHOQUE A VENTRE BLANC.

PHOCA MONACHUS. — GMEL.

Seconde espèce.

Nous donnons ici (voy. *planche 44*) la figure de ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, et qui est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les sentiments d'affection, d'attachement pour son maître, auquel il obéit avec toute complaisance : nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures; se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau dans laquelle on le tenait renfermé; il répondait à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui semblait partir du fond de la gorge, et qu'on pourrait comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau. Il paraît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordait très-violemment lorsqu'on voulait le forcer à faire quelques mouvements : mais, dès qu'il fut dompté, il devint doux, au point qu'on pouvait le toucher, lui mettre la main dans sa gueule, et même se reposer sans crainte auprès de lui, et appuyer le bras ou la tête sur la sienne. Lorsque son maître l'appelait, il lui répondait, quelque éloigné qu'il fût; il semblait le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyait pas; et, dès qu'il l'apercevait après quelques moments d'absence, il ne manquait pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui était mâle, éprouvait les irritations de l'amour, ce qui lui arrivait à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeait tout à coup en une espèce de fureur, qui le rendait dangereux; son ardeur se déclarait alors par des mugissements accompagnés d'une forte érection; il s'agitait et se tourmentait dans sa caisse, se donnait des mouvements brusques et inquiets, et mugissait ainsi pendant plusieurs heures de suite, c'est par des cris assez semblables qu'il exprimait son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitait; mais il avait d'autres accents plus doux, très-expressifs, et comme articulés, pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuses, occasionnés par un besoin que l'animal ne pouvait satisfaire pleinement, et qui durait huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue; et dans ces moments il était fort dangereux et

même féroce, car il ne connaissait plus personne; il n'obéissait plus à la voix de son maître, et ce n'était qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvait s'en approcher : il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument. Une autre fois il se jeta sur un assez gros chien, et lui écrasa la tête avec les dents, et il exerçait ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontrait : ces excès d'amour l'échauffaient beaucoup; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avait la respiration fort longue; car il gardait l'air assez longtemps, et ne l'aspirait que par intervalles, entre lesquels ses narines étaient exactement fermées; et, dans cet état, elles ne paraissaient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau : il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant; et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration. L'air, dans ce mouvement d'aspiration, formait un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découlait presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissait et s'endormait plusieurs fois par jour; on l'entendait ronfler de fort loin; et, lorsqu'il était endormi, on ne l'éveillait qu'avec peine : il suffisait même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément, et ce n'était qu'en lui présentant près du nez quelques poissons qu'on pouvait le tirer de son assoupissement : il reprenait dès lors du mouvement et même de la vivacité; il élevait la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentait le poisson, car on ne le nourrissait pas avec d'autres aliments; et c'était principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimait encore plus que les carpes : on avait soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel. Il lui fallait environ trente livres de ces poissons vivants et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures. Il avalait très-goulûment les anguilles tout entières, et même les premières carpes qu'on lui offrait : mais, dès qu'il avait avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchait à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissait d'abord par la tête, qu'il écrasait entre ses dents; ensuite il les laissait tomber, leur ouvrait le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, et finissait par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excréments répandaient une odeur très-fétide : ils étaient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides; et, lorsqu'ils étaient solides, ils avaient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvait vivre plusieurs jours, et même plus d'un mois, sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée; car lorsqu'il buvait de l'eau douce, et surtout de l'eau trouble, il en était toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique; cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue. Son poids total pouvait être de six ou sept cents livres; sa longueur était de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avait près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue. Sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré, et de couleur brune mélangée de grisâtre, principalement sur le cou et la tête, où il paraît comme tigré; le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées ni posées horizontalement, comme dans les quadrupèdes terrestres; mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau : elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure. Ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces; et, lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune, et assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez; et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces : lorsque l'animal est longtemps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe, et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poisson : les mâchoires étaient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paraissaient usées; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau : ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du nez; et, quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paraît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manquait jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur, lorsqu'elles sont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue, et ont douze à treize pouces de longueur sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont

grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu, et découpées en festons sur les bords. Il n'y avait pas d'ongles apparents sur ces nageoires postérieures : mais ces ongles ne manquaient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentait beaucoup et frottait fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse; la membrane même de ces nageoires était usée par les frottements, et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité; elle n'est pas fort épaisse, et paraît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe Adriatique, près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guernero, à deux cents milles de Venise; on lui avait donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avait déjà échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs : il était connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avaient souvent poursuivi, et qui croyaient que c'était à son grand âge qu'il devait sa grande taille; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étaient très-jaunes et usées, que son poil était plus foncé en couleur que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, et que ses moustaches étaient longues, blanches et très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe Adriatique; ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux, ayant intérêt de les conserver vivants, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté: par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit, et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire. Il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verrait périr d'inanition si on ne les contraignait pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paraît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

« Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777; il était dans un cuvier rempli d'eau, et avait plus de six pieds de longueur: sa peau lisse et un peu tigrée affectait agréablement la vue et le tact; sa tête, plus grosse que celle d'un veau, en avait à peu près la figure, et ses yeux grands, saillants et pleins de feu, intéressaient les spectateurs; son cou très-souple se recourbait assez faci-

lement, et ses mâchoires, armées de dents aiguës et tranchantes, lui donnaient un air redoutable ; on lui voyait deux trous auditifs sans oreilles externes ; il avait la gueule d'un rouge de corail, et portait une moustache fort grande : deux nageoires en forme de main tenaient aux côtés du thorax, et le corps de l'animal se terminait en une queue qui était accompagnée de deux nageoires latérales, lesquelles lui tenaient lieu de pieds. Ce phoque, docile à la voix de son maître, prenait telle position qu'il lui ordonnait ; il s'élevait hors de l'eau pour le caresser et le lécher. Il éteignait une chandelle du souffle de ses narines, qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur étendue. Sa voix était un rugissement obscur mêlé de gémissements. Son conducteur se couchait auprès de lui lorsqu'il était à sec. L'eau de son cuvier était salée ; et lorsqu'il s'y plongeait, il élevait de temps en temps la tête pour respirer. Il vivait d'anguilles qu'il dévorait dans l'eau. Il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve des chevaux, et il nous parut intérieurement conforme comme le veau marin dont vous avez parlé, monsieur. Voici ce que la dissection m'apprit sur cet animal.

» Le trou ovale que vous dites être toujours ouvert dans ces animaux amphibies était exactement fermé par une membrane transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire. Je ne pus pas trouver le canal artériel. Son estomac était très-fort, et la tunique charnue paraissait comme marbrée. Le foie était composé de cinq lobes, ainsi que les reins, qui avaient onze pouces de hauteur : leur substance corticale était un amas de corps pentagones vasculieux, liés entre eux par un tissu cellulaire très-lâche. Les quatre tuniques des intestins se séparaient par la macération, et nous vîmes très-bien les membranes cellulaire, charnue, tendineuse et veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelacée des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces tuniques, sans pouvoir être lésés par le resserrement péristaltique. La mauvaise odeur développée par le temps humide nous empêcha de suivre plus loin la dissection de cet animal ; et j'ai l'honneur de vous offrir, monsieur, l'estomac entier de ce phoque, que j'ai conservé. »

Ayant répondu à M. de La Vernière qu'il me ferait plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa description détaillée, et qu'il me paraissait probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux, habitants de la mer, ne s'était fermé que par le changement d'habitudes et son séjour dans l'air, M. de La Vernière me fit réponse le 20 janvier 1780 : « que l'estomac de ce phoque n'avait point été injecté, et que c'était une simple insufflation. Ce viscère, dit-il, me paraît contenir quelques grains qui font du bruit par la plus légère agitation.... Et à l'égard de la membrane qui fermait le trou ovale, elle était semi-lunaire et disposée en forme de poche ; le segment qui terminait le bord concave du croissant me parut plus dur ; les lames qui formaient cette poche, quoique pellucides, étaient organisées ou tissues de fibres régulières : je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins : elles glissaient l'une sur l'autre par la pression digitale, et paraissaient d'un tissu tendineux. Je ne sais pas si le changement d'habitudes que cet animal avait contracté aurait pu former une membrane de cette structure ; mais il me

suffit, monsieur, que vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remarqué qu'il avait plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs ; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât. »

M. de La Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier, 1780, cet estomac ; et j'ai reconnu qu'il ne formait qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminants.

J'ai dit que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469, pourrait bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *phoque à museau ridé*, nous reconnaissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit ; mais nous ne sommes pas convaincu de ce que ce savant médecin paraît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les *Transactions philosophiques* est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques qu'une vache l'est d'un cheval ; et il ajoutait qu'il a non-seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et qu'il avait trouvé que ces deux petits phoques différaient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs, et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquait encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses ; que le grand phoque qu'il a disséqué avait une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquait à celle-ci, laquelle était pleine de petites pierres anguleuses, et de plus deux autres poches plus petites qui contenaient de la matière blanche et fluide qui passait dans le *duodenum*, et que certainement ce grand phoque était, à tous égards, un animal ruminant. Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire, sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache ; il paraît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de La Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé comme en plusieurs poches par différents étranglements : mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminants, d'ailleurs ils ne vivent que de poisson, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie ne ruminent pas : ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques n'ont pas plus de faculté de ruminer que les loutres et les autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Au reste, nous avons fait copier la figure de ce phoque de M. Parsons, quoiqu'elle soit assez imparfaitement rendue dans la planche des *Transactions philoso-*

phiques, afin que l'on puisse la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc.

Il me paraît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz, sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk*, pourrait bien être de la même espèce que celui de M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques *utsuk* qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix, et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourrait bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denis, qu'ils sont si gros, « que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que, peu de temps après qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à l'eau, et de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février, pour avoir les petits, qui, dans ce temps, ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères et mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer. »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnaître, et qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE A CAPUCHON.

PHOCA CRISTATA. — GMEL.

Troisième espèce.

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groenlandais nomment *neitsersoak*; cet animal a pour attribut distinctif un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klapmutze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz, est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paraître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau*, parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an. Ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars, ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin, fort maigres et fort épuisés; ils en partent une seconde fois en juillet; pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de

mai et de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que dans ce temps, ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours marins.

LE PHOQUE A CROISSANT.

PHOCA GROENLANDICA. — GMEL.

Quatrième espèce.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes est appelée *atiarsoak* par les Groenlandais. Il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend des teintes différentes : le fœtus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau* ; dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak* ; il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteisiack* ; il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *agletock* ; il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok* ; et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, et qu'il a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se regardent ; ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarazoak* (1). J'ai cru devoir rapporter tous ces différents noms pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes de Groenland puissent reconnaître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil roide et fort ; son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire une huile qui, par le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me paraît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kraehenninikow, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lena, de l'Oby, et du Jeniseca, et que les Russes appellent *lièvre de mer* (*orskoizaetz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*atiarsoak* de M. Crantz, et que celui de M. Kraehenninikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groenland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil

(1) Outre ces noms qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue groenlandaise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux. *Amiam* est le troupeau des phoques ; le phoque se jouant à la surface de l'eau et nageant à la renverse se dit *nulloarpok* ; flottant sur l'eau, assoupi par la chaleur, il l'appelle *terlikpok* ; couché sur les glaces, ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok* ; le trou que le phoque enfermé sous la glace y ouvre avec ses ongles pour respirer est *aglo* ; le javelot court dont on le frappe est *iperak* ; et l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok* ; *outtuliartok* est le chasseur dans sa nacelle, qui les poursuit à grande course ; leur peau dépilée s'appelle *criak* ; l'huile tirée de leur graisse, *iyunak*. (Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du Dictionnaire groenlandais.)

de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourrait que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant vu dans des âges différents ; et, dans ce cas, nous serions fondé à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Krachenninikow, a le ventre blanc jaunâtre, le reste de la peau parsemé de taches comme celle du léopard, et dont les petits sont blancs comme la neige lorsqu'ils viennent de naître.

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

PHOCA HISPIDA. — GMEL.

Cinquième espèce.

La cinquième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *neit-soak* par les Groenlandais. Il est plus petit que les précédents : son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon ; la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin.

LE PHOQUE LAKHTAK DE KAMTSCHATKA.

PHOCA LAKHTAK. — DESM.

Sixième espèce.

La sixième espèce est celle que les habitants de Kamtschatka appellent *lakhtak* ; elle ne se prend qu'au delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'Océan oriental, et paraît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE KASSIGIAK.

PHOCA MACULATA. — BODD.

Septième espèce.

La septième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *kassigiak* par les Groenlandais ; la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse et se trouve toute l'année à *Balsriver*.

LE PHOQUE COMMUN.

PHOCA VITULINA. — L.

Huitième espèce.

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe (1) (*planche 68*), et que l'on nomme assez indifféremment *veau marin*, *loup marin* et *chien marin*; on donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groenland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Krachenninikow et M. Pallas disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baïkal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onéga et Ladoga en Russie; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. La figure que nous donnons ici d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner vivant, et qui pourrait bien être une variété dans cette espèce du phoque commun; n'ayant que quelques légères différences, dans la forme du corps et dans les couleurs du poil, avec ces autres phoques.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie, et le P. du Tertre rapporte d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage.

« Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer: au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais, malgré cela, on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement... Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup; et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus: s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine: mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où des gros chiens dressés pour cette chasse vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur.

Ces huit ou neuf espèces de phoques dont nous venons de donner les indications

(1) Les mariniens français l'appellent *veau marin* ou *loup marin*; les Anglais, *common seal*, c'est-à-dire *phoque commun*; les Espagnols et les Portugais, *lobo de mare* (*Note communiquée par M. Forster.*) Mais ces noms de *veau* et de *loup marin* ont été également appliqués à tous les phoques.

se trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, tandis que le lion marin, l'ours marin, et même le phoque à museau ridé, se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous le nom de *chiens* et de *veaux marins* (1); il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kuriles, et chez le Koriaques, où on les appelle *kolkha*, *betarkar* et *memel*, ce qui signifie également *veau marin* dans les trois langues. « Ils ont tous la peau ferme et velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court et lisse dans la plupart, comme s'il était huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en patte d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail. Ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur élément, et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre. Ils courent des pieds de devant et sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vite qu'un homme a de la peine à les attraper. Ils ont des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de sanglier... Leur corps est gros au milieu et terminé en cône par les deux extrémités, ce qui les aide beaucoup à nager. »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits; elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre: elles les laissent aller de temps en temps à la mer: ensuite elles les ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non-seulement ces animaux fournissent aux Groenlandais le vêtement et la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtements; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la consommer pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher: en un mot, les phoques font la principale ressource des Groenlandais, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'était distingué dans un combat.

M. Krachenninikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remon-

(1) Les Français les appellent aussi *veaux marins*, et quelquefois *loups marins*; et les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau et la font tourner, les autres *nau*, et ils ont donné à un autre le nom de *grosse-tête*: mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer, que plusieurs voyageurs ont appelé *veau* et *loup marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles, qui sont saillantes et externes.

tent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes. En général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages ; lorsqu'ils remontent les rivières, c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent. Ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle ; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites. La voix de tous ces animaux, selon Krachenninikow, est fort désagréable ; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque. Ils sont dangereux dès qu'on les a blessés : ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces.

On voit par tout ce que nous venons d'exposer, que non-seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continents : ces côtes désertes sont en effet le dernier asile de ces peuplades marines, qui ont fui les terres habitées, et ne paraissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Protée*, que les anciens nous ont si souvent peints et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connaissaient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin ; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, et sous les zones froides des deux pôles.

L'OURS MARIN (1).

PHOCA URSINA. — GMEL.

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes ; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue : c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé ; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin dont il s'agit ici est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a des-

(1) Il est appelé *kot* par les Russes, *phoque ursin* par M. Forster, *phoque commun* par plusieurs voyageurs, *chat marin* par M. Krachenninikow, *loup de mer* par les Français, et *veau marin* par les Anglais.

siné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la planche (*planche 69*) ; il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles, et ses observations réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs suffiront pour donner une connaissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avait été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paraît se trouver dans tous les océans ; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'équateur et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin* ; quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun*, parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales : mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paraît être celui qui fait les plus grands voyages ; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats ; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées ; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Behring, après son malheureux naufrage ; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver (1). Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paraît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas ; tous reviennent fort maigres au mois d'août ; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avaient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours. Cette saison de plaisirs est en même temps celle des combats : les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété ; car, lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit ou dix femelles, et quelquefois quinze ou vingt ; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin : il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes. Chaque famille se tient séparée ; et quoique ces animaux soient par

(1) M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de cent vingt individus ; que non-seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe à la tête de laquelle est le chef mâle, qui les régit en maître : cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus, qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer : cependant ils paraissent fléchir devant le lion marin ; car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrain : mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (sarcovie), qui, étant plus petite et plus faible, ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paraissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables ; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir : ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles ; ils se laissent assommer plutôt que de désarmer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable ; ils paraissent aimer passionnément leur famille : si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes ; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce. Ainsi, dans ces animaux, il paraît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits (1) : le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse : tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas ; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires. L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces ; ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme ; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir, en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressants dangers, elles ne les abandonnent qu'a-

(1) M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle, ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds, pour désarmer sa colère.

près avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver ; et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différents, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin au bêlement d'un troupeau composé de moutons et de veaux ; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent ; et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne : dans les combats ils rugissent et frémissent comme le lion ; et enfin dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu qu'ils répètent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens et surtout l'odorat, très-bons ; car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds semblerait l'indiquer ; il faut même être bon coureur pour les atteindre (1) : ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure plus d'un mille d'Allemagne. Lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusez près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions : tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre ; ils paraissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale ; ils se roulent, ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds : dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière, qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau ; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester longtemps sans avoir besoin de respirer ; ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacés et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque,

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les îles désertes de l'hémisphère boréal ; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois : les portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits. Les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant : tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts et ont déjà trente-deux dents ; mais les dents canines ou défenses ne paraissent que quatre jours après. Les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août : ces petits déjà forts jouent souvent ensemble ; et lorsqu'ils viennent à se battre, celui

(1) Cependant M. de Pagès, qui a vu ces animaux au cap de Bonne-Espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, et que, comme ils sont fort gras et replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. (Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du roi.)

qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler : une heure auparavant, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer; ils y nagent doucement ensemble, et reviennent ensuite à terre : la femelle, qui, pour l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation; il paraît très-ardent et très-actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvements qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et ses pieds qui paraissent : pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long : il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre : mais, dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paraître d'une couleur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions marins.

Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on serait tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce : leurs plus longs poils varient; ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre. Les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées : mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau des fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveaux-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds : il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des Etats et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un panicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps : la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable : on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller n'était que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nagcoires de derrière,

et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps, qui est épaisse et charnue. La tête, dans son état naturel, est revêtue d'un panicule graisseux d'un pouce d'épaisseur ; ce qui la fait paraître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre. Elle a en effet deux pieds un pouce six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles ; mais après l'avoir dépouillé de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente : le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur ; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne : ses oreilles ont un pouce sept lignes de longueur ; elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur ; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau. Les yeux sont proéminents et gros à peu près comme ceux du bœuf ; l'iris en est noir ; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut la recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur ; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long : la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces ; la langue, qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres : il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas : 1° dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisés en deux pointes à leur extrémité ; 2° deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans ; 3° deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté, d'environ huit à neuf lignes de longueur (c'est avec celle-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement) ; 4° six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, 1° quatre incisives sur le devant de la mâchoire ; 2° deux canines seulement, une de chaque

côté ; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce : l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses ; mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure ; 3° cinq dents de chaque côté, qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds : ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes ; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter : il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre ; car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement, et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques ; mais ils sortent en entier. Ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts, dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure et ridée à la partie inférieure ; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts ; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur ; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier, qui est le plus court : le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges ; le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt et un pouces sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts : le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps ; le tarse et le métatarse paraissent à l'extérieur et sont couverts de poils. Il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous. Ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits ; mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur sur une largeur de quatre lignes à la base : ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous. Le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts ; il est de la même longueur que les trois suivants : mais le cinquième est beaucoup plus court. Ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces ; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en

cinq à son extrémité. Le pouce n'a que deux phalanges; mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient, dans sa partie antérieure, un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum, qui est situé sous l'anus et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, était de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anus; en sorte que, pris tous ensemble, les intestins étaient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'était que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'était que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble absolument au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchotes et entièrement dénuées de poil, par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité, par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, était néanmoins adulte, puisqu'il avait toutes ses dents bien formées, on pourrait croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins qu'ils ont vus dans différents endroits de l'hémisphère austral, mais que jusqu'ici l'on ne connaissait pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paraît seulement qu'étant bien plus petits ils sont aussi bien plus timides que les grands. « Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passaient même entre nos jambes; ils se familiarisent promptement avec les hommes. J'en ai conservé deux vivants pendant huit jours dans un euvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour, j'y avais fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied; mais, comme ils faisaient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce; ils s'y trouvèrent aussi gênés, et je les laissai à sec. Dès que l'eau était vidée, ils se secouaient comme les chiens; ils se grattaient, se nettoyaient avec leur museau et se serraient l'un contre l'autre; ils éternuaient aussi comme les chiens.

» Lorsqu'il faisait soleil, je les lâchais sur le gaillard du vaisseau, où ils ne cherchaient à fuir que quand ils voyaient la mer : sur terre, ils se grattaient, et même

ils prenaient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchaient assez familièrement; ils allaient même flairer les gens de l'équipage, et ils aimaient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

» Ils avaient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottaient et se grattaient mutuellement; et lorsqu'on les séparait ils cherchaient bientôt à se rejoindre; il suffisait d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre. On leur offrit du poisson, du goémon, du pain trempé dans l'eau; ils flairaient et prenaient ce qu'on leur présentait, mais ils ne l'avalèrent pas et le rendaient tout de suite. Le septième jour, un d'eux eut des palpitations et des sanglotements très-forts; il ouvrait la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et rongea le bois de sa cuve: je le fis jeter à la mer. Le lendemain, je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien: je le chassai à la mer; d'abord, il nageait assez lentement, mais, s'étant plongé sous l'eau pendant fort longtemps, il revint à sa surface plus lesté qu'auparavant: il venait apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance n'avaient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avaient que deux pieds et demi; ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès; mais avec l'âge il devient d'un gris argenté à la pointe. Leurs dents sont petites, leurs moustaches assez longues; la physionomie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'aurait que de petites oreilles; celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes, et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur; le cou est gros et presque de niveau avec la tête; l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue, qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

« Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme des nageoires; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière: ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane; le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges; les deux suivants le sont moins et les deux extérieurs le sont à peine: chaque doigt est armé d'un ongle très-petit et à peine visible, étant caché par le poil.

» Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués: les autres sont moins caractérisés à cet égard; ils ont un ongle très-petit et très-mince: tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie. »

LE LION MARIN.

PHOCA JUBATA. — GMEL.

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin : il est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin. Cependant jusqu'à ce jour il était peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question n'est pas l'animal auquel le rédacteur du *Voyage d'Anson* a mal à propos appliqué ce nom ; la figure représente le *phoque à museau ridé*, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères. Cette méprise, ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvait être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux ; mais des voyageurs instruits nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés. Nous donnons ici la figure du vrai lion marin, dessiné d'après nature par M. Forster, savant naturaliste, voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres Magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral (1) ; d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du Nord, sur les îles Kuriles et au Kamtschatka. M. Steller a pour ainsi dire vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Behring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celles des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage. Chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles (2), et de quinze à vingt jeunes des deux sexes : il y a même des mâles qui paraissent avoir un plus grand nombre de femelles ; mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins. Tous nagent ensemble dans la mer, et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre. La présence ou la voix de l'homme

(1) Les lions marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres australes, comme ayant le cou et la tête garnis d'une crinière, et que nous avons peine à reconnaître, quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. (Voyez l'article des *Phoques*, ci-dessus.)

(2) MM. Forster disent dix à douze femelles ; et M. Steller ne leur en donne que deux, trois et quatre : mais comme le sentiment de MM. Forster paraît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles, dans cette espèce, ont le nombre de femelles qu'ils leur donnent. Au reste, il paraît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances ; car il est dit dans le *Voyage de Cook* qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il était très-occupé à retenir auprès de lui mais qu'il y avait d'autres mâles qui n'en avaient qu'une ou deux.

les fait fuir ou se jeter à l'eau ; car, quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides ; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant : jamais ils n'attaquent ni offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre ; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois ; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissants, massifs et très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschatdales que de tuer un lion marin mâle. L'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel : ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent aux plus grands périls ; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune ; ordinairement ils les assomment à coups de perche, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivants avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paraît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourrait les apprivoiser : il ajoute qu'ils s'étaient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyaient plus à son aspect, comme au commencement ; qu'ils le regardaient paisiblement, en le considérant avec une espèce d'attention ; qu'enfin ils avaient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissaient en toute liberté et même s'accouplaient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étaient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivaient les chaloupes en mer, et qu'ils avaient l'air d'examiner ce qu'on y faisait.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants ; on en a vu qui avaient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu. Ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; et, lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus faible.

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles ; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille ; elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes. Mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes, sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat ; et, si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle et prend parti pour ou contre l'un des deux combat-

tants, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats : ils sentent apparemment leur faiblesse, car ils ont soin de se tenir éloignés et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant ; ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits lorsqu'elles ne peuvent les défendre : cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule ; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre ; mais il faut que ce soit une exception ; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paraissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que, quand on leur enlève, elles ne paraissent point en être émues ; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels ; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles ; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses qu'ils leur rendent avec complaisance. Mais ce qui paraît singulier, si l'on n'en avait pas l'exemple dans nos sérails, c'est que, dans le temps des amours, ils sont moins complaisants et plus fiers : il faut que la femelle fasse les premières avances ; non-seulement le mâle sultan paraît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances ; tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et, après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur les pieds de devant ; et, comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans le mois de décembre et de janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet. Il paraît donc que, dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se rechehent, et que le temps de la gestation est de près

de onze mois ; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée ; selon M. Steller elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster elle en fait deux : mais il se peut aussi qu'elles n'en produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux ; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques, et enfin, il se peut que, comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours, en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés ; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avaient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes et des femelles : les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau ; et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un ronflement : les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus faible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau ; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois ; de sorte que de loin on croirait entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seraient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissements, sur des accents et des tons différents, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre, que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grâce. Il y en a qui sont si lourds (et ce sont probablement les vieux), qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siège, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir. Les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage ; mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère ; mais le père ne les y souffre pas longtemps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général, tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté : ils peuvent aussi demeurer fort longtemps sous l'eau sans respirer. Ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin. Leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles. Cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à man-

ger ; mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquaient pour ainsi dire de tout autre aliment ; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût : leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin ; et, quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales ; mais il semble qu'elles devraient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint, dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres, qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différents.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre : c'est une crinière de poils épais, ondoiyants, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncé, qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine ; cette crinière se hérissé lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant. La femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière ; tout son poil est court, lisse, luisant, et d'une couleur jaunâtre assez claire : celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court ; seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle ; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-dessous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge : les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête ; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncé des mâles adultes ; mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds, lorsqu'il a pris tout son accroissement (1) ; les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur : le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre ; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

La tête paraît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros : le muscau est

(1) Les voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille ; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais ; et M. Forster, qui paraît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont, en général, dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paraît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal.

assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure débordé sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches, qui sont longues, noires, et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule : ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-dents; elles deviennent blanches dans la vieillesse. Les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes; leur cartilage est ferme et roide, néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil. Les yeux sont grands et proéminents; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paraissent ardents et échauffés; l'iris en est vert, et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier à la volonté de l'animal; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux. La langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité; le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même; les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas; les dents canines sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur. Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure, qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin. Ces dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes : on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paraît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine; elles sont lisses et de couleur noirâtre, sans apparence de doigts, avec une faible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine : cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité : la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe; et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil : mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, compr-

mée, et qui s'étend au delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente: tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués, qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poils comme le reste du corps, au lieu que, dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frézier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité; peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre, où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits, qu'ils nourrissent de poisson... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins*; mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal, et c'est avec raison que les Hollandais les appellent *chiens marins*. Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût... néanmoins les Indiens de Chiloé la font sécher, et en font leurs provisions pour se nourrir; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile; on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs: dans le Sud ils sont de la grosseur de forts mâtons, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long.

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur. Cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps. Lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle, qui probablement n'avait pas encore acquis tout son accroissement.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la dernière nageoire de derrière.	6	6	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue.	5	6	»
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	5	3	»
Circonférence du corps aux épaules.	3	11	»
Circonférence de la tête derrière les oreilles.	2	1	5
Longueur des nageoires de devant.	1	9	»
Longueur des nageoires de derrière, jusqu'à l'extrémité du pouce.	1	5	»
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche.	»	3	8

	Pieds,	Ponc.	Lign.
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles.	»	8	»
Longueur des moustaches.	»	5	3
Longueur de la queue. .	»	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure.	»	»	11
Hauteur des oreilles.	»	»	7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins, comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences :

1° Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur sa peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé : il y a de plus à la racine du long poil un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanuigneux qui manque au lion marin.

2° La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre; tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3° La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds.

4° Les lions marins sont indolents et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire, les ours marins sont très-vifs, et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5° Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.

LES MORSES.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit précédemment des morses quelques observations que M. Crantz a faites sur ces animaux dans son voyage au Groenland.

« Un de ces morses, dit-il, avait dix-huit pieds de longueur, et à peu près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur : sa peau n'était pas unie, mais ridée par tout le corps, et plus encore autour du cou; sa graisse était blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces; la figure de sa

tête était ovale ; la bouche était si étroite, qu'on pouvait à peine y faire entrer le doigt ; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire inférieure ; sur les deux lèvres, et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse, d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine. Les défenses avaient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étaient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne : chaque défense pesait quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres (1). »

Selon le voyageur Krachenninikow (2), les morses, qu'il appelle *chevaux marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces, et ne remontent pas les rivières.

« On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs du Kamtschatka ; et, si l'on en trouve, ce n'est que dans les mers qui sont au nord : on en prend beaucoup auprès du cap de *Tchukotskoi*, où ils sont plus gros et plus nombreux que partout ailleurs. Le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids ; les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares, on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres. »

Frédéric Martens avait déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux ; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. « Lorsque j'en blessais un, dit-il, les autres s'assemblaient autour du bateau, et le perçaient à coups de défenses ; d'autres s'élevaient hors de l'eau, et faisaient tout leur possible pour s'élaner dedans. Nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de Moffen, et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses. »

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étaient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706 les Anglais en tuèrent, à l'île de Cherry, sept à huit cents en six heures ; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents ; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer ; et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent : on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils. »

On voit, par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'était jadis ; ils se sont retirés vers le nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en

(1) *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, pages 60 et suivantes.

(2) *Histoire du Kamtschatka* : Lyon, 1767, tome I, page 283.

rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étaient anciennement en si grand nombre : nous verrons qu'il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibiens marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupes et former une espèce de société ; l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LE MORSE OU LA VACHE MARINE (1)

TRICHECHUS ROSMAREUS. — L.

Le nom de *vache marine*, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué (2), puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre : le nom d'*éléphant de mer*, que d'autres lui ont donné, est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique et sur un caractère très-apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressemblerait en entier par cette partie capitale, s'il avait une trompe : mais le morse est non-seulement privé de cet instrument, qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes. Ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau, il ne sort au dehors que les deux mains et les deux pieds. Son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court ; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus ; de grosses soies en forme de moustaches environnent la gueule ; la langue est échancrée, il n'y a point de conque aux oreilles, etc. ; en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et les dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque ; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort. Les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds : le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble : ils ont beaucoup d'habitudes communes ; ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre ; ils montent de même sur les glaçons ; ils allaitent et élèvent de même leurs petits ; ils se nourrissent des mêmes aliments ; ils vivent de même en société, et

(1) Morse, *morss*, nom de cet animal en langue russe, et que nous avons adopté.

(2) Ce nom vient peut-être, comme celui de *veau marin*, de ce que le morse et le phoque ont quelquefois un cri qui imite le mugissement d'une vache ou d'un veau. *Ipsis* (dit Pline en parlant des phoques) *in somno mugitus, unde nomen vituli.*

voyagent en grand nombre : mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque ; il paraît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans les mers du nord : aussi le phoque était connu des anciens, et le morse ne l'était pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, ont fait mention de cet animal : mais Zorgdrager nous paraît être celui qui en parle avec le plus de connaissance ; et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage, qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail.

» On trouvait autrefois dans la baie d'Horisont et dans celle de Klock beaucoup de morses et de phoques ; mais aujourd'hui il en reste fort peu... Les uns et les autres se rendent, dans les grandes chaleurs de l'été, dans les plaines qui en sont voisines, et on en voit quelquefois des troupeaux de quatre-vingts, cent, et jusqu'à deux cents, particulièrement des morses, qui peuvent y rester quelques jours de suite, et jusqu'à ce que la faim les ramène à la mer. Ces animaux ressemblent beaucoup, à l'extérieur, aux phoques ; mais ils sont plus forts et plus gros. Ils ont cinq doigts aux pattes, comme les phoques ; mais leurs ongles sont plus courts, et leur tête plus épaisse, plus ronde et plus forte. La peau du morse, principalement vers le cou, est épaisse d'un pouce, ridée et couverte d'un poil très-court de différentes couleurs. Sa mâchoire supérieure est armée de deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur : ces défenses, qui sont creuses à la racine deviennent encore plus grandes à mesure que l'animal vieillit ; on en voit quelquefois qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont perdu l'autre en se battant ou seulement en vieillissant. Cet ivoire est ordinairement plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est plus compacte et plus dur. La bouche du morse ressemble à celle d'un bœuf ; elle est garnie en haut et en bas de poils creux, pointus, et de l'épaisseur d'un tuyau de paille ; au-dessus de la bouche, il y a deux naseaux, desquels ces animaux soufflent de l'eau, comme la baleine, sans cependant faire beaucoup de bruit. Leurs yeux sont étincelants, rouges et enflammés pendant les chaleurs de l'été ; et, comme ils ne peuvent souffrir alors l'impression que l'eau fait sur leurs yeux, ils se tiennent plus volontiers dans les plaines en été que dans tout autre temps... On voit beaucoup de morses vers le Spitzberg... On les tue sur terre avec des lances... On les chasse pour le profit qu'on tire de leurs dents et de leur graisse ; l'huile en est presque aussi estimée que celle de la baleine. Leurs deux dents valent autant que toute leur graisse ; l'intérieur de ces dents a plus de valeur que l'ivoire, surtout dans les grosses dents, qui sont d'une substance plus compacte et plus dure que les petites. Si l'on vend un florin la livre de l'ivoire des petites dents, celui des grosses se vend trois ou quatre, et souvent cinq florins. Une dent médiocre pèse trois livres... et un morse ordinaire fournit une demi-tonne d'huile. Ainsi l'animal entier produit trente-six florins ; savoir, dix-huit pour ses deux dents, à trois florins la livre, et autant pour sa graisse... Autrefois on trouvait de grands troupeaux de ces animaux, sur terre, mais nos vaisseaux, qui vont tous

les ans dans ce pays pour la pèche de la baleine, les ont tellement épouvantés, qu'ils se sont retirés dans des lieux écartés, et que ceux qui y restent ne vont point sur la terre en troupes, mais demeurent dans l'eau ou dispersés (1) çà et là sur les glaces. Lorsqu'on a joint un de ces animaux sur la glace ou dans l'eau, on lui jette un harpon fort et fait exprès, et souvent ce harpon glisse sur sa peau dure et épaisse : mais lorsqu'il a pénétré, on tire l'animal avec un câble vers le timon de la chaloupe, et on le tue en le perçant avec une forte lancee faite exprès ; on l'amène ensuite sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon plat : il est ordinairement plus pesant qu'un bœuf. On commence par l'écorcher, et on jette sa peau, parce qu'elle n'est bonne à rien (2) ; on sépare de la tête avec une hache les deux dents, ou l'on coupe la tête pour ne pas endommager les dents et on la fait bouillir dans une chaudière ; après cela, on coupe la graisse en longues tranches, et on la porte au vaisseau.... Les morses sont aussi difficiles à suivre à force de rames que les baleines, et on lancee souvent en vain le harpon, parce que, outre que la baleine est plus aisée à toucher, le harpon ne glisse pas aussi facilement dessus que sur le morse... On l'atteint souvent par trois fois avec une lancee forte et bien aiguisée avant de pouvoir percer sa peau dure et épaisse : c'est pourquoi il est nécessaire de chercher à frapper sur un endroit où la peau soit bien tendue, parce que partout où elle prète on la percerait difficilement ; en conséquence, on vise avec la lancee les yeux de l'animal, qui, forcé par ce mouvement de tourner la tête, fait tendre la peau vers la poitrine ou aux environs : alors on porte le coup dans cette partie, et on retire la lancee au plus vite, pour empêcher qu'il ne la prenne dans sa gueule, et qu'il ne blesse celui qui l'attaque, soit avec l'extrémité de ses dents, soit avec la lancee même, comme cela est arrivé quelquefois. Cependant cette attaque sur un petit glaçon ne dure jamais longtemps, parce que le morse, blessé ou non, se jette aussitôt dans l'eau, et par conséquent on préfère de l'attaquer sur terre... mais on ne trouve ces animaux que dans des endroits peu fréquentés, comme dans l'île de Moffen derrière le Worland, dans les terres qui environnent les baies d'Horisont et de Klock, et ailleurs dans les plaines fort écartées et sur les bords de sable dont les vaisseaux n'approchent que rarement ; ceux même qu'on y rencontre, instruits par les persécutions qu'ils ont essuyées, sont tellement sur leurs gardes, qu'ils se tiennent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter promptement. J'en ai fait moi-même l'expérience sur le grand banc de sable de Rif derrière le Worland, où

(1) il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieusement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on trouve dans les relations des voyages du Nord, qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglais rencontra une prodigieuse quantité de morses, tous couchés les uns auprès des autres ; que de plus de mille qui formaient ce troupeau, les Anglais n'en tuèrent que quinze ; mais, qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en remplirent un tonneau entier... ; qu'avant le 13 juillet ils tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportèrent que les dents... ; qu'en 1706 d'autres Anglais en tuèrent sept ou huit cents dans six heures ; en 1708, plus de neuf cents dans sept heures : en 1710, huit cents en plusieurs jours, et qu'un seul homme en tua quarante avec une lancee.

(2) Zorgdrager ignorait apparemment qu'on fait un très-bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carrosses qui étaient très-liantes et très-fermes. Anderson dit, d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes de bateau.

je rencontrai une troupe de trente ou quarante de ces animaux ; les uns étaient tout au bord de l'eau, les autres n'en étaient que peu éloignés. Nous nous arrêtâmes quelques heures avant de mettre pied à terre, dans l'espérance qu'ils s'engageraient un peu plus avant dans la plaine, et comptant nous en approcher : mais, comme cela ne nous réussit pas, les morses s'étant toujours tenus sur leurs gardes, nous abordâmes avec deux chaloupes, en les dépassant à droite et à gauche; ils fuirent presque tous dans l'eau au moment où nous arrivions à terre, de sorte que notre chasse se réduisit à en blesser quelques-uns, qui se jetèrent dans la mer, de même que ceux qui n'avaient pas été touchés, et nous n'eûmes que ceux que nous tirâmes de nouveau dans l'eau...

» Anciennement, et avant d'avoir été persécutés, les morses s'avançaient fort avant dans les terres ; de sorte que, dans les hautes marées, ils étaient assez loin de l'eau et que, dans le temps de la basse mer, la distance étant encore beaucoup plus grande, on les abordait aisément..... On marchait de front vers ces animaux pour leur couper la retraite du côté de la mer ; ils voyaient tous ces préparatifs sans aucune crainte, et souvent chaque chasseur en tuait un avant qu'il pût regagner l'eau. On faisait une barrière de leurs cadavres, et on laissait quelques gens à l'affût pour assommer ceux qui restaient ; on en tuait quelquefois trois ou quatre cents..... On voit, par la prodigieuse quantité d'ossements de ces animaux dont la terre est jonchée, qu'ils ont été autrefois très-nombreux... Quand ils sont blessés, ils deviennent furieux, frappant de côté et d'autre avec leurs dents ; ils brisent les armes ou les font tomber des mains de ceux qui les attaquent, et, à la fin, enragés de colère, ils mettent leur tête entre leurs pattes ou nageoires et se laissent ainsi rouler dans l'eau... Quand ils sont en grand nombre, ils deviennent si audacieux, que, pour se secourir les uns et les autres, ils entourent les chaloupes, cherchant à les percer avec leurs dents, ou à les renverser en frappant contre le bord... Au reste, cet éléphant de mer avant de connaître les hommes ne craignait aucun ennemi, parce qu'il avait su dompter les ours cruels qui se tiennent dans le Groenland, qu'on peut mettre au nombre des voleurs de mer. »

En ajoutant à ces observations de M. Zorgdrager celles qui se trouvent dans le *Recueil des voyages du Nord*, et les autres qui sont éparses dans différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet animal. Il paraît que l'espèce en était autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui ; on la trouvait dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes de l'Acadie, etc. : mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques ; on ne trouve des morses que dans cette zone froide et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer Glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans celles du Groenland, du détroit de Davis et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine, on les a depuis longtemps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habitants de Saint-Malo allaient aux îles Ramées prendre des morses, qui, dans ce temps, s'y trouvaient en grand nombre : il n'y a pas cent ans que ceux du Port-Royal, au Canada, envoyaient des barques au cap de Sable

et au cap Fourchu, à la chasse de ces animaux, qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi bien que ceux des mers de l'Europe; car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées.

On en voit fort rarement dans les mers tempérées. L'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes est différente de nos morses du Nord: ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre, au moins quelque temps dans un climat tempéré. Évrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettait dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînait et rampait sur la terre: il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air: il dit au contraire que, lorsqu'on le touchait, il avait la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respirait très-fortement par les narines. Ce jeune morse était de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque; il avait la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvrait et fermait à volonté; il n'avait point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre. L'ouverture de la gueule était assez petite: la mâchoire supérieure était garnie d'une moustache de poils cartilagineux, gros et rudes; la mâchoire inférieure était triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni, de côté et d'autre, de dents plates. Les pieds de devant et ceux de derrière étaient larges, et l'arrière du corps ressemblait en entier à celui d'un phoque; cette partie de derrière rampait plutôt qu'elle ne marchait: les pieds de devant étaient tournés, en avant, et ceux de derrière en arrière; ils étaient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane... La peau était épaisse, dure et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée. Cet animal grondait comme un sanglier, et quelquefois criait d'une voix grosse et forte. On l'avait apporté de la Nouvelle-Zemble. Il n'avait point encore les grandes dents ou défenses; mais on voyait à la mâchoire supérieure les brosses d'où elles doivent sortir. On le nourrissait avec de la bouillie d'avoine ou de mil: il suçait lentement plutôt qu'il ne mangeait: il approchait de son maître avec grand effort et en grondant: cependant il le suivait lorsqu'on lui présentait à manger.

Cette observation, qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré; néanmoins il ne paraît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du Midi pour passer d'un pôle à l'autre. Plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes; mais elles sont d'une autre espèce: celle du morse est toujours aisée à reconnaître par ses longues défenses; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles. Cette production est un effet rare dans la nature, puisque, de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels

elle appartient sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune autre espèce d'animal qui porte ce caractère.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des autres quadrupèdes, mais à rebours : il y a, comme dans les baleines, un gros et grand os dans le membre du mâle. La femelle met bas en hiver, sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est, en naissant, déjà gros comme un cochon d'un an. Nous ignorons la durée de la gestation ; mais, à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois. Les morses ne peuvent pas toujours rester dans l'eau ; ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins. Lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, et de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leur corps. On prétend qu'ils se nourrissent de coquillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher ; d'autres disent qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson : mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et surtout de harengs et d'autres petits poissons ; car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

LE DUGON (1).

TRICHECHUS DUGUNG. — GMEL.

Le dugon est un animal de la mer d'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes déharnées ou tronquées, et qui, par cette partie, ressemble plus au morse qu'à tout autre animal : sa tête est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied ; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses ; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule, comme celles du morse ; elles sont beaucoup plus courtes et plus minces ; et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire et tout près l'une de l'autre,

(1) Dugon, *dugung*, nom de cet animal à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines, et que nous avons adopté. J'ai trouvé ce nom dans le *Voyage hollandais de Christophe Barchewitz aux Indes orientales* ; ouvrage qui a été traduit en allemand, et imprimé à Erfurt en 1751. L'auteur dit que cet animal s'appelle à l'île de Lethy *dugury* ou *ikan dugung*, et qu'on l'appelle aussi *manate*. Cette dernière dénomination semblerait indiquer que ce *dugon* ou *dugung* est un *manati* ou *lamantin* ; mais, dans la description de ce voyageur, il est dit que le dugon a deux défenses grosses d'un pouce, et longues d'un empan ; or ce caractère ne peut convenir au *manati*, et convient au contraire à l'animal dont il est ici question, et dont nous avons la tête.

comme des dents ineisives, au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle eonsidérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais aux côtés de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse : ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente. Quelques voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin. Inigo de Biervillas dit qu'on tua, près du cap de Bonne-Espérance, un lion marin qui avait dix pieds de longueur et quatre de grosseur, la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges et les jambes si courtes que le ventre touchait à terre ; et il ajoute qu'on emporta les deux défenses, qui sortaient d'un demi-pied hors de la gueule : ce dernier caractère ne convient point au lion marin, qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque ; et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'était point un lion marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon*. D'autres voyageurs me paraissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin*. Spilberg et Mandelslo rapportent : « qu'à l'île de Sainte-Élisabeth, sur les côtes d'Afrique, il y a des animaux qu'il faudrait plutôt appeler des ours marins que des loups marins, parce que par leur poil, leur couleur et leur tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, et qu'ils ont seulement le museau plus aigu ; qu'ils ressemblent encore aux ours par les mouvements qu'ils font, et par la manière dont ils les font, à l'exception du mouvement des jambes de derrière, qu'ils ne font que traîner ; qu'au reste ces amphibies ont l'air affreux, ne fuient point à l'aspect de l'homme, et mordent avec assez de force pour couper le fût d'une pertuisane, et que, quoique boiteux des jambes de derrière, ils ne laissent pas de marcher assez vite pour qu'un homme qui court ait de la peine à les joindre. » — « Leguat dit avoir vu, près du cap de Bonne-Espérance, une vache marine de couleur roussâtre ; elle avait le corps rond et épais, l'œil gros, les dents ou défenses longues, le museau un peu retroussé, et il ajoute qu'un matelot lui assura que cet animal dont il ne pouvait voir que le devant du corps, parce qu'il était dans l'eau, avait des pieds. » Cette vache marine de Leguat, l'ours marin de Spilberg et le lion marin de Biervillas, me paraissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'île-de-France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippines. Au reste, nous ne pouvons pas assurer que cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds ; nous ne le présumons que par analogie, et par l'indication des voyageurs que nous avons cités : mais ni l'analogie n'est assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider, et nous suspendrons notre jugement à cet égard jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

LE LAMANTIN (1).

Dans le règne animal c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les peuplades de la mer. Le lamantin, qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé ; il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains : mais les jambes de derrière, qui, dans les phoques et les morses, sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin ; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue, qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup d'œil il semblerait que les premiers auraient une queue divisée en trois, et que, dans les derniers, ces trois parties se seraient réunies pour n'en former qu'une seule : mais, par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées, et semblables à celles des cétacés, qui n'ont point de pieds. Ainsi ces animaux sont cétacés par ces parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paraît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin. « On le trouve assez fréquemment, dit-il, sur les côtes de Saint-Domingue : c'est un très-gros animal, d'une figure informe, qui a la tête plus grosse que celle d'un bœuf, les yeux petits, deux pieds ou deux mains près de la tête, qui lui servent à nager ; il n'a point d'écaillés, mais il est couvert d'une peau ou plutôt d'un cuir épais. C'est un animal fort doux. Il remonte les fleuves, et mange les herbes du rivage, auxquelles il peut atteindre sans sortir de l'eau. Il nage à la surface : pour le prendre on tâche de s'en approcher sur une nacelle ou un radeau, et on lui lance une grosse flèche attachée à un très-long cordeau ; dès qu'il se sent frappé, il s'enfuit et emporte avec lui la flèche et le cordeau, à l'extrémité duquel on a soin d'attacher un gros morceau de liège ou de bois léger, pour servir de bouée ou de renseignement. Lorsque l'animal a perdu par cette blessure son sang et ses forces, il gagne la terre :

(1) On a prétendu que ce nom venait de ce que cet animal faisait des cris lamentables : c'est une fable. Ce mot est une corruption du nom de cet animal dans la langue des Galibis, habitants de la Guiane, et des Caraïbes ou Caraïbes, habitants des Antilles : c'est le même peuple et la même langue, à quelques variétés près. Ils nomment le lamantin *manati*, d'où les nègres des îles françaises d'Amérique, qui estropient tous les mots, ont fait *lamanati*, en ajoutant l'article comme pour dire *la bête manati* ; de *lamanati* ils ont fait *lamannti*, en supprimant le troisième *a*, et faisant sonner l'*n* ; *lamannti*, *lament*, qu'on a écrit par un *e*, par analogie prétendue avec *lamentari*, ce qui a donné lieu à l'analogie des cris *lamentables* supposés de la femelle quand on lui dérobe son petit. » (Lettre de M. de La Condamine à M. de Buffon, du 28 mai 1764.)

Je cite cette espèce d'étymologie, de laquelle M. de La Condamine, qui a demeuré dix ans dans les Indes occidentales, doit être bien informé. Cependant je dois observer que le mot *manati*, selon plusieurs auteurs, est espagnol, et indique un animal qui a des mains, et que probablement les Guianais ou les Caraïbes, qui sont assez éloignés les uns des autres, l'ont également emprunté des Espagnols.

alors on reprend l'extrémité du cordeau, on le roule jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que quelques brasses ; et, à l'aide de la vague, on tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture attelée de deux bœufs pour le transporter. Sa chair est excellente ; et quand elle est fraîche, on la mangerait plutôt comme du bœuf que comme du poisson : en la découpant et la faisant sécher et mariner, elle prend, avec le temps, le goût de la chair du thon, et elle est encore meilleure. Il y a de ces animaux qui ont plus de quinze pieds de longueur sur six pieds d'épaisseur. La partie de l'arrière du corps est beaucoup plus menue et va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui ensuite s'élargit à son extrémité. Comme les Espagnols, ajoute Oviedo, donnent le nom de main aux pieds de devant de tous les quadrupèdes, et comme cet animal n'a que des pieds de devant, ils lui ont donné la dénomination d'animal à mains, *manati*. Il n'a point d'oreilles externes, mais seulement deux trous par lesquels il entend. Sa peau n'a que quelques poils assez rares ; elle est d'un gris cendré, et de l'épaisseur d'un pouce ; on en fait des semelles de souliers, des baudriers, etc. La femelle a deux mamelles sur la poitrine, et elle produit ordinairement deux petits, qu'elle allaite. » Tous ces faits rapportés par Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça, et plusieurs autres après lui, aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur la terre : ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle, induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques, qui sortent en effet de l'eau et séjournent à terre ; mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur ; les deux pieds ou les deux mains étaient fort larges, avec des ongles courts. Gomara assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur ; il ajoute que ces animaux fréquentent aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer. Il raconte qu'on en avait élevé et nourri un jeune dans un lac à Saint-Domingue pendant vingt-six ans ; qu'il était si doux et si privé, qu'il prenait doucement la nourriture qu'on lui présentait ; qu'il entendait son nom, et que, quand on l'appelait, il sortait de l'eau, et se traînait en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture ; qu'il semblait se plaisir à entendre la voix humaine et le chant des enfants, qu'il n'en avait nulle peur, qu'il les laissait asseoir sur son dos, et qu'il les passait d'un bord du lac à l'autre sans se plonger dans l'eau et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances ; il paraît accommodé à la fable du dauphin des anciens ; car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal ; il assure seulement que, quoiqu'il soit très-gros, il nage si facilement, qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin.

Hernandez, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de

face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avaient écrit avant lui; il dit seulement que les deux Océans, c'est-à-dire la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi bien que les lacs, nourrissent une bête informe appelée *manati*, de laquelle il donne la description presque entièrement tirée d'Oviedo; et tout ce qu'il y a de plus, c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme; qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau; qu'il s'accouple sur la terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit, qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant. L'accouplement de ces animaux ne peut se faire sur la terre, comme le dit Hernandez, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau sur un bas-fond. Binet dit que le lamantin est gros comme un bœuf, et tout rond comme un tonneau; qu'il a une petite tête et peu de queue; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant; qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger; que sa graisse est aussi douce que le beurre; que cet animal se plaît dans les rivières, proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter de l'herbe qui croît le long des rivages, qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve un si grand nombre, que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon.

Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer: cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer; qu'il la broute comme le bœuf fait celle des prés, et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour; qu'après avoir bien bu et bien mangé, il s'endort le mufle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer de loin; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout, et que si l'on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas, même après sa mort, et ne font que tourner autour de la barque qui l'emporte.

Ce dernier fait me paraît très-suspect; il est même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit. Tous les gros animaux, quadrupèdes ou cétacés, ne produisent ordinairement qu'un petit; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le P. du Tertre. Oxmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacés, et non pas comme les poissons à écailles, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacés ont la queue située transversalement, c'est-à-dire d'un côté à l'autre du corps: il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe; qu'il a néan-

moins trente-deux dents molaires : qu'il ne voit pas bien à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris ; qu'il a peu de cervelle ; mais qu'au défaut de bons yeux, il a l'oreille excellente ; qu'il n'a point de langue ; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme qu'à celles d'aucun animal ; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût ; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main ; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe ; que cet animal a , depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres ; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre.

Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres ; car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos, et six, ou plutôt sept dans le cou. Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue ; elle ne manque point au lamantin : mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire inférieure. On trouve, dans le *Voyage aux îles de l'Amérique*, Paris, 1722, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne : l'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités ; mais il observe « que cet animal est devenu assez rare aux Antilles, depuis que les bords de la mer sont habités. Celui qu'il vit et qu'il mesura avait quatorze pieds neuf pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue : il était tout rond jusqu'à cet endroit. Sa tête était grosse ; sa gueule large, avec de grandes babines, et quelques poils longs et rudes au-dessus ; ses yeux étaient très-petits par rapport à sa tête, et ses oreilles ne paraissaient que comme deux petits trous : le cou est fort gros et fort court ; et, sans un petit mouvement qui le fait un peu plier, il ne serait pas possible de distinguer la tête du reste du corps. Quelques auteurs prétendent (ajoute-t-il) que cet animal se sert de ses deux mains ou nageoires pour se traîner sur la terre : je me suis soigneusement informé de ce fait ; personne n'a vu cet animal à terre, et il ne lui est pas possible de marcher ni d'y ramper, ses pieds de devant ou ses mains ne lui servant que pour tenir ses enfants pendant qu'il leur donne à téter. La femelle a deux mamelles rondes ; je les mesurai, dit l'auteur : elles avaient chacune sept pouces de diamètre sur environ quatre d'élévation ; le mamelon était gros comme le pouce, et sortait d'un bon doigt au dehors. Le corps avait huit pieds deux pouces de circonférence ; la queue était comme une large palette de dix-neuf pouces de long, et de quinze pouces dans sa plus grande largeur, et l'épaisseur à l'extrémité était d'environ trois pouces. La peau était épaisse sur le dos presque comme un double cuir de bœuf ; mais elle était beaucoup plus mince sous le ventre : elle est d'une couleur d'ardoise brune, d'un gros grain et rude, avec des poils de même couleur, clair-semés, gros et assez longs. Ce lamantin pesait environ huit cents livres. On avait pris le petit avec la mère ; il avait à peu près trois pieds de long. On fit rôtir à la broche le côté de la queue ; on trouva cette chair aussi bonne et aussi délicate

que du veau. L'herbe dont ces animaux se nourrissent est longue de huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre, et d'un assez beau vert. On voit des endroits sur les bords et sur les bas-fonds de la mer où cette herbe est si abondante, que le fond paraît être une prairie; les tortues en mangent aussi, etc. » Le P. Magnin de Fribourg dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de l'eau;... qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette, les oreilles si fermées, qu'à peine il y peut entrer une aiguille; qu'au dedans des oreilles se trouvent deux petits os percés; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un bijou... et que son cri ressemble à un petit mugissement.

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque. « Ces animaux, dit-il, pèsent chacun depuis cinq cents jusqu'à sept cent cinquante livres; ils se nourrissent d'herbes; ils ont les yeux fort petits; et les trous des oreilles encore plus petits; ils viennent paître sur le rivage lorsque la rivière est basse. La femelle met toujours bas deux petits; elle les porte à ses mamelles avec ses bras, et les serre si fort, qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque mouvement qu'elle fasse. Les petits, lorsqu'ils viennent de naître, ne laissent pas de peser chacun trente livres; le lait qu'ils tettent est très-épais. Au-dessous de la peau qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux sont de graisse, et les deux autres d'une chair fort délicate et savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon et le goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de l'eau à une hauteur assez considérable. » Il paraît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits : il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin, M. de La Condamine, qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément, et mieux que tous les autres, des habitudes naturelles de cet animal. « Sa chair, dit-il, et sa graisse ont assez de rapports à celle du veau; le P. d'Acuna rend sa ressemblance avec le bœuf encore plus complète, en lui donnant des cornes dont la nature ne l'a pas pourvu. Il n'est pas amphibie, à proprement parler, puisqu'il ne sort jamais de l'eau entièrement, et n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires assez près de la tête, plates et en forme d'ailerons, de quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras et de mains; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour atteindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai (ajoute M. de La Condamine) était femelle; sa longueur était de sept pieds et demi de roi, et sa plus grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la grandeur de son corps; ils sont ronds et n'ont que trois lignes de diamètre : l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite, et ne paraît qu'un trou d'épingle. Le manati n'est pas particulier à la rivière des Amazones; il n'est pas moins commun dans l'Orénoque : il se trouve aussi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc, et dans plusieurs autres rivières des

environs de Cayenne, et des côtes de la Guiane, et vraisemblablement ailleurs. C'est le même qu'on nommait autrefois *manati*, et qu'on nomme aujourd'hui *lamantin* à Cayenne et dans les îles françaises d'Amérique; mais je crois l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer; il est même rare près des embouchures des rivières: mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer dans la plupart des grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme dans le Guallaga, le Pastaça, etc.; il n'est arrêté, en remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en trouve plus. »

Voilà le précis, à peu près, de tout ce que l'on sait du lamantin: il serait à désirer que nos habitants de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal, et fissent la description de ses parties antérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion, et de la génération. Il paraît, mais nous n'en sommes pas sûr, qu'il a un grand os dans la verge, le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différents, comme dans les animaux ruminants.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du Nouveau-Monde; il paraît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique. M. Adanson a vu des lamantins du Sénégal; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description de cet animal, qu'il a faite sur les lieux, et je crois devoir la rapporter en entier. « J'ai vu beaucoup de ces animaux (dit M. Adanson): les plus grands n'avaient que huit pieds de longueur, et pesaient environ huit cents livres; une femelle de cinq pieds trois pouces de long ne pesait que cent quatre-vingt-quatorze livres. Leur couleur est cendré noir. Les poils sont très-rares sur tout le corps; ils sont en forme de soies longues de dix-neuf lignes. La tête est conique et d'une grosseur médiocre relativement au volume du corps; les yeux sont ronds et très-petits; l'iris est d'un brun foncé, et la prunelle noire; le museau est presque cylindrique; les deux mâchoires sont à peu près également larges, les lèvres sont charnues et fort épaisses; il n'y a que des dents molaires, tant à la mâchoire d'en haut qu'à celle d'en bas; la langue est de forme ovale et attachée, presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire inférieure. Il est singulier, continue M. Adanson, que presque tous les auteurs ou voyageurs aient donné des oreilles à cet animal: je n'ai pu en trouver dans aucun, pas même un trou assez fin pour pouvoir y introduire un stylet (1). Il a deux bras ou nageoires placés à l'origine de la tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune espèce de cou, ni par des épaules sensibles: ces bras sont à peu près cylindriques, composés de trois articulations principales, dont l'intérieure forme une espèce de main aplatie, dans laquelle les doigts ne se

(1) Il paraît néanmoins certain que cet animal a des trous auditifs et externes. M. de La Condamine vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont pas plus d'une demi-ligne de diamètre; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il est très-possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'autant que ces trous sont très-petits lors même que l'animal les tient ouverts.

distinguent que par quatre ongles d'un rouge brun et luisant. La queue est horizontale comme celle des baleines, et elle a la forme d'une pelle à four. Les femelles ont deux mamelles plus elliptiques que rondes, placées près de l'aisselle des bras. La peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf lignes sur le dos, et d'un pouce et demi sur la tête. La graisse est blanche, et épaisse de deux ou trois pouces : la chair est d'un rouge pâle, plus pâle et plus délicate que celle du veau. Les Nègres Oualofes ou Jalofes appellent cet animal *lereou*. Il vit d'herbes, et se trouve à l'embouchure du fleuve Niger. »

On voit par cette description, que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne ; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un fœtus de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de la même espèce. Le témoignage des voyageurs s'accorde avec notre opinion : celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal méritent de trouver place ici. « Ce n'est pas seulement dans la rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières de Nicaragua et de Verague, que j'ai vu des manates (lamantins) ; j'en ai aussi vu dans la baie de Campêche, sur les côtes de Bocca del Drago, et de Bocca del Loro, dans la rivière de Darien, et dans les petites îles méridionales de Cuba. J'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque, et en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort bas. J'en ai vu aussi à Mindanao, qui est une des îles Philippines, et sur la côte de la Nouvelle-Hollande... Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel ; aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer : c'est peut-être par cette raison qu'on n'en voit point dans la mer du Sud, où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues grosses, si ce n'est dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point : mais les Indes occidentales étant, pour ainsi dire, une grande baie composée de plusieurs petites, sont ordinairement une terre basse, où les eaux, qui sont peu profondes, fournissent une nourriture convenable au lamantin. On le trouve quelquefois dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer. Ceux qui sont à la mer, et dans les lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer où ils puissent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures, une fois ou deux, à l'embouchure de la rivière d'eau douce la plus voisine... Ils ne viennent jamais à terre, ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent y nager. Leur chair est saine et de très-bon goût : leur peau est aussi d'une grande utilité. Les lamantins et les tortues se trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, et se nourrissent des mêmes herbes qui croissent sur les hauts fonds de la mer, à quelques pieds de profondeur sous l'eau, et sur les rivages bas que couvre la marée. »

SUR LES LAMANTINS (1).

* Nous avons dit que la nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacés : ces êtres mitoyens, placés au delà des limites de chaque classe, nous paraissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anormaux : car, en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur était nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés ; et, si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales ; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité. Cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables ; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres, avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident : tous se prêtent, dans le danger, des secours mutuels ; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes. Ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société ; le mâle n'a communément qu'une seule femelle, qu'il accompagne constamment avant et après leur union. Il s'accouple dans l'eau, la femelle renversée sur le dos ; car ils ne viennent jamais sur la terre et ne peuvent même se traîner dans la vase : ils ont le trou ovale du cœur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres ; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent : leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connaissons quatre ou cinq espèces de lamantins ; tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal ; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance,

(1) On a donné aussi au lamantin le nom de *vache marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de sa tête quelques rapports avec celle du bœuf, et que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes ; plusieurs voyageurs l'ont même appelé *sirène*, et c'est peut-être en effet la véritable sirène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes et récits fabuleux.

entre les trous auditifs et l'extrémité du muscau; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive. La peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur, et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, qui s'étend jusqu'au nombril. Les femelles ont la vulve assez grande, avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située, comme dans les autres animaux, au-dessous, mais au-dessus de l'anus. Elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits; mais dans tout autre temps, elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces: par exemple, le grand lamantin du Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les aliments: au contraire, les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.

STELLERUS BOREALIS. — CUV.

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales, au delà du Kamtschatka, surtout aux environs de l'île de Behring, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus. Ce grand lamantin paraît aimer les plages vaseuses des bords de la mer: il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres. Il diffère donc, à cet égard, du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps. Ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à sec; il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage, et on le tua sur la plage à coups de haches et de perches. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupes autour de l'île de Behring, sont si peu farouches, qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main: ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête

hors de l'eau lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture ; il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner : mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer ; et si la plupart des voyageurs ne disaient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croirait que ceux-ci ne sont si confiants et si peu sauvages autour de l'île déserte de Behring, que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme.

Chaque mâle ne paraît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente : ainsi, dans cette espèce, le produit n'est que d'un, et comme le temps de la gestation est d'environ un an (1), on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs pères et mères que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure ; ils profitent cependant des moments où la mer est le plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvements qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en approche, la suit de très-près, et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir ; dans ce moment, il la couvre avec des mouvements très-vifs. Ils sont non-seulement susceptibles des sentiments d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière ; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés ; ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et surtout celui du mâle pour sa femelle. En ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînait au rivage, et les coups qu'on lui donnait de toutes parts ne purent le rebuter : il ne l'abandonna pas même après sa mort ; car, le lendemain, comme les matelots allaient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avaient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer, qui ne l'avait pas quittée. »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau : mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde ; quatre ou cinq

(1) A en juger par ce qu'en dit M. Krachenninikow, il semblerait que le temps de la gestation ne devrait être que de huit ou neuf mois ; car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps ; mais, comme M. Steller a observé longtemps ces animaux à l'île de Behring, et qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer, d'après son récit, que, dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

hommes se mettent sur une barque ; le premier qui est en avant tient et lance le harpon ; et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes, qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de le tirer à terre ; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout à fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures ; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissait comme une fontaine, et qu'il s'arrêtait dès que l'animal avait la tête plongée dans l'eau ; mais que le jet se renouvelait toutes les fois qu'il s'élevait au-dessus pour respirer : d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avait une double voie de circulation ; savoir, sous l'eau, par le trou ovale du cœur, et dans l'air, par le poumon. »

Les *fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes ; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau ; en sorte que, pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément. Leur peau, qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette ; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine, que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément, sous la peau, le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes ; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal ; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre : elle est de très-bon goût et même de bonne odeur ; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée longtemps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix. On peut l'employer aux mêmes usages que le beurre et la manger de même ; celle de la queue surtout est très-délicate : elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du bœuf : seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir longtemps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant, à l'extérieur, à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal ; elle est de couleur noirâtre et sans poil : il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines ; ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi longtemps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil. Cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la

hache : les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesait deux cents puds de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers ; sa longueur était de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue ; elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau, qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout à fait au-dessous (1) ; l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas. Les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées ; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur : ces lèvres font les mêmes mouvements que celles des chevaux, lorsque l'animal mange. Les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes.

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure : mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents ; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, et l'autre à la mâchoire inférieure. Ces os sont criblés de plusieurs petits trous ; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée, de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits, et sont situés précisément dans les points milieu entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles. Il n'y a point de sourcils ; mais, dans le grand angle de chaque œil, il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête, qui peut, comme dans la loutre marine (saricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes : ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits, que l'on pourrait à peine y faire entrer une plume à écrire ; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étaient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets ; car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration : cependant Krachenninikow dit qu'il braie ou qu'il beugle, et le P. Magnin de Fribourg compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin de Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps ; il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur. Mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras, qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme. Cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles ; caractères qui éloi-

(1) Clusius et Hernandez, qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paraissent pas l'avoir bien observé ; car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

gnent encore cet animal de la classe des quadrupèdes ; le corps et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième, et continue par trente-cinq, en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq. Le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avait vingt-huit dans la queue, seize dans le dos, et six dans le cou, en tout cinquante. Ainsi, en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en aurait en tout cinquante-neuf. La queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie : dans celui de Kamtschatka elle est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle, qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur ; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, et il s'étend jusqu'au nombril. Dans la femelle, la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus ; le clitoris est apparent ; il est presque cartilagineux et long de six lignes. Les deux mamelles sont placées sur la poitrine : elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit ; mais, dans tout autre temps, elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton : le lait est gras, et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

Dimension du lamantin tué dans l'île de Behring, le 12 juillet 1742, réduite au pied-de-roi de France.

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue.	23	1	6
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines.	»	7	6
Du milieu du nez à l'angle de l'œil.	1	»	7
Largeur de l'œil entre ses deux angles.	»	»	7 1/2
Distance entre les yeux.	1	4	3
Largeur et hauteur des narines.	»	2	3
De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule.	1	2	»
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaule.	4	»	9
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve.	15	2	»
De la lèvre inférieure au sternum.	4	2	8
Diamètre de la gueule, pris au coin de son ouverture.	1	6	9
Circonférence de la tête à l'endroit des narines.	2	5	1
Circonférence de la tête aux yeux.	3	9	»
Hauteur du museau à son extrémité.	»	7	9 1/2
Circonférence du corps aux épaules.	11	3	»
Circonférence du cou prise à la nuque.	6	4	11
Circonférence du corps à l'abdomen.	19	»	9
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne.	4	4	6
Distance entre l'anus et la vulve.	»	7	6

	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur de la vulve.	»	9	6 6/2
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue.	6	1	2
Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette.	2	1	3
Longueur de la tête à l'occiput.	»	9	9
Longueur de l'os de l'épaule.	1	1	6
Longueur de l'os du bras.	»	11	5
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac.	3	6	3
Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, c'est-à-dire vingt fois aussi long que le corps entier de l'animal.	466	3	»
Hauteur du cœur.	1	8	6
Largeur du cœur.	1	11	6
Longueur des reins.	2	6	»
Largeur des reins.	1	4	11
Longueur de la langue.	»	11	3
Largeur de la langue.	»	2	3

LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES.

MANATUS AMERICANUS. — DESMAR.

Nous appellerons cette espèce *le grand lamantin des Antilles*, parce qu'elle paraît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivants : la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise, ainsi que la peau ; il a dans les mains cinq ongles apparents, assez semblables à ceux de l'homme ; ces ongles sont fort courts ; il a de plus non-seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule : et, au contraire, il paraît certain que, dans le lamantin de Kamtschatka, la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges, ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents. Toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées. Ces lamantins sont d'ailleurs très-différents par les proportions et par la grandeur du corps. Celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka ; il a aussi le corps moins épais : sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit, et rarement vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé. Celui qui est décrit dans le *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique* imprimé à Paris en 1722, n'avait que huit pieds de circonférence sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka dont nous venons de parler avait environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent par tout le reste de leur conformation : ils ont aussi les mê-

mes habitudes naturelles, tous deux également aiment la société de leur espèce et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupe dans le voisinage des côtes, et quelquefois aux embouchures des rivières; et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo et à Gomara qu'ils fréquentaient aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer : cependant ce fait ne paraît vrai que pour le petit lamantin, dont nous parlerons dans la suite; et il paraît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtsehatka, ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine. Tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles : tous deux se nourrissent de *fucus* et d'autres herbes qui croissent dans la mer ; et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger : tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre ses mains ; elle l'allaitte pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo, le lamantin des Antilles produirait deux petits : mais comme il paraît que, dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leur mère que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourrait que cet auteur, ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisaient en effet deux petits à la fois.

LE GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES (1).

Nous avons rapporté ce que le voyageur Dampier a dit des lamantins qu'il a vus aux Philippines, et qui nous paraissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles : cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce ; car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes. L'on verra, dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin, ni parcourir les hautes mers.

LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds

(1) Cet animal est le dugon. (A. R.)

(2) Cette espèce n'est pas différente du grand lamantin des Antilles. (A. R.)

du Nouveau-Monde : elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme sur l'Orénoque, l'Oyapok, l'Amazone, etc.; on les trouve aussi dans les rivières, et enfin dans la baie de Campêche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer; mais le petit lamantin préfère les eaux douces, et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer. M. de La Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paraît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer et celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture, mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées, où les eaux sont profondes, ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres; car ils n'y pourraient vivre, puisqu'il ne paraît pas qu'ils mangent du poisson; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers, dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périraient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique, petits ou grands.

Les voyageurs s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages, lorsqu'il peut les atteindre en avançant sa tête, sans sortir entièrement de l'eau : car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre, ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un. La mère porte ses deux petits sous chacun de ses bras, et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner; et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment, et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse : leur chair est aussi très-bonne à manger.

LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

MANATUS SENEGALENSIS.—DESMAR.

Nous avons donné, d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paraît en différer, en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps. Ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantins : la première est le *grand lamantin de Kamtscha* ᠰᠠ , qui, comme nous l'avons dit, surpasse toutes les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires, ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le *grand lamantin des Antilles*, qui a des dents molaires, des ongles, et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le *grand lamantin de la mer des Indes*, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celle de Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peuvent traverser les hautes mers, parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le *petit lamantin de l'Amérique méridionale*, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premières par la grandeur, qui est de plus de deux tiers au-dessous; et la cinquième, le *petit lamantin du Sénégal*, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le petit lamantin de la Guiane dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

PLAN DE L'OUVRAGE SUR LES OISEAUX

Nous n'entreprenons pas de donner ici une histoire des oiseaux aussi complète, aussi détaillée que l'est celle des animaux quadrupèdes : cette première tâche, quoique longue et difficile à remplir, n'était pas impossible, parce que le nombre des quadrupèdes n'étant guère que de deux cents espèces, dont plus du tiers se trouve dans nos contrées ou dans les climats voisins, il était possible d'abord de donner l'histoire de ceux-ci d'après nos propres observations ; que dans le nombre des quadrupèdes étrangers, il y en a plusieurs de bien connus des voyageurs d'après lesquels nous pouvions écrire ; qu'enfin nous devons espérer, avec des soins et du temps, de nous les procurer presque tous pour les examiner, et l'on voit que nos espérances ont été remplies, puisqu'à l'exception d'un très-petit nombre d'animaux, nous avons fait l'histoire et la description de tous les quadrupèdes. Cet ouvrage est le fruit de près de vingt ans d'étude et de recherches, et quoique pendant ce même temps nous n'ayons rien négligé pour nous instruire sur les oiseaux et pour nous en procurer toutes les espèces rares, que nous ayons même réussi à rendre cette partie du Cabinet du Roi plus nombreuse et plus complète qu'aucune autre collection du même genre qui soit en Europe, nous devons cependant convenir qu'il nous en manque encore un assez grand nombre. A la vérité la plupart des espèces qui nous manquent, manquent également partout ailleurs ; mais ce qui nous prouve que nous sommes encore bien loin d'être complet, quoique nous ayons rassemblé plus de sept ou huit cents espèces ; c'est que souvent il nous arrive de nouveaux oiseaux qui ne sont décrits nulle part, et que d'un autre côté, il y en a plusieurs qui ont été indiqués par nos ornithologistes modernes, qui nous manquent encore, et que nous n'avons pu nous procurer. Il existe peut-être quinze cents, peut-être deux mille espèces d'oiseaux : pouvons-nous espérer de les rassembler toutes ? et cela n'est encore que l'une des moindres difficultés que l'on pourra lever avec le temps : il y a plusieurs autres obstacles, dont nous avons surmonté quelques-uns, et dont les autres nous paraissent invincibles. Il faut qu'on me permette d'entrer ici dans le détail de toutes ces difficultés, cette exposition est d'autant plus nécessaire, que sans elle on ne concevrait pas les raisons du plan et de la forme de mon ouvrage.

Les espèces dans les oiseaux sont non-seulement en beaucoup plus grand nombre que dans les animaux quadrupèdes, mais elles sont aussi sujettes à beaucoup plus de variétés : c'est une suite nécessaire de la loi des combinaisons, où le nombre des résultats augmente en bien plus grande raison que celui des éléments : c'est aussi une règle que la nature semble s'être prescrite à mesure qu'elle se multiplie ; car

les grands animaux, qui ne produisent que rarement et en très-petit nombre, n'ont que peu d'espèces voisines et point de variétés, tandis que les petits tiennent à un grand nombre d'autres familles, et sont sujets, dans chaque espèce, à varier beaucoup ; et les oiseaux paraissent varier encore beaucoup plus que les petits animaux quadrupèdes, parce qu'en général les oiseaux sont plus nombreux, plus petits et qu'ils produisent en plus grand nombre. Indépendamment de cette cause générale, il y en a de particulières pour les variétés dans plusieurs espèces d'oiseaux. Le mâle et la femelle n'ont, dans les quadrupèdes, que des différences assez légères ; elles sont bien plus grandes et bien plus apparentes dans les oiseaux : souvent la femelle est si différente du mâle par la grandeur et les couleurs, qu'on les croirait chacun d'une espèce diverse. Plusieurs de nos naturalistes, même les plus habiles, s'y sont mépris, et ont donné le mâle et la femelle d'une même espèce comme deux espèces distinctes et séparées : aussi le premier trait de la description d'un oiseau doit être l'indication de la ressemblance ou de la différence du mâle et de la femelle.

Ainsi, pour connaître exactement tous les oiseaux, un seul individu de chaque espèce ne suffit pas ; il en faut deux, un mâle et une femelle ; il en faudrait même trois ou quatre, car les jeunes oiseaux sont encore très-différents des adultes et des vieux. Qu'on se représente donc que, s'il existe deux mille espèces d'oiseaux, il faudrait en rassembler huit mille individus pour les bien connaître, et l'on jugera facilement de l'impossibilité de faire une telle collection, qui augmenterait encore plus du double, si l'on voulait la rendre complète, en y ajoutant les variétés de chaque espèce, dont quelques-unes, comme celles du coq et du pigeon, se sont si fort multipliées, qu'il est même difficile d'en faire l'entière énumération.

Le grand nombre des espèces, le nombre encore plus grand des variétés, les différences de forme, de grandeur, de couleur entre les mâles et les femelles, entre les jeunes, les adultes et les vieux ; les diversités qui résultent de l'influence du climat et de la nourriture ; celle que produit la domesticité, la captivité, le transport, les migrations naturelles et forcées ; toutes les causes, en un mot, de changement, d'altération, de dégénération, en se réunissant ici et se multipliant, multiplient les obstacles et les difficultés de l'ornithologie, à ne la considérer même que du côté de la nomenclature, c'est-à-dire de la simple connaissance des objets : et combien ces difficultés n'augmentent-elles pas encore dès qu'il s'agit d'en donner la description et l'histoire ! Les deux parties bien plus essentielles que la nomenclature, et que l'on ne doit jamais séparer en histoire naturelle, se trouvent ici très-difficiles à réunir, et chacune a de plus des difficultés particulières que nous n'avons que trop senties, par le désir que nous avons de les surmonter. L'une des principales est de donner par le discours une idée des couleurs ; car malheureusement les différences les plus apparentes entre les oiseaux portent sur les couleurs encore plus que sur les formes. Dans les animaux quadrupèdes, un bon dessin rendu par une gravure noire suffit pour la connaissance distincte de chacun, parce que les couleurs des quadrupèdes n'étant qu'en petit nombre et

assez uniformes, on peut aisément les dénommer et les indiquer par le discours : mais cela serait impossible, ou du moins supposerait une immensité de paroles, et de paroles très-ennuyeuses, pour la description des couleurs dans les oiseaux ; il n'y a pas même de termes en aucune langue pour en exprimer les nuances, les teintes, les reflets et les mélanges : et néanmoins les couleurs sont ici des caractères essentiels, et souvent les seuls par lesquels on puisse reconnaître un oiseau et le distinguer de tous les autres. J'ai donc pris le parti de faire non-seulement graver, mais peindre les oiseaux à mesure que j'ai pu me les procurer vivants : et ces portraits d'oiseaux, représentés avec leurs couleurs, les font connaître mieux d'un coup d'œil que ne pourrait le faire une longue description aussi fastidieuse que difficile, et toujours imparfaite et très-obscur.

Nous aurons donc, au moyen de ces gravures coloriées, la représentation exacte d'un très-grand nombre d'oiseaux, leur grandeur, leur grosseur réelle et relative ; nous aurons, au moyen des couleurs, une description aux yeux plus parfaite et plus agréable qu'il ne serait possible de la faire par le discours, et nous renverrons souvent, dans le cours de cet ouvrage, à ces figures coloriées, dès qu'il s'agira de description, de variétés et de différences de grandeur, de couleur, etc. Dans le vrai, les planches enluminées sont faites pour cet ouvrage et l'ouvrage pour ces planches : mais comme il n'est pas possible d'en multiplier assez les exemplaires, que leur nombre ne suffit pas à beaucoup près à ceux qui se sont procuré les volumes de cette histoire naturelle, nous avons pensé que ce plus grand nombre, qui fait proprement le public, nous saurait gré de faire aussi graver d'autres planches noires, qui pourront se multiplier autant qu'il sera nécessaire ; et nous avons choisi pour cela un ou deux oiseaux de chaque genre, afin de donner une idée de leur forme et de leurs principales différences. Nous avons fait faire, autant qu'il a été possible, les dessins de ces gravures d'après les oiseaux vivants, et ce sont les mêmes que ceux des planches enluminées ; nous sommes persuadé que le public verra avec plaisir qu'on a mis autant de soin à ces dernières qu'aux premières.

Par ces moyens et ces attentions, nous avons surmonté les premières difficultés de la description des oiseaux : nous ne comptons pas donner absolument tous ceux qui nous sont connus, parce que le nombre de nos planches enluminées eût été trop considérable ; nous avons même supprimé à dessein quelques variétés ; sans cela ce recueil deviendrait immense. Nous avons pensé qu'il fallait se borner à cent vingt ou cent trente planches, qui contiendraient près de trois ou quatre cents espèces d'oiseaux différents : ce n'est pas avoir tout fait, mais c'est déjà beaucoup ; d'autres, dans d'autres temps, pourront nous compléter, ou faire encore plus et peut-être mieux.

Après les difficultés que nous venons d'exposer sur la nomenclature et sur la description des oiseaux, il s'en présente d'autres encore plus grandes sur leur histoire. Nous avons donné celle de chaque espèce d'animal quadrupède dans tout le détail que le sujet exige : il ne nous est pas possible de faire ici de même ; car quoiqu'on ait avant nous beaucoup plus écrit sur les oiseaux que sur les animaux quadru-

pèdes, leur histoire n'en est pas plus avancée. La plus grande partie des ouvrages de nos ornithologues ne contiennent que des descriptions, et souvent se réduisent à une simple nomenclature; et, dans le très-petit nombre de ceux qui ont joint quelques faits historiques à leur description, on ne trouve guère que des choses communes, aisées à observer sur les oiseaux de chasse et de basse-cour. Nous ne connaissons que très-imparfaitement les habitudes naturelles des autres oiseaux de notre pays, et point du tout celles des oiseaux étrangers. A force d'étude et de comparaison, nous avons au moins trouvé dans les animaux quadrupèdes des faits généraux et des points fixes, sur lesquels nous nous sommes fondé pour faire leur histoire particulière: la division des animaux naturels et propres à chaque continent a souvent été notre boussole dans cette mer d'obscurité, qui semblait environner cette belle et première partie de l'histoire naturelle; ensuite les climats dans chaque continent que les animaux quadrupèdes affectent de préférence ou de nécessité, et les lieux où ils paraissent constamment attachés, nous ont fourni des moyens d'être mieux informé, et des renseignements pour être plus instruit. Tout cela nous manque dans les oiseaux, ils voyagent avec tant de facilité de provinces en provinces, et se transportent en si peu de temps de climats en climats, qu'à l'exception de quelques espèces d'oiseaux pesants ou sédentaires, il est à croire que les autres peuvent passer d'un continent à l'autre; de sorte qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de reconnaître les oiseaux propres et naturels à chaque continent, et que la plupart doivent se trouver également dans tous deux, au lieu qu'il n'existe aucun quadrupède des parties méridionales d'un continent dans l'autre. Le quadrupède est forcé de subir les lois du climat sous lequel il est né; l'oiseau s'y soustrait et en devient indépendant par la faculté de pouvoir parcourir en peu de temps des espaces très-grands; il n'obéit qu'à la saison; et cette saison qui lui convient, se retrouvant successivement la même dans les différents climats, il les parcourt aussi successivement; en sorte que, pour savoir leur histoire entière, il faudrait les suivre partout et commencer par s'assurer des principales circonstances de leurs voyages; connaître les routes qu'ils pratiquent, les lieux de repos où ils gîtent, leur séjour dans chaque climat et les observer dans tous ces endroits éloignés. Ce n'est donc qu'avec le temps, et je puis dire dans la suite des siècles, que l'on pourra donner l'histoire des oiseaux aussi complètement que nous avons donné celle des animaux quadrupèdes. Pour le prouver, prenons un seul oiseau, par exemple, l'hirondelle, celle que tout le monde connaît, qui paraît au printemps, disparaît en automne, et fait son nid avec de la terre contre les fenêtres ou dans les cheminées: nous pourrions, en les observant, rendre un compte fidèle et assez exact de leurs mœurs, de leurs habitudes naturelles et de tout ce qu'elles font pendant les cinq ou six mois de leur séjour dans notre pays; mais on ignore tout ce qui leur arrive pendant leur absence; on ne sait ni où elles vont, ni d'où elles viennent: il y a des témoignages pour et contre au sujet de leurs migrations; les uns assurent qu'elles voyagent et se transportent dans les pays chauds pour y passer le temps de notre hiver: les autres prétendent qu'elles se jettent dans les marais

et qu'elles y demeurent engourdies jusqu'au retour du printemps; et ces faits, quoique directement opposés, paraissent néanmoins également appuyés par des observations répétées. Comment tirer la vérité du sein de ces contradictions? comment la trouver au milieu de ces incertitudes? J'ai fait ce que j'ai pu pour la démêler, et l'on jugera, par les soins qu'il faudrait se donner et les recherches qu'il faudrait faire pour éclairer ce seul fait, combien il serait difficile d'acquiescer tous ceux dont on aurait besoin pour faire l'histoire complète d'un seul oiseau de passage, et à plus forte raison l'histoire générale des voyages de tous.

Comme j'ai trouvé que, dans les quadrupèdes, il y a des espèces dont le sang se refroidit et prend à peu près le degré de la température de l'air, et que c'est ce refroidissement de leur sang qui cause l'état de torpeur et d'engourdissement où ils tombent et demeurent pendant l'hiver, je n'ai pas eu de peine à me persuader qu'il devait aussi se trouver parmi les oiseaux quelques espèces sujettes à ce même état d'engourdissement causé par le froid; il me paraissait seulement que cela devait être plus rare parmi les oiseaux, parce qu'en général le degré de la chaleur de leur corps est un peu plus grand que celui du corps de l'homme et des animaux quadrupèdes. J'ai donc fait des recherches pour connaître quelles peuvent être ces espèces sujettes à l'engourdissement, et, pour savoir si l'hirondelle était du nombre, j'en ai fait enfermer quelques-unes dans une glacière où je les ai tenues plus ou moins de temps: elles ne s'y sont point engourdies, la plupart y sont mortes, et aucune n'a repris de mouvement aux rayons du soleil; les autres qui n'avaient souffert le froid de la glacière que pendant peu de temps, ont conservé leur mouvement, et en sont sorties bien vivantes. J'ai cru devoir conclure de ces expériences que cette espèce d'hirondelle n'est point sujette à l'état de torpeur ou d'engourdissement que suppose néanmoins et très-nécessairement le fait de leur séjour au fond de l'eau pendant l'hiver. D'ailleurs, m'étant informé auprès de quelques voyageurs dignes de foi, je les ai trouvés d'accord sur le passage des hirondelles au delà de la Méditerranée; et M. Adanson m'a positivement assuré que, pendant le séjour assez long qu'il a fait au Sénégal, il avait vu constamment les hirondelles à longue queue, c'est-à-dire nos hirondelles de cheminée dont il est ici question, arriver au Sénégal dans la saison même où elles partent de France, et quitter les terres du Sénégal au printemps. On ne peut donc guère douter que cette espèce d'hirondelle ne passe en effet d'Europe en Afrique en automne, et d'Afrique en Europe au printemps: par conséquent elle ne s'engourdit pas, ni ne se cache dans des trous, ni ne se jette dans l'eau à l'approche de l'hiver; d'autant qu'il y a un autre fait, dont je me suis assuré, qui vient à l'appui des précédents, et prouve encore que cette hirondelle n'est point sujette à l'engourdissement par le froid, et qu'elle en peut supporter la rigueur jusqu'à un certain degré, au delà duquel elle périt; car si l'on observe ces oiseaux quelque temps avant leur départ, on les voit d'abord vers la fin de la belle saison voler en familles, le père, la mère et les petits; ensuite plusieurs familles se réunir et former successivement des troupes d'autant plus nombreuses que le temps du départ est plus prochain,

partir enfin presque toutes ensemble en trois ou quatre jours à la fin de septembre ou au commencement d'octobre; mais il en reste quelques-unes, qui ne partent que huit jours, quinze jours, trois semaines après les autres, et quelques-unes encore qui ne partent point et meurent aux premiers grands froids; ces hirondelles qui retardent leur voyage sont celles dont les petits ne sont pas encore assez forts pour les suivre. Celles dont on a détruit plusieurs fois les nids après la ponte, et qui ont perdu du temps à les reconstruire et à pondre une seconde ou troisième fois, demeurent par amour pour leurs petits, et aiment mieux souffrir l'intempérie de la saison que de les abandonner: ainsi elles ne partent qu'après les autres, ne pouvant emmener plus tôt leurs petits; ou même elles restent au pays pour y mourir avec eux.

Il paraît donc bien démontré par ces faits que les hirondelles de cheminée passent successivement et alternativement de notre climat dans un climat plus chaud; dans celui-ci pour y demeurer pendant l'été, et dans l'autre pour y passer l'hiver, et par conséquent elles ne s'engourdissent pas. Mais, d'un autre côté, que peut-on opposer aux témoignages assez précis des gens qui ont vu des hirondelles s'attrouper et se jeter dans les eaux à l'approche de l'hiver, qui non-seulement les ont vues s'y jeter, mais en ont vu tirer de l'eau, et même de dessous la glace avec des filets? que répondre à ceux qui les ont vues dans cet état de torpeur reprendre peu à peu le mouvement et la vie en les mettant dans un lieu chaud, et en les approchant du feu avec précaution? Je ne trouve qu'un moyen de concilier ces faits; c'est de dire que l'hirondelle qui s'engourdit n'est pas la même que celle qui voyage, que ce sont deux espèces différentes que l'on n'a pas distinguées faute de les avoir soigneusement comparées. Si les rats et les loirs étaient des animaux aussi fugitifs et aussi difficiles à observer que les hirondelles, et que, faute de les avoir regardés d'assez près, l'on prît les loirs pour des rats, il se trouverait la même contradiction entre ceux qui assureraient que les rats s'engourdissent, et ceux qui soutiendraient qu'ils ne s'engourdissent pas. Cette erreur est assez naturelle, et doit être d'autant plus fréquente que les choses sont moins connues, plus éloignées, plus difficiles à observer. Je présume donc qu'il y a en effet une espèce d'oiseau voisine de celle de l'hirondelle, et peut être aussi ressemblante à l'hirondelle que le loir l'est au rat, qui s'engourdit en effet; et c'est vraisemblablement le petit martinet, ou peut-être l'hirondelle de rivage. Il faudrait donc faire sur ces espèces, pour reconnaître si leur sang se refroidit, les mêmes expériences que j'ai faites sur l'hirondelle de cheminée. Ces recherches ne demandent, à la vérité, que des soins et du temps; mais malheureusement le temps est de toutes les choses celle qui nous appartient le moins et nous manque le plus. Quelqu'un qui s'appliquerait uniquement à observer les oiseaux, et qui se dévouerait même à ne faire que l'histoire d'un seul genre, serait forcé d'employer plusieurs années à cette espèce de travail, dont le résultat ne serait encore qu'une très-petite partie de l'histoire générale des oiseaux; car, pour ne pas perdre de vue l'exemple que nous venons de donner, supposons qu'il soit bien certain que l'hirondelle voyageuse passe d'Europe en Afrique, et po-

sons en même temps que nous ayons bien observé tout ce qu'elle fait pendant son séjour dans notre climat, que nous en ayons bien rédigé les faits ; il nous manquera encore tous ceux qui se passent dans le climat éloigné : nous ignorons si ces oiseaux y nichent et pondent comme en Europe ; nous ne savons pas s'ils arrivent en plus ou moins grand nombre qu'ils en sont partis ; nous ne connaissons pas quels sont les insectes sur lesquels ils vivent dans cette terre étrangère ; les autres circonstances de leur voyage, de leur repos en route, de leur séjour, sont également ignorées ; en sorte que l'histoire naturelle des oiseaux, donnée avec autant de détail que nous avons donné l'histoire des animaux quadrupèdes, ne peut être l'ouvrage d'un seul homme, ni même celui de plusieurs hommes dans le même temps, parce que non-seulement le nombre des choses qu'on ignore est bien plus grand que celui des choses que l'on sait, mais encore parce que ces mêmes choses qu'on ignore sont presque impossibles ou du moins très-difficiles à savoir, et que d'ailleurs, comme la plupart sont petites, inutiles, ou de peu de conséquence, les bons esprits ne peuvent manquer de les dédaigner, et cherchent à s'occuper d'objets plus grands ou plus utiles.

C'est par toutes ces considérations que j'ai cru devoir me former un plan différent, pour l'histoire des oiseaux, de celui que je me suis proposé et que j'ai tâché de remplir pour l'histoire des quadrupèdes. Au lieu de traiter les oiseaux un à un, c'est-à-dire par espèces distinctes et séparées, je les réunirai plusieurs ensemble sous un même genre, sans cependant les confondre et renoncer à les distinguer lorsqu'elles pourront l'être ; par ce moyen j'ai beaucoup abrégé, et j'ai réduit à une assez petite étendue cette histoire des oiseaux, qui serait devenue trop volumineuse, si d'un côté j'eusse traité de chaque espèce en particulier, en me livrant aux discussions de la nomenclature, et que d'autre côté je n'eusse pas supprimé, par le moyen des couleurs, la plus grande partie du long discours qui eût été nécessaire pour chaque description. Il n'y aura donc guère que les oiseaux domestiques et quelques espèces majeures, ou particulièrement remarquables, que je traiterai par articles séparés. Tous les autres oiseaux, surtout les plus petits, seront réunis avec les espèces voisines, et présentés ensemble, comme étant à peu près du même naturel et de la même famille ; le nombre des affinités, comme celui des variétés, est toujours d'autant plus grand que les espèces sont plus petites. Un moineau, une fauvette, ont peut-être chacun vingt fois plus de parents que n'en ont l'autruche ou le dindon ; j'entends par le nombre de parents le nombre des espèces voisines et assez ressemblantes pour pouvoir être regardées comme des branches collatérales d'une même tige, ou d'une tige si voisine d'une autre qu'on peut leur supposer une souche commune, et présumer que toutes sont originairement issues de cette même souche à laquelle elles tiennent encore par ce grand nombre de ressemblances communes entre elles ; et ces espèces voisines ne sont probablement séparées les unes des autres que par les influences du climat, de la nourriture, et par la succession du temps, qui amène toutes les combinaisons possibles, et met au jour tous les moyens de variété, de perfection, d'altération et de dégénération.

Ce n'est pas que nous prétendions que chacun de nos articles ne contiendra réellement et exclusivement que les espèces qui ont en effet le degré de parenté dont nous parlons : il faudrait être plus instruit que nous le sommes et que nous ne pouvons l'être, sur les effets du mélange des espèces et sur leur produit dans les oiseaux ; car indépendamment des variétés naturelles et accidentelles qui, comme nous l'avons dit, sont plus nombreuses, plus multipliées dans les oiseaux que dans les quadrupèdes, il y a encore une autre cause qui concourt avec ces variétés pour augmenter, en apparence, la quantité des espèces. Les oiseaux sont, en général, plus chauds et plus prolifiques que les animaux quadrupèdes ; ils s'unissent plus fréquemment ; et lorsqu'ils manquent de femelles de leur espèce, ils se mêlent plus volontiers que les quadrupèdes avec les espèces voisines, et produisent ordinairement des métis féconds, et non pas des mulets stériles : on le voit par les exemples du chardonneret, du tarin et du serin ; les métis qu'ils produisent peuvent, en s'unissant, produire d'autres individus semblables à eux, et former par conséquent de nouvelles espèces intermédiaires, et plus ou moins ressemblantes à celles dont elles tirent leur origine. Or, tout ce que nous faisons par art peut se faire, et s'est fait mille fois et mille fois par la nature : il est donc souvent arrivé des mélanges fortuits et volontaires entre les animaux, et surtout parmi les oiseaux, qui souvent, faute de leurs femelles, se servent du premier mâle qu'ils rencontrent, ou du premier oiseau qui se présente : le besoin de s'unir est chez eux une nécessité si pressante, que la plupart sont malades et meurent quand on les empêche d'y satisfaire. On voit souvent dans les basses-cours un coq sevré de poules se servir d'un autre coq, d'un chapon, d'un dindon, d'un canard ; on voit le faisan se servir de la poule ; on voit dans les volières le serin, le linot rouge et la linotte commune se chercher pour s'unir : et qui sait tout ce qui se passe en amour au fond des bois ? qui peut nombrer les jouissances illégitimes entre gens d'espèces différentes ? qui pourra jamais séparer toutes les branches bâtardes des tiges légitimes, assigner le temps de leur première origine, déterminer, en un mot, tous les effets des puissances de la nature pour la multiplication, toutes ses ressources dans le besoin, tous les suppléments qui en résultent, et qu'elle sait employer pour augmenter le nombre des espèces, en remplissant les intervalles qui semblent les séparer ?

Notre ouvrage contiendra à peu près tout ce qu'on sait des oiseaux et néanmoins ce ne sera, comme l'on voit, qu'un sommaire, ou plutôt une esquisse de cette histoire : seulement cette esquisse sera la première qu'on ait faite en ce genre ; car les ouvrages anciens et nouveaux auxquels on a donné le titre d'*Histoire des oiseaux* ne contiennent presque rien d'historique. Tout imparfaite que sera notre histoire, elle pourra servir à la postérité pour en faire une plus complète et meilleure ; je dis à la postérité, car je vois clairement qu'il se passera bien des années avant que nous soyons aussi instruits sur les oiseaux que nous le sommes aujourd'hui sur les quadrupèdes. Le seul moyen d'avancer l'ornithologie historique serait de faire l'histoire particulière des oiseaux de chaque pays ;

d'abord de ceux d'une seule province, ensuite de ceux d'une province voisine, puis de ceux d'une autre plus éloignée; réunir après cela ces histoires particulières pour composer celle de tous les oiseaux d'un même climat; faire la même chose dans tous les pays et dans tous les différents climats; comparer ensuite ces histoires particulières, les combiner pour en tirer les faits et former un corps entier de toutes ces parties séparées. Or, qui ne voit que cet ouvrage ne peut être que le produit du temps? Quand y aura-t-il des observateurs qui nous rendront compte de ce que font nos hirondelles au Sénégal et nos cailles en Barbarie? qui seront ceux qui nous informeront des mœurs des oiseaux de la Chine ou du Monomotapa? et comme je l'ai déjà fait sentir, cela est-il assez important, assez utile, pour que bien des gens s'en inquiètent ou s'en occupent? Ce que nous donnons ici servira donc longtemps comme une base ou comme un point de ralliement auquel on pourra rapporter les faits nouveaux que le temps amènera. Si l'on continue d'étudier et de cultiver l'histoire naturelle, les faits se multiplieront, les connaissances augmenteront; notre esquisse historique, dont nous n'avons pu tracer que les premiers traits, se remplira peu à peu, et prendra plus de corps: c'est tout ce que nous pouvons attendre du produit de notre travail, et c'est peut-être trop espérer encore, et en même temps trop nous étendre sur son peu de valeur.

DISCOURS SUR LA NATURE DES OISEAUX

Le mot *nature* a dans notre langue, et dans la plupart des autres idiomes anciens et modernes, deux acceptions très-différentes: l'une suppose un sens actif et général; lorsqu'on nomme la nature purement et simplement, on en fait une espèce d'être idéal, auquel on a coutume de rapporter, comme cause, tous les effets constants, tous les phénomènes de l'univers: l'autre acception ne présente qu'un sens passif particulier, en sorte que lorsqu'on parle de la nature de l'homme, de celle des animaux, de celle des oiseaux, ce mot signifie, ou plutôt indique et comprend dans sa signification, la quantité totale, la somme des qualités dont la nature, prise dans la première acception, a doué l'homme, les animaux, les oiseaux, etc. Ainsi la nature active, en produisant les êtres, leur imprime un caractère particulier qui fait leur *nature* propre et passive, de laquelle dérivent ce qu'on appelle leur *naturel*, leur *instinct*, et toutes leurs autres *habitudes* et *facultés naturelles*. Nous avons déjà traité de la nature de l'homme et de celle des animaux quadrupèdes: la nature des oiseaux demande des considérations particulières; et quoique, à certains égards, elle nous soit moins connue que celle des quadru-

pèdes, nous tâcherons néanmoins d'en saisir les principaux attributs, et de la présenter sous son véritable aspect, c'est-à-dire avec les traits caractéristiques et généraux qui la constituent.

Le sentiment ou plutôt la faculté de sentir, l'instinct, qui n'est que le résultat de cette faculté, et le naturel, qui n'est que l'exercice habituel de l'instinct guidé et même produit par le sentiment, ne sont pas à beaucoup près, les mêmes dans les différents êtres : ces qualités intérieures dépendent de l'organisation en général, et en particulier de celle des sens ; et elles sont relatives, non-seulement à leur plus ou moins grand degré de perfection, mais encore à l'ordre de supériorité que met entre les sens ce degré de perfection ou d'imperfection. Dans l'homme, où tout doit être jugement et raison, le sens du toucher est plus parfait que dans l'animal, où il y a moins de jugement que de sentiment ; et au contraire l'odorat est plus parfait dans l'animal que dans l'homme, parce que le toucher est le sens de la connaissance, et que l'odorat ne peut être que celui du sentiment. Mais comme peu de gens distinguent nettement les nuances qui séparent les idées et les sensations, la connaissance et le sentiment, la raison et l'instinct, nous mettrons à part ce que nous appelons chez nous *raisonnement discernement, jugement* et nous nous bornerons à comparer les différents produits du simple sentiment et à rechercher les causes de la diversité de l'instinct, qui, quoique varié à l'infini dans le nombre immense des espèces d'animaux qui tous en sont pourvus, paraît néanmoins être plus constant, plus uniforme, plus régulier, moins capricieux, moins sujet à l'erreur, que ne l'est la raison dans la seule espèce qui croit la posséder.

En comparant les sens, qui sont les premières puissances motrices de l'instinct dans tous les animaux, nous trouverons d'abord que le sens de la vue est plus étendu, plus vif, plus net, et plus distinct dans les oiseaux en général que dans les quadrupèdes : je dis en général, parce qu'il paraît y avoir des exceptions des oiseaux qui, comme les hiboux, voient moins qu'aucun des quadrupèdes ; mais c'est un effet particulier que nous examinerons à part, d'autant que si ces oiseaux voient mal pendant le jour, ils voient très-bien pendant la nuit, et que ce n'est que par un excès de sensibilité dans l'organe qu'ils cessent de voir à une grande lumière. Cela même vient à l'appui de notre assertion : car la perfection d'un sens dépend principalement du degré de sa sensibilité ; et ce qui prouve qu'en effet l'œil est plus parfait dans l'oiseau, c'est que la nature l'a travaillé davantage. Il y a, comme l'on sait, deux membranes de plus, l'une extérieure et l'autre intérieure, dans les yeux de tous les oiseaux, qui ne se trouvent pas dans l'homme : la première (1), c'est-à-dire la plus extérieure de ces membranes est placée dans le grand angle de l'œil ; c'est une seconde paupière plus transparente que la première, dont les mouvements obéissent également à la volonté, dont l'usage est de

(1) Cette paupière interne se trouve dans plusieurs animaux quadrupèdes, mais dans la plupart elle n'est pas mobile comme dans les oiseaux.

nettoyer et polir la cornée, et qui leur sert aussi à tempérer l'excès de la lumière, et ménager par conséquent la grande sensibilité de leurs yeux : la seconde est située au fond de l'œil, et paraît être un épanouissement du nerf optique, qui, recevant plus immédiatement les impressions de la lumière, doit dès lors être plus aisément ébranlé, plus sensible qu'il ne l'est dans les autres animaux ; et c'est cette grande sensibilité qui rend la vue des oiseaux bien plus parfaite et beaucoup plus étendue. Un épervier voit d'en haut et de vingt fois plus loin une alouette sur une motte de terre, qu'un homme ou un chien ne peuvent l'apercevoir. Un milan qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots, les oiseaux, et choisit ceux sur lesquels il veut fondre ; et cette plus grande étendue dans le sens de la vue est accompagnée d'une netteté, d'une précision tout aussi grande, parce que l'organe étant en même temps très-souple et très-sensible, l'œil se renfle ou s'aplatit, se couvre ou se découvre, se rétrécit ou s'élargit, et prend aisément, promptement et alternativement toutes les formes nécessaires pour agir et voir parfaitement à toutes les lumières et à toutes les distances.

D'ailleurs le sens de la vue étant le seul qui produise les idées du mouvement, le seul par lequel on puisse comparer immédiatement les espaces parcourus, et les oiseaux étant de tous les animaux les plus habiles, les plus propres au mouvement, il n'est pas étonnant qu'ils aient en même temps le sens qui le guide plus parfait et plus sûr ; ils peuvent parcourir dans un très-petit temps un grand espace, il faut donc qu'ils en voient l'étendue et même les limites. Si la nature, en leur donnant la rapidité du vol, les eût rendus myopes, ces deux qualités eussent été contraires ; l'oiseau n'aurait jamais osé se servir de sa légèreté, ni prendre un essor rapide ; il n'aurait fait que voltiger lentement, dans la crainte des chocs et des résistances imprévues. La seule vitesse avec laquelle on voit voler un oiseau peut indiquer la portée de sa vue ; je ne dis pas la portée absolue, mais relative : un oiseau dont le vol est très-vif, direct et soutenu, voit certainement plus loin qu'un autre de même forme, qui néanmoins se meut plus lentement et plus obliquement ; et si jamais la nature a produit des oiseaux à vue courte et à vol très-rapide, ces espèces auront péri par cette contrariété de qualités, dont l'une non-seulement empêche l'exercice de l'autre, mais expose l'individu à des risques sans nombre : d'où l'on doit présumer que les oiseaux dont le vol est le plus court et le plus lent sont ceux aussi dont la vue est la moins étendue ; comme l'on voit, dans les quadrupèdes, ceux qu'on nomme *paresseux* (l'unau et l'aï), qui ne se meuvent que lentement, avoir les yeux couverts et la vue basse.

L'idée du mouvement et de toutes les autres idées qui l'accompagnent ou qui en dérivent, telles que celles des vitesses relatives, de la grandeur des espaces, de la proportion des hauteurs, des profondeurs, et des inégalités des surfaces, sont donc plus nettes et tiennent plus de place dans la tête de l'oiseau que dans celle du quadrupède : et il semble que la nature ait voulu nous indiquer cette vérité par la proportion qu'elle a mise entre la grandeur de l'œil et celle de la tête ; car, dans

les oiseaux, les yeux sont proportionnellement beaucoup plus grands que dans l'homme et dans les animaux quadrupèdes : ils sont plus grands, plus organisés, puisqu'il y a deux membranes de plus; ils sont donc plus sensibles; et dès lors ce sens de la vue plus étendu, plus distinct, et plus vif dans l'oiseau que dans le quadrupède, doit influencer en même proportion sur l'organe intérieur du sentiment, en sorte que l'instinct des oiseaux sera, par cette première cause, modifié différemment de celui des quadrupèdes.

Une seconde chose qui vient à l'appui de la première, et qui doit rendre l'instinct de l'oiseau différent de celui du quadrupède, c'est l'élément qu'il habite et qu'il peut parcourir sans toucher à la terre. L'oiseau connaît peut-être mieux que l'homme tous les degrés de la résistance de l'air, de sa température à différentes hauteurs, de sa pesanteur relative, etc. Il prévoit plus que nous, il indiquerait mieux que nos baromètres et nos thermomètres les variations, les changements qui arrivent à cet élément mobile; mille et mille fois il a éprouvé ses forces contre celles du vent, et plus souvent encore il s'en est aidé pour voler plus vite et plus loin. L'aigle, en s'élevant au-dessus des nuages (1), peut passer tout à coup de l'orage dans le calme, jouir d'un ciel serein et d'une lumière pure, tandis que les autres animaux dans l'ombre sont battus de la tempête; il peut en vingt-quatre heures changer de climat, et, planant au-dessus des différentes contrées, s'en former un tableau dont l'homme ne peut avoir d'idée. Nos plans à vue d'oiseau, qui sont si longs, si difficiles à faire avec exactitude, ne nous donnent encore que des notions imparfaites de l'inégalité relative des surfaces qu'ils représentent : l'oiseau, qui a la puissance de se placer dans les vrais points de vue et de les parcourir promptement et successivement en tous sens, en voit plus d'un coup d'œil que nous ne pouvons en estimer, en juger par nos raisonnements, même appuyés de toutes les combinaisons de notre art; et le quadrupède, borné, pour ainsi dire, à la motte de terre sur laquelle il est né, ne connaît que sa vallée, sa montagne, ou sa plaine; il n'a nulle idée de l'ensemble des surfaces, nulle notion des grandes distances, nul désir de les parcourir; et c'est par cette raison que les grands voyages et les migrations sont aussi rares parmi les quadrupèdes qu'elles sont fréquentes dans les oiseaux; c'est ce désir, fondé sur la connaissance des lieux éloignés, sur la puissance qu'ils se sentent de s'y rendre en peu de temps, sur la notion anticipée des changements de l'atmosphère et de l'arrivée des saisons, qui les détermine à partir ensemble et d'un commun accord : dès que les vivres commencent

(1) On peut démontrer que l'aigle et les autres oiseaux de haut vol s'élèvent à une hauteur supérieure à celle des nuages en partant même du milieu d'une plaine, et sans supposer qu'ils gagnent les montagnes qui pourraient leur servir d'échelons; car on les voit s'élever si haut, qu'ils disparaissent à notre vue. Or, l'on sait qu'un objet éclairé par la lumière du jour ne disparaît à nos yeux qu'à la distance de trois mille quatre cent trente-six fois son diamètre, et que par conséquent, si l'on suppose l'oiseau placé perpendiculairement au-dessus de l'homme qui le regarde, et que le diamètre du vol ou de l'envergure de cet oiseau soit de cinq pieds, il ne peut disparaître qu'à la distance de dix-sept mille cent quatre-vingts pieds ou deux mille huit cent soixante-trois toises; ce qui fait une hauteur bien plus grande que celle des nuages, surtout de ceux qui produisent les orages.

à leur manquer, dès que le froid ou le chaud les incommodent, ils méditent leur retraite; d'abord ils semblent se rassembler de concert pour entraîner leurs petits, et leur communiquer ce même désir de changer de climat, que ceux-ci ne peuvent encore avoir acquis par aucune notion, aucune connaissance, aucune expérience précédente. Les pères et mères rassemblent leur famille pour la guider pendant la traversée, et toutes les familles se réunissent, non-seulement parce que tous les chefs sont animés du même désir, mais parce qu'en augmentant les troupes ils se trouvent en force pour résister à leurs ennemis.

Et ce désir de changer de climat, qui communément se renouvelle deux fois par an, c'est-à-dire en automne et au printemps, est une espèce de besoin si pressant, qu'il se manifeste dans les oiseaux captifs par les inquiétudes les plus vives. Nous donnerons, à l'article de la caille, un détail d'observations à ce sujet, par lesquelles on verra que ce désir est l'une des affections les plus fortes de l'instinct de l'oiseau; qu'il n'y a rien qu'il ne tente dans ces deux temps de l'année pour se mettre en liberté, et que souvent il se donne la mort par les efforts qu'il fait pour sortir de sa captivité; au lieu que dans tous les autres temps il paraît la supporter tranquillement, et même chérir sa prison, s'il s'y trouve renfermé avec sa femelle dans la saison des amours: lorsque celle de la migration approche, on voit les oiseaux libres, non-seulement se rassembler en famille, se réunir en troupes, mais encore s'exercer à faire de longs vols, de grandes tournées, avant que d'entreprendre leur plus grand voyage. Au reste, les circonstances de ces migrations varient dans les différentes espèces; tous les oiseaux voyageurs ne se réunissent pas en troupes, il y en a qui partent seuls, d'autres avec leurs femelles et leur famille, d'autres qui marchent par petits détachements, etc. Mais, avant d'entrer dans le détail que ce sujet exige (1), continuons nos recherches sur les causes qui constituent l'instinct et modifient la nature des oiseaux.

L'homme, supérieur à tous les êtres organisés, a le sens du toucher, et peut-être celui du goût, plus parfait qu'aucun des animaux; mais il est inférieur à la plupart d'entre eux par les trois autres sens; et, en ne comparant que les animaux entre eux, il paraît que la plupart des quadrupèdes ont l'odorat plus vif, plus étendu, que ne l'ont les oiseaux; car, quoi qu'on dise de l'odorat du corbeau, du vautour, etc., il est fort inférieur à celui du chien, du renard, etc. On peut d'abord en juger par la conformation même de l'organe: il y a un grand nombre d'oiseaux qui n'ont point de narines, c'est-à-dire point de conduits ouverts au-dessus du bec, en sorte qu'ils ne peuvent recevoir les odeurs que par la fente intérieure qui est dans la bouche; et dans ceux qui ont des conduits ouverts au-dessus du bec, et qui ont plus d'odorat que les autres, les nerfs olfactifs sont néanmoins bien plus petits proportionnellement, et moins nombreux, moins étendus, que dans les quadrupèdes: aussi l'odorat ne produit dans l'oiseau que quelques effets assez rares, assez peu remarquables, au lieu que dans le chien et dans plusieurs

(1) Nous donnerons dans un autre discours les faits qui ont rapport à la migration des oiseaux.

autres quadrupèdes ce sens paraît être la source et la cause principale de leurs déterminations et de leurs mouvements. Ainsi le toucher dans l'homme, l'odorat dans le quadrupède, et l'œil dans l'oiseau, sont les premiers sens, c'est-à-dire ceux qui sont les plus parfaits, ceux qui donnent à ces différents êtres les sensations dominantes.

Après la vue, l'ouïe me paraît être le second sens de l'oiseau, c'est-à-dire le second pour la perfection. L'ouïe est non-seulement plus parfaite que l'odorat, le goût et le toucher dans l'oiseau, mais même plus parfaite que l'ouïe des quadrupèdes ; on le voit par la facilité avec laquelle la plupart des oiseaux retiennent et répètent des sons et des suites de sons, et même la parole ; on le voit par le plaisir qu'ils trouvent à chanter continuellement, à gazouiller sans cesse, surtout lorsqu'ils sont le plus heureux, c'est-à-dire dans le temps de leurs amours : ils ont les organes de l'oreille et de la voix plus souples et plus puissants ; ils s'en servent aussi beaucoup plus que les animaux quadrupèdes. La plupart de ceux-ci sont fort silencieux ; et leur voix, qu'ils ne font entendre que rarement, est presque toujours désagréable et rude : dans celle des oiseaux on trouve de la douceur, de l'agrément, de la mélodie. Il y a quelques espèces dont, à la vérité, la voix paraît insupportable, surtout en la comparant à celle des autres : mais ces espèces sont en assez petit nombre, et ce sont les plus gros oiseaux que la nature semble avoir traités comme les quadrupèdes, en ne leur donnant pour voix qu'un seul ou plusieurs cris qui paraissent d'autant plus rauques, plus perçants et plus forts, qu'ils ont moins de proportion avec la grandeur de l'animal ; un paon, qui n'a pas la centième partie du volume d'un bœuf, se fait entendre de plus loin ; un rossignol peut remplir de ses sons tout autant d'espace qu'une grande voix humaine. Cette prodigieuse étendue, cette force de leur voix dépend en entier de leur conformation, tandis que la continuité de leur chant ou de leur silence ne dépend que de leurs affections intérieures ; ce sont deux choses qu'il faut considérer à part.

L'oiseau a d'abord les muscles pectoraux beaucoup plus charnus et plus forts que l'homme ou que tout autre animal, et c'est par cette raison qu'il fait agir ses ailes avec beaucoup plus de vitesse et de force que l'homme ne peut remuer ses bras ; et en même temps que les puissances qui font mouvoir les ailes sont plus grandes, le volume des ailes est aussi plus étendu, et la masse plus légère, relativement à la grandeur et au poids du corps de l'oiseau : de petits os vides et minces, peu de chair, des tendons fermes et des plumes avec une étendue souvent double, triple ou quadruple de celle du diamètre du corps, forment l'aile de l'oiseau, qui n'a besoin que de la réaction de l'air pour soulever le corps, et de légers mouvements pour le soutenir élevé. La plus ou moins grande facilité du vol, ses différents degrés de rapidité, sa direction même de bas en haut et de haut en bas, dépendent de la combinaison de tous les résultats de cette conformation. Les oiseaux dont l'aile et la queue sont plus longues et le corps plus petit, sont ceux qui volent le plus vite et le plus longtemps ; ceux au contraire qui, comme l'outarde, le casoar ou l'autruche, ont les ailes et la queue courtes, avec un grand volume

de corps, ne s'élèvent qu'avec peine, ou même ne peuvent quitter la terre.

La force des muscles, la conformation des ailes, l'arrangement des plumes et la légèreté des os, sont les causes physiques de l'effet du vol, qui paraît fatiguer si peu la poitrine de l'oiseau, que c'est souvent dans ce temps même du vol qu'il fait le plus retentir sa voix par des cris continus : c'est que, dans l'oiseau, le thorax, avec toutes les parties qui en dépendent ou qu'il contient, est plus fort ou plus étendu à l'intérieur et à l'extérieur qu'il ne l'est dans les autres animaux ; de même que les muscles pectoraux placés à l'extérieur sont plus gros, la trachée-artère est plus grande et plus forte ; elle se termine ordinairement au-dessous en une large cavité qui multiplie le volume du son. Les poumons, plus grands, plus étendus que ceux des quadrupèdes, ont plusieurs appendices qui forment des poches, des espèces de réservoirs d'air qui rendent encore le corps de l'oiseau plus léger, et en même temps qu'ils fournissent aisément et abondamment la substance aérienne qui sert d'aliment à la voix. On a vu, dans l'histoire de l'ouarine, qu'une assez légère différence, une extension de plus dans les parties solides de l'organe, donne à ce quadrupède, qui n'est que d'une grandeur médiocre, une voix si facile et si forte, qu'il la fait retentir, presque continuellement, à plus d'une lieue de distance, quoique les poumons soient conformés comme ceux des autres animaux quadrupèdes ; à plus grande raison, ce même effet se trouve dans l'oiseau, où il y a grand appareil dans les organes qui doivent produire les sons, et où toutes les parties de la poitrine paraissent être formées pour concourir à la force et à la durée de la voix.

Il me semble qu'on peut démontrer, par des faits combinés, que la voix des oiseaux est non-seulement plus forte que celle des quadrupèdes, relativement au volume de leur corps, mais absolument, et sans y faire entrer ce rapport de grandeur : communément, les cris de nos quadrupèdes, domestiques ou sauvages, ne se font pas entendre au delà d'un quart ou d'un tiers de lieue, et ce cri se fait dans la partie de l'atmosphère la plus dense, c'est-à-dire la plus propre à propager le son ; au lieu que la voix des oiseaux, qui nous parvient du haut des airs, se fait dans un milieu plus rare, et où il faut une plus grande force pour produire le même effet. On sait, par des expériences faites avec la machine pneumatique, que le son diminue à mesure que l'air devient plus rare ; et j'ai reconnu, par une observation que je crois nouvelle, combien la différence de cette raréfaction influe en plein air. J'ai souvent passé des jours entiers dans les forêts, où l'on est obligé de s'appeler de loin, et d'écouter avec attention pour entendre le son du cor et la voix des chiens ou des hommes ; j'ai remarqué que, dans le temps de la plus grande chaleur du jour, c'est-à-dire depuis dix heures jusqu'à quatre, on ne peut entendre que d'assez près les mêmes voix, les mêmes sons que l'on entend de loin le matin, le soir, et surtout la nuit, dont le silence ne fait rien ici, parce que, à l'exception des cris de quelques reptiles ou de quelques oiseaux nocturnes, il n'y avait pas le moindre bruit dans ces forêts ; j'ai de plus observé qu'à toutes les heures du jour et de la nuit on entendait plus loin en hiver par la gelée que par

le plus beau temps de toute autre saison. Tout le monde peut s'assurer de la vérité de cette observation, qui ne demande, pour être bien faite, que la simple attention de choisir les jours sereins et calmes, pour que le vent ne puisse déranger le rapport que nous venons d'indiquer dans la propagation du son. Il m'a souvent paru que je ne pouvais entendre à midi que de six cents pas de distance la même voix que j'entendais de douze ou quinze cents à six heures du matin ou du soir, sans pouvoir attribuer cette grande différence à d'autre cause qu'à la raréfaction de l'air plus grande à midi, et moindre le soir ou le matin; et puisque ce degré de raréfaction fait une différence de plus de moitié sur la distance à laquelle peut s'étendre le son à la surface de la terre, c'est-à-dire dans la partie la plus basse et la plus dense de l'atmosphère, qu'on juge de combien doit être la perte du son dans les parties supérieures, où l'air devient plus rare à mesure qu'on s'élève, et dans une proportion bien plus grande que celle de la raréfaction causée par la chaleur du jour. Les oiseaux dont nous entendons la voix d'en haut, et souvent sans les apercevoir, sont alors élevés à une hauteur égale à trois mille quatre cent trente-six fois leur diamètre, puisque ce n'est qu'à cette distance que l'œil humain cesse de voir les objets. Supposons donc que l'oiseau avec ses ailes étendues fasse un objet de quatre pieds de diamètre, il ne disparaîtra qu'à la hauteur de treize mille sept cent quarante-quatre pieds, ou de plus de deux mille toises; et si nous supposons une troupe de trois ou quatre cents gros oiseaux, tels que des cigognes, des oies, des canards, dont quelquefois nous entendons la voix avant de les apercevoir, l'on ne pourra nier que la hauteur à laquelle ils s'élèvent ne soit encore plus grande, puisque la troupe, pour peu qu'elle soit serrée, forme un objet dont le diamètre est plus grand. Ainsi l'oiseau, en se faisant entendre d'une lieue du haut des airs, et produisant des sons dans un milieu qui en diminue l'intensité et en raccourcit de plus de moitié la propagation, a par conséquent la voix quatre fois plus forte que l'homme ou le quadrupède, qui ne peut se faire entendre à une demi-lieue sur la surface de la terre : et cette estimation est peut-être plus faible que trop forte; car indépendamment de ce que nous venons d'exposer, il y a encore une considération qui vient à l'appui de nos conclusions, c'est que le son rendu dans le milieu des airs doit, en se propageant, remplir une sphère dont l'oiseau est le centre, tandis que le son produit à la surface de la terre ne remplit qu'une demi-sphère, et que la partie du son qui réfléchit contre la terre aide et sert à la propagation de celui qui s'étend en haut et à côté : c'est par cette raison qu'on dit que la voix monte, et que, de deux personnes qui se parlent du haut d'une tour en bas, celui qui est au-dessus est forcé de crier beaucoup plus haut que l'autre, s'il veut s'en faire également entendre.

Et à l'égard de la douceur de la voix et de l'agrément du chant des oiseaux, nous observerons que c'est une qualité en partie naturelle et en partie acquise; la grande facilité qu'ils ont à retenir et répéter les sons, fait que non-seulement ils en empruntent les uns des autres, mais que souvent ils copient les inflexions, les tons de la voix humaine et de nos instruments. N'est-il pas singulier que dans

tous les pays peuplés et policés, la plupart des oiseaux aient la voix charmante et le chant mélodieux, tandis que dans l'immense étendue des déserts de l'Afrique et de l'Amérique, où l'on n'a trouvé que des hommes sauvages, il n'existe aussi que des oiseaux ériards, et qu'à peine on puisse citer quelques espèces dont la voix soit douce et le chant agréable? Doit-on attribuer cette différence à la seule influence du climat? L'excès du chaud et du froid produit à la vérité des qualités excessives dans la nature des animaux, et se marque souvent à l'extérieur par des caractères durs et par des couleurs fortes. Les quadrupèdes dont la robe est variée et empreinte de couleurs opposées, semée de taches rondes, ou rayée de bandes longues, tels que les panthères, les léopards, les zèbres, les civettes, sont tous des animaux des climats les plus chauds; presque tous les oiseaux de ces mêmes climats brillent à nos yeux des plus vives couleurs, au lieu que dans les pays tempérés les teintes sont plus faibles, plus nuancées, plus douces : sur trois cents espèces d'oiseaux que nous pouvons compter dans notre climat, le paon, le coq, le loriot, le martin-pêcheur, le chardonneret, sont presque les seuls que l'on puisse citer pour la variété des couleurs, tandis que la nature semble avoir épuisé ses pinceaux sur le plumage des oiseaux de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Inde. Ces quadrupèdes dont la robe est si belle, ces oiseaux dont le plumage éclate des plus vives couleurs, ont en même temps la voix dure et sans inflexions, les sons rauques et discordants, le cri désagréable et même effrayant.

On ne peut douter que l'influence du climat ne soit la cause principale de ces effets; mais ne doit-on pas y joindre, comme cause secondaire, l'influence de l'homme? Dans tous les animaux retenus en domesticité ou détenus en captivité, les couleurs naturelles et primitives ne s'exaltent jamais, et paraissent ne varier que pour se dégrader, se nuancer et se radoucir : on en a vu nombre d'exemples dans les quadrupèdes, il en est de même dans les oiseaux domestiques; les coqs et les pigeons ont encore plus varié pour les couleurs que les chiens ou les chevaux. L'influence de l'homme sur la nature s'étend bien au delà de ce qu'on imagine : il influe directement et presque immédiatement sur le naturel, sur la grandeur et la couleur des animaux qu'il propage et qu'il s'est soumis; il influe médiatement et de plus loin sur tous les autres, qui, quoique libres, habitent le même climat. L'homme a changé, pour sa plus grande utilité, dans chaque pays, la surface de la terre : les animaux qui y sont attachés, et qui sont forcés d'y chercher leur substance, qui vivent, en un mot, sous ce même climat et sur cette même terre dont l'homme a changé la nature, ont dû changer aussi et se modifier; ils ont pris par nécessité plusieurs habitudes qui paraissent faire partie de leur nature; ils en ont pris d'autres par crainte, qui ont altéré, dégradé leurs mœurs; ils en ont pris par imitation; enfin ils en ont reçu par l'éducation, à mesure qu'ils en étaient plus ou moins susceptibles : le chien s'est prodigieusement perfectionné par le commerce de l'homme; sa férocité naturelle s'est tempérée, et a cédé à la douceur de la reconnaissance et de l'attachement, dès qu'en lui donnant sa subsistance l'homme a satisfait à ses besoins. Dans cet animal, les appétits les plus véhéments dérivent

de l'odorat et du goût, deux sens qu'on pourrait réunir en un seul, qui produit les sensations dominantes du chien et des autres animaux carnassiers, desquels il ne diffère que par un point de sensibilité que nous avons augmenté : une nature moins forte, moins fière, moins féroce que celle du tigre, du léopard ou du lion ; un naturel dès lors plus flexible, quoique avec des appétits tout aussi véhéments, s'est néanmoins modifié, ramolli par les impressions douces du commerce des hommes, dont l'influence n'est pas aussi grande sur les autres animaux, parce que les uns ont une nature revêche, impénétrable aux affections douces ; que les autres sont durs, insensibles, ou trop défiants, ou trop timides ; que tous, jaloux de leur liberté, fuient l'homme, et ne le voient que comme leur tyran ou leur destructeur.

L'homme a moins d'influence sur les oiseaux que sur les quadrupèdes, parce que leur nature est plus éloignée, et qu'ils sont moins susceptibles des sentiments d'attachement et d'obéissance. Les oiseaux que nous appelons *domestiques* ne sont que prisonniers ; ils ne nous rendent aucun service pendant leur vie ; ils ne nous sont utiles que par leur propagation, c'est-à-dire par leur mort : ce sont des victimes que nous multiplions sans peine, et que nous immolons sans regret et avec fruit. Comme leur instinct diffère de celui des quadrupèdes, et n'a nul rapport avec le nôtre, nous ne pouvons leur rien inspirer directement, ni même leur communiquer indirectement aucun sentiment relatif ; nous ne pouvons influencer que sur la machine, et eux aussi ne peuvent nous rendre que machinalement ce qu'ils ont reçu de nous. Un oiseau dont l'oreille est assez délicate, assez précise pour saisir et retenir une suite de sons et même de paroles, et dont la voix est assez flexible pour les répéter distinctement, reçoit ces paroles sans les entendre, et les rend comme il les a reçues ; quoiqu'il articule des mots, il ne parle pas, parce que cette articulation de mots n'émane pas du principe de la parole, et n'en est qu'une imitation qui n'exprime rien de ce qui se passe à l'intérieur de l'animal, et ne représente aucune de ses affections. L'homme a donc modifié dans les oiseaux quelques puissances physiques, quelques qualités extérieures, telles que celles de l'oreille et de la voix ; mais il a moins influé sur les qualités intérieures. On en instruit quelques-uns à chasser et même à rapporter leur gibier ; on en apprivoise quelques autres assez pour les rendre familiers ; à force d'habitude, on les amène au point de les attacher à leur prison, de reconnaître aussi la personne qui les soigne : mais tous ces sentiments sont bien peu profonds, en comparaison de ceux que nous transmettons aux animaux quadrupèdes, et que nous leur communiquons avec plus de succès en moins de temps et en plus grande quantité. Quelle comparaison y a-t-il entre l'attachement d'un chien et la familiarité d'un serin ; entre l'intelligence d'un éléphant et celle de l'autruche, qui néanmoins paraît être le plus grave, le plus réfléchi des oiseaux, soit parce que l'autruche est en effet l'éléphant des oiseaux par la taille, et que le privilège de l'air sensé est, dans les oiseaux, attaché à la grandeur, soit qu'étant moins oiseau qu'aucun autre, et ne pouvant quitter la terre, elle tienne en effet de la nature des quadrupèdes ?

Maintenant si l'on considère la voix des oiseaux, indépendamment de l'influence de l'homme ; que l'on sépare dans le perroquet, le serin, le sansonnet, le merle, les sons qu'ils ont acquis de ceux qui leur sont naturels ; que surtout on observe les oiseaux libres et solitaires, on reconnaîtra que non-seulement leur voix se modifie suivant leurs affections, mais même qu'elle s'étend, se fortifie, s'altère, se change, s'éteint ou se renouvelle selon les circonstances et le temps. Comme la voix est de toutes leurs facultés l'une des plus faciles, et dont l'exercice leur coûte le moins, ils s'en servent au point de paraître en abuser, et ce ne sont pas les femelles qui (comme on pourrait le croire) abusent le plus de cet organe ; elles sont dans les oiseaux bien plus silencieuses que les mâles : elles jettent comme eux des cris de douleur ou de crainte ; elles ont des expressions ou des murmures d'inquiétude ou de sollicitude, surtout pour leurs petits ; mais le chant paraît être interdit à la plupart d'entre elles, tandis que dans le mâle c'est l'une des qualités qui fait le plus de sensation. Le chant est le produit naturel d'une douce émotion ; c'est l'expression agréable d'un désir tendre qui n'est qu'à demi satisfait ; le serin dans sa volière, le verdier dans les plaines, le loriot dans les bois, chantent également leurs amours à voix éclatante, à laquelle la femelle ne répond que par quelques petits sons de pur consentement. Dans quelques espèces, la femelle applaudit au chant du mâle par un semblable chant, mais toujours moins fort et moins plein. Le rossignol, en arrivant avec les premiers jours de printemps, ne chante point encore, il garde le silence jusqu'à ce qu'il soit apparié : son chant est d'abord assez court, incertain, peu fréquent, comme s'il n'était pas encore sûr de sa conquête, et sa voix ne devient pleine, éclatante et soutenue jour et nuit, que quand il voit déjà sa femelle, chargée du fruit de ses amours, s'occuper d'avance des soins maternels : il s'empresse à les partager, il l'aide à construire le nid ; jamais il ne chante avec plus de force et de continuité que quand il la voit travaillée des douleurs de la ponte, et ennuyée d'une longue et continuelle incubation : non-seulement il pourvoit à sa subsistance pendant tout ce temps, mais il cherche à le rendre plus court en multipliant ses caresses, en redoublant ses accents amoureux ; et ce qui prouve que le chant dépend en effet et en entier des amours, c'est qu'il cesse avec elle. Dès que la femelle couve, elle ne chante plus, et vers la fin de juin le mâle se tait aussi, ou ne se fait entendre que par quelques sons rauques, semblables au croassement d'un reptile, et si différents des premiers, qu'on a de la peine à se persuader que ces sons viennent du rossignol, ni même d'un autre oiseau.

Ce chant qui cesse et se renouvelle tous les ans, et qui ne dure que deux ou trois mois ; cette voix dont les beaux sons n'éclatent que dans la saison de l'amour, qui s'altère ensuite et s'éteint comme la flamme de ce feu satisfait, indique un rapport physique entre les organes de la génération et ceux de la voix, rapport qui paraît avoir une correspondance plus précise et des effets encore plus étendus dans l'oiseau. On sait que dans l'homme la voix ne devient pleine qu'après la puberté ; que dans les quadrupèdes elle se renforce et devient effrayante dans le temps du rut : la réplétion des vaisseaux spermatiques, la surabondance de la nourriture

organique, excitent une grande irritation dans les parties de la génération ; celles de la gorge et de la voix paraissent se ressentir plus ou moins de cette chaleur irritante ; la croissance de la barbe, la force de la voix, l'extension de la partie génitale dans le mâle, l'accroissement des mamelles, le développement des corps glanduleux dans la femelle, qui tous arrivent en même temps, indiquent assez la correspondance des parties de la génération avec celles de la gorge et de la voix. Dans les oiseaux, les changements sont encore plus grands, non-seulement ces parties sont irritées, altérées ou échangées par ces mêmes causes, mais elles paraissent même se détruire en entier pour se renouveler : les testicules, qui, dans l'homme et dans la plupart des quadrupèdes, sont à peu près les mêmes en tout temps, se flétrissent dans les oiseaux, et se trouvent, pour ainsi dire, réduits à rien après la saison des amours, au retour de laquelle ils renaissent, prennent une vie végétative, et grossissent au delà de ce que semble permettre la proportion du corps. Le chant qui cesse et renaît dans les mêmes temps, nous indique des altérations relatives dans le gosier de l'oiseau ; et il serait bon d'observer s'il ne se fait pas alors dans les organes de sa voix quelque production nouvelle, quelque extension considérable, qui ne dure qu'autant que le gonflement des parties de la génération.

Au reste l'homme paraît encore avoir influé sur ce sentiment d'amour, le plus profond de la nature ; il semble au moins qu'il en ait étendu la durée et multiplié les effets dans les animaux quadrupèdes et dans les oiseaux qu'il retient en domesticité. Les oiseaux de basse-cour et les quadrupèdes domestiques ne sont pas bornés, comme ceux qui sont libres, à une seule saison, à un seul temps de rut ; le coq, le pigeon, le canard, peuvent, comme le cheval, le bœuf et le chien, s'unir et produire presque en toute saison ; au lieu que les quadrupèdes et les oiseaux sauvages, qui n'ont reçu que la seule influence de la nature, sont bornés à une ou deux saisons, et ne cherchent à s'unir que dans ces seuls temps de l'année.

Nous venons d'exposer quelques-unes des principales qualités dont la nature a doué les oiseaux ; nous avons tâché de reconnaître les influences de l'homme sur leurs facultés : nous avons vu qu'ils l'emportent sur lui et sur tous les animaux quadrupèdes par l'étendue et la vivacité du sens de la vue, par la précision, la sensibilité de celui de l'oreille, par la facilité et la force de la voix, et nous verrons bientôt qu'ils l'emportent encore de beaucoup par les puissances de la génération et par l'aptitude de mouvement, qui paraît leur être plus naturel que le repos : il y en a, comme les oiseaux de paradis, les mouettes, les martins-pêcheurs, etc., qui semblent être toujours en mouvement, et ne se reposer que par instants ; plusieurs se joignent, se choquent, semblent s'unir dans l'air ; tous saisissent leur proie en volant, sans se détourner, sans s'arrêter ; au lieu que le quadrupède est forcé de prendre des points d'appui, des moments de repos pour se joindre, et que l'instant où il atteint sa proie est la fin de sa course. L'oiseau peut faire, dans l'état de mouvement, plusieurs choses, qui, dans le quadrupède, exigent l'état de repos ; il peut aussi faire beaucoup plus en moins de temps, parce qu'il se meut avec plus de vitesse, plus de continuité, plus de durée. Toutes ces causes réunies influent

sur les habitudes naturelles de l'oiseau, et rendent encore son instinct différent de celui du quadrupède.

Pour donner quelque idée de la durée et de la continuité du mouvement des oiseaux, et aussi de la proportion du temps et des espaces qu'ils ont coutume de parcourir dans leurs voyages, nous comparons leur vitesse avec celle des quadrupèdes, dans leurs plus grandes courses naturelles ou forcées. Le cerf, le renne et l'élan peuvent faire quarante lieues en un jour : le renne, attelé à un traîneau, en fait trente, et peut soutenir ce même mouvement plusieurs jours de suite : le chameau peut faire trois cents lieues en huit jours : le cheval élevé pour la course, et choisi parmi les plus légers et les plus vigoureux, pourra faire une lieue en six ou sept minutes ; mais bientôt sa vitesse se ralentit, et il serait incapable de fournir une carrière un peu longue qu'il aurait entamée avec cette rapidité. Nous avons cité l'exemple de la course d'un Anglais qui fit, en onze heures trente-deux minutes, soixante-douze lieues, en changeant vingt-une fois de cheval. Ainsi les meilleurs chevaux ne peuvent pas faire quatre lieues dans une heure, ni plus de trente lieues dans un jour. Or, la vitesse des oiseaux est bien plus grande ; car en moins de trois minutes on perd de vue un gros oiseau, un milan qui s'éloigne, un aigle qui s'élève et qui présente une étendue dont le diamètre est de plus de quatre pieds ; d'où l'on doit inférer que l'oiseau parcourt plus de sept cent cinquante toises par minute, et qu'il peut se transporter à vingt lieues dans une heure ; il pourra donc aisément parcourir deux cents lieues, tous les jours, en dix heures de vol, ce qui suppose plusieurs intervalles dans le jour, et la nuit entière de repos. Nos hirondelles et nos autres oiseaux voyageurs peuvent donc se rendre de notre climat sous la ligne en moins de sept ou huit jours. M. Adanson a vu et tenu à la côte du Sénégal des hirondelles arrivées le 9 octobre, c'est-à-dire huit ou neuf jours après leur départ d'Europe. Pietro della Valle dit qu'en Perse le pigeon messenger fait en un jour plus de chemin qu'un homme de pied ne peut en faire en six. On connaît l'histoire du faucon de Henri II, qui, s'étant emporté après une canepetière à Fontainebleau, fut pris le lendemain à Malte, et reconnu à l'anneau qu'il portait ; celle du faucon des Canaries, envoyé au duc de Lerme, qui revint d'Andalousie à l'île de Ténériffe en seize heures, ce qui fait un trajet de deux cent cinquante lieues. Hans Sloane assure qu'à la Barbade les mouettes vont se promener en troupes à plus de deux cents milles de distance, et qu'elles reviennent le même jour. Une promenade de plus de cent trente lieues indique assez la possibilité d'un voyage de deux cents ; et je erois qu'on peut conclure de la combinaison de tous ces faits, qu'un oiseau de haut vol peut parcourir chaque jour quatre fois plus de chemin que le quadrupède le plus agile.

Tout contribue à cette facilité de mouvement dans l'oiseau : d'abord les plumes, dont la substance est très-légère, la surface très-grande, et dont les tuyaux sont creux ; ensuite l'arrangement de ces mêmes plumes, la forme des ailes convexe en dessus et concave en dessous, leur fermeté, leur grande étendue et la force des muscles qui les font mouvoir ; enfin la légèreté même du corps, dont les parties

les plus massives, telles que les os, sont beaucoup plus légères que celles des quadrupèdes, car les cavités dans les os des oiseaux sont proportionnellement beaucoup plus grandes que dans les quadrupèdes, et les os plats qui n'ont point de cavité sont plus minces et ont moins de poids. « Le squelette de l'onoerotale, disent les anatomistes de l'Académie, est extrêmement léger; il ne pesait que vingt-trois onces, quoiqu'il soit très-grand. » Cette légèreté des os diminue considérablement le poids du corps de l'oiseau, et l'on reconnaîtra, en pesant à la balance hydrostatique le squelette d'un quadrupède et celui d'un oiseau, que le premier est spécifiquement bien plus pesant que l'autre.

Un second effet très-remarquable, et que l'on doit rapporter à la nature des os, est la durée de la vie des oiseaux, qui, en général, est plus longue et ne suit pas les mêmes règles, les mêmes proportions que dans les animaux quadrupèdes. Nous avons vu que dans l'homme et dans ces animaux la durée de la vie est toujours proportionnelle au temps employé à l'accroissement du corps, et en même temps nous avons observé qu'en général ils ne sont en état d'engendrer que lorsqu'ils ont pris la plus grande partie de leur accroissement. Dans les oiseaux, l'accroissement est plus prompt et la reproduction plus précoce : un jeune oiseau peut se servir de ses pieds en sortant de la coque, et de ses ailes peu de temps après; il peut marcher en naissant et voler un mois ou cinq semaines après sa naissance : un coq est en état d'engendrer à l'âge de quatre mois et ne prend son entier accroissement qu'en un an; les oiseaux plus petits le prennent en quatre ou cinq mois : ils croissent donc plus vite et produisent bien plus tôt que les animaux quadrupèdes, et néanmoins ils vivent bien plus longtemps proportionnellement, car la durée totale de la vie étant, dans l'homme et dans les quadrupèdes, six ou sept fois plus grande que celle de leur entier accroissement, il s'ensuivrait que le coq ou le perroquet, qui ne sont qu'un an à croître, ne devraient vivre que six ou sept ans, au lieu que j'ai vu grand nombre d'exemples bien différents : des linottes prisonnières et néanmoins âgées de quatorze ou quinze ans, des coqs de vingt ans, et des perroquets âgés de plus de trente. Je suis même porté à croire que leur vie pourrait s'étendre bien au delà des termes que je viens d'indiquer (1), et je suis persuadé qu'on ne peut attribuer cette longue durée de la vie, dans des êtres aussi délicats, et que les moindres maladies font périr, qu'à la texture de leurs os, dont la substance moins solide, plus légère que celle des os des quadrupèdes, reste plus longtemps poreuse; en sorte que l'os ne se dureit, ne se remplit, ne s'obstrue pas aussi vite, à beaucoup près que dans les quadrupèdes. Cet endurcissement de la substance des os est, comme nous l'avons dit, la cause générale de la mort naturelle; le terme en est d'autant plus éloigné, que les os sont moins solides : c'est par cette

(1) Un homme digne de foi m'a assuré qu'un perroquet âgé d'environ quarante ans avait pondu sans le concours d'aucun mâle, au moins de son espèce. — On a dit qu'un cygne avait vécu trois cents ans; une oie, quatre-vingts; un onocrotale autant. L'aigle et le corbeau passent pour vivre très longtemps. (*Encyclopédie*, à l'article *Oiseau*.) — Aldrovande rapporte qu'un pigeon avait vécu vingt-deux ans, et qu'il n'avait cessé d'engendrer que les six dernières années de sa vie. — Willughby dit que les linottes vivent quatorze ans, et les chardonnerets vingt-trois, etc.

raison qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui arrivent à une vieillesse extrême; c'est par cette même raison que les oiseaux vivent plus longtemps que les quadrupèdes, et les poissons plus longtemps que les oiseaux, parce que les os des poissons sont d'une substance encore plus légère, et qui conserve sa ductilité plus longtemps que celle des os des oiseaux.

Si nous voulons maintenant comparer un peu plus en détail les oiseaux avec les animaux quadrupèdes, nous y trouverons plusieurs rapports particuliers qui nous rappelleront l'uniformité du plan général de la nature. Il y a dans les oiseaux, comme dans les quadrupèdes, des espèces carnassières, et d'autres auxquelles les fruits, les grains, les plantes suffisent pour se nourrir. La même cause physique qui produit dans l'homme et dans les animaux la nécessité de vivre de chair et d'aliments très-substantiels se retrouve dans les oiseaux. Ceux qui sont carnassiers n'ont qu'un estomac et des intestins moins étendus que ceux qui se nourrissent de grains et de fruits (1) : le jabot dans ceux-ci, et qui manque ordinairement aux premiers, correspond à la panse des animaux ruminants; ils peuvent vivre d'aliments légers et maigres, parce qu'ils peuvent en prendre un grand volume en remplissant leur jabot, et compenser ainsi la qualité par la quantité : ils ont deux *cæcum* et un gésier, qui est un estomac très-muscleux, très-ferme qui lui sert à triturer les parties dures des grains qu'ils avalent; au lieu que les oiseaux de proie ont les intestins bien moins étendus, et n'ont ordinairement ni gésier, ni jabot, ni double *cæcum*.

Le naturel et les mœurs dépendent beaucoup des appétits. En comparant donc à cet égard les oiseaux aux quadrupèdes, il me paraît que l'aigle, noble et généreux, est le lion; que le vautour, cruel, insatiable, est le tigre; le milan, la buse, le corbeau qui ne cherchent que des vidanges et des chairs corrompues, sont les hyènes, les loups et les chacals; les faucons, les éperviers, les autours et les autres oiseaux chasseurs, sont les chiens, les renards, les onces et les lynx; les chouettes, qui ne voient et ne chassent que la nuit, seront les chats; les hérons, les cormorans, qui vivent de poissons, seront les castors et les loutres; les pies seront les fourmiliers, puisqu'ils se nourrissent de même, en tirant également la langue pour la charger de fourmis; les paons, les coqs, les dindons, tous les oiseaux à jabot, représentent les bœufs, les brebis, les chèvres et les autres animaux ruminants : de manière qu'en établissant une échelle des appétits, et présentant le tableau des différentes façons de vivre, on retrouvera dans les oiseaux les mêmes rapports et les mêmes différences que nous avons observés dans les quadrupèdes, et même les nuances en seront peut-être plus variées; par exemple, les oiseaux paraissent avoir un fonds particulier de subsistance; la nature leur a livré pour nourriture tous les insectes que les quadrupèdes dédaignent; la chair, le poisson, les amphibies, les reptiles, les insectes, les fruits, les grains, les semences, les

(1) En général, aux oiseaux qui se nourrissent de chair, les intestins sont courts, et ils n'ont que très-peu de *cæcum*. Dans les oiseaux granivores, les intestins sont beaucoup plus étendus, et ils forment de longs replis : il y a aussi souvent plusieurs *cæcum*.

racines, les herbes, tout ce qui vit ou végète devient leur pâture ; et nous verrons qu'ils sont assez indifférents sur le choix, et que souvent ils suppléent à l'une des nourritures par une autre. Le sens du goût dans la plupart des oiseaux est presque nul, ou du moins fort inférieur à celui des quadrupèdes : ceux-ci, dont le palais et la langue sont, à la vérité, moins délicats que dans l'homme, ont cependant ces organes plus sensibles et moins durs que les oiseaux, dont la langue est presque cartilagineuse ; car, de tous les oiseaux, il n'y a guère que ceux qui se nourrissent de chair dont la langue soit molle et assez semblable, pour la substance, à celle des quadrupèdes. Ces oiseaux auront donc le sens du goût meilleur que les autres, d'autant qu'ils paraissent aussi avoir plus d'odorat, et que la finesse de l'odorat supplée à la grossièreté du goût : mais, comme l'odorat est plus faible et le tact du goût plus obtus dans tous les oiseaux que dans les quadrupèdes, ils ne peuvent guère juger des saveurs ; aussi voit-on que la plupart ne font qu'avaler sans jamais savourer : la mastication, qui fait une grande partie de la jouissance de ce sens leur manque : ils sont, par toutes ces raisons, si peu délicats sur les aliments, que quelquefois ils s'empoisonnent en voulant se nourrir (1).

C'est donc sans connaissance et sans réflexion que quelques naturalistes ont divisé les genres des oiseaux par leur manière de vivre : cette idée eût été plus applicable aux quadrupèdes, parce que leur goût étant plus vif et plus sensible, leurs appétits sont plus décidés, quoique l'on puisse dire avec raison des quadrupèdes comme des oiseaux que la plupart de ceux qui se nourrissent de plantes ou d'autres aliments maigres pourraient aussi manger de la chair. Nous voyons les poules, les dindons et autres oiseaux qu'on appelle *granivores*, rechercher les vers, les insectes, les parcelles de viande encore plus soigneusement qu'ils ne cherchent les graines : on nourrit avec de la chair hachée le rossignol, qui ne vit que d'insectes ; les chouettes, qui sont naturellement carnassières, mais qui ne peuvent attraper la nuit que les chauves-souris, se rabattent sur les papillons-phalènes, qui volent aussi dans l'obscurité. Le bec crochu n'est pas, comme le disent les gens amoureux des causes finales, un indice, un signe certain d'un appétit décidé pour la chair, ni un instrument fait exprès pour la déchirer, puisque les perroquets et plusieurs autres oiseaux dont le bec est crochu semblent préférer les fruits et les graines à la chair. Ceux qui sont les plus voraces, les plus carnassiers, mangent du poisson, des crapauds, des reptiles lorsque la chair leur manque. Presque tous les oiseaux qui paraissent ne vivre que de graines ont néanmoins été nourris dans le premier âge par leurs pères et mères avec des insectes. Ainsi rien n'est plus gratuit et moins fondé que cette division des oiseaux, tirée de leur manière de vivre, ou de la différence de leur nourriture : jamais on ne déterminera la nature d'un être par un seul caractère ou par une seule habitude naturelle ; il faut au moins en réunir plusieurs, car plus les caractères sont nombreux et moins la mé-

(1) Le persil, le café, les amandes amères, etc., sont un poison pour les poules, les perroquets et plusieurs autres oiseaux, qui néanmoins les mangent avec autant d'avidité que les autres nourritures qu'on leur offre.

thode aura d'imperfection ; mais, eomme nous l'avons tant dit et répété, rien ne peut la rendre complète que l'histoire et la description de chaque espèce en particulier.

Comme la mastication manque aux oiseaux, que le bec ne représente qu'à certains égards la mâchoire des quadrupèdes, que même il ne peut suppléer que très-imparfaitement à l'office des dents (1), qu'ils sont forcés d'avalcr les graines entières ou à demi concassées, et qu'ils ne peuvent les broyer avec le bec ; ils n'auraient pu les digérer, ni par conséquent se nourrir, si leur estomac eût été conformé comme celui des animaux qui ont des dents. Les oiseaux granivores ont des gésiers, c'est-à-dire des estomacs d'une substance assez ferme et assez solide pour broyer les aliments, à l'aide de quelques petits cailloux qu'ils avalent : c'est comme s'ils portaient et plaçaient à chaque fois des dents dans leur estomac, où l'action du broiement et la trituration par le frottement est bien plus grande que dans les quadrupèdes, et même dans les animaux carnassiers qui n'ont point de gésier, mais un estomac souple et assez semblable à ceux des autres animaux. On a observé que ce seul frottement dans le gésier avait rayé profondément et usé presque aux trois quarts plusieurs pièces de monnaie qu'on avait fait avaler à une autruche.

De la manière que la nature a donné aux quadrupèdes qui fréquentent les eaux, ou qui habitent les pays froids, une double fourrure et des poils plus serrés, plus épais, de même tous les oiseaux aquatiques et ceux des terres du Nord sont pourvus d'une grande quantité de plumes et d'un duvet très-fin ; en sorte qu'on peut juger par cet indice de leur pays natal, et de l'élément auquel ils donnent la préférence. Dans tous les climats, les oiseaux d'eau sont à peu près également garnis de plumes, et ils ont près de la queue de grosses glandes, des espèces de réservoirs d'une matière huileuse, dont ils se servent pour lustrer et vernir leurs plumes ; ce qui, joint à leur épaisseur, les rend impénétrables à l'eau, qui ne peut que glisser sur leur surface. Les oiseaux de terre manquent de ces glandes ou les ont beaucoup plus petites.

Les oiseaux presque nus, tels que l'autruche, le casoar, le dronte, ne se trouvent que dans les pays chauds ; tous ceux des pays froids sont bien fourrés et bien couverts. Les oiseaux de haut vol ont besoin de toutes leurs plumes pour résister au froid de la moyenne région de l'air. Lorsqu'on veut empêcher un aigle de s'élever trop haut et de se perdre à nos yeux, il ne faut que lui dégarnir le ventre ; il devient dès lors trop sensible au froid pour s'élever à cette grande hauteur.

Tous les oiseaux en général sont sujets à la mue comme les quadrupèdes ; la plus grande partie de leurs plumes tombent et se renouvellent tous les ans, et même les effets de ce changement sont bien plus sensibles que dans les quadrupèdes. La plupart des oiseaux sont souffrants et malades dans la mue ; quelques-

(1) Dans les perroquets et dans beaucoup d'autres oiseaux, la partie supérieure du bec est mobile comme l'inférieure ; au lieu que dans les animaux quadrupèdes il n'y a que la mâchoire inférieure qui soit mobile.

uns en meurent, aucun ne produit dans ce temps; la poule la mieux nourrie cesse alors de pondre : la nourriture organique, qui auparavant était employée à la reproduction, se trouve consommée, absorbée et au delà par la nutrition de ces plumes nouvelles, et cette même nourriture organique ne redevient surabondante que quand elles ont pris leur entière croissance. Communément c'est vers la fin de l'été et en automne que les oiseaux muent (1); les plumes renaissent en même temps : la nourriture abondante qu'ils trouvent dans cette saison est en grande partie consommée par la croissance de ces plumes nouvelles; et ce n'est que quand elles ont pris leur entier accroissement, c'est-à-dire à l'arrivée du printemps, que la surabondance de la nourriture, aidée de la douceur de la saison, les porte à l'amour : alors toutes les plantes renaissent, les insectes engourdis se réveillent ou sortent de leur nymphe, la terre semble fourmiller de vie; cette chair nouvelle, qui ne paraît préparée que pour eux, leur donne une nouvelle vigueur, un surcroît de vie, qui se répand par l'amour et se réalise par la reproduction.

On croirait qu'il est aussi essentiel à l'oiseau de voler qu'au poisson de nager, et au quadrupède de marcher; cependant il y a dans tous ces genres des exceptions à ce fait général : et de même que dans les quadrupèdes il y en a, comme les roussettes, les rougettes et les chauves-souris, qui volent et ne marchent pas; d'autres qui, comme les phoques, les morses et les lamantins, ne peuvent que nager, ou qui, comme les castors et les loutres, marchent plus difficilement qu'ils ne nagent; d'autres enfin qui, comme le paresseux, peuvent à peine se traîner : de même, dans les oiseaux, on trouve l'autruche, le casoar, le dronte, le touyou, etc., qui ne peuvent voler, et sont réduits à marcher; d'autres, comme les pingouins, les perroquets de mer, etc., qui volent et nagent, mais ne peuvent marcher; d'autres qui, comme les oiseaux de paradis, ne marchent ni ne nagent, et ne peuvent prendre de mouvement qu'en volant : seulement il paraît que l'élément de l'eau appartient plus aux oiseaux qu'aux quadrupèdes; car, à l'exception d'un petit nombre d'espèces, tous les animaux terrestres fuient l'eau, et ne nagent que quand ils y sont forcés par la crainte ou par le besoin de nourriture; au lieu que dans les oiseaux il y a une grande tribu d'espèces qui ne se plaisent que sur l'eau, et semblent n'aller à terre que par nécessité et pour des besoins particuliers, comme celui de déposer leurs œufs hors de l'atteinte des eaux, etc.; et ce qui démontre que l'élément de l'eau appartient plus aux oiseaux qu'aux animaux terrestres, c'est qu'il n'y a que trois ou quatre quadrupèdes qui aient des membranes entre les doigts des pieds; au lieu qu'on peut compter plus de trois cents oiseaux pourvus de ces membranes qui leur donnent la facilité de nager. D'ailleurs la légèreté de leurs plumes et de leurs os, la forme même de leurs corps, contribuent prodigieusement à leur vol.

(1) Les oiseaux domestiques, comme les poules, muent ordinairement en automne; et c'est avant la fin de l'été que les faisans et les perdrix entrent dans la mue : ceux qu'on garde en parquet dans les faisanderies muent immédiatement après leur ponte faite. Dans la campagne, c'est vers la fin de juillet que les perdrix et les faisans subissent ce changement : seulement les femelles qui ont des petits entrent dans la mue quelques jours plus tard. Les canards sauvages muent aussi avant la fin de juillet. (Ces remarques m'ont été données par M. Le Roy, lieutenant des chasses à Versailles.)

gieusement à cette plus grande facilité. L'homme est peut-être de tous les êtres celui qui fait le plus d'efforts en nageant, parce que la forme de son corps est absolument opposée à cette espèce de mouvement. Dans les quadrupèdes, ceux qui ont plusieurs estomacs ou de gros et longs intestins nagent, comme plus légers, plus aisément que les autres, parce que ces grandes cavités intérieures rendent leur corps spécifiquement moins pesant. Les oiseaux dont les pieds sont des espèces de rames, dont la forme du corps est oblongue, arrondie comme celle d'un navire, et dont le volume est si léger, qu'il n'enfoncé qu'autant qu'il faut pour se tenir, sont, par toutes ces causes, presque aussi propres à nager qu'à voler ; et même cette faculté de nager se développe la première, car on voit les petits canards s'exercer sur les eaux longtemps avant que de prendre leur essor dans les airs.

Dans les quadrupèdes, surtout dans ceux qui ne peuvent rien saisir avec leurs doigts, qui n'ont que des cornes aux pieds ou des ongles durs, le sens du toucher paraît être réuni avec celui du goût dans la gueule. Comme c'est la seule partie qui soit divisée, et par laquelle ils puissent saisir les corps et en connaître la forme en appliquant à leur surface la langue, le palais et les dents, cette partie est le principal siège de leur toucher, ainsi que de leur goût. Dans les oiseaux, le toucher de cette partie est donc au moins aussi imparfait que dans les quadrupèdes parce que leur langue et leur palais sont moins sensibles : mais il paraît qu'ils l'emportent sur ceux-ci par le toucher des doigts, et que le principal siège de ce sens y réside ; car en général ils se servent de leurs doigts beaucoup plus que les quadrupèdes, soit pour saisir (1), soit pour palper les corps. Néanmoins l'intérieur des doigts étant dans les oiseaux toujours revêtu d'une peau dure et calleuse, le tact ne peut être délicat, et les sensations qu'il produit doivent être assez peu distinctes.

Voici donc l'ordre des sens, tel que la nature paraît l'avoir établi pour les différents êtres que nous considérons. Dans l'homme, le toucher est le premier, c'est-à-dire le plus parfait ; le goût est le second, la vue le troisième, l'ouïe le quatrième, et l'odorat le dernier des sens. Dans le quadrupède, l'odorat est le premier, le goût le second, ou plutôt ces deux sens n'en font qu'un ; la vue le troisième, l'ouïe le quatrième, et le toucher le dernier. Dans l'oiseau, la vue est le premier, l'ouïe est le second, le toucher est le troisième, le goût et l'odorat les derniers. Les sensations dominantes dans chacun de ces êtres suivront le même ordre ; l'homme sera plus ému par les impressions du toucher, le quadrupède par celles de l'odorat, et l'oiseau par celles de la vue. La plus grande partie de leurs jugements, de leurs déterminations, dépendront de ces sensations dominantes ; celles des autres sens,

(1) Nous avons vu, dans l'*Histoire des animaux quadrupèdes*, qu'il n'y en a pas un tiers qui se servent de leurs pieds de devant pour porter à leur gueule, au lieu que la plupart des oiseaux se servent d'une de leurs pattes pour porter à leur bec, quoique cet acte doive leur coûter plus qu'aux quadrupèdes, puisque, n'ayant que deux pieds, ils sont obligés de se soutenir avec effort sur un seul, pendant que l'autre agit ; au lieu que le quadrupède est alors appuyé sur les trois autres pieds, ou assis sur les parties postérieures de son corps.

étant moins fortes et moins nombreuses, seront subordonnées aux premières, et n'influeront qu'en second sur la nature de l'être : l'homme sera aussi réfléchi que le sens du toucher paraît grave et profond, le quadrupède aura des appétits plus véhéments que ceux de l'homme, et l'oiseau des sensations plus légères et aussi étendues que l'est le sens de la vue.

Mais il y a un sixième sens qui, quoique intermittent, semble, lorsqu'il agit, commander à tous les autres, et produire alors les sensations dominantes, les mouvements les plus violents et les affections les plus intimes : c'est le sens de l'amour : rien n'égale la force de ses impressions dans les animaux quadrupèdes, rien n'est plus pressant que leurs besoins, rien de plus fougueux que leurs désirs ; ils se recherchent avec l'empressement le plus vif, et s'unissent avec une espèce de fureur. Dans les oiseaux il y a plus de tendresse, plus d'attachement, plus de moral en amour, quoique le fonds physique en soit peut-être encore plus grand que dans les quadrupèdes ; à peine peut-on citer dans ceux-ci quelques exemples de chasteté conjugale, et encore moins du soin des pères pour leur progéniture ; au lieu que dans les oiseaux ce sont les exemples contraires qui sont rares, puisqu'à l'exception de ceux de nos basses-cours et de quelques autres espèces, tous paraissent s'unir par un pacte constant, et qui dure au moins aussi longtemps que l'éducation de leurs petits.

C'est qu'indépendamment du besoin de s'unir, tout mariage suppose une nécessité d'arrangement pour soi-même et pour ce qui doit en résulter : les oiseaux qui sont forcés, pour déposer leurs œufs, de construire un nid que la femelle commence par nécessité, et auquel le mâle amoureux travaille par complaisance, s'occupant ensemble de cet ouvrage, prennent de l'attachement l'un pour l'autre : les soins multipliés, les secours mutuels, les inquiétudes communes, fortifient ce sentiment qui augmente encore et qui devient plus durable par une seconde nécessité ; c'est de ne pas laisser refroidir les œufs, ni perdre le fruit de leurs amours, pour lequel ils ont déjà pris tant de soins : la femelle ne pouvant les quitter, le mâle va chercher et lui apporte sa subsistance ; quelquefois même il la remplace, ou se réunit avec elle, pour augmenter la chaleur du nid et partager les ennuis de sa situation. L'attachement qui vient de succéder à l'amour subsiste dans toute sa force pendant le temps de l'incubation, et il paraît s'accroître encore et s'épanouir davantage à la naissance des petits : c'est une autre jouissance, mais en même temps ce sont de nouveaux liens ; leur éducation est un nouvel ouvrage auquel le père et la mère doivent travailler de concert. Les oiseaux nous représentent donc tout ce qui se passe dans un ménage honnête, de l'amour suivi d'un attachement sans partage, et qui ne se répand ensuite que sur la famille. Tout cela tient, comme l'on voit, à la nécessité de s'occuper ensemble de soins indispensables et de travaux communs : et ne voit-on pas aussi que cette nécessité de travail ne se trouvant chez nous que dans la seconde classe, les hommes de la première pouvant s'en dispenser, l'indifférence et l'infidélité n'ont pu manquer de gagner les conditions élevées ?

Dans les animaux quadrupèdes il n'y a que l'amour physique et point d'attachement, c'est-à-dire nul sentiment durable entre le mâle et la femelle, parce que leur union ne suppose aucun arrangement précédent, et n'exige ni travaux communs ni soins subséquents ; dès lors point de mariage. Le mâle, dès qu'il a joui, se sépare de la femelle, soit pour passer à d'autres, soit pour se refaire ; il n'est ni mari ni père de famille, car il méconnaît et sa femme et ses enfants : elle-même, s'étant livrée à plusieurs, n'attend de soins ni de secours d'aucun, elle reste seule chargée du poids de sa progéniture et des peines de l'éducation ; elle n'a d'attachement que pour ses petits, et ce sentiment dure souvent plus longtemps que dans l'oiseau. Comme il paraît dépendre du besoin que les petits ont de leur mère, qu'elle les nourrit de sa propre substance, et que ses secours sont plus longtemps nécessaires dans la plupart des quadrupèdes, qui croissent plus lentement que les oiseaux, l'attachement dure aussi plus longtemps ; il y a même plusieurs espèces d'animaux quadrupèdes où ce sentiment n'est pas détruit par de nouvelles amours, et où l'on voit la mère conduire également et soigner ses petits de deux ou trois portées. Il y a aussi quelques espèces de quadrupèdes dans lesquelles la société du mâle et de la femelle dure et subsiste pendant le temps de l'éducation des petits ; on le voit dans les loups et les renards ; le chevreuil surtout peut être regardé comme le modèle de la fidélité conjugale. Il y a, au contraire, quelques espèces d'oiseaux dont la *pariade* ne dure pas plus longtemps que les besoins de l'amour (1) ; mais ces exceptions n'empêchent pas qu'en général la nature n'ait donné plus de constance en amour aux oiseaux qu'aux quadrupèdes.

Et ce qui prouve encore que ce mariage et ce moral d'amour n'est produit dans les oiseaux que par la nécessité d'un travail commun, c'est que ceux qui ne font point de nid ne se marient point et se mêlent indifféremment : on le voit par l'exemple familier de nos oiseaux de basse-cour ; le mâle paraît seulement avoir quelques attentions de plus pour ses femelles que n'en ont les quadrupèdes, parce qu'ici la saison des amours n'est pas limitée, qu'il peut se servir plus longtemps de la même femelle, que le temps des pontes est plus long, qu'elles sont plus fréquentes ; qu'enfin comme on enlève les œufs, les temps d'incubation sont moins pressés, et que les femelles ne demandent à couver que quand leurs puissances pour la génération se trouvent amorties et presque épuisées. Ajoutez à toutes ces causes le peu de besoin que ces oiseaux domestiques ont de construire un nid pour se mettre en sûreté et se soustraire aux yeux, l'abondance dans laquelle ils vivent, la facilité de recevoir leur nourriture ou de la trouver au même lieu, toutes les autres commodités que l'homme leur fournit, qui dispensent ces oiseaux des travaux, des soins et des inquiétudes que les autres ressentent et partagent en commun, et vous retrouverez chez eux les premiers effets du luxe et les maux de l'opulence, *libertinage et paresse*.

(1) Dès que la perdrix rouge femelle couve, le mâle l'abandonne, et la laisse chargée de l'éducation des petits. Les mâles qui ont servi leurs femelles se rassemblent en compagnie, et ne prennent plus aucun intérêt à leur progéniture. (Cette remarque m'a été donnée par M. Le Roy, lieutenant des chasses à Versailles.)

Au reste, dans ces oiseaux dont nous avons gâté les mœurs en les servant, comme dans ceux qui les ont conservées, parce qu'ils sont forcés de travailler ensemble, et de se servir eux-mêmes, le fond de l'amour physique (c'est-à-dire l'étoffe, la substance qui produit cette sensation et en réalise les effets) est bien plus grand que dans les animaux quadrupèdes. Un coq suffit aisément à douze ou quinze poules, et féconde par un seul acte tous les œufs que chacune peut produire en vingt jours; il pourrait donc, absolument parlant, devenir chaque jour père de trois cents enfants. Une bonne poule peut produire cent œufs dans une seule saison, depuis le printemps jusqu'en automne. Quelle différence de cette grande multiplication au petit produit de nos quadrupèdes les plus féconds! Il semble que toute la nourriture qu'on fournit abondamment à ces oiseaux, se convertissant en liqueur séminale, ne serve qu'à leurs plaisirs, et tourne tout entière au profit de la propagation; ce sont des espèces de machines que nous arrangeons nous-mêmes pour la multiplication; nous en augmentons prodigieusement le nombre en les tenant ensemble, en les nourrissant largement, et en les dispensant de tout travail, de tout soin, de toute inquiétude pour les besoins de la vie: car le coq et la poule sauvages ne produisent dans l'état naturel qu'autant que nos perdrix et nos cailles; et quoique de tous les oiseaux les gallinacés soient les plus féconds, leur produit se réduit à dix-huit ou vingt œufs, et leurs amours à une seule saison, lorsqu'ils sont dans l'état de nature. A la vérité il pourrait y avoir deux saisons et deux pontes dans des climats plus heureux, comme l'on voit dans celui-ci plusieurs espèces d'oiseaux pondre deux et même trois fois dans un été; mais aussi le nombre des œufs est moins grand dans toutes ces espèces, et le temps de l'incubation est plus court dans quelques-unes. Ainsi, quoique les oiseaux soient en *puissance* bien plus prolifiques que les quadrupèdes, ils ne le sont pas beaucoup plus par *l'effet*. Les pigeons, les tourterelles, etc., ne pondent que deux œufs; les grands oiseaux de proie n'en pondent que trois ou quatre; la plupart des autres oiseaux cinq ou six; et il n'y a que les poules et les autres gallinacés, tels que le paon, le dindon, le faisan, les perdrix et les cailles, qui produisent en grand nombre.

La disette, les soins, les inquiétudes, le travail forcé, diminuent dans tous les êtres les puissances et les effets de la génération. Nous l'avons vu dans les animaux quadrupèdes, et on le voit encore plus évidemment dans les oiseaux; ils produisent d'autant plus qu'ils sont mieux nourris, plus choyés, mieux servis: et si nous ne considérons que ceux qui sont livrés à eux-mêmes, et exposés à tous les inconvénients qui accompagnent l'entière indépendance, nous trouverons qu'étant continuellement travaillés de besoins, d'inquiétudes et de craintes, ils n'usent pas, à beaucoup près, autant qu'il se pourrait, de toutes leurs puissances pour la génération; ils semblent même en ménager les effets, et les proportionner aux circonstances de leur situation. Un oiseau, après avoir construit son nid et fait sa ponte, que je suppose de cinq œufs, cesse de pondre et ne s'occupe que de leur conservation; tout le reste de la saison sera employé à l'incubation et à l'éducation

des petits, et il n'y aura point d'autres pontes; mais si par hasard on brise les œufs, on renverse le nid, il en construit bientôt un autre, et pond encore trois ou quatre œufs; et si on détruit ce second ouvrage comme le premier, l'oiseau travaillera de nouveau et pondra encore deux ou trois œufs. Cette seconde et cette troisième ponte dépendent donc en quelque sorte de la volonté de l'oiseau. Lorsque la première réussit, et tant qu'elle subsiste, il ne se livre pas aux émotions d'amour et aux affections intérieures qui peuvent donner à de nouveaux œufs la vie végétative nécessaire à leur accroissement et à leur exclusion au dehors; mais si la mort a moissonné sa famille naissante ou prête à naître, il se livre bientôt à ces affections, et démontre par un nouveau produit que ses puissances pour la génération n'étaient que suspendues et point épuisées, et qu'il ne se privait des plaisirs qui la précèdent que pour satisfaire au devoir naturel du soin de sa famille. Le devoir l'emporte donc encore ici sur la passion, et l'attachement sur l'amour. L'oiseau paraît commander à ce dernier sentiment bien plus qu'au premier, auquel du moins il obéit toujours de préférence: ce n'est que par la force qu'il se départ de l'attachement pour ses petits, et c'est volontairement qu'il renonce aux plaisirs de l'amour, quoique très en état d'en jouir.

De la même manière que, dans les oiseaux, les mœurs sont plus pures en amour, de même aussi les moyens d'y satisfaire sont plus simples que dans les quadrupèdes: ils n'ont qu'une seule façon de s'accoupler, au lieu que nous avons vu dans les quadrupèdes des exemples de toutes les situations; seulement il y a des espèces, comme celle de la poule, où la femelle s'abaisse en pliant les jambes, et d'autres, comme celle du moineau, où elle ne change rien à sa position ordinaire et demeure droite sur ses pieds. Dans tous, le temps de l'accouplement est très-court, et plus court encore dans ceux qui se tiennent debout que dans ceux qui s'abaissent. La forme extérieure (1) et la structure intérieure des parties de la génération sont fort différentes de celles des quadrupèdes; et la grandeur, la position, le nombre, l'action et le mouvement de ces parties varient même beaucoup dans les diverses espèces d'oiseaux. Aussi paraît-il qu'il y a intromission réelle dans les uns, et qu'il ne peut y avoir dans les autres qu'une forte compression, ou même un simple attouchement. Mais nous réservons ces détails, ainsi que plusieurs autres, pour l'histoire particulière de chaque genre d'oiseau.

En rassemblant sous un seul point de vue les idées et les faits que nous venons d'exposer, nous trouverons que le sens intérieur, le *sensorium* de l'oiseau, est principalement rempli d'images produites par le sens de la vue; que ces images sont superficielles, mais très-étendues, et la plupart relatives au mouvement, aux distances, aux espaces; que, voyant une province entière aussi aisément que nous

(1) La plupart des oiseaux ont deux verges ou une verge fourchue, et c'est par l'anus que sort cette double verge pour s'étendre au dehors. Dans quelques espèces, cette partie est d'une grandeur très-remarquable, et dans d'autres elle est à peine sensible. La femelle n'a pas, comme dans les quadrupèdes, l'orifice de la vulve au-dessous de l'anus; elle le porte au-dessus. Elle n'a point de matrice comme les quadrupèdes, mais de simples ovaires, etc.

voyons notre horizon, il porte dans son cerveau une carte géographique des lieux qu'il a vus ; que la facilité qu'il a de les parcourir de nouveau est l'une des causes déterminantes de ses fréquentes promenades et de ses migrations. Nous reconnaitrons qu'étant très-susceptible d'être ébranlé par le sens de l'ouïe, les bruits soudains doivent le remuer violemment, lui donner de la crainte et le faire fuir, tandis qu'on peut le faire approcher par des sons doux, et le leurrer par des appeaux ; que les organes de la voix étant très-forts et très-flexibles, l'oiseau ne peut manquer de s'en servir pour exprimer ses sensations, transmettre ses affections, et se faire entendre de très-loin ; qu'il peut aussi se mieux exprimer que le quadrupède, puisqu'il a plus de signes, c'est-à-dire plus d'inflexions dans la voix ; que, pouvant recevoir facilement et conserver longtemps les impressions des sons, l'organe de ce sens se monte comme un instrument qu'il se plaît à faire résonner : mais que ces sons communiqués, et qu'il répète mécaniquement, n'ont aucun rapport avec ses affections intérieures ; que le sens du toucher ne lui donnant que des sensations imparfaites, il n'a que des notions peu distinctes de la forme des corps, quoiqu'il en voie très-clairement la surface ; que c'est par le sens de la vue, et non par celui de l'odorat, qu'il est averti de loin de la présence des choses qui peuvent lui servir de nourriture ; qu'il a plus de besoin que d'appétit, plus de voracité que de sensualité ou de délicatesse de goût. Nous verrons que, pouvant aisément se soustraire à la main de l'homme, et se mettre même hors de la portée de sa vue, les oiseaux ont dû conserver un naturel sauvage, et trop d'indépendance pour être réduits en vraie domesticité ; qu'étant plus libres, plus éloignés que les quadrupèdes, plus indépendants de l'empire de l'homme, ils sont moins troublés dans le cours de leurs habitudes naturelles ; que c'est par cette raison qu'ils se rassemblent plus volontiers ; et que la plupart ont un instinct décidé pour la société ; qu'étant forcés de s'occuper en commun des soins de leur famille, et même de travailler d'avance à la construction de leur nid, ils prennent un fort attachement l'un pour l'autre, qui devient leur affection dominante, et se répand ensuite sur leurs petits ; que ce sentiment doux tempère les passions violentes, modère même celle de l'amour, et fait la chasteté, la pureté de leurs mœurs, et la douceur de leur naturel ; que, quoique plus riches en fonds d'amour qu'aucun des animaux, ils dépensent à proportion beaucoup moins, ne s'exèdènt jamais, et savent subordonner leurs plaisirs à leurs devoirs ; qu'enfin cette classe d'êtres légers que la nature paraît avoir produits dans sa gaieté, peut néanmoins être regardée comme un peuple sérieux, honnête, dont on a eu raison de tirer des fables morales et d'emprunter des exemples utiles.

SUR LES OISEAUX DE PROIE

On pourrait dire, absolument parlant, que presque tous les oiseaux vivent de proie, puisque tous recherchent et prennent les insectes, les vers et les autres petits animaux vivants : mais je n'entends ici par les oiseaux de proie que ceux qui se nourrissent de chair et font la guerre aux autres oiseaux ; et, en les comparant aux quadrupèdes carnassiers, je trouve qu'il y en a proportionnellement beaucoup moins. La tribu des lions, des tigres, panthères, onces, léopards, guépards, jaguars, couguars, ocelots, servals, margais, chats sauvages ou domestiques ; celle des chiens, des chacals, loups, renards, isatis ; celle des hyènes, civettes, zibets, genettes et fossanes ; les tribus plus nombreuses encore de fouines, martes, putois, moufettes, furets, vansires, hermines, belettes, zibelines, mangoustes, surikates, gloutons, pékans, visons, sousliques ; et des sarigues, marmoses, cayopollins, tarsiers, phalangers ; celle des roussettes, rougettes, chauves-souris, à laquelle on peut encore ajouter toute la famille des rats, qui, trop faibles pour attaquer les autres, se dévorent eux-mêmes : tout cela forme un nombre bien plus considérable que celui des aigles, des vautours, éperviers, faucons, gerfauts, milans, buses, crécerelles, émerillons, ducs, hiboux, chouettes, pies-grièches et corbeaux, qui sont les seuls oiseaux dont l'appétit pour la chair soit bien décidé ; et encore y en a-t-il plusieurs, tels que les milans, les buses et les corbeaux, qui se nourrissent plus volontiers de cadavres que d'animaux vivants ; en sorte qu'il n'y a pas une quinzième partie du nombre total des oiseaux qui soient carnassiers, tandis que dans les quadrupèdes il y en a plus du tiers.

Les oiseaux de proie, étant moins puissants, moins forts, et beaucoup plus nombreux que les quadrupèdes carnassiers, font aussi beaucoup moins de dégât sur la terre ; mais en revanche, comme si la tyrannie ne perdait jamais ses droits, il existe une grande tribu d'oiseaux qui font une prodigieuse déprédation sur les eaux. Il n'y a guère parmi les quadrupèdes que les castors, les loutres, les phoques et les morses, qui vivent de poisson ; au lieu qu'on peut compter un très-grand nombre d'oiseaux qui n'ont pas d'autre subsistance. Nous séparerons ici ces tyrans de l'eau des tyrans de l'air, et ne parlerons pas, dans cet article, de ces oiseaux qui ne sont que pêcheurs et piscivores ; ils sont, pour la plupart, d'une forme très-différente et d'une nature assez éloignée des oiseaux carnassiers : ceux-ci saisissent leur proie avec les serres, ils ont tous le bec court et crochu, les doigts bien séparés et dénués de membranes, les jambes fortes et ordinairement recouvertes par les plumes des cuisses, les ongles grands et crochus ;

tandis que les autres prennent le poisson avec le bec, qu'ils ont droit et pointu, et qu'ils ont aussi les doigts réunis par des membranes, les ongles faibles et les jambes tournées en arrière.

En ne comptant pour oiseaux de proie que ceux que nous venons d'indiquer, et séparant encore pour un instant les oiseaux de nuit des oiseaux de jour, nous les présenterons dans l'ordre qui nous a paru le plus naturel : nous commencerons par les aigles, les vautours, les milans, les buses; nous continuerons par les éperviers, les gerfauts, les faucons; et nous finirons par les émerillons et les pies-grièches. Plusieurs de ces articles contiennent un assez grand nombre d'espèces et de races constantes, produites par l'influence du climat; et nous joindrons à chacun les oiseaux étrangers qui ont rapport à ceux de notre climat. Par cette méthode, nous donnerons non-seulement tous les oiseaux étrangers dont parlent les auteurs, et toutes les espèces nouvelles que nos correspondances nous ont procurées, et qui ne laissent pas d'être en assez grand nombre.

Tous les oiseaux de proie sont remarquables par une singularité dont il est difficile de donner raison; c'est que les mâles sont d'environ un tiers moins grands et moins forts que les femelles, tandis que, dans les quadrupèdes et dans les autres oiseaux, ce sont, comme l'on sait, les mâles qui ont le plus de grandeur et de force. A la vérité, dans les insectes, et même dans les poissons, les femelles sont un peu plus grosses que les mâles et l'on en voit clairement la raison; c'est la prodigieuse quantité d'œufs qu'elles contiennent qui renfle leur corps : ce sont les organes destinés à cette immense production qui en augmentent le volume apparent : mais cela ne peut en aucune façon s'appliquer aux oiseaux, d'autant qu'il paraît par le fait que c'est tout le contraire; car, dans ceux qui produisent des œufs en grand nombre, les femelles ne sont pas plus grandes que les mâles; les poules, les canes, les dindes, les poules-faisanes, les perdrix, les cailles femelles, qui produisent dix-huit ou vingt œufs, sont plus petites que leur mâle, tandis que les femelles des aigles, des vautours, des éperviers, des milans et des buses, qui n'en produisent que trois ou quatre, sont d'un tiers plus grosses que les mâles; c'est par cette raison qu'on appelle *tiercelet* le mâle de toutes les espèces d'oiseaux de proie. Ce mot est un nom générique, et non pas spécifique, comme quelques auteurs l'ont écrit; et ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet est d'un tiers environ plus petit que la femelle.

Ces oiseaux ont tous pour habitude naturelle et commune le goût de la chasse et l'appétit de la proie, le vol très-élevé, l'aile et la jambe fortes, la vue très-perçante, la tête grosse, la langue charnue, l'estomac simple et membraneux, les intestins moins amples et plus courts que les autres oiseaux. Ils habitent de préférence les lieux solitaires, les montagnes désertes, et font communément leur nid dans les trous des rochers ou sur les plus hauts arbres : l'on en trouve plusieurs espèces dans les deux continents, quelques-uns même ne paraissent pas avoir de climat fixe et bien déterminé. Enfin ils ont encore pour caractères généraux et communs le bec crochu, les quatre doigts à chaque pied, tous quatre bien

séparés : mais on distinguera toujours un aigle d'un vautour par un caractère évident ; l'aigle a la tête couverte de plumes, au lieu que le vautour l'a nue et garnie d'un simple duvet ; et on les distinguera tous deux des éperviers, buses, milans et faucons, par un autre caractère qui n'est pas difficile à saisir ; c'est que le bec de ces derniers oiseaux commence à se courber dès son insertion, tandis que le bec des aigles et des vautours commence par une partie droite, et ne prend de la courbure qu'à quelque distance de son origine.

Les oiseaux de proie ne sont pas aussi féconds que les autres oiseaux ; la plupart ne pondent qu'un petit nombre d'œufs : mais je trouve que M. Linnæus a eu tort d'affirmer qu'en général tous ces oiseaux produisaient environ quatre œufs. Il y en a qui, comme le grand aigle et l'orfraie, ne donnent que deux œufs, et d'autres, comme la crécerelle et l'émerillon, qui en font jusqu'à sept. Il en est, à cet égard, des oiseaux comme des quadrupèdes : le nombre de la multiplication par la génération est en raison inverse de leur grandeur ; les grands oiseaux produisent moins que les petits ; et en raison de ce qu'ils sont plus petits, ils produisent davantage. Cette loi me paraît généralement établie dans tous les ordres de la nature vivante ; cependant on pourrait m'opposer ici les exemples des pigeons, qui, quoique petits, c'est-à-dire d'une grandeur médiocre, ne produisent que deux œufs, et des plus petits oiseaux qui n'en produisent ordinairement que cinq : mais il faut considérer le produit absolu d'une année, et ne pas oublier que le pigeon, qui ne pond que deux et quelquefois trois œufs pour une seule couvée, fait souvent deux, trois et quatre pontes du printemps à l'automne ; et que, dans les plus petits oiseaux, il y en a aussi plusieurs qui pondent plusieurs fois pendant le temps de ces mêmes saisons ; de manière qu'à tout prendre et tout considérer, il est toujours vrai de dire que, toutes choses égales d'ailleurs, le nombre dans le produit de la génération est proportionnel à la petitesse de l'animal, dans les oiseaux comme dans les quadrupèdes.

Tous les oiseaux de proie ont plus de dureté dans le naturel et plus de férocité que les autres oiseaux ; non-seulement ils sont les plus difficiles de tous à priver, mais ils ont encore presque tous, plus ou moins, l'habitude dénaturée de chasser leurs petits hors du nid bien plus tôt que les autres, et dans le temps qu'ils leur devraient encore des soins et des secours pour leur subsistance. Cette cruauté, comme toutes les autres duretés naturelles, n'est produite que par un sentiment encore plus dur, qui est le besoin pour soi-même et la nécessité. Tous les animaux qui, par la conformation de leur estomac et de leurs intestins, sont forcés de se nourrir de chair et de vivre de proie, quand même ils seraient nés doux, deviennent bientôt offensifs et méchants par le seul usage de leurs armes, et prennent ensuite de la férocité dans l'habitude des combats : comme ce n'est qu'en détruisant les autres qu'ils peuvent satisfaire à leurs besoins, et qu'ils ne peuvent les détruire qu'en leur faisant continuellement la guerre, ils portent une âme de colère qui influe sur toutes leurs actions, détruit tous les sentiments doux, et affaiblit même la tendresse maternelle. Trop pressé de son propre besoin, l'oiseau de

proie n'entend qu'impatiemment et sans pitié les cris de ses petits, d'autant plus affamés qu'ils deviennent plus grands : si la chasse se trouve difficile et que la proie vienne à manquer, il les expulse, les frappe et quelquefois les tue dans un accès de fureur causée par la misère.

Un autre effet de cette dureté naturelle et acquise est l'insociabilité. Les oiseaux de proie, ainsi que les quadrupèdes carnassiers, ne se réunissent jamais les uns avec les autres ; ils mènent, comme les voleurs, une vie errante et solitaire : le besoin de l'amour, apparemment le plus puissant de tous après celui de la nécessité de subsister, réunit le mâle et la femelle ; et comme tous deux sont en état de se pourvoir, et qu'ils peuvent même s'aider à la guerre qu'ils font aux autres animaux, ils ne se quittent guère, et ne se séparent pas même après la saison des amours. On trouve presque toujours une paire de ces oiseaux dans le même lieu, mais presque jamais on ne les voit s'attrouper ni même se réunir en famille ; et ceux qui, comme les aigles, sont les plus grands, et ont, par cette raison, besoin de plus de subsistance, ne souffrent pas même que leurs petits, devenus leurs rivaux, viennent occuper les lieux voisins de ceux qu'ils habitent ; tandis que tous les oiseaux et tous les quadrupèdes qui n'ont besoin pour se nourrir que des fruits de la terre vivent en famille, cherchant la société de leurs semblables, se mettent en bandes et en troupes nombreuses, et n'ont d'autre querelle, d'autre cause de guerre, que celles de l'amour ou de l'attachement pour leurs petits ; car, dans presque tous les animaux, même les plus doux, les mâles deviennent furieux dans le rut et les femelles prennent de la férocité pour la défense de leurs petits.

Avant d'entrer dans les détails historiques qui ont rapport à chaque espèce d'oiseaux de proie, nous ne pouvons nous dispenser de faire quelques remarques sur les méthodes qu'on a employées pour reconnaître ces espèces et les distinguer les unes des autres. Les couleurs, leur distribution, leurs nuances, les taches, les bandes, les raies, les lignes servent de fondement dans ces méthodes à la distinction des espèces, et un méthodiste ne croit avoir fait une bonne description que quand il a, d'après un plan donné et toujours uniforme, fait l'énumération de toutes les couleurs du plumage et de toutes les taches, bandes ou autres variétés qui s'y trouvent : lorsque ces variétés sont grandes ou seulement assez sensibles pour être aisément remarquées, il en conclut, sans hésiter, que ce sont des indices certains de la différence des espèces ; et en conséquence on constitue autant d'espèces d'oiseaux qu'on remarque de différence dans les couleurs. Cependant rien n'est plus fautif et plus incertain : nous pourrions faire d'avance une longue énumération des doubles et triples emplois d'espèces faits par nos nomenclateurs d'après cette méthode de la différence des couleurs ; mais il nous suffira de faire sentir ici les raisons sur lesquelles nous fondons cette critique, et de remonter en même temps à la source qui produit ces erreurs.

Tous les oiseaux en général muent dans la première année de leur âge, et les couleurs de leur plumage sont presque toujours, après cette première mue, très-différentes de ce qu'elles étaient auparavant ; ce changement de couleur, après le

premier âge, est assez général dans la nature, et s'étend jusqu'aux quadrupèdes, qui portent alors ce qu'on appelle la *livrée*, et qui perdent cette livrée, c'est-à-dire les premières couleurs de leur pelage, à la première mue. Dans les oiseaux de proie, l'effet de cette première mue change si fort les couleurs, leur distribution, leur position, qu'il n'est pas étonnant que nos nomenclateurs, qui presque tous ont négligé l'histoire des oiseaux, aient donné comme des espèces diverses le même oiseau, dans ces deux états différents, dont l'un a précédé et l'autre suivi la mue. Après ce premier changement, il s'en fait un second assez considérable à la seconde et souvent encore à la troisième mue : en sorte que, par cette seule première cause, l'oiseau de six mois, celui de dix-huit mois et celui de deux ans et demi, quoique le même, paraît être trois oiseaux différents, surtout à ceux qui n'ont pas étudié leur histoire, et qui n'ont d'autre guide, d'autre moyen de les connaître, que les méthodes fondées sur les couleurs.

Cependant ces couleurs changent souvent du tout au tout, non-seulement par la cause générale de la mue, mais encore par un grand nombre d'autres causes particulières : la différence des sexes est souvent accompagnée d'une grande différence dans la couleur ; il y a d'ailleurs des espèces qui, dans le même climat, varient même indépendamment de l'âge et du sexe ; il y en a, et en beaucoup plus grand nombre, dont les couleurs changent absolument par l'influence des différents climats. Rien n'est donc plus incertain que la connaissance des oiseaux, et surtout de ceux de proie dont il est ici question, par les couleurs et leurs distributions ; rien de plus fautif que la distinction de leurs espèces fondée sur des caractères aussi inconstants qu'accidentels.

LES AIGLES.

Il y a plusieurs oiseaux auxquels on donne le nom d'*aigles* : nos nomenclateurs en comptent onze espèces en Europe, indépendamment de quatre autres espèces, dont deux sont du Brésil, une d'Afrique, et la dernière des Grandes-Indes. Ces espèces sont : 1° l'aigle commun ; 2° l'aigle à la tête blanche ; 3° l'aigle blanc ; 4° l'aigle tacheté ; 5° l'aigle à queue blanche ; 6° le petit aigle à queue blanche ; 7° l'aigle doré ; 8° l'aigle noir ; 9° le grand aigle de mer ; 10° l'aigle de mer ; 11° le jean-le-blanc ; mais, comme nous l'avons déjà dit, nos nomenclateurs modernes paraissent s'être beaucoup moins souciés de restreindre et réduire au juste le nombre des espèces, ce qui néanmoins est le vrai but du travail d'un naturaliste, que de les multiplier, chose bien moins difficile, et par laquelle on brille à peu de frais aux yeux des ignorants ; car la réduction des espèces suppose beaucoup de connaissances, de réflexions et de comparaisons ; au lieu qu'il n'y a rien de si aisé que d'en augmenter la quantité : il suffit pour cela de parcourir les livres et les cabinets d'his-

toire naturelle, et d'admettre, comme caractères spécifiques, toutes les différences, soit dans la grandeur, dans la forme ou la couleur, et de chacune de ces différences, quelque légère qu'elle soit, faire une espèce nouvelle et séparée de toutes les autres. Mais malheureusement, en augmentant ainsi très-gratuitement le nombre nominal des espèces, on n'a fait qu'augmenter en même temps les difficultés de l'histoire naturelle, dont l'obscurité ne vient que de ces nuages répandus par une nomenclature arbitraire, souvent fautive, toujours particulière, et qui ne saisit jamais l'ensemble des caractères; tandis que c'est de la réunion de tous ces caractères, et surtout de la différence ou de la ressemblance de la forme, de la grandeur, de la couleur, et aussi de celle du naturel et des mœurs, qu'on doit conclure la diversité ou l'unité des espèces.

Mettant donc d'abord à part les quatre espèces d'aigles étrangers dont nous nous réservons de parler dans la suite, et rejetant de la liste l'oiseau qu'on appelle *jean-le-blanc*, qui est si différent des aigles, qu'on ne lui en a jamais donné le nom, il me paraît qu'on doit réduire à six les onze espèces d'aigles d'Europe mentionnées ci-dessus, et que, dans ces six espèces, il n'y en a que trois qui doivent conserver le nom d'aigles, les trois autres étant des oiseaux assez différents des aigles pour exiger un autre nom. Ces trois espèces d'aigles sont : 1° l'aigle doré, que j'appellerai le *grand aigle*; 2° l'aigle commun ou moyen; 3° l'aigle tacheté, que j'appellerai le *petit aigle*: les trois autres sont l'aigle à queue blanche, que j'appellerai *pygargue*, de son nom ancien, pour le distinguer des aigles des trois premières espèces, dont il commence à s'éloigner par quelques caractères; l'aigle de mer, que j'appellerai *balbuzard*, de son nom anglais, parce que ce n'est point un véritable aigle; et enfin le grand aigle de mer, qui s'éloigne encore plus de l'espèce, et que par cette raison j'appellerai *orfraie*, de son vieux nom français.

Le grand et le petit aigle sont chacun d'une espèce isolée; mais l'aigle commun et le pygargue sont sujets à varier. L'espèce de l'aigle commun est composée de deux variétés, savoir, l'aigle brun et l'aigle noir; et l'espèce du pygargue en contient trois, savoir, le grand aigle à queue blanche, le petit aigle à queue blanche, et l'aigle à tête blanche. Je n'ajouterai pas à ces espèces celle de l'aigle blanc, car je ne pense pas que ce soit une espèce particulière, ni même une race constante et qui appartienne à une espèce déterminée; ce n'est, à mon avis, qu'une variété accidentelle, produite par le froid du climat, et plus souvent encore par la vieillesse de l'animal. On verra dans l'histoire particulière des oiseaux que plusieurs d'entre eux, et les aigles surtout, blanchissent par la vieillesse, et même par les maladies ou par la trop longue diète.

On verra de même que l'aigle noir n'est qu'une variété dans l'espèce de l'aigle brun ou aigle commun; que l'aigle à tête blanche et le petit aigle à queue blanche sont aussi que des variétés dans l'espèce du pygargue ou grand aigle à queue blanche, et que l'aigle blanc n'est qu'une variété accidentelle ou individuelle qui peut appartenir à toutes les espèces. Ainsi des onze prétendues espèces d'aigles il ne nous en reste plus que trois, qui sont le grand aigle, l'aigle moyen et le petit aigle; les

quatre autres, savoir, le pygargue, le balbuzard, l'orfraie et le jean-le-blanc, étant des oiseaux assez différents des aigles pour être considérés chacun séparément, et porter par conséquent un nom particulier. Je me suis déterminé à cette réduction d'espèces avec d'autant plus de fondement et de raison, qu'il était connu, dès le temps des anciens que les aigles de races différentes se mêlent volontiers et produisent ensemble, et que d'ailleurs cette division ne s'éloigne pas beaucoup de celle d'Aristote, qui me paraît avoir mieux connu qu'aucun de nos nomenclateurs les vrais caractères et les différences réelles qui séparent les espèces. Il dit qu'il y en a six dans le genre des aigles; mais dans ces six espèces il comprend un oiseau qu'il avoue lui-même être du genre des vautours, et qu'il faut par conséquent en séparer, puisque c'est en effet celui que l'on connaît sous le nom de *vautour des Alpes*. Ainsi reste à cinq espèces qui correspondent d'abord aux trois espèces d'aigles que je viens d'établir, et ensuite à la quatrième, qui sont le pygargue et l'aigle de mer ou balbuzard. J'ai cru, malgré l'autorité de ce grand philosophe, devoir séparer des aigles proprement dits ces deux derniers oiseaux; et c'est en cela seul que ma réduction diffère de la sienne: car du reste je me trouve entièrement d'accord avec ses idées, et je pense comme lui que l'orfraie (*ossifraga*), ou grand aigle de mer, ne doit pas être compté parmi les aigles, non plus que l'oiseau appelé *jean-le-blanc*, duquel il ne fait pas mention, et qui est si différent des aigles, qu'on ne lui en a jamais donné le nom. Tout sera développé avec avantage et plus de clarté pour le lecteur dans les articles suivants, où l'on va voir en détail les différences de chacune des espèces que nous venons d'indiquer.

LE GRAND AIGLE (1)

FALCO CHRYSÆTOS. — L.

La première espèce est le grand aigle, que Belon, après Athénée, a nommé l'*aigle royal*, ou le *roi des oiseaux*: c'est en effet l'aigle d'espèce franche et de race noble, appelé par cette raison ἀέτος γνήσιος par Aristote, et connu de nos nomenclateurs sous le nom d'*aigle doré*. C'est le plus grand de tous les aigles: la femelle a jusqu'à trois pieds et demi de longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et plus de huit pieds et demi de vol ou d'envergure: elle pèse seize et même dix-huit livres (2). Le mâle est plus petit, et ne pèse guère que douze livres.

(1) En latin, *aquila fulva*; en espagnol, *aquila coronada*: en allemand, *agler quasi adel, aar*; en anglais *golden eagle*; en français, le *grand aigle*, l'*aigle royal*, l'*aigle noble*, l'*aigle doré*, l'*aigle roux*, l'*aigle fauve*.

(2) Voici ce que m'a écrit un de mes amis (M. Hébert, receveur général à Dijon, qui a fait de très-bonnes observations sur les oiseaux, qu'il m'a communiquées, et que j'aurai quelquefois occasion de citer avec reconnaissance): J'ai vu, dit-il, dans le pays de Bugey, de deux espèces d'aigles: le premier fut pris au château de Dorlau, dans un filet, à l'appât d'un pigeon vivant; il pesait dix-huit livres; il était de couleur fauve (c'est le grand aigle, le même qui est représenté dans la *Zoologie britannique*, planche A); il était très-fort et très-méchant, et blessa cruellement au sein une femme qui avait soin de la faisanderie: l'autre était presque noir. J'ai encore vu l'une et l'autre espèce de ces aigles à Genève, où on les nourrissait dans des cages séparées: ils ont tous deux les jambes couvertes de plumes jusqu'à la naissance des doigts; et les plumes de leurs cuisses sont si longues et si touffues, qu'on croirait, en voyant ces oiseaux d'un peu loin, qu'ils sont posés sur quelque petite éminence. On croit qu'ils sont de passage en Bugey, car on ne les y voit guère qu'au printemps et en automne.

Tous deux ont le bec très-fort et assez semblable à de la corne bleuâtre, et les ongles noirs et pointus, dont le plus grand, qui est celui de derrière, a quelquefois jusqu'à cinq pouces de longueur : les yeux sont grands, mais paraissent enfoncés dans une cavité profonde, que la partie supérieure de l'orbite couvre comme un toit avancé; l'iris de l'œil est d'un beau jaune clair, et brille d'un feu très-vif; l'humour vitrée est de couleur de topaze; le cristallin, qui est sec et solide, a le brillant et l'éclat du diamant; l'œsophage se dilate en une large poche, qui peut contenir une pinte de liqueur; l'estomac, qui est au-dessous, n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que cette première poche, mais il est à peu près également souple et membraneux. Cet oiseau est gras, surtout en hiver; sa graisse est blanche; et sa chair, quoique dure et fibreuse, ne sent pas le sauvage comme celle des autres oiseaux de proie.

On trouve cette espèce en Grèce, en France, dans les montagnes du Bugey; en Allemagne, dans les montagnes de Silésie, dans les forêts de Dantziek; dans les monts Carpates, dans les Pyrénées et dans les montagnes d'Irlande. On le trouve aussi dans l'Asie Mineure et en Perse; car les anciens Perses avaient, avant les Romains, pris l'aigle pour leur enseigne de guerre : et c'était ce grand aigle, et aigle doré (*aquila fulva*), qui était dédié à Jupiter. On voit aussi, par le témoignage des voyageurs, qu'on le trouve en Arabie, en Mauritanie, et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie jusqu'en Tartarie, mais point en Sibérie ni dans le reste du nord de l'Asie. Il en est à peu près de même en Europe; car cette espèce, qui est partout assez rare, l'est moins dans nos contrées méridionales que dans les provinces tempérées, et on ne la trouve plus dans celles de notre nord au delà du 55° degré de latitude : aussi ne l'a-t-on pas retrouvée dans l'Amérique septentrionale, quoique l'on y trouve l'aigle commun. Le grand aigle paraît donc être demeuré dans les pays tempérés et chauds de l'ancien continent, comme tous les autres animaux auxquels le grand froid est contraire, et qui, par cette raison, n'ont pu passer dans le nouveau.

L'aigle a plusieurs convenances physiques et morales avec le lion : la force, et par conséquent l'empire sur les autres oiseaux, comme le lion sur les autres quadrupèdes : la magnanimité; il dédaigne également les petits animaux et méprise leurs insultes; ce n'est qu'après avoir été longtemps provoqué par les cris importuns de la corneille ou de la pie, que l'aigle se détermine à les punir de mort; d'ailleurs il ne veut d'autre bien que celui qu'il conquiert, d'autre proie que celle qu'il prend lui-même : la tempérance; il ne mange presque jamais son gibier en entier, et il laisse, comme le lion, les débris et les restes aux autres animaux. Quelque affamé qu'il soit, il ne se jette jamais sur les cadavres. Il est encore solitaire comme le lion, habitant d'un désert dont il défend l'entrée et l'usage de la chasse à tous les autres oiseaux; car il est peut-être plus rare de voir deux paires d'aigles dans la même portion de montagne, que deux familles de lions dans la même partie de forêt : ils se tiennent assez loin les uns des autres pour que l'espace qu'ils se sont départi leur fournisse une ample subsistance; ils ne comp-

tent la valeur et l'étendue de leur royaume que par le produit de la chasse. L'aigle a de plus les yeux étincelants, et à peu près de la même couleur que ceux du lion, les ongles de la même forme, l'haleine tout aussi forte, le cri également effrayant (1). Nés tous deux pour le combat et la proie, ils sont également féroces, également fiers et difficiles à réduire : on ne peut les apprivoiser qu'en les prenant tout petits. Ce n'est qu'avec beaucoup de patience et d'art qu'on peut dresser à la chasse un jeune aigle de cette espèce ; il devient même dangereux pour son maître, dès qu'il a pris de la force et de l'âge.

Nous voyons, par le témoignage des auteurs, qu'anciennement on s'en servait en Orient pour la chasse au vol ; mais aujourd'hui on l'a banni de nos fauconneries : il est trop lourd pour pouvoir, sans grande fatigue, le porter sur le poing ; jamais assez privé, assez doux, assez sûr, pour ne pas faire craindre ses caprices ou ses moments de colère à son maître. Il a le bec et les ongles crochus et formidables ; sa figure répond à son naturel. Indépendamment de ses armes, il a le corps robuste et compacte, les jambes et les ailes très-fortes, les os fermes, la chair dure, les plumes rudes (2), l'attitude fière et droite, les mouvements brusques et le vol très-rapide. C'est de tous les oiseaux celui qui s'élève le plus haut ; et c'est par cette raison que les anciens ont appelé l'aigle *l'oiseau céleste*, et qu'ils le regardaient dans les augures comme le messager de Jupiter. Il voit par excellence ; mais il n'a que peu d'odorat en comparaison du vautour : il ne chasse donc qu'à vue, et lorsqu'il a saisi sa proie, il rabat son vol comme pour en éprouver le poids, et la pose à terre avant de l'emporter. Quoiqu'il ait l'aile très-forte, comme il a peu de souplesse dans les jambes, il a quelque peine à s'élever de terre, surtout lorsqu'il est chargé : il emporte aisément les oies, les grues ; il enlève aussi les lièvres et même les petits agneaux, les chevreaux : et lorsqu'il attaque les faons et les veaux, c'est pour se rassasier, sur le lieu, de leur sang et de leur chair, et en emporter ensuite les lambeaux dans son *aire* ; c'est ainsi qu'on appelle son nid, qui est en effet tout plat, et non pas creux comme celui de la plupart des autres oiseaux : il le place ordinairement entre deux rochers, dans un lieu sec et inaccessible. On assure que le même nid sert à l'aigle pendant toute sa vie : c'est réellement un ouvrage assez considérable pour n'être fait qu'une fois, et assez solide pour durer longtemps. Il est construit à peu près comme un plancher, avec de petites perches ou bâtons de cinq ou six pieds de longueur, appuyés par les deux bouts, et traversés par des branches souples, recouvertes de plusieurs lits de jonc et de bruyères. Ce plancher ou ce nid est large de plusieurs pieds, et assez ferme non-seulement pour soutenir l'aigle, sa femelle et ses petits, mais pour supporter encore le poids d'une grande quantité de vivres. Il n'est point couvert par le haut, et n'est abrité que par l'avancement des parties, su-

(1) Nous avons comparé l'aigle au lion, et le vautour au tigre ; or l'on sait que le lion a la tête et le cou couverts d'une belle crinière ; et que le tigre les a, pour ainsi dire, nus en comparaison du lion : il en est de même du vautour : il a la tête et le cou dénués de plumes, tandis que l'aigle les a bien garnis et couverts de plumes.

(2) On prétend que les plumes de l'aigle sont si rudes, que, quand on les mêle avec les plumes d'autres oiseaux, elles les usent par le frottement.

périeures du rocher. La femelle dépose ses œufs dans le milieu de cette aire ; elle n'en pond que deux ou trois, qu'elle couve, dit-on, pendant trente jours : mais dans ces œufs il s'en trouve souvent d'inféconds, et il est rare de trouver trois aiglons dans un nid (1) ; ordinairement il n'y en a qu'un ou deux. On prétend même que, dès qu'ils deviennent un peu grands, la mère tue le plus faible ou le plus vorace de ses petits. La disette seule peut produire ce sentiment dénaturé : les père et mère, n'ayant pas assez pour eux-mêmes, cherchent à réduire leur famille ; et dès que les petits commencent à être assez forts pour voler et se pourvoir d'eux-mêmes, ils les chassent au loin, sans leur permettre de jamais revenir.

Les aiglons n'ont pas les couleurs du plumage aussi fortes que quand ils sont adultes : ils sont d'abord blancs, ensuite d'un jaune pâle, et deviennent enfin d'un fauve assez vif. La vieillesse, ainsi que les trop grandes diètes, les maladies et la trop longue captivité, les font blanchir. On assure qu'ils vivent plus d'un siècle, et l'on prétend que c'est moins encore de vieillesse qu'ils meurent, que de l'impossibilité de prendre de la nourriture, leur bec se recourbant si fort avec l'âge, qu'il leur devient inutile. Cependant on a vu sur des aigles gardés dans les ménageries qu'ils aiguisent leur bec, et que l'accroissement n'en était pas sensible pendant plusieurs années. On a aussi observé qu'on pouvait les nourrir avec toute sorte de chair, même avec celle des autres aigles, et que, faute de chair, ils mangent très-bien du pain, des serpents, des lézards, etc. Lorsqu'ils ne sont point apprivoisés, ils mordent cruellement les chats, les chiens, les hommes qui veulent les approcher. Ils jettent de temps en temps un cri aigu, sonore, perçant et lamentable, et d'un ton soutenu. L'aigle hoit très-rarement, et peut-être point du tout, lorsqu'il est en liberté, parce que le sang de ses victimes suffit à sa soif. Ses excréments sont toujours mous, et plus humides que ceux des autres oiseaux, même de ceux qui boivent fréquemment.

C'est à cette grande espèce qu'on doit rapporter un passage de Léon l'Africain, et tous les autres témoignages des voyageurs en Afrique et en Asie, qui s'accordent à dire que cet oiseau enlève non-seulement les agneaux, les chevreaux, les jeunes gazelles, mais qu'il attaque aussi, lorsqu'il est dressé, les renards et les loups (1).

(1) Un ami m'a assuré avoir trouvé en Auvergne un nid d'aigle, suspendu entre deux rochers, où il y avait trois aiglons déjà forts. (*Ornith. de Salerne*, page 4.)—*Nota.* M. Salerne ne rapporte ce fait que pour appuyer l'opinion qu'il a adoptée de M. Linnæus, que cet aigle produit quatre œufs ; mais je ne trouve pas que M. Linnæus ait affirmé ce fait particulièrement, et ce n'est qu'en général qu'il a dit que les oiseaux de proie produisaient environ quatre œufs : *Accipitres, nidus in altis, ova circiter quatuor.* (Linn., *Syst. nat.*, édit. X, t. I, page 81.) Il est donc très-probable que cet aigle d'Auvergne, qui avait produit trois aiglons, n'était plus de l'espèce du grand aigle ; mais de celle du petit aigle ou du balbuzard, dont la ponte est en effet de trois ou quatre œufs.

(2) « L'empereur du Thibet a plusieurs aigles privées, qui sont si âpres et ardentes, qu'elles arrêtent et prennent les lièvres, chevreuils, daims et renards ; même il n'y en a d'aucunes de si grande hardiesse et témérité, qu'elles osent bien assaillir et se ruer impétueusement sur le loup, auquel elles font tant de vexation et de molestation, qu'il peut être pris plus facilement. » (*Marc Paul*, liv. II, page 65.)



ESCOLA SUPERIOR DE TECNOLOGIA DE COIMBRA
'LUIZ DE CAMÕES'
BIBLIOTECA



Fontenard sc.

Imp. Seranno et Le Cour 8 Paris

L'Aigle commun. Le Grand Aigle.

L'AIGLE COMMUN (1).

FALCO FULVUS.—L.

L'espèce de l'aigle commun est moins pure, et la race en paraît moins noble que celle du grand aigle : elle est composée de deux variétés, l'aigle brun et l'aigle noir. Aristote ne les a pas distingués nommément, et il paraît les avoir réunis sous le nom de $\eta\lambda\alpha\iota\epsilon\nu\acute{\alpha}\tau\omicron\varsigma$, aigle noir ou noirâtre ; et il a eu raison de séparer cette espèce de la précédente, parce qu'elle en diffère : 1° par la grandeur, l'aigle commun, noir ou brun, étant toujours plus petit que le grand aigle ; 2° par les couleurs, qui sont constantes dans le grand aigle, et varient, comme l'on voit, dans l'aigle commun ; 3° par la voix, le grand aigle poussant fréquemment un cri lamentable, au lieu que l'aigle commun, noir ou brun, ne crie que rarement ; 4° enfin par les habitudes naturelles : l'aigle commun nourrit tous ses petits dans son nid, les élève et les conduit ensuite dans leur jeunesse, au lieu que le grand aigle les chasse hors du nid, et les abandonne à eux-mêmes dès qu'ils sont en état de voler.

Il me paraît qu'il est aisé de prouver que l'aigle brun et l'aigle noir, que je réunis tous deux sous une même espèce, ne forment pas en effet deux espèces différentes : il suffit pour cela de les comparer ensemble, même par les caractères donnés par nos nomenclateurs dans la vue de les séparer. Ils sont tous deux à peu près de la même grandeur ; ils sont de la même couleur brunc, seulement plus ou moins foncée : tous deux ont peu de roux sur les parties supérieures de la tête ou du cou, et du blanc à l'origine des grandes plumes ; les jambes et les pieds également couverts et garnis ; tous deux ont l'iris des yeux de couleur de noisette ; la peau qui couvre la base du bec, d'un jaune vif ; le bec couleur de corne bleuâtre ; les doigts jaunes et les ongles noirs : en sorte qu'il n'y a de diversité que dans les teintes et dans la distribution de la couleur des plumes ; ce qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour constituer deux espèces diverses, surtout lorsque le nombre des ressemblances excède aussi évidemment celui des différences. C'est donc sans aucun scrupule que j'ai réduit ces deux espèces à une seule, que j'ai appelée *l'aigle commun*, parce qu'en effet c'est de tous les aigles le moins rare. Aristote, comme je viens de le dire, a fait la même réduction sans l'indiquer : mais il me paraît que son traducteur, Théodore Gaza, l'avait senti ; car il n'a pas traduit le mot $\mu\epsilon\lambda\alpha\iota\nu\acute{\alpha}\tau\omicron\varsigma$ $\acute{\alpha}\epsilon\tau\omicron\varsigma$ par *aquila nigra*, mais par *aquila nigricans, pulla fulva* ; ce qui comprend les deux variétés de cette espèce, qui toutes deux sont noirâtres, mais dont l'une est mêlée de plus de jaune que l'autre. Aristote, dont j'admire souvent l'exactitude, donne les noms et les surnoms des choses qu'il indique. Le surnom de cette espèce d'oiseau, dit-il, est $\gamma\alpha\gamma\omega\phi\omicron\nu\delta\omicron\varsigma$, *l'aigle aux lièvres* : et en effet, quoique les autres aigles prennent aussi des lièvres, celui-ci en prend plus qu'aucun autre ; c'est sa chasse ha-

(1) En espagnol, *aquila conocida* ; en allemand, *adler, arn, aar* ; en anglais, *eagle*.

bituelle, et la proie qu'il recherche de préférence. Les Latins, avant Pline, ont appelé cet aigle *valeria*, *quasi valens viribus*, à cause de sa force, qui paraît être plus grande que celle des autres aigles relativement à leur grandeur.

L'espèce de l'aigle commun est plus nombreuse et plus répandue que celle du grand aigle : celui-ci ne se trouve que dans les pays chauds et tempérés de l'ancien continent; l'aigle commun, au contraire, préfère les pays froids, et se trouve également dans les deux continents. On le voit en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et en Ecosse, on le retrouve en Amérique, à la baie de Hudson.

LE PETIT AIGLE (1).

FALCO NÆVIUS ET FALCO MACULATUS. — GMEL.

La troisième espèce est l'aigle tacheté, que j'appelle *petit aigle*, et dont Aristote donne une notion exacte, en disant que c'est un oiseau plaintif, dont le plumage est tacheté, et qui est plus petit et moins fort que les autres aigles; et, en effet, il n'a pas deux pieds et demi de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds; et ses ailes sont encore plus courtes à proportion, car elles n'ont guère que quatre pieds d'envergure. On l'a appelé *aquila planga*, *aquila clanga*, aigle plaintif, aigle criard; et ces noms ont été bien appliqués, car il pousse continuellement des plaintes ou des cris lamentables. On l'a surnommé *anataria*, parce qu'il attaque les canards de préférence; et *morphna*, parce que son plumage, qui est d'un brun obscur, est marqué sur les jambes et sous les ailes de plusieurs taches blanches, et qu'il a aussi sur la gorge une grande zone blanchâtre. C'est de tous les aigles celui qui s'apprivoise le plus aisément; il est plus faible, moins fier et moins courageux que les autres : c'est celui que les Arabes ont appelé *zimiech*, pour le distinguer du grand aigle, qu'ils appellent *zumach*. La grue est sa plus forte proie; car il ne prend ordinairement que des canards et d'autres moindres oiseaux, et des rats. L'espèce, quoique peu nombreuse en chaque lieu, est répandue partout, tant en Europe (2), qu'en Asie (3), en Afrique où on la trouve jusqu'au cap de Bonne-Espérance (4) dans ce continent : mais il ne paraît pas qu'elle soit en Amérique; car, après avoir comparé les indications des voyageurs, j'ai présumé que l'oiseau qu'ils appellent l'*aigle de l'Orénoque*, qui a quelque rapport avec celui-ci par la variété de son plumage, est néanmoins un oiseau d'espèce différente. Si ce petit aigle, qui est beaucoup plus docile, plus aisé à apprivoiser que

(1) En latin, *aquila nævia*; en allemand, *stein adler*, *gause aar*; en anglais, *roughfooted eagle*.

(2) On trouve ce petit aigle aux environs de Dantzick : on le trouve aussi, quoique rarement, dans les montagnes de Silésie. (Voyez *Schwenckfeld*, page 220.)

(3) On le trouve en Grèce, puisque Aristote en fait mention; en Perse, comme on le voit par le témoignage de Chardin; et en Arabie, où il porte le nom de *zimiech* ou *aigle faible*.

(4) On le trouve au cap de Bonne-Espérance, car il me paraît que c'est le même aigle que Kolbe appelle *aigle canardière*, qui se jette principalement sur les canards. (*Kolbe*, partie III, page 139.)

les deux autres, et qui est aussi moins lourd sur le poing et moins dangereux pour son maître, se fût trouvé également courageux, on n'aurait pas manqué de s'en servir pour la chasse : mais il est aussi lâche que plaintif et criard ; un épervier bien dressé suffit pour le vaincre et l'abattre (1). D'ailleurs on voit par les témoignages de nos auteurs de fauconnerie, qu'on n'a jamais dressé, du moins en France, que les deux premières espèces d'aigles, savoir : le grand aigle ou aigle fauve, et l'aigle brun ou noirâtre, qui est l'aigle commun. Pour les instruire, il faut les prendre jeunes ; car un aigle adulte est non-seulement indocile, mais indomptable. Il faut les nourrir avec la chair du gibier qu'on veut leur faire chasser. Leur éducation exige des soins encore plus assidus que celle des autres oiseaux de fauconnerie. Nous donnerons le précis de cet art à l'article du *faucon*. Je rapporterai seulement ici quelques particularités que l'on a observées sur les aigles, tant dans leur état de liberté que dans celui de captivité.

La femelle, qui, dans l'aigle, comme dans toutes les autres espèces d'oiseaux de proie, est plus grande que le mâle, et semble aussi, dans l'état de liberté, plus hardie, plus courageuse et plus fine, ne paraît pas conserver ces dernières qualités dans l'état de captivité. On préfère d'élever des mâles pour la chasse, et l'on remarque qu'au printemps, lorsque commence la saison des amours, ils cherchent à s'enfuir pour trouver une femelle, en sorte que, si l'on veut les exercer à la chasse dans cette saison, on risque de les perdre, à moins qu'on ne prenne la précaution d'éteindre leurs désirs en les purgeant assez violemment. On a aussi observé que quand l'aigle, en partant du poing, vole contre terre et s'élève ensuite en ligne droite, c'est signe qu'il médite sa fuite : il faut alors le rappeler promptement en lui jetant son past ; mais s'il vole en tournoyant au-dessus de son maître sans se trop éloigner, c'est signe d'attachement et qu'il ne fuira point. On a encore remarqué que l'aigle dressé à la chasse se jette souvent sur les autours et autres moindres oiseaux de proie : ce qui ne lui arrive point lorsqu'il ne suit que son instinct ; car alors il ne les attaque pas comme proie, mais seulement pour leur en disputer ou enlever une autre.

Dans l'état de nature, l'aigle ne chasse seul que dans le temps où la femelle ne peut quitter ses œufs ou ses petits. Comme c'est la saison où le gibier commence à devenir abondant par le retour des oiseaux, il pourvoit aisément à sa subsistance et à celle de sa femelle : mais, dans tous les autres temps de l'année, le mâle et la femelle paraissent s'entendre pour la chasse ; on les voit presque toujours ensemble, ou du moins à peu de distance l'un de l'autre. Les habitants des montagnes, qui sont à portée de les observer, prétendent que l'un des deux bat les buissons, tandis que l'autre se tient sur quelque arbre ou sur quelque rocher pour

(1) C'est à cette espèce d'aigle lâche qu'il faut rapporter le passage suivant. Il y a aussi des aigles dans les montagnes voisines de Tauris (en Perse) ; j'en ai vu vendre un cinq sous par des paysans. Les gens de qualité volent cet oiseau avec l'épervier : ce vol est tout à fait quelque chose de curieux et de fort admirable ; la façon dont l'épervier abat l'aigle, c'est qu'il vole au-dessus fort haut, se d sur lui avec beaucoup de vitesse, lui enfonce les serres dans les flancs, et de ses ailes lui bat la tête en volant toujours. Il arrive pourtant quelquefois que l'aigle et l'épervier tombent tous deux ensemble. (*Voyage de Charlin*, Londres, 1686, pages 292 et 293.)

saisir le gibier au passage. Ils s'élèvent souvent à une hauteur si grande, qu'on les perd de vue; et, malgré ce grand éloignement, leur voix se fait entendre très-distinctement, et leur cri ressemble alors à l'aboïement d'un petit chien. Malgré sa grande voracité, l'aigle peut se passer longtemps de nourriture, surtout dans l'état de captivité, lorsqu'il ne fait point d'exercice. J'ai été informé par un homme digne de foi qu'un de ces oiseaux de l'espèce commune, pris dans un piège à renard, avait passé cinq semaines entières sans aucun aliment, et n'avait paru affaibli que dans les huit derniers jours, au bout desquels on le tua, pour ne pas le laisser languir plus longtemps.

Quoique les aigles en général aiment les lieux déserts et les montagnes, il est rare d'en trouver dans celles des presqu'îles étroites, ni dans les îles qui ne sont pas d'une grande étendue; ils habitent la terre ferme dans les deux continents, parce que ordinairement les îles sont moins peuplées d'animaux. Les anciens avaient remarqué qu'on n'avait jamais vu d'aigles dans l'île de Rhodes; ils regardèrent comme un prodige que, dans le temps où l'empereur Tibère se trouva dans cette île, un aigle vint se poser sur le toit de la maison où il était logé. Les aigles ne font en effet que passer dans les îles sans s'y habituer, sans y faire leur ponte; et lorsque les voyageurs ont parlé d'aigles dont on trouve les nids sur le bord des eaux et dans les îles, ce ne sont pas les aigles dont nous venons de parler, mais les balbuzards et les orfraies, qu'on appelle communément *aigles de mer*, qui sont des oiseaux d'un naturel différent, et qui vivent plutôt de poisson que de gibier.

C'est ici le lieu de rapporter les observations anatomiques que l'on a faites sur les parties intérieures des aigles, et je ne peux les puiser dans une meilleure source que dans les *Mémoires de MM. de l'Académie des Sciences*, qui ont disséqué deux aigles, l'un mâle et l'autre femelle, de l'espèce commune. Après avoir remarqué que les yeux étaient fort enfoncés, qu'ils avaient une couleur isabelle avec l'éclat d'une topaze, que la cornée s'élevait avec une grande convexité, que la conjonctive était d'un rouge fort vif, les paupières très-grandes, chacune étant capable de couvrir l'œil entier, ils ont observé sur les parties intérieures que la langue était cartilagineuse par le bout, et charnue par le milieu, que le larynx était carré et non pas en pointe, comme il l'est à la plupart des oiseaux qui ont le bec droit; que l'œsophage qui était fort large, s'élargissait encore davantage au-dessous pour former le ventricule ou estomac; que cet estomac n'était pas un gésier dur, qu'il était souple et membraneux comme l'œsophage, et qu'il était seulement plus épais par le fond; que ces deux cavités, tant du bas de l'œsophage que du ventricule, étaient fort amples et proportionnées à la voracité de l'animal; que les intestins étaient petits comme dans les autres animaux qui se nourrissent de chair; qu'il n'y avait point de *cæcum* dans le mâle, mais que la femelle en avait deux assez amples et de plus de deux pouces de longueur; que le foie était grand et d'un rouge fort vif, ayant le lobe gauche plus grand que le droit; que la vésicule du fiel était grande, et de la grosseur d'une grosse châtaigne ou marron; que les reins étaient petits à proportion et en comparaison de ceux des autres oiseaux; que les testicules du

mâle n'étaient que de la grosseur d'un pois, et de couleur de chair tirant sur le jaune, et que l'ovaire et le conduit de l'ovaire dans la femelle étaient comme dans les autres oiseaux.

LE PYGARGUE (1).

FALCO OSSIFRAGUS — L.

L'espèce du pygargue me paraît être composée de trois variétés, savoir : le *grand pygargue*, le *petit pygargue* et le *pygargue à tête blanche*. Les deux premiers ne diffèrent guère que par la grandeur, et le dernier ne diffère presque en rien du premier, la grandeur étant la même et n'y ayant d'autre différence qu'un peu plus de blanc sur la tête et le cou. Aristote ne fait mention que de l'espèce et ne dit rien des variétés; ce n'est même que du grand pygargue qu'il a entendu parler, puisqu'il lui donne pour surnom le mot *hinnularia*, qui indique que cet oiseau fait sa proie des faons (*hinnulos*), c'est-à-dire des jeunes cerfs, des daims et chevreuils; attribut qui ne peut convenir au petit pygargue, trop faible pour attaquer d'aussi grands animaux.

Les différences entre les pygargues et les aigles sont : 1° la nudité des jambes; les aigles les ont couvertes jusqu'au talon, les pygargues les ont nues dans toute la partie inférieure; 2° la couleur du bec; les aigles l'ont d'un noir bleuâtre, et les pygargues l'ont jaune ou blanc; 3° la blancheur de la queue, qui a fait donner aux pygargues le nom d'*aigle à queue blanche*, parce qu'ils ont en effet la queue blanche en dessus et en dessous dans toute son étendue. Ils diffèrent encore des aigles par quelques habitudes naturelles; ils n'habitent pas les déserts ni les hautes montagnes: les pygargues se tiennent plutôt à portée des plaines et des bois qui ne sont pas éloignés des lieux habités. Il paraît que le pygargue, comme l'aigle commun, affecte les climats froids de préférence: on le trouve dans toutes les provinces du nord de l'Europe (2). Le grand pygargue est à peu près de la même grosseur et de la même force, si même il n'est pas plus fort que l'aigle commun: il est au moins plus carnassier, plus féroce et moins attaché à ses petits, car il ne les nourrit pas longtemps; il les chasse même du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir et l'on prétend que, sans le secours de l'orfraie, qui les prend alors sous sa protection, la plupart périraient. Il produit ordinairement deux ou trois petits, et fait son nid sur de gros arbres. On trouve la description d'un de ces nids dans Willughby, et dans plusieurs autres auteurs qui l'ont traduit ou copié: c'est une aire

(1) En latin, *aquila albicilla*, *hinnularia*.

(2) M. Linnæus dit que cet oiseau se trouve dans toutes les forêts de la Suède...; qu'il est de la grandeur d'une oie, et que la femelle est plus blanchâtre que le mâle.

ou un plancher tout plat, comme celui du grand aigle, qui n'est abrité dans le dessus que par le feuillage des arbres, et qui est composé de petites perches et de branches qui soutiennent plusieurs lits alternatifs de bruyères et d'autres herbes. Ce sentiment contre nature qui porte ces oiseaux à chasser leurs petits avant qu'ils puissent se procurer aisément leur subsistance, et qui est commun à l'espèce du pygargue et à celles du grand aigle et du petit aigle tacheté, indique que ces trois espèces sont plus voraces et plus paresseuses à la chasse que celle de l'aigle commun, qui soigne et nourrit largement ses petits, les conduit ensuite, les instruit à chasser, et ne les oblige à s'éloigner que quand ils sont assez forts pour se passer de tout secours. D'ailleurs, le naturel des petits tient de celui de leurs parents : les aiglons de l'espèce commune sont doux et assez tranquilles, au lieu que ceux du grand aigle et du pygargue, dès qu'ils sont un peu grands, ne cessent de se battre et de se disputer la nourriture et la place dans le nid, en sorte que souvent le père et la mère en tuent quelqu'un pour terminer le débat. On peut encore ajouter que, comme le grand aigle et le pygargue ne chassent ordinairement que de gros animaux, ils se rassasient souvent sur le lieu, sans pouvoir les emporter ; que par conséquent les proies qu'ils enlèvent sont moins fréquentes, et que, ne gardant point de chair corrompue dans leurs nids, ils sont souvent au dépourvu ; au lieu que l'aigle commun, qui tous les jours prend des lièvres et des oiseaux, fournit plus aisément et plus abondamment la subsistance nécessaire à ses petits. On a aussi remarqué, surtout dans l'espèce des pygargues qui fréquentent de près les lieux habités, qu'ils ne chassent que pendant quelques heures dans le milieu du jour, et qu'ils reposent le matin, le soir et la nuit ; au lieu que l'aigle commun (*aquila valeria*) est en effet plus valeureux, plus diligent et plus infatigable.

LE BALBUZARD (1).

FALCO HALIÆTUS. — L.

Le balbuzard est l'oiseau que nos nomenclateurs appellent *aigle de mer*, et que nous appelons en Bourgogne *craupécherot*, mot qui signifie *corbeau pêcheur*. *Crau* ou *craw* est le cri du corbeau : c'est aussi son nom dans quelques langues, et particulièrement en anglais ; et ce mot est resté en Bourgogne parmi les paysans, comme quantité d'autres termes anglais que j'ai remarqués dans leur patois, qui ne peuvent venir que du séjour des Anglais dans cette province sous les règnes de Charles V, Charles VI, etc. Gesner qui, le premier, a dit que cet oiseau était appelé

(1) En latin, *aquila marina* ; en italien, *anguista piombina* ; en allemand, *fisch-adler* ou *fisch-aar* ; en anglais, *balbuzard*.

crospescherot par les Bourguignons, a mal écrit ce nom, faute d'entendre le jargon de Bourgogne : le vrai mot est *crau*, et non pas *cro*; et la prononciation n'est ni *cro* ni *crau*, mais *crow*, ou simplement *crá* avec un *á* fort ouvert.

A tout considérer, on doit dire que cet oiseau n'est pas un aigle, quoiqu'il ressemble plus aux aigles qu'aux autres oiseaux de proie. D'abord il est bien plus petit (1); il n'a ni le port, ni la figure, ni le vol de l'aigle : ses habitudes naturelles sont aussi très-différentes, ainsi que ses appétits, ne vivant guère que de poisson qu'il prend dans l'eau, même à quelques pieds de profondeur : et ce qui prouve que le poisson est en effet sa nourriture la plus ordinaire, c'est que sa chair en a une très-forte odeur. J'ai vu quelquefois cet oiseau demeurer plus d'une heure perché sur un arbre à portée d'un étang, jusqu'à ce qu'il aperçût un gros poisson sur lequel il pût fondre et l'emporter ensuite dans ses serres. Il a les jambes nues et ordinairement de couleur bleuâtre : cependant il y en a quelques-uns qui ont les jambes et les pieds jaunâtres ; les ongles noirs, très-grands et très-aigus ; les pieds et les doigts si roides qu'on ne peut les fléchir ; le ventre tout blanc, la queue large et la tête grosse et épaisse. Il diffère donc des aigles en ce qu'il a les pieds et le bas des jambes de derrière dégarnis de plumes et que l'ongle de derrière est le plus court, tandis que dans les aigles cet ongle de derrière est le plus long de tous. Il diffère encore en ce qu'il a le bec plus noir que les aigles, et que les pieds, les doigts et la peau qui recouvre la base du bec sont ordinairement bleus ; au lieu que dans les aigles toutes ces parties sont jaunes. Au reste, il n'a pas des demi-membranes entre les doigts du pied gauche, comme le dit M. Linnæus ; car les doigts des deux pieds sont également séparés et dénués de membranes. C'est une erreur populaire, que cet oiseau nage avec un pied, tandis qu'il prend le poisson avec l'autre ; et c'est cette erreur populaire qui a produit la méprise de M. Linnæus. Auparavant M. Klein a dit la même chose de l'orfraie, ou grand aigle de mer ; et il s'est également trompé, car ni l'un ni l'autre de ces oiseaux n'a de membranes entre aucun doigt du pied gauche. La source commune de ces erreurs est dans Albert le Grand, qui a écrit que cet oiseau avait l'un des pieds pareil à celui d'un épervier, et l'autre semblable à celui d'une oie ; ce qui est non-seulement faux, mais absurde et contre toute analogie : en sorte qu'on ne peut qu'être étonné de voir que Gesner, Aldrovande, Klein et Linnæus, au lieu de s'élever contre cette fausseté, l'aient accréditée ; et qu'Aldrovande nous dise froidement que cela n'est pas contre toute vraisemblance, puisque je sais, ajoute-t-il très-positivement, qu'il y a des poules d'eau moitié palmipèdes et moitié fissipèdes, ce qui est encore un autre fait tout aussi faux que le premier.

(1) Il y a une différence plus grande encore que dans les aigles entre la femelle et le mâle balbuzard : celui que M. Brisson a décrit, et qui sans doute était mâle, n'avait qu'un pied sept pouces de longueur jusqu'aux ongles, et cinq pieds trois pouces de vol ; et un autre, que l'on m'a apporté, n'avait qu'un pied neuf pouces de longueur de corps, et cinq pieds sept pouces de vol : au lieu que la femelle décrite par MM. de l'Académie des Sciences, sous le nom d'*haliaëtus*, à l'article de l'aigle, que nous avons cité, avait deux pieds neuf pouces de longueur de corps, y compris la queue ; ce qui fait au moins deux pieds de longueur pour le corps seul, et sept pieds et demi de vol. Cette différence est si grande, qu'on pourrait douter que cet oiseau, décrit par MM. de l'Académie, fût le balbuzard ou *craupécherot*, si l'on n'en était assuré par les autres indications.

Au reste, je ne suis pas surpris qu'Aristote ait appelé cet oiseau *haliætos*, aigle de mer : mais je suis encore étonné que tous les naturalistes anciens et modernes aient copié cette dénomination sans serupule, et j'ose dire sans réflexion, car l'*haliætus* ou *balbuzard* ne fréquente pas de préférence les côtes de la mer ; on le trouve plus souvent dans les terres méditerranées voisines des rivières, des étangs et des autres eaux douces ; il est peut-être plus commun en Bourgogne, qui est au centre de la France, que sur aucune de nos côtes maritimes. Comme la Grèce est un pays où il n'y a pas beaucoup d'eaux douces, et que les terres en sont traversées et environnées par la mer à d'assez petites distances, Aristote a observé, dans son pays, que ces oiseaux pêcheurs cherchaient leur proie sur les rivages de la mer, et par cette raison il les a nommés *aigles de mer* ; mais s'il eût habité le milieu de la France ou de l'Allemagne, la Suisse et les autres pays éloignés de la mer, où ils sont très-communs, il les eût plutôt appelés *aigles des eaux douces*. Je fais cette remarque, afin de faire sentir que j'ai eu d'autant plus de raison de ne pas adopter cette dénomination *aigle de mer*, et d'y substituer le nom spécifique *balbuzard*, qui empêchera qu'on ne le confonde avec les aigles (1). Aristote assure que cet oiseau a la vue très-perçante : il force, dit-il, ses petits à regarder le soleil, et il tue ceux dont les yeux ne peuvent en supporter l'éclat. Ce fait, que je n'ai pu vérifier, me paraît difficile à croire, quoiqu'il ait été rapporté ou plutôt répété par plusieurs autres auteurs, et qu'on l'ait même généralisé en l'attribuant à tous les aigles.

Ils contraignent, dit-on, leurs petits à regarder fixement le soleil. Cette observation me paraît bien difficile à faire ; et d'ailleurs il me semble qu'Aristote, sur le témoignage duquel seule fait est fondé, n'était pas trop bien informé au sujet des petits de cet oiseau : il dit qu'il n'en élève que deux, et qu'il tue celui qui ne peut regarder le soleil. Or nous sommes assurés qu'il pond souvent quatre œufs, et rarement moins de trois ; que de plus il élève tous ses petits. Au lieu d'habiter les rochers escarpés et les hautes montagnes, comme les aigles, il se tient plus volontiers dans les terres basses et marécageuses, à portée des étangs et des lacs poissonneux ; et il me paraît encore que c'est à l'*orfraie* ou *ossifrage*, et non pas au *balbuzard* ou *haliætus*, qu'il faut attribuer ce que dit Aristote de sa chasse aux oiseaux de mer : car le balbuzard pêche bien plus qu'il ne chasse, et je n'ai pas ouï dire qu'il s'éloignât du rivage à la poursuite des mouettes ou des autres oiseaux de mer ; il paraît au contraire qu'il ne vit que de poisson. Ceux qui ont ouvert le corps de cet oiseau n'ont trouvé que du poisson dans son estomac ; et sa chair, qui, comme je l'ai dit, a une très-forte odeur de poisson, est un indice certain qu'il en fait au moins sa nourriture habituelle : il est ordinairement très-gras, et il peut, comme les aigles, se passer d'aliments pendant plusieurs jours sans en être incommodé ni paraître affaibli. Il est aussi moins fier et moins féroce que l'aigle et le

(1) M. Salerne a fait une méprise en disant que l'oiseau appelé en Bourgogne *craupêcherot* est l'ossifrage, ou le grand aigle de mer ; c'est au contraire celui qu'il appelle le *faucon de marais* qui est le craupêcherot. (Voyez l'*Ornithologie de M. Salerne*, in-4^o, Paris, 1767, pages 6 et 7, et corrigez cette erreur.)

pygargue; et l'on prétend qu'on peut aisément le dresser pour la pêche, comme l'on dresse les autres oiseaux pour la chasse.

Après avoir comparé les témoignages des auteurs, il m'a paru que l'espèce du balbuzard est l'une des plus nombreuses des grands oiseaux de proie, et qu'elle est répandue assez généralement en Europe, du nord au midi, depuis la Suède jusqu'en Grèce, et que même on la retrouve dans des pays plus chauds, comme en Égypte et en Nigritie.

J'ai dit, dans une des notes de cet article, que MM. de l'Académie des Sciences avaient décrit un *balbuzard* ou *haliaëtus* femelle, et qu'ils lui avaient trouvé deux pieds neuf pouces depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, et sept pieds et demi de vol ou d'envergure, tandis que les autres naturalistes ne donnent au balbuzard que deux pieds de longueur de corps jusqu'au bout de la queue, et cinq pieds et demi de vol. Cette grande différence pourrait faire croire que ce n'est pas le balbuzard, mais un oiseau plus grand, que MM. de l'Académie ont décrit; néanmoins, après avoir comparé leur description avec la nôtre, on ne peut guère en douter; car, de tous les oiseaux de ce genre, le balbuzard, est le seul qui puisse être mis avec les aigles, le seul qui ait le bas des jambes et les pieds bleus, le bec tout noir, les jambes longues et les pieds petits à proportion du corps. Je pense donc, avec MM. de l'Académie, que leur oiseau est le vrai *haliaëtus* d'Aristote, c'est-à-dire notre balbulzard, et que c'était une des plus grandes femelles de cette espèce qu'ils ont décrite et disséquée.

Les parties intérieures du balbuzard diffèrent peu de celles des aigles. MM. de l'Académie n'ont remarqué de différences considérables que dans le foie, qui est bien plus petit dans le balbuzard; dans les deux *cæcum* de la femelle, qui sont aussi moins grands; dans la position de la rate, qui est immédiatement adhérente au côté droit de l'estomac dans l'aigle, au lieu que dans le balbuzard elle était située sous le lobe droit du foie; dans la grandeur des reins, le balbuzard les ayant à peu près comme les autres oiseaux, qui les ont ordinairement fort grands à proportion des autres animaux, et l'aigle les ayant au contraire plus petits.

L'ORFRAIE (1).

L'orfraie (*ossifraga*) a été appelée par nos nomenclateurs le *grand aigle de mer*. Elle est en effet à peu près aussi grande que le grand aigle; il paraît même qu'elle a le corps plus long à proportion, mais elle a les ailes plus courtes: car l'orfraie a jusqu'à trois pieds et demi de longueur depuis le bout du bec à l'extrémité des

(1) En latin, *ossifraga*; en italien, *aquilatro anguista barbata*; en allemand, *grosser hassen aar*; en anglais, *osprey*. Les anciens lui ont donné le nom d'*ossifrage*, parce qu'ils avaient remarqué que cet oiseau cassait avec son bec les os des animaux dont il fait sa proie. — Selon Éuvier, c'est la même espèce que le pygargue. (A. R.)

ongles, et en même temps elle n'a guère que sept pieds de vol ou d'envergure ; tandis que le grand aigle, qui n'a communément que trois pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, a huit et jusqu'à neuf pieds de vol. Cet oiseau est d'abord très-remarquable par sa grandeur, et il est reconnaissable, 1° par la couleur et la figure de ses ongles, qui sont d'un noir brillant, et forment un demi-cercle entier ; 2° par les jambes, qui sont nues à la partie inférieure, et dont la peau est couverte de petites écailles d'un jaune vif ; 3° par une barbe de plumes qui pend sous le menton, ce qui lui a fait donner le nom d'*aigle barbu*. L'orfraie se tient volontiers près des bords de la mer, et assez souvent dans le milieu des terres à portée des lacs, des étangs et des rivières poissonneuses : elle n'enlève que le plus gros poisson, mais cela n'empêche pas qu'elle ne prenne aussi du gibier ; et, comme elle est très-grande et très-forte, elle ravit et emporte aisément les oies et les lièvres, et même les agneaux et les chevreaux. Aristote assure que non-seulement l'orfraie femelle soigne ses petits avec la plus grande affection, mais que même elle en prend pour les petits aiglons qui ont été chassés par leurs pères et mères, et qu'elle les nourrit comme s'ils lui appartenaient. Je ne trouve pas que ce fait, qui est assez singulier, et qui a été répété par tous les naturalistes, ait été vérifié par aucun ; et ce qui m'en ferait douter, c'est que cet oiseau ne pond que deux œufs, et n'élève ordinairement qu'un petit, et que par conséquent on doit présumer qu'il se trouverait très-embarrassé s'il avait à soigner et nourrir une nombreuse famille. Cependant il n'y a guère de faits dans l'*Histoire des animaux* d'Aristote qui ne soient vrais, ou du moins qui n'ait un fondement de vérité : j'en ai vérifié moi-même plusieurs qui me paraissaient aussi suspects que celui-ci ; et c'est ce qui me porte à recommander à ceux qui se trouveront à portée d'observer cet oiseau de tâcher de s'assurer du vrai ou du faux de ce fait. La preuve, sans aller plus loin, qu'Aristote voyait bien et disait vrai presque en tout, c'est un autre fait, qui d'abord paraît encore plus extraordinaire, et qui demandait également à être constaté. L'orfraie, dit-il, a la vue faible, les yeux lésés et obscurcis par une espèce de nuage : en conséquence il paraît que c'est la principale raison qui a déterminé Aristote à séparer l'orfraie des aigles, et à le mettre avec la chouette et autres oiseaux qui ne voient pas pendant le jour. A juger de ce fait par les résultats, on le croirait non-seulement suspect, mais faux ; car tous ceux qui ont observé les allures de l'orfraie ont bien remarqué qu'elle voyait assez pendant la nuit pour prendre du gibier, et même du poisson ; mais ils ne se sont pas aperçus qu'elle eût la vue faible, ni qu'elle vît mal pendant le jour : au contraire, elle vise d'assez loin le poisson sur lequel elle veut fondre ; elle poursuit vivement les oiseaux dont elle veut faire sa proie ; et quoiqu'elle vole moins vite que les aigles, c'est plutôt parce qu'elle a les ailes plus courtes que les yeux plus faibles. Cependant le respect que l'on doit à l'autorité du grand philosophe que je viens de citer a engagé le célèbre Aldrovande à examiner scrupuleusement les yeux de l'orfraie ; et il a reconnu que l'ouverture de la pupille, qui d'ordinaire n'est recouverte que par la cornée, l'était encore dans cet oiseau par une membrane extrêmement mince, et qui forme en

effet l'apparence d'une petite taie sur le milieu de l'ouverture de la pupille : il a de plus observé que l'inconvénient de cette conformation paraît être compensé par la transparence parfaite de la partie circulaire qui environne la pupille, laquelle partie dans les autres oiseaux est opaque et de couleur obscure. Ainsi l'observation d'Aristote est bonne, en ce qu'il a très-bien remarqué que l'orfraie avait les yeux couverts d'un petit nuage; mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle voie beaucoup moins que les autres, puisque la lumière peut passer aisément et abondamment par le petit cercle, parfaitement transparent, qui environne la pupille. Il doit seulement résulter de cette conformation, que cet oiseau porte sur le milieu de tous les objets qu'il regarde une tache ou un petit nuage obscur, et qu'il voit mieux de côté que de face : cependant, comme je viens de le dire, on ne s'aperçoit pas par le résultat de ses actions qu'il voie plus mal que les autres oiseaux. Il est vrai qu'il ne s'élève pas à beaucoup près à la hauteur de l'aigle, qu'il n'a pas non plus le vol aussi rapide, qu'il ne vise ni ne poursuit sa proie d'aussi loin : ainsi il est probable qu'il n'a pas la vue aussi nette ni aussi perçante que les aigles ; mais il est sûr en même temps qu'il ne l'a pas, comme les chouettes, offusquée pendant le jour, puisqu'il cherche et ravit sa proie aussi bien le jour que la nuit (1), et principalement le matin et le soir. D'ailleurs, en comparant cette conformation de l'œil de l'orfraie avec celle des yeux de la chouette ou des autres oiseaux de nuit, on verra qu'elle n'est pas la même, et que les résultats doivent en être différents. Ces oiseaux ne voient mal ou point du tout pendant le jour que parce que leurs yeux sont trop sensibles, et qu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière pour bien voir : leur pupille est parfaitement ouverte, et n'a pas la membrane ou petite taie qui se trouve dans l'œil de l'orfraie. La pupille, dans tous les oiseaux de nuit, dans les chats et quelques quadrupèdes qui voient dans l'obscurité, est ronde et d'un grand diamètre, lorsqu'elle ne reçoit l'impression que d'une lumière faible, comme celle du crépuscule ; elle devient au contraire perpendiculairement longue dans les chats, et reste ronde en se rétrécissant concentriquement dans les oiseaux de nuit, dès que l'œil est frappé d'une forte lumière.

Cette contraction prouve évidemment que ces animaux ne voient mal que parce qu'ils voient trop bien, puisqu'il ne leur faut qu'une très-petite quantité de lumière ; au lieu que les autres ont besoin de tout l'éclat du jour, et voient d'autant mieux qu'il y a plus de lumière : à plus forte raison l'orfraie, avec sa taie sur la pupille, aurait besoin de plus de lumière qu'aucun autre, s'il n'y avait pas de compensation à ce défaut. Mais ce qui excuse entièrement Aristote d'avoir placé cet oiseau avec les oiseaux de nuit, c'est qu'en effet il pêche et chasse la nuit comme le jour ; il voit plus mal que l'aigle à la grande lumière, il voit peut-

(1) J'ai été informé par des témoins oculaires, que l'orfraie prend du poisson pendant la nuit, et qu'alors on entend de fort loin le bruit qu'elle fait en s'abaissant sur les eaux. M. Salerne dit aussi que, quand l'orfraie s'abat sur un étang pour saisir sa proie, elle fait un bruit qui paraît terrible, surtout la nuit. (*Ornithologie*, page 6.)

être aussi plus mal que la chouette dans l'obscurité; mais il tire plus de parti, plus de produit que l'un ou l'autre, de cette conformation singulière de ses yeux, qui n'appartient qu'à lui, et qui est aussi différente de celle des yeux des oiseaux de nuit que des oiseaux de jour.

Autant j'ai trouvé de vérité dans la plupart des faits rapportés par Aristote dans son *Histoire des animaux*; autant il m'a paru d'erreurs de fait dans son traité *De mirabilibus*; souvent même on y trouve énoncés des faits absolument contraires à ceux qu'il rapporte dans ses autres ouvrages: en sorte que je suis porté à croire que ce traité *De mirabilibus* n'est point de ce philosophe, et qu'on ne le lui aurait pas attribué si l'on se fût donné la peine d'en comparer les opinions, et surtout les faits, avec ceux de son *Histoire des animaux*. Pline, dont le fond de l'ouvrage sur l'histoire naturelle est en entier tiré d'Aristote, n'a donné tant de faits équivoques ou faux que parce qu'il les a indifféremment puisés dans les différents traités attribués à Aristote, et qu'il a réuni les opinions des auteurs subséquents, la plupart fondées sur des préjugés populaires. Nous pouvons en donner un exemple sans sortir du sujet que nous traitons. L'on voit qu'Aristote désigne et spécifie parfaitement l'espèce de l'*haliaëtus* ou *balbuzard* dans son *Histoire des animaux*, puisqu'il en fait la cinquième espèce de ses aigles, à laquelle il donne des caractères très-distinctifs: et l'on trouve en même temps dans le traité *De mirabilibus* que l'*haliaëtus* n'est d'aucune espèce, ou plutôt ne fait pas une espèce; et Pline, amplifiant cette opinion, dit non-seulement que les balbuzards (*haliaëti*) n'ont point d'espèce et qu'ils proviennent des mélanges des aigles de différentes espèces, mais encore que ce qui naît des balbuzards ne sont point de petits balbuzards, mais des orfraies, *desquelles orfraies naissent*, dit-il, *de petits vautours, lesquels*, ajoute-t-il encore, *produisent de grands vautours qui n'ont plus la faculté d'engendrer*.

Que de faits incroyables sont compris dans ce passage! que de choses absurdes et contre toute analogie! car en étendant, autant qu'il est permis ou possible, les limites des variations de la nature, et en donnant à ce passage l'explication la moins défavorable, supposons pour un instant que les balbuzards ne soient en effet que des métis provenant de l'union de deux différentes espèces d'aigles, ils seront féconds comme le sont les métis de quelques autres oiseaux, et produiront entre eux des seconds métis, qui pourront remonter à l'espèce de l'orfraie si le premier mélange a été de l'orfraie avec un autre aigle. Jusque-là les lois de la nature ne se trouvent pas entièrement violées: mais dire ensuite que de ces balbuzards devenus orfraies il provient de petits vautours qui en produisent de grands, lesquels ne peuvent plus rien produire, c'est ajouter trois faits incroyables à ceux qui sont déjà difficiles à croire; et quoiqu'il y ait dans Pline bien des choses écrites légèrement, je ne puis me persuader qu'il soit l'auteur de ces trois assertions, et j'aime mieux croire que la fin de ce passage a été entièrement altérée.

Quoi qu'il en soit, il est très-certain que les orfraies n'ont jamais produit de

petits vautours, ni ces petits vautours bâtards d'autres grands vautours mulets qui ne produisent plus rien. Chaque espèce, chaque race de vautours engendre son semblable : il en est de même de chaque espèce d'aigle, et encore de même du balbuzard et de l'orfraie ; et les espèces intermédiaires, qui peuvent avoir été produites par le mélange des aigles entre eux, ont formé des races constantes qui se soutiennent et se perpétuent comme les autres par la génération. Nous sommes particulièrement assuré que le mâle balbuzard produit avec sa femelle des petits semblables à lui, et que si les balbuzards produisent des orfraies, ce ne peut-être par eux-mêmes, mais par leur mélange avec l'orfraie : il en serait de l'union du balbuzard mâle avec l'orfraie femelle comme celle du bouc avec la brebis ; il en résulte un agneau, parce que la brebis domine dans la génération ; et il résulterait de l'autre mélange une orfraie, parce que, en général, ce sont les femelles qui dominent, et que d'ordinaire les métis ou mulets féconds remontent à l'espèce de la mère, et que même les vrais mulets, c'est-à-dire les métis inféconds, représentent plus l'espèce de la femelle que celle du mâle.

Ce qui rend croyable cette possibilité du mélange et du produit du balbuzard et de l'orfraie, c'est la conformité des appétits, du naturel, et même de la figure de ces oiseaux ; car, quoiqu'ils diffèrent beaucoup par la grandeur, l'orfraie étant de près d'une moitié plus grosse que le balbuzard, ils se ressemblent assez par les proportions, ayant tous deux les ailes et les jambes courtes en comparaison de la longueur du corps, le bas des jambes et les pieds dénués de plumes : tous deux ont le vol moins élevé, moins rapide que les aigles ; tous deux pêchent beaucoup plus qu'ils ne chassent, et ne se tiennent que dans les lieux voisins des étangs et des eaux abondantes en poisson ; tous deux sont assez communs en France et dans les autres pays tempérés ; mais, à la vérité, l'orfraie comme plus grande, ne pond que deux œufs, et le balbuzard en produit quatre ; celui-ci a la peau qui recouvre la base du bec et les pieds ordinairement bleus, au lieu que, dans l'orfraie, cette peau de la base du bec et les écailles du bas des jambes et des pieds sont ordinairement d'un jaune vif et foncé. Il y a aussi quelque diversité dans la distribution des couleurs sur le plumage : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ces oiseaux ne soient d'espèces assez voisines pour pouvoir se mêler ; et des raisons d'analogie me persuadent que le mélange est fécond, et que le balbuzard mâle produit, avec l'orfraie femelle, des orfraies ; mais que la femelle balbuzard, avec l'orfraie mâle, produit des balbuzards, et que ces bâtards, soit orfraies, soit balbuzards, tenant presque tout de la nature de leurs mères, ne conservent que quelques caractères de celle de leurs pères, par lesquels caractères ils diffèrent des orfraies ou balbuzards légitimes. Par exemple, on trouve quelquefois des balbuzards à pieds jaunes, et des orfraies à pieds bleus, quoique communément le balbuzard les ait bleus, et l'orfraie les ait jaunes ; cette variation de couleur peut provenir du mélange de ces deux espèces. De même on trouve des balbuzards, tels que celui qu'ont décrit MM. de l'Académie, qui sont beaucoup plus grands et plus gros que les autres ; et en même temps on voit des orfraies

beaucoup moins grandes que les autres, et dont la petitesse ne peut être attribuée ni au sexe ni à l'âge, et ne peut dès lors provenir que du mélange d'une plus petite espèce, c'est-à-dire du balbuzard avec l'orfraie.

Comme cet oiseau est des plus grands, que par cette raison il produit peu, qu'il ne pond que deux œufs une fois par an, et que souvent il n'élève qu'un petit, l'espèce n'en est nombreuse nulle part : mais elle est assez répandue ; on la trouve presque partout en Europe, et il paraît même qu'elle est commune aux deux continents, et que ces oiseaux fréquentent les lacs de l'Amérique septentrionale (1).

LE JEAN-LE-BLANC.

J'ai eu cet oiseau vivant, et je l'ai fait nourrir pendant quelque temps. Il avait été pris jeune au mois d'août 1768, et il paraissait, au mois de janvier 1769, avoir acquis toutes ses dimensions : sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, était de deux pieds, et, jusqu'au bout des ongles, d'un pied huit pouces ; le bec depuis le crochet jusqu'au coin de l'ouverture, avait dix-sept lignes de longueur ; la queue était longue de dix pouces : il avait cinq pieds un pouce de vol ou d'envergure ; ses ailes, lorsqu'elles étaient pliées, s'étendaient un peu au delà de l'extrémité de la queue. La tête, le dessus du cou, le dos et le croupion étaient d'un brun cendré. Toutes les plumes qui recouvrent ces parties étaient néanmoins blanches à leur origine, mais brunes dans tout le reste de leur étendue ; en sorte que le brun recouvrait le blanc, de manière qu'on ne l'apercevait qu'en relevant les plumes. La gorge, la poitrine, le ventre et les côtés étaient blancs, variés de taches longues et de couleur d'un brun roux : il y avait des bandes transversales plus brunes sur la queue. La membrane qui couvre la base du bec est d'un bleu sale : c'est là que sont placées les narines. L'iris des yeux est d'un beau jaune citron, ou de couleur de topaze d'Orient. Les pieds étaient couleur de chair livide, et ternes dans sa jeunesse, et sont devenues jaunes, ainsi que la membrane du bec, en avançant en âge. L'intervalle entre les écailles qui recouvrent la peau des jambes paraissait rougeâtre ; en sorte que l'apparence du tout, vu de loin, semblait être jaune, même dans le premier âge. Cet oiseau pesait trois livres sept onces après avoir mangé, et trois livres quatre onces lorsqu'il était à jeun.

(1) Il me paraît que c'est à l'orfraie qu'il faut rapporter le passage suivant. « Il y a encore quantité d'aigles qu'ils appellent en leur langue *sondaqua* : elles font ordinairement leurs nids sur le *bord des eaux* ou de quelque autre précipice, tout au-dessus des plus *hauts arbres* ou *rochers*, de sorte qu'elles sont fort difficiles à avoir : nous en dénichâmes néanmoins plusieurs nids ; mais nous n'y trouvâmes pas plus d'un ou deux aiglons. J'en pensais nourrir quelques-uns lorsque nous étions sur le chemin des Hurons à Québec : mais tant pour être trop lourds à porter, que pour ne pouvoir fournir au *poisson* qu'il leur fallait, n'ayant autre chose à leur donner, nous en fîmes chaudière, et nous les trouvâmes fort bons, car ils étaient encore jeunes et tendres. » (*Voyage au pays des Hurons*, par Sagar Théodat, page 297.)

Le jean-le-blanc s'éloigne encore plus des aigles que tous les précédents, et il n'a de rapport au pygargue que par ses jambes dénuées de plumes, et par la blancheur de celles du croupion et de la queue; mais il a le corps tout autrement proportionné, et beaucoup plus gros relativement à la grandeur que ne l'est celui de l'aigle ou du pygargue: il n'a, comme je l'ai dit, que deux pieds de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, et cinq pieds d'envergure, mais avec un diamètre de corps presque aussi grand que celui de l'aigle commun, qui a plus de deux pieds et demi de longueur, et plus de sept pieds de vol. Par ces proportions, le jean-le-blanc se rapproche du balbuzard, qui a les ailes courtes à proportion du corps; mais il n'a pas, comme celui-ci, les pieds bleus: il a aussi les jambes bien plus menues et plus longues à proportion qu'aucun des aigles. Ainsi, quoiqu'il paraisse tenir quelque chose des aigles, du pygargue et du balbuzard, il n'est pas moins d'une espèce particulière, et très-différente des uns et des autres. Il tient aussi de la buse par la disposition des couleurs du plumage, et par un caractère qui m'a souvent frappé; c'est que dans de certaines attitudes, et surtout vu de face, il ressemblait à l'aigle, et que, vu de côté et dans d'autres attitudes, il ressemblait à la buse. Cette même remarque a été faite par mon dessinateur et par quelques autres personnes, et il est singulier que cette ambiguïté de figure réponde à l'ambiguïté de son naturel, qui tient en effet de celui de l'aigle et de celui de la buse; en sorte qu'on doit à certains égards regarder le jean-le-blanc comme formant la nuance intermédiaire entre ces deux genres d'oiseaux.

Il m'a paru que cet oiseau voyait très-clair pendant le jour, et ne craignait pas la plus forte lumière: car il tournait volontiers les yeux du côté du plus grand jour, et même vis-à-vis le soleil. Il courait assez vite lorsqu'on l'effrayait, et s'aidait de ses ailes en courant. Quand on le gardait dans la chambre, il cherchait à s'approcher du feu; mais cependant le froid ne lui était pas absolument contraire, parce qu'on l'a fait coucher pendant plusieurs nuits à l'air, dans un temps de gelée, sans qu'il en ait paru incommodé. On le nourrissait avec de la viande crue et saignante; mais en le faisant jeûner il mangeait aussi de la viande cuite: il déchirait avec son bec la chair qu'on lui présentait, et il en avalait d'assez gros morceaux. Il ne buvait jamais quand on était auprès de lui, ni même tant qu'il apercevait quelqu'un; mais en se mettant dans un lieu couvert, on l'a vu boire, et prendre pour cela plus de précaution qu'un acte aussi simple ne paraît en exiger. On laissait à sa portée un vase rempli d'eau: il commençait par regarder de tous côtés fixement et longtemps, comme pour s'assurer s'il était seul: ensuite il s'approchait du vase, et regardait encore autour de lui; enfin après bien des hésitations, il plongeait son bec jusqu'aux yeux, et à plusieurs reprises, dans l'eau. Il y a apparence que les autres oiseaux de proie se cachent de même pour boire. Cela vient vraisemblablement de ce que ces oiseaux ne peuvent prendre de liquide qu'en enfonçant leur tête jusqu'au delà de l'ouverture du bec, et jusqu'aux yeux; ce qu'ils ne font jamais, tant qu'ils ont quelque raison de crainte. Cependant le jean-le-blanc ne montrait de défiance que pour cela seul; car, pour tout le reste, il paraissait indifférent, et même

assez stupide. Il n'était point méchant; et se laissait toucher sans s'irriter; il avait même une petite expression de contentement *co....co*, lorsqu'on lui donnait à manger : mais il n'a pas paru s'attacher à personne de préférence. Il devient gras en automne, et prend en tout temps plus de chair et d'embonpoint que la plupart des autres oiseaux de proie (1).

Il est commun en France, et, comme le dit Belon, il n'y a guère de villageois qui ne le connaissent et ne le redoutent pour leurs poules. Ce sont eux qui lui ont donné le nom de *jean-le-blanc*, parce qu'il est en effet remarquable par la blancheur du ventre, du dessous des ailes, du croupion et de la queue. Il est cependant vrai qu'il n'y a que le mâle qui porte évidemment ces caractères; car la femelle est presque toute grise, et n'a que du blanc sale sur les plumes du croupion : elle est, comme dans les autres oiseaux de proie, plus grande, plus grosse et plus pesante que le mâle. Elle fait son nid presque à terre, dans les terrains couverts de bruyères, de fougère, de genêts et de jones, quelquefois aussi sur des sapins et sur d'autres arbres élevés. Elle pond ordinairement trois œufs, qui sont d'un gris tirant sur l'ardoise. Le mâle pourvoit abondamment à sa subsistance pendant tout le temps de l'incubation, et même pendant tout le temps qu'elle soigne et élève ses petits. Il fréquente de près les lieux habités, et surtout les hameaux et les fermes : il saisit et enlève les poules, les jeunes dindons, les canards privés; et lorsque la volaille lui manque, il prend des lapereaux, des perdrix, des cailles et d'autres moindres oiseaux : il ne dédaigne pas même les mulots et les lézards. Comme ces oiseaux, et surtout la femelle, ont les ailes courtes et le corps gros, leur vol est pesant, et ils ne s'élèvent jamais à une grande hauteur; on les voit toujours voler bas et saisir leur proie plutôt à terre que dans l'air. Leur cri est une espèce de sifflement aigu et qu'ils ne font entendre que rarement; ils ne chassent guère que le matin et le soir, et ils se reposent dans le milieu du jour.

On pourrait croire qu'il y a variété dans cette espèce; car Belon donne la description d'un second oiseau, « qui est, dit-il, encore une autre espèce d'oiseau

(1) Voici la note que m'a donnée sur cet oiseau l'homme que j'ai chargé du soin de mes volières : Ayant présenté au jean-le-blanc différents aliments, comme du pain, du fromage, des raisins, de la pomme, etc..., il n'a voulu manger d'aucun, quoiqu'il jeunât depuis vingt-quatre heures : j'ai continué à le faire jeûner trois jours de plus, et au bout de ce temps il a également refusé ces aliments; en sorte qu'on peut assurer qu'il ne mange rien de tout cela, quelque faim qu'il ressente. Je lui ai présenté des vers, qu'il a constamment refusé; car lui en ayant mis un dans le bec, il l'a rejeté, quoiqu'il l'eût déjà avalé presque à moitié. Il se jetait avec avidité sur les mulots et les souris que je lui donnais; il les avalait sans leur donner un seul coup de bec. Je me suis aperçu que lorsqu'il en avait avalé deux ou trois, ou seulement une grosse, il paraissait avoir un air plus inquiet, comme s'il eût senti quelque douleur; il avait alors la tête moins libre et plus enfoncée qu'à l'ordinaire. Il restait cinq ou six minutes dans cet état, sans s'occuper d'autre chose; car il ne regardait pas de tous côtés, comme il fait ordinairement; et je crois même qu'on aurait pu l'approcher sans qu'il se fût retourné, tant il était sérieusement occupé de la digestion des souris qu'il venait d'avalé. Je lui ai présenté des grenouilles et des petits poissons; il a toujours refusé les poissons et mangé les grenouilles par demi-douzaine, et quelquefois davantage : mais il ne les avale pas tout entières comme les souris; il les saisit d'abord avec ses ongles, et les dépèce avant de les manger. Je l'ai fait jeûner pendant trois jours, en ne lui donnant que du poisson cru, il l'a toujours refusé. J'ai observé qu'il rendait les peaux de souris en petites pelotes, longues d'environ un pouce, et, en les faisant tremper dans l'eau chaude, j'ai reconnu qu'il n'y avait que le poil et la peau de la souris, sans aucun os, et j'ai trouvé dans quelques-unes de ces pelotes des grains de fer fondu, et quelques autres parcelles de charbon.

» saint-martin, semblablement nommé *blanche-queue*, de même espèce que le susdit
 » jean-le-blanc, et qui ressemble au milan royal de si près, qu'on n'y feroit aucune
 » différence, si ce n'étoit qu'il est plus petit, et plus blanc dessous le ventre, ayant
 » les plumes qui touchent le croupion et la queue, tant dessus que dessous, de cou-
 » leur blanche. » Ces ressemblances, auxquelles on doit en ajouter encore une plus
 essentielle, qui est d'avoir les jambes longues, indiquent seulement que cette espèce
 est voisine de celle du jean-le-blanc ; mais, comme elle en diffère considérablement
 par la grandeur et par d'autres caractères, on ne peut pas dire que ce soit une va-
 riété du jean-le-blanc, et nous avons reconnu que c'est le même oiseau que nos
 nomenclateurs ont appelé le *lanier cendré*, duquel nous ferons mention dans la
 suite sous le nom d'oiseau *saint-martin*, parce qu'il ne ressemble en rien au lanier.

Au reste, le jean-le-blanc, qui est très-commun en France, est néanmoins assez
 rare partout ailleurs, puisque aucun des naturalistes d'Italie, d'Angleterre, d'Alle-
 magne et du Nord, n'en a fait mention que d'après Belon ; et c'est par cette raison
 que j'ai cru devoir m'entendre sur les faits particuliers de l'histoire de cet oiseau.
 Je dois aussi observer que M. Salerne a fait une forte méprise, en disant que cet
 oiseau était le même que le *ringtail* ou *queue blanche* des Anglais, dont ils appellent
 le mâle *henharrow* ou *hennarier*, c'est-à-dire *ravisseur de poules*. C'est ce caractère de
 la queue blanche, et cette habitude naturelle de prendre les poules, communs au
ringtail et au jean-le-blanc, qui ont trompé M. Salerne, et lui ont fait croire que
 c'était le même oiseau ; mais il aurait dû comparer les descriptions des auteurs
 précédents, et il aurait aisément reconnu que ce sont des oiseaux d'espèces diffé-
 rentes. D'autres naturalistes ont pris l'oiseau appelé par M. Edwards *bluehawk*,
 épervier ou faucon bleu, pour le *hennarier*, ou déchireur de poules, quoique ce
 soient encore des oiseaux d'espèces différentes. Nous allons tâcher d'éclaircir ce
 point, qui est un des plus obscurs de l'histoire naturelle des oiseaux de proie.

On sait qu'on peut les diviser en deux ordres, dont le premier n'est composé que
 des oiseaux guerriers, nobles et courageux, et tels que les aigles, les faucons, ger-
 fauts, vautours, laniers, éperviers, etc. ; et le second contient les oiseaux lâches,
 ignobles et gourmands, tels que les vautours, les milans, les buses, etc. Entre ces
 deux ordres si différents pour le naturel et les mœurs, il se trouve, comme partout
 ailleurs, quelques nuances intermédiaires, quelques espèces qui tiennent aux deux
 ordres ensemble, et qui participent au naturel des oiseaux nobles et des oiseaux
 ignobles. Ces espèces intermédiaires sont : 1° celle du jean-le-blanc, dont nous
 venons de donner l'histoire, et qui, comme nous l'avons dit, tient de l'aigle et de
 la buse ; 2° celle de l'oiseau saint-martin, que MM. Brisson et Frisch ont appelé le
lanier cendré, et que M. Edwards a nommé *faucon bleu*, mais qui tient plus du jean-
 le-blanc et de la buse que du faucon et du lanier ; 3° celle de la soubuse, dont les
 Anglais n'ont pas bien connu l'espèce, ayant pris un autre oiseau pour le mâle de
 la soubuse, dont ils ont appelé la femelle *ringtail*, (queue annelée de blanc), et le
 prétendu mâle *hennarier* (déchireur de poules) : ce sont les mêmes oiseaux que
 M. Brisson a nommés *faucons à collier* ; mais ils tiennent plus de la buse que du

faucon ou de l'aigle. Ces trois espèces, et surtout la dernière, ont donc été ou méconnues, ou confondues, ou très-mal nommées; car le jean-le-blanc ne doit point entrer dans la liste des aigles. L'oiseau saint-martin n'est ni un faucon, comme le dit M. Edwards, ni un lanier, comme le disent MM. Frisch et Brisson, puisqu'il est d'un naturel différent et de mœurs opposées. Il en est de même de la soubuse, qui n'est ni un aigle ni un faucon, puisque ses habitudes sont toutes différentes de celles des oiseaux de ces deux genres : on le reconnaîtra clairement par les faits énoncés dans les articles où il sera question de ces deux oiseaux.

Mais il me paraît qu'on doit joindre à l'espèce du jean-le-blanc, qui nous est bien connue, un oiseau que nous ne connaissons que par des indications d'Aldrovande, sous le nom de *lanarius*, et de Schweneckfeld, sous celui de *milvus albus*. Cet oiseau, que M. Brisson a aussi appelé *lanier*, me paraît encore plus éloigné du vrai lanier que l'oiseau saint-martin. Aldrovande décrit deux de ces oiseaux, dont l'un est bien plus grand, et a deux pieds depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue : c'est la même grandeur que celle du jean-le-blanc; et si l'on compare la description d'Aldrovande avec celle que nous avons donnée du jean-le-blanc, je suis persuadé qu'on y trouvera assez de caractères pour présumer que ce *lanarius* d'Aldrovande pourrait bien être le jean-le-blanc, d'autant que cet auteur, dont l'ornithologie est bonne et très-complète surtout pour les oiseaux de nos climats, ne paraît pas avoir connu le jean-le-blanc par lui-même, puisqu'il n'a fait que l'indiquer d'après Belon, duquel il a emprunté jusqu'à la figure de cet oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX AIGLES ET AUX BALBUZARDS.

I.

L'oiseau des grandes Indes, dont M. Brisson a donné une description exacte, sous le nom d'*aigle de Pondichéry*. Nous observerons seulement que, par sa seule petitesse, on aurait dû l'exclure du nombre des aigles, puisqu'il est de moitié moins grand que le plus petit des aigles. Il ressemble au balbuzard par la peau nue qui couvre la base du bec, qui est d'une couleur bleuâtre : mais il n'a pas, comme lui, les pieds bleus; il les a jaunes comme le pygargue. Son bec cendré à son origine, et d'un jaune pâle à son bout, semble participer, pour les couleurs du bec, des aigles et des pygargues; et ces différences indiquent assez que cet oiseau est d'une espèce particulière. C'est vraisemblablement l'oiseau de proie le plus remarquable de cette contrée des Indes, puisque les Malabares en ont fait une idole et lui rendent un culte; mais c'est plutôt par la beauté de son plumage que par sa grosseur, sa

grandeur et sa force qu'il a mérité cet honneur : on peut dire en effet que c'est l'un des plus beaux oiseaux du genre des oiseaux de proie.

II.

L'oiseau de l'Amérique méridionale, que Marcgrave a décrit sous le nom *urutaurana* (ouroutaran) que lui donnent les Indiens du Brésil, et que Fernandez a indiqué par le nom *ysquauthli*, qu'il porte au Mexique : c'est lui que nos voyageurs français ont appelé *aigle d'Orénoque*. Les Anglais ont adopté cette dénomination, et l'appellent *Orenoko-eagle*. Il est un peu plus petit que l'aigle commun, et approche de l'aigle tacheté, ou petit aigle, par la variété de son plumage ; mais il a pour caractères propres et spécifiques les extrémités des ailes et de la queue bordées d'un jaune blanchâtre ; deux plumes noires, longues de plus de deux pouces, et deux autres plumes plus petites, toutes quatre placées sur le sommet de la tête, et qu'il peut baisser ou relever à sa volonté ; les jambes couvertes jusqu'aux pieds de plumes blanches et noires, posées comme des écailles ; l'iris de l'œil d'un jaune vif ; la peau qui couvre la base du bec, et les pieds, jaunes comme les aigles, mais le bec plus noir et les ongles moins noirs. Ces différences sont suffisantes pour séparer cet oiseau des aigles et de tous les autres dont nous avons fait mention dans les articles précédents ; mais il me paraît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau que Garcilasso appelle *aigle du Pérou*, qu'il dit être plus petit que les aigles d'Espagne.

Il en est de même de l'oiseau des côtes occidentales de l'Afrique, dont M. Edwards nous a donné une très-bonne figure enluminée, avec une excellente description, sous le nom de *crowned-eagle* (*aigle huppé*), qui me paraît être de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celui-ci. Je crois devoir rapporter en entier la description de M. Edwards, pour mettre le lecteur à portée d'en juger (1).

(1) Cet oiseau, dit M. Edwards, est d'environ un tiers plus petit que les plus grands aigles qui se voient en Europe, et il paraît fort et hardi comme les autres aigles. Le bec, avec la peau qui couvre le haut du bec, et où les ouvertures des narines sont placées, est d'un brun obscur ; les coins de l'ouverture du bec sont fendus assez avant jusque sous les yeux, et sont jaunâtres ; l'iris des yeux est d'une couleur d'orange rougeâtre ; le devant de la tête, le tour des yeux et la gorge sont couverts de plumes blanches, parsemées de petites taches noires ; le derrière du cou et de la tête, le dos et les ailes sont d'un brun foncé, tirant sur le noir : mais les bords extérieurs des plumes sont d'un brun clair. Les pennes* sont plus foncées que les autres plumes des ailes ; les côtés des ailes vers le haut, et les extrémités de quelques-unes des ouvertures des ailes sont blancs ; la queue est d'un gris foncé, croisée de barres noires, et le dessous en paraît être d'un gris de cendre obscur et léger ; la poitrine est d'un brun rougeâtre, avec de grandes taches noires transversales sur les côtés ; le ventre est blanc, aussi bien que le dessous de la queue, qui est marquée de taches noires ; les cuisses et les jambes, jusqu'aux ongles, sont couvertes de plumes blanches joliment marquetées de taches rondes et noires ; les ongles sont noirs et très-forts, les doigts sont couverts d'écailles d'un jaune vif. Il élève ses plumes du dessus de la tête en forme de crête ou de huppe, d'où il tire son nom. J'ai dessiné cet oiseau vivant à Londres, en 1732 : son maître m'assura qu'il venait des côtes d'Afrique ; et je le crois d'autant plus volontiers, que j'en ai vu deux autres de cette même espèce exactement chez une autre personne, et qui venaient de la côte de Guinée. Barbot a indiqué cet oiseau sous le nom d'*aigle couronné*, dans sa *Description de la Guinée* : il en donne une mauvaise figure, dans laquelle cependant on reconnaît les plumes relevées sur sa tête d'une manière très-peu différente de celle dont elles sont représentées dans ma figure. (Edwards, *Glanures*, partie I, pages 31 et 32, planche enluminée 224.)

* *Pennes* est un terme de fauconnerie pour exprimer les grandes plumes des ailes des oiseaux de proie.

La distance entre l'Afrique et le Brésil, qui n'est guère que de quatre cents lieues, n'est pas assez grande pour que des oiseaux de haut vol ne puissent la parcourir; et dès lors il est très-possible que celui-ci se trouve également aux côtes du Brésil et sur les côtes occidentales de l'Afrique; et il suffit de comparer les caractères qui leur sont particuliers, et par lesquels ils se ressemblent, pour être persuadé qu'ils sont de la même espèce; car tous deux ont des plumes en forme d'aigrette qu'ils redressent à volonté; tous deux sont à peu près de la même grandeur: ils ont aussi tous deux le plumage varié et marqueté dans les mêmes endroits; l'iris des yeux d'un orangé vif, le bec noirâtre; les jambes, jusqu'aux pieds, également couvertes de plumes, marquetées de noir et de blanc; les doigts jaunes et les ongles bruns ou noirs: et il n'y a de différences que dans la distribution et dans les teintes des couleurs du plumage; ce qui ne peut être mis en comparaison avec toutes les ressemblances que nous venons d'indiquer. Ainsi je crois être bien fondé à regarder cet oiseau des côtes d'Afrique comme étant de la même espèce que celui du Brésil; en sorte que l'aigle huppé du Brésil, l'aigle d'Orénoque, l'aigle du Pérou et l'aigle huppé de Guinée ne sont qu'une seule et même espèce d'oiseau, qui approche plus de notre aigle tacheté ou petit aigle d'Europe que de tout autre.

III.

L'oiseau du Brésil, indiqué par Marcgrave sous le nom *urubitinga*, qui vraisemblablement est d'une espèce différente du précédent, puisqu'il porte un autre nom dans le même pays: et en effet il en diffère, 1° par la grandeur, étant de moitié plus petit; 2° par la couleur; celui-ci est d'un brun noirâtre, au lieu que l'autre est d'un beau gris; 3° parce qu'il n'a point de plumes droites sur la tête; 4° parce qu'il a le bas des jambes et des pieds nus comme le pygargue; au lieu que le précédent a, comme l'aigle, les jambes couvertes jusqu'au talon.

IV.

L'oiseau que nous avons cru devoir appeler le *petit aigle d'Amérique*, qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, et qui se trouve à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale. Il n'a guère que seize à dix-huit pouces de longueur; et il est remarquable, même au premier coup d'œil, par une large plaque d'un rouge pourpré qu'il a sous la gorge et sous le cou. On pourrait croire, à cause de sa petitesse, qu'il serait du genre des éperviers ou des faucons; mais la forme de son bec, qui est droit à son insertion, et qui ne prend de la courbure, comme celui des aigles, qu'à quelque distance de son origine, nous a déterminé à le rapporter plutôt aux aigles qu'aux éperviers. Nous n'en donnerons pas une plus ample description, parce que la planche enluminée représente assez ses autres caractères.

V.

L'oiseau des Antilles, appelé le *pêcheur* par le P. du Tertre, et qui est très-vraisemblablement le même que celui qui nous est indiqué par Catesby sous le nom de *fisching-hawk*, épervier-pêcheur de la Caroline. Il est, dit-il, de la grosseur d'un vautour, avec le corps plus allongé : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au delà de l'extrémité de la queue ; il a plus de cinq pieds de vol ou d'envergure. Il a l'iris des yeux jaune, la peau qui couvre la base du bec bleue, le bec noir, les pieds d'un bleu pâle, et les ongles noirs et presque tous aussi longs les uns que les autres : tout le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un brun foncé ; tout le dessous du corps, des ailes et de la queue est blanc ; les plumes des jambes sont blanches, courtes et appliquées de très-près sur la peau. « Le pêcheur, dit le P. du Tertre, est tout semblable au *mansfeni*, hormis qu'il a les plumes du ventre blanches, et celles du dessus de la tête noires ; ses griffes sont un peu plus petites. Ce pêcheur est un vrai voleur de mer, qui n'en veut non plus aux animaux de la terre qu'aux oiseaux de l'air, mais seulement aux poissons, qu'il épie de dessus une branche ou une pointe de roe ; et, les voyant à fleur d'eau, il fond promptement dessus, les enlevant avec ses griffes, et les va manger sur un rocher. Quoiqu'il ne fasse pas la guerre aux oiseaux, ils ne laissent pas de le poursuivre et de s'attrouper, et de le becqueter jusqu'à ce qu'il change de quartier. Les enfants des sauvages les élèvent étant petits, et s'en servent à la pêche par plaisir seulement ; car ils ne rapportent jamais leur pêche. » Cette indication du P. du Tertre n'est ni assez précise, ni assez détaillée, pour qu'on puisse être assuré que l'oiseau dont il parle est le même que celui de Catesby, et nous ne le disons que comme une présomption. Mais ce qu'il y a ici de bien plus certain, c'est que ce même oiseau d'Amérique, donné par Catesby, ressemble si fort à notre balbuzard d'Europe, qu'on pourrait croire avec fondement que c'est absolument le même, ou du moins une simple variété dans l'espèce du balbuzard ; il est de la même grosseur, de la même forme, à très-peu près de la même couleur, et il a comme lui l'habitude de pêcher et de se nourrir de poisson. Tous ces caractères se réunissent pour n'en faire qu'une seule et même espèce avec celle du balbuzard.

VI.

L'oiseau des îles Antilles, appelé par nos voyageurs *mansfeni*, et qu'ils ont regardé comme une espèce de petit aigle (*nisus*) : « Le *mansfeni*, dit le P. du Tertre, est un puissant oiseau de proie, qui en sa forme et en son plumage, a tant de ressemblance avec l'aigle, que la seule petitesse peut l'en distinguer, car il n'est guère plus gros qu'un faucon ; mais il a les griffes deux fois plus grandes et plus fortes. Quoiqu'il soit si bien armé, il ne s'attaque jamais qu'aux oiseaux qui n'ont point de défense, comme aux grives, alouettes de mer, et tout au plus aux ramiers et

tourterelles : il vit aussi de serpents et de petits lézards. Il se perche ordinairement sur les arbres les plus élevés : ses plumes sont si fortes et si serrées, que, si on le tirant on ne le prend à rebours, le plomb n'a point de prise pour pénétrer. La chair en est un peu plus noire; mais elle ne laisse pas d'être excellente (1). »

LES VAUTOURS.

L'on a donné aux aigles le premier rang parmi les oiseaux de proie, non parce qu'ils sont plus forts et plus grands que les vautours, mais parce qu'ils sont plus généreux, c'est-à-dire moins bassement cruels; leurs mœurs sont plus fières, leur démarche plus hardie, leur courage plus noble, ayant au moins autant de goût pour la guerre que d'appétit pour la proie : les vautours, au contraire, n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité; ils ne combattent guère les vivants que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts. L'aigle attaque ses ennemis ou ses victimes corps à corps; seul il les poursuit, les combat, les saisit; les vautours, au contraire, pour peu qu'ils prévoient de résistance, se réunissent en troupes comme de lâches assassins, et sont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiseaux de carnage que des oiseaux de proie; car, dans ce genre, il n'y a qu'eux qui se mettent en nombre, et plusieurs contre un; il n'y a qu'eux qui s'acharnent sur les cadavres, au point de les déchiqueter jusqu'aux os : la corruption, l'infection les attire, au lieu de les repousser. Les éperviers, les faucons, et jusqu'aux plus petits oiseaux, montrent plus de courage, car ils chassent seuls, et presque tous dédaignent la chair morte et refusent celle qui est corrompue. Dans les oiseaux comparés aux quadrupèdes, le vautour semble réunir la force et la cruauté du tigre avec la lâcheté et la gourmandise du chacal, qui se met également en troupes pour dévorer les charognes et déterrer les cadavres, tandis que l'aigle a, comme nous l'avons dit, le courage, la noblesse, la magnanimité et la munificence du lion.

On doit donc d'abord distinguer les vautours des aigles par cette différence de naturel, et on les reconnaîtra à la simple inspection, et en ce qu'ils ont les yeux à fleur de tête, au lieu que les aigles les ont enfoncés dans l'orbite; la tête nue, le cou aussi presque nu, couvert d'un simple duvet, ou mal garni de quelques crins épars, tandis que l'aigle a toutes ces parties bien couvertes de plumes; à la forme des ongles, ceux des aigles étant presque demi-circulaires, parce qu'ils se tiennent rarement à terre, et ceux des vautours étant plus courts et moins courbés; à l'espèce de duvet fin qui tapisse l'intérieur de leurs ailes, et qui ne se trouve pas dans les autres oiseaux de proie; à la partie du dessous de la gorge, qui est plutôt

(1) *Histoire des Antilles*, tome II, page 252.

garni de poils que de plumes ; à leur attitude plus penchée que celle de l'aigle, qui se tient fièrement droit, et presque perpendiculairement sur ses pieds ; au lieu que le vautour, dont la situation est à demi horizontale, semble marquer la bassesse de son caractère par la position inclinée de son corps. On reconnaîtra même les vautours de loin, en ce qu'ils sont presque les seuls oiseaux de proie qui volent en nombre, c'est-à-dire plus de deux ensemble, et aussi parce qu'ils ont le vol pesant, et qu'ils ont même beaucoup de peine à s'élever de terre, étant obligés de s'essayer et de s'efforcer à trois ou quatre reprises avant de pouvoir prendre leur plein essor (1).

Nous avons composé le genre des aigles de trois espèces, savoir : le grand aigle, l'aigle moyen ou commun, et le petit aigle : nous y avons ajouté les oiseaux qui en approchent le plus, tels que le pygargue, le balbuzard, l'orfraie, le jean-le-blanc et les six oiseaux étrangers qui y ont rapport, savoir : 1° le bel oiseau de Malabar ; 2° l'oiseau du Brésil, de l'Orénoque, du Pérou et de Guinée, appelé par les Indiens du Brésil *urutaurana* ; 3° l'oiseau appelé dans ce même pays *urubitinga* ; 4° celui que nous avons appelé *petit aigle de l'Amérique* ; 5° l'oiseau pêcheur des Antilles ; 6° le mansfeni, qui paraît être une espèce de petit aigle : ce qui fait en tout treize espèces, dont l'une, que nous avons appelée *petit aigle de l'Amérique*, n'a été indiquée par aucun naturaliste. Nous allons faire de même l'énumération et la réduction des espèces de vautours, et nous parlerons d'abord d'un oiseau qui a été mis au nombre des aigles par Aristote, et après lui par la plupart des auteurs, quoique ce soit réellement un vautour et non pas un aigle.

LE PERCNOPTÈRE.

VULTUR FULVUS. — GMEL.

J'ai adopté ce nom, tiré du grec, pour distinguer cet oiseau de tous les autres. Ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour ; ou, si l'on veut suivre le sentiment des anciens, il fera le dernier degré des nuances entre ces deux genres d'oiseaux tenant d'infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. Aristote, qui l'a placé parmi les aigles, avoue lui-même qu'il

(1) M. Ray, et M. Salerne, qui n'a fait presque partout que le copier mot à mot, donnent encore pour différence caractéristique entre les vautours et les aigles la forme du bec, qui ne se recourbe pas immédiatement à sa naissance, et se maintient droit jusqu'à deux pouces de distance de son origine. Mais je dois observer que ce caractère n'est pas bien indiqué ; car le bec des aigles ne se recourbe pas non plus dès sa naissance, il se maintient d'abord droit ; et la seule différence est que, dans le vautour, cette partie droite du bec est plus longue que dans l'aigle. D'autres naturalistes donnent aussi comme différence caractéristique la proéminence du jabot, plus grand dans les vautours que dans les aigles ; mais ce caractère est équivoque, et n'appartient pas à toutes les espèces de vautours. Le griffon, qui est l'une des principales, bien loin d'avoir le jabot proéminent, l'a si rentré en dedans, qu'il y a au-dessous de son cou, et à la place du jabot, un creux assez grand pour y mettre le poing.

est plutôt du genre des vautours, ayant, dit-il, tous les vices de l'aigle, sans aucune de ses bonnes qualités, se laissant chasser et battre par les corbeaux, étant paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé et cherchant les cadavres. Il a aussi les ailes plus courtes et la queue plus longue que les aigles, la tête d'un bleu clair, le cou blanc et nu, c'est-à-dire couvert, comme la tête, d'un simple duvet blanc, avec un collier de petites plumes blanches et roides au-dessous du cou en forme de fraise; l'iris des yeux est d'un jaune rougeâtre; le bec et la peau nue qui en recouvre la base sont noirs; l'extrémité crochue du bec est blanchâtre, le bas des jambes et les pieds sont nus et de couleur plombée; les ongles sont noirs, moins longs et moins courbés que ceux des aigles. Il est de plus fort remarquable par une tache brune, en forme de cœur, qu'il porte sur la poitrine, au-dessous de sa fraise, et cette tache brune paraît entourée ou plutôt liserée d'une ligne étroite et blanche. En général, cet oiseau est d'une vilaine figure et mal proportionné; il est même dégoûtant par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines, et deux autres trous qui se trouvent dans son bec, par lesquels s'écoule la salive. Il a le jabot proéminent, et lorsqu'il est à terre il tient toujours les ailes étendues (1). Enfin il ne ressemble à l'aigle que par la grandeur; car il surpasse l'aigle commun, et il approche du grand aigle pour la grosseur du corps: mais il n'a pas la même étendue de vol. L'espèce du perenoptère paraît être plus rare que celle des autres vautours; on la trouve néanmoins dans les Pyrénées, dans les Alpes et dans les montagnes de la Grèce, mais toujours en assez petit nombre.

LE GRIFFON.

VULTUR BARBATUS. — GMEL.

C'est le nom que MM. de l'Académie des Sciences ont donné à cet oiseau pour le distinguer des autres vautours. D'autres naturalistes l'ont appelé le *vautour rouge*, le *vautour jaune*, le *vautour fauve*; et comme aucune de ces dénominations n'est univoque ni exacte, nous avons préféré le nom simple de griffon. Cet oiseau est encore plus grand que le perenoptère; il a huit pieds de vol ou d'envergure, le corps plus gros et plus long que le grand aigle, surtout en y comprenant les jambes, qu'il a longues de plus d'un pied, et le cou, qui a sept pouces de longueur. Il a, comme le perenoptère, au bas du cou un collier de plumes blanches; sa tête est couverte de pareilles plumes, qui font une petite aigrette par derrière, au bas de laquelle on voit à découvert les trous des oreilles: le cou est presque entière-

(1) Cette habitude de tenir les ailes étendues appartient non-seulement à cette espèce, mais encore à la plupart des vautours et à quelques oiseaux de proie.

ment dénué de plumes. Il a les yeux à fleur de tête, avec de grandes paupières, toutes deux également mobiles et garnies de cils, et l'iris d'un bel orangé; le bec long et crochu, noirâtre à son extrémité ainsi qu'à son origine, et bleuâtre dans son milieu. Il est encore remarquable par son jabot rentré, c'est-à-dire par un grand creux qui est au haut de l'estomac, et dont toute la cavité est garnie de poils qui tendent de la circonférence au centre; ce creux est la place du jabot, qui n'est ni proéminent ni pendant comme celui du perenoptère. La peau du corps, qui paraît à nu sur le cou et autour des yeux, des oreilles, etc., est d'un gris brun et bleuâtre; les plus grandes plumes de l'aile ont jusqu'à deux pieds de longueur, et le tuyau plus d'un pouce de circonférence; les ongles sont noirâtres, mais moins grands et moins courbés que ceux des aigles.

Je crois, comme l'ont dit MM. de l'Académie des Sciences, que le griffon est en effet le grand vautour d'Aristote: mais comme ils ne donnent aucune raison de leur opinion à cet égard, et que d'abord il paraîtrait qu'Aristote ne faisant que deux espèces ou plutôt deux genres de vautours, le petit, plus blanchâtre que le grand, qui varie pour la forme; il paraîtrait, dis-je, que ce genre du vautour est composé de plus d'une espèce, que l'on peut également y rapporter: car il n'y a que le perenoptère dont il ait indiqué l'espèce en particulier; et comme il ne décrit aucun des autres grands vautours, on pourrait douter avec raison que le griffon fût le même que son grand vautour. Le vautour commun, qui est tout aussi grand et peut-être moins rare que le griffon, pourrait être également pris pour ce grand vautour; en sorte qu'on doit penser que MM. de l'Académie des Sciences ont eu tort d'affirmer comme certaine une chose aussi équivoque et aussi douteuse, sans avoir même indiqué la raison ou le fondement de leur assertion, qui ne peut se trouver vraie que par hasard, et ne peut être prouvée que par des réflexions et des comparaisons qu'ils n'avaient pas faites. J'ai tâché d'y suppléer, et voici les raisons qui m'ont déterminé à croire que notre griffon est en effet le grand vautour des anciens.

Il me paraît que l'espèce du griffon est composée de deux variétés: la première, qui a été appelée *vautour fauve*, et la seconde, *vautour doré*, par les naturalistes. Les différences entre ces deux oiseaux, dont le premier est le griffon, ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces distinctes et séparées: car tous deux sont de la même grandeur, et en général à peu près de la même couleur; tous deux ont la queue courte relativement aux ailes, qui sont très-longues (1), et par ce caractère qui leur est commun ils diffèrent des autres vautours. Ces ressemblances ont même frappé d'autres naturalistes avant moi, au point qu'ils ont appelé le vautour fauve, *congener* du vautour doré: je suis même très-porté à croire que l'oiseau indiqué par Belon sous le nom de *vautour noir* est encore de la même es-

(1) M. Brisson donne à son vautour doré une queue de deux pieds trois pouces de longueur, et trois pieds à la plus grande plume de l'aile; ce qui me ferait douter que ce soit le même oiseau que le vautour doré des autres auteurs, qui a la queue courte en comparaison des ailes.

pièce que le griffon et le vautour doré; car ce vautour noir est de la même grandeur, et a le dos et les ailes de la même couleur que le vautour doré. Or, en réunissant en une seule espèce ces trois variétés, le griffon sera le moins rare des grands vautours, et celui par conséquent qu'Aristote aura principalement indiqué; et ce qui rend cette présomption encore plus vraisemblable, c'est que, selon Bclon, ce grand vautour noir se trouve fréquemment en Égypte, en Arabie et dans les îles de l'Archipel, et que dès lors il doit être assez commun en Grèce. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on peut réduire les grands vautours qui se trouvent en Europe à quatre espèces, savoir: le perenoptère, le griffon, le vautour proprement dit, dont nous parlerons dans l'article suivant, et le vautour huppé, qui diffèrent assez les uns des autres pour faire des espèces distinctes et séparées.

MM. de l'Académie des Sciences, qui ont disséqué deux griffons femelles, ont très-bien observé que le bec est plus long à proportion qu'aux aigles et moins recourbé; qu'il n'est noir qu'au commencement et à la pointe, le milieu étant d'un gris bleuâtre; que la mandibule supérieure du bec a en dedans comme une rainure de chaque côté; que ces rainures retiennent les bords tranchants de la mandibule inférieure lorsque le bec est fermé; que, vers le haut du bec, il y a une petite éminence ronde, aux côtés de laquelle sont deux petits trous par où les canaux salivaires se déchargent; que, dans la base du bec, sont les trous des narines, longs de six lignes sur deux de large, en allant de haut en bas, ce qui donne une grande amplitude aux parties extérieures de l'organe de l'odorat dans cet oiseau; que la langue est dure et cartilagineuse, faisant par le bout comme un demi-canal, et ses deux côtés étant relevés en haut; ces côtés ayant un rebord encore plus dur que le reste de la langue, qui fait comme une scie composée de pointes tournées vers le gosier; que l'œsophage se dilate vers le bas, et forme une grosse bosse qui prend un peu au-dessous du rétrécissement de l'œsophage; que cette bosse n'est différente du jabot des poules qu'en ce qu'elle est parsemée d'une grande quantité de vaisseaux fort visibles à cause que la membrane de cette poche est fort blanche et fort transparente (1); que le gésier n'est ni aussi dur ni aussi épais qu'il l'est dans les gallinacés, et que sa partie charnue n'est pas rouge comme aux gésiers des autres oiseaux, mais blanche comme sont les autres ventricules; que les intestins et le *cæcum* sont petits comme dans les autres oiseaux de proie: qu'enfin l'ovaire est à l'ordinaire, et l'*oviductus* un peu anfractueux comme celui des poules, et qu'il ne forme pas un conduit droit et égal, ainsi qu'il l'est dans plusieurs autres oiseaux.

Si nous comparons ces observations sur les parties intérieures des vautours avec celles que les mêmes anatomistes de l'Académie ont faites sur les aigles, nous remarquerons aisément que, quoique les vautours se nourrissent de chair comme les

(1) Il paraîtrait, par ce que disent ici MM. de l'Académie, que le griffon a le jabot proéminent au dehors: cependant je me suis assuré par mes yeux du contraire; il n'y a qu'un grand creux à la place du jabot, à l'extérieur: mais cela n'empêche pas qu'à l'intérieur il n'y ait une bosse, et un grand élargissement dans cette partie de l'œsophage qui soulève la peau du creux, et le remplit lorsque l'animal est bien repu.

aigles, ils n'ont pas néanmoins la même conformation dans les parties qui servent à la digestion, et qu'ils sont à cet égard beaucoup plus près des poules et des autres oiseaux qui se nourrissent de grain, puisqu'ils ont un jabot et un estomac qu'on peut regarder comme un demi-gésier par son épaisseur à la partie du fond : en sorte que les vautours paraissent être conformés non-seulement pour être carnivores, mais granivores et même omnivores.

LE VAUTOUR OU GRAND-VAUTOUR (1).

Le vautour simplement dit, ou le grand vautour, est l'oiseau que Belon a improprement appelé le *grand vautour cendré*, et que la plupart des naturalistes après lui ont aussi nommé *vautour cendré*, quoiqu'il soit beaucoup plus noir que cendré. Il est plus gros et plus grand que l'aigle commun, mais un peu moindre que le griffon duquel il n'est pas difficile de le distinguer, 1° par le cou, qu'il a couvert d'un duvet beaucoup plus long et plus fourni, et qui est de la même couleur que celle des plumes du dos ; 2° par une espèce de cravate blanche qui part des deux côtés de la tête, s'étend en deux branches jusqu'au bas du cou, et borde de chaque côté un assez large espace d'une couleur noire, et au-dessous duquel il se trouve un collier étroit et blanc ; 3° par les pieds qui sont, dans le vautour, couverts de plumes brunes, tandis que, dans le griffon, les pieds sont jaunâtres ou blanchâtres ; et enfin par les doigts, qui sont jaunes, tandis que ceux du griffon sont bruns ou cendrés.

LE VAUTOUR A AIGRETTES.

VULTUR CRISTATUS. — GMEL.

Ce vautour qui est moins grand que les trois premiers, l'est cependant encore assez pour être mis au nombre des grands vautours. Nous ne pouvons en rien dire de mieux que ce que ce qu'en a dit Gesner, qui, de tous les naturalistes, est le seul qui ait vu plusieurs de ces oiseaux. Le vautour, dit-il, que les Allemands appellent *hasengeier* (*vautour des lièvres*), a le bec noir et crochu par le bout, de vilains yeux, le corps grand et fort, les ailes larges, la queue longue et droite, le plumage d'un roux noirâtre, les pieds jaunes. Lorsqu'il est en repos, à terre ou perché, il redresse les plumes de la tête, qui lui font alors comme deux cornes, que l'on n'aperçoit

(1) En latin, *vultur* ; en espagnol, *buyetre* ; en italien, *avoltorio* ; en allemand, *gyr* ou *geir*, ou *geier* ; en anglais, *geir* ou *vulture*. — Selon M. G. Cuvier, ce que Buffon dit du grand vautour a rapport au vautour brun. *Vult. cinereus*. GM.) (A. R.)

plus quand il vole. Il a près de six pieds de vol ou d'envergure ; il marche bien, et fait des pas de quinze pouces d'étendue. Il poursuit les oiseaux de toute espèce, et il en fait sa proie : il chasse aussi les lièvres, les lapins, les jeunes renards et les petits faons, et n'épargne pas même le poisson : il est d'une telle férocité qu'on ne peut l'apprivoiser ; non-seulement il poursuit sa proie au vol en s'élançant du sommet d'un arbre ou de quelque rocher élevé, mais encore à la course. Il vole avec grand bruit ; il niche dans les forêts épaisses et désertes, sur les arbres les plus élevés. Il mange la chair, les entrailles des animaux vivants, et même les cadavres : quoique très-vorace, il peut supporter l'abstinence pendant quatorze jours. On prit deux de ces oiseaux en Alsace au mois de janvier 1513, et, l'année suivante, on en trouva d'autres dans un nid qui était construit sur un gros chêne très-élevé à quelque distance de la ville de Miesen.

Tous les grands vautours, e'est-à-dire le percnoptère, le griffon, le vautour proprement dit, et le vautour à aigrettes ne produisent qu'en petit nombre, et une seule fois l'année. Aristote dit qu'ordinairement ils ne pondent qu'un œuf ou deux. Ils font leurs nids dans des lieux si hauts et d'un accès si difficile, qu'il est très-rare d'en trouver ; ce n'est que dans les montagnes élevées et désertes que l'on doit les chercher. Les vautours habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle saison ; et ce n'est que quand les neiges et les glaces commencent à couvrir ces sommets de montagnes qu'on les voit descendre dans les plaines, et voyager en hiver du côté des pays chauds ; car il paraît que les vautours craignent plus le froid que la plupart des aigles. Ils sont moins communs dans le nord ; il semblerait même qu'il n'y en ait point du tout en Suède, ni dans les pays au delà, puisque M. Linnæus dans l'énumération qu'il fait de tous les oiseaux de Suède, ne fait aucune mention des vautours. Cependant nous parlerons, dans l'article suivant, d'un vautour qu'on nous a envoyé de Norvège ; mais cela n'empêche pas qu'ils ne soient plus nombreux dans les climats chauds, en Egypte, en Arabie, dans les îles de l'Archipel et dans plusieurs autres provinces de l'Afrique et de l'Asie ; on y fait même grand usage de la peau des vautours ; le cuir est presque aussi épais que celui d'un chevreau ; il est recouvert d'un duvet très-fin, très-serré et très-chaud ; et l'on en fait d'excellentes fourrures.

Au reste il me paraît que le vautour noir que Belon dit être commun en Egypte, est de la même espèce que le vautour proprement dit, qu'il appelle *vautour cendré*, et qu'on ne doit pas les séparer comme l'ont fait certains naturalistes, puisque Belon lui-même, qui est le seul qui les ait indiqués, ne les sépare pas, et parle des cendrés et des noirs comme faisant tous deux l'espèce du grand vautour, ou vautour proprement dit ; en sorte qu'il est probable qu'il en existe en effet de noirs, et d'autres qui sont cendrés, mais que nous n'avons pas vus. Il en est du vautour noir comme de l'aigle noir, qui tous deux sont de l'espèce commune ou du vautour ou de l'aigle. Aristote a eu raison de dire que le genre du grand vautour était multiforme, puisque ce genre est en effet composé de trois espèces, du griffon du grand vautour et du vautour à aigrettes, sans y comprendre le percnoptère, qu'Aristote avait cru

devoir séparer des vautours et associer aux aigles. Il n'en est pas de même du petit vautour dont nous allons parler, et qui ne me paraît faire qu'une seule espèce en Europe : ainsi ce philosophe a eu encore raison de dire que le genre du grand vautour était plus multiforme, c'est-à-dire contenait plus d'espèce que celui du petit vautour.

LE PETIT VAUTOUR (1).

Il nous reste maintenant à parler des petits vautours, qui me paraissent différer des grands que nous venons d'indiquer sous les noms de *pernoptère*, *griffon*, *grand vautour* et *vautour à aigrettes*, non-seulement par la grandeur, mais encore par d'autres caractères particuliers. Aristote, comme je l'ai dit, n'en a fait qu'une espèce (2), et nos nomenclateurs en comptent trois, savoir, le vautour brun, le vautour d'Égypte, et le vautour à tête blanche.

Ce dernier, qui est un des plus petits et dont nous donnons ici la représentation, paraît être en effet d'une espèce différente des deux premiers ; car il en diffère en ce qu'il a le bas des jambes et les pieds nus, tandis que les deux autres les ont couverts de plumes. Ce vautour à tête blanche est vraisemblablement le petit vautour blanc des anciens, qui se trouve communément en Arabie, en Égypte, en Grèce, en Allemagne et jusqu'en Norwége, d'où il nous a été envoyé. On peut remarquer qu'il a la tête et le dessous du cou dégarnis de plumes et d'une couleur rougeâtre, et qu'il est blanc presque en entier, à l'exception des grandes plumes des ailes, qui sont noires. Ces caractères sont plus que suffisants pour le faire reconnaître.

Des autres espèces de petits vautours indiqués par M. Brisson sous les noms de *vautour brun* et de *vautour d'Égypte*, il me paraît qu'il faut en retrancher ou plutôt séparer le second, c'est-à-dire le vautour d'Égypte, qui, par la description que Belon seul en a donnée, n'est point un vautour, mais un oiseau d'un autre genre, et auquel il a cru devoir donner le nom de *sacre égyptien*. Il ne nous reste donc plus que le vautour brun, au sujet duquel je remarquerai seulement que je ne vois pas les raisons qui ont déterminé M. Brisson à rapporter cet oiseau à l'*aquila heteropode* de Gesner. Il me paraît, au contraire, qu'au lieu de faire de cet aigle hétéropode un vautour, on devrait le supprimer de la liste des oiseaux ; car son existence n'est nullement prouvée : aucun des naturaliste ne l'a vu. Gesner, qui seul en a parlé, et que tous les autres n'ont fait que copier, n'en avait eu qu'un dessin, qu'il a fait graver, et dont il a rapporté la figure au genre des aigles et non pas à celui des vautours ; et la dénomination d'*aigle hétéropode* qu'il lui donne est prise du dessin, dans lequel l'une des jambes de cet oiseau était bleue, et l'autre d'un brun blan-

(1) Cet oiseau est nommé, au bas de la planche, *vautour de Norwége*, parce qu'il nous a été envoyé de Norwége.

(2) Ces trois oiseaux ne forment en effet qu'une seule espèce qui réunit les *vultur fuscus*, *leucocephalus*, *pernopterus* de Gmelin. (A. R.)

châtre; et il avoue qu'il n'a pu rien apprendre de certain sur cette espèce, et qu'il n'en parle et ne lui donne ce nom d'*aigle hétéropode* qu'en supposant la vérité de ce même dessin. Or, un oiseau dessiné par un homme inconnu, nommé d'après un dessin incorrect, et que la seule différence de la couleur des deux jambes doit faire regarder comme infidèle; un oiseau qui n'a jamais été vu d'aucun de ceux qui en ont voulu parler, est-il un vautour ou un aigle? est-il même un oiseau réellement existant? Il me paraît donc que c'est très-gratuitement que l'on a voulu y rapporter le vautour brun.

Au reste, l'oiseau qui existe réellement, et qui ne doit point être rapporté à l'aigle hétéropode, qui n'existe pas, est représenté dans les planches enluminées n° 427 (1); et, comme il nous a été envoyé d'Afrique aussi bien que de l'île de Malte, nous le renvoyons à l'article suivant, où nous traiterons des oiseaux étrangers qui ont rapport aux vautours.

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX VAUTOURS.

I.

L'oiseau envoyé d'Afrique et de l'île de Malte, sous le nom de *vautour brun*, dont nous avons parlé dans l'article précédent, qui est une espèce ou une variété particulière dans le genre des vautours, et qui, ne se trouvant point en Europe, doit être regardée comme appartenant au climat de l'Afrique, et surtout aux terres voisines de la mer Méditerranée.

II.

L'oiseau appelé par Belon le *sacre d'Égypte*, et que le docteur Shaw indique sous le nom *achbobba*. Cet oiseau se voit par troupes dans les terres stériles et sablonneuses qui avoisinent les pyramides d'Égypte: il se tient presque toujours à terre, et se repaît, comme les vautours, de toute viande et de chair corrompue. « Il est, dit Belon, oiseau sordide et non gentil; et quiconque feindra voir un oiseau ayant la corpulence d'un milan, le bec entre le corbeau et l'oiseau de proie, crochu par le fin bout, et les jambes et les pieds, et marcher comme le corbeau, aura l'idée de cet oiseau, qui est fréquent en Égypte, mais rare ailleurs, quoiqu'il y en ait quelques-uns en Syrie, et que j'en aie, ajoute-t-il, vu quelques-uns dans la Caramanie.» Au reste, cet oiseau varie pour les couleurs; c'est, à ce que croit Belon, l'*hierax* ou *accipiter Ægyptius* d'Hérodote, qui, comme l'ibis, était en vénération chez les anciens Égyptiens, parce que tous deux tuent et mangent les serpents et autres bêtes im-

(1) Nous nous faisons un devoir de conserver dans le texte de nos volumes des oiseaux de Buffon, tous les numéros des planches enluminées cités par l'auteur, et qui ont rapport à des dessins qui existent à la bibliothèque du Jardin du Roi. (Note de l'éditeur.)

mondes qui infectent l'Égypte (1). « Auprès du Caire, dit le docteur Shaw, nous rencontrâmes plusieurs troupes d'achbobbas, qui comme nos corbeaux, vivent de charogne... C'est peut-être l'épervier d'Égypte, dont Strabon dit que, contre le naturel de ces sortes d'oiseaux, il n'est pas fort sauvage; car l'achbobba est un oiseau qui ne fait point de mal, et que les mahométans regardent comme sacré : c'est pourquoi le bacha donne tous les jours deux bœufs pour les nourrir; ce qui paraît être un reste de l'ancienne superstition des Égyptiens. » C'est ce même oiseau dont parle Paul Lucas. « On rencontre encore en Égypte, dit-il, de ces éperviers à qui on rendait, ainsi qu'à l'ibis, un autre culte religieux; c'est un oiseau de proie, de la grosseur d'un corbeau, dont la tête ressemble à celle d'un vautour, et les plumes à celles d'un faucon. Les prêtres de ce pays représentaient de grands mystères sous le symbole de cet oiseau; ils le faisaient graver sur leurs obélisques et sur les murailles de leurs temples pour représenter le soleil; la vivacité de ses yeux, qu'il tourne incessamment vers cet astre, la rapidité de son vol, sa longue vie, tout leur parut propre à marquer la nature du soleil, etc. » Au reste cet oiseau, qui, comme l'on voit, n'est pas assez décrit, pourrait bien être le même que le gallinache ou *marchand*, dont nous ferons mention, *art. IV.*

III.

LE ROI DES VAUTOURS.

VULTUR PAPA. — I.

L'oiseau de l'Amérique méridionale que les Européens qui habitent les colonies ont appelé *roi des vautours*, et qui est en effet le plus bel oiseau de ce genre. C'est d'après celui qui est au cabinet du roi que M. Brisson en a donné une bonne et ample description. M. Edwards, qui a vu plusieurs de ces oiseaux à Londres, l'a aussi très-bien décrit et dessiné. Nous réunirons ici les remarques de ces deux auteurs et de ceux qui les ont précédés, avec celles que nous avons faites nous-même sur la forme et la nature de cet oiseau. C'est certainement un vautour, car il a la tête et le cou dénués de plumes, ce qui est le caractère le plus distinctif de ce genre : mais il n'est pas des plus grands, n'ayant que deux pieds deux ou trois pouces de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds ou de la queue; n'étant pas plus gros qu'un dindon femelle, et n'ayant pas les ailes à proportion si grandes que les autres vautours, quoiqu'elles s'étendent, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue, qui n'a pas huit pouces de longueur. Le bec, qui est assez fort

(1) Belon, *Histoire naturelle des oiseaux*, pages 110 et 111, avec figures, dans laquelle on peut remarquer que le bec ressemble plus à celui d'un aigle ou d'un épervier qu'à celui d'un vautour; mais on doit présumer que cette partie est mal représentée dans la figure, puisque l'auteur dit dans sa description que le bec est entre celui du corbeau et celui d'un oiseau de proie, et crochu par l'extrémité; ce qui exprime assez bien la forme du bec d'un vautour.

et épais, est d'abord droit et direct, et ne devient crochu qu'au bout; dans quelques-uns il est entièrement rouge, et dans d'autres il ne l'est qu'à son extrémité, et noir dans son milieu : la base du bec est environnée et couverte d'une peau de couleur orangée, large, et s'élevant de chaque côté jusqu'au bout de la tête; et c'est dans cette peau que sont placées les narines, de forme oblongue, et entre lesquelles cette peau s'élève comme une crête dentelée et mobile, et qui tombe indifféremment d'un côté ou de l'autre, selon le mouvement de tête que fait l'oiseau. Les yeux sont entourés d'une peau rouge écarlate, et l'iris a la couleur et l'éclat des perles. La tête et le cou sont dénués de plumes et couverts d'une peau de couleur de chair sur le haut de la tête, et d'un rouge plus vif sur le derrière et plus terne sur le devant. Au-dessous du derrière de la tête s'élève une petite touffe de duvet noir, de laquelle sort et s'étend de chaque côté sous la gorge une peau ridée, de couleur brunâtre, mêlée de bleu et de rouge dans sa partie postérieure; cette peau est rayée de petites lignes de duvet noir. Les joues ou côtés de la tête sont couverts d'un duvet noir; et entre le bec et les yeux, derrière les coins du bec, il y a de chaque côté une tache d'un pourpre brun. A la partie supérieure du haut du cou, il y a de chaque côté une petite ligne longitudinale de duvet noir, et l'espace contenu entre ces deux lignes est d'un jaune terne; les côtés du haut du cou sont d'une couleur rouge, qui se change, en descendant par nuances, en jaune; au-dessous de la partie nue du cou est une espèce de collier ou de fraise, formée par des plumes douces assez longues et d'un cendré foncé; ce collier, qui entoure le cou entier et descend sur la poitrine, est assez ample pour que l'oiseau puisse, en se resserrant, y cacher son cou et partie de sa tête, comme dans un capuchon, et c'est ce qui a fait donner à cet oiseau le nom de *moine* par quelques naturalistes. Les plumes de la poitrine, du ventre, des cuisses, des jambes et celles du dessous de la queue, sont blanches et teintes d'un peu d'aurore; celles du crupion et du dessus de la queue varient, étant noires dans quelques individus, et blanches dans d'autres : les autres plumes de la queue sont toujours noires aussi bien que les grandes plumes des ailes, lesquelles sont ordinairement bordées de gris. La couleur des pieds et des ongles n'est pas la même dans tous ces oiseaux : les uns ont les pieds d'un blanc sale ou jaunâtre et les ongles noirâtres; les ongles sont fort courts et peu crochus.

Cet oiseau est de l'Amérique méridionale et non pas des Indes orientales, comme quelques auteurs l'ont écrit (1) : celui que nous avons au Cabinet du Roi a été envoyé de Cayenne. Navarette, en parlant de cet oiseau, dit : « J'ai vu à Acapulco le » roi des *zopilotes* ou *vautours*; c'est un des plus beaux oiseaux qu'on puisse » voir, etc. » Le sieur Perry, qui fait à Londres commerce d'animaux étrangers, a assuré à M. Edwards que cet oiseau vient uniquement de l'Amérique. Hernandez, dans son *Histoire de la Nouvelle-Espagne*, le décrit de manière à ne pouvoir s'y mé-

(1) Albin dit que celui qu'il a dessiné était venu des Indes orientales par un vaisseau hollandais appelé le *Pal-lampank* (partie III, p. 2, n° 4). M. Edwards dit aussi que les gens qui montraient ces oiseaux à la foire de Londres assuraient qu'ils venaient des Indes orientales, mais que néanmoins il croit qu'ils sont de l'Amérique.

prendre ; Fernandez, Nieremberg et de Laët, qui tous ont copié la description de Hernandez, s'accordent à dire que cet oiseau est commun dans les terres du Mexique et de la Nouvelle-Espagne : et comme, dans le dépouillement que j'ai fait des ouvrages des voyageurs, je n'ai pas trouvé la plus légère indication de cet oiseau dans ceux de l'Afrique et de l'Asie, je pense qu'on peut assurer qu'il est propre et particulier aux terres méridionales du nouveau continent, et qu'il ne se trouve pas dans l'ancien. On pourrait m'objecter que, puisque l'ouroutaran ou l'aigle du Brésil se trouve, de mon aveu, également en Afrique et en Amérique, je ne dois pas assurer que le roi des vautours ne s'y trouve pas aussi. La distance entre les deux continents est égale pour ces deux oiseaux ; mais probablement la puissance du vol est inégale (1), et les aigles en général volent beaucoup mieux que les vautours. Quoi qu'il en soit, il paraît que celui-ci est confiné dans les terres où il est né, et qui s'étendent du Brésil à la Nouvelle-Espagne ; car on ne le trouve plus dans les pays moins chauds, il craint le froid. Ainsi, ne pouvant traverser la mer au vol entre le Brésil et la Guinée, et ne pouvant passer par les terres du nord, cette espèce est demeurée en propre au Nouveau-Monde, et doit être ajoutée à la liste de celles qui n'appartiennent point à l'ancien continent.

Au reste, ce bel oiseau n'est ni propre, ni noble, ni généreux ; il n'attaque que les animaux les plus faibles, et ne se nourrit que de rats, de lézards, de serpents, et même des excréments des animaux et des hommes : aussi a-t-il une très-mauvaise odeur, et les sauvages mêmes ne peuvent manger de sa chair.

IV.

L'URUBU.

VULTUR AURA. — L.

L'oiseau appelé *ouroua* ou *aura* par les Indiens de Cayenne, *urubu* (ouroubou) par ceux du Brésil, *zopilott* par ceux du Mexique, et auquel nos Français de Saint-Domingue et nos voyageurs ont donné le surnom de *marchand*. C'est encore une espèce qu'on doit rapporter au genre des vautours, parce qu'il est du même naturel, et qu'il a comme eux le bec crochu, et la tête et le cou dénués de plumes, quoique, par d'autres caractères, il ressemble au dindon, ce qui lui a fait donner, par les Espagnols et les Portugais, le nom de *gallinaza* ou *gallinazo*. Il n'est guère que de la grandeur d'une oie sauvage ; il paraît avoir la tête petite, parce qu'elle n'est couverte, ainsi que le cou, que de la peau nue, et semée seulement de quelques poils

(1) Hernandez dit que néanmoins cet oiseau s'élève fort haut, en tenant les ailes très-étendues. et que son vol est si ferme, qu'il résiste aux plus grands vents. On pourrait croire que Nieremberg l'a appelé *regina aurarum*, parce qu'il surmonte la force du vent par celle de son vol : mais ce nom *aura* n'est pas dérivé du latin ; il vient par contraction d'*ouroua*, qui est le nom indien d'un autre vautour dont nous parlerons dans l'article suivant.

noirs assez rares : cette peau est raboteuse et variée de bleu, de blanc et de rougcâtre. Les ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au delà de la queue, qui cependant est elle-même assez longue. Le bec est d'un blanc jaunâtre, et n'est crochu qu'à l'extrémité ; la peau nue qui en recouvre la base, s'étend presque au milieu du bec, et elle est d'un jaune rougcâtre. L'iris de l'œil est orangé et les paupières sont blanches ; les plumes de tout le corps sont brunes ou noirâtres, avec un reflet de couleur changeante, de vert et de pourpre obscurs ; les pieds sont d'une couleur livide, et les ongles sont noirs. Cet oiseau a les narines encore plus longues à proportion que les autres vautours (1) ; il est aussi plus lâche, plus sale et plus vorace qu'aucun d'eux, se nourrissant plutôt de chair morte et de vidanges que de chair vivante : il a néanmoins le vol élevé et assez rapide pour poursuivre une proie s'il en avait le courage, mais il n'attaque guère que les cadavres, et s'il chasse quelquefois, c'est en se réunissant en grandes troupes pour tomber en grand nombre sur quelque animal endormi ou blessé.

Le *marchand* est le même oiseau que celui qu'a décrit Kolbe sous le nom d'*aigle du Cap*. Il se trouve donc également dans le continent de l'Afrique et dans celui de l'Amérique méridionale, et, comme on ne le voit pas fréquenter les terres du Nord, il paraît qu'il a traversé la mer entre le Brésil et la Guinée. Hans Sloane, qui a vu et observé plusieurs de ces oiseaux en Amérique, dit qu'ils volent comme les milans, qu'ils sont toujours maigres. Il est donc très-possible que, étant aussi légers de vol et de corps, ils aient franchi l'intervalle de mer qui sépare les deux continents. Hernandez dit qu'ils ne se nourrissent que de cadavres d'animaux et même d'excréments humains ; qu'ils se rassemblent sur des grands arbres, d'où ils descendent en troupe pour dévorer les charognes. Il ajoute que leur chair a une mauvaise odeur, plus forte que celle de la chair du corbeau. Nieremberg dit aussi qu'ils volent très-haut et en grandes troupes ; qu'ils passent la nuit sur des arbres et des rochers très-élevés, d'où ils partent le matin pour venir autour des lieux habités ; qu'ils ont la vue très-perçante, et qu'ils voient de haut et de très-loin les animaux morts qui peuvent leur servir de pâture ; qu'ils sont très-silencieux, ne criant ni ne chantant jamais, et qu'on ne les entend que par un murmure peu fréquent ; qu'ils sont très-communs dans les terres de l'Amérique méridionale, et que leurs petits sont blancs dans le premier âge, et deviennent ensuite bruns ou noirâtres en grandissant. Marcgrave, dans la description qu'il donne de cet oiseau, dit qu'il a les pieds blanchâtres, les yeux beaux, et, pour ainsi dire, couleur de rubis, la langue en gouttière et en scie sur les côtés. Ximénès assure que ces oiseaux ne volent jamais qu'en grandes troupes, et toujours très-haut, qu'ils tombent tous ensemble sur la même proie, qu'ils dévorent jusqu'aux os, et sans aucun débat entre eux, et qu'ils se remplissent au point de ne pouvoir reprendre leur vol. Ce

(1) J'ai cru devoir donner une courte description de cet oiseau, parce que j'ai trouvé que celles des autres auteurs ne s'accordent pas parfaitement avec ce que j'en ai vu ; cependant, comme il n'y a que de légères différences, il est à présumer que ce sont des variétés individuelles ; et par conséquent leurs descriptions peuvent être aussi bonnes que la mienne.

sont ces mêmes oiseaux dont Acosta fait mention sous les noms de *poullazes*, « qui sont, dit-il, d'une admirable légèreté, ont la vue très-perçante, et qui sont fort propres pour nettoyer les cités, d'autant qu'ils n'y laissent aucunes charognes ni choses mortes. Ils passent la nuit sur les arbres et sur les rochers, et au matin viennent aux cités, se mettent sur les sommets des plus hauts édifices, d'où ils épient et attendent leur proie. Leurs petits ont le plumage blanc, qui change ensuite en noir avec l'âge. » « Je crois, dit Desmarchais, que ces oiseaux, appelés *gallinaches* par les Portugais, et *marchands* par les Français de Saint-Domingue, sont une espèce de coqs-d'Inde (1), qui, au lieu de vivre de grains, de fruits et d'herbes comme les autres, se sont accoutumés à être nourris de corps morts et de charognes. Ils suivent les chasseurs, surtout ceux qui ne vont à la chasse que pour la peau des bêtes : ces gens abandonnent les chairs, qui pourriraient sur les lieux et infecteraient l'air sans le secours de ces oiseaux, qui ne voient pas plus tôt un corps écorché, qu'ils s'appellent les uns les autres, et fondent dessus comme des vautours, et en moins de rien en dévorent la chair, laissent les os aussi nets que s'ils avaient été raclés avec un couteau. Les Espagnols des grandes îles et de la terre ferme, aussi bien que les Portugais, habitants des lieux où l'on fait des cuirs, ont un soin tout particulier de ces oiseaux, à cause du service qu'ils leur rendent en dévorant les corps morts, et empêchant qu'ils ne corrompent l'air : ils condamnent à une amende les chasseurs qui tombent dans cette méprise. Cette protection a extrêmement multiplié cette vilaine espèce de coqs-d'Inde ; on en trouve en bien des endroits de la Guiane, aussi bien que du Brésil, de la Nouvelle-Espagne et des grandes îles. Ils ont une odeur de charogne que rien ne peut ôter : on a beau leur arracher le croupion dès qu'on les a tués, leur ôter les entrailles, tous ces soins sont inutiles : leur chair, dure, coriace, filasseuse, a contracté une mauvaise odeur insupportable. »

« Ces oiseaux, dit Kolbe, se nourrissent d'animaux morts ; j'ai moi-même vu quelquefois des squelettes de vaches, de bœufs et d'animaux sauvages qu'ils avaient dévorés. J'appelle ces restes des squelettes ; et ce n'est pas sans fondement, puisque ces oiseaux séparent avec tant d'art les chairs d'avec les os et la peau, que ce qui reste est un squelette parfait, couvert encore de la peau, sans qu'il y ait rien de dérangé : on ne saurait même s'apercevoir que ce cadavre est vide lorsqu'on en est tout près. Pour cela, voici comment ils s'y prennent. D'abord ils font une ouverture au ventre de l'animal, d'où ils arrachent les entrailles, qu'ils mangent ; et, entrant dans le vide qu'ils viennent de faire, ils séparent les chairs. Les Hollandais du Cap appellent ces aigles, *stront-vogels* ou *stront-jagers*, c'est-à-dire *oiseaux de fiente*, ou qui vont à la chasse de la fiente. Il arrive souvent qu'un bœuf qu'on laisse retourner seul à son étable, après l'avoir ôté de la charrue, se couche sur le chemin pour se reposer : si ces aigles l'aperçoivent, elles tombent inmanquablement sur

(1) Quoique cet oiseau ressemble au coq-d'Inde par la tête, le cou et la grandeur du corps, il n'est pas de ce genre, mais de celui du vautour, dont il a non-seulement le naturel et les mœurs, mais encore le bec crochu et les serres.

lui et le dévorent. Lorsqu'elles veulent attaquer une vache ou un bœuf, elles se rassemblent et viennent fondre dessus au nombre de cent, et quelquefois même davantage. Elles ont l'œil si excellent, qu'elles découvrent leur proie à une extrême hauteur, et dans le temps qu'elles-mêmes échappent à la vue la plus perçante ; et aussitôt qu'elles voient le moment favorable, elles tombent perpendiculairement sur l'animal qu'elles guettent. Ces aigles sont un peu plus grosses que les oies sauvages : leurs plumes sont en partie noires, et en partie d'un gris clair ; mais la partie noire est la plus grande : elles ont le bec gros, crochu et fort pointu : leurs serres sont grosses et aiguës. »

» Cet oiseau, dit Catesby, pèse quatre livres et demie : il a la tête et une partie du cou rouge, chauve et charnu comme celui d'un dindon, clairement semés de poils noirs, le bec de deux pouces et demi de long, moitié couvert de chair, et dont le bout, qui est blanc, est crochu comme celui d'un faucon : mais il n'a point de crochets aux côtés de la mandibule supérieure. Les narines sont très-grandes et très-ouvertes, placées en avant à une distance extraordinaire des yeux. Les plumes de tout le corps ont un mélange de pourpre foncé et de vert. Ses jambes sont courtes et de couleur de chair, ses doigts longs comme ceux des coqs domestiques ; et ses ongles, qui sont noirs, ne sont pas si crochus que ceux des faucons. Ils se nourrissent de charognes, et volent sans cesse pour tâcher d'en découvrir : ils se tiennent longtemps sur l'aile, et montent et descendent d'un vol aisé, sans qu'on puisse s'apercevoir du mouvement de leurs ailes. Une charogne attire un grand nombre de ces oiseaux, et il y a du plaisir à être présent aux disputes qu'ils ont entre eux en mangeant (1). Un aigle préside souvent au festin, et les fait tenir à l'écart pendant qu'il se repaît. Ces oiseaux ont un odorat merveilleux ; il n'y a pas plus tôt une charogne, qu'on les voit venir de toutes parts en tournant toujours, et descendant peu à peu, jusqu'à ce qu'ils tombent sur leur proie. On croit généralement qu'ils ne mangent rien qui ait vie ; mais je sais qu'il y en a qui ont tué des agneaux, et que les serpents sont leur nourriture ordinaire. La coutume de ces oiseaux est de se jucher plusieurs ensemble sur de vieux pins et des cyprès, où ils restent le matin pendant plusieurs heures, les ailes déployées (2). Ils ne craignent guère le danger, et se laissent approcher de près, surtout lorsqu'ils mangent. »

Nous avons cru devoir rapporter au long tout ce que l'on sait d'historique au sujet de cet oiseau, parce que c'est souvent des pays étrangers, et surtout des déserts, qu'il faut tirer les mœurs de la nature. Nos animaux, et même nos oiseaux, continuellement fugitifs devant nous, n'ont pu conserver leurs véritables habitudes naturelles ; et c'est dans celles de ce vautour des déserts de l'Amérique que nous venons voir ce que seraient celles de nos vautours s'ils n'étaient pas sans

(1) Ce fait est contraire à ce que disent Nieremberg, Marcgrave et Desmarchais, du silence et de la concorde de ces oiseaux en mangeant.

(2) Par cette habitude des ailes déployées, il paraît encore que ces oiseaux sont du genre des vautours, qui tous tiennent leurs ailes étendues lorsqu'ils sont posés.

cesse inquiétés dans nos contrées, trop habitées pour les laisser se rassembler, se multiplier et se nourrir en si grand nombre : ce sont leurs mœurs primitives ; partout ils sont voraces, lâches, dégoûtants, odieux, et, comme des loups, aussi nuisibles pendant leur vie qu'inutiles après leur mort.

V.

LE CONDOR.

VULTUR GRYPHUS. — L.

Si la faculté de voler est un attribut essentiel à l'oiseau, le condor doit être regardé comme le plus grand de tous. L'autruche, le casoar, le dronte, dont les ailes et les plumes ne sont pas conformées pour le vol, et qui, par cette raison, ne peuvent quitter la terre, ne doivent pas lui être comparés ; ce sont, pour ainsi dire, des oiseaux imparfaits, des animaux terrestres, bipèdes, qui font une nuance moyenne entre les oiseaux et les quadrupèdes dans un sens, tandis que les roussettes, les rougettes et les chauves-souris font une semblable nuance, mais en sens contraire, entre les quadrupèdes et les oiseaux. Le condor possède même à un plus haut degré que l'aigle toutes les qualités, toutes les puissances que la nature a départies aux espèces les plus parfaites de cette classe d'êtres : il a jusqu'à dix-huit pieds de vol ou d'envergure, le corps, le bec et les serres à proportion aussi grandes et aussi fortes, le courage égal à la force, etc. Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée juste de la forme et des proportions de son corps, que de rapporter ce qu'en dit le P. Feuillée, le seul de tous les naturalistes et voyageurs qui en ait donné une description détaillée. « Le condor est un oiseau de proie de la vallée de d'Illo au Pérou... J'en découvris un qui était perché sur un grand rocher, je l'approchai à portée de fusil, et le tirai ; mais comme mon fusil n'était chargé que de gros plomb, le coup ne put entièrement percer la plume de son parement. Je m'aperçus cependant à son vol qu'il était blessé ; car, s'étant levé fort lourdement, il eut assez de peine à arriver sur un autre grand rocher à cinq cents pas de là, sur le bord de la mer : c'est pourquoi je chargeai de nouveau mon fusil d'une balle, et perçai l'oiseau au-dessous de la gorge. Je m'en vis pour lors le maître, et courus pour l'enlever. Cependant il disputait encore avec la mort ; et, s'étant mis sur son dos, il se défendait contre moi avec ses serres tout ouvertes, en sorte que je ne savais de quel côté le saisir : je crois même que, s'il n'eût pas été blessé à mort, j'aurais eu beaucoup de peine à en venir à bout. Enfin je le traînai du haut du rocher en bas, et, avec le secours d'un matelot, je le portai dans ma tente pour le dessiner et mettre le dessin en couleur.

» Les ailes du condor, que je mesurai fort exactement, avaient, d'une extrémité à l'autre, onze pieds quatre pouces ; et les grandes plumes, qui étaient d'un beau noir luisant, avaient deux pieds deux pouces de longueur. La grosseur de son bec était proportionnée à celle de son corps ; la longueur du bec était de trois pouces

et sept lignes; sa partie supérieure était pointue, crochue et blanche à son extrémité, et tout le reste était noir. Un petit duvet de couleur minime, couvrait toute la tête de cet oiseau : ses yeux étaient noirs et entourés d'un cercle brun et rouge; tout son parement et le dessous du ventre jusqu'à l'extrémité de la queue étaient d'un brun clair : son manteau, de la même couleur, était un peu obscur. Les cuisses étaient couvertes d'un genou de plumes brunes, ainsi que celles du parement; le fémur avait dix pouces et une ligne de longueur, et le tibia cinq pouces et deux lignes. Le pied était composé de trois serres antérieures et d'une postérieure : celle-ci avait un pouce et demi de longueur, et une seule articulation; cette serre était terminée par un ongle noir et long de neuf lignes : la serre antérieure du milieu du pied, ou la grande serre, avait cinq pouces huit lignes et trois articulations, et l'ongle qui la terminait avait un pouce neuf lignes, et était noir comme sont les autres : la serre intérieure avait trois pouces deux lignes et deux articulations, et était terminée par un ongle de la même grandeur que celui de la grande serre; la serre extérieure avait trois pouces et quatre articulations, et l'ongle était d'un pouce. Le tibia était couvert de petites écailles noires; les serres étaient de même, mais les écailles en étaient plus grandes.

» Ces animaux gisent ordinairement sur les montagnes, où ils trouvent de quoi se nourrir; ils ne descendent du rivage que dans la saison des pluies : sensibles au froid, ils y viennent chercher la chaleur. Au reste, quoique ces montagnes soient situées sous la zone torride, le froid ne laisse pas de s'y faire sentir; elles sont presque toute l'année couverte de neige, mais beaucoup plus en hiver, où nous étions entrés depuis le 21 de ce mois.

» Le peu de nourriture que ces animaux trouvent sur le bord de la mer, excepté lorsque quelques tempêtes y jettent quelques gros poissons, les oblige à n'y pas faire de longs séjours : ils y viennent ordinairement le soir, y passent toute la nuit, et s'en retournent le lendemain. »

Frézier, dans son *Voyage de la mer du Sud*, parle de cet oiseau dans les termes suivants : « Nous tuâmes un jour un oiseau de proie, appelé *condor*, qui avait neuf pieds de vol, et une crête brune qui n'est point déchiquetée comme celle du coq : il a le devant du gosier rouge, sans plumes, comme le coq-d'Inde; il est ordinairement gros, et fort à pouvoir emporter un agneau. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou qui avait seize pieds d'envergure. »

En effet, il paraît que ces deux condors indiqués par Feuillée et par Frézier étaient des plus petits et des plus jeunes de l'espèce; car tous les autres voyageurs leur donnent plus de grandeur. Le P. d'Abbeville et de Laët assurent que le condor est deux fois plus grand que l'aigle, et qu'il est d'une telle force qu'il ravit et dévore une brebis entière, qu'il n'épargne pas même les cerfs, et qu'il renverse aisément un homme. Il s'en est vu, disent Acosta et Garcilasso, qui, ayant les ailes étendues, avaient quinze et même seize pieds d'un bout de l'aile à l'autre. Ils ont le bec si fort qu'ils percent la peau d'une vache; et deux de ces oiseaux en peuvent tuer et manger une, et même ils ne s'abstiennent pas des hommes. Heu-

reusement il y en a peu ; car, s'ils étaient en grande quantité, ils détruiraient tout le bétail. Desmarchais dit que ces oiseaux ont plus de dix-huit pieds de vol ou d'envergure, qu'ils ont les serres grosses, fortes et crochues, et que les Indiens de l'Amérique assurent qu'ils empoignent et emportent une biche ou une jeune vache comme ils feraient un lapin ; qu'ils sont de la grosseur d'un mouton ; que leur chair est coriace et sent la charogne ; qu'ils ont la vue perçante, le regard assuré, et même cruel ; qu'ils ne fréquentent guère les forêts, qu'il leur faut trop d'espace pour remuer leurs grandes ailes ; mais qu'on les trouve sur les bords de la mer et des rivières, dans les savanes ou prairies naturelles (1).

M. Ray, et presque tous les naturalistes après lui, ont pensé que le condor était du genre des vautours, à cause de sa tête et de son cou dénués de plumes. Cependant on pourrait en douter encore, parce qu'il paraît que son naturel tient plus de celui des aigles. Il est, disent les voyageurs, courageux et très-fier : il attaque seul l'homme, et tue aisément un enfant de dix à douze ans ; il arrête un troupeau de moutons, et choisit à son aise celui qu'il veut enlever ; il emporte les chevreuils, tue les biches et les vaches, et prend aussi de gros poissons. Il vit donc, comme les aigles, du produit de sa chasse, il se nourrit de proies vivantes et non pas de cadavres : toutes ses habitudes sont plus de l'aigle que du vautour. Quoi qu'il en soit, il me paraît que cet oiseau, qui est encore peu connu, parce qu'il est rare partout, n'est cependant pas confiné aux seules terres méridionales de l'Amérique : je suis persuadé qu'il se trouve également en Afrique, en Asie et peut-être même en Europe. Garcilasso a eu raison de dire que le condor du Pérou et du Chili est le même oiseau que le *ruch* ou *roc* des Orientaux, si fameux dans les contes arabes, et dont Marc Paul a parlé ; et il a eu encore raison de citer Marc Paul avec les contes arabes, parce qu'il y a dans sa narration presque autant d'exagération. « Il se trouve, dit-il, dans l'île de Madagascar une merveilleuse espèce d'oiseau qu'ils appellent *roe*, qui a la ressemblance de l'aigle, mais qui est sans comparaison beaucoup plus grand,.... les plumes des ailes étant de six toises de longueur, et le corps grand à proportion ; il est de telle force et puissance, que seul et sans aucun aide il prend et arrête un éléphant, qu'il enlève en l'air et laisse tomber à terre pour le tuer et se repaître ensuite de sa chair. » Il n'est pas nécessaire de faire sur cela des réflexions critiques ; il suffit d'y opposer des faits plus vrais, tels que ceux qui viennent de précéder et ceux qui vont suivre. Il me paraît que l'oiseau presque grand comme une autruche, dont il est parlé dans l'*Histoire des navigations aux terres australes*, ouvrage que M. le président de Brosses a rédigé avec autant de discernement que de soin, doit être le même que le condor des Américains et le *roe* des Orientaux : de même il me paraît que l'oiseau de proie des environs de Tarnasar, ville des Indes orientales, qui est bien plus grand que l'aigle, et dont le bec sert à faire une poignée d'épée, est encore le condor, ainsi que le vautour du Sénégal (2) qui ravit et enlève des enfants ; que l'oiseau sauvage de Laponie, gros et

(1) *Voyage de Desmarchais*, tome III, pages 321 et 322.

(2) *Voyage de Le Maire*, page 106.

grand comme un mouton, dont parlent Regnard et La Martinière, et dont Olaüs Magnus a fait graver le nid, pourrait bien être encore le même. Mais, sans aller prendre nos comparaisons si loin, à quelle autre espèce peut-on rapporter le *laemmergeier* des Allemands ? Ce vautour des agneaux ou des moutons, qui a souvent été vu en Allemagne et en Suisse en différents temps, et qui est beaucoup plus grand que l'aigle, ne peut être que le condor. Gesner rapporte, d'après un auteur digne de foi (Georges Fabricius), les faits suivants. Des paysans d'entre Miesen et Brisa, villes d'Allemagne, perdant tous les jours quelques pièces de bétail qu'ils cherchaient vainement dans les forêts, aperçurent un très-grand nid posé sur trois chênes, construit de perches et de branches d'arbres, et si étendu, qu'un char pouvait être à l'abri dessous; ils trouvèrent dans ce nid trois jeunes oiseaux déjà si grands, que leurs ailes étendues avaient sept aunes d'envergure; leurs jambes étaient plus grosses que celles d'un lion, leurs ongles aussi grands et aussi gros que les doigts d'un homme. Il y avait dans ce nid plusieurs peaux de veaux et de brebis. M. Valmont de Bomare et M. Salerne ont pensé, comme moi, que le *laemmergeier* des Alpes devait être le condor du Pérou. Il a, dit M. de Bomare, quatorze pieds de vol, et fait une guerre cruelle aux chèvres, aux brebis, aux chamois, aux lièvres et aux marmottes. M. Salerne rapporte aussi un fait très-positif à ce sujet, et qui est assez important pour le citer ici tout au long. « En 1719, M. Déradin, beau-père de M. du Lac, tua à son château de Mylourdin, paroisse de Saint-Martin d'Abat, un oiseau qui pesait dix-huit livres, et qui avait dix-huit pieds de vol. Il volait depuis quelques jours autour d'un étang; il fut percé de deux balles sous l'aile. Il avait le dessus du corps bigarré de noir, de gris et de blanc, et le dessous du ventre rouge comme de l'écarlate, et ses plumes étaient frisées. On le mangea tant au château de Mylourdin qu'à Châteauneuf-sur-Loire : il fut trouvé dur, et sa chair sentait un peu le marécage. J'ai vu et examiné une des moindres plumes de ses ailes; elle est plus grosse que la plus grosse plume de cygne. Cet oiseau singulier semblerait être le contur ou condor. » En effet, l'attribut de grandeur excessive doit être regardé comme un caractère décisif; et, quoique le *laemmergeier* des Alpes diffère du condor du Pérou par les couleurs du plumage, on ne peut s'empêcher de les rapporter à la même espèce, du moins jusqu'à ce que l'on ait une description plus exacte de l'un et de l'autre.

Il paraît, par les indications des voyageurs, que le condor du Pérou a le plumage comme une pie, c'est-à-dire mêlé de blanc et de noir; et ce grand oiseau tué en France, au château de Mylourdin, lui ressemble donc, non-seulement par la grandeur, puisqu'il avait dix-huit pieds d'envergure et qu'il pesait dix-huit livres, mais encore par les couleurs, étant aussi mêlé de noir et de blanc. On peut donc croire, avec toute apparence de raison, que cette espèce principale, et première dans les oiseaux, quoique très-peu nombreuse, est néanmoins répandue dans les deux continents, et que, pouvant se nourrir de toute espèce de proie, et n'ayant à craindre que les hommes, ces oiseaux fuient les lieux habités et ne se trouvent que dans les grands déserts ou les hautes montagnes.

LE MILAN ET LES BUSES.

FALCO MILVUS. — L.

Les milans et les buses, oiseaux ignobles, immondes et lâches, doivent suivre les vautours, auxquels ils ressemblent par le naturel et les mœurs. Ceux-ci, malgré leur peu de générosité, tiennent, par leur grandeur et leur force, l'un des premiers rangs parmi les oiseaux; les milans et les buses, qui n'ont pas ce même avantage, et qui leur sont inférieurs en grandeur, y suppléent et les surpassent par le nombre. Partout ils sont beaucoup plus communs, plus incommodes que les vautours; ils fréquentent plus souvent et de plus près les lieux habités. Ils font leur nid dans des endroits plus accessibles; ils restent rarement dans les déserts, ils préfèrent les plaines et les collines fertiles aux montagnes stériles. Comme toute proie leur est bonne, que toute nourriture leur convient, et que plus la terre produit de végétaux, plus elle est en même temps peuplée d'insectes, de reptiles, d'oiseaux et de petits animaux, ils établissent ordinairement leur domicile au pied des montagnes, dans les terres les plus vivantes, les plus abondantes en gibier, en volaille, en poisson. Sans être courageux, ils ne sont pas timides; ils ont une espèce de stupidité féroce qui leur donne l'air de l'audace tranquille, et semble leur ôter la connaissance du danger. On les approche, on les tue bien plus aisément que les aigles ou les vautours. Détenus en captivité, ils sont encore moins susceptibles d'éducation: de tout temps on les a proscrits, rayés de la liste des oiseaux nobles, et rejetés de l'école de la fauconnerie; de tout temps on a comparé l'homme grossièrement impudent au milan, et la femme tristement bête à la buse.

Quoique ces oiseaux se ressemblent par le naturel, par la grandeur du corps, par la forme du bec et par plusieurs autres attributs, le milan est néanmoins aisé à distinguer non-seulement des buses, mais de tous les autres oiseaux de proie, par un seul caractère facile à saisir: il a la queue fourchue; les plumes du milieu étant beaucoup plus courtes que les autres, laissent paraître un intervalle qui s'aperçoit de loin, et lui a fait improprement donner le surnom d'*aigle à queue fourchue*. Il a aussi les ailes proportionnellement plus longues que les buses, et le vol bien plus aisé: aussi passe-t-il sa vie dans l'air. Il ne se repose presque jamais, et parcourt chaque jour des espaces immenses; et ce grand mouvement n'est point un exercice de chasse ni de poursuite de proie, ni même de découverte, car il ne chasse pas: mais il semble que le vol soit son état naturel, sa situation favorite. L'on ne peut s'empêcher d'admirer la manière dont il l'exécute: ses ailes, longues et étroites, paraissent immobiles; c'est là que la queue qui semble diriger toutes ses évolutions, et elle agit sans cesse: il s'élève sans effort, il s'abaisse comme s'il glissait sur un plan incliné; il semble plutôt nager que voler; il précipite sa course, il la ralentit, s'arrête et reste comme suspendu, ou fixé à la même place pendant des heures entières, sans qu'on puisse s'apercevoir d'aucun mouvement dans ses ailes.

Il n'y a dans notre climat qu'une seule espèce de milan, que nos Français ont appelé *milan royal* (1), parce qu'il servait aux plaisirs des princes, qui lui faisaient donner la chasse et livrer combat par le faucon ou l'épervier. On voit en effet avec plaisir cet oiseau lâche, quoique doué de toutes les facultés qui devraient lui donner du courage — ne manquant ni d'armes, ni de force, ni de légèreté, refuser de combattre, et fuir devant l'épervier, beaucoup plus petit que lui, toujours en tournoyant, et s'élevant comme pour se cacher dans les nues, jusqu'à ce que celui-ci l'atteigne, le rabatte à coups d'ailes, de serre et de bec, et le ramène à terre moins blessé que battu, et plus vaincu par la peur que par la force de son ennemi.

Le milan dont le corps entier ne pèse guère que deux livres et demie, qui n'a que seize ou dix-sept pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds, a néanmoins près de cinq pieds de vol ou d'envergure. La peau nue qui couvre la base du bec est jaune aussi bien que l'iris des yeux et les pieds : le bec est de couleur de corne et noirâtre vers le bout, et les ongles sont noirs. Sa vue est aussi perçante que son vol est rapide : il se tient souvent à une si grande hauteur qu'il échappe à nos yeux ; et c'est de là qu'il vise et découvre sa proie ou sa pâture, et se laisse tomber sur tout ce qu'il peut dévorer ou enlever sans résistance. Il n'attaque que les plus petits animaux et les oiseaux les plus faibles ; c'est surtout aux jeunes poussins qu'il en veut : mais la seule colère de la mère-poule suffit pour le repousser et l'éloigner. « Les milans sont des animaux tout à fait lâches, m'écrivit un de mes amis : je les ai vus poursuivre à deux un oiseau de proie, pour lui dérober celle qu'il tenait, plutôt que de fondre sur lui ; et encore ne purent-ils y réussir. Les corbeaux les insultent et les chassent. Ils sont aussi voraces, aussi gourmands que lâches : je les ai vus prendre à la superficie de l'eau de petits poissons morts et à demi corrompus ; j'en ai vu emporter une longue couleuvre dans leurs serres, d'autres se poser sur des cadavres de chevaux et de bœufs ; j'en ai vu fondre sur des tripailles que des femmes lavaient le long d'un petit ruisseau, et les enlever presque à côté d'elles. Je m'avisai une fois de présenter à un jeune milan, que des enfans nourrissaient dans la maison que j'habitais, un assez gros pigeonneau, il l'avalait tout entier avec les plumes. »

Cette espèce de milan est commune en France, surtout dans les provinces de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, de l'Auvergne, et dans toutes les autres qui sont voisines des montagnes. Ce ne sont pas des oiseaux de passage, car ils font leur nid dans le pays et l'établissent dans des creux de rochers. Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent de même qu'ils nichent en Angleterre et qu'ils y restent toute l'année. La femelle pond deux ou trois œufs qui, comme ceux de tous les oiseaux carnassiers, sont plus ronds que les œufs de poule ; ceux du milan sont blanchâtres avec des taches d'un jaune sale. Quelques auteurs ont dit qu'il faisait son nid dans les forêts, sur de vieux chênes ou de vieux sapins. Sans nier absolu-

(1) En latin, *milvus* ; en italien, *milvio*, *nibbio*, *pojana* ; en espagnol, *milano* ; en allemand, *weihe* ou *weiher* ; en anglais, *kite* ou *glead*.

ment le fait, nous pouvons assurer que c'est dans des trous de rochers qu'on les trouve communément.

L'espèce paraît être répandue dans tout l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au Sénégal (1) : mais je ne sais si elle se trouve aussi dans le nouveau, car les relations d'Amérique n'en font aucune mention ; il y a seulement un oiseau qu'on dit être naturel au Pérou et qu'on ne voit dans la Caroline qu'en été, qui ressemble au milan à quelques égards, et qui a comme lui la queue fourchue. M. Catesby en a donné la description et la figure, sous le nom d'*épervier à queue d'hirondelle*, et M. Brisson l'a appelé *milan de la Caroline*. Je serais assez porté à croire que c'est une espèce voisine de celle de notre milan, et qui la remplace dans le nouveau continent.

Mais il y a une autre espèce encore plus voisine, et qui se trouve dans nos climats comme oiseau de passage, qu'on a appelé le *milan noir*. Aristote distingue cet oiseau du précédent, qu'il appelle simplement *milan*, et il donne à celui-ci l'épithète de *milan étolien* (2), parce que probablement il était de son temps plus commun en Étolie qu'ailleurs. Belon fait aussi mention de ces deux milans, mais il se trompe lorsqu'il dit que le premier, qui est le milan royal, est plus noir que le second, qu'il appelle néanmoins *milan noir* ; ce n'est peut-être qu'une faute d'impression, car il est certain que le milan royal est moins noir que l'autre. Au reste, aucun des naturalistes anciens et modernes n'a fait mention de la différence la plus apparente entre ces deux oiseaux, et qui consiste en ce que le milan royal a la queue fourchue et que le milan noir l'a égale ou presque égale dans toute sa largeur : ce qui néanmoins n'empêche pas que ces deux oiseaux ne soient d'espèce très-voisine, puisqu'à l'exception de cette forme de la queue ils se ressemblent par tous les autres caractères ; car le milan noir, quoiqu'un peu plus petit et plus noir que le milan royal, a néanmoins les couleurs du plumage distribuées de même, les ailes proportionnellement aussi étroites et aussi longues, le bec de la même forme, les plumes aussi étroites et aussi allongées, et les habitudes naturelles entièrement conformes à celles du milan royal.

Aldrovande dit que les Hollandais appellent ce milan *kukenduf*, que quoiqu'il soit plus petit que le milan royal, il est néanmoins plus fort et plus agile. Schwenckfeld assure au contraire qu'il est plus faible et encore plus lâche, et qu'il ne chasse que les mulots, les sauterelles et les petits oiseaux qui sortent de leurs nids.

(1) Il paraît que le milan royal se trouve dans le Nord, puisque M. Linnæus l'a compris dans sa liste des oiseaux de Suède, sous la dénomination de *falvo cera flava, cauda forcipata, corpore ferrugineo, capite albidiore* (Faun. Suec., n° 59) ; et l'on voit aussi par les témoignages des voyageurs qu'il se trouve dans les provinces les plus chaudes de l'Afrique. « On rencontre encore ici (en Guinée), dit Bosman, une espèce d'oiseau de proie ; ce sont les milans : ils enlèvent, outre les poullets dont ils tirent leur nom, tout ce qu'ils peuvent découvrir et attraper, soit viande, soit poisson, et cela avec tant de hardiesse, qu'ils arrachent aux femmes nègres les poissons qu'elles portent vendre au marché, ou qu'elles orient dans les rues. (*Voyage de Guinée*, page 278.) Près du désert, au long du Sénégal, dit un autre voyageur, on trouve un oiseau de proie de l'espèce du milan, auquel les Français ont donné le nom d'écouffe.... Toute nourriture convient à sa faim dévorante ; il n'est point épouvanté des armes à feu ; la chair cuite ou crue le tente si vivement, qu'il enlève aux matelots leurs morceaux dans le temps qu'ils les portent à leur bouche.

(2) Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. vi.

Il ajoute que l'espèce en est très-commune en Allemagne. Cela peut-être; mais nous sommes certain qu'en France et en Angleterre elle est beaucoup plus rare que celle du milan royal : celui-ci est un oiseau du pays et qui y demeure toute l'année : l'autre, au contraire, est un oiseau de passage, qui quitte notre climat en automne pour se rendre dans des pays plus chauds : Belon a été témoin oculaire de leur passage d'Europe en Égypte. Ils s'attroupent et passent en files nombreuses sur le Pont-Euxin en automne, et repassent dans le même ordre au commencement d'avril : ils restent pendant tout l'hiver en Égypte, et sont si familiers qu'ils viennent dans les villes et se tiennent sur les fenêtres des maisons. Ils ont la vue et le vol si sûrs, qu'ils saisissent en l'air les morceaux de viande qu'on leur jette.

LA BUSE (1).

FALCO BUTEO. — L.

La buse est un oiseau assez commun, assez connu pour n'avoir pas besoin d'une ample description. Elle n'a guère que quatre pieds et demi de vol, sur vingt ou vingt-un pouces de longueur de corps ; sa queue n'a que huit pouces, et ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au delà de son extrémité. L'iris de ses yeux est d'un jaune pâle et presque blanchâtre ; les pieds sont jaunes, aussi bien que la membrane qui couvre la base du bec, et les ongles sont noirs.

Cet oiseau demeure pendant toute l'année dans nos forêts. Il paraît assez stupide, soit dans l'état de domesticité, soit dans celui de liberté. Il est assez sédentaire et même paresseux : il reste souvent plusieurs heures de suite perché sur le même arbre. Son nid est construit avec de petites branches, et garni en dedans de laine ou d'autres petits matériaux légers et mollets. La buse pond deux ou trois œufs qui sont blanchâtres, tachetés de jaune ; elle élève et soigne ses petits plus longtemps que les autres oiseaux de proie, qui, presque tous, les chassent du nid avant qu'ils soient en état de se pourvoir aisément : M. Ray assure même que le mâle de la buse nourrit et soigne ses petits lorsqu'on a tué la mère.

Cet oiseau de rapine ne saisit pas sa proie au vol ; il reste sur un arbre, un buisson ou une motte de terre, et de là il se jette sur tout le petit gibier qui passe à sa portée : il prend les levrauts et les jeunes lapins aussi bien que les perdrix et les cailles ; il dévaste les nids de la plupart des oiseaux : il se nourrit aussi de grenouilles, de lézards, de serpents, de sauterelles, etc., lorsque le gibier lui manque.

(1) En latin, *buteo* ; en italien, *buzza*, *bucciario* ; en allemand, *buszhen*, *buzant buze*, *bushard* ; en anglais, *buzzard*, *common-buzzard*.

Cette espèce est sujette à varier, au point que, si l'on compare cinq ou six buses ensemble, on en trouve à peine deux bien semblables : il y en a de presque entièrement blanches, d'autres qui n'ont que la tête blanche, d'autres enfin qui sont mélangées différemment les unes des autres, de brun et de blanc. Ces différences dépendent principalement de l'âge et du sexe, car on les trouve toutes dans notre climat.

LA BONDRÉE.

FALCO APIVORUS. — L.

Comme la bondrée diffère peu de la buse, elle n'en a été distinguée que par ceux qui les ont soigneusement comparées. Elles ont, à la vérité, beaucoup plus de caractères communs que de caractères différents ; mais ces différences extérieures, jointes à celles de quelques habitudes naturelles, suffisent pour constituer deux espèces, qui, quoique voisines, sont néanmoins distinctes et séparées. La bondrée est aussi grosse que la buse, et pèse environ deux livres ; elle a vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et dix-huit pouces jusqu'à celui des pieds : ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent au delà des trois quarts de la queue : elle a quatre pieds deux pouces de vol ou d'envergure. Son bec est un peu plus long que celui de la buse : la peau nue qui en couvre la base est jaune (1), épaisse et inégale : les narines sont longues et courbées : lorsqu'elle ouvre le bec, elle montre une bouche très-large et de couleur jaune ; l'iris des yeux est d'un beau jaune ; les jambes et les pieds sont de la même couleur ; les ongles, qui ne sont pas fort crochus, sont forts et noirâtres : le sommet de la tête paraît large et aplati ; il est d'un gris cendré. On trouve une ample description de cet oiseau dans l'ouvrage de M. Brisson et dans celui d'Albin. Ce dernier auteur, après avoir décrit les parties extérieures de la bondrée, dit qu'elle a les boyaux plus courts que la buse, et il ajoute qu'on a trouvé dans l'estomac d'une bondrée plusieurs chenilles vertes, comme aussi plusieurs chenilles communes et autres insectes.

Ces oiseaux, ainsi que les buses, composent leur nid avec des bûchettes et le tapissent de laine à l'intérieur, sur laquelle ils déposent leurs œufs, qui sont d'une couleur cendrée et marquetés de petites taches brunes. Quelquefois ils occupent des nids étrangers ; on en a trouvé dans un vieux nid de milan. Ils nourrissent leurs petits de chrysalides et particulièrement de celles des guêpes : on a trouvé des

(1) Quelques naturalistes ont dit que cette peau de la base du bec était noire ; mais on peut présumer que cette différence vient de l'âge, puisque cette peau qui couvre la base du bec est blanche dans le premier âge de ces oiseaux : elle peut passer par le jaune, et devenir enfin brune et noirâtre.

têtes et des morceaux de guêpes dans un nid où il y avait deux petites bondrées. Elles sont, dans ce premier âge, couvertes d'un duvet blanc, tacheté de noir; elles ont alors les pieds d'un jaune pâle, et la peau qui est sur la base du bec blanche. On a aussi trouvé dans l'estomac de ces oiseaux, qui est fort large, des grenouilles et des lézards entiers. La femelle est, dans cette espèce, comme dans toutes celles des grands oiseaux de proie, plus grosse que le mâle; et tous deux piètent et courent sans s'aider de leurs ailes, aussi vite que nos coqs de basse-cour.

Quoique Belon dise qu'il n'y a petit berger dans la Limagne d'Auvergne qui ne sache connaître la bondrée, et la prendre par engin avec des grenouilles, quelquefois aussi aux gluaux et souvent au lacet, il est cependant très-vrai qu'elle est aujourd'hui beaucoup plus rare en France que la buse commune. Dans plus de vingt buses qu'on m'a apportées en différents temps en Bourgogne, il ne s'est pas trouvé une seule bondrée; et je ne sais de quelle province est venue celle que nous avons au Cabinet du Roi. M. Salerne dit que, dans le pays d'Orléans, c'est la buse ordinaire qu'on appelle *bondrée*; mais cela n'empêche pas que ce ne soient deux oiseaux différents.

La bondrée se tient ordinairement sur les arbres en plaine pour épier sa proie. Elle prend les mulots, les grenouilles, les lézards, les chenilles et les autres insectes. Elle ne vole guère que d'arbre en arbre et de buisson en buisson, toujours bas et sans s'élever comme le milan, auquel du reste elle ressemble assez par le naturel, mais dont on pourra toujours la distinguer de loin et de près, tant par son vol que par sa queue, qui n'est pas fourchue comme celle du milan. On tend des pièges à la bondrée, parce qu'en hiver elle est très-grasse et assez bonne à manger.

L'OISEAU SAINT-MARTIN (1).

FALCO CYANEUS. — GMEL.

Les naturalistes modernes ont donné à cet oiseau le nom de *faucon lanier* ou *lanier cendré*; mais il nous paraît être non-seulement d'une espèce, mais d'un genre différent de ceux du faucon et du lanier. Il est un peu plus gros qu'une corneille ordinaire, et il a proportionnellement le corps plus mince et plus dégagé; il a les jambes longues et menues, en quoi il diffère des faucons, qui les ont robustes et courtes, et encore du lanier, que Belon dit être plus court *empiété* qu'aucun faucon; mais, par ce caractère des longues jambes, il ressemble au jean-le-blanc (2) et à la soubuse. Il n'a donc d'autre rapport au lanier que l'habitude de

(1) Selon G. Cuvier, cet oiseau n'est que la soubuse mâle très-vieille. (A. R.)

(2) Belon n'hésite pas à dire qu'il est de la même espèce que le jean-le-blanc, et en même temps il convient qu'il approche beaucoup du milan.

déchirer avec le bec tous les petits animaux qu'il saisit et qu'il n'avale pas entiers, comme le font les autres gros oiseaux de proie. Il faut, dit M. Edwards, le ranger dans la classe des faucons à longues ailes : ce serait, à mon avis, plutôt avec les buses qu'avec les faucons que cet oiseau devrait être rangé : ou plutôt il faut lui laisser sa place auprès de la soubuse, à laquelle il ressemble par un grand nombre de caractères, et par les habitudes naturelles.

Au reste cet oiseau se trouve assez communément en France aussi bien qu'en Allemagne et en Angleterre. Celui de notre planche enluminée a été tué en Bourgogne. M. Frisch a donné deux planches de ce même oiseau (n^{os} 79 et 80), qui ne diffèrent pas assez l'une de l'autre pour qu'on doive les regarder avec lui comme étant d'espèce différente ; car les variétés qu'il remarque entre ces deux oiseaux sont trop légères pour ne les pas attribuer au sexe ou à l'âge. M. Edwards, qui a aussi donné la figure de cet oiseau, dit que celui de sa planche enluminée a été tué près de Londres ; et il ajoute que, quand il l'aperçut, il voltigeait autour du pied de quelques vieux arbres, dont il paraissait frapper le tronc avec le bec et les serres, en continuant cependant à voltiger, ce dont on ne put découvrir la raison qu'après l'avoir tué et ouvert ; car on lui trouva dans l'estomac une vingtaine de petits lézards, déchirés ou coupés en deux ou trois morceaux.

En comparant cet oiseau avec ce que dit Belon de son second oiseau saint-martin, on ne pourra douter que ce ne soit le même ; et indépendamment des rapports de grandeur, de figure et couleur, ces habitudes naturelles de voler bas et de chercher avec avidité et constance les petits reptiles, appartiennent moins aux faucons et aux autres oiseaux nobles qu'à la buse, à la harpaye et aux autres oiseaux de ce genre, dont les mœurs sont plus ignobles et approchent de celles des milans. Cet oiseau, bien décrit et très-bien représenté par M. Edwards (pl. 225), n'est pas, comme le disent les auteurs de la *Zoologie britannique*, le *henharrier*, dont ils ont donné la figure : ce sont des oiseaux différents, dont le premier, que nous appelons, d'après Belon, l'*oiseau saint-martin*, a, comme je l'ai dit, été indiqué par MM. Frisch et Brisson, sous le nom de *faucon lanier* et *lanier cendré*. Le second de ces oiseaux, qui est le *subbuteo* de Gesner, et que nous appelons soubuse, a été nommé *aigle à queue blanche* par Albin, et *faucon à collier* par M. Brisson. Au reste, les fauconniers nomment cet oiseau saint-martin *la harpaye épervier*. *Harpaye* est parmi eux un nom générique qu'ils donnent non-seulement à l'oiseau saint-martin, mais encore à la soubuse et au busard roux ou rousseau, dont nous parlerons dans la suite.

LA SOUBUSE (1).

FALCO PYGARGUS — L.

La soubuse ressemble à l'oiseau saint-martin par le naturel et les mœurs : tous deux volent bas pour saisir des mulots et des reptiles ; tous deux entrent dans les basses-cours, fréquentent les colombiers pour prendre les jeunes pigeons, les poulets ; tous deux sont oiseaux ignobles, qui n'attaquent que les faibles, et dès lors on ne doit les appeler ni faueons ni laniers, comme l'ont fait nos nomenclateurs. Je voudrais donc retrancher de la liste des faueons ce faueon à collier et ne lui laisser que le nom de *soubuse*, comme au lanier cendré, celui d'*oiseau saint-martin*,

Le mâle, dans la soubuse, est, comme dans les autres oiseaux de proie, considérablement plus petit que la femelle ; mais l'on peut remarquer, en les comparant, qu'il n'a pas comme elle de collier, c'est-à-dire de petites plumes hérissées autour du cou. Cette différence, qui paraîtrait être un caractère spécifique, nous portait à croire que l'oiseau représenté n° 480 n'était pas le mâle de la soubuse femelle représentée n° 443 : mais de très-habiles fauconniers nous ont assuré la chose comme certaine ; et en y regardant de près, nous avons en effet trouvé les mêmes proportions entre la queue et les ailes, la même distribution dans les couleurs, la même forme de cou, de tête et de bec, etc....., en sorte que nous n'avons pu résister à leur avis. Ce qui sur cela nous rendait plus difficile, c'est que presque tous les naturalistes ont donné à la soubuse un mâle tout différent, et qui est celui que nous avons appelé *oiseau saint-martin* ; et ce n'est qu'après mille comparaisons que nous avons cru pouvoir nous déterminer avec fondement contre leur autorité. Nous observerons que la soubuse se trouve en France aussi bien qu'en Angleterre : qu'elle a les jambes longues et menues comme l'oiseau saint-martin ; qu'elle pond trois ou quatre œufs rougeâtres dans des nids qu'elle construit sur des buissons épais ; qu'enfin ces deux oiseaux, avec celui dont nous parlerons dans l'article suivant sous le nom de *harpaye*, semblent former un petit genre à part, plus voisin de celui des milans et des buses que de celui des faucons.

(1) Les Anglais appellent le mâle *henharrow* ou *henharrier*, c'est-à-dire *déchireur de poules*.

LA HARPAYE.

FALCO RUFUS. — L.

Harpaye est un ancien nom générique que l'on donnait aux oiseaux du genre des busards ou busards de marais, et à quelques autres espèces voisines, telles que la soubuse et l'oiseau saint-martin, qu'on appelait *harpaye épervier*; nous avons rendu ce nom spécifique, en l'appliquant à l'espèce dont il est ici question, à laquelle les fauconniers d'aujourd'hui donnent le nom de *harpaye-rousseau*: nos nomenclateurs l'ont nommé *busard roux*, et M. Frisch l'a appelé improprement *vautour lanier moyen*, comme il a de même, et tout aussi improprement, appelé le busard de marais *grand vautour lanier*; nous avons préféré le nom simple de *harpaye*, parce qu'il est certain que cet oiseau n'est ni un vautour ni un busard. Il a les mêmes habitudes naturelles que les deux oiseaux dont nous avons parlé dans les deux articles précédents; il prend le poisson comme le jean-le-blanc, et le tire vivant hors de l'eau; il paraît, dit M. Frisch, avoir la vue plus perçante que tous les autres oiseaux de rapine, ayant les sourcils plus avancés sur les yeux. Il se trouve en France comme en Allemagne, et fréquente de préférence les lieux bas et les bords des fleuves et des étangs, et comme, pour le reste de ses habitudes naturelles, il ressemble aux précédents, nous n'entrerons pas à son sujet dans un plus grand détail.

LE BUSARD (1).

FALCO ÆRUGINOSUS. — L.

On appelle communément cet oiseau le *busard de marais*, mais, comme il n'existe réellement dans notre climat que cette seule espèce de busard, nous lui avons conservé ce nom simple: on l'appelait autrefois *fau-perdrieux*, et quelques fauconniers le nomment aussi *harpaye à tête blanche*. Cet oiseau est plus vorace et moins paresseux que la buse, et c'est peut-être par cette seule raison qu'il paraît moins stupide et plus méchant: il fait une cruelle guerre aux lapins, et il est aussi avide de poisson que de gibier. Au lieu d'habiter, comme la buse, les forêts en montagne, il ne se tient que dans les buissons, les haies, les joncs, et à portée des étangs, des marais et des rivières poissonneuses: il niche dans les terres basses, et fait son nid à peu de hauteur de terre, dans des buissons, ou même sur des

(1) En latin, *circus*. — Le fau-perdrieux.

mottes couvertes d'herbes épaisses : il pond trois œufs, quelquefois quatre ; et quoiqu'il paraisse produire en plus grand nombre que la buse, qu'il soit comme elle oiseau sédentaire et naturel en France, et qu'il y demeure toute l'année, il est néanmoins bien plus rare ou plus difficile à trouver.

On ne confondra pas le busard avec le milan noir, quoiqu'il lui ressemble à plusieurs égards, parce que le busard a, comme la buse, la bondrée, etc..., le cou gros et court, au lieu que les milans l'ont beaucoup plus long ; et on distingue aisément le busard de la buse : 1° par les lieux qu'il habite ; 2° par le vol, qu'il a plus rapide et plus ferme ; 3° parce qu'il ne se perche pas sur de grands arbres, et que communément il se tient à terre ou dans les buissons ; 4° on le reconnaît à la longueur de ses jambes, qui, comme celles de l'oiseau saint-martin et de la soubuse, sont à proportion plus hautes et plus menues que celles des autres oiseaux de rapine.

Le busard chasse de préférence les poules d'eau, les plongeurs, les canards et les autres oiseaux d'eau ; il prend les poissons vivants et les enlève dans ses serres : au défaut de gibier ou de poisson, il se nourrit de reptiles, de crapauds, de grenouilles et d'insectes aquatiques. Quoiqu'il soit plus petit que la buse, il lui faut une plus ample pâture ; et c'est vraisemblablement parce qu'il est plus vif, et qu'il se donne plus de mouvement, qu'il a plus d'appétit ; il est aussi bien plus vaillant. Belon assure en avoir vu qu'on avait élevés à prendre des lapins, des perdrix et des cailles. Il vole plus pesamment que le milan ; et lorsqu'on veut le faire chasser par des faucons, il ne s'élève pas comme celui-ci, mais fuit horizontalement. Un seul faucon ne suffit pas pour le prendre, il saurait s'en débarrasser et même l'abattre ; il descend au due comme le milan, mais il se défend mieux, et il a plus de force et de courage ; en sorte qu'au lieu d'un seul faucon, il en faut lâcher deux ou trois pour en venir à bout. Les hobereaux et les crécerelles le redoutent, évitent sa rencontre, et même fuient lorsqu'il les approche.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MILAN, AUX BUSES ET SOUBUSES.

I.

L'oiseau appelé par Catesby *l'épervier à queue d'hirondelle*, et par Brisson *le milan de la Caroline* (*Falco furcatus*. L.). « Cet oiseau, dit Catesby, pèse quatorze onces : il a le bec noir et crochu ; mais il n'a point de crochets aux côtés de la mandibule supérieure comme les autres éperviers. Il a les yeux fort grands et noirs, et l'iris

rouge; la tête, le cou, la poitrine et le ventre sont blancs; le haut de l'aile et le dos d'un pourpre foncé, mais plus brunâtre vers le bas, avec une teinture de vert, les ailes sont longues à proportion du corps, et ont quatre pieds lorsqu'elles sont déployées : la queue est d'un pourpre foncé, mêlée de vert et très-fourchue, la plus longue plume des côtés ayant huit pouces de long de plus que la plus courte du milieu : ces oiseaux volent longtemps comme les hirondelles, et prennent en volant les escarbots, les mouches et autres insectes, sur les arbres et sur les buissons. On dit qu'ils font leur proie de lézards et de serpents; ce qui fait que quelques-uns les ont appelés *éperviers à serpents*. Je crois, ajoute M. Catesby, que ce sont des oiseaux de passage en Caroline, n'en ayant jamais vu aucun pendant l'hiver. »

Nous remarquerons, au sujet de ce que dit ici cet auteur, que l'oiseau dont il est question n'est point un épervier, n'en ayant ni la forme ni les mœurs; il approche beaucoup plus, par les deux caractères, de l'espèce du milan; et si l'on ne veut pas le regarder comme une variété de l'espèce du milan d'Europe, on peut au moins assurer que c'est le genre dont il approche le plus et que son espèce est infiniment plus voisine de celle du milan que de celle de l'épervier.

II.

L'oiseau appelé *caracara (falco brasiliensis. L.)* par les Indiens du Brésil et dont Marcgrave a donné la figure et une assez courte indication, puisqu'il se contente de dire que le caracara du Brésil, nommé *gavion* par les Portugais, est une espèce d'épervier ou de petit aigle (*nisus*) de la grandeur d'un milan; qu'il a la queue longue de neuf pouces, les ailes de quatorze, qui ne s'étendent pas, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la queue; le plumage roux et taché de points blancs et jaunes; la queue variée de blanc et de brun; la tête comme celle d'un épervier; le bec noir, crochu et médiocrement grand; les pieds jaunes; les serres semblables à celles des éperviers, avec des ongles semi-lunaires, longs, noirs et très-aigus, et les yeux d'un beau jaune. Il ajoute que cet oiseau est le grand ennemi des poules, et qu'il varie dans son espèce, en ayant vu d'autres dont la poitrine et le ventre étaient blancs.

III.

L'oiseau des terres de la baie d'Hudson, auquel M. Edwards a donné le nom de *buse cendrée (falco cinereus GM.)*, et qu'il décrit à peu près dans les termes suivants. Cet oiseau est de la grandeur d'un coq ou d'une poule de moyenne grosseur : il ressemble par la figure, et en partie par les couleurs, à la buse commune. Le bec et la peau qui en couvrent la base sont d'une couleur plombée et bleuâtre; la tête et la partie supérieure du cou sont couvertes de plumes blanches, tachetées de brun foncé dans leur milieu : la poitrine est blanche comme la tête, mais marquée de taches brunes plus grandes : le ventre et les côtés sont couverts de plumes,

brunes, marquées de taches blanches, rondes ou ovales; les jambes sont couvertes de plumes douces et blanches, irrégulièrement tachées de brun; les ouvertures du dessous de la queue sont rayées transversalement de blanc et de noir: toutes les parties supérieures du cou, du dos, des ailes et de la queue, sont couvertes de plumes d'un brun cendré, plus foncé dans leur milieu et plus clair sur les bords; les ouvertures du dessous des ailes sont d'un brun sombre avec des taches blanches; les plumes de la queue sont croisées par-dessus de lignes étroites et de couleur obscure, et par-dessous croisées de lignes blanches; les jambes et les pieds sont d'une couleur cendrée bleuâtre: les ongles sont noirs, et les jambes sont couvertes, jusqu'à la moitié de leur longueur, de plumes d'une couleur obscure. Cet oiseau, ajoute M. Edwards, qui se trouve dans les terres de la baie d'Hudson, fait principalement sa proie des gélinottes blanches.

Après avoir comparé cet oiseau, décrit par M. Edwards, avec les buses, soubuses, harpays et busards, il nous a paru différer de tous par la forme de son corps et par ses jambes courtes; il a le port de l'aigle et les jambes courtes comme le faucon, et bleues comme le lanier: il semble donc qu'il faudrait mieux le rapporter au genre du faucon ou à celui du lanier qu'au genre de la buse. Mais comme M. Edwards est un des hommes du monde qui connaît le mieux les oiseaux, et qu'il a rapporté celui-ci aux buses, nous avons cru devoir ne pas tenir à notre opinion et suivre la sienne: c'est par cette raison que nous plaçons ici cet oiseau à la suite des buses.

L'ÉPERVIER (1)

FALCO NISUS. — L.

Quoique les nomenclateurs aient compté plusieurs espèces d'éperviers, nous croyons qu'on doit les réduire à une seule. M. Brisson fait mention de quatre espèces ou variétés, savoir, l'épervier commun, l'épervier tacheté, le petit épervier et l'épervier des alouettes; mais nous avons reconnu que cet épervier des alouettes n'est que la crécerelle femelle; nous avons trouvé de même que le petit épervier n'est que le tiercelet ou mâle de l'épervier commun; en sorte qu'il ne reste plus que l'épervier tacheté, qui n'est qu'une variété accidentelle de l'espèce commune de l'épervier. M. Klein est le premier qui ait indiqué cette variété: il dit que cet oiseau lui fut envoyé du pays de Marienbourg. Il faut donc réduire à l'espèce commune le petit épervier, aussi bien que l'épervier tacheté, et séparer de cette espèce l'épervier des alouettes, qui n'est que la femelle de la crécerelle.

(1) En latin, *accipiter fringillarius*, quod *fringillas et minores aves rapiat*; en italien, *sparviero*; en allemand, *sperber* ou *sperwen*; en anglais, *sparhawk* ou *sparrow-hawk*; en France on appelle le mâle *émouchet* ou *mouchet*.

On observera que le tiercelet-sors d'épervier diffère du tiercelet-hagard, en ce que le sors a la poitrine et le ventre beaucoup plus blancs et avec beaucoup moins de mélange de roux que le tiercelet-hagard, qui a ces parties presque entièrement rousses et traversées de bandes brunes; au lieu que l'autre n'a sur la poitrine que des taches ou des bandes beaucoup plus irrégulières. Le tiercelet d'épervier s'appelle *mouchet* par les fauconniers : il est d'autant plus brun sur le dos, qu'il est plus âgé ; et les bandes transversales de la poitrine ne sont bien régulières que quand il a passé sa première ou sa seconde mue. Il en est de même de la femelle, qui n'a de bandes régulières que lorsqu'elle a passé sa seconde mue ; et pour donner une idée plus détaillée de ces différences et de ces changements dans la distribution des couleurs, nous remarquerons que sur le tiercelet-sors ces taches de la poitrine et du ventre sont presque toutes séparées les unes des autres, et qu'elles présentent plutôt la figure d'un cœur ou d'un triangle émoussé, qu'une suite continue et uniforme de couleur brune, telle qu'on la voit dans les bandes transversales de la poitrine et du ventre du tiercelet-hagard d'épervier, c'est-à-dire du tiercelet qui a subi ses deux premières mues. Les mêmes changements arrivent dans la femelle : ces bandes transversales brunes, telles qu'on les voit représentées dans la planche, ne sont, dans la première année, que des taches séparées et l'on verra dans l'article de *l'autour* que ce changement est encore plus considérable que dans l'épervier. Rien ne prouve mieux combien sont fautives les indications que nos nomenclateurs ont voulu tirer de la distribution des couleurs, que de voir le même oiseau porter, la première année, des taches ou des bandes longitudinales brunes, descendant du haut en bas, et présenter, au contraire, dans la seconde année, des bandes transversales de la même couleur : ce changement, quoique très-singulier, est plus sensible dans l'autour et dans les éperviers ; mais il se trouve aussi plus ou moins dans plusieurs autres espèces d'oiseaux : de sorte que toutes les méthodes fondées sur l'énonciation des différences de couleur et de la distribution des taches se trouvent ici entièrement démenties.

L'épervier reste toute l'année dans notre pays. L'espèce en est assez nombreuse; on m'en a apporté plusieurs dans la plus mauvaise saison de l'hiver qu'on avait tués dans les bois : ils sont alors très-maigres et ne pèsent que six onces. Le volume de leur corps est à peu près le même que celui du corps d'une pie. La femelle est beaucoup plus grosse que le mâle ; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des forêts : elle pond ordinairement quatre ou cinq œufs, qui sont tachés d'un jaune rougeâtre vers leurs bouts. Au reste, l'épervier, tant mâle que femelle, est assez docile ; on l'apprivoise aisément, et l'on peut le dresser pour la chasse des perdreaux et des cailles : il prend aussi des pigeons séparés de leur compagnie, et fait une prodigieuse destruction des pinsons et des autres petits oiseaux qui se mettent en troupes pendant l'hiver. Il faut que l'espèce de l'épervier soit encore plus nombreuse qu'elle ne le paraît : car indépendamment de ceux qui restent toute l'année dans notre climat, il paraît que, dans certaines saisons, il en passe en grande quantité dans d'autres pays et qu'en général l'espèce se trouve

répandue dans l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

L'AUTOUR (1).

FALCO PALUMBARIUS. — L.

L'autour est un bel oiseau, beaucoup plus grand que l'épervier, auquel il ressemble néanmoins par les habitudes naturelles et par un caractère qui leur est commun, et qui, dans les oiseaux de proie, n'appartient qu'à eux et aux pies-grièches : c'est d'avoir les ailes courtes : en sorte que, quand elles sont pliées, elles ne s'étendent pas, à beaucoup près, à l'extrémité de la queue. Il ressemble encore à l'épervier, parce qu'il a comme lui la première plume de l'aile courte, arrondie par son extrémité, et que la quatrième plume de l'aile est la plus longue de toutes. Les fauconniers distinguent les oiseaux de chasse en deux classes : savoir, ceux de la fauconnerie proprement dite, et ceux qu'ils appellent de l'*autourserie* ; et, dans cette seconde classe, ils comprennent non-seulement l'autour, mais encore l'épervier, les harpays, les buses, etc.

L'autour, avant sa première mue, c'est-à-dire pendant la première année de son âge, porte, sur la poitrine et sur le ventre, des taches brunes perpendiculairement longitudinales : mais lorsqu'il a subi ses deux premières mues, ces taches longitudinales disparaissent et il s'en forme de transversales, qui durent ensuite pour tout le reste de la vie ; en sorte qu'il est très-facile de se tromper sur la connaissance de cet oiseau, qui, dans deux âges différents, est marqué si différemment ; et c'est ce que nous avons voulu prévenir et faire connaître en le représentant dans ses deux âges.

Au reste, l'autour a les jambes plus longues que les autres oiseaux qu'on pourrait lui comparer et prendre pour lui, comme le gerfaut, qui est à peu près de sa grandeur. Le mâle autour est, comme la plupart des oiseaux de proie, beaucoup plus petit que la femelle ; tous deux sont des oiseaux de poing et non de leurre : ils ne volent pas aussi haut que ceux qui ont les ailes plus longues à proportion du corps. Ils ont, comme je l'ai dit, plusieurs habitudes communes avec l'épervier ; jamais ils ne tombent à plomb sur leur proie ; ils la prennent de côté. On a vu, par le récit de Belon, que nous avons cité, comment on peut prendre les éperviers ; on peut prendre les autours de la même manière : on met un pigeon blanc, pour qu'il soit vu de plus loin, entre quatre filets de neuf ou dix pieds de hauteur, et qui renferment, autour du pigeon qui est au centre, un espace de neuf ou dix

(1) En latin moderne, *astur* ; en italien, *astore* ; en allemand, *habicht*, *grosser habicht* ; en anglais, *stashaawk*, ou *gross-hawk*, ou *egret*.

pieds de longueur sur autant de largeur; l'autour arrive obliquement, et la manière dont il s'empêtre dans les filets indique qu'il ne se précipite point sur sa proie, mais qu'il l'attaque de côté pour s'en saisir. Les entraves du filet ne l'empêchent pas de dévorer le pigeon, et il ne fait de grands efforts pour s'en débarrasser que quand il est repu.

L'autour se trouve dans les montagnes de Franche-Comté, du Dauphiné, du Bugey, et même dans les forêts de la province de Bourgogne et aux environs de Paris; mais il est encore plus commun en Allemagne qu'en France, et l'espèce paraît s'être répandue dans les pays du nord jusqu'en Suède, et dans ceux de l'orient et du midi jusqu'en Perse et en Barbarie. Ceux de Grèce sont les meilleurs de tous pour la fauconnerie, selon Belon. « Ils ont, dit-il, la tête grande, le cou gros et beaucoup de plumes. Ceux d'Arménie, ajoute-t-il, ont les yeux verts; ceux de Perse les ont clairs, concaves et enfoncés; ceux d'Afrique, qui sont les moins estimés, ont les yeux noirs dans le premier âge et rouges après la première mue.» Mais ce caractère n'est pas particulier aux autours d'Afrique; ceux de notre climat ont les yeux d'autant plus rouges qu'ils sont plus âgés: il y a même dans les autours de France une différence ou variété de plumage et de couleur qui a induit les naturalistes en une espèce d'erreur (1); on a appelé *busard* un autour dont le plumage est blond, et dont le naturel, plus lâche que celui de l'autour brun, et moins susceptible d'une bonne éducation, l'a fait regarder comme une espèce de buse ou busard, et lui en fait donner le nom: c'est néanmoins très-certainement un autour, mais que les fauconniers rejettent de leur école. Il y a encore une variété assez légère dans cet autour blond, qui consiste en ce qu'il s'en trouve dont les ailes sont tachées de blanc, et ce caractère lui a fait donner le nom de *busard varié*: mais cet oiseau varié, aussi bien que celui qui est blond, sont également des autours et non pas des busards.

J'ai fait nourrir longtemps un mâle et une femelle de l'autour brun, la femelle était au moins d'un tiers plus grosse que le mâle: il s'en fallait plus de six pouces que les ailes, lorsqu'elles étaient pliées, ne s'étendissent jusqu'à l'extrémité de la queue; elle était plus grosse, dès l'âge de quatre mois, qui m'a paru être le terme de l'accroissement de ces oiseaux, qu'un gros chapon. Dans le premier âge, jusqu'à cinq ou six semaines, ces oiseaux sont d'un gris blanc; ils prennent ensuite du brun sur tout le dos, le cou et les ailes; le ventre et le dessous de la gorge changent moins, et sont ordinairement blancs ou blancs jaunâtres, avec des taches longitudinales brunes dans la première année, et des bandes transversales brunes dans les années suivantes; le bec est d'un bleu sale, et la membrane qui en couvre la base est d'un bleu livide; les jambes sont dénuées de plumes et les doigts des pieds sont d'un jaune foncé; les ongles sont noirâtres, et les plumes de

(1) M. Brisson a donné sous le nom de *gros busard* (t. I, page 398), cet autour blond, dont il fait une espèce particulière, non-seulement différente de celle de l'autour, mais encore de toutes les autres espèces de busards: cependant il est très-certain que ce n'est qu'une variété, même légère, dans l'espèce de l'autour; car il n'en diffère en rien que par la couleur du plumage.

la queue, qui sont brunes, sont marquées par des raies transversales fort larges, de couleur d'un gris sale. Le mâle a sous la gorge, dans cette première année d'âge, les plumes mêlées d'une couleur roussâtre; ce que n'a pas la femelle, à laquelle il ressemble par tout le reste, à l'exception de la grosseur, qui, comme nous l'avons dit, est de plus d'un tiers au-dessous.

On a remarqué que, quoique le mâle fût beaucoup plus petit que la femelle, il était plus féroce et plus méchant. Ils sont tous deux assez difficiles à priver; ils se battaient souvent, mais plus des griffes que du bec, dont ils ne se servent guère que pour dépecer les oiseaux ou autres petits animaux, ou pour blesser ou mordre ceux qui les veulent saisir. Ils commencent par se défendre de la griffe, se renversent sur le dos en ouvrant le bec et cherchant beaucoup plus à déchirer avec les serres qu'à mordre avec le bec. Jamais on ne s'est aperçu que ces oiseaux, quoique seuls dans la même volière, aient pris de l'affection l'un pour l'autre; ils y ont cependant passé la saison entière de l'été, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de novembre, où la femelle, dans un accès de fureur, tua le mâle dans le silence de la nuit, à neuf ou dix heures du soir, tandis que tous les autres oiseaux étaient endormis. Leur naturel est si sanguinaire que, quand on laisse un autour en liberté avec plusieurs faucons, il les égorge tous les uns après les autres. Cependant il semble manger de préférence les souris, les mulots et les petits oiseaux: il se jette avidement sur la chair saignante, et refuse assez constamment la viande cuite; mais, en le faisant jeûner, on peut le forcer de s'en nourrir. Il plume les oiseaux fort proprement, et ensuite les dépèce avant de les manger, au lieu qu'il avale les souris tout entières. Ses excréments sont blanchâtres et humides: il rejette souvent par le vomissement les peaux roulées des souris qu'il a avalées. Son cri est fort rauque et finit toujours par des sons aigus, d'autant plus désagréables qu'il les répète plus souvent. Il marque aussi une inquiétude continuelle dès qu'on l'approche, et semble s'effaroucher de tout; en sorte qu'on ne peut passer auprès de la volière où il est détenu sans le voir s'agiter violemment et l'entendre jeter plusieurs cris répétés.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ÉPERVIER ET A L'AUTOUR.

I.

L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne sans aucun nom, et que nous avons désigné sous la dénomination d'épervier à gros bec de Cayenne (*Falco magnirostris*, GMEI.), parce qu'en effet il a plus de rapport à l'épervier qu'à tout autre oiseau

de proie; et il est seulement un peu plus gros et d'une forme de corps un peu plus arrondie que l'épervier : il a aussi le bec plus gros et plus long, les jambes un peu plus courtes, le dessus de la gorge d'une couleur uniforme et vineuse ; au lieu que l'épervier a cette même partie blanche ou blanchâtre : mais du reste il ressemble assez à l'épervier d'Europe pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce voisine et qui peut-être ne doit son origine qu'à l'influence du climat.

II.

L'oiseau qui nous a été envoyé de Cayenne sans nom, et auquel nous avons cru devoir donner celui de *petit autour de Cayenne* (*Falco Cayennensis*, GMEL.), parce qu'il a été jugé du genre de l'autour par de très-habiles fauconniers. J'avoue qu'il nous a paru avoir plus de rapport avec le lanier, tel qu'il a été décrit par Belon, qu'avec l'autour; car il a les jambes fort courtes et de couleur bleue, ce qui fait deux caractères de lanier : mais peut-être n'est-il réellement ni lanier ni autour. Il arrive tous les jours qu'en voulant rapporter des oiseaux ou des animaux étrangers aux espèces de notre climat, on leur donne des noms qui ne leur conviennent pas; et il est très-possible que cet oiseau de Cayenne soit d'une espèce particulière et différente de celle de l'autour et du lanier.

III.

L'oiseau de la Caroline, donné par Catesby sous le nom d'*épervier des pigeons* (*Falco columbarius*, GMEL.), qui a le corps plus mince que l'épervier ordinaire, l'iris des yeux jaune, ainsi que la peau qui couvre la base du bec, les pieds de la même couleur, le bec blanchâtre à son origine et noir vers son crochet ; le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion, des ailes et de la queue, couvert de plumes blanches, mêlées de quelques plumes brunes ; les jambes couvertes de longues plumes blanches, mêlées d'une légère teinte rouge, et variées de taches longitudinales brunes ;... les plumes de la queue brunes comme celles des ailes, mais rayées de quatre bandes transversales blanches.

LE GERFAUT (1).

FALCO CANDICANS. — GMEL.

Le gerfaut, tant par sa figure que par le naturel, doit être regardé comme le premier de tous les oiseaux de la fauconnerie ; car il les surpasse de beaucoup en gran-

(1) En italien, *zerifalco*, ou *girifalco*, ou *gerifalco*; en allemand, *gierfalck*, ou *girfalck*, ou *mittelfack* : en anglais, *gyrfalcon* ou *gerfalcon*. Les Anglais appellent le mâle *jerkin*. Ce mot *gerfaut* ou *gyrfalco* signifie *faucon-vautour*, *gyr* ou *geyer* signifiant *vautour* en allemand.

deur : il est au moins de la taille de l'autour ; mais il en diffère par des caractères généraux et constants qui distinguent tous les oiseaux propres à être élevés pour la fauconnerie, de ceux auxquels on ne peut pas donner la même éducation. Ces oiseaux de chasse noble sont les gerfauts, les faueons, les sacres, les laniers, les hobereaux, les émerillons et les crécerelles : ils ont tous les ailes presque aussi longues que la queue ; la première plume de l'aile, appelée le *cerceau*, presque aussi longue que celle qui la suit ; le bout de cette plume en penne, ou en forme de tranchant ou de lame de couteau, sur une longueur d'environ un pouce à son extrémité ; au lieu que dans les autours, les éperviers, les milans et les buses, qui ne sont pas oiseaux aussi nobles, ni propres aux mêmes exercices, la queue est plus longue que les ailes, et cette première plume de l'aile est beaucoup plus courte et arrondie par son extrémité ; et ils diffèrent encore en ce que la quatrième plume de l'aile est, dans ces derniers oiseaux, la plus longue, au lieu que c'est la seconde dans les premiers. On peut ajouter que le gerfaut diffère spécifiquement de l'autour par le bec et les pieds, qu'il a bleuâtres, et par son plumage, qui est brun sur toutes les parties supérieures du corps, blanc taché de brun sur toutes les parties inférieures, avec la queue grise, traversée de lignes brunes. Cet oiseau se trouve assez communément en Islande, et il paraît qu'il y a variété dans l'espèce ; car il nous a été envoyé de Norwége un gerfaut qui se trouve également dans les pays les plus septentrionaux, qui diffère un peu de l'autre par les nuances et par la distribution des couleurs, et qui est plus estimé des fauconniers que celui d'Islande, parce qu'ils lui trouvent plus de courage, plus d'activité et de docilité ; et, indépendamment de cette première variété, qui paraît variété de l'espèce, il y en a une seconde qu'on pourrait attribuer au climat, si tous n'étaient pas également des pays froids. Cette seconde variété est le gerfaut blanc, qui diffère beaucoup des deux premiers, et nous présumons que dans ceux de Norwége, aussi bien que dans ceux d'Islande, il s'en trouve de blancs ; en sorte qu'il est probable que c'est une seconde variété commune aux deux premières, et qu'il existe en effet dans l'espèce du gerfaut trois races constantes et distinctes, dont la première est le gerfaut d'Islande, la seconde le gerfaut de Norwége, et la troisième le gerfaut blanc : car d'habiles fauconniers nous ont assuré que ces derniers étaient blancs dès la première année, et conservaient leur blancheur dans les années suivantes ; en sorte qu'on ne peut attribuer cette couleur à la vieillesse de l'animal ou au climat plus froid, les bruns se trouvant également dans le même climat. Ces oiseaux sont naturels aux pays froids du Nord, de l'Europe et de l'Asie ; ils habitent en Russie, en Norwége, en Islande, en Tartarie, et ne se trouvent point dans les climats chauds, ni même dans nos pays tempérés. C'est, après l'aigle, le plus puissant, le plus vif, le plus courageux de tous les oiseaux de proie ; ce sont aussi les plus chers et les plus estimés de tous ceux de la fauconnerie. On les transporte d'Islande en Russie, en France, en Italie, et jusqu'en Perse et en Turquie ; et il ne paraît pas que la chaleur plus grande de ces climats leur ôte rien de leur force et de leur vivacité. Ils attaquent les plus grands oiseaux, et font aisément leur proie

de la cigogne, du héron et de la grue ; ils tuent les lièvres en se laissant tomber à plomb dessus. La femelle est, comme dans les autres oiseaux de proie, beaucoup plus grande et plus forte que le mâle : on appelle celui-ci *tiercelet de gerfaut*, qui ne sert dans la fauconnerie que pour voler le milan, le héron et les corneilles.

LE LANIER (1).

Cet oiseau, qu'Aldrovande appelle *lanarius Gallorum*, et que Belon dit être naturel en France, et plus employé par les fauconniers qu'aucun autre, est devenu si rare, que nous n'avons pu nous le procurer ; il n'est dans aucun de nos cabinets, ni dans les suites d'oiseaux coloriés par MM. Edwards, Frisch et les auteurs de la *Zoologie britannique* : Belon lui-même, qui en fait une description assez détaillée, n'en donne pas la figure ; il en est de même de Gesner, d'Aldrovande et des autres naturalistes modernes. MM. Brisson et Salerne avouent ne l'avoir jamais vu : la seule représentation qu'on en ait est dans Albin, dont on sait que les planches sont très-mal coloriées. Il paraît donc que le lanier, qui est aujourd'hui si rare en France, l'a également toujours été en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, puisque aucun des auteurs de ces différents pays n'en a parlé que d'après Belon. Cependant il se trouve en Suède, puisque M. Linnæus le met dans la liste des oiseaux de ce pays ; mais il n'en donne qu'une légère description et point du tout l'histoire. Ne le connaissant donc que par les indications de Belon, nous ne pouvons rien faire de plus que de les rapporter ici par extrait. « Le lanier, ou faucon-lanier, dit-il, fait ordinairement son aire, en France, sur les plus hauts arbres des forêts, ou dans les rochers les plus élevés. Comme il est d'un naturel plus doux et de mœurs plus faciles que les faueons ordinaires, on s'en sert communément à tous propos. Il est de plus petite corpulence que le faucon-gentil, et de plus beau plumage que le sacre, surtout après la mue, il est aussi plus court empiété que nul des autres faueons. Les faueonniers choisissent le lanier ayant grosse tête, les pieds bleus et ornés. Le lanier vole tant pour rivière que pour les champs ; il supporte mieux la nourriture de grosses viandes qu'aucun autre faucon. On le reconnaît sans pouvoir s'y méprendre ; car il a le bec et les pieds bleus, les plumes de devant mêlées de noir sur le blanc, avec des taches droites le long des plumes, et non traversées comme au faucon... Quand il étend ses ailes, et qu'on les regarde par dessous, les taches paraissent différentes de celles des autres oiseaux de proie ; car elles sont semées et rondes comme *petits deniers*. Son cou est court et assez gros, aussi bien que son bec. On appelle la femelle *lanier* ; elle est plus grosse que le mâle qu'on appelle *laneret* : tous deux sont assez semblables par les

(1) En italien, *laniero* ; en allemand, *swimere* ou *schmeymer* ; en anglais et en français, on appelle le mâle *laneret*. — Espèce fort douteuse, mais qui paraît se rapprocher du gerfaut. (A. R.)

couleurs du plumage. Il n'est aucun oiseau de proie qui tienne plus constamment sa perche, et il reste au pays pendant toute l'année. On l'instruit aisément à voler et prendre la grue. La saison où il chasse le mieux est après la mue, depuis la mi-juillet jusqu'à la fin d'octobre ; mais en hiver il n'est pas bon à l'exercice de la chasse. »

LE SACRE (1).

FALCO SACER. — GMEL.

Je crois devoir séparer cet oiseau de la liste des faucons, et le mettre à la suite du lanier, quoique quelques-uns de nos nomenclateurs ne regardent le sacre que comme une variété de l'espèce du faucon, parce que, en le considérant comme variété, elle appartiendrait bien plutôt à l'espèce du lanier qu'à celle du faucon. En effet, le saere a, comme le lanier, le bec et les pieds bleus, tandis que les faucons ont les pieds jaunes. Ce caractère, qui paraît spécifique, pourrait même faire croire que le sacre ne serait réellement qu'une variété du lanier ; mais il en diffère beaucoup par les couleurs et constamment par la grandeur. Il paraît que ce sont deux espèces distinctes et voisines, qu'on ne doit pas mêler avec celles des faucons. Ce qu'il y a de singulier ici, c'est que Belon est encore le seul qui nous ait donné des indications de cet oiseau ; sans lui les naturalistes ne connaîtraient que peu ou point du tout le saere et le lanier. Tous deux sont devenus également rares ; et c'est ce qui doit faire présumer encore qu'ils ont les mêmes habitudes naturelles, et que par conséquent ils sont d'espèces très-voisines. Mais Belon les ayant décrits comme les ayant vus tous deux, et les donnant comme des oiseaux réellement différents l'un de l'autre, il est juste de s'en rapporter à lui, et de citer ce qu'il dit du sacre comme nous avons cité ce qu'il dit du lanier. « Le saere est le plus laid pennage que nul des oiseaux de fauconnerie ; car il est de couleur comme entre roux et enfumé, semblable à un milan : il est court empiété, ayant les jambes et les doigts bleus, ressemblant en ce quelque chose au lanier. Il seroit quasi pareil au faucon en grandeur, si ce n'étoit qu'il est compassé plus rond. Il est oiseau de moult hardi courage, comparé en force au faucon pèlerin : aussi est oiseau de passage ; et est rare de trouver homme qui se puisse vanter d'avoir oncq'veu l'endroit où il fait ses petits. Il y a quelques fauconniers qui sont d'opinion qu'il vient de Tartarie et Russie, et de devers la mer majeure, et que, faisant son chrémin pour aller vivre certaine partie de l'an vers la partie du Midi, est pris au passage par des fauconniers qui les aguettent en divers îles de la mer Egée, Rhodes, Chypre, etc. Et combien

(1) En latin moderne, *falco sacer* ; en italien, *sacro* ; en allemand, *sacker* ; en anglais, *sacre*. — Cet oiseau n'est pas différent du gerfaut. (A. R.)

Swallow-tailed Petrel

Swallow-tailed Petrel



qu'on fasse de hauts vols avec le sacre pour le milan, toutefois on le peut aussi dresser, pour le gibier et pour la campagne, à prendre les oies sauvages, ostardes, olives, faisans, perdrix, lièvres, et à toute autre manière de gibier... Le sacret est le mâle, et le sacre la femelle, entre lesquels il n'y a pas d'autre différence, sinon du grand au petit. »

En comparant cette description du sacre avec celle que le même auteur a donnée du lanier, on se persuadera aisément, 1° que ces deux oiseaux sont plus voisins l'un de l'autre que d'aucune autre espèce; 2° que tous deux sont oiseaux passagers; quoique Belon dise que le lanier était, de son temps, naturel en France, il est presque sûr qu'on ne l'y trouve plus aujourd'hui; 3° que ces deux oiseaux paraissent différer essentiellement des faucons, en ce qu'ils ont le corps plus arrondi, les jambes plus courtes, le bec et les pieds bleus; et c'est à cause de toutes ces différences que nous avons cru devoir les en séparer.

Il y a plusieurs années que nous avons fait dessiner à la Ménagerie du Roi un oiseau de proie qu'on nous dit être le *sacre*; mais la description qui en fut faite alors ayant été égarée, nous n'en pouvons rien dire de plus.

LE FAUCON (1).

FALCO COMMUNIS. — GMEL.

Lorsqu'on jette les yeux sur les listes de nos nomenclateurs d'histoire naturelle (2), on serait porté à croire qu'il y a dans l'espèce du faucon autant de variétés que dans celle du pigeon, de la poule, ou des autres oiseaux domestiques; cependant rien n'est moins vrai: l'homme n'a point influé sur la nature de ces animaux; quelque utiles aux plaisirs, quelque agréables qu'ils soient pour le faste des princes chasseurs, jamais on n'a pu en élever, en multiplier l'espèce. On dompte, à la vérité, le naturel féroce de ces oiseaux par la force de l'art et des privations;

(1) En latin moderne, *falco*; en italien, *falcone*; en espagnol, *halcon*; en allemand, *falch*; en anglais, *falcon*.

(2) M. Brisson compte douze variétés dans cette première espèce; savoir: le faucon-sors, le faucon-hagard ou bossu, le faucon à tête blanche, le faucon blanc, le faucon noir, le faucon tacheté, le faucon brun, le faucon rouge, le faucon rongé des Indes, le faucon d'Italie, le faucon d'Islande et le sacre; et en même temps il compte treize autres espèces ou variétés de faucons, différentes de la première; savoir: le faucon gentil, le faucon pèlerin, dont le faucon de Barbarie et le faucon de Tartarie sont des variétés, le faucon à collier, le faucon de roche ou rochier, le faucon de montagne ou montagner, dont le faucon de montagne cendré est une variété, le faucon de la baie de Hudson, le faucon étoilé, le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles et le faucon-pêcheur de la Caroline. M. Linnæus comprend sous l'indication générique de faucon vingt-six espèces différentes: mais il est vrai qu'il confond sous ce même nom, comme il fait en tout, les espèces éloignées aussi bien que les espèces voisines; car on trouve dans cette liste de faucons les aigles, les pygargues, les orfraies, les crécerelles, les buses, etc. Au moins la liste de M. Brisson, quoique d'un tiers trop nombreuse, est faite avec plus de circonspection et de discernement.

on leur fait acheter leur vie par des mouvements qu'on leur commande ; chaque morceau de leur subsistance ne leur est accordé que pour un service rendu ; on les attache, on les garrotte, on les affuble, on les prive même de la lumière et de toute nourriture, pour les rendre plus dépendants, plus dociles, et ajouter à leur vivacité naturelle l'impétuosité du besoin : mais ils servent par nécessité, par habitude et sans attachement ; ils demeurent captifs, sans devenir domestiques : l'individu seul est esclave ; l'espèce est toujours libre, toujours également éloignée de l'empire de l'homme ; ce n'est même qu'avec des peines infinies qu'on en fait quelques-uns prisonniers, et rien n'est plus difficile que d'étudier leurs mœurs dans l'état de nature. Comme ils habitent les rochers les plus escarpés des plus hautes montagnes, qu'ils s'approchent très-rarement de terre, qu'ils volent d'une hauteur et d'une rapidité sans égale, on ne peut avoir que peu de faits sur leurs habitudes naturelles : on a seulement remarqué qu'ils choisissent toujours pour élever leurs petits les rochers exposés au midi ; qu'ils se plaient dans les *trous et les anfractures* les plus inaccessibles ; qu'ils font ordinairement quatre œufs dans les derniers mois de l'hiver ; qu'ils ne couvent pas longtemps, car les petits sont adultes vers le 15 de mai ; qu'ils changent de couleur suivant le sexe, l'âge et la mue ; que les femelles sont considérablement plus grosses que les mâles ; que tous deux jettent des cris perçants, désagréables et presque continuels, dans le temps qu'ils chassent leurs petits, pour les dépayser ; ce qui se fait, comme chez les aigles, par la dure nécessité qui rompt les liens des familles et de toute société, dès qu'il n'y a pas assez pour partager, ou qu'il y a impossibilité de trouver assez de vivres pour subsister ensemble dans les mêmes terres.

Le faucon est peut-être l'oiseau dont le courage est le plus franc, le plus grand, relativement à ses forces ; il fond sans détour et perpendiculairement sur sa proie, au lieu que l'autour et la plupart des autres arrivent de côté : aussi prend-on l'autour avec des filets, dans lesquels le faucon ne s'empêtré jamais ; il tombe à plomb sur l'oiseau victime, exposé au milieu de l'enceinte des filets, le tue, le mange sur le lieu s'il est gros, ou l'emporte s'il n'est pas trop lourd, en se relevant à plomb. S'il y a quelque faisanderie dans son voisinage, il choisit cette proie de préférence : on le voit tout à coup fondre sur un troupeau de faisans comme s'il tombait des nues, parce qu'il arrive de si haut et en si peu de temps, que son apparition est toujours imprévue et souvent inopinée. On le voit fréquemment attaquer le milan, soit pour exercer son courage, soit pour lui enlever une proie : mais il lui fait plutôt la honte que la guerre ; il le traite comme un lâche, le chasse, le frappe avec dédain, et ne le met point à mort, parce que le milan se défend mal et que probablement sa chair répugne au faucon encore plus que sa lâcheté ne lui déplaît.

Les gens qui habitent dans le voisinage de nos grandes montagnes, en Dauphiné, Bugey, Auvergne et au pied des Alpes, peuvent s'assurer de tous ces faits (1).

(1) Ils m'ont été rendus par des témoins oculaires, et particulièrement par M. Hébert, que j'ai déjà cité plus d'une fois, et qui a chassé pendant cinq ans dans les montagnes du Bugey.

On a envoyé de Genève à la fauconnerie du roi de jeunes faucons pris dans les montagnes voisines au mois d'avril, et qui paraissent avoir acquis toutes les dimensions de leur taille et toutes leurs forces avant le mois de juin. Lorsqu'ils sont jeunes on les appelle *faucons-sors*, comme l'on dit *harengs-sors*, parce qu'ils sont alors plus bruns que dans les années suivantes (n° 470); et l'on appelle les vieux faucons, *hagards*, qui ont beaucoup plus de blanc que les jeunes (1) (n° 421). Le faucon qui est représenté dans notre planche nous paraît être de la seconde année, ayant encore un assez grand nombre de taches brunes sur la poitrine et sur le ventre; car à la troisième année ces taches diminuent, et la quantité du blanc sur le plumage augmente, comme on le peut voir dans le faucon représenté (n° 430), où l'on a gravé par erreur le nom de *lanier* au lieu de *tiercelet de faucon de la troisième année*.

Comme ces oiseaux cherchent partout les rochers les plus hauts, et que la plupart des îles ne sont que des groupes et des pointes de montagnes, il y en a beaucoup à Rhodes, en Chypre, à Malte et dans les autres îles de la Méditerranée, aussi bien qu'aux Orcades et en Islande; mais on peut croire que, suivant les différents climats, ils paraissent subir des variétés différentes, dont il est nécessaire que nous fassions quelque mention.

Le faucon qui est naturel en France est gros comme une poule: il a dix-huit pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, et autant jusqu'à celui des pieds: la queue a un peu plus de cinq pouces de longueur, et il a près de trois pieds et demi de vol ou d'envergure; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue. Je ne dirai rien des couleurs, parce qu'elles changent aux différentes mues à mesure que l'oiseau avance en âge et que d'ailleurs elles sont fidèlement représentées par les planches enluminées que nous venons de citer ci-dessus. J'observerai seulement que la couleur la plus ordinaire des pieds du faucon est verdâtre, et que, quand il s'en trouve qui ont les pieds et la membrane du bec jaunes, les fauconniers les appellent *faucon bec jaune*, et les regardent comme les plus laids et les moins nobles de tous les faucons, en sorte qu'ils les rejettent de l'école de la fauconnerie. J'observerai encore qu'ils se servent du tiercelet de faucon, c'est-à-dire du mâle, lequel est d'un tiers plus petit que la femelle, pour voler les perdrix, pies, geais, merles et autres oiseaux de cette espèce; au lieu qu'on emploie la femelle au vol du lièvre, du milan, de la grue et des autres grands oiseaux.

Il paraît que cette espèce de faucon, qui est assez commune en France, se trouve aussi en Allemagne. M. Frisch (2) a donné la figure coloriée d'un faucon-sors à pieds et à membrane du bec jaunes, sous le nom de *Entenstosser* ou *Schwartzbraune*

(1) Puisque le faucon-sors et le faucon-hagard ou bossu ne sont que le même faucon, jeune et vieux, on ne doit pas en faire des variétés dans l'espèce.

(2) Voici ce que M. Frisch dit de cet oiseau, qu'il appelle *l'ennemi des canards* ou *l'autour d'un brun noir*: Il a été pourvu par la nature de longues ailes et de plumes serrées les unes sur les autres... C'est des oiseaux de proie l'un des plus vigoureux; il poursuit de préférence les canards, les poules d'eau et autres oiseaux d'eau. (Planche LXXIV.)

habicht, et il s'est trompé en lui donnant le nom d'*autour brun* ; car il diffère de l'*autour* par la grandeur et par le naturel. Il paraît qu'on trouve aussi en Allemagne, et quelquefois en France, une espèce différente de celle-ci, qui est le faucon pattu à tête blanche, que M. Frisch appelle mal à propos *vautour*. « Ce *vautour* à pieds velus ou à culotte de plume est, dit-il, de tous les oiseaux de proie diurnes à bec crochu, le seul qui ait des plumes jusqu'à la partie inférieure des pieds, auxquels elles s'appliquent exactement. L'aigle des rochers a aussi des plumes semblables, mais qui ne vont que jusqu'à la moitié des pieds : les oiseaux de proie nocturnes, comme les chouettes, en ont jusqu'aux ongles ; mais ces plumes sont une espèce de duvet. Ce *vautour* poursuit toute sorte de proie, et on ne le trouve jamais auprès des cadavres. » C'est parce que ce n'est pas un *vautour*, mais un faucon, qu'il ne se nourrit pas de cadavres ; et ce faucon a paru à quelques-uns de nos naturalistes assez semblable à notre faucon de France pour n'en faire qu'une variété : s'il ne différait en effet de notre faucon que par la blancheur de la tête, tout le reste est assez semblable pour qu'on ne dût le considérer que comme variété ; mais le caractère des pieds, couverts de plumes jusqu'aux ongles, me paraît être spécifique, ou tout au moins l'indice d'une variété constante, et qui fait race à part dans l'espèce du faucon.

Une seconde variété est le faucon blanc, qui se trouve en Russie, et peut-être dans les autres pays du Nord ; il y en a de tout à fait blancs et sans taches, à l'exception de l'extrémité des grandes plumes des ailes, qui sont noirâtres ; il y en a d'autres de cette espèce, qui sont aussi tout blancs, à l'exception de quelques taches brunes sur le dos et sur les ailes, et de quelques raies brunes sur la queue. Comme ce faucon blanc est de la même grandeur que notre faucon, et qu'il n'en diffère que par la blancheur, qui est la couleur que les oiseaux, comme les autres animaux, prennent assez généralement dans les pays du Nord, on peut présumer avec fondement que ce n'est qu'une variété de l'espèce commune, produite par l'influence du climat ; cependant il paraît qu'en Islande il y a aussi des faucons de la même couleur que les nôtres, mais qui sont un peu plus gros, et qui ont les ailes et la queue plus longues ; comme ils ressemblent presque en tout à notre faucon, et qu'ils n'en diffèrent que par ces légers caractères, on ne doit pas les séparer de l'espèce commune. Il en est de même de celui qu'on appelle *faucon-gentil*, que presque tous les naturalistes ont donné comme différent du faucon commun, tandis que le nom de *gentil* ne leur est appliqué que lorsqu'ils sont bien élevés, bien faits et d'une jolie figure ; aussi nos anciens auteurs de fauconnerie ne comptaient que deux espèces principales de faucon, le faucon-gentil ou faucon de notre pays, et le faucon pèlerin ou étranger, et regardaient tous les autres comme de simples variétés de l'une ou de l'autre de ces deux espèces. Il arrive en effet quelques faucons des pays étrangers, qui ne font que se montrer sans s'arrêter, et qu'on prend au passage : il en vient surtout du côté du Midi, que l'on prend à Malte, et qui sont beaucoup plus noirs que nos faucons d'Europe : on en a pris même quelquefois de cette espèce en France ; et celui dont nous donnons la figure enluminée (n° 469),

a été pris en Brie. C'est par cette raison que nous avons eu pouvoir l'appeler *faucon passager*. Il paraît que ce faucon noir passe en Allemagne comme en France; car c'est le même que M. Frisch a donné sous le nom de *falco fuscus*, *faucon brun* (pl. LXXXIII), et qu'il voyage beaucoup plus loin, car c'est encore le même faucon que M. Edwards a décrit et représenté sous le nom de *faucon noir de la baie de Hudson*, et qui en effet lui avait été envoyé de ce climat. J'observai à ce sujet que le faucon passager ou pèlerin décrit par M. Brisson n'est point du tout un faucon étranger ni passager, et que c'est absolument le même que notre faucon-hagard (n° 421); en sorte que l'espèce du faucon commun ou passager ne nous est connue jusqu'à présent que par le faucon d'Islande, qui n'est qu'une variété de l'espèce commune, et par le faucon noir d'Afrique, qui en diffère assez, surtout par la couleur, pour pouvoir être regardé comme formant une espèce différente.

On pourrait peut-être rapporter à cette espèce le faucon tunisien ou punicien dont parle Belon, « et qu'il dit être un peu plus petit que le faucon-pèlerin, qui a la tête plus grosse et ronde, et qui ressemble par la grandeur et le plumage au lanier »; peut-être aussi le faucon de Tartarie, qui au contraire est un peu plus grand que le faucon-pèlerin, et que Belon dit en différer encore, en ce que le dessus de ses ailes est roux, et que ses doigts sont plus allongés.

En ressemblant et resserrant les différents objets que nous venons de présenter en détail, il paraît, 1° qu'il n'y a en France qu'une seule espèce de faucon, bien connue pour y faire son aire dans nos provinces montagneuses; que cette espèce même se trouve en Suisse, en Allemagne, en Pologne, et jusqu'en Islande vers le nord, en Italie, et Espagne et dans les îles de la Méditerranée, et peut-être jusqu'en Égypte vers le midi; 2° que le faucon blanc n'est, dans cette même espèce, qu'une variété produite par l'influence du climat du Nord; 3° que le faucon-gentil n'est pas une espèce différente de notre faucon commun (1); que le faucon-pèlerin ou passager est d'une espèce différente, qu'on doit regarder comme étrangère, et qui peut-être renferme quelques variétés, telles que le faucon de Barbarie, le faucon tunisien, etc... Il n'y a donc, quoi qu'en disent les nomenclateurs, que deux espèces réelles de faucons en Europe, dont la première est naturelle à notre climat, et se multiplie chez nous, et l'autre qui ne fait qu'y passer, et qu'on doit regarder comme étrangère. En rappelant donc à l'examen la liste la plus nombreuse de nos nomenclateurs au sujet des faucons, et suivant article par article celle de M. Brisson, nous trouverons, 1° que le faucon-sors n'est que le jeune de l'espèce commune; 2° que le faucon-hagard n'en est que le vieux; 3° que le faucon à tête

(1) Jean de Franchières, qui est l'un des plus anciens et peut-être le meilleur de nos auteurs sur la fauconnerie, ne compte que sept espèces d'oiseaux auxquels il donne le nom de *faucon*; savoir: le faucon-gentil, le faucon-pèlerin, le faucon-tartaret, le gerfaut, le sacre, le lanier et le faucon tunisien ou punicien: en retranchant de cette liste le gerfaut, le sacre et le lanier, qui ne sont pas proprement des faucons, il ne reste que le faucon-gentil et le faucon-pèlerin, dont le tartaret et le tunisien sont deux variétés. Cet auteur ne connaît donc qu'une seule espèce de faucon naturelle en France, qu'il indique sous le nom de *faucon-gentil*; et cela prouve encore ce que j'ai avancé, que le faucon-gentil et le faucon commun ne sont tous deux qu'une seule et même espèce.

blanche et à pieds pattus est une variété ou race constante dans cette même espèce; 4° sous le nom de *faucon blanc*, M. Brisson indique deux différentes espèces d'oiseaux, et peut-être trois; car le premier et le troisième pourraient être, absolument parlant, des faucons qui auraient subi la variété commune aux oiseaux du Nord, qui est le blanc; mais pour le second, dont M. Brisson ne paraît parler que d'après M. Frisch, dont il cite la planche LXXX, ce n'est certainement pas un faucon, mais un oiseau de rapine commun en France, auquel on donne le nom de *harpye*; 5° que le faucon noir est le véritable faucon-pèlerin ou passager, qu'on doit regarder comme étranger; 6° que le faucon tacheté n'est que le jeune de ce même faucon étranger; 7° que le faucon brun est moins un faucon qu'un busard; M. Frisch est le seul qui en ait donné la représentation, et cet auteur dit que cet oiseau attrape quelquefois en volant les pigeons sauvages, que son vol est très-haut, et qu'on le tire rarement, mais que néanmoins il guette les oiseaux aquatiques sur les étangs et dans les autres lieux marécageux; ces indices réunis nous portent à croire que ce faucon brun de M. Brisson n'est vraisemblablement qu'une variété dans l'espèce des busards, quoiqu'il n'ait pas la queue aussi longue que les autres busards; 8° que le faucon rouge n'est qu'une variété dans notre espèce commune du faucon, que Belon dit, avec quelques anciens fauconniers, se trouver dans des lieux marécageux, qu'il fréquente de préférence; 9° que le faucon rouge des Indes est un oiseau étranger dont nous parlerons dans la suite; 10° que le faucon d'Italie, dont M. Brisson ne parle que d'après Jonston, peut encore être, sans scrupule, regardé comme une variété de l'espèce commune de notre faucon des Alpes; 11° que le faucon d'Islande est, comme nous l'avons dit, une autre variété de l'espèce commune, dont il ne diffère que par un peu plus de grandeur; 12° que le sacre n'est point, comme le dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce différente qu'il faut considérer à part; 13° que le faucon-gentil n'est point une espèce différente de celle de notre faucon commun, et que ce n'est que le faucon-sors de cette espèce commune que M. Brisson a décrit sous le nom de *faucon-gentil*, mais dans un temps de mue, différent de celui qu'il a décrit sous le simple nom de *faucon*; 14° que le faucon appelé *pèlerin* par M. Brisson n'est que notre même faucon commun, devenu par l'âge faucon-hagard (n° 421), et que par conséquent ce n'est qu'une variété de l'âge, et non pas une diversité d'espèce; 15° que le faucon de Barbarie n'est qu'une variété dans l'espèce du faucon étranger, que nous avons nommé *faucon-passager* (n° 469); 16° qu'il en est de même du faucon de Tartarie; 17° que le faucon à collier n'est point un faucon, mais un oiseau d'un tout autre genre, auquel nous avons donné le nom de *soubuse*; 18° que le faucon de roche n'est point encore un faucon, puisqu'il approche beaucoup plus du hobereau et de la crécerelle, et que par conséquent c'est un oiseau qu'il faut considérer à part; 19° que le faucon de montagne n'est qu'une variété du rochier; 20° que le faucon de montagne cendré n'est qu'une variété de l'espèce commune du faucon; 21° que le faucon de la baie de Hudson est un oiseau étranger, d'une espèce différente de celle d'Europe, et dont nous parlerons dans l'article

suisant; 22° que le faucon étoilé est un oiseau d'un autre genre que le faucon; 23° que le faucon huppé des Indes, le faucon des Antilles, le faucon pêcheur des Antilles et le faucon pêcheur de la Caroline, sont encore des oiseaux étrangers dont il sera fait mention dans la suite. On peut voir, par cette longue énumération, qu'en séparant même les oiseaux étrangers et qui ne sont pas précisément des faucons, et en ôtant encore le faucon pattu, qui n'est peut-être qu'une variété ou une espèce très-voisine de celle du faucon commun, il y en a dix-neuf que nous réduisons à quatre espèces : savoir, le faucon commun, le faucon passager, le saere et le busard, dont il n'y en a plus que deux qui soient en effet des faucons.

Après cette réduction faite de tous les prétendus faueons aux deux espèces du faucon commun ou gentil, et du faucon passager ou pèlerin, voici les différences que nos anciens faueonniers trouvaient dans leur nature et mettaient dans leur éducation. Le faucon-gentil mue dès le mois de mars, et même plus tôt : le faucon-pèlerin ne mue qu'au mois d'août; il est plus plein sur les épaules, et il a les yeux plus grands, plus enfoncés, le bec plus gros, les pieds plus longs et mieux fendus que le faucon-gentil. Ceux qu'on prend au nid s'appellent *faucons niais*; lorsqu'ils sont pris trop jeunes, ils sont souvent ériards et difficiles à élever; il ne faut donc pas les dénichier avant qu'ils soient un peu grands; ou, si l'on est obligé de les ôter de leur nid, il ne faut point les manier, mais les mettre dans un nid le plus semblable au leur qu'on pourra, et les nourrir de chair d'ours, qui est une viande assez commune dans les montagnes où l'on prend ces oiseaux, et au défaut de cette nourriture, on leur donnera de la chair de poulet : si l'on ne prend pas ces précautions, les ailes ne leur croissent pas, et leurs jambes se cassent ou se déboîtent aisément. Les faueons-sors, qui sont les jeunes, et qui ont été pris en septembre, octobre et novembre, sont les meilleurs et les plus aisés à élever : ceux qui ont été pris plus tard, en hiver ou au printemps suivant, et qui par conséquent ont neuf ou dix mois d'âge, sont déjà trop accoutumés à leur liberté pour subir aisément la servitude et demeurer en captivité sans regret, et l'on n'est jamais sûr de leur obéissance et de leur fidélité dans le service; ils trompent souvent leur maître, et le quittent lorsqu'il s'y attend le moins. On prend tous les ans des faueons-pèlerins au mois de septembre, à leur passage dans les îles, ou sur les falaises de la mer. Ils sont, de leur naturel, prompts, propres à tout faire, dociles et fort aisés à instruire : on peut les faire voler pendant tout le mois de mai et celui de juin, parce qu'ils sont tardifs à muer; mais aussi, dès que la mue commence, ils se dépouillent en peu de temps. Les lieux où l'on prend le plus de faueons-pèlerins sont non-seulement les côtes de Barbarie, mais toutes les îles de la Méditerranée, et particulièrement celle de Candie, d'où nous venaient autrefois les meilleurs faueons.

Comme les arts n'appartiennent point à l'histoire naturelle, nous n'entrerons point ici dans les détails de l'art de la fauconnerie; on les trouvera dans l'*Encyclopédie*. « Un bon faucon, dit M. Le Roy, auteur de l'article *Fauconnerie*, doit avoir la tête ronde, le bec court et gros, le cou fort long, la poitrine nerveuse, les ma-

hutes larges, les cuisses longues, les jambes courtes, la main large, les doigts déliés, allongés et nerveux aux articles, les ongles fermes et recourbés, les ailes longues : les signes de force et de courage sont les mêmes pour le gerfaut et pour le tiercelet, qui est le mâle dans toutes les espèces d'oiseaux de proie, et qu'on appelle ainsi, parce qu'il est d'un tiers plus petit que la femelle ; une marque de bonté moins équivoque dans un oiseau, est de chevaucher contre le vent, c'est-à-dire de se roidir contre, et se tenir ferme sur le poing lorsqu'on l'y expose. Le penage d'un faucon doit être brun et tout d'une pièce, c'est-à-dire d'une même couleur : la bonne couleur des mains est de vert d'eau ; ceux dont les mains et le bec sont jaunes, ceux dont le plumage est semé de taches, sont moins estimés que les autres. On fait cas des faucons noirs ; mais, quel que soit leur plumage, ce sont toujours les plus forts en courage qui sont les meilleurs... Il y a des faucons lâches et paresseux ; il y en a d'autres si fiers, qu'ils s'irritent contre tous les moyens de les apprivoiser : il faut abandonner les uns et les autres, etc. »

M. Forget, capitaine du vol à Versailles, a bien voulu me communiquer la note suivante

« Il n'y a, dit-il, de différence essentielle entre les faucons de différents pays que par la grosseur. Ceux qui viennent du Nord sont ordinairement plus grands que ceux des montagnes des Alpes et des Pyrénées ; ceux-ci se prennent, mais dans leur nid : les autres se prennent au passage, dans tous les pays ; ils passent en octobre et en novembre, et repassent en février et mars... L'âge des faucons se désigne très-distinctement la seconde année, c'est-à-dire à la première mue ; mais dans la suite les connaissances deviennent plus difficiles. Indépendamment des changements de couleur, on peut les distinguer jusqu'à la troisième mue, c'est-à-dire par la couleur des pieds et celle de la membrane du bec. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GERFAUT ET AUX FAUCONS.

I.

Le faucon d'Islande, que nous avons dit être une variété dans l'espèce de notre faucon commun, et qui n'en diffère, en effet, qu'en ce qu'il est un peu plus grand et plus fort.

II.

Le faucon noir (n° 469), qui se prend au passage à Malte, en France, en Alle-

magne, dont nous avons parlé, et que MM. Frisch et Edwards ont indiqué et décrit, qui nous paraît être d'une espèce étrangère et différente de celle de notre faucon commun. J'observerai que la description qu'en donne M. Edwards est exacte, mais que M. Frisch n'est pas fondé à prononcer que ce faucon doit être sans doute le plus fort des oiseaux de proie de sa grandeur, parce que, près de l'extrémité du bec supérieur, il y a une espèce de dent triangulaire ou de pointe tranchante, et que les jambes sont garnies de plus grands doigts et ongles qu'aux autres faucons ; car, en comparant les doigts et les ongles de ce faucon noir, que nous avons en nature, avec ceux de notre faucon, nous n'avons pas trouvé qu'il y eût de différence ni pour la grandeur, ni pour la force de ces parties ; et en comparant de même le bec de ce faucon noir avec le bec de nos faucons, nous avons trouvé que dans la plupart de ceux-ci il y avait une pareille dent triangulaire vers l'extrémité de la mandibule supérieure ; en sorte qu'il ne diffère point à ces deux égards du faucon commun, comme M. Frisch semble l'insinuer. Au reste, le faucon tacheté dont M. Edwards donne la description et la figure, et qu'il dit être du même climat que le faucon noir, c'est-à-dire des terres de la baie de Hudson, ne nous paraît être en effet que le faucon-sors ou jeune de cette même espèce, et par conséquent ce n'est qu'une variété produite dans les couleurs par la différence de l'âge, et non pas une variété réelle ou variété de race dans cette espèce. On nous a assuré que la plupart de ces faucons noirs arrivent du côté du Midi : cependant nous en avons vu un qui avait été pris sur les côtes de l'Amérique septentrionale, près du banc de Terre-Neuve ; et, comme M. Edwards dit qu'il se trouve aussi dans les terres voisines de la baie de Hudson, on peut croire que l'espèce est fort répandue, et qu'elle fréquente également les climats chauds, tempérés ou froids.

Nous observerons que cet oiseau, que nous avons eu en nature avait les pieds d'un bleu bien décidé, et que ceux que l'on trouve représentés dans les planches enluminées de MM. Edwards et Frisch avaient les pieds jaunes ; cependant il n'est pas douteux que ce soient les mêmes oiseaux : nous avons déjà reconnu, examinant les balbuzards, qu'il y en avait à pieds bleus, et d'autres à pieds jaunes ; ce caractère est donc beaucoup moins fixe qu'on ne l'imaginait. Il en est de la couleur des pieds à peu près comme de celle du plumage ; elle varie souvent avec l'âge, ou par d'autres circonstances.

III.

L'oiseau qu'on peut appeler le *faucon rouge des Indes orientales*, très-bien décrit par Aldrovande, et à peu près dans les termes suivants. La femelle, qui est d'un tiers plus grosse que le mâle, a le dessus de la tête large et presque plat ; la couleur de la tête, du cou, de tout le dos et du dessus des ailes, est d'un cendré tirant sur le brun ; le bec est très-gros, quoique le crochet en soit assez petit ; la base du bec

est jaune, et le reste jusqu'au crochet, est de couleur cendrée; la pupille des yeux est très-noire, l'iris brun; la poitrine entière, la partie supérieure du dessous des ailes, le ventre, le erou pion et les cuisses sont d'un orangé presque rouge; il y a cependant au-dessus de la poitrine, sous le menton, une tache longue de couleur cendrée, et quelques petites taches de cette même couleur sur la poitrine; la queue est rayée de bandes en demi-cercle, alternativement brunes et cendrées; les jambes et les pieds sont jaunes, et les ongles noirs. Dans le mâle, toutes les parties rouges sont plus rouges, et toutes les parties cendrées sont plus brunes; le bec est plus bleu et les pieds sont plus jaunes. Ces faueons, ajoute Aldrovande, avaient été envoyés des Indes orientales au grand due Ferdinand, qui les fit dessiner vivants. Nous devons observer ici que Tardif, Albert et Crescent ont parlé du faueon rouge comme d'une espèce ou d'une variété qu'on eonnaisait en Europe, et qui se trouve dans les pays de plaines et de maréeages; mais ee faueon rouge n'est pas assez bien décrit pour qu'on puisse dire si e'est le même faueon rouge des Indes, qui pourrait bien voyager et venir en Europe comme le faueon passager.

IV

L'oiseau indiqué par Willughby sous la dénomination de *falco indicus cirratus*, qui est plus gros que le faueon, et presque égal à l'autour, qui a sur la tête une huppe dont l'extrémité se divise en deux parties qui pendent sur le cou. Cet oiseau est noir sur toutes les parties supérieures de la tête et du eorps; mais sur la poitrine et le ventre, son plumage est traversé de lignes noires et blanches alternativement: les plumes de la queue sont aussi rayées de lignes alternativement noires et cendrées; les pieds sont eouverts de plumes jusqu'à l'origine des doigts; l'iris des yeux, la peau qui couvre la base du bec et les pieds sont jaunes; le bec est d'un bleu noirâtre, et les ongles sont d'un beau noir.

Au reste, il paraît, par le témoignage des voyageurs, que le genre des faueons est l'un des plus universellement répandus. Nous avons dit qu'on en trouve partout en Europe, du nord au midi; qu'on en prend en quantité dans les îles de la Méditerranée, qu'ils sont eommuns sur la eôte de Barbarie. M. Shaw, dont j'ai trouvé les relations presque toujours fidèles, dit qu'au royaume de Tunis il y a des faueons et des éperviers en assez grande abondanee, et que la ehasse à l'oiseau est un des plus grands plaisirs des Arabes et des gens un peu au-dessus du eomun. On les trouve encore plus fréquemment au Mogol (1) et en Perse, où l'on prétend que l'art de la faueonnerie est plus cultivé que partout ailleurs; on en trouve jusqu'au Japon, où Kämpfer dit qu'on les tient plutôt par faste que pour l'utilité de la ehasse; et ees faueons du Japon viennent des parties septentrionales

(1) On se sert du faueon au Mogol pour la chasse du daim et des gazelles.

de cette île. Kolbe fait aussi mention des faucons du cap de Bonne-Espérance, et Bosman de ceux de Guinée ; en sorte qu'il n'y a, pour ainsi dire aucune terre, aucun climat dans l'ancien continent, où l'on ne trouve l'espèce du faucon ; et comme ces oiseaux supportent très-bien le froid, et qu'ils volent facilement et très-rapidement, on ne doit pas être surpris de les retrouver dans le nouveau continent ; il y en a dans le Groënland, dans les parties montagneuses de l'Amérique septentrionale et méridionale, et jusque dans les îles de la mer du Sud.

V.

LE TANAS.

FALCO PISCATOR. — LATHAM.

L'oiseau appelé *tanas* par les nègres du Sénégal, et qui nous a été donné par M. Adanson sous le nom de *faucon-pêcheur* (n° 478). Il ressemble presque en tout à notre faucon par les couleurs du plumage : il est néanmoins un peu plus petit, et il a sur la tête de longues plumes éminentes qui se rabattent en arrière, et qui forment une espèce de huppe, par laquelle on pourra toujours distinguer cet oiseau des autres du même genre : il a aussi le bec jaune, moins courbé et plus gros que le faucon. Il en diffère encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très-sensibles ; et son naturel est aussi différent, car il pêche plutôt qu'il ne chasse. Je crois que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter l'oiseau duquel Dampier fait mention sous ce même nom de *faucon-pêcheur*. « Il ressemble, dit-il, à nos plus petits faucons pour la couleur et la figure ; il a le bec et les ergots faits tout de même ; il se perche sur les troncs des arbres et sur les branches sèches qui donnent sur l'eau, dans les criques, les rivières, ou au bord de la mer ; et dès que ces oiseaux voient quelques petits poissons auprès d'eux, ils volent à fleur d'eau, les enfilent avec leurs griffes, et s'élèvent aussitôt en l'air sans toucher l'eau de leurs ailes. » Il ajoute « qu'ils n'avalent pas le poisson tout entier, comme font les autres oiseaux qui en vivent, mais qu'ils le déchirent avec leur bec, et le mangent par morceaux. »

LE HOBEREAU (1).

FALCO SUBBUTEO. — L.

Le hobereau (2) est bien plus petit que le faucon, et en diffère aussi par les habitudes naturelles. Le faucon est plus fier, plus vif et plus courageux ; il attaque des

(1) En anglais, *hobby* ; en italien, *bacello*.

(2) Numéros 431 et 432.

oiseaux beaucoup plus gros que lui. Le hobereau est plus lâche de son naturel ; car, à moins qu'il ne soit dressé, il ne prend que les alouettes et les cailles : mais il sait compenser ce défaut de courage et d'ardeur par son industrie. Dès qu'il aperçoit un chasseur et son chien, il les suit d'assez près, ou plane au-dessus de leur tête, et tâche de saisir les petits oiseaux qui s'élèvent devant eux : si le chien fait lever une alouette, une caille, et que le chasseur la manque, il ne la manque pas. Il a l'air de ne pas craindre le bruit, et de ne pas connaître l'effet des armes à feu ; car il s'approche de très-près du chasseur, qui le tue souvent lorsqu'il ravit sa proie. Il fréquente les plaines voisines des bois, et surtout celles où les alouettes abondent ; il en détruit un très-grand nombre, et elles connaissent si bien ce mortel ennemi, qu'elles ne l'aperçoivent jamais sans le plus grand effroi, et qu'elles se précipitent du haut des airs, pour se cacher sous l'herbe ou dans les buissons : c'est la seule manière dont elles puissent échapper ; car quoique l'alouette s'élève beaucoup, le hobereau vole encore plus haut qu'elle, et on peut le dresser au leurre comme le faucon et les autres oiseaux du plus haut vol. Il demeure et niche dans les forêts, où il se perche sur les arbres les plus élevés. Dans quelques-unes de nos provinces, on donne le nom de *hobereau* (1) aux petits seigneurs qui tyrannisent leurs paysans, et plus particulièrement au gentilhomme à lièvre, qui va chasser chez ses voisins sans en être prié, et qui chasse moins pour son plaisir que pour le profit.

On peut observer que, dans cette espèce, le plumage de l'oiseau est plus noir dans la première année qu'il ne l'est dans les années suivantes. Il y a aussi dans notre climat une variété de cet oiseau, qui nous a paru assez singulière pour mériter d'être représentée (n° 431) : les différences consistent en ce que la gorge, le dessous du cou, la poitrine, une partie du ventre, et les grandes plumes des ailes, sont cendrés et sans taches ; tandis que, dans le hobereau commun, la gorge et le dessous du cou sont blancs, la poitrine et le dessus du ventre blancs aussi, avec des taches longitudinales brunes, et que les grandes plumes des ailes sont presque noirâtres. Il y a de même d'assez grandes différences dans les couleurs de la queue, qui, dans le hobereau commun, est blanchâtre par dessous, traversée de brun, et qui, dans l'autre, est absolument brune. Mais ces différences n'empêchent pas que ces deux oiseaux ne puissent être regardés comme de la même espèce ; car ils ont la même grandeur, le même port, et se trouvent de même en France ; et d'ailleurs, ils se ressemblent par un caractère spécifique très-particulier, c'est qu'ils ont tous deux le bas du ventre et les cuisses garnis de plumes d'un roux vif, et qui tranche beaucoup sur les autres couleurs de cet oiseau. Il n'est pas même impossible que cette variété, dont toutes les différences se réduisent à des nuances de couleurs, ne provienne de l'âge ou des différents temps de la mue de cet oiseau ; et c'est encore une raison de plus pour ne les pas séparer de l'espèce commune. Au reste, le hobereau se porte sur le poing, découvert et sans chapeau, comme l'émerillon, l'é-

(1) Ce nom de *hobereau*, appliqué aux gentilshommes de campagne, peut venir aussi de ce qu'autrefois tous ceux qui n'étaient point assez riches pour entretenir une fauconnerie se contentaient d'élever des hobereaux pour la chasse.

pervier et l'autour, et l'on en faisait autrefois un grand usage pour la chasse des perdrix et des cailles.

LA CRÉCERELLE (1).

FALCO TINNUNCULUS. — L.

La crécerelle (2) est l'oiseau de proie le plus commun dans la plupart de nos provinces de France, et surtout en Bourgogne : il n'y a point d'ancien château ou de tour abandonnée qu'elle ne fréquente et qu'elle n'habite ; et c'est surtout le matin et le soir qu'on la voit voler autour de ces vieux bâtiments, et on l'entend encore plus souvent qu'on ne la voit ; elle a un cri précipité, *pli pli pli*, ou *pri pri pri*, qu'elle ne cesse de répéter en volant, et qui effraie tous les petits oiseaux, sur lesquels elle fond comme une flèche, et qu'elle saisit avec ses serres : si par hasard elle les manque du premier coup, elle les poursuit sans crainte du danger jusque dans les maisons ; j'ai vu plus d'une fois mes gens prendre une crécerelle et le petit oiseau qu'elle poursuivait, en fermant la fenêtre d'une chambre ou la porte d'une galerie qui étaient éloignées de plus de cent toises des vieilles tours d'où elle était partie. Lorsqu'elle a saisi et emporté l'oiseau, elle le tue et le plume très-proprement avant de le manger : elle ne prend pas tant de peine pour les souris et les mulots ; elle avale les plus petits tout entiers, et dépèce les autres. Toutes les parties molles du corps de la souris se digèrent dans l'estomac de cet oiseau : mais la peau se roule et forme une petite pelote, qu'il rend par le bec, et non par le bas ; car ses excréments sont presque liquides et blanchâtres. En mettant ces pelotes qu'elle vomit dans l'eau chaude, pour les ramollir et les étendre, on retrouve la peau entière de la souris, comme si on l'eût écorchée. Les ducs, les chouettes, les buses, et peut-être beaucoup d'oiseaux de proie, rendent de pareilles pelotes, dans lesquelles, outre la peau roulée, il se trouve quelquefois des portions les plus dures des os : il en est de même des oiseaux pêcheurs ; les arêtes et les écailles des poissons se roulent dans leur estomac, et ils les rejettent par le bec.

La crécerelle est un assez bel oiseau ; elle a l'œil vif et la vue très-perçante, le vol aisé et soutenu ; elle est diligente et courageuse : elle approche, par le naturel, des oiseaux nobles et généreux ; on peut même la dresser, comme les émerillons, pour la fauconnerie. La femelle est plus grande que le mâle, et elle en diffère en ce

(1) En latin, *tinnunculus* ; en italien, *canibello*, *tittinculo*, *tintarello*, *garinello* ; en espagnol, *cernicalo* ou *zernicalo* ; en allemand, *roethelweh* ou *wannewacher*, *quod alas extendat* (ait Schwencckfeld) *ventiletque instar ventilabri quod vannum nominant* ; en anglais, *kestrel* ou *kestrel*. On l'a aussi appelé en vieux français, et encore actuellement dans quelques provinces de France, *cercerelle*, *quercerelle*, *écrecelle*.

(2) Numéros 401 et 471.

qu'elle a la tête rousse, le dessus du dos, des ailes et de la queue, rayé de bandes transversales brunes, et qu'en même temps toutes les plumes de la queue sont d'un brun roux plus ou moins foncé ; au lieu que, dans le mâle, la tête et la queue sont grises, et que les parties supérieures du dos et des ailes sont d'un roux vineux, semé de quelques petites taches noires. On peut voir les différences du mâle et de la femelle dans les planches enluminées que nous avons citées.

Nous ne pouvons nous dispenser d'observer que quelques-uns de nos nomenclateurs modernes ont appelé *épervier des alouettes* la crécerelle femelle, et qu'ils en ont fait une espèce particulière et différente de celle de la crécerelle.

Quoique cet oiseau fréquente habituellement les vieux bâtiments, il y niche plus rarement que dans les bois, et lorsqu'il ne dépose pas ses œufs dans des trous de murailles ou d'arbres creux, il fait une espèce de nid très-négligé, composé de bûchettes et de racines, et assez semblable à celui des geais, sur les arbres les plus élevés des forêts : quelquefois il occupe aussi les nids que les corneilles ont abandonnés. Il pond plus souvent cinq œufs que quatre, et quelquefois six, et même sept, dont les deux bouts sont teints d'une couleur rougeâtre ou jaunâtre, assez semblable à celle de son plumage. Ses petits, dans le premier âge, ne sont couverts que d'un duvet blanc ; d'abord il les nourrit avec des insectes, et ensuite il leur apporte des mulots en quantité, qu'il aperçoit sur terre du plus haut des airs, où il tourne lentement, et demeure souvent stationnaire pour épier son gibier, sur lequel il fond en un instant : il enlève quelquefois une perdrix rouge beaucoup plus pesante que lui ; souvent aussi il prend des pigeons qui s'écartent de leur compagnie : mais sa proie la plus ordinaire, après les mulots et les reptiles, sont les moineaux, les pinsons et les autres petits oiseaux. Comme il produit en plus grand nombre que la plupart des autres oiseaux de proie, l'espèce est plus nombreuse et plus répandue ; on la trouve dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie et en Espagne ; on la retrouve même dans les pays tempérés de l'Amérique septentrionale. Plusieurs de ces oiseaux restent pendant toute l'année dans nos provinces de France : cependant j'ai remarqué qu'il y en avait beaucoup moins en hiver qu'en été ; ce qui me fait croire que plusieurs quittent le pays pour aller passer ailleurs la mauvaise saison.

J'ai fait élever plusieurs de ces oiseaux dans de grandes volières ; ils sont, comme je l'ai dit, d'un très-beau blanc pendant le premier mois de leur vie, après quoi les plumes du dos deviennent roussâtres et brunes en peu de jours. Ils sont robustes et aisés à nourrir ; ils mangent la viande crue qu'on lui présente à quinze jours ou trois semaines d'âge : ils connaissent bientôt la personne qui les soigne, et s'appriivoisent assez pour ne jamais l'offenser. Ils font entendre leur voix de très-bonne heure ; et, quoique enfermés, ils répètent le même cri qu'ils font en liberté : j'en ai vu s'échapper et revenir d'eux-mêmes à la volière, après un jour ou deux d'absence et peut-être d'abstinence forcée.

Je ne connais point de variétés dans cette espèce, que quelques individus qui ont la tête et les deux plumes du milieu de la queue grises, tels qu'ils nous sont

représentés par M. Frisch (planche LXXXV); mais M. Salerne fait mention d'une crécerelle jaune qui se trouve en Sologne, et dont les œufs sont de cette même couleur jaune. « Cette crécerelle, dit-il, est rare, et quelquefois elle se bat généreusement contre le jean-le-blanc, qui, quoique le plus fort, est souvent obligé de lui céder. On les a vus, ajoute-t-il, s'accrocher ensemble en l'air, et tomber de la sorte par terre, comme une motte ou une pierre. » Ce fait me paraît bien suspect, car l'oiseau jean-le-blanc est non-seulement très-supérieur à la crécerelle par la force, mais il a le vol et toutes les allures si différentes, qu'ils ne doivent guère se rencontrer.

LE ROCHIER.

FALCO LITHOFALCO. — L.

L'oiseau qu'on a nommé *faucon de roche* ou *rochier* (n° 447), n'est pas si gros que la crécerelle, et me paraît fort semblable à l'émerillon, dont on se sert dans la fauconnerie. Il fait, disent les auteurs, sa retraite et son nid dans les rochers. M. Frisch est le seul, avant nous, qui ait donné une bonne indication de cet oiseau, et l'on peut comparer dans son ouvrage la figure du rochier (pl. LXXXVII) avec la nôtre, et aussi avec les crécerelles mâle et femelle, qui toutes trois sont assez bien rendues : leurs rapports de ressemblance et de différence sont encore mieux exprimés dans nos planches enluminées. En considérant attentivement la forme et les caractères de cet oiseau, et en les comparant avec la forme et les caractères de l'espèce d'émerillon dont on se sert dans la fauconnerie (n° 468), nous sommes très-porté à croire que le rochier et cet émerillon sont de la même espèce, ou du moins d'une espèce encore plus voisine l'une de l'autre que celle de la crécerelle. On verra dans l'article suivant qu'il y a deux espèces d'émerillons, dont la première approche beaucoup de celle du rochier et la seconde de celle de la crécerelle. Comme tous ces oiseaux sont à peu près de la même taille, du même naturel, et qu'ils varient autant et plus par le sexe et par l'âge que par la différence des espèces, il est très-difficile de les bien reconnaître; et ce n'est qu'à force de comparaisons faites d'après nature que nous sommes parvenu à les distinguer les uns des autres.

L'ÉMERILLON (1).

FALCO ŒSALON — L.

L'oiseau (2) dont il est ici question n'est point l'émerillon des naturalistes, mais l'émerillon des fauconniers, qui n'a été indiqué ni bien décrit par aucun de nos nomenclateurs : cependant c'est le véritable émerillon dont on se sert tous les jours dans la fauconnerie, et que l'on dresse au vol pour la chasse. Cet oiseau est, à l'exception des pies-grièches, le plus petit de tous les oiseaux de proie, n'étant que de la grandeur d'une grosse grive : néanmoins on doit le regarder comme un oiseau noble et qui tient de plus près qu'un autre à l'espèce du faucon ; il en a le plumage (3), la forme et l'attitude, il a le même naturel, la même docilité et tout autant d'ardeur et de courage. On peut en faire un bon oiseau de chasse pour les alouettes, les cailles et même les perdrix, qu'il prend et transporte, quoique beaucoup plus pesantes que lui ; souvent il les tue d'un seul coup en les frappant de l'estomac sur la tête ou sur le cou.

Cette petite espèce, si voisine d'ailleurs de celle du faucon par le courage et le naturel, ressemble néanmoins plus au hobereau par la figure, et encore plus au rochier : on le distinguera cependant du hobereau, en ce qu'il a les ailes beaucoup plus courtes, et qu'elles ne s'étendent pas, à beaucoup près, jusqu'à l'extrémité de la queue, au lieu que celles du hobereau s'étendent un peu au delà de cette extrémité : mais, comme nous l'avons déjà fait sentir dans l'article précédent, ses ressemblances avec le rochier sont si grandes, tant pour la grosseur et la longueur du corps, la forme du bec, des pieds et des serres, les couleurs du plumage, la distribution des taches, etc.... qu'on serait très-bien fondé à regarder le rochier comme une variété de l'émerillon, ou du moins comme une espèce si voisine, qu'on doit suspendre son jugement sur la diversité de ces deux espèces. Au reste, l'émerillon s'éloigne de l'espèce du faucon et de celle de tous les autres oiseaux de proie, par un attribut qui le rapproche de la classe commune des autres oiseaux ; c'est que le mâle et la femelle sont dans l'émerillon de la même grandeur, au lieu que dans tous les autres oiseaux de proie, le mâle est bien plus petit que la femelle. Cette singularité ne tient donc point à leur manière de vivre, ni à rien de tout ce qui distingue les oiseaux de proie des autres oiseaux ; elle semblerait d'abord appartenir à la grandeur, parce que dans les pies-grièches, qui sont encore plus petites que les émerillons, le mâle et la femelle sont aussi de la même grosseur ; tandis que dans les aigles, les vautours, les gerfauts, les autours, les faucons et les éperviers, le mâle est d'un tiers ou d'un quart plus petit que la femelle. Après avoir réfléchi sur cette singularité, et reconnu qu'elle ne pouvait pas dépendre des causes générales, j'ai recherché s'il n'y en avait pas de particulières auxquelles on pût attri-

(1) En latin, *œsalon* ; en italien, *smerno* ou *smerniglio* ; en allemand, *myrle* ou *smyrilin*.

(2) Numéro 468.

(3) Il ressemble en effet, par les nuances et la distribution des couleurs, au faucon-sors.

buer cet effet : et j'ai trouvé, en comparant les passages de ceux qui ont disséqué des oiseaux de proie, qu'il y a dans la plupart des femelles un double *cæcum* assez gros et assez étendu, tandis que dans les mâles il n'y a qu'un *cæcum*, et quelquefois point du tout : cette différence de la conformation intérieure, qui se trouve toujours en plus dans les femelles que dans les mâles, peut être la vraie cause physique de leur excès en grandeur. Je laisse aux gens qui s'occupent d'anatomie à vérifier plus exactement ce fait, qui seul m'a paru propre à rendre raison de la supériorité de grandeur de la femelle sur le mâle, dans presque toutes les espèces des grands oiseaux de proie.

L'émerillon vole bas, quoique très-vite et très-légèrement ; il fréquente les bois et les buissons pour y saisir les petits oiseaux, et chasse seul sans être accompagné de sa femelle : elle niche dans les forêts en montagnes, et produit cinq ou six petits.

Mais, indépendamment de cet émerillon dont nous venons de donner l'histoire et la représentation, il existe une autre espèce d'émerillon mieux connu des naturalistes, dont M. Frisch a donné la figure (pl. LXXXIX), et qui a été décrite d'après nature par M. Brisson. Cet émerillon diffère en effet, par un assez grand nombre de caractères, de l'émerillon des fauconniers ; il paraît même approcher beaucoup plus de l'espèce de la crécerelle, du moins autant qu'il nous est permis d'en juger par la représentation, n'ayant pu nous le procurer en nature : mais ce qui semble appuyer notre conjecture, c'est que les oiseaux d'Amérique qui nous ont été envoyés sous les noms d'*émerillon de Cayenne* (n° 444), et *émerillon de Saint-Domingue* (n° 465), ne nous paraissent être que des variétés d'une seule espèce ; et peut-être l'un de ces oiseaux n'est-il que le mâle ou la femelle de l'autre : mais tous deux ressemblent si fort à l'émerillon donné par M. Frisch, qu'on doit les regarder comme étant d'espèces très-voisines ; et cet émerillon d'Europe, aussi bien que ces émerillons d'Amérique dont les espèces sont si voisines, paraîtront à tous ceux qui les considéreront attentivement beaucoup plus près de la crécerelle que de l'émerillon des fauconniers. Il se peut donc que cette espèce ait passé d'un continent à l'autre ; et en effet, M. Linnæus fait mention des crécerelles en Suède, et ne dit pas que les émerillons s'y trouvent. Ceci semble confirmer encore notre opinion, que ce prétendu émerillon des naturalistes n'est qu'une variété, ou tout au plus une espèce très-voisine de celle de la crécerelle : on pourrait même lui donner un nom particulier, si on voulait la distinguer, soit de l'émerillon des fauconniers, soit de la crécerelle, et ce nom serait celui qu'on lui donne dans les îles Antilles. « L'émerillon, dit le P. Du Tertre, que nos habitants appellent *gry gry*, à cause qu'en volant il jette un cri qu'ils expriment par ces syllabes *gry gry*, est un petit oiseau de proie qui n'est guère plus gros qu'une grive ; il a toutes les plumes de dessus le dos et les ailes rousses, tachées de noir, et le dessous du ventre blanc, moucheté d'hermine : il est armé de bec et de griffes à proportion de sa grandeur ; il ne fait la chasse qu'aux petits lézards et aux sauterelles, et quelquefois aux petits poulets, quand ils sont nouvellement éclos. Je leur en fais lâcher plusieurs fois, ajoute-t-il,

la poule se défend contre lui et lui donne la chasse. Les habitants en mangent ; mais il n'est pas bien gras. »

La ressemblance du cri de cet émerillon du P. Dutertre (1) avec le cri de notre crécerelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces ; et il me paraît qu'on peut conclure assez positivement que tous ces oiseaux donnés par les naturalistes sous les noms d'*émerillon d'Europe*, *émerillon de la Caroline* ou de *Cayenne*, et *émerillon de Saint-Domingue* ou des *Antilles*, ne font qu'une variété dans l'espèce de la crécerelle, à laquelle on pourrait donner le nom de *gry gry*, pour la distinguer de la crécerelle commune.

LES PIES-GRIÈCHES.

Ces oiseaux, quoique petits, quoique délicats de corps et de membres, doivent néanmoins, par leur courage, par leur large bec, fort et crochu, et par leur appétit pour la chair, être mis au rang des oiseaux de proie, même des plus fiers et des plus sanguinaires. On est toujours étonné de voir l'intrépidité avec laquelle une petite pie-grièche combat contre les pies, les corneilles, les crécerelles, tous oiseaux beaucoup plus grands et plus forts qu'elle : non-seulement elle combat pour se défendre, mais souvent elle attaque, et toujours avec avantage, surtout lorsque le couple se réunit pour éloigner de leurs petits les oiseaux de rapine. Elles n'attendent pas qu'ils approchent ; il suffit qu'ils passent à leur portée pour qu'elles aillent au-devant : elles les attaquent à grands cris, leur font des blessures cruelles, et les chassent avec tant de fureur, qu'ils fuient souvent sans oser revenir : et dans ce combat inégal contre d'aussi grands ennemis, il est rare de les voir succomber sous la force, ou se laisser emporter : il arrive seulement qu'elles tombent quelquefois avec l'oiseau contre lequel elles se sont accrochées avec tant d'acharnement, que le combat ne finit que par la chute et la mort de tous deux : aussi les oiseaux de proie les plus braves les respectent ; les milans, les buses, les corbeaux paraissent les craindre et les fuir plutôt que les chercher. Rien dans la nature ne peint mieux la puissance et les droits du courage, que de voir ce petit oiseau, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, voler de pair avec les éperviers, les faucons et tous les autres tyrans de l'air, sans les redouter, et chasser dans leur domaine sans crainte d'en être puni ; car, quoique les pies-grièches se nourrissent communément d'insectes, elles aiment la chair de préférence : elles poursuivent au vol tous les petits oiseaux ; on en a vu prendre des perdreaux et de jeunes levrauts ; les grives, les merles et les autres oiseaux pris au lacet ou au piège deviennent leur proie la plus ordinaire ; elles les saisissent avec les ongles, leur crévent la tête avec

(1) Le cri de la crécerelle est *prî, prî* ; ce qui approche beaucoup de *gry, gry*, qui est le nom qu'on donne, aux Antilles, à cet oiseau, à cause de son cri.

le bec, leur serrent et déchiquètent le cou ; et, après les avoir étranglés ou tués, elles les plument pour les manger, les dépecer à leur aise, et en emporter dans leur nid les débris en lambeaux.

Le genre de ces oiseaux est composé d'un assez grand nombre d'espèces : mais nous pouvons réduire à trois principales celles de notre climat ; la première est celle de la pie-grièche grise, la seconde celle de la pie-grièche rousse, et la troisième celle de la pie-grièche appelée vulgairement *l'écorcheur*. Chacune de ces trois espèces mérite une description particulière, et contient quelques variétés que nous allons indiquer.

LA PIE-GRIÈCHE GRISE (1).

LANIUS EXCUBITOR. — L.

Cette pie-grièche (2) est très-commune dans nos provinces de France, et paraît être naturelle à notre climat, car elle y passe l'hiver et ne le quitte en aucun temps : elle habite les bois et les montagnes en été, et vient dans les plaines et près des habitations en hiver ; elle fait son nid sur les arbres les plus élevés des bois ou des terres en montagnes. Ce nid est composé au dehors de mousse blanche entrelacée d'herbes longues, et au dedans il est bien doublé et tapissé de laine ; ordinairement il est appuyé sur une branche à double et triple fourche. La femelle, qui ne diffère pas du mâle par la grosseur, mais seulement par la teinte des couleurs plus claires que celles du mâle, pond ordinairement cinq ou six, et quelquefois sept, ou même huit œufs gros comme ceux d'une grive ; elle nourrit ses petits de chenilles et d'autres insectes dans les premiers jours, et bientôt elle leur fait manger de petits morceaux de viande que le père leur apporte avec un soin et une diligence admirables. Bien différente des autres oiseaux de proie, qui chassent leurs petits avant qu'ils soient en état de se pourvoir d'eux-mêmes, la pie-grièche garde et soigne les siens tout le temps du premier âge ; et quand ils sont adultes, elle les soigne encore : la famille ne se sépare pas : on les voit voler ensemble pendant l'automne entier, et encore en hiver, sans qu'ils se réunissent en grandes troupes. Chaque famille fait une petite bande à part, ordinairement composée du père, de la mère et de cinq ou six petits, qui tous prennent un intérêt commun à ce qui leur arrive, vivent en paix et chassent de concert, jusqu'à ce que le sentiment ou le besoin d'amour, plus fort que tout autre sentiment, détruise les liens de cet attachement, et enlève les enfants à leurs parents ; la famille ne se sépare que pour en former de nouvelles.

(1) En latin, *lanius* ; en italien, *gazza sperriera*, *falconello*, *oresto*, *castrica*, *verla*, *stragazzina*, *ragazzoia*.

(2) Numéro 445.

Il est aisé de reconnaître les pies-grièches de loin, non-seulement à cause de cette petite troupe qu'elles forment après le temps des nichées, mais encore à leur vol, qui n'est ni direct ni oblique à la même hauteur, et qui se fait toujours de bas en haut et de haut en bas alternativement et précipitamment : on peut aussi les reconnaître, sans les voir, à leur cri aigu *troui, troui*, qu'on entend de fort loin, et qu'elles ne cessent de répéter lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres.

Il y a, dans cette première espèce, variété pour la grandeur et variété pour la couleur. Nous avons au Cabinet une pie-grièche qui nous a été envoyée d'Italie, et qui ne diffère de la pie-grièche commune que par une teinte de roux sur la poitrine et le ventre (n° 32, fig. 1) : on en trouve d'absolument blanches dans les Alpes ; et ces pies-grièches blanches, aussi bien que celles qui ont une teinte de roux sur le ventre, sont de la même grandeur que la pie-grièche grise, qui n'est elle-même pas plus grosse que le *mauvis*, autrement la *grive-mauviette* (1) : mais il s'en trouve d'autres, en Allemagne et en Suisse, qui sont un peu plus grandes, et dont quelques naturalistes ont voulu faire une espèce particulière, quoiqu'il n'y ait aucune différence entre ces oiseaux que celle d'un peu plus de grandeur, ce qui pourrait bien provenir de la nourriture, c'est-à-dire de l'abondance ou de la disette des pays qu'ils habitent : ainsi la pie-grièche grise varie, même dans nos climats d'Europe, par la grandeur et par les couleurs. On ne doit donc pas être surpris si elle varie encore davantage dans les climats plus éloignés, tels que ceux de l'Amérique, de l'Afrique et des Indes. La pie-grièche grise de la Louisiane (n° 476, fig. 2) est le même oiseau que la pie-grièche grise d'Europe, de laquelle elle paraît différer aussi peu que la pie-grièche d'Italie ; on n'y remarquerait même aucune différence bien sensible, si elle n'était pas un peu plus petite et un peu plus foncée de couleur sur les parties supérieures du corps.

La pie-grièche du cap de Bonne-Espérance (n° 477, fig. 1.), la pie-grièche grise du Sénégal (n° 297, fig. 1), et la pie-grièche bleue de Madagasear (n° 298, fig. 1), sont encore trois variétés très-voisines l'une de l'autre, et appartiennent également à l'espèce commune de la pie-grièche grise d'Europe ; celle du Cap ne diffère de celle d'Europe qu'en ce qu'elle a toutes les parties supérieures du corps d'un brun noirâtre ; celle du Sénégal les a d'un brun plus clair, et celle de Madagasear a ces mêmes parties d'un beau bleu : mais ces différences dans la couleur du plumage, tout le reste étant égal et semblable d'ailleurs, ne suffisent pas, à beaucoup près, pour en faire des espèces distinctes et séparées de la pie-grièche commune. Nous donnerons plusieurs exemples de changements de couleur tout aussi grands dans d'autres oiseaux, même dans notre climat ; à plus forte raison ces changements doivent-ils arriver dans des climats différents et aussi éloignés les uns des autres. L'influence de la température se marque par des rapports que

(1) Elle diffère de la première en ce qu'elle est plus grande et plus grosse, et en ce qu'elle a les plumes scapulaires et les petites couvertures du dessus des ailes d'une couleur roussâtre ; mais, comme elle ressemble par tout le reste à la pie-grièche commune, ces différences, qui peut-être ne sont pas générales ni bien constantes, ne nous paraissent pas suffisantes pour établir une espèce distincte et séparée de la première.

des gens attentifs ne doivent pas laisser échapper ; par exemple, nous trouvons ici que la pie-grièche étrangère qui ressemble le plus à notre pie-grièche d'Italie est celle de la Louisiane ; or la température de ces deux climats n'est pas fort inégale, et nous trouvons, au contraire, que celle du Cap, du Sénégal et de Madagascar ressemble moins, parce que ces climats sont en effet d'une température très-différente de celle d'Italie.

Il en est de même du climat de Cayenne, où la pie-grièche prend un plumage varié de longues taches brunes (n° 297) ; mais comme elle est de la même grandeur que notre pie-grièche grise, et qu'elle lui ressemble à tous autres égards, nous avons cru pouvoir la rapporter avec fondement à cette espèce commune.

LA PIE-GRIÈCHE ROUSSE.

LANIUS RUFUS. — GMEL.

Cette pie-grièche rousse (1) est un peu plus petite que la grise, et très-aisée à reconnaître par le roux qu'elle a sur la tête, qui est quelquefois rouge et ordinairement d'un roux vif ; on peut aussi remarquer qu'elle a les yeux d'un gris blanchâtre ou jaunâtre, au lieu que la pie-grièche grise les a bruns ; elle a aussi le bec et les jambes plus noirs. Le naturel de cette pie-grièche rousse est à très-peu près le même que celui de la pie-grièche grise : toutes deux sont aussi hardies, aussi méchantes l'une que l'autre ; mais ce qui prouve que ce sont néanmoins deux espèces différentes, c'est que la première reste au pays toute l'année, au lieu que celle-ci le quitte en automne, et ne revient qu'au printemps : la famille, qui ne se sépare pas à la sortie du nid, et qui demeure toujours rassemblée, part vers le commencement de septembre, sans se réunir avec d'autres familles et sans faire de longs vols ; ces oiseaux ne vont que d'arbre en arbre, et ne volent pas de suite, même dans le temps de leur départ : ils restent pendant l'été dans nos campagnes, et font leur nid sur quelque arbre touffu ; au lieu que la pie-grièche grise habite les bois dans cette même saison, et ne vient guère dans nos plaines que quand la pie-grièche rousse est partie. On prétend aussi que, de toutes les pies-grièches, celle-ci est la meilleure, ou, si l'on veut, la seule qui soit bonne à manger.

Le mâle et la femelle sont à très-peu près de la même grosseur ; mais ils diffèrent par les couleurs assez pour paraître des oiseaux de différente espèce : nous renvoyons sur cela aux planches enluminées que nous venons de citer, et qu'il suffira de comparer pour le reconnaître ; nous observerons seulement, au sujet de cette espèce et de la suivante, appelée *l'écorcheur*, que ces oiseaux font leur nid avec beaucoup d'art et de propreté, à peu près avec les mêmes matériaux qu'emploie la pie-grièche grise ; la mousse et la laine y sont si bien entrelacées avec les petites racines souples, les herbes fines et longues, les branches pliantes des petits

(1) Numéro 9, fig. 2, le mâle ; et numéro 31, fig. 4, la femelle.

arbores, que cet ouvrage paraît avoir été tissu. Ils produisent ordinairement cinq ou six œufs, et quelquefois davantage; et ces œufs dont le fond est de couleur blanchâtre, sont en tout ou en partie tachés de brun ou de fauve.

L'ÉCORCHEUR.

LANIUS COLLURIO. — GMEL.

L'écorcheur (1) est un peu plus petit que la pie-grièche rousse, et lui ressemble assez par les habitudes naturelles; comme elle, il arrive au printemps, fait son nid sur des arbres, ou même dans des buissons, en pleine campagne, et non pas dans les bois, part avec sa famille vers le mois de septembre, se nourrit communément d'insectes, et fait aussi la guerre aux petits oiseaux; en sorte qu'on ne peut trouver aucune différence essentielle entre eux, sinon la grandeur, la distribution et les nuances de couleur, qui paraissent être constamment différentes dans chacune de ces espèces, tant celles du mâle que celles de la femelle: néanmoins, comme entre le mâle et la femelle de chacune de ces deux espèces il y a, dans ce même caractère de la couleur, encore plus de différences que d'une espèce à l'autre, on serait très-bien fondé à ne les regarder que comme des variétés, et à réunir sous les mêmes espèces la pie-grièche rousse, l'écorcheur et l'écorcheur varié, dont quelques naturalistes ont encore fait une espèce distincte, et qui cependant pourrait bien être la femelle de celui dont il est ici question; nous renvoyons aux planches enluminées pour en juger par la comparaison.

Au reste, ces deux espèces de pies-grièches, avec leurs variétés, nichent dans nos climats, et se trouvent en Suède comme en France; en sorte qu'elles ont pu passer d'un continent à l'autre. Il est donc à présumer que les espèces étrangères de ce même genre, et qui ont des couleurs rousses, ne sont que des variétés de l'écorcheur, d'autant qu'ayant l'usage de passer tous les ans d'un climat à l'autre, elles ont pu se naturaliser dans des climats éloignés, encore plus aisément que la pie-grièche, qui reste constamment dans notre pays.

Rien ne prouve mieux le passage de ces oiseaux de notre pays dans des climats plus chauds, pour y passer l'hiver, que de les trouver au Sénégal. La pie-grièche rousse (n° 477, fig. 2) nous a été envoyée par M. Adanson, et c'est absolument le même oiseau que notre pie-grièche rousse d'Europe: il y en a une autre n° 479 qui nous a été également envoyée du Sénégal, et qui ne doit être regardée que comme une simple variété dans l'espèce, puisqu'elle ne diffère des autres que par la couleur de la tête, qu'elle a noire, et par un peu plus de longueur de queue; ce qui ne fait pas, à beaucoup près, une assez grande différence pour en former une espèce distincte et séparée.

Il en est de même de l'oiseau que nous avons appelé l'écorcheur des Philippines (2),

(1) Numéro 31, fig. 2, et numéro 475, fig. 1.

2. Il nous paraît que cet oiseau est le même que celui que M. Edwards a donné sous le nom de *pie-grièche*

et encore de celui que nous avons appelé *pie-grièche de la Louisiane* (n° 397), qui nous ont été envoyés de ces deux climats si éloignés l'un de l'autre, et qui néanmoins se ressemblent assez pour ne paraître que le même oiseau, et qui, dans le réel, ne font ensemble qu'une variété de notre écorcheur, à la femelle duquel cette variété ressemble presque en tout.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE-GRIÈCHE GRISE ET A L'ÉCORCHEUR.

I.

LE FINGAH.

LANIUS CÆRULESCENS. — L.

L'oiseau des Indes orientales, appelé au Bengale *fingah*, dont M. Edwards a donné la description sous le nom de *pie-grièche des Indes* à queue fourchue, qui est certainement une espèce différente de toutes les autres pies-grièches. Voici la traduction de ce que dit M. Edwards à ce sujet. « La forme du bec, les moustaches ou poils qui en surmontent la base, la forme des jambes, m'ont déterminé à donner à cet oiseau le nom de *pie-grièche*, quoique sa queue soit faite tout autrement que celle des pies-grièches, dont les plumes du milieu sont les plus longues; au lieu que dans celles-ci elles sont beaucoup plus courtes que les plumes extérieures; en sorte que la queue paraît fourchue, c'est-à-dire vide au milieu vers son extrémité. Il a le bec épais et fort, voûté en arc, à peu près comme celui de l'épervier, plus long à proportion de sa grosseur, et moins crochu, avec des narines assez grandes; la base de la mandibule supérieure est environnée de poils roides... La tête entière, le cou, le dos et les couvertures des ailes sont d'un noir brillant, avec un reflet de bleu, de pourpre et de vert, et qui se décide ou varie suivant l'incidence de la lu-

rouge ou rousse huppée. Cet oiseau, dit-il, s'appelle *charah* dans le pays de Bengale, et diffère de nos pies-grièches par une huppe qu'il porte sur la tête. Mais cette différence est bien légère, car cette huppe n'en est pas une; c'est seulement une disposition de plumes qui paraissent hérissées comme celles du geai lorsqu'il est en colère, et que M. Edwards avoue lui-même qu'il n'a vue que dans l'oiseau mort: en sorte qu'on ne peut pas assurer si ces plumes n'avaient pas été redressées par quelque froissement avant ou après la mort de l'oiseau, ce qui est bien différent d'une huppe naturelle. La preuve de ce que je viens de dire, c'est qu'on voit une semblable huppe sur la tête de la pie-grièche blanche et noire de Surinam, dont le même M. Edwards a donné la figure dans la première partie des *Glanures*. Or nous avons cette espèce au Cabinet du Roi, et il est certain qu'elle n'a point de huppe; dès lors nous ne pouvons nous empêcher de présumer que cette apparence de huppe ou plutôt de plumes hérissées sur la tête, qui se trouvent dans ces deux pies-grièches de M. Edwards, ne soit une disposition accidentelle et momentanée, et qui probablement ne se manifeste que quand l'oiseau est en colère: ainsi nous persistons à croire que cette pie-grièche de Bengale n'est qu'une variété de l'espèce de la pie-grièche rousse ou de l'écorcheur d'Europe.

mière... La poitrine est d'une couleur cendrée, sombre et noirâtre; tout le ventre, les jambes et les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un brun noirâtre. Je doutais, ajoute M. Edwards, si je devais ranger cet oiseau avec les pies-grièches ou avec les pies: car il me paraissait également voisin de chacun de ces deux genres, et je pense que tous deux pourraient n'en faire qu'un, les pies convenant, en beaucoup de choses, avec les pies-grièches. Quoique personne en Angleterre ne l'ait remarqué, il paraît qu'en France on y fait attention, et qu'on a observé cette conformité de la nature dans ces deux oiseaux, puisqu'on les a tous deux appelés *pies*. »

II.

LE ROUGE-QUEUE.

LANIUS EMERIA. — LATH.

L'oiseau des Indes orientales indiqué et décrit par Albin sous le nom de *rouge-queue du Bengale*. Il est de même grandeur que la pie-grièche grise d'Europe: le bec est d'un cendré brun; l'iris des yeux est blanchâtre, le dessus et le derrière de la tête noirs: il y a au-dessous des yeux une tache d'un rouge vif terminé de blanc, et sur le cou quatre taches blanches noires en portion de cercle; le dessous du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes et les plumes scapulaires sont bruns; la gorge, le dessous du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés et les jambes sont blancs; le bas du ventre et les couvertures du dessous de la queue sont rouges; la queue est d'un brun clair; les pieds et les ongles sont noirs.

III.

LE LANGRAIEN ET LE TCHA-CHERT.

LANIUS LEUCORYNCHOS. — LATH. — LANIUS VIRIDIS. — L.

Les oiseaux envoyés de Manille et de Madagascar, le premier sous le nom de *langraien* (n° 9, fig. 1), et le second sous celui de *tcha-chert* (n° 32, fig. 2), que l'on a rapportés peut-être mal à propos au genre des pies-grièches, parce qu'ils en diffèrent par un caractère essentiel, ayant les ailes, lorsqu'elles sont pliées, aussi longues que la queue; tandis que toutes les autres pies-grièches, ainsi que les oiseaux étrangers que nous y rapporterons, ont les ailes beaucoup plus courtes à proportion, ce qui pourrait faire croire que ce sont des oiseaux d'un autre genre: néanmoins, comme celui de Madagascar approche assez de l'espèce de notre pie-grièche grise, à cette différence près de la longueur des ailes, on pourrait le regarder comme faisant la nuance entre notre pie-grièche et cet oiseau de Manille, auquel

il ressemble encore plus qu'à notre pie-grièche ; et comme nous ne connaissons aucun genre d'oiseaux auquel on puisse rapporter directement cet oiseau de Manille, nous avons suivi le sentiment des autres naturalistes, en lui donnant le nom de *pie-grièche*, aussi bien qu'à celui de Madagascar : mais nous avons cru devoir ici marquer nos doutes sur la justesse de cette dénomination.

IV.

LES BÉCARDES.

LANIUS CYANEUS. — GMEL.

Les oiseaux envoyés de Cayenne, le premier (n° 304) sous le nom de *pie-grièche grise*, et le second sous celui de *pie-grièche tachetée*, qui sont d'une espèce différente de nos pies-grièches d'Europe, et que nous avons cru devoir appeler *bécards*, à cause de la grosseur et de la longueur de leur bec, qu'ils ont aussi de couleur rouge. Ces bécardes diffèrent encore de nos pies-grièches, en ce qu'elles ont la tête toute noire, et l'habitude du corps plus épaisse et plus longue ; mais d'ailleurs elles leur ressemblent plus qu'à tout autre oiseau. Au reste, l'une nous paraît être le mâle et l'autre la femelle de la même espèce, sur laquelle nous observerons qu'il se trouve encore d'autres espèces semblables par la grosseur du bec, dans ce même climat de Cayenne, et dans d'autres climats très-éloignés, comme on va le voir dans les articles suivants.

V.

LA BÉCARDE A VENTRE JAUNE (1).

LANIUS SULFURATUS. — GMEL.

L'oiseau envoyé de Cayenne sous le nom de *pie-grièche jaune*, qui, par son long bec, nous paraît être d'une espèce assez voisine de la précédente, et que, par cette raison, nous avons appelé la *bécarde à ventre jaune* (n° 296) ; car elle ne diffère guère que par les couleurs : les planches enluminées suffiront pour les faire reconnaître et distinguer aisément l'une de l'autre.

VI.

LE VANGA OU BÉCARDE A VENTRE BLANC.

LANIUS CURVIROSTRIS. — GMEL.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *vanga* (n° 228), et qui, quoique différant, par l'espèce, de nos pies-grièches et de nos écorcheurs,

(1) Buffon a encore décrit le même oiseau sous le nom de *geai à ventre jaune de Cayenne*. (A. R.)

peut-être même étant d'un autre genre, a néanmoins plus de rapport avec ces oiseaux qu'avec aucun autre : c'est pour cette raison que nous l'avons nommé, sur les planches enluminées, *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagascar*. Mais on pourrait, à plus juste titre, le rapporter au genre des *bécardes*, dont nous venons de parler, et l'appeler *bécarde à ventre blanc*.

VII.

LE SCHEB-BÉ.

LANIUS RUFUS. — LATH.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *schet-bé* (n° 298, fig. 2), et dont l'espèce nous paraît si voisine de la précédente qu'on pourrait les regarder toutes deux comme n'en faisant qu'une, si le climat de Cayenne n'était pas aussi éloigné qu'il est de celui de Madagascar. Nous avons appelé cet oiseau *pie-grièche rousse de Madagascar* par la même raison que nous avons appelé le précédent *pie-grièche jaune de Cayenne* : et il faut avouer que cette *pie-grièche rousse de Madagascar* approche un peu plus que celle de Cayenne, de nos *pies-grièches* d'Europe, parce qu'elle a le bec plus court, et par conséquent différent de celui de nos *pies-grièches* d'Europe : au reste, ces deux espèces étrangères sont plus voisines l'une de l'autre que de nos *pies-grièches* d'Europe.

VIII.

LE TCHA-CHERT-BÉ.

LANIUS LEUCOCEPHALUS. — LATH.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre sous le nom de *tcha-chert-bé*, et que nous avons nommé, au bas de nos planches enluminées, *grande pie-grièche verdâtre* (n° 371), et qui ne nous paraît être qu'une espèce très-voisine, ou même une variété d'âge ou de sexe dans l'espèce précédente, dont elle ne diffère guère que parce qu'elle a le bec un peu plus court et moins crochu et les couleurs un peu différemment distribuées. Au reste, ces cinq oiseaux étrangers et à gros bec, savoir, la *pie-grièche grise* et la *pie-grièche jaune de Cayenne*, la *pie-grièche rousse*, l'*écorcheur*, et la *pie-grièche verdâtre de Madagascar*, pourraient bien faire un petit genre à part, auquel nous avons donné le nom de *bécardes*, à cause de la grandeur et de la grosseur de leur bec, parce que, dans le réel, tous ces oiseaux diffèrent assez des *pies-grièches* pour devoir en être séparés.

IX.

LE GONOLEK.

LANIUS BARBARUS. — GMEL.

L'oiseau qui nous a été envoyé du Sénégal par M. Adanson sous le nom de *pie-grièche rouge du Sénégal*, et que les nègres, dit-il, appellent *gonosek* (n° 56), c'est-

à-dire mangeur d'insectes. C'est un oiseau remarquable par les couleurs vives dont il est peint ; il est à très-peu près de la même grandeur que la pie-grièche d'Europe, et n'en diffère, pour ainsi dire, que par les couleurs, qui néanmoins suivent dans leur distribution à peu près le même ordre que sur la pie-grièche grise d'Europe ; mais, comme les couleurs en elles-mêmes sont très-différentes, nous avons cru devoir regarder cet oiseau comme étant d'une espèce différente.

X.

LE CALI-CALIC ET LE BRUIA.

LANIUS MADAGASCARIENSIS. — LATH.

L'oiseau envoyé de Madagascar par M. Poivre, tant le mâle que la femelle, le premier sous le nom de *cali-calic*, et le second sous celui de *bruia* (n° 229, fig. 1, le mâle, fig. 2, la femelle), que l'on peut rapporter au genre de notre écorcheur d'Europe, à cause de sa petitesse, mais qui du reste en diffère assez pour être regardé comme un oiseau d'espèce différente.

XI.

PIE-GRIÈCHE HUPPÉE.

LANIUS CANADENSIS. — LATH.

L'oiseau envoyé du Canada sous le nom de *pie-grièche huppée* (n° 475, fig. 2), et qui porte en effet, sur le sommet de la tête, une huppe molle et de plumes longues qui retombent en arrière ; mais qui du reste est une vraie pie-grièche, et assez semblable à notre pie-grièche rousse par la disposition des couleurs, pour qu'on puisse la regarder comme une espèce voisine, qui n'en diffère que par les caractères de cette huppe, et du bec, qui est un peu plus gros.

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES

Les yeux de ces oiseaux sont d'une sensibilité si grande, qu'ils paraissent être éblouis par la clarté du jour, et entièrement offusqués par les rayons du soleil ; il leur faut une lumière plus douce, telle que celle de l'aurore naissante ou du crépuscule tombant : c'est alors qu'ils sortent de leurs retraites pour chasser, ou plutôt pour chercher leur proie, et ils font cette quête avec grand avantage, car ils

trouvent dans ce temps les autres oiseaux et les petits animaux endormis, ou prêts à l'être. Les nuits où la lune brille sont pour eux les beaux jours, les jours de plaisir, les jours d'abondance, pendant lesquels ils chassent plusieurs heures de suite, et se pourvoient d'amples provisions : les nuits où la lune fait défaut sont beaucoup moins heureuses ; ils n'ont guère qu'une heure le soir et une heure le matin pour chercher leur subsistance, car il ne faut pas croire que la vue de ces oiseaux, qui s'exerce si parfaitement à une faible lumière, puisse se passer de toute lumière, et qu'elle perce en effet dans l'obscurité la plus profonde ; dès que la nuit est bien close, ils cessent de voir, et ne diffèrent pas à cet égard des autres animaux, tels que les lièvres, les loups, les cerfs, qui sortent le soir des bois pour repaître ou chasser pendant la nuit : seulement ces animaux voient encore mieux le jour que la nuit, au lieu que la vue des oiseaux nocturnes est si fort offusquée pendant le jour, qu'ils sont obligés de se tenir dans le même lieu sans bouger, et que, quand on les force à en sortir, ils ne peuvent faire que de très-petites courses, des vols courts et lents, de peur de se heurter : les autres oiseaux, qui s'aperçoivent de leur crainte ou de la gêne de leur situation, viennent à l'envi les insulter ; les mésanges, les pinsons, les rouges-gorges, les merles, les geais, les grives, etc., arrivent à la file : l'oiseau de nuit, perché sur une branche, immobile, étonné, entend leurs mouvements, leurs eris qui redoublent sans cesse, parce qu'il n'y répond que par des gestes bas, en tournant sa tête, ses yeux et son corps d'un air ridicule ; il se laisse même assaillir et frapper sans se défendre ; les plus petits, les plus faibles de ses ennemis, sont les plus ardents à le tourmenter, les plus opiniâtres à le huer. C'est sur cette espèce de jeu de moquerie ou d'antipathie naturelle qu'est fondé le petit art de la pipée ; il suffit de placer un oiseau nocturne, ou même d'en contrefaire la voix, pour faire arriver les oiseaux à l'endroit où l'on a tendu les gluaux (1) ; il faut s'y prendre une heure avant la fin du jour pour que cette chasse soit heureuse : car, si l'on attend plus tard, ces mêmes petits oiseaux, qui viennent pendant le jour provoquer l'oiseau de nuit avec autant d'audace que d'opiniâtreté, le fuient et le redoutent dès que l'obscurité lui permet de se mettre en mouvement et de déployer ses facultés.

Tout cela doit néanmoins s'entendre avec certaines restrictions qu'il est bon d'indiquer. 1° Toutes les espèces de hiboux et de chouettes ne sont pas également offusquées par la lumière du jour : le grand due voit assez clair pour voler et fuir à d'assez grandes distances en plein jour ; la chevêche, ou la plus petite espèce de chouette, chasse, poursuit et prend des petits oiseaux longtemps avant le coucher et après le lever du soleil. Les voyageurs nous assurent que le grand due ou hibou de l'Amérique septentrionale prend les gelinottes blanches en plein jour, et même lorsque la neige en augmente la lumière. Belon dit très-bien dans son vieux langage, que *quiconque prendra garde à la vue de ces oiseaux, ne la trouvera pas si imbécile*

(1) Cette espèce de chasse était connue des anciens, car Aristote l'indique clairement dans les termes suivants : *Dis cetera avicula omnes noctuam circumvolant, quod mirari vocatur, advolantesque percutiunt. Quapropter ea constituta avicularum genera et varia multa capiunt.* (Hist. anim., lib. IX, cap. 1.)

qu'on la crie. 2° Il paraît que le hibou commun ou moyen due voit plus mal que le scops ou petit due, et que c'est de tous les hiboux celui qui est le plus offusqué par la lumière du jour, comme le sont aussi le chat-huant, l'effraie et la hulotte ; car on voit les oiseaux s'attrouper également pour les insulter à la pipée. Mais, avant de donner les faits qui ont rapport à chaque espèce en particulier, il faut en présenter les distinctions générales.

On peut diviser en deux genres principaux les oiseaux de proie nocturnes : le genre du hibou et celui de la chouette, qui contiennent chacun plusieurs espèces différentes : le caractère distinctif de ces deux genres c'est que tous les hiboux ont deux aigrettes de plumes en forme d'oreilles, droites de chaque côté de la tête (1), tandis que les chouettes ont la tête arrondie, sans aigrettes et sans aucune plume proéminente. Nous réduirons à trois les espèces contenues dans le genre du hibou ; ces trois espèces sont : 1° le due ou grand due ; 2° le hibou ou moyen due ; 3° le scops ou petit due : mais nous ne pouvons réduire à moins de cinq les espèces du genre de la chouette, et ces espèces sont : 1° la hulotte ou huette ; 2° le chat-huant ; 3° l'effraie ou fresaie ; 4° la chouette ou grande chevèche ; 5° la chevèche ou petite chouette. Ces huit espèces se trouvent toutes en Europe et même en France : quelques-unes ont des variétés qui paraissent dépendre de la différence des climats : d'autres ont des représentants dans le nouveau continent : la plupart des hiboux et des chouettes de l'Amérique ne diffèrent pas assez de celles de l'Europe pour qu'on ne puisse leur supposer une même origine.

Aristote fait mention de douze espèces d'oiseaux qui voient dans l'obscurité et volent pendant la nuit ; et comme dans ces douze espèces il comprend l'orfraie et le tette-chèvre ou crapeau volant, sous les noms de *phinis* et d'*agotilas*, et trois autres sous les noms de *capriceps*, de *chalcis* et de *charadios*, qui sont du nombre des oiseaux pêcheurs, et habitants des marais ou des rives des eaux et des torrents, il paraît qu'il a réduit à sept espèces tous les hiboux et toutes les chouettes qui étaient connus en Grèce de son temps. Le hibou ou moyen due, qu'il appelle ὄτος, *otus*, précède et conduit, dit-il, les eailles lorsqu'elles partent pour changer de climat ; et c'est par cette raison qu'on appelle cet oiseau *dux* ou *duc*. L'étymologie me paraît sûre ; mais le fait est plus qu'incertain. Il est vrai que les eailles, qui, lorsqu'elles partent en automne, sont surchargées de graisse, ne volent guère que la nuit, et qu'elles se reposent pendant le jour à l'ombre pour éviter la chaleur, et que par conséquent on a pu s'apercevoir que le hibou accompagnait ou précédait quelquefois ces troupes de eailles : mais il ne paraît par aucune observation, par aucun témoignage bien constaté, que le hibou soit, comme la eaille, un oiseau de passage ; le seul fait que j'ai trouvé dans les voyageurs qui aille à l'appui de cette opinion est dans la préface de l'*Histoire naturelle de la Caroline* par Catesby. Il dit qu'à vingt-six degrés de latitude nord, à peu près entre les deux continents d'Afrique et d'Amérique, c'est-à-dire à six cents lieues environ

(†) Ces oiseaux peuvent remuer et faire baisser ou élever ces aigrettes à volonté.

de l'un et de l'autre. il vit, en allant à la Caroline, un hibou au-dessus du vaisseau où il était : ce qui le surprit d'autant plus, que ces oiseaux ayant des ailes courtes, ne peuvent voler fort loin et sont aisément lassés par les enfants; ce qui arrive tout au plus à la troisième volée. Il ajoute que ce hibou disparut après avoir fait des tentatives pour se reposer sur le vaisseau.

On peut dire, en faveur du fait, que tous les hiboux et toutes les chouettes n'ont pas les ailes courtes, puisque, dans la plupart de ces oiseaux, elles s'étendent au delà de l'extrémité de la queue, et qu'il n'y a que le grand duc et le *scops*, ou petit duc, dont les ailes, lorsqu'elles sont pliées n'arrivent pas jusqu'au bout de la queue. D'ailleurs on voit ou plutôt on entend tous ces oiseaux faire d'assez longs vols en criant : dès lors il semble que la puissance de voler au loin pendant la nuit leur appartient aussi bien qu'aux autres, mais que, n'ayant pas d'aussi bons yeux et ne voyant pas de loin, ils ne peuvent se former un tableau d'une grande étendue de pays, et que c'est par cette raison qu'ils n'ont pas, comme la plupart des autres oiseaux, l'instinct des migrations, qui suppose ce tableau, pour se déterminer à faire de grands voyages. Quoi qu'il en soit, il paraît qu'en général nos hiboux et nos chouettes sont assez sédentaires; on m'en a apporté de presque toutes les espèces, non-seulement en été, au printemps, en automne, mais même dans les temps les plus rigoureux de l'hiver : il n'y a que le *scops*, ou petit duc, qui ne se trouve pas dans cette saison, et j'ai été en effet informé que cette petite espèce de hibou part en automne et arrive au printemps. Ainsi ce serait plutôt au petit duc qu'au moyen duc qu'on pourrait attribuer la fonction de conduire les caïlles; mais encore une fois, ce fait n'est pas prouvé : et de même je ne sais pas sur quoi peut être fondé un fait avancé par Aristote, qui dit que le chat-huant (*glaux noctua*, selon son interprète Gaza (1)) se cache pendant quelques jours de suite; car on m'en a apporté dans la plus mauvaise saison de l'année, qu'on avait pris dans les bois : et si l'on prétendait que le mot *glaux noctua*, indique ici l'effraie, le fait serait encore moins vrai; car, à l'exception des soirées très-sombres et pluvieuses, on l'entend tous les jours de l'année souffler et erier à l'heure du crépuscule.

Les douze oiseaux de nuit indiqués par Aristote, sont : 1 *byas*, 2 *otos*, 3 *scops*, 4 *phinis*, 5 *ægotilas*, 6 *eleos*, 7 *nycticorax*, 8 *ægolios*, 9 *glaux*, 10 *charadrios*, 11 *chalcis*, 12 *ægocephalos*, traduits en latin par Théodore Gaza :

1 *Bubo*, 2 *otus*, 3 *asio*, 4 *ossifraga*, 5 *caprimulgus*, 6 *aluco*, 7 *cicunia*, *cicuma*, *ullula*, 8 *ulula*, 9 *noctua*, 10 *charadrius*, 11 *chalcis*, 12 *capriceps*.

J'ai cru devoir interpréter en français les neuf premiers comme il suit :

1 Le duc ou grand duc, 2 le hibou ou moyen duc, 3 le petit duc, 4 l'orfraie, 5 le tette-chèvre ou crapaud volant, 6 l'effraie, ou fresaie, 7 la hulotte, 8 la chouette ou grande chevêche, 9 le chat-huant.

Tous les naturalistes et les littérateurs conviennent aisément avec moi, 1° que le *byas* des Grecs, *bubo* des Latins, est notre duc ou grand duc; 2° que l'*otos* des

(1) *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. 46.

Grecs, *otus* des Latins, est notre hibou ou moyen duc ; 3° que le *scops* des Grecs, *asio* des Latins, est notre petit duc ; 4° que le *phinis* des Grecs, *ossifraga* des Latins, est notre orfraie ou grand aigle de mer ; 5° que l'*ægolias* des Grecs, *caprimulgus* des Latins, est notre tette-ehèvre ou erapaud volant ; 6° que l'*eleos* des Grecs, *aluco* des Latins, est notre effraie ou fresaie : mais ils me demanderont en temps par quelle raison je prétends que le *glaux* est notre ehat-huant, le *ticorax* notre hulotte et l'*ægolios* notre chouette ou grande chevêche, tandis que tous les interprètes et tous les naturalistes qui m'ont précédé ont attribué le nom *ægolios* à la hulotte et qu'ils sont forcés d'avouer qu'ils ne savent à quel oiseau rapporter celui de *nycticorax*, non plus que ceux du *charadrios*, du *chalcis* et du *capriceps*, et qu'on ignore absolument quels peuvent être les oiseaux désignés par ces noms ; et enfin ils me reprocheront que c'est mal à propos que je transporte aujourd'hui le nom de *glaux* au chat-huant, tandis qu'il appartient de tout temps, e'est-à-dire du consentement de tous ceux qui m'ont précédé, à la chouette ou grande chevêche, et même à la petite chouette ou chevêche proprement dite, comme à la grande.

Je vais leur exposer les raisons qui m'ont déterminé, et je les crois assez fondées pour les satisfaire, et pour éclaircir l'obscurité qui résulte de leurs doutes et de leurs fausses interprétations. De tous les oiseaux de nuit dont nous avons fait l'énumération, le ehat-huant est le seul qui ait les yeux bleuâtres, et la hulotte la seule qui les ait noirâtres ; tous les autres ont l'iris des yeux d'un jaune couleur d'or, ou du moins couleur de safran. Or les Grecs, dont j'ai souvent admiré la justesse de discernement et la précision des idées par les noms qu'ils ont imposés aux objets de la nature, et qui sont toujours relatifs à leurs caractères distinctifs et frappants, n'auraient eu aucune raison de donner le nom de *glaux* (*glaucus*), vert de mer ou bleuâtre, à ceux de ces oiseaux qui n'ont rien de bleuâtre, et dont les yeux sont noirs, ou orangés, ou jaunes ; et ils auront avec fondement imposé ce nom à l'espèce de ces oiseaux qui, parmi toutes les autres, est la seule en effet qui ait les yeux de cette couleur bleuâtre. De même ils n'auront pas appelé *nycticorax*, c'est-à-dire corbeau de nuit, des oiseaux qui, ayant les yeux jaunes ou bleus, et le plumage blanc ou gris, n'ont aucun rapport au corbeau, et ils auront donné avec juste raison ce nom à la hulotte qui est la seule de tous les oiseaux nocturnes qui ait les yeux noirs et le plumage aussi presque noir, et qui de plus approche du corbeau plus qu'aucun autre par sa grosseur.

Il y a encore une raison de convenance qui ajoute à la vraisemblance de mon interprétation ; c'est que le *nycticorax* chez les Grecs, et même chez les Hébreux, était un oiseau commun et connu, puisqu'ils en empruntaient des comparaisons (*sicut nycticorax in domicilio*) : il ne faut pas s'imaginer, comme le croient la plupart de ces littérateurs, que ce fût un oiseau si solitaire et si rare, qu'on ne puisse aujourd'hui en retrouver l'espèce. La hulotte est partout assez commune ; c'est de toutes les chouettes la plus grosse, la plus noire et la plus semblable au corbeau : toutes les autres espèces en sont absolument différentes. Je crois donc que cette observation, tirée de la chose même, doit avoir plus de poids que l'autorité

de ces commentateurs, qui ne connaissent pas assez la nature pour en bien interpréter l'histoire.

Or, le *glauz* étant le chat-huant, ou, si l'on veut, la chouette aux yeux bleuâtres, et le *nycticorax* étant la hulotte ou chouette aux yeux noirs, l'*ægolios* ne peut être autre que la chouette aux yeux jaunes : ceci mérite encore quelque discussion.

Théodore Gaza traduit le mot *nycticorax*, d'abord par *cicuma*, ensuite par *ulula*, et enfin par *cicunia*. Cette dernière interprétation n'est vraisemblablement qu'une faute des copistes, qui de *cicuma* ont fait *cicunia* : car Festus, avant Gaza, avait également traduit *nycticorax* par *cicuma*, et Isidore par *cecuma*, et quelques autres par *cecua* : c'est même à ces noms qu'on pourrait rapporter l'étymologie des mots *zuceta* en italien, *ch uette* en français. Si Gaza eût fait attention aux caractères du *nycticorax*, il s'en serait tenu à sa seconde interprétation *ulula*, et il n'eût pas fait double emploi de ce terme : car il eût alors traduit *ægolios* par *cicuma*. Il me paraît donc, par cet examen comparé de ces différents objets et par ces raisons critiques, que le *glauz* est le chat-huant, le *nycticorax* la hulotte, et l'*ægolios* la chouette ou grande chevêche.

Il reste le *charadrius*, le *chalcis* et le *capriceps*. Gaza ne leur donne point de noms latins particuliers, et se contente de copier le mot grec, et de les indiquer par *charadrius*, *chalcis* et *capriceps*. Comme ces oiseaux sont d'un genre différent de ceux dont nous traitons, et que tous trois paraissent être des oiseaux de marais et habitent le bord des eaux, nous n'en ferons pas ici plus ample mention ; nous nous réservons d'en parler lorsqu'il sera question des oiseaux pêcheurs, parmi lesquels il y a, comme dans les oiseaux de proie, des espèces qui ne voient pas bien pendant le jour, et qui ne pêchent que dans le temps où les hiboux et les chouettes chassent, c'est-à-dire lorsque la lumière du jour ne les offusque plus. En nous renfermant donc dans le sujet que nous traitons, et ne considérant à présent que les oiseaux du genre des hiboux et des chouettes, je crois avoir donné la juste interprétation des mots grecs qui les désignent tous ; il n'y a que la seule chevêche ou petite chouette dont je ne trouve pas le nom dans cette langue. Aristote n'en fait aucune mention nulle part ; et il y a grande apparence qu'il n'a pas distingué cette petite espèce de chouette de celle du *scops* ou petit due, parce qu'elles se ressemblent en effet par la grandeur, la forme, la couleur des yeux, et qu'elles ne diffèrent essentiellement que par la petite plume proéminente que le *scops* porte de chaque côté de la tête, et dont la chevêche ou petite chouette est dénuée : mais toutes ces différences particulières seront exposées plus au long dans les articles suivants.

Aldrovande remarque avec raison que la plupart des erreurs en histoire naturelle sont venues de la confusion des noms, et que, dans celle des oiseaux nocturnes, on trouve l'obscurité et les ténèbres de la nuit. Je crois que ce que nous venons de dire pourra les dissiper en grande partie. Nous ajouterons, pour achever d'éclaircir cette matière, quelques autres remarques : le nom *ule*, *eule* en allemand ; *owl*, *houlet*, en anglais, *huette*, *hulotte* en français, vient du latin *ulula* ; et celui-ci

vient du cri de ces oiseaux nocturnes de la grande espèce. Il est très-vraisemblable, comme le dit M. Frisch, qu'on n'a d'abord nommé ainsi que les grandes espèces de chouettes; mais que les petites leur ressemblant par la forme et par le naturel, on leur a donné le même nom, qui dès lors est devenu un nom général et commun à tous ces oiseaux : de là la confusion à laquelle on n'a qu'imparfaitement remédié, en ajoutant à ce nom général une épithète prise du lieu de leur demeure ou de leur forme particulière ou de leurs différents cris; par exemple, *stein-eule* en allemand, chouette des rochers, qui est notre chouette ou grande chevêche; *kirch-eule* en allemand, *church-owl* en anglais, chouette des églises ou des clochers en français, qui est notre effraie, qu'on a aussi appelée *schleyer-eule*, chouette voilée; *perl-eule*, chouette perlée ou marquée de petites taches rondes, *hor-eule* en allemand, *horn-owl* en anglais, chouette ou hibou à oreilles en français, qui est notre hibou ou moyen duc; *knapp-eule*, chouette qui fait avec son bec le bruit qu'on fait en cassant une noisette, ce qui néanmoins ne peut désigner une espèce particulière, puisque toutes les grosses espèces de hiboux et de chouettes font ce même bruit avec leur bec. Le nom *bubo*, que les Latins ont donné à la plus grande espèce de hibou, c'est-à-dire au grand duc, vient du rapport de son cri avec le mugissement du bœuf; et les Allemands ont désigné le nom de l'animal par le cri même, *uhu* (*ouhou*) *puhu* (*pouhou*).

Les trois espèces de hiboux et les cinq espèces de chouettes que nous venons d'indiquer par des dénominations précises et par des caractères aussi précis, composent le genre entier des oiseaux de proie nocturnes; ils diffèrent des oiseaux de proie diurnes : 1° par le sens de la vue, qui est excellent dans ceux-ci, et qui paraît fort obtus dans ceux-là, parce qu'il est trop sensible et trop affecté de l'éclat de la lumière : on voit leur pupille, qui est très-large, se rétrécir au grand jour d'une manière différente de celle des chats. La pupille des oiseaux de nuit reste toujours ronde et en se rétrécissant concentriquement, au lieu que celle des chats devient perpendiculairement étroite et longue; 2° par le sens de l'ouïe : il paraît que ces oiseaux de proie nocturnes ont ce sens supérieur à tous les autres oiseaux, et peut-être même à tous les animaux; car ils ont, toute proportion gardée, les conques des oreilles bien plus grandes qu'aucun des animaux : il y a aussi plus d'appareil et de mouvement dans cet organe, qu'ils sont maîtres de fermer et d'ouvrir à volonté, ce qui n'est donné à aucun animal; 3° par le bec, dont la base n'est pas, comme dans les oiseaux de proie diurnes, couverte d'une peau lisse et nue, mais au contraire garnie de plumes tournées en avant; et de plus, ils ont le bec court et mobile dans ses deux parties, comme le bec des perroquets; et c'est par la facilité de ces deux mouvements qu'ils font si souvent craquer leur bec, et qu'ils peuvent aussi l'ouvrir assez pour prendre de très-gros morceaux, que leur gosier, aussi ample, aussi large que l'ouverture de leur bec, leur permet d'avaler tout entiers; 4° par les serres, dont ils ont un doigt antérieur de mobile, et qu'ils peuvent à volonté retourner en arrière; ce qui leur donne plus de fermeté et de facilité qu'aux autres pour se tenir perchés sur un seul pied; 5° par leur vol, qui se fait en culbutant

lorsqu'ils sortent de leur trou, et toujours de travers et sans aucun bruit, comme si le vent les emportait. Ce sont là les différences générales entre ces oiseaux de proie nocturnes et les oiseaux de proie diurnes, qui, comme l'on voit, n'ont, pour ainsi dire, rien de semblable que leurs armes, rien de commun que leur appétit pour la chair et leur goût pour la rapine.

LE DUC (1) ou GRAND DUC.

STRIX BUBO. — L.

Les poètes ont dédié l'aigle à Jupiter et le duc (2) à Junon : c'est en effet l'aigle de la nuit et le roi de cette tribu d'oiseaux qui craignent la lumière du jour et ne volent que quand elle s'éteint. Le duc paraît être, au premier coup d'œil, aussi gros, aussi fort que l'aigle commun ; cependant il est réellement plus petit, et les proportions de son corps sont toutes différentes : il a les jambes, le corps et la queue plus courtes que l'aigle, la tête beaucoup plus grande, les ailes bien moins longues, l'étendue du vol ou l'envergure n'étant que d'environ cinq pieds. On distingue aisément le duc à sa grosse figure, à son énorme tête, aux larges et profondes cavernes de ses oreilles, aux deux aigrettes qui surmontent sa tête, et qui sont élevées de plus de deux pouces et demi ; à son bec court, noir et crochu ; à ses grands yeux fixes et transparents ; à ses larges prunelles noires et environnées d'un cercle de couleur orangée ; à sa face entourée de poil, ou plutôt de petites plumes blanches et décomposées, qui aboutissent à une circonférence d'autres petites plumes frisées ; à ses ongles noirs, très-forts et très-crochus ; à son cou très-court ; à son plumage d'un roux brun taché de noir et de jaune sur le dos, et de jaune sur le ventre, marqué de taches noires et traversé de quelques bandes brunes, mêlées assez confusément ; à ses pieds couverts d'un duvet épais et de plumes roussâtres jusqu'aux ongles (3) ; enfin à son cri effrayant (4) *huihou*,

(1) En grec, βύας ; en latin, *bubo* ; en italien, *duco, dugo* ; en espagnol, *buho* ; en allemand, *uhu, huhu, schuffut, bhü, beighu, huhuy, hub, huo, puch* ; en anglais, *great horn-owl, eagle-owl*. On l'appelle aussi en français, *grand hibou cornu* ; en quelques endroits de l'Italie, *barbogianni* ; en quelques endroits de la France, *barbatan*.

(2) Numéros 435 et 385.

(3) La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les plumes sur le corps, les ailes et la queue, sont d'une couleur plus sombre.

(4) Voici ce que rapporte M. Frisch au sujet des différents cris du *puhu*, *schuffut*, ou *grand duc*, qu'il a longtemps gardé vivant. Lorsqu'il avait faim, dit cet auteur, il formait un son assez semblable à celui qui exprime son nom (en allemand, *puhu*) *pouhou*. Lorsqu'il entendait tousser ou cracher un vieillard, il commençait très-haut et très-fort, à peu près du ton d'un paysan ivre qui éclate en riant, et il faisait durer son cri *ouhou* ou *phou* autant qu'il pouvait être de temps sans reprendre haleine. Il m'a paru, ajoute M. Frisch, que cela arrivait lorsqu'il était en amour, et qu'il prenait le bruit qu'un homme fait en toussant pour le cri de sa femelle : mais, quand il crie par angoisse ou de peur, c'est un cri très-désagréable, très-fort, et cependant assez semblable à celui des oiseaux de proie diurnes. » (Traduit de l'allemand de Frisch, article du *bubo* ou *grand duc*.)



Sordani sculpt.

Imp. Seranin & Co. rue Cassar 8. Paris

Le Grand Duc. La Chouette. Le Hibou.

ouhou, bouhou, qu'il fait retentir dans le silence de la nuit, lorsque tous les autres nimaux se taisent; et c'est alors qu'il les éveille, les inquiète, les poursuit et les enlève, ou les met à mort pour les dépecer et les emporter dans les cavernes qui lui servent de retraite : aussi n'habite-t-il que les rochers ou les vieilles tours abandonnées et situées au-dessus des montagnes. Il descend rarement dans les plaines, et ne se perche pas volontiers sur les arbres, mais sur les églises écartées et sur les vieux châteaux. Sa chasse la plus ordinaire sont les jeunes lièvres, les lapins, les mulots, les souris qu'il avale tout entières, et dont il digère la substance charnue, vomit le poil (1), les os et la peau en pelotes arrondies; il mange aussi les chauves-souris, les serpents, les lézards, les crapauds, les grenouilles, et en nourrit ses petits : il chasse alors avec tant d'activité, que son nid regorge de provisions; il en rassemble plus qu'aucun autre oiseau de proie.

On garde ces oiseaux dans les ménageries à cause de leur figure singulière : l'espèce n'en est pas aussi nombreuse en France que celle des autres hiboux, et il n'est pas sûr qu'il reste au pays toute l'année; ils y nichent cependant quelquefois sur les arbres creux, et plus souvent dans des cavernes de rochers ou dans des trous de hautes et vieilles murailles : leur nid a près de trois pieds de diamètre, et est composé de petites branches de bois sec entrelacées de racines souples, et garni de feuilles en dedans. On ne trouve souvent qu'un œuf ou deux dans ce nid, et rarement trois : la couleur de ces œufs tire un peu sur celle du plumage de l'oiseau; leur grosseur excède celle des œufs de poule. Les petits sont très-voraces, et les pères et mères très-habiles à la chasse, qu'ils font dans le silence et avec beaucoup plus de légèreté que leur grosse corpulence ne paraît le permettre; souvent ils se battent avec les buses, et sont ordinairement les plus forts et les maîtres de la proie qu'ils leur enlèvent. Ils supportent plus aisément la lumière du jour que les autres oiseaux de nuit; car ils sortent de meilleure heure le soir, et rentrent plus tard le matin. On voit quelquefois le due assailli par des troupes de corneilles qui le suivent au vol et l'environnent par milliers; il soutient leur choc, pousse des cris plus fort qu'elles, et finit par les disperser, et souvent par en prendre quelques-unes lorsque la lumière du jour baisse. Quoiqu'ils aient les ailes plus courtes que la plupart des oiseaux de haut vol, ils ne laissent pas de s'élever assez haut, surtout à l'heure du crépuscule; mais ordinairement ils ne volent que bas et à de petites distances dans les autres heures du jour. On se sert du due dans la fauconnerie pour attirer le milan : on attache au due une queue de renard, pour rendre

(1) « J'ai eu deux fois, dit M. Frisch, des grands dues vivants, et je les ai conservés longtemps. Je les nourrissais de chair et de foie de bœuf, dont ils avalaient souvent de fort gros morceaux. Lorsqu'on jetait des souris à cet oiseau, il leur brisait les côtes et les autres os avec son bec; puis il les avalait l'une après l'autre, quelquefois jusqu'à cinq de suite : au bout de quelques heures, les poils, les os se rassemblaient, se pelotonnaient dans son estomac par petites masses, après quoi il les ramenait en haut et les rejetait par le bec. À défaut d'autre pâture, il mangeait toute sorte de poissons de rivière, petits et moyens; et, après avoir de même brisé et pelotonné les arêtes dans son estomac, il les ramenait le long de son cou et les rejetait par le bec. Il ne voulait point du tout boire; ce que j'ai observé de quelques oiseaux de proie diurnes. » A la vérité, ces oiseaux peuvent se passer de boire, mais cependant, quand ils sont à portée, ils boivent en se cachant. Voyez sur cela l'article du *jean-le-blanc*.

sa figure encore plus extraordinaire ; il vole à fleur de terre, et se pose dans la campagne, sans se percher sur aucun arbre ; le milan, qui l'aperçoit de loin, arrive et s'approche du duc non pas pour le combattre ou l'attaquer, mais comme pour l'admirer, et il se tient auprès de lui assez longtemps pour se laisser tirer par le chasseur, ou prendre par les oiseaux de proie qu'on lâche à sa poursuite. La plupart des faisandiers tiennent aussi dans leur faisanderie un duc qu'ils mettent toujours en cage sur des juchoirs, dans un lieu découvert, afin que les corbeaux et les corneilles s'assemblent autour de lui, et qu'on puisse tirer et tuer un plus grand nombre de ces oiseaux criards qui inquiètent beaucoup les jeunes faisans ; et, pour ne pas effrayer les faisans, on tire les corneilles avec une sarbacane.

On a observé, à l'égard des parties intérieures de cet oiseau, qu'il a la langue courte et assez large, l'estomac très-ample, l'œil enfermé dans une tunique cartilagineuse en forme de capsule, et le cerveau recouvert d'une simple tunique plus épaisse que celle des oiseaux, qui, comme les autres animaux quadrupèdes, ont deux membranes qui recouvrent la cervelle.

Il paraît qu'il y a dans cette espèce une première variété qui semble en renfermer une seconde ; toutes deux se trouvent en Italie, et ont été indiquées par Aldrovande : on peut appeler l'un le *duc aux ailes noires*, et le second le *duc aux pieds nus*.

Le premier ne diffère en effet du grand duc commun que par les couleurs, qu'il a plus brunes ou plus noires sur les ailes, le dos et la queue ; et le second, qui ressemble en entier à celui-ci par ces couleurs plus noires, n'en diffère que par la nudité des jambes et des pieds, qui sont très-peu fournis de plumes : ils ont aussi tous deux les jambes plus menues et moins fortes que le duc commun.

Indépendamment de ces deux variétés qui se trouvent dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés. Le duc blanc de Laponie, marqué de taches noires, qu'indique Linnæus, ne paraît être qu'une variété produite par le froid du Nord. On sait que la plupart des animaux quadrupèdes sont naturellement blancs, ou le deviennent dans les pays très-froids : il en est de même d'un grand nombre d'oiseaux ; celui-ci, qu'on trouve dans les montagnes de Laponie, est blanc, taché de noir, et ne diffère que par cette couleur du grand duc commun : ainsi on peut le rapporter à cette espèce comme simple variété.

Comme cet oiseau craint peu le chaud et ne craint pas le froid, on le trouve également dans les deux continents, au nord et au midi ; et non-seulement on y trouve l'espèce même, mais encore les variétés de l'espèce. Le jaeurutu du Brésil, décrit par Marcgrave, est absolument le même oiseau que notre grand duc commun. Celui qui nous a été apporté des terres Magellaniques (n° 385) ne diffère pas assez du grand duc d'Europe pour en faire une espèce séparée. Celui qui est indiqué par l'auteur du *Voyage à la baie de Hudson*, sous le nom de *hibou couronné*, et par M. Edwards sous le nom de *duc de Virginie*, sont des variétés qui se trouvent en Amérique les mêmes qu'en Europe ; car la différence la plus remarquable qu'il y ait entre le duc commun et le duc de la baie de Hudson et de Virginie, c'est que les aigrettes partent du bec, au lieu de partir des oreilles. Or, on peut voir de même,

dans les figures des trois ducs donnés par Aldrovande, qu'il n'y a que le premier, c'est-à-dire le duc commun, dont les aigrettes partent des oreilles, et que dans les autres, qui néanmoins sont des variétés qui se trouvent en Italie, les plumes des aigrettes ne partent pas des oreilles, mais de la base du bec, comme dans le duc de Virginie, décrit par M. Edwards. Il me paraît donc que M. Klein a prononcé trop légèrement, lorsqu'il a dit que ce grand duc de Virginie était d'une espèce toute différente de l'espèce d'Europe, parce que les aigrettes partent du bec, au lieu que celles de notre duc partent des oreilles : s'il eût comparé les figures d'Aldrovande et celles de M. Edwards, il eût reconnu que cette même différence qui ne fait qu'une variété se trouve en Italie comme en Virginie, et qu'en général les aigrettes dans ces oiseaux ne partent pas précisément du bord des oreilles, mais plutôt du dessus des yeux et des parties supérieures à la base du bec.

LE HIBOU ou MOYEN DUC (1).

STRIX OTUS. — L.

Le hibou (2), *otus*, ou moyen duc, a, comme le grand duc, les oreilles fort ouvertes et surmontées d'une aigrette composée de six plumes tournées en avant (3) : mais ces aigrettes sont plus courtes que celles du grand duc, et n'ont guère plus d'un pouce de longueur : elles paraissent proportionnées à sa taille, car il ne pèse qu'environ dix onces, et n'est pas plus gros qu'une corneille : il forme donc une espèce évidemment différente de celle du grand duc, qui est gros comme une oie, et de celle du scops ou petit duc, qui n'est pas plus grand qu'un merle, et qui n'a au-dessus des oreilles que des aigrettes très-courtes. Je fais cette remarque, parce qu'il y a des naturalistes qui n'ont regardé le moyen et le petit duc que comme de simples variétés d'une seule et même espèce. Le moyen duc a environ un pied de longueur de corps, depuis le bout du bec jusqu'aux ongles, trois pieds de vol ou d'envergure, et cinq ou six pouces de longueur de queue : il a le dessus de la tête, du cou, du dos et des ailes rayé de gris, de roux et de brun ; la poitrine et le ventre sont roux, avec des bandes brunes, irrégulières et étroites ; le bec est court et noirâtre ; les yeux sont d'un beau jaune ; les pieds sont couverts de plumes rousses jusqu'à l'origine des ongles, qui sont assez grands et d'un brun noirâtre : on peut observer de plus qu'il a la langue charnue et un peu fourchue, les ongles très-aigus et très-tranchants, le doigt extérieur mobile et pouvant se tourner en arrière, l'estomac assez ample, la vésicule du fiel très-grande, les boyaux longs d'environ vingt pouces, les deux *cæcum* de deux pouces et demi de profondeur, et plus gros

(1) En grec, ὄτις ; en latin, *asio* ou *otus* ; en italien, *gufo*, *babagianni* ; en espagnol, *mochuelo* ; en allemand, *ohr-eule* ou *vautz-eule*, *ohrreutz*, *hautzlein* ; en anglais, *horn-owl*.

(2) Numéros 29 et 473.

(3) Aldrovande dit avoir observé que chaque plume articulaire qui compose l'aigrette peut se mouvoir séparément, et que la peau qui recouvre la cavité des oreilles naît de la partie intérieure la plus voisine de l'œil.

à proportion que dans les autres oiseaux de proie. L'espèce en est commune et beaucoup plus nombreuse dans nos climats (1) que celle du grand duc, qu'on n'y rencontre que rarement en hiver ; au lieu que le moyen duc y reste toute l'année, et se trouve même plus aisément en hiver qu'en été : il habite ordinairement dans les anciens bâtiments ruinés, dans les cavernes des rochers, dans le creux des vieux arbres, dans les forêts en montagnes, et ne descend guère dans les plaines. Lorsque d'autres oiseaux l'attaquent, il se sert très-bien et des griffes et du bec ; il se retourne aussi sur le dos pour se défendre, quand il est assailli par un ennemi trop fort.

Il paraît que cet oiseau, qui est commun dans nos provinces d'Europe, se trouve aussi en Asie ; car Belon dit en avoir rencontré un dans les plaines de Cilicie.

Il y a dans cette espèce plusieurs variétés, dont la première se trouve en Italie, et a été indiquée par Aldrovande. Ce hibou d'Italie est plus gros que le hibou commun, et en diffère aussi par les couleurs : voyez et comparez les descriptions qu'il a faites de l'un et de l'autre.

Ces oiseaux se donnent rarement la peine de faire un nid, ou se l'épargnent en entier ; car tous les œufs et les petits qu'on m'a apportés ont toujours été trouvés dans des nids étrangers, souvent dans des nids de pies, qui, comme l'on sait, abandonnent chaque année leur nid pour en faire un nouveau ; quelquefois dans des nids de buses ; mais jamais on n'a pu me trouver un nid construit par un hibou. Ils pondent ordinairement quatre ou cinq œufs ; et les petits, qui sont blancs en naissant, prennent des couleurs au bout de quinze jours.

Comme ce hibou n'est pas fort sensible au froid, qu'il passe l'hiver dans notre pays, et qu'on le trouve en Suède, comme en France, il a pu passer d'un continent à l'autre. Il paraît qu'on le retrouve en Canada et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique septentrionale (2) ; il se pourrait même que le hibou de la Caroline, décrit par Catesby, et celui de l'Amérique méridionale, indiqué par le P. Feuillée (3), ne fussent que des variétés de notre hibou, produites par la différence des climats, d'autant qu'ils sont à très-peu près de la même grandeur, et qu'ils ne diffèrent que par les nuances et la distribution des couleurs.

On se sert du hibou et du chat-huant pour attirer les oiseaux à la pipée ; et l'on a remarqué que les gros oiseaux viennent plus volontiers à la voix du hibou, qui est une espèce de cri plaintif ou de gémissement grave et allongé, *cowl*, *cloud*, qu'il ne cesse de répéter pendant la nuit ; et que les petits oiseaux viennent en plus grand nombre à celle du chat-huant, qui est une voix haute, une espèce d'appel,

(1) Il est plus commun en France et en Italie qu'en Angleterre. On le trouve très-fréquemment en Bourgogne, en Champagne, en Solagne et dans les montagnes de l'Auvergne.

(2) *Histoire de la Nouvelle-France*, par Charlevoix, tome III, p. 56.

(3) *Bubo ocreo-cinereus, pectore maculoso*. (Feuillée, *Observations physiques*, p. 59, avec une figure.) Il paraît qu'on peut rapporter à ce hibou de l'Amérique méridionale, indiqué par le P. Feuillée, celui dont Fernandez fait mention sous le nom de *tecololtl*, qui se trouve au Mexique et à la Nouvelle-Espagne : mais ceci n'est qu'une vraisemblance fondée sur les rapports de grandeur et de climat ; car Fernandez n'a donné non-seulement aucune figure des oiseaux dont il parle, mais même aucune description assez détaillée pour qu'on puisse les reconnaître.

hoho hoho. Tous deux font pendant le jour des gestes ridicules et bouffons en présence des hommes et des autres oiseaux. Aristote n'attribue cette espèce de talent ou de propriété qu'au hibou ou moyen duc, *otus*; Pline la donne au scops, et appelle ces gestes bizarres *motus satyricos*; mais ce scops de Pline est le même oiseau que l'*otus* d'Aristote; car les Latins confondaient sous le même nom scops, l'*otos* et le *scops* des Grecs, le moyen duc et le petit duc, qu'ils réunissaient sous une seule espèce et sous le même nom, en se contentant d'avertir qu'il existait néanmoins de grands scops et de petits.

C'est en effet au hibou *otus*, ou moyen duc, qu'il faut principalement appliquer ce que disent les anciens de ces gestes bouffons et mouvements satyriques; et comme de très-habiles physiiciens naturalistes ont prétendu que ce n'était point au hibou, mais à un autre oiseau d'un genre tout différent, qu'on appelle *la demoiselle de Numidie*, qu'il faut rapporter ces passages des anciens, nous ne pouvons nous dispenser de discuter ici cette question, et de relever cette erreur.

Ce sont MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences qui, dans la description qu'ils nous ont donnée de la demoiselle de Numidie, ont voulu établir cette opinion, et s'exprimer dans les termes suivants :

« L'oiseau, disent-ils, que nous décrivons, est appelé *demoiselle de Numidie*, parce qu'il vient de cette province d'Afrique, et qu'il a certaines façons par lesquelles on a trouvé qu'il semblait imiter les gestes d'une femme qui affecte de la grâce dans son port et dans son marcher, qui semble tenir souvent quelque chose de la danse. Il y a plus de deux mille ans que les naturalistes qui ont parlé de cet oiseau l'ont désigné par cette particularité de l'imitation des gestes et des contenance de la femme. Aristote lui a donné le nom de *bateleur*, de *danseur* et de *bouffon*, contre-faisant ce qu'il voit faire... Il y a apparence que cet oiseau danseur et bouffon était rare parmi les anciens, parce que Pline croit qu'il est fabuleux : en mettant cet animal, qu'il appelle *satyrique*, au rang des pégases, des griffons et des sirènes; il est encore croyable qu'il a été jusqu'à présent inconnu aux modernes, puisqu'ils n'en ont point parlé comme l'ayant vu, mais seulement comme ayant lu dans les écrits des anciens la description d'un oiseau appelé *scops* et *otus* par les Grecs, et *asio* par les Latins, à qui ils avaient donné le nom de *danseur*, de *bateleur* et de *comédien*; de sorte qu'il s'agit de voir si notre demoiselle de Numidie peut passer pour le *scops* et pour l'*otus* des anciens. La description qu'ils nous ont laissée de l'*otus* ou *scops* consiste en trois particularités remarquables... la première est d'imiter les gestes;... la seconde est d'avoir des éminences de plumes aux deux côtés de la tête, en forme d'oreilles;... et la troisième est la couleur du plumage, qu'Alexandre Myndien, dans Athénée, dit être de couleur de plomb : or la demoiselle de Numidie a ces trois attributs, et Aristote semble avoir voulu exprimer leur manière de danser, qui est de sauter l'une devant l'autre, lorsqu'il dit qu'on les prend quand elles dansent l'une contre l'autre. Belon croit néanmoins que l'*otus* d'Aristote est le hibou, par la seule raison que cet oiseau, à ce qu'il dit, fait beaucoup de mines avec la tête. La plupart des interprètes d'Aristote, qui sont aussi de notre

opinion, se fondent sur le nom d'*otus*, qui signifie ayant des oreilles : mais ces espèces d'oreilles, dans ces oiseaux, ne sont pas tout à fait particulières au hibou ; et Aristote fait assez voir que l'*otus* n'est pas le hibou, quand il dit que l'*otus* ressemble au hibou, et il y a apparence que cette ressemblance ne consiste que dans ces oreilles. Toutes les demoiselles de Numidie que nous avons disséquées avaient aux côtés des oreilles ces plumes qui ont donné le nom à l'*otus* des anciens... Leur plumage était d'un gris cendré, tel qu'il est décrit par Alexandre Myndien dans l'*otus*. »

Comparons maintenant ce qu'Aristote dit de l'*otus*, avec ce qu'en disent ici MM. de l'Académie : *Otus noctuæ similis est, pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas; nonnulli eum ululam appellant, alii asionem. Blatero hic est, et hallucinator, et planipes; saltantes enim imitatur. Capitur intentus in altero aucupe, altero circumeunte ut noctua.* L'*otus*, c'est-à-dire le hibou ou moyen duc, est semblable au *noctua*, c'est-à-dire au chat-huant. Ils sont en effet semblables, soit par la grandeur, soit par le plumage, soit par toutes les habitudes naturelles : tous deux ils sont oiseaux de nuit, tous deux du même genre et d'une espèce très-voisine ; au lieu que la demoiselle de Numidie est six fois plus grosse et plus grande, d'une forme toute différente et d'un genre très-éloigné, et qu'elle n'est point du nombre des oiseaux de nuit. L'*otus* ne diffère, pour ainsi dire, du *noctua* que par les aigrettes de plumes qu'il porte sur la tête auprès des oreilles ; et c'est pour distinguer l'un de l'autre qu'Aristote dit *pinnulis circiter aures eminentibus præditus, unde nomen accepit, quasi auritum dicas*. Ce sont de petites plumes, *pinnulæ*, qui s'élèvent droites et en aigrettes auprès des oreilles, *circiter aures eminentibus*, et non pas de longues plumes qui se rabattent et qui pendent de chaque côté de la tête, comme dans la demoiselle de Numidie. Ce n'est donc pas de cet oiseau, qui n'a point d'aigrettes de plumes relevées et en forme d'oreilles, qu'a été tiré le nom de *otus, quasi auritus* : c'est au contraire du hibou, qu'on pourrait appeler *noctua aurita*, que vient évidemment ce nom ; et ce qui achève de le démontrer, c'est ce qui suit immédiatement dans Aristote : *Nonnulli eum (otum) ululam appellant, alii asionem*. C'est donc un oiseau du genre des hiboux et des chouettes, puisque quelques-uns lui donnaient ces noms : ce n'est donc point la demoiselle de Numidie, aussi différente de tous ces oiseaux qu'un dindon peut l'être d'un épervier. Rien, à mon avis, n'est donc plus mal fondé que tous ces prétendus rapports que l'on a voulu établir entre l'*otus* des anciens et l'oiseau appelé *demoiselle de Numidie*, et l'on voit bien que tout cela ne porte que sur les gestes et les mouvements ridicules que se donne la demoiselle de Numidie. Elle a en effet ces gestes bien supérieurement au hibou : mais cela n'empêche pas que celui-ci, aussi bien que la plupart des oiseaux de nuit, ne soit *blatero*, bavard ou criard (1) ; *hallucinator*, se contrefaisant ; *planipes*, bouffon. Ce n'est encore qu'au hibou qu'on peut attribuer de se laisser prendre aussi aisément que les autres chouettes, comme le

(1) M. Frisch, en parlant de ce hibou, dit que son cri est très-fréquent et fort, et qu'il ressemble aux huées des enfants lorsqu'ils poursuivent quelqu'un dont ils se moquent ; que cependant ce cri est commun à plusieurs espèces de chouettes. (Voyez Frisch, à l'article des *Oiseaux nocturnes*.)

dit Aristote, etc. Je pourrais m'étendre encore plus sur cette critique, en exposant et comparant ce que dit Pline à ce sujet ; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour mettre la chose hors de doute, et pour assurer que l'*otos* des Grecs n'a jamais pu désigner la demoiselle de Numidie, et ne peut s'appliquer qu'à l'oiseau de nuit auquel nous donnons le nom de *hibou* ou *moyen duc* : j'observerai seulement que tous ces mouvements bouffons ou *satiriques*, attribués au hibou par les anciens, appartiennent aussi à presque tous les oiseaux de nuit (1), et que, dans le fait, ils se réduisent à une contenance étonnée, à de fréquents tournements de cou, à des mouvements de tête en haut, en bas et de tous côtés, à des craquements de bec, à des trépidations de jambes, et des mouvements de pieds dont ils portent un doigt tantôt en arrière et tantôt en avant, et qu'on peut aisément remarquer tout cela en gardant quelques-uns de ces oiseaux en captivité ; mais j'observerai encore qu'il faut les prendre très-jeunes lorsqu'on veut les nourrir ; les autres refusent toute la nourriture qu'on leur présente des qu'ils sont enfermés.

LE SCOPS OU PETIT DUC (2).

STRIX SCOPS. — GMEL.

Voici la troisième et dernière espèce du genre des hiboux, c'est-à-dire des oiseaux de nuit qui portent des plumes élevées au-dessus de la tête ; et elle est aisée à distinguer des deux autres, d'abord par la petitesse même du corps de l'oiseau, qui n'est pas plus gros qu'un merle, et ensuite par le raccourcissement très-marqué de ces aigrettes qui surmontent les oreilles, lesquelles, dans cette espèce, ne s'élèvent pas d'un demi-pouce, et ne sont composées que d'une seule petite plume. Ces deux caractères suffisent pour distinguer le petit duc (n° 436) du moyen et du grand duc, et on le reconnaîtra encore aisément à la tête, qui est proportionnellement plus petite par rapport au corps que celle des deux autres, et encore à son plumage plus élégamment bigarré et plus distinctement tacheté que celui des autres : car tout son corps est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir ; et ses jambes sont couvertes, jusqu'à l'origine des ongles, de plumes d'un gris roussâtre, mêlé de taches brunes. Il diffère aussi des deux autres par le naturel ; car il se réunit en troupe en automne et au printemps, pour passer dans d'au-

(1) Tous les hiboux peuvent tourner leur tête comme l'oiseau appelé *torcol*. Si quelque chose d'extraordinaire arrive, ils ouvrent de grands yeux, dressent leurs plumes, et paraissent une fois plus gros : ils étendent aussi les ailes, se baissent ou s'accroupissent ; mais ils se relèvent promptement, comme étonnés : ils font craquer deux ou trois fois leur bec. (Voyez Frisch, à l'article des *Oiseaux nocturnes*.)

(2) En grec, *σώψ* ; en latin, *asio* ; en italien, *zivetta* ou *zuetta* ; *a'ochavello*, *chivino* ; en allemand, *storch-eule* ; en anglais, *little horn owl*.

tres climats; il n'en reste que très-peu ou point du tout, en hiver, dans nos provinces, et on les voit partir après les hirondelles, et arriver à peu près en même temps. Quoiqu'ils habitent de préférence les terrains élevés, ils se rassemblent volontiers dans ceux où les mulots se sont le plus multipliés, et y font un grand bien par la destruction de ces animaux, qui se multiplient toujours trop, et qui, dans de certaines années, pullulent à un tel point, qu'ils dévorent toutes les graines et toutes les racines des plantes les plus nécessaires à la nourriture et à l'usage de l'homme. On a souvent vu, dans les temps de cette espèce de fléau, les petits ducs arriver en troupe, et faire si bonne guerre aux mulots, qu'en peu de jours ils en purgent la terre. Les hiboux ou moyens ducs se réunissent aussi quelquefois en troupe de plus de cent; nous en avons été informé deux fois par des témoins oculaires: mais ces assemblées sont rares, au lieu que celles des scops ou petits ducs se font tous les ans. D'ailleurs c'est pour voyager qu'ils semblent se rassembler, et il n'en reste point au pays; au lieu qu'on y trouve des hiboux ou moyens ducs en tout temps: il est même à présumer que les petits ducs font des voyages de longs cours, et qu'ils passent d'un continent à l'autre. L'oiseau de la Nouvelle-Espagne indiqué par Nieremberg, sous le nom de *talchicualli*, est ou de la même espèce, ou d'une espèce très-voisine de celle du scops ou petit duc. Au reste, quoiqu'il voyage par troupes nombreuses, il est rare partout, et difficile à prendre; on n'a jamais pu m'en procurer ni les œufs ni les petits, et on a même de la peine à l'indiquer aux chasseurs, qui le confondent toujours avec la chevêche, parce que ces deux oiseaux sont à peu près de la même grosseur, et que les petites plumes éminentes qui distinguent le petit duc sont très-courtes et trop apparentes pour faire un caractère qu'on puisse reconnaître de loin.

Au reste, la couleur de ces oiseaux varie beaucoup, suivant l'âge et le climat, et peut-être le sexe: ils sont tous gris dans le premier âge; il y en a de plus bruns les uns que les autres quand ils sont adultes. La couleur des yeux paraît suivre celle du plumage; les gris n'ont les yeux que d'un jaune très-pâle, les autres les ont plus jaunes ou d'une couleur noisette plus brune: mais ces légères différences ne suffisent pas pour en faire des espèces distinctes et séparées.

LA HULOTTE (1)

STRIX ALUCO. — L.

La hulotte (2), qu'on peut appeler aussi la *chouette noire*, et que les Grecs appelaient *nycticorax* ou le *corbeau de nuit*, est la plus grande de toutes les chouettes; elle

(1) En grec, νυκτιόραξ; en latin, *ulula*, et aussi en italien, selon Gesner, *alcho*, et quelquefois *lucharo*; en allemand, *huhu*; en anglais, *howlet*.

(2) Numéro 441.

a près de quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles : elle a la tête très-grosse, bien arrondie, et sans aigrettes ; la face enfoncée et comme encayée dans sa plume ; les yeux aussi enfoncés et environnés de plumes grisâtres et décomposées ; l'iris des yeux noirâtre ou plutôt d'un brun foncé ou couleur de noisette obscur ; le bec d'un blanc jaunâtre ou verdâtre ; le dessus du corps couleur gris de fer foncé, marqué de taches noires et de taches blanchâtres ; le dessous du corps blanc, croisé de bandes noires transversales et longitudinales ; la queue d'un peu plus de six pouces, les ailes s'étendant un peu au delà de son extrémité ; l'étendue du vol de trois pieds ; les jambes couvertes, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes blanches tachetées de points noirs (1). Ces caractères sont plus que suffisants pour distinguer la hulotte de toutes les autres chouettes : elle vole légèrement et sans faire de bruit avec ses ailes, et toujours de côté, comme toutes les autres chouettes : c'est son cri (2), *hou ou ou ou ou ou ou*, qui ressemble assez au hurlement du loup, qui lui a fait donner par les Latins le nom d'*ulula*, qui vient d'*ululare*, hurler ou erier comme le loup ; et c'est par cette même analogie que les Allemands l'appellent *hu hu*, ou plutôt *hou hou* (3).

La hulotte se tient pendant l'été dans les bois, toujours dans des arbres creux ; quelquefois elle s'approche en hiver de nos habitations. Elle chasse et prend les petits oiseaux, et plus encore les mulots et les campagnols ; elle les avale tout entiers, et en rend aussi par le bec les peaux roulées en pelotons. Lorsque la chasse de la campagne ne lui produit rien, elle vient dans les granges pour y chercher des souris et des rats, elle retourne au bois de grand matin, à l'heure de la rentrée des lièvres, et elle se fourre dans les taillis les plus épais ou sur les arbres les plus feuillés, et y passe tout le jour sans changer de lieu : dans la mauvaise saison, elle demeure dans des arbres creux pendant le jour, et n'en sort que la nuit. Ces habitudes lui sont communes avec le hibou ou moyen duc, aussi bien que celle de pondre ses œufs dans des nids étrangers, surtout dans ceux des buses des crécerelles, des corneilles et des pies : elle fait ordinairement quatre œufs d'un gris sale, de forme arrondie, et à peu près aussi gros que ceux d'une petite poule.

(1) On peut encore ajouter à ces caractères un signe distinctif, c'est que la plume la plus extérieure de l'aile est plus courte de deux ou trois pouces que la seconde, qui est elle-même plus courte d'un pouce que la troisième, et que les plus longues de toutes sont la quatrième et la cinquième, au lieu que, dans l'effraie, la seconde et la troisième sont plus longues, et l'extérieure n'est plus courte que d'un demi-pouce.

(2) Salerne, *Ornithologie*, page 53.

(3) C'est d'après Gesner que je dis que les Allemands appellent cette chouette *hu hu* ; cependant c'est le grand duc auquel appartient ce nom : il dit aussi qu'ils l'appellent *ul* et *eul*. M. Frisch ne lui donne que le nom générique *eule*, et dit que les autres surnoms qu'on lui donne en allemand sont sans fondement, comme celui de *knapp-eule*, par exemple, qui exprime le craquement que cet oiseau fait avec son bec, mais que toutes les espèces de chouettes font également ; et *nacht-eul*, qui signifie *chouette de nuit*, puisque toutes les chouettes sont également des oiseaux de nuit.

LE CHAT-HUANT (1).

STRIX TRIDULA. — L.

Après la hulotte, qui est la plus grande de toutes les chouettes, qui a les yeux noirâtres, se trouvent le chat-huant (2) qui les a bleuâtres, et l'effraie qui les a jaunes : tous deux sont à peu près de la même grandeur ; ils ont environ douze à quinze pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds : ainsi ils n'ont guère que deux pouces de moins que la hulotte ; mais ils paraissent sensiblement moins gros à proportion. On reconnaîtra le chat-huant d'abord à ses yeux bleuâtres, et ensuite à la beauté et à la variété distincte de son plumage (3), et enfin à son cri *hoho, hoho, hoho, hoho* par lequel il semble huer, hâler, ou appeler à haute voix.

Gesner, Aldrovande et plusieurs autres naturalistes après eux, ont employé le mot *strix* pour désigner cette espèce ; mais je crois qu'ils se sont trompés, et que c'est à l'effraie qu'il faut le rapporter : *strix*, pris dans cette acception, c'est-à-dire comme nom d'un oiseau de nuit, est un mot plutôt latin que grec : Ovide nous en donne l'étymologie, et indique assez clairement quel est l'oiseau nocturne auquel il appartient par le passage suivant :

..... Strigum
 Grande caput, stantes oculi, rostra apta rapinæ ;
 Cavitates pennis, unguibus hamus inest.
 Est illis strigibus nomen, sed nominis hujus
 Causa quod horrenda stridere nocte solent.

La tête grosse, les yeux fixes, le bec propre à la rapine, les ongles en hameçon, sont des caractères communs à tous ces oiseaux : mais la blancheur du plumage, *cavitates pennis*, appartient plus à l'effraie qu'à aucun autre ; et ce qui détermine sur cela mon sentiment, c'est que le mot *stridor*, qui signifie en latin un craquement, un grincement, un bruit désagréablement entrecoupé et semblable à celui d'une scie, est précisément le cri *gre, grei* de l'effraie ; au lieu que le cri du chat-huant est plutôt une voix haute, un hâlement qu'un grincement.

On ne trouve guère les chats-huants ailleurs que dans les bois : en Bourgogne, ils sont bien plus communs que les hulottes : ils se tiennent dans des arbres creux, et l'on m'en a apporté quelques-uns dans le temps le plus rigoureux de l'hiver : ce qui me fait présumer qu'ils restent toujours dans le pays, et qu'ils ne s'approchent

(1) En grec, γλαύξ ; en latin, *noctua* ; en Catalogne, *cabeca* ; en allemand, *milchsanger, kinder, melcker, stock-eule* ; en anglais, *common brown owl*, ou *leec owl*.

(2) Numéro 437.

(3) Voyez-en la description très-détaillée et très-exacte dans l'*Ornithologie* de M. Brisson, tome I, pages 500 et suivantes : il suffit de dire ici que les couleurs du chat-huant sont bien plus claires que celles de la hulotte. Le mâle chat-huant est, à la vérité, plus brun que la femelle ; mais il n'a que très-peu de noir en comparaison de la hulotte, qui, de toutes les chouettes, est la plus grande et la plus brune.

que rarement de nos habitations. M. Frisch donne le chat-huant comme une variété de l'espèce de la hulotte, et prend encore pour une seconde variété de cette même espèce le mâle du chat-huant : sa planche cotée xcv est la hulotte ; la planche xcv, la femelle du chat-huant ; et la planche xcvi, le chat-huant mâle. Ainsi, au lieu de trois variétés qu'il indique, ce sont deux espèces différentes ; ou, si l'on voulait que le chat-huant ne fût qu'une variété de l'espèce de la hulotte, il faudrait pouvoir nier les différences constantes et les caractères qui les distinguent l'un de l'autre, et qui me paraissent assez sensibles et assez multipliés pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

Comme le chat-huant se trouve en Suède et dans les autres terres du Nord, il a pu passer d'un continent à l'autre, aussi le retrouve-t-on en Amérique jusque dans les pays chauds. Il y a, au cabinet de M. Mauduyt, un chat-huant qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, qui ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce d'Europe, dont il ne diffère que par l'uniformité des couleurs sur la poitrine et sur le ventre, qui sont rousses et presque sans taches, et encore par les couleurs plus foncées des parties supérieures du corps.

L'EFFRAIE ou LA FRESAIE (1).

STRIX FLAMMEA. — GMEL.

L'effraie (2), qu'on appelle communément la *chouette des clochers*, effraie en effet par ses soufflements *che, chei, cheu, chiou*, ses cris âpres et lugubres *grei, gre, crei*, et sa voix entrecoupée qu'elle fait souvent retentir dans le silence de la nuit. Elle est, pour ainsi dire, domestique, et habite au milieu des villes les plus peuplées : les tours, les clochers, les toits des églises et des autres bâtiments élevés lui servent de retraite pendant le jour, et elle en sort à l'heure du crépuscule. Son soufflement qu'elle réitère sans cesse, ressemble à celui d'un homme qui dort la bouche ouverte ; elle pousse aussi, en volant, et en se reposant, différents sons aigres, tous sidésagréables, que cela, joint à l'idée du voisinage des cimetières et des églises, et encore à l'obscurité de la nuit, inspire de l'horreur et de la crainte aux enfants, aux femmes, et même aux hommes soumis aux mêmes préjugés et qui croient aux revenants, aux sorciers, aux augures ; ils regardent l'effraie comme l'oiseau funèbre, comme le messager de la mort ; ils croient que quand il se fixe sur une

(1) En grec, ἐλέος ; en latin, *aluco* ; en allemand et en flamand, *lirch-eule*, ce qui signifie *chouette des églises* ; *schleyer-eule*, chouette voilée, parce qu'elle semble avoir la tête encapuchonnée ; *perl-eule*, parce que son plumage est parsemé de taches rondes comme des perles, ou des gouttes de liqueur ; en anglais, *whit owl*, chouette blanche.

(2) Numéros 474 et 440.

maison, et qu'il y fait retentir une voix différente de ses cris ordinaires, e'est pour appeler quelqu'un au cimetière.

On la distingue aisément des autres chouettes par la beauté de son plumage : elle est à peu près de la même grandeur que le chat-huant, plus petite que la hulotte, et plus grande que la chouette proprement dite, dont nous parlerons dans l'article suivant ; elle a un pied ou treize pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue qui n'a que cinq pouces de longueur. Elle a le dessus du corps jaune, ondé de gris et de brun, et taché de points blancs, le dessous du corps blanc, marqué de points noirs ; les yeux environnés très-régulièrement d'un cercle de plumes blanches et si fines qu'on les prendrait pour des poils ; l'iris d'un beau jaune ; le bec blanc, excepté le bout du crochet, qui est brun ; les pieds ouverts de duvet blanc, les doigts blancs et les ongles noirâtres. Il y en a d'autres, qui, quoique de la même espèce, paraissent au premier coup d'œil être assez différentes ; elles sont d'un beau jaune sur la poitrine et sur le ventre, marquées de même de points noirs : d'autres sont parfaitement blanches sur ces mêmes parties, sans la plus petite tache noire ; d'autres enfin sont parfaitement jaunes et sans aucune tache (n° 442).

J'ai eu plusieurs de ces chouettes vivantes : il est fort aisé de les prendre, en opposant un petit filet, une trouille à poisson, aux trous qu'elles occupent dans les vieux bâtiments. Elles vivent dix ou douze jours dans les volières où elles sont renfermées ; mais elles refusent toute nourriture, et meurent d'inanition au bout de ce temps : le jour, elles se tiennent sans bouger, au bas de la volière ; le soir, elles montent au sommet des juchoirs, où elles font entendre leur soufflement *che, chei*, par lequel elles semblent appeler les autres. J'ai vu plusieurs fois, en effet, d'autres effraies arriver au soufflement de l'effraie prisonnière, se poser au-dessus de la volière, y faire le même soufflement, et s'y laisser prendre au filet. Je n'ai jamais entendu leur cri âcre (*stridor*) *crei, grei*, dans les volières ; elles ne poussent ce cri qu'en volant et lorsqu'elles sont en pleine liberté. La femelle est un peu plus grosse que le mâle, et a les couleurs plus claires et plus distinctes ; c'est de tous les oiseaux nocturnes celui dont le plumage est le plus agréablement varié.

L'espèce de l'effraie est nombreuse, et partout très-commune en Europe : comme on la voit en Suède aussi bien qu'en France, elle a pu passer d'un continent à l'autre : aussi la trouve-t-on en Amérique, depuis les terres du nord jusqu'à celles du midi. Maregrave l'a vue et reconnue au Brésil, où les naturels du pays l'appellent *tuidara*.

L'effraie ne va pas, comme la hulotte et le chat-huant, pondre dans des nids étrangers : elle dépose ses œufs à cru dans des trous de murailles, ou sur des solives sous les toits, et aussi dans des creux d'arbres ; elle n'y met ni herbes, ni racines, ni feuilles, pour les recevoir. Elle pond de très-bonne heure au printemps, c'est-à-dire dès la fin de mars ou le commencement d'avril ; elle fait ordinairement cinq œufs, et quelquefois six et même sept, d'une forme allongée et de couleur blanchâtre. Elle nourrit ses petits d'insectes et de morceaux de chair de souris : ils sont tous

blancs dans le premier âge, et ne sont pas mauvais à manger au bout de trois semaines, car ils sont gras et bien nourris. Les pères et mères purgent les églises de souris ; ils boivent aussi assez souvent ou plutôt mangent l'huile des lampes, surtout si elle vient à se figer ; ils avalent les souris et les mulots, les petits oiseaux tout entiers, et en rendent par le bec les os, les plumes et les peaux roulées ; leurs excréments sont blancs et liquides comme ceux de tous les autres oiseaux de proie. Dans la belle saison, la plupart de ces oiseaux vont le soir dans les bois voisins ; mais ils reviennent tous les matins à leur retraite ordinaire, où ils dorment et ronflent jusqu'aux heures du soir, et, quand la nuit arrive, ils se laissent tomber de leur trou, et volent en culbutant presque jusqu'à terre. Lorsque le froid est rigoureux, on les trouve quelquefois cinq ou six dans le même trou, ou cachées dans les fourrages ; elles y cherchent l'abri, l'air tempéré et la nourriture : les souris sont en effet alors en plus grand nombre dans les granges que dans tout autre temps. En automne, elles vont souvent visiter pendant la nuit les lieux où l'on a tendu des *rejetoires* (1) et des lacets pour prendre des bécasses et des grives : elles tuent les bécasses qu'elles trouvent suspendues, et les mangent sur le lieu ; mais elles emportent quelquefois les grives et les autres petits oiseaux qui sont pris aux lacets ; elles les avalent souvent entiers et avec la plume ; mais elles déplument ordinairement, avant de les manger, ceux qui sont un peu plus gros. Ces dernières habitudes aussi bien que celle de voler de travers, c'est-à-dire comme si le vent les emportait, et sans faire aucun bruit des ailes, sont communes à l'effraie, au chat-huant, à la hulotte et à la chouette proprement dite, dont nous allons parler.

LA CHOUETTE (2) OU LA GRANDE CHEVÈCHE.

STRIX ULULA. — L.

Cette espèce, qui est la chouette proprement dite, et qu'on peut appeler *la chouette des rochers* ou *la grande chevêche* (n° 438), est assez commune ; mais elle n'approche pas aussi souvent de nos habitations que l'effraie, elle se tient plus volontiers dans les carrières, dans les rochers, dans les bâtiments ruinés et éloignés des lieux habités : il semble qu'elle préfère les pays de montagnes, et qu'elle cherche les précipices escarpés et les endroits solitaires ; cependant on ne la trouve pas dans les bois, et elle ne se loge pas dans les arbres creux. On la distinguera aisément de la hulotte et du chat-huant par la couleur des yeux, qui sont d'un très-beau jaune,

(1) *Rejetoire*, baguette de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui, par son ressort, en serre le nœud coulant et enlève l'oiseau.

(2) En grec, αἰγώλιος ; en latin, *cicuma* ; en allemand, *stein-kutz* ou *stein-eule* ; en anglais, *great brown owl*. — *Noctua, quam saxatilem Helvetii cognominant.*

au lieu que ceux de la hulotte sont d'un brun presque noir, et ceux du chat-huant d'une couleur bleuâtre; on la distinguera plus difficilement de l'effraie, parce que toutes deux ont l'iris des yeux jaune, environné de même d'un grand cercle de petites plumes blanches; que toutes deux ont du jaune sous le ventre, et qu'elles sont à peu près de la même grandeur, mais la chouette des rochers est, en général, plus brune, marquée de taches plus grandes et longues comme de petites flammes; au lieu que les taches de l'effraie, lorsqu'elle en a, ne sont pour ainsi dire que des points ou des gouttes; et c'est par cette raison qu'on a appelé l'effraie *noctua guttata*, et la chouette des rochers, dont il est ici question, *noctua flammeata*. Elle a aussi les pieds bien plus garnis de plumes et le bec tout brun, tandis que celui de l'effraie est blanchâtre, et n'a de brun qu'à son extrémité. Au reste, la femelle, dans cette espèce, a les couleurs plus claires et les taches plus petites que le mâle, comme nous l'avons aussi remarqué sur la femelle du chat-huant.

Belon dit que cette espèce s'appelle *la grande chevêche*. Ce nom n'est pas impropre, car cet oiseau ressemble assez, par son plumage et par ses pieds bien garnis de duvet, à la petite chevêche, que nous appelons simplement *chevêche* : il paraît aussi du même naturel, et ne se tenant tous deux que dans les rochers, les carrières, et très-peu dans les bois. Ces deux espèces ont aussi un nom particulier, *kautz* ou *gautz-lein* en allemand, qui répond au nom particulier *chevêche* en français. M. Salerne dit que la chouette du pays d'Orléans est certainement la grande chevêche de Belon; qu'en Sologne on l'appelle *chevêche*, et plus communément *chavoche* ou *caboche*; que les laboureurs font grand cas de cet oiseau, en ce qu'il détruit quantité de mulots; que dans le mois d'avril on l'entend crier jour et nuit *gout*, mais d'un ton assez doux, et que quand il doit pleuvoir, elle change de cri, et semble dire *goyon*; qu'elle ne fait point de nid, ne pond que trois œufs tout blancs, parfaitement ronds et gros comme ceux d'un pigeon ramier. Il dit aussi qu'elle loge dans des arbres creux, et qu'Olina se trompe lourdement quand il avance qu'elle couve les deux derniers mois de l'hiver: cependant ce dernier fait n'est pas éloigné du vrai; non-seulement cette chouette, mais même toutes les autres pondent au commencement de mars, et couvent par conséquent dans ce même temps: et à l'égard de la demeure habituelle de la chouette ou grande chevêche dont il est ici question, nous avons observé qu'elle ne la prend pas dans les arbres creux, comme l'assure M. Salerne, mais dans des trous de rochers et dans les carrières, habitude qui lui est commune avec la petite chevêche dont nous allons parler dans l'article suivant. Elle est aussi considérablement plus petite que la hulotte, et même plus petite que le chat-huant, n'ayant guère que onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'aux ongles.

Il paraît que cette grande chevêche, qui est assez commune en Europe, surtout dans les pays de montagnes, se retrouve en Amérique dans celle du Chili, et que l'espèce indiquée par le P. Feuillée, sous le nom de *chevêche-lapin*, et à laquelle il a donné ce surnom de *lapin* parce qu'il l'a trouvée dans un trou fait dans la terre; que cette espèce, dis-je, n'est qu'une variété de notre grande chevêche ou chouette

des rochers d'Europe; car elle est de la même grandeur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs, ce qui n'est pas suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée. Si cet oiseau creusait lui-même son trou, le P. Feuillée paraît le croire, ce serait une raison pour le juger d'une autre espèce que notre chevêche (1), et même que toutes nos autres chouettes : mais il ne s'ensuit pas, de ce qu'il a trouvé cet oiseau au fond d'un terrier, que ce soit l'oiseau qui l'ait creusé; et ce qu'on en peut seulement induire, c'est qu'il est du même naturel que nos chevêches d'Europe, qui préfèrent constamment les trous, soit dans les pierres, soit dans les terres, à ceux qu'elles pourraient trouver dans les arbres creux.

LA CHEVÊCHE OU PETITE CHOUETTE (2).

STRIX PASSERINA. — GMEL.

La chevêche (n°439) et le scops ou petit duc sont à peu près de la même grandeur; ce sont les plus petits oiseaux du genre des hiboux et des chouettes, ils ont sept ou huit pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, et ne sont que de la grosseur d'un merle; mais on ne les prendra pas l'un pour l'autre, si l'on se souvient que le petit duc a des aigrettes, qui sont, à la vérité, très-courtes et composées d'une seule plume, et que la chevêche a la tête dénuée de ces deux plumes éminentes. D'ailleurs elle a l'iris des yeux d'un jaune plus pâle, le bec brun à la base et jaune vers le bout, au lieu que le petit duc a tout le bec noir. Elle en diffère aussi beaucoup par les couleurs, et peut aisément être reconnue par la régularité des taches blanches qu'elle a sur les ailes et sur le corps, et aussi par sa queue courte comme celle d'une perdrix; elle a encore les ailes beaucoup plus courtes à proportion, plus courtes même que la grande chevêche. Elle a un cri ordinaire, *poupou poupou*, qu'elle pousse et répète en volant, et un autre cri qu'elle ne fait entendre que quand elle est posée, qui ressemble beaucoup à la voix d'un jeune homme qui s'écrierait *aime, heme, edme*, plusieurs fois de suite (1). Elle se tient rarement dans les bois, son domicile est

(1) 1° Le P. du Tertre, en parlant de l'oiseau nocturne appelé *diable* dans nos îles de l'Amérique, dit qu'il est gros comme un canard; qu'il a la vue affreuse, le plumage mêlé de blanc et de noir; qu'il repaire sur les plus hautes montagnes; qu'il *se territ comme le lapin dans les trous qu'il fait dans la terre*, où il pond ses œufs, les y couve et élève ses petits;... qu'il ne descend jamais de la montagne que de nuit, et qu'en volant il fait un cri fort lugubre et effroyable. (*Histoire des Antilles*, tome II, page 257.) 2° Cet oiseau est certainement le même que celui du P. Feuillée, et quelques-uns des habitants de nos îles se trouveront peut-être à portée de vérifier s'il creuse en effet un terrier pour se loger et y élever ses petits. Tout le reste des indications que nous donnent ces deux auteurs s'accorde à ce que cet oiseau soit de la même espèce que notre chevêche ou chouette des rochers.

(2) Les Grecs et les Latins n'ont pas distingué cette espèce par un nom particulier, et ils l'ont vraisemblablement confondue avec celle du scops ou du petit duc, *asio*. Il en est de même des Italiens, qui les appellent tous deux *zuetta* ou *civetta*; en espagnol, *lechuza*; en allemand, *kutz* ou plutôt *kautz lein*; en anglais, *little owl*.

(3) Étant couché dans une des vieilles tours du château de Montbard, une chevêche vint se poser un peu avant le jour, à trois heures du matin, sur la tablette de la fenêtre de ma chambre, et m'éveilla par son cri, *heme edme*. Comme je prêtai l'oreille à cette voix, qui me parut d'autant plus singulière qu'elle était tout auprès de moi, j'en-

dans les masures écartées des lieux peuplés, dans les carrières, dans les ruines des anciens édifices abandonnés ; elle ne s'établit pas dans les arbres creux, et ressemble par toutes ces habitudes à la grande chevêche. Elle n'est pas absolument oiseau de nuit : elle voit pendant le jour beaucoup mieux que les autres oiseaux nocturnes, et souvent elle s'exerce à la chasse des hirondelles et des autres petits oiseaux, quoique assez infructueusement, car il est rare qu'elle en prenne : elle réussit mieux avec les souris et les petits mulots, qu'elle ne peut avaler entiers, et qu'elle déchire avec le bec et les ongles ; elle plume aussi très-proprement les oiseaux avant de les manger, au lieu que les hiboux, la hulotte et les autres chouettes les avalent avec la plume qu'elles vomissent ensuite sans pouvoir les digérer. Elle pond cinq œufs, qui sont tachetés de blanc et de jaunâtre, et fait son nid presque à cru dans des trous de rochers ou de vieilles murailles. M. Frisch dit que, comme cette petite chouette cherche la solitude, qu'elle habite communément les églises, les voûtes, les cimetières où l'on construit des tombeaux, quelques-uns l'ont nommée *oiseau d'église* ou *de cadavre* (*kirchen-oder, leichen-huhu*), et que comme on a remarqué aussi qu'elle voltigeait quelquefois autour des maisons où il y avait des mourants... le peuple superstitieux l'a appelée *oiseau de mort* ou *de cadavre*, s'imaginant qu'elle présageait la mort des malades. M. Frisch n'a pas fait attention que c'est à l'effraie et non pas à la chevêche, qu'appartiennent toutes ces imputations ; car cette petite chouette est très-rare en comparaison de l'effraie : elle ne se tient pas comme celle-ci dans les clochers, dans les églises ; elle n'a pas le soufflement lugubre ni le cri âcre et effrayant de l'autre ; et, ce qu'il y a de certain, c'est que, si cette petite chouette ou chevêche est regardée en Allemagne comme l'oiseau de la mort, en France c'est à l'effraie qu'on donne ce nom sinistre. Au reste, la chevêche ou petite chouette dont M. Frisch a donné la figure, et qui se trouve en Allemagne, paraît être une variété dans l'espèce de notre chevêche ; elle est beaucoup plus noire par le plumage, et a aussi l'iris des yeux noir, au lieu que notre chevêche est beaucoup moins brune, et a l'iris des yeux jaune. Nous avons aussi au cabinet une variété de l'espèce de la chevêche qui nous a été envoyée de Saint-Domingue, et qui ne diffère de notre chevêche de France qu'en ce qu'elle a un peu moins de blanc sous la gorge, et que la poitrine et le ventre sont rayés transversalement de bandes brunes assez régulières ; au lieu que, dans notre chevêche, il n'y a que des taches brunes semées irrégulièrement sur ces mêmes parties.

Pour présenter en raccourci et d'une manière plus facile à saisir les caractères qui distinguent les cinq espèces de chouettes dont nous venons de parler, nous dirons, 1^o que la hulotte est la plus grande et la plus grosse ; qu'elle a les yeux noirs, le plumage noirâtre, et le bec d'un blanc jaunâtre ; qu'on peut la nommer *la grosse*

tendis un de mes gens qui était couché dans la chambre au-dessus de la mienne, ouvrir sa fenêtre, et, trompé par la ressemblance du son bien articulé *edme*, répondre à l'oiseau : *Qui es-tu là-bas ? je ne m'appelle pas Edme, je m'appelle Pierre*. Ce domestique croyait, en effet, que c'était un homme qui en appelait un autre, tant la voix de la chevêche ressemble à la voix humaine, et articule distinctement ce mot.

chouette noire aux yeux noirs; 2° que le chat-huant est moins grand et beaucoup moins gros que la hulotte; qu'il a les yeux bleuâtres, le plumage roux mêlé de gris de fer, le bec d'un blanc verdâtre, et qu'on peut l'appeler *la chouette rousse et gris de fer aux yeux bleus*; 3° que l'effraie est à peu près de la même grandeur que le chat-huant; qu'elle a les yeux jaunes, le plumage d'un jaune blanchâtre, varié de taches bien distinctes et le bec blanc, avec le bout du crochet brun, et qu'on peut l'appeler *la chouette blanche ou jaune aux yeux orangés*; 4° que la grande chevêche ou chouette des rochers n'est pas si grande que le chat-huant ni l'effraie, quoiqu'elle soit à peu près aussi grosse; qu'elle a le plumage brun, les yeux d'un beau jaune et le bec brun, et qu'on peut l'appeler *la chouette brune aux yeux jaunes et au bec brun*; 5° que la petite chouette ou chevêche est beaucoup plus petite qu'aucune des autres, qu'elle a le plumage brun, régulièrement taché de blanc, les yeux d'un jaune pâle, et le bec brun à la base et jaune vers le bout, et qu'on peut l'appeler *la petite chouette brune aux yeux jaunâtres, au bec brun et orangé*. Ces caractères se trouveront vrais en général, les femelles et les mâles de toutes ces espèces se ressemblant assez par les couleurs pour que les différences ne soient pas fort sensibles: cependant il y a ici, comme dans toute la nature, des variétés assez considérables, surtout dans les couleurs. Il se trouve des hulottes plus noires les unes que les autres des chats-huants plutôt couleur de plomb que gris de fer foncé, des effraies plus blanches ou plus jaunes les unes que les autres, des chouettes ou chevêches grandes et petites, plutôt fauves que brunes; mais en réunissant ensemble et comparant les caractères que nous venons d'indiquer, je crois que tout le monde pourra les reconnaître, c'est-à-dire les distinguer les unes des autres sans s'y méprendre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX HIBOUX ET AUX CHOUETTES.

I.

L'oiseau appelé *cabure* ou *caboure* (*Strix Brasiliana*. L.) par les Indiens du Brésil, qui a des aigrettes de plumes sur la tête, et qui n'est pas plus gros qu'une litorne ou grive des genévriers. Ces deux caractères suffisent pour indiquer qu'il tient de très-près à l'espèce du scops ou petit duc, si même il n'est pas une variété de cette espèce. Maregrave est le seul qui ait décrit cet oiseau; il n'en donne pas la figure. « C'est, dit-il, une espèce de hibou de la grandeur d'une litorne (*turdela*): il a la tête ronde, le bec court, jaune et crochu, avec deux trous pour narines, les yeux

beaux, grands, ronds, jaunes avec la pupille noire : sous les yeux et à côté du bec, il y a des poils languets et bruns; les jambes sont courtes et entièrement couvertes, aussi bien que les pieds, de plumes jaunes; quatre doigts à l'ordinaire, avec des ongles semi-lunaires, noirs et aigus; la queue large, et à l'origine de laquelle se terminent les ailes; le corps, le dos, les ailes et la queue sont de couleur d'ombre pâle, marquée sur la tête et le cou de très-petites taches blanches, et sur les ailes de plus grandes taches de cette même couleur; la queue est ondée de blanc, la poitrine et le ventre sont d'un gris blanchâtre, marqué d'ombre pâle (c'est-à-dire d'un brun clair). Marcgrave ajoute que cet oiseau s'apprivoise aisément; qu'il peut tourner la tête et allonger le cou, de manière que l'extrémité de son bec touche au milieu de son dos; qu'il joue avec les hommes comme un singe, et fait à leur aspect diverses bouffonneries et craquements de bec; qu'il peut, outre cela, remuer les plumes qui sont des deux côtés de la tête, de manière qu'elles se dressent et représentent de petites cornes ou des oreilles; enfin qu'il vit de chair crue. On voit, par cette description, combien ce hibou approche de notre scops ou petit duc d'Europe, et je ne serais pas éloigné de croire que cette même espèce du Brésil se trouve au cap de Bonne-Espérance. Kolbe dit que les chouettes qu'on trouve en quantité au Cap sont de la même taille que celles d'Europe; que leurs plumes sont partie rouges et partie noires, avec un mélange de taches grises qui les rendent très-belles, et qu'il y a plusieurs Européens au Cap qui gardent des chouettes apprivoisées, qu'on voit courir autour de leurs maisons, et qu'elles servent à nettoyer leurs chambres de souris. Quoique cette description ne soit pas assez détaillée pour en faire une bonne comparaison avec celle de Marcgrave, on peut croire que les chouettes du Cap, qui s'apprivoisent aisément, comme les hiboux du Brésil, sont plutôt de cette même espèce que de celles d'Europe, parce que les influences du climat sont à peu près les mêmes au Brésil et au Cap, et que les différences et les variétés des espèces sont toujours analogues aux influences du climat.

II.

L'oiseau de la baie de Hudson, appelé, dans cette partie de l'Amérique, *caparacoch* (*Strix Hudsonica*. L.), très-bien décrit, dessiné, gravé et colorié par M. Edwards, qui l'a nommé *hawk-owl*, chouette-épervier, parce qu'il participe des deux, et qu'il semble faire en effet la nuance entre ces deux genres d'oiseau. Il n'est guère plus gros qu'un épervier de la petite espèce (*sparrow hawk*, épervier des moineaux): la longueur de ses ailes et de sa queue lui donne l'air d'un épervier; mais la forme de sa tête et de ses pieds démontre qu'il touche de plus près au genre des chouettes: cependant il vole, chasse et prend sa proie en plein jour comme les autres oiseaux de proie diurnes. Son bec est semblable à celui de l'épervier, mais sans angles sur les côtés; il est luisant et de couleur orangée, couvert presque en entier de poil, ou plutôt de petites plumes décomposées et grises, comme dans la plupart des espèces de chouettes: l'iris des yeux est de la même couleur que celle du bec, c'est-à-dire

orangée ; ils sont entourés de blanc, ombragés d'un peu de brun moucheté de petites taches languettes et de couleur obscure ; un cercle noir environne cet espace blanchâtre, et s'étend autour de la face jusque auprès des oreilles ; au delà de ce cercle noir se trouve encore un peu de blanc : le sommet de la tête est d'un brun foncé, marqueté de petites taches blanches et rondes ; le tour du cou et les plumes, jusqu'au milieu du dos, sont d'un brun obscur et bordé de blanc ; les ailes sont brunes et élégamment tachées de blanc ; les plumes scapulaires sont rayées transversalement de blanc et de brun ; les trois plumes les plus voisines du corps ne sont pas tachées, mais seulement bordées de blanc ; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun foncé, avec des raies transversales d'un brun plus léger ; la partie inférieure de la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, la couverture du dessous de la queue et les petites couvertures du dessous des ailes sont blanches avec des raies transversales brunes ; les grandes sont d'un cendré obscur avec des taches blanches sur les deux bords ; la première des grandes plumes de l'aile est toute brune, sans taches ni bordures blanches, et il n'y a rien de semblable aux autres plumes de l'aile, comme on peut aussi le remarquer dans les autres chouettes ; les plumes de la queue sont au nombre de douze, d'une couleur cendrée en dessous, d'un brun obscur en dessus avec des raies transversales étroites et blanches ; les jambes et les pieds sont couverts de plumes fines, douces et blanches comme celles du ventre, traversées de lignes brunes plus étroites et plus courtes ; les ongles sont crochus, aigus et d'un brun foncé.

Un autre individu de la même espèce était un peu plus gros et avait les couleurs plus claires ; ce qui fait présumer que celui qu'on vient de décrire est le mâle et ce second ci la femelle : tous deux ont été apportés de la baie d'Hudson en Angleterre, par M. Light à M. Edwards.

III.

LE HARFANG.

STRIX NYCTEA. — L.

L'oiseau qui se trouve dans les terres septentrionales des deux continents que nous appellerons *harfang* (n° 458) du nom *harfaong*, qu'il porte en Suède, et qui, par sa grandeur, est à l'égard des chouettes ce que le grand duc est à l'égard des hiboux ; car ce harfang n'a point d'aigrette sur la tête, et il est encore plus grand et plus gros que le grand duc. Comme la plupart des oiseaux du Nord, il est presque partout d'un très-beau blanc ; mais nous ne pouvons rien faire de mieux ici que de traduire de l'anglais la bonne description que M. Edwards nous a donnée de cet oiseau rare et que nous n'avons pu nous procurer. « La grande chouette blanche, dit cet auteur, est de la première grandeur dans le genre des oiseaux de proie

nocturnes ; et c'est en même temps l'espèce la plus belle, à cause de son plumage , qui est blanc comme neige : sa tête n'est pas si grosse, à proportion, que celle des autres chouettes ; ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ont seize pouces (anglais), depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de la plus longue plume, ce qui peut faire juger de sa grandeur. On dit que c'est un oiseau diurne et qu'il prend en plein jour les perdrix blanches dans les terres de la baie d'Hudson (1), où il demeure pendant toute l'année. Son bec est crochu comme celui d'un épervier, n'ayant point d'angles sur les côtés ; il est noir et percé de larges ouvertures ou narines ; il est de plus presque entièrement couvert de plumes roides, semblables à des poils plantés dans la base du bec et se retournant en dehors. La pupille des yeux est environnée d'un iris brillant et jaune ; la tête, aussi bien que le corps, les ailes et la queue sont d'un blanc pur ; le dessus de la tête est seulement marqué de petites taches brunes, la partie supérieure du dos est rayée transversalement de quelques lignes brunes ; les côtés, sous les ailes, sont aussi rayés de même, mais par des lignes plus étroites et plus claires ; les grandes plumes des ailes sont tachées de brun sur les bords extérieurs. Il y a aussi des taches brunes sur les couvertures des ailes ; mais leurs couvertures en dessous sont purement blanches. Le bas du dos et le croupion sont blancs et sans taches, les jambes et les pieds sont couverts de plumes blanches ; les ongles sont longs, forts, d'une couleur noire, et très-aigus. J'ai eu un autre individu de cette espèce, ajoute M. Edwards, qui ne différait de celui-ci qu'en ce qu'il avait des taches plus fréquentes et d'une couleur plus foncée. » Cet oiseau, qui est commun dans les terres de la baie de Hudson, est apparemment confiné dans les pays du Nord, car il est très-rare en Pensylvanie, dans le nouveau continent ; et, en Europe, on ne le trouve plus en deçà de la Suède et du pays de Dantzick : il est presque blanc et sans taches dans les montagnes de Laponie. M. Klein dit que cet oiseau, qu'on appelle *hurfang* en Suède, se nomme *weissebunte schlichteule* en Allemagne ; qu'il a eu à Dantzick le mâle et la femelle vivants, pendant plusieurs mois, en 1747. M. Ellis rapporte que le grand hibou blanc sans oreilles (c'est-à-dire cette grande chouette blanche) abonde aussi bien que le hibou couronné (c'est-à-dire le grand duc), dans les terres qui avoisinent la baie d'Hudson. « Il est, dit cet auteur, d'un blanc éblouissant, et l'on a peine à le distinguer de la neige ; il y paraît pendant toute l'année ; il vole souvent en plein jour et donne la chasse aux perdrix blanches. » On voit, par tous ces témoignages, que le harfang, qui est sans comparaison la plus grande de toutes les chouettes, se trouve assez communément dans les terres septentrionales des deux continents (2), mais qu'apparemment cet oiseau craint le chaud, puisqu'on ne le trouve dans aucun pays du Midi.

(1) Ces perdrix blanches des terres du nord de l'Amérique ne sont pas des perdrix, mais des gelinottes.

(2) On le trouve, comme on voit, en Laponie, en Suède et dans le nord de l'Allemagne ; on le trouve à la baie d'Hudson et en Pensylvanie : on le trouve aussi en Islande, car Anderson l'a fait dessiner et graver (voyez la *Description de l'Islande*, par Anderson, t. I, p. 85, planch. 1) ; et quoique Horrobous, qui a fait la critique de l'ouvrage d'Anderson, assure qu'il n'y a aucun hibou ni chouette en Islande, ce fait négatif et général ne doit pas être admis sur la parole d'un seul garant, dont il paraît que le but principal était de contredire Anderson.

IV.

LE CHAT-HUANT DE CAYENNE.

STRIX CAYENNENSIS. — GMEL.

L'oiseau que nous avons cru devoir appeler *le chat-huant de Cayenne* (n° 442), qui n'a été indiqué par aucun naturaliste. Il est en effet de la grandeur du chat-huant, dont cependant il diffère par la couleur des yeux, qu'il a jaunes, en sorte qu'on pourrait peut-être le rapporter également à l'espèce de l'effraie; mais, dans le vrai, il ne ressemble ni à l'un ni à l'autre, et nous paraît être un oiseau différent de tous ceux que nous avons indiqués : il est particulièrement remarquable par son plumage roux, rayé transversalement de lignes en ondes brunes et très-étroites, non-seulement sur la poitrine et le ventre, mais même sur le dos; il a aussi le bec couleur de chair et les ongles noirs. Cette courte description suffira pour faire distinguer cette espèce nouvelle de toutes les autres chouettes.

V.

LA CHOUETTE OU GRANDE CHEVÊCHE DU CANADA.

STRIX FUNEREA. — GMEL.

Cet oiseau, qui a été indiqué par M. Brisson sous le nom de *chat-huant de Canada*, nous a paru approcher beaucoup plus de l'espèce de la grande chevêche, et c'est par cette raison que nous lui en avons donné le nom. La planche enluminée qui le représente, comparée avec celle de notre chevêche et de notre chat-huant, suffit pour démontrer que cet oiseau a plus de rapport avec la première qu'avec le second : elle diffère néanmoins de notre chevêche, en ce qu'elle a sur la poitrine et sur le ventre des bandes brunes transversales, régulièrement disposées, et c'est une chose assez singulière, qui se trouve également dans la petite chevêche d'Amérique dont nous avons parlé à l'article de la chevêche ou petite chouette, et que nous n'avons considérée que comme une variété de cette espèce.

VI.

LA CHOUETTE OU GRANDE CHEVÊCHE DE SAINT-DOMINGUE.

STRIX DOMINICENSIS. — GMEL.

Cet oiseau nous a été envoyé de Saint-Domingue, et nous paraît être une espèce nouvelle, différente de toutes celles qui ont été indiquées par tous les naturalistes. Nous avons cru devoir la rapporter par le nom à celle de la chouette ou grande chevêche d'Europe, parce qu'elle s'en éloigne moins que d'aucune autre; mais,

dans le réel, elle nous paraît faire une espèce à part, et qui mériterait un nom particulier ; elle a le bec plus grand, plus fort et plus crochu qu'aucune espèce de chouettes, et elle diffère encore de notre grande chevêche, en ce qu'elle a le ventre d'une couleur roussâtre, uniforme, et qu'elle n'a sur la poitrine que quelques taches longitudinales ; au lieu que la chouette ou grande chevêche d'Europe a sur la poitrine et sur le ventre de grandes taches brunes, oblongues et pointues, qui lui ont fait donner le nom de chouette flambée, *noctua flammeata*.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME.

ANIMAUX SAUVAGES.

(SUITE.)

	Pages.
Le Coendou.	1
Le Coendou à longue queue.	3
L'Urson	5
Le Tanrec et le Tendroc	6
La Girafe.	8
Le Lama et le Paco.	23
La Vigogne.	30
L'Unau et l'Aï.	38
Le Kousi et le petit Unau.	44
Le Surikate.	45
Le Phalanger	47
Le Coquallin	48
Les Gerboises.	49
Sur la Gerboise ou Gerbo.	54
La Mangouste.	61
La Fossane.	64
Le Vansir	65
L'Isatis.	67
Le Glouton.	69
Le Carcajou	74
Le Kinkajou	78
Le Leming.. ..	80
Les Mouflettes	82
La Mouflette du Chili	84
Le Pekan et le Vison.	85
La Zibeline.	86
Le Tarsier.	89
Les Makis	90
Le Loris.	94
Le Loris du Bengale.	<i>Id.</i>
Le petit Makis gris.	101
Le Vari.	102

	Pages.
Nomenclature des Singes .	103
Les Orangs-Outangs ou le Pongo et le Jocko	121
Le Gibbon	144
Le Pithèque.	146
Le Magot.	152
Le petit Cynocéphale.	154
Le Papion ou Babouin proprement dit	<i>Id.</i>
Le Babouin des bois	156
Le Babouin à longues jambes .	157
Le Babouin à museau de chien	158
Le Choras	159
Le Mandrill.	161
L'Ouanderou et le Lowando	162
Le Maimon	165
Le Macaque et l'Aigrette	166
Le Macaque à queue courte	167
Le Patas	168
Le Patas à queue courte.	170
Le Malbrouck et le Bonnet-Chinois	<i>Id.</i>
Le Mangabe	173
La Mone.	174
Le Callitriche	176
Le Moustac.	177
Le Talapoin.	178
La Guenon à long nez.	179
La Guenon à museau allongé.	180
La Guenon couronnée	181
La Guenon à camail. .	182
Le Blanc-Nez.	183
La Guenon à nez blanc proéminent	185
Le Roloway ou la Palatine	186
La Guenon à face pourprée.	187
La Guenon à crinière	188
La Guenon nègre.	189
Le Douc	<i>Id.</i>
Les Sapajous et les Sagouins	191
L'Ouarine et l'Alouate. .	193
Le Coaita et l'Exquima	198
Le Sajou brun et le Sajou gris.	203
Le Saï.	206
Le Saimari	207
Le Sajou nègre	208
Le Sajou cornu	<i>Id.</i>
Le Saki	209
L'Yarque, espèce de Saki.	210
Le Tamarin.	<i>Id.</i>
Le Tamarin nègre	211
L'Ouistiti.	212
Le Marikina	213

	Pages.
Le Sagouin ou le Singe de nuit	214
Le Pinche	215
Le Mico.	<i>Id.</i>

DÉGÉNÉRATION DES ANIMAUX	217
Des Mulets	245
De la Mule.	262
Le Gnou ou Niou	263
Le Gnou par M. le professeur Allamand.	266
L'Aye-Aye	270
L'Anonyme	272
Le Daman-Israël	<i>Id.</i>
L'Alco	276
Le Rat de Madagascar	278
Le Taguan ou Grand-Ecureuil volant.	<i>Id.</i>
Le Grand-Ecureuil de la côte du Malabar.	283
L'Ecureuil de Madagascar.	285
Les Guerlinguets	<i>Id.</i>

NOTICE DE QUELQUES ANIMAUX DONT IL N'A PAS ÉTÉ FAIT MENTION EXPRESSE
DANS LE COURS DE CET OUVRAGE.

Vache de Tartarie	288
Le Tolai	289
Le Zisel.	290
Le Zemni.	291
Le Perouasca.	292
Le Souslik	<i>Id.</i>
Taupe dorée	293
Rat d'eau blanc	294
Le Tayra ou Galero	<i>Id.</i>
Le Philandre de Surinam.	295
L'Acouchi	<i>Id.</i>
Le Tucan.	296
La Musaraigne du Brésil	297
L'Apérca.	<i>Id.</i>
Le Tapeti.	298
Les Phoques, les Morses et les Lamantins.	299
Les Phoques	300
Les Phoques sans oreilles ou Phoques proprement dits.	310
Le grand Phoque à museau ridé.	<i>Id.</i>
Le Phoque à ventre blanc.	312

	Pages.
Le Phoque à capuchon	318
Le Phoque à croissant	319
Le Phoque Neit-Soak	320
Le Phoque Lakhtak de Kamtschatka.	<i>Id.</i>
Le Phoque Kassigiok.	<i>Id.</i>
Le Phoque commnu.	321
L'Ours marin.	323
Le Lion marin	332
Les Morses.	339
Le Morse ou la Vache marine	341
Le Dugon	346
Le Lamantin	348
Le grand Lamantin de Kamtschatka	856
Le grand Lamantin des Antilles	361
Le grand Lamantin de la mer des Indes	362
Le petit Lamantin d'Amérique	<i>Id.</i>
Le petit Lamantin du Sénégal.	364

PLAN DE L'OUVRAGE SUR LES OISEAUX.	365
DISCOURS SUR LA NATURE DES OISEAUX.	373
SUR LES OISEAUX DE PROIE	497
Les Aigles.	401
Le grand Aigle	403
L'Aigle commun.	407
Le petit Aigle.	408
Le Pygargue	411
Le Balbuzard	412
L'Orfraie.	415
Le Jean-le-Blanc	421
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX AIGLES ET AUX BALBUZARDS.	424
Les Vautours	428
Le Percnoptère	429
Le Griffon	430
Le Vautour ou Grand-Vautour.	433
Le Vautour à aigrettes.	<i>Id.</i>
Le Petit Vautour	435
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX VAUTOURS	436
Le roi des Vautours	437
L'Urubu	439
Le Condor	443
Le Milan et les Buses	447
La Buse	450
La Bondrée.	451
L'Oiseau Saint-Martin	452
La Sous-Buse.	454

TABLE.

527

	Pages.
La Harpaye.	455
Le Busard	<i>Id.</i>
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AU MILAN , AUX BUSES ET SOUS-BUSES	456
L'Épervier	458
L'Autour	460
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT A L'ÉPERVIER ET A L'AUTOUR	462
Le Gerfaut	463
Le Lanier.	465
Le Sacre	466
Le Faucon	467
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONTRAPPORT AUX GERFAUTS ET AUX FAUCONS.	474
Le Tanas.	477
Le Hobereau	<i>Id.</i>
La Crécerelle	479
Le Rochier	481
L'Emerillon.	482
Les Pies-Grièches	484
La Pie-Grièche grise	485
La Pie-Grièche rousse..	487
L'Écorcheur	488
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT A LA PIE-GRIÈCHE GRISE ET A L'ÉCORCHEUR.	489
Le Fingah	<i>Id.</i>
La Rouge-Queue .	490
Le Langraien et le Tcha-Chert	<i>Id.</i>
Les Bécards	491
La Bécarde à ventre jaune	<i>Id.</i>
La Vanga ou Bécarde à ventre blanc	<i>Id.</i>
Le Schet-Bé.	492
Le Tcha-Chert-Bé	<i>Id.</i>
Le Gonolek.	<i>Id.</i>
Le Cali-Cali et le Bruia	493
Pie-Grièche huppée	<i>Id.</i>
OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.	<i>Id.</i>
Le Duc ou Grand-Duc	500
Le Hibou ou Moyen Duc	503
Le Scops ou petit Duc	507
La Hulotte	508
Le Chat-Huant	510
L'Effraie ou la Fresaie	511
La Chouette ou la Grande-Chevêche	513
La Chevêche ou Petite-Chouette.	515
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX HIBOUX ET AUX CHOUETTES.	517
Le Harfang.	519
Le Chat-Huant de Cayenne.	521
La Chouette ou Grande-Chevêche du Canada.	<i>Id.</i>
La Chouette ou Grande-Chevêche de Saint-Domingue.	<i>Id.</i>

